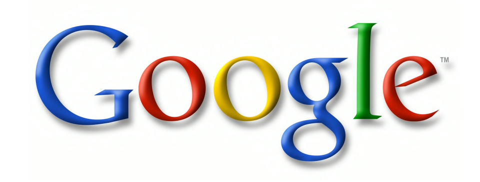




RECUEIL

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

RECUEIL

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

ANGERS. — IMP. A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

RECUEIL

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

PAR

CH. CLERMONT-GANNEAU

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

Avec Planches et Gravures

TOME VII

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1906

RECUEIL

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

§ 1

Épigraphie palmyrénienne

I

Palmyre contient, on le sait, un des plus riches filons de l'épigraphie sémitique. La ville de Zénobie nous a déjà fourni une série considérable de textes lapidaires étendus, écrits dans un dialecte et avec un alphabet particuliers constituant une branche propre de l'araméen. Il en reste encore bien d'autres à y découvrir le jour où l'on pourra y entreprendre des fouilles méthodiques. Ce qui augmente encore l'intérêt de ces textes, qui se répartissent sur une période de trois siècles close par la chute tragique de Palmyre en 273 J.-C., c'est que très souvent ils sont bilingues ; le grec, en effet, semble avoir été aussi familier aux Palmyréniens que leur langue nationale et, concurremment avec elle, il est chez eux d'un emploi courant.

M. Puchstein, ayant exploré en mai 1902 les ruines de Palmyre, y a recueilli, en copies et en estampages, une cinquantaine d'inscriptions nouvelles, dont la publication a été confiée, pour la partie sémitique, à M. Sobernheim[1], qui s'était déjà fait avantageusement connaître, il y a quelques années, par une pu-

1. *Mitteil. der Vorderasiat. Gesellsch.*, 1905, 2. *Palmyrenische Inschriften*, 57 pages in-8°, xxiv planches.

blication analogue[1]. M. Puchstein s'est réservé le déchiffrement et le commentaire des textes grecs.

Malgré les efforts réunis de ces deux savants il reste encore à élucider, dans les textes étudiés par eux, nombre de points obscurs au sujet desquels je voudrais présenter quelques observations. Plusieurs des solutions que je propose sont naturellement subordonnées à l'autopsie des estampages, les gravures en simili qui reproduisent ceux-ci n'étant pas toujours suffisantes pour permettre de contrôler certaines lectures qui m'ont paru être matériellement sujettes à caution.

N° 1. — Inscription bilingue, grecque et palmyrénienne. Érection, en vertu d'un décret du sénat et du peuple en date de mars 175 J.-C., de statues honorifiques à plusieurs personnages en récompense de divers services par eux rendus à la patrie et à la religion, entre autres l'exécution, faite à leurs frais, des portes[2] en orichalque du sanctuaire du dieu Bel. On remarquera l'analogie de l'expression ποιήσασι τὰς θύρας etc., avec celle que j'ai déchiffrée[3] sur un ossuaire juif contenant les restes des membres de la famille de Nicanor, constructeur de la fameuse porte du Temple, à Jérusalem, appelée de son nom *Porte de Nicanor* : τοῦ Νικανώρος Ἀλεξανδρέως ποιήσαντος τὰς θύρας.

Texte grec. [L. 2.]. Je restituerais ἀνέστησαν, plutôt que ἀνέστησεν, puisqu'il y a deux sujets en jeu (ἡ βούλη καὶ ὁ δῆμος).

(L. 7-8.] Τὰς ἐν τῃ μεγάλῃ βασιλικῇ | τοῦ Βήλου. L'expression « la grande basilique de Bel » tout court, est quelque peu surprenante dans sa brièveté. En outre, on disait d'ordinaire Βῆλος et non ὁ Βῆλος. Enfin, avant τοῦ commençant la ligne 8, il y a sur la pierre un espace vide pouvant contenir environ 6 lettres, comme le remarque M. Sobernheim lui-même. Cet espace, il est vrai, apparaît sur le fac-similé comme à peu près lisse et ne contenant

1. Dans les *Beiträge zur Assyriologie* IV, p. 207-219.
2. Il s'agit des battants, bien entendu.
3. *Recueil d'Arch. Orient.*, t. V, p. 334 et suiv. L'inscription grecque y est accompagnée des noms propres en hébreu. C'est bien à tort que M. Lazare Belléli (*Corriere Israelitico*, année XLIII, n° 9) a cru devoir mettre en doute l'authenticité de ce précieux monument. Nicanor n'est pas Saïtapharnès.

pas de traces de gravure. J'inclinerais à restituer [βασιλικῆ]ς [τοῦ] ναοῦ τοῦ Βήλου « la basilique du temple de Bel ». Le second τοῦ se rapporterait alors à ναοῦ et non pas à Βήλου qui, ainsi débarrassé de l'article, garderait toute sa valeur de nom spécifique. On remarquera qu'on se rapprocherait, avec cette lecture, du libellé palmyrénien correspondant, qui dit formellement : בסילקא רבתא די בית בל « la grande basilique *du temple* de Bel ».

A la l. 4 du texte palmyrénien, M. Sobernheim lit et traduit :

תרעיא אלן שתיהון די בגוא די בסילקא רבתא

diese sechs Türflügel in der Mitte der grossen Basilika.

Le palmyrénien nous fait connaître le nombre des portes (six), omis par le grec, lequel se borne à dire : τὰς θύρας ταύτας τὰς ὀρειχαλκείους « ces portes en orichalque ». En revanche, le grec nous fait connaître la matière de ces portes, tandis que le palmyrénien se tait ou paraît se taire à ce sujet. La lecture de M. Sobernheim ne me satisfait guère. Qu'est-ce que seraient ces six portes « au milieu de la basilique » ? L'expression די בגוא די rendrait, du reste, fort mal cette locution en bon araméen. Ce qu'on attendrait ici, prévenu par le grec, c'est plutôt quelque mot indiquant la matière. Dans cet ordre d'idées, je proposerai tout simplement de lire בלרא, au lieu de בגוא. Il est facile de confondre un ר avec un ג dans le déchiffrement d'une inscription palmyrénienne plus ou moins bien conservée ou reproduite, comme l'est celle-ci. Si, à ce que je prévois, l'autopsie de l'estampage vérifie cette conjecture, בלרא serait à expliquer par l'araméen talmudique בלירא, que Levy (*Neuhebr. W.*, s. v°) rend par « blankes, schimmerndes Metall, besonders Kupfer » (cf. فلز) et qui, à mon avis, n'est précisément autre chose que l'*orichalque* ou l'*aurichalque* des anciens. Je traduirai donc en conséquence : « ces six portes en orichalque de la grande basilique ». L'accord deviendrait, dès lors, parfait entre le palmyrénien et le grec. Inutile d'ajouter que l'emploi de la particule די « de » pour indi-

1. On pourrait penser aussi à [ἱεροῦ], mais le mot serait peut-être un peu long pour l'étendue de la lacune ; et, d'ailleurs, בית = ναός.

quer la matière est pleinement justifié en araméen et, particulièrement, en palmyrénien : כנונא די נחשא[1] « le *kânoûn* de bronze ».

Un désaccord beaucoup plus grave que celui que je crois avoir réussi à faire disparaître, existe ou semble exister, entre le grec et le palmyrénien, du moins si l'on accepte sans réserve les lectures de M. Sobernheim.

Pour le faire ressortir et, si possible, en avoir raison, il est nécessaire de reproduire et de confronter les parties correspondantes des deux textes qui, telles que les transcrit et traduit l'auteur, sont sujettes à caution :

L. 1 [῾Η] βούλη καὶ ὁ δῆμος
2 [ἀνέστησαν[2] το]ὺς ἀνδριάντας ῾Ιαριϐωλησεγῇ καὶ ᾿Αουεί-
3 [δῷ τῷ ᾿Αδδουδάν]ου, ὑωνοῖς ῾Ιαριϐωλέους τοὺ ᾿Αδδουδά-
4 [νου τοὺ Ζα]ϐδιϐώλου ᾿Αδδουδάνου Φίρμωνος, etc.

1. בולא ודמס א[קימו] צלמיא אלן תרויהון די ירחבולא
2. ועגא ועוידו וחדודן בני ירחבולא בר חדודן בר זבדבול בר חדו־
3. דן פרמון etc.

TRADUCTION DU PALMYRÉNIEN

Der Senat und das Volk haben aufgestellt diese beiden Bildwerke des Jarḥibôla und des ʿAgga und des ʿAwîdû und des Ḥaddûdân, der Sõhne des Jarḥibôla, Sohnes des Ḥaddûdân, Sohnes des Zabdibôl, Sohnes des Ḥaddûdân Firmôn.

D'après le palmyrénien, le sénat et le peuple auraient donc, à ce compte, élevé deux statues à quatre personnages différents, quatre frères dont la généalogie est poussée jusqu'au quatrième ou cinquième degré[3]. Il y a là déjà une première anomalie : deux

1. Vogüé, *Inscr. sém. Palm.*, n° 11. Cf. inscr. Rome : סימתא די כספא.
2. J'introduis pour ce mot, dans la transcription de M. Sobernheim, le léger amendement dont j'ai montré plus haut la nécessité pour répondre aux exigences de la grammaire.
3. Firmôn peut-être, comme paraît l'admettre M. Sobernheim si l'on en juge par sa traduction, le surnom de Haddoûdân Ier ; mais ce peut être aussi le nom de son père, au génitif virtuel selon une habitude bien constatée en palmyrénien et due probablement à une influence de l'usage grec. Ce n'est là, du reste, qu'un détail, qui ne touche pas au fond même de la question en litige.

statues — le chiffre est certain, car ici le texte est intact et formel — pour quatre personnes. Comment concevoir un tel arrangement? M. Sobernheim se tire d'embarras par un expédient. Il traduit צלם par « Bildwerk », et il suppose que chacun des deux « Bildwerke » devait se composer d'une double statue (« Doppelstatue »). Cela n'est guère satisfaisant au point de vue archéologique : צלם est toujours une image individuelle et, en l'espèce, une statue, — le grec dit expressément ici τοὺς ἀνδριάντας, et nous savons pertinemment, par ailleurs, ce qu'étaient ces innombrables statues honorifiques dressées sur les consoles dont, à Palmyre, les colonnes des portiques étaient munies à cet effet. Mais passons sur cette difficulté, quitte à y revenir, et admettons provisoirement cette distribution du groupe de quatre frères représentés, soit en ronde-bosse soit en bas-relief, deux à deux par paires.

Voyons maintenant ce que nous dit le grec. Il semble nous parler de statues, en nombre indéterminé, élevées à *deux* personnages seulement, qui seraient appelés *Iaribolèsegès* et *Aoueidos*[1]. Le père du premier ne serait pas indiqué : celui du second serait nommé Addoudanès ([τῷ 'Αδδουδάν]ου). A vrai dire, il vaudrait mieux, dans ce cas restituer [τοῖς 'Αδδουδάν]ου; les deux personnages seraient alors deux frères, fils de Addoudanès III et petit-fils (υ(ι)ωνοῖς) d'une série d'ascendants coïncidant exactement, à partir de là, degré par degré, avec la généalogie donnée par le palmyrénien; Iaribôlès II, — Addoudanès II, — Zabdibôlos, — Addoudanès I, — Phirmôn. Seulement, on ne voit pas bien, dans ces conditions, pour quelle raison, la généalogie grecque ne rattache pas directement Addoudanès III, père des deux personnages honorés, à son propre père Iaribôlès II, en mettant simplement, selon l'usage, les noms de ce fils et de ce père en relation de génitif. Là aussi il y a quelque chose de peu normal.

Ce ne sont là pourtant encore que des objections secondaires. Ce qui est beaucoup plus sérieux c'est le désaccord portant sur le

1. A prononcer, bien entendu, *Aouîdos*, avec ει = ῑ long comme d'habitude.

nombre des personnages honorés : deux selon le grec, quatre selon le palmyrénien. Une telle divergence est absolument inadmissible. De plus, si le nom grec du second personnage honoré, Aoueidos, répond bien au nom palmyrénien du troisième personnage honoré, Aouîda, celui du premier, Ἰαριϐωλησεγῇ (datif), ne répond pas, ou répond fort mal à celui qui s'en rapproche le plus parmi les trois autres noms disponibles du même groupe : *Yarhibôlè*. En outre le Ἰαριϐωλησεγῇ de M. Sobernheim est en soi un nom d'une forme monstrueuse et inexplicable.

Comment sortir de toutes ces difficultés accumulées? Voici la solution que je propose. Je m'attaquerai d'abord au nom plus que suspect Ἰαριϐωλησεγῇ. Considérons la graphie ΙΑΡΙΒѠΛΗϹЄΓΗ. Je commencerai par couper ΙΑΡΙΒѠΛΗ ϹЄΓΗ, et j'y chercherai deux noms propres : le premier au datif, Ἰάριϐωλῇ ; le second au génitif, faisant fonction de patronymique. Pour des raisons que je donnerai quand j'en viendrai à la partie palmyrénienne, je corrige paléographiquement ϹЄΓΗ en ѠΓΗ — de fait, la gravure, bien que médiocre, paraît se prêter à cette lecture, subordonnée naturellement à la vérification de l'estampage. Je vois dans le premier nom la transcription de ירחבולא. Sans doute, on attendrait plutôt comme forme du datif Ἰαριϐωλεῖ, d'après l'analogie du génitif Ἰαριϐωλέους, connu par d'autres inscriptions et apparaissant dans la nôtre même, un peu plus loin, dans la série généalogique. Mais on sait que les Palmyréniens et les Syriens en général, en prenaient à leur aise avec les désinences appliquées aux transcriptions grecques de leurs noms propres nationaux et qu'ils ne se gênaient guère pour faire passer celles-ci d'une déclinaison à l'autre. A côté de la transcription Ἰαριϐωλῆς (nominatif qui ne s'est pas encore rencontré[1], mais dont la forme

1. On admet couramment que le nominatif doit être Ιαριϐωλευς. Mais c'est là une hypothèse toute gratuite. En dehors des considérations que je fais valoir ici, la forme Ιαριϐωλης me semble être, dans une certaine mesure, confirmée par une inscription publiée par M. Chabot (*Notes d'épigr.*, II, nº 22, p. 76) d'après une copie de M. Bertone. Le nom en litige y apparaît au nominatif, comme le montre la construction de la phrase. Malheureusement la pierre a souffert et la copie est incertaine : ΙΑΡΒѠΝ■. M. Chabot, suivant l'opinion reçue, res-

est impliquée par le génitif Ἰαριϐωλέους), ils ont pu se servir d'une transcription Ἰαριϐωλῆς (ou Ἰαριϐωλῆς), gén. Ἰαριϐωλοῦ [1], dat. Ἰαριϐωλῇ. Quant au patronymique Ὠγῇ, nomin. Ὠγῆς, dont j'indiquerai tout à l'heure la forme palmyrénienne originale, le génitif en ῇ d'un nominatif en ῆς est pleinement justifié par d'abondants exemples dans l'épigraphie palmyrénienne [2]. Cela posé, je lirais ainsi tout le passage controversé :

Ἰαριϐωλῇ (Ὠ)γῇ καὶ Ἀουει[δῷ [3] Ἀδδουδάν]ου υ(ἱ)ωνοῖς Ἰαριϐωλέους, etc.

ont élevé ces statues à Iaribôlès fils de Ogès et à Aoueidos fils de Addoudanès, petit-fils (tous deux) de Iaribôlès, etc.

Tout devient ainsi très clair. Les personnages honorés sont au nombre de deux seulement. Le nom de chacun est suivi de celui de son père respectif. On s'explique dès lors l'intervention du mot υἱωνοῖς dans la généalogie. Les deux personnages étaient non pas frères, mais cousins germains issus de deux frères, et ces deux frères étaient l'un et l'autre fils de Iaribôlès — d'où la nécessité de rattacher les deux cousins à la lignée commune par le mot « petit-fils de ».

titue ΙΑΡ[Ι]ΒΩ(Λ)[ΕΥϹ]. Mais on reconnaîtra que la graphie s'explique mieux par une leçon réelle ΙΑΡ[Ι]ΒΩΛΗ[Ϲ], le prétendu Ν fournissant plus facilement les éléments organiques de ΛΗ que ceux de ΛΕ.

1. Les Palmyréniens ont dû éviter ce génitif Ἰαριϐωλου parce qu'il se serait confondu avec celui de Ἰαρίϐωλος transcription de ירחבול, nom du dieu *Yarhibôl*. Pour le datif, ils pouvaient sans inconvénient revenir à la forme normale.

2. Témoin dans les inscriptions de Waddington : τοῦ Νεσῆ (2589); Ζεϐεῖδαν (fils de) Θαιμῆ (2591) : τοῦ καί Ἰαδῆ (2592); τοῦ Ἀλαινῆ (2594); (fils de) Θαιμῆ (2596); (fils de) Μαλῆ (2603) etc. Ces noms, qui ont le nominatif en ης (Ἰαδῆς ou Ἰαδής ? 2619), peuvent faire aussi ῆ à l'accusatif (Νεσῆ... συνοδιάρχην, 2589), ou bien ῆν (Μαλῆν τὸν καὶ, 2585). Ils répondent tous à des noms palmyréniens terminés en א ; ces noms araméens se divisent en deux classes caractérisées, dans les transcriptions grecques, par l'emploi, au nominatif, de la désinence ῆς ou de la désinence ας (génitif ᾶ) : il est possible que cette différence dépende de la catégorie à laquelle ces noms appartenaient au regard de la grammaire araméenne. Nous ne sommes pas très renseignés sur la forme du datif de ces noms en ῆς, ce cas n'apparaissant que très rarement dans les inscriptions grecques de Palmyre.

3. Je supprime ici le τῷ intercalé par M. Sobernheim dans sa transcription. Il est superflu. La lacune n'en est que plus exactement comblée et, en outre, la symétrie est rétablie dans la construction des deux patronymiques respectifs, — simplement au génitif.

Reste à voir maintenant si les résultats ainsi obtenus sont conconciliables avec le texte palmyrénien. Celui-ci dit expressément que les statues étaient au nombre de deux. Voilà qui cadre déjà bien avec nos deux cousins germains. Mais la suite semble, nous l'avons vu, parler cependant d'un groupe de quatre personnages honorés. Comment sortir de là? Il n'y a qu'un moyen, c'est de séparer ce groupe en deux parties, chaque groupe étant composé de deux éléments dont le premier est le nom du personnage honoré et le second celui de son père respectif. Sur cette base, je propose de rectifier la transcription de M. Sobernheim comme suit :

די ירחבולא עגא ועוידא חדודן בני ירחבולא etc.

ces deux statues de Yarhibôlè (fils de) 'Ogè et (de) 'Aouida (fils) de Haddoûdân, fils[1] de Yarhibôlè etc.

Peut-être faut-il restituer בר devant עגא, au commencement de la ligne 2, et de même, un peu plus loin, entre les noms עוידא et עגא, là où la transcription de M. Sobernheim intercale un ו douteux et isolé. Seul l'examen de l'estampage permettra de trancher cette question subsidiaire; mais le sens sera toujours le même, le palmyrénien ayant la faculté de marquer le patronymique avec ou sans בר. Tout rentre ainsi dans l'ordre, grec et palmyrénien disent exactement la même chose et dans les mêmes termes : deux statues individuelles élevées à deux cousins germains, ayant naturellement, à partir du grand-père, une généalogie commune.

Le palmyrénien donnant au premier (ירחבולא), comme père : עגא, la correction paléographique que j'ai proposée plus haut de ΙΑΡΙΒΩΛΗϹЄΓΗ (lu 'Ιαριβωλησεγῆ) en ΙΑΡΙΒΩΛΗ ϹЄΓΗ et de ϹЄΓΗ en ΩΓΗ = 'Ωγῆ se trouve matériellement confirmée, et cette forme constitue une transcription fidèle et fort intéressante du nom palmyrénien עגא. Ce dernier nom est fréquent à Palmyre; il s'y était même rencontré dans une bilingue[2], où mal-

1. « Fils » au pluriel; le mot s'applique proprement à 'Ogè et à Haddoûdan, pères respectifs de Yarhibôlé et de 'Aouîda.
2. Vogüé, *op. cit.*, n° 17 = Wadd., n° 2601.

heureusement le grec mutilé nous faisait défaut sur ce point. On avait cru pouvoir le restituer arbitrairement Ὄγγαν (accusatif) et, partant de là, on transcrit עגא par *'Ogga* ou, comme le fait M. Sobernheim, par *'Agga*. La nouvelle inscription, dûment rectifiée, nous montre que la transcription réelle était Ὠγῆς, et cette transcription, à son tour, nous renseigne sur la prononciation palmyrénienne et la véritable étymologie du nom de עגא, qui vraisemblablement doit être transcrit *'Ogè*. On considérait[1] jusqu'ici עגא comme « l'hypocoristique » d'un nom עגלבולא, tiré du nom du dieu עגלבול (transcrit dans une bilingue Ἀγλιβώλῳ, datif), à l'instar du nom d'homme ירחבולא tiré du nom du dieu ירחבול. La vocalisation en *o* de la première syllabe et la non-réduplication du ג indiquent que c'est plutôt une simple abréviation du nom palmyrénien très répandu עגילו (transcrit dans les bilingues Ὀγήλου — génitif). Il est possible que la transformation de l'*o* en *ó* (*ó* = ω) soit un phénomène phonétique résultant du raccourcissement du nom contracté; ce raccourcissement serait compensé par l'allongement de la voyelle de la première syllabe. Ma façon de voir, en ce qui concerne l'étymologie de עגא, me paraît d'ailleurs être expressément confirmée par une bilingue donnée plus loin (n° 8). Je constate, en effet, que ce nom y a pour équivalent, dans la partie grecque : Ὀγήλου (génit.), c'est-à-dire la transcription ordinaire de la forme primitive non abrégée עגולי, — donc עגא = עגילי et non pas עגלבולא[2].

[L. 4.] Comme le remarque avec raison M. Sobernheim, on attend devant le second membre de phrase commençant par עבדו תרעיא (« ils ont fait les portes et..... ») une copule quelconque (« und »[3] ou « weil »), rattachant ce membre au premier. Cette

1. Cf. Lidzbarski, *N. S. Handb.*, s. v°.

2. Ce nom qui ne s'est pas encore rencontré jusqu'ici, serait d'ailleurs régulièrement formé. Il apparaît peut-être plus loin dans l'inscription n° 41.

3. L'exemple qu'invoque M. Sobernheim (Vogüé, *op. cit.*, n° 11) en faveur d'un ו omis ou disparu n'est pas probant. Dans cette inscription en effet, copiée par M. Waddington, on remarquera que les lignes 2 et 3 sont sensiblement plus courtes que les autres; je crois, en conséquence, qu'au lieu de ליקרה ועבד il faut restituer quelque chose comme : ליקרה [בדיל די כם] ועבד (pour l'emploi du verbe קם dans ces conditions, voir l'observation que je ferai plus loin



liaison, exigée par la syntaxe, est peut-être à chercher dans le mot אחרנא ; ce ne serait plus un adjectif pluriel à rapporter à ce qui précède, comme l'a fait M. Sobernheim : במגדיהן שגיא אחרנא « durch viele *andere* Verdienste », mais peut-être bien une sorte de particule indépendante, ayant la valeur soit de « après que, à la suite de, en conséquence de ce que », soit de « enfin, en dernier lieu ». Resterait, il est vrai, à justifier cette hypothèse, prêtant à אחרנא un sens adverbial ou conjonctif, par l'usage de l'araméen, et je n'en ai pas, je l'avoue, le moyen pour le moment.

N° 5. — *Bilingue* datée de novembre an 8 ou 108 J.-C. Dédicace d'une statue honorifique par les Gaddibôliens. בני גדיבול = οἱ Γαδδειβώλιοι ; transcription intéressante pour la réduplication du ג, qui vient confirmer définitivement le rapprochement du גד palmyrénien et nabatéen, au sens de Τύχη, avec le جد arabe. Ainsi se trouve aussi complètement justifiée l'existence du nom propre גדיבול que j'avais induite, non sans quelque hardiesse, d'une inscription connue seulement par de mauvaises copies[1]. J'en avais fourni du même coup l'explication rationnelle que M. Sobernheim paraît attribuer à M. Libzbarski[2].

[L. 2-5.] Considérants de la mesure honorifique récompensant le personnage :

בדיל די עבד להן בבא ותרעוהי ואף עבד באלגשיא חמנא כלה הו ואתרה ואף
טללא ד דוכא כלה

weil er ihnen gemacht *ein* Tor und seine Torflügel und auch in Ologesias eine Sonnensaüle gemacht hat ganz sie und ihr *Fundament* und auch *die Bedachung des ganzen Ortes*.

בבא, plus exactement « la porte ». אתרה semble désigner le lieu (saint — le מקום) où s'élevait le *hammân*, plutôt que ses fondations.

à propos du n° 26). Pour la même raison — longueur de justification des lignes — je soupçonne qu'il y avait également quelque chose d'aujourd'hui détruit après שבעא, à la fin de la ligne 3 ; on pourrait penser, en s'appuyant sur une inscription similaire (Vogüé, *op. cit.*, n° 8), à compléter ici : עמודין שבעא [ושריתהון] ותצביתהון.

1. Cf. mon *Recueil d'arch. or.*, t. III, p. 168.

2. A propos de l'inscription palmyrénienne publiée autrefois par moi (*Études d'arch. or.*, t. I, p. 121 et suiv.). J'hésitais alors sur le sens du mot isolé גד et à ce moment l'hésitation était permise. Mais depuis, je m'étais prononcé formellement (cf. *Rec. d'arch. or.*, t. II, p. 372, n. 4 ; t. III, p. 81.



Je propose de lire et de traduire tout autrement la fin : ואף מלל אדרומא כלה « et (parce qu'il) a aussi couvert tout l'édifice ». La symétrie de la phrase montre qu'ici la conjonction אף doit précéder non pas un substantif, mais un verbe, comme dans la proposition précedente. D'autre part, מללא pour תמלילא, ד pour ר (surtout à une date aussi haute) et le mot דוכא, jusqu'ici sans exemple en palmyrénien ou en nabatéen, sont propres à éveiller des inquiétudes. Tout cela réuni m'engage à prendre מלל comme un verbe au *pael* et à lire : אדרומא (le מ est sujet à vérification sur l'estampage) ; j'y vois une transcription littérale de ἴδρυμα « construction, édifice ». Ce serait un mot de plus à ajouter à la liste déjà nombreuse des termes tchniques d'architecture empruntés au grec par le palmyrénien.

N° 7. — Dédicace d'une statue honorifique datée d'avril 118 J.-C. La majeure partie de la lecture admise m'inspire les plus grands doutes. La statue, fait sans précédent à Palmyre, aurait été érigée à un père par sa fille (בתה — on attendrait ברתה). De plus, cette fille ne serait pas nommée, ce qui est bien surprenant. Tout le déchiffrement de la l. 3 est sujet à caution. Quant à la l. 3 je n'hésite pas à rejeter entièrement la lecture de M. Sobernheim :

? ? ?
עבדלת ותימרצו ת.. די כמריבל

Abdallath und Taimarsu..... Kamribel.

Sur le vu seul de la gravure, si insuffisante soit-elle, je lis :

?
[ב]רבנות מרזחותה די כמרי בל

ce que je traduirai par :

lors (*ou* à l'occasion) de sa charge de symposiarque des prêtres de Bel.

Je reviendrai plus loin, à propos du n° 43, sur cette question si intéressante des symposiarques de Palmyre et sur la curieuse expression qui les désigne ici. Pour l'instant, je me bornerai à faire remarquer que le prétendu nom d'homme *Kamribel*, bien qu'admis couramment comme tel, n'est rien moins que justifié par les exemples qu'invoque M. Sobernheim (Sachau, *Z. D. M. G.*,

1881, p. 743, n° 9, et Euting, *Epigraph. Miscellen.*, n° 112). Il s'agit de deux petites tessères en terre cuite portant la légende כמריבל. Là aussi, je vois non pas, comme tout le monde l'a fait jusqu'ici, un nom propre *Kamribel*, mais bien les mots : « les prêtres de Bel ». C'est tessères devaient être employées dans un collège sacerdotal. La nature des sujets figurés accompagnant ces légendes n'est pas en désaccord avec cette interprétation. Elle est susceptible d'être étendue à certaines séries de ces nombreuses tessères palmyréniennes qui ont exercé la sagacité des archéologues ; bon nombre d'entre elles peuvent être, à mon avis, rapportées à des cultes et pratiques similaires.

N° 8. — *Bilingue.* Dédicace d'une statue honorifique, posthume, en octobre 127 J.-C. — L. 3, corriger la coquille τεμῆς en τειμῆς.

N° 10. — Corriger דנא en דנה (l. 1.), et בניהי en בנוהי (l. 3). Comparer la copie prise indépendamment et publiée par Littmann[1].

N° 11. — *Bilingue.* Comparer également, pour le palmyrénien, la copie de M. Littmann (*op. cit.*, p. 58), qui semble meilleure sur quelques points, moins bonne bonne sur d'autres.

L. 1. Au lieu de [Παλμυρην]ῶν ἡ [πόλις], il semble préférable de restituer ἡ [βουλή] « le sénat ». Ce mot me semble mieux répondre aux traces de caractères montrés par la copie ⊦⸢⸣ .

[Ll. 1-2]. Il est difficile de combler la lacune de manière à faire concorder convenablement le palmyrénien et le grec pour la généalogie, certainement abrégée par celui-ci. La restitution adoptée par M. Sobernheim : [Μόκειμον 'Ογήλου [τοῦ καὶ] 'Οχχαίσου a un inconvénient ; c'est de faire rapporter le surnom Occhaisos à Ogèlos père de Mokeimos, tandis que, vu la place qu'il occupe dans le texte palmyrénien, ce surnom (חכישו) ne peut avoir appartenu soit qu'à Mokeimos (מקימו), le personnage honoré, soit qu'à son arrière grand-père Taimi (תימי), en aucun cas à son père Ogèlos (עגילו). Je signale la difficulté, sans voir au juste le moyen de la résoudre. Sans doute, une restitution [τὸν καὶ] Ὄχχαισο(ν)

1. *Semitic Inscriptions* (American archæolog. expedition, part IV), p. 58.

concilierait assez bien les choses ; mais cette correction est trop arbitraire étant donné la netteté de la leçon OXXAICOY, confirmée par la copie de M. Littmann (*op. cit.*), p. 60 ; à moins d'admettre, non pas une faute de copie, mais une faute de lapicide. A la rigueur, on pourrait penser à lire [τὸν καὶ] Ὀχχαίσου, en comprenant que Mokeimos, fils selon la nature de Ogèlos, était fils par adoption de Occhaisos. Mais est-il permis de supposer que, dans l'expression palmyrénienne די מתקרה חכישו, on ait sous-entendu בר devant חכישו ?

[L. 1]. Corriger encore ici דנא en דנה.

[L. 2]. A la fin, je propose de restituer מן בני ז[בדבול] « des Benê Zabdibôl » ; le nom de cette tribu est bien connu par ailleurs[1], et je crois que c'est d'elle qu'il s'agit ici plutôt que de celle des Benê Komâra comme l'a pensé Littmann (*op. cit.*, p. 61), ou de Taimi, comme le pense M. Sobernheim.

[L. 3]. La véritable lecture semble être גבל (Littmann = « community ») et non גבי (Sobernheim = « Gerichtsdiener »). Le sens précis demeure douteux. Serait-ce un équivalent araméen de βουλή, si c'est bien ce mot qu'il faut lire dans le grec, équivalent employé par les Palmyréniens à l'origine, avant qu'ils n'eussent définitivement adopté la transcription pure et simple du terme hellénique בולא ? A ce point de vue historique, il y aurait lieu de tenir compte de l'ancienneté de l'inscription, si elle est bien de l'an βξτ' = 362 des Séleucides = 51 J.-C.[2]. Malheureusement, la lecture de cette date, à laquelle s'arrête M. Sobernheim, est loin d'être assurée ; il fait remarquer lui-même qu'on pourrait lire βξυ', soit 462 Sél. = 150 J.-C. Cela changerait du tout au tout l'aspect de la question que je soulève. Ce qui montre bien l'incertitude qui règne encore à cet égard, c'est que de son côté, M. Littmann (*op. c.*, p. 59) paraît avoir lu cette même date : 382,

1. Cf. Waddington, n° 2595 et Vogüé, n° 10 et, dans le mémoire même de M. Sobernheim, n° 28.

2. Dans ce cas il conviendrait de faire remonter l'institution du sénat local de Palmyre beaucoup plus haut que la concession du *jus italicum* à cette ville (130 J.-C.). La conjecture que j'avais émise (*Rép. d'épigr. sém.*, n° 451, p. 342) serait alors à modifier en conséquence.

soit donc βπτ′ = 70 J.-C. Il serait donc bien désirable qu'on fût fixé sur ce point qui, en l'espèce, a une importance toute particulière.

Dans le grec, l. 4-5 la leçon ΤΟ.......ΛΛΙΑ ne pourrait-elle pas être restituée το[ρευτά φι](ά)λια? Il s'agirait alors de quatre petites tasses ou-coupes en or, tournées ou ciselées[1], qui iraient de pair avec les autres objets en or offerts au temple : vase à libation et encensoir.

[L. 6-7] : [κ]αὶ [ἀ]ρ[γὸν] κ[ε]φα[λ]άδιον εἰς τὴν τ[εμενικὴν] 'κλείνην « und ungemünztes Geld fur die Tempelkline ». Bien peu probable ; il s'agit plutôt d'objets déterminés, faisant, comme les précédents, partie du mobilier du culte, puisqu'il est dit, immédiatement après, qu'ils ont été achetés (ἠγορασμένα) au prix de tant de deniers d'argent. Ne serait-ce pas le *pulvinar* ou chevet du *lit* divin[2]? J'inclinerais à lire en conséquence : (κ)αὶ (π)ρ[οσ]κ(ε)φα[λ]άδιον ; cette forme existe à côté de la forme ordinaire προσκεφάλαιον, au sens de *cervical* (voir *Thesaurus*). La restitution τεμενικὴν ne répond guère à la graphie du mot mutilé ; on lirait plutôt τὴν τῆ[ς] ΑΓ■ΛΙ■ κλείνην. On pourrait penser à 'Αθηνᾶς[3], cette déesse hellénique semblant avoir été à Palmyre l'équivalent de la déesse Allat.

N° 14. — Fragment très mutilé. — J'inclinerais à restituer : [ק]דמיא [ע]תיק[יא]. Il s'agirait peut-être de la réparation ou réfection de quelques parties anciennes d'un édifice.

N° 15. — C'est la bilingue Vogüé, n° 16 = Waddington n° 2585, dont je crois avoir autrefois notablement amélioré la ecture sur plusieurs points importants[4]. D'après la nouvelle copie

1. Cf. les coupes richement ciselées que tiennent souvent en main les personnages représentés sur les bas-reliefs funéraires de Palmyre. Ce pourrait être la commémoration d'offrandes de ce genre faites par les défunts, de leur vivant.

2. Cette *kliné*, ce lit divin, n'est autre que le ערשא de la bilingue du Brit. Museum, qui est offert à Baal-Chamîn identifié avec Zeus Keraunios.

3. Le nom de la déesse Atargatis répondrait moins bien aux éléments graphiques.

4. Voir mes *Études d'arch. or.*, II, p. 103, et *Rec. d'arch. or.*, V, 91.

figurée de la dernière ligne, je proposerais de lire définitivement, en m'en tenant pour le fond à mes conclusions antérieures :

καὶ τὸν ναὸν τὸν [τοῦ] Διὸς σὺν τῷ (π)[ρο]ναί(ῳ) [καὶ σὺν] ταῖς ἄλλαι(ς) [αὐ]τοῦ [στοαῖς], etc.

et le temple de Zeus avec le pronaos et ses autres portiques.

La restitution de M. Puchstein, προναίῳ βωμῷ, ne me paraît pas recevable. Il ne s'agit point, comme il le pense, d'un autel des sacrifices placé devant le temple, mais bien du pronaos ordinaire. La forme προναῖον pour πρόναος est garantie par les exemples que j'ai cités en leur temps ; elle est, de plus, confirmée en l'espèce par la contre-partie palmyrénienne où j'ai réussi à déchiffrer le mot פרנאי[ן] qui en est la transcription littérale. On n'aurait pas transcrit en palmyrénien un simple adjectif — on l'aurait traduit. On comprend, au contraire, qu'on ait transcrit un substantif qui était un véritable mot technique, comme on l'a fait à Palmyre pour tant d'autres termes d'architecture.

N° 21. — *Bilingue.* D'après l'aspect même de la gravure, il semble bien qu'on peut lire (l. 2) אבגר, *Abgar*, au lieu du prétendu אברך, *Abrak*, ce qui concorderait beaucoup mieux avec le nom du grand-père dans la partie grecque : τοῦ Ἀβγάρου. La restitution [Ὑρκα]νῶν, comme nom de la localité d'où était montée la caravane dirigée par le personnage, est des plus douteuses. Il faut chercher apparemment quelque point situé dans la direction de l'Euphrate et de la Mésopotamie Peut-être ἀναβάν[τε]ς [ἀπὸ Χ]ου[μ]άνων[1], restitution qui correspondrait bien aux éléments graphiques de la copie figurée.

N° 23. — *Bilingue* latine et palmyrénienne. — [L. 1.] Peut-être COH · I · GE(R)AS... *coh(ortis) primæ Geras(enorum)*? Gerasa était un centre syrien assez important pour avoir contribué au recrutement des auxiliaires de l'armée romaine.

Ce qu'on attend ensuite c'est l'indication de la légion à laquelle

1. Χουμάνα (Ptolémée, édit. Müller, I, p. 1022, l. 5 ; variante : Φουμάνα), en Babylonie, au sud de Vologesias, ville mentionnée comme emporion des caravanes dans les inscriptions de Palmyre.

appartenait cette cohorte, quelle qu'elle fût. Je suis bien tenté de la chercher dans cette partie mutilée de la l. 2 d'où M. Puchstein ou M. Sobernheim a cru pouvoir dégager le mot peu vraisemblable de SVPRAVIVVS. Je me demande si l'on ne pourrait pas lire soit *leg. XVI Flaviæ firmæ*, soit *leg. VIII Augustæ*..., avec les mots plus ou moins abrégés. Je restituerais ensuite volontiers : [*qui tendun*]*t* ou [*qui agun*]*t Hierapoli*, expression marquant le lieu de cantonnement des soldats de la cohorte.

M. Sobernheim lit ainsi le palmyrénien :

צלם קלסתקס קטריונא די מן לגיונא די ארבעתא די עבד.... לה.....

et comprend :

Statue des Qlstqus Centurio von der Legion der Vierheit welche gemacht hat...

Le nom propre est évidemment romain, mais,sous cette forme il ne répond à rien de plausible. Ne pourrait-on pas lire, en faisant état du quatrième signe que M. Sobernheim néglige et qui a toutes les allures d'un grand *tet* :

ט קל פלקס = *T. Cl. Felix?* Le palmyrénien reproduirait exactement, pour le prénom et le gentilice, les abréviations usuelles de l'épigraphie latine. Le fait n'est pas sans exemple, témoin l'inscription bilingue Oxon. III[a], où nous avons יול אור = Ἰού-λ(ιος) Αὐρ(ήλιος). Ici, bien entendu, ט = T représenterait le prénom non pas de *T*(*itus*), mais de *Ti*(*berius*), si souvent associé au gentilice *Claudius*; cette abréviation abusive se rencontre fréquemment dans l'épigraphie gréco-romaine de Syrie. Le personnage honoré serait donc un Romain pur sang, portant les *tria nomina*, et ce sont ces noms qu'il conviendrait de restituer au début de la l. 1, entièrement détruite, de la partie latine. Serait-ce le Ti. Cl. Felix, coh. III, de la bilingue de Rome, Beer-Levy, n° 17?

Après le nom du personnage, qui sait si l'on ne pourrait pas lire קט = ק(נ)ט autre abréviation à la mode romaine = CENT. = *centurio*, suivi de די חילא « appartenant à la troupe »? חיל serait alors l'équivalent de « cohorte », et on s'expliquerait mieux ainsi l'expression די מן qui vient ensuite et se rapporterait non au

centurion, mais à la cohorte : « centurion de la cohorte qui fait partie de la légion, etc. ».

Cette légion est dite לגיונא די ארבעתא. M. Sobernheim traduit « Legion der Vierheit » et suppose qu'il s'agit de la IV[e] légion (Scythica), qui tenait en effet garnison en Syrie. Il reconnaît cependant combien cette expression ainsi conçue est contraire aux règles de la grammaire araméenne. Je trouve, pour ma part, qu'elle rappelle d'une façon frappante l'inscription Vogüé n° 22 où il est question de « la légion de Bostra » לגיונא די בצרא — il s'agit ici de la III[e] Cyrénaïque. On voit par là que les Palmyréniens, au lieu de donner aux légions les noms officiels qu'elles portaient dans l'organisation de l'armée romaine, préféraient les désigner topographiquement par le lieu où elles tenaient garnison et avaient leur dépôt. Strictement, cela nous inviterait à chercher dans ארבעתא non pas un nom de nombre (très irrégulier, soit dit entre parenthèses), mais un nom de lieu; peut-être l'équivalent de quelque nom grec commençant par Τετρα...? Faudrait-il comprendre « la légion de Tetrapolis » c'est-à-dire de la Séleucis constituée par les quatre villes Séleucis, Antioche, Apamée et Laodicée? Resterait à savoir si cette dénomination de la province avait pu se conserver jusqu'à cette époque dans l'usage syrien.

N° 24. — Corriger la coquille Μαλί[κου] pour Μαλί[χου]. Le nom propre nouveau אעבי = 'Ααβεῖ (génit.) est peut-être à rapprocher du nabatéen עביו.

N° 25. — צלם עזיזו « statue de Azizi ». Peut-être une variation casuelle de עזיזו, au génitif. Sur ces indices de flexion possible dans des conditions similaires, cf. mon *Rec. d'arch. orient.*, II, 385, et III, 173.

N° 29. — *Bilingue*. A la fin de la ligne 1, on remarquera les signes purement explétifs ◇X. Le X s'est déjà rencontré également à la fin des lignes, dans deux inscriptions : Vogüé, n° 76 et Kokowzoff, *Public. de l'Inst. arch. russe de Constantinople,* t. VIII p. 302-329, n° 3. C'est bien à tort que ces savants ont voulu y reconnaître un symbole chrétien, le monogramme du Christ. —

A la fin de la l. 4, la transcription אלהת omet un dernier caractère, qui ressemble à un ש(?). Je doute qu'il faille, comme le croit M. Sobernheim sur l'avis de M. Lidzbarski, comprendre אל = « famille »; le nom de cette famille réduit à une ou deux lettres serait trop court, et, d'autre part, il est difficile d'admettre que nous n'en aurions là que le commencement, avec la fin rejetée au commencement, aujourd'hui détruit, de la l. 5 : le lapicide, en effet, évite visiblement de couper des mots d'une ligne à l'autre; ce parti pris s'affirme justement par l'emploi que j'ai signalé de deux signes explétifs à la fin de la l. 1. De plus, il ne serait pas impossible qu'il y eût une lettre effacée entre לה et אל. — [L. 5.] Je ne partage pas les scrupules de M. Sobernheim concernant l'expression קם ובנא. Les verbes hébreu קם et arabe قام s'emploient très bien dans ces conditions; un exemple topique nous est fourni entres autres par Josué, vi, 26 : יקום ובנה, au sens de « se mettre à bâtir » — [L. 78.] Je propose de lire : [צ]למא דנה ועמודא [1] [דנה בירח.... שנת] etc. « [ils ont fait] cette statue et cette colonne [2] au mois de ..... de l'an, etc. ».

N° 31. — Grecque. Fragment daté d'avril 163 J.-C. Je doute que ce soit une dédicace à Zeus Hypsistos. Je croirais plutôt que c'était nn décret ou arrêté exemptant de tous droits d'entrée les fruits et autres produits apportés du dehors le jour de la grande fête annuelle et destinés aux offrandes religieuses.

J'inclinerais à restituer, l. 3 :

...... [ε(ἰ)ς τ[ὴ]ν (θ)[υσία]ν κατ' ἔτος τ[ῇ ἀ]γαθῇ ἡμέρᾳ, διαπ(α)ντὸς εἶ[ναι ἀτελ.....]

... pour le sacrifice annuel au jour saint, qu'ils soient entièrement exempts..

Je rapprocherai l'inscription de Palmyre Wadd. n° 2588 : θυσίαν κατ' ἔτος.

N° 34. — *Bilingue.* Une première dédicace grecque et palmyrénienne, datée d'octobre 132 J.-C., suivie d'une seconde dédi-

1. Et non עמודיא au pluriel. La gravure ne montre pas trace du *yod*.
2. La colonne servant de support à la statue.

cace seulement palmyrénienne — L. 2, il vaudrait mieux, pour la syntaxe comme pour la longueur de la lacune, supprimer dant la restitution l'article τοῦ introduit entre Ζαϐδίϐωλος et le premier patronymique Ἰαριϐωλέους. — [L. 1.] Peut-être, au lieu de la lecture, matériellement douteuse et bien difficile à expliquer normalement :

[עלתא] | דין | קרב | לבריך | שמה

pourrait-on lire, en s'appuyant sur ce que montre la gravure même :

[עבדי¹] | (מ)ן קד(ם) בריך שמה

a fait (*ou* offert) devant celui dont le nom est béni, etc.

La formule, nouvelle, je crois, en palmyrénien, est fréquente dans les proscynèmes en nabatéen et en araméen plus ancien.

Deuxième dédicace. L. 3, au lieu de ...רתא, plutôt ...ותא, fin de quelque substantif féminin abstrait, à l'état emphatique ; à restituer peut-être [רבנ]ותא? Cf n°s 7 et 43. — L. 4, le dernier signe n'est peut-être pas la lettre *yod*, mais un signe de ponctuation.

N° 35. — L. 3, ראומא « des Erhabenen » est peut-être bien un nom propre faisant fonction de patronymique ; cf. Ῥόμεος, Wadd. n° 2546 *a*?

N° 36. — L. 1. Le nom de la dédicante devait être court, vu l'exiguïté de la lacune finale dans laquelle il faut, de plus, loger les trois lettres du mot ברת « fille de ». Un nom tel que עלא, ou עתי, répondrait assez bien à ces conditions.

N° 39. — [L. 1.]

......קלים הגמונא עבד וכמרי עגלבול

.... Qaleis, Hegemon, Diener und Priester des ʿAglibôl.

Il s'agirait, selon M. Sobernheim, d'un personnage de race palmyrénienne qui aurait la triple qualité de *hegemôn*, de serviteur et de prêtre du dieu ʿAglibôl. Je crois qu'il faut couper עבדו כמרי et comprendre tout autrement :

... [à] l'hégémôn ... *qlis*, ont fait les prêtres de ʿAglibôl.

1. Ou די עבד, ou tout autre verbe définissant l'offrande ou le proscynème.

Il s'agit d'une dédicace, peut-être de statue honorifique, faite par le collège des prêtres de 'Aglibôl, collège comparable à celui des prêtres de Bel dont j'ai démontré plus haut l'existence, au nº 7. La dédicace serait analogue à celle du nº 3 de Vogüé (*Journal asiatique*, 1883, extrait nº 5, où je propose de restituer à la l. 2 : [די] עבדו לה כ[מרי בל] [(ou עגלבול)] « que lui ont faite les prêtres de Bel (*ou* de Aglibôl)[1] ».

Le prétendu nom propre קלים n'a rien à voir avec le nom palmyrénien אקליש (transcrit Αχαλεις) qu'invoque M. Sobernheim. Je le considère comme la fin d'un nom mutilé en romain ou gréco-romain, terminé en κλιος, *clius*, tel que *Heraclius* ou autre[2]. Cela n'a rien que de naturel, puisqu'il s'agit d'un ἡγεμών, c'est-à-dire d'un commandant de légion[3], sinon du gouverneur militaire de la province elle-même, en l'espèce la Syrie. Publicius Marcellus, qui était légal de Syrie vers 134, conviendrait bien pour la date de notre inscription; mais son nom ne répond pas assez exactement au nom mutilé. D'ailleurs je ne sais si, à cette époque, le titre de ἡγεμών était déjà employé au sens de « légat de province ». Il est peut-être plus prudent de s'en tenir au sens étroit de « commandant de légion » et de chercher dans cette direction le nom à retrouver[4].

[L. 2.] באפמלטות « sous l'épimélétie de Yarhibôlê ». J'ai salué avec un véritable plaisir l'apparition de ce mot, ici incontestable, car il vient confirmer d'une façon inespérée mon explication de Vogüé nº 95. C'est sans doute par inadvertance que M. Sobernheim a l'air d'attribuer la paternité de cette explication à M. Lidz-

1. Ou de tout autre dieu du panthéon palmyrénien.

2. Il peut y avoir aussi, dans la forme originale, une voyelle intervenant entre ק et ל = κ et λ c et *l*. Le nom serait alors du type *Caelius*, *Caecilius*, *Acilius*, *Lucilius*, etc. De même la désinence pouvait être en αιος, *aeus*, ce qui élargit encore le champ des conjectures.

3. Vogüé, nº 15 : קרספינוס היגמונא = Ρουτιλλίου Κρισπείνου τοῦ ἡγησαμένου; Wadd., nº 2598. — Tarif II, B, l. 15 : מרינס היגמונא « Marinus l'hégémôn; *ibid.*, l. 24 : קי...היעמונא....

4. Il est à présumer, d'après les textes que je cite dans la note ci-dessus, que ce nom devait se réduire au *cognomen* du personnage.

barski qui n'a fait que la reproduire (*Ephemeris*, I, p. 210)[1]. Mon rôle (*Rev. d'arch. or.*, II, p. 1-3) ne s'est pas borné simplement, en effet, à reconnaître à la préposition ב le sens de « während »; mais j'avais réussi à déchiffrer et à identifier exactement le mot énigmatique qui avait jusque-là défié tous les efforts, en en rectifiant d'abord la lecture et en établissant ensuite qu'il fallait y voir une transcription du grec ἐπιμελητεία « charge d'épimélète », avec l'adjonction normale de la désinence araméenne ות, caractéristique des substantifs abstraits. Et encore, ici, la difficulté n'était pas peu aggravée par une erreur du lapicide qui, ainsi que je l'ai montré, avait écrit אפמלוטן pour אפמלטין, pluriel ou duel de אפמלטות. — [L. 4.] נצריחבי, répété deux fois, est-il réellement un seul nom propre composé? Je préférerais, étant donné surtout que nous avons affaire à une longue énumération généalogique, y voir deux noms distincts, נצרי et חבי, juxtaposés au génitif virtuel, celui du fils et celui du père. Ce pourraient être des formes abrégées respectivement des noms נצרלת et חביבו ou הביבי. Pour le premier, cf. la bilingue (Lidzbarski, *N. S. Handb.*, p. 480) où Νασράλλαθε (vocatif) correspond à נצרא, forme abrégée similaire de notre נצרי, lequel serait à נצרא comme חבי est à חבא.

N° 41. — Dédicace d'une statue de femme. — [L. 1.] Au lieu de ...עתאם « 'Atham.. [Tochter des] », ne pourrait-on pas lire עתא (ב)[רת] « 'Até fille de ... »? Cf. le nom de femme fréquent עתי, dont עתא pourrait être une variante assez naturelle.— [L. 3.] Le dernier caractère donné comme ו est bien indistinct. Ne serait-ce pas plutôt un débris de א? Nous obtiendrions ainsi le nom d'homme עגלבולא *'Aglibôlé*, régulièrement formé du nom de dieu

1. M. Lidzbarski ne s'y est rallié, du reste, que sur le tard, car dans son *Handbuch* (p. 153 n. 7, cf. p. 223) il l'avait écartée sans discussion, en s'en tenant à l'ancienne lecture erronée : אפמלוטן. C'est seulement après que M. Isidore Lévy (*Rev. archéol.*, 1899, I, p. 126) se fut avisé de faire un sort à ma conjecture, jusque-là dédaignée, en le faisant sienne, sans y introduire d'ailleurs aucun argument ou élément nouveau (si ce n'est une explication tout à fait malheureuse du groupe initial לגדא) que M. Lidzbarski a cru devoir la prendre en considération.

עגלבול, comme le nom d'homme ירחבולא *Yarhibôlé* l'est du nom de dieu ירחבול *Yarhibôl.*

N° 43. — Dédicace bilingue grecque et palmyrénienne, datée d'avril 203 J.-C., en l'honneur de Septime-Sévère, de ses deux fils Caracalla et Geta, Césars Augustes, et de sa femme Julia Domna.

Grec. [L. 4.] La restitution, dans la généalogie, de τοῦ Ἄγγα Ἰ[ά]δους me paraît être des plus douteuses, surtout ce qui concerne le nom du grand-père, qui pourrait être restitué tout autrement.

Palmyrénien, fin de la l. 1. Peut-être : [אלן] ([ou אקים) עבד] צלמיא[« a fait ces statues à ses frais »?

Au début, la lecture ברבנות מרזחות « sous le symposiarchat de Chalmé, fils de Malikou » semble être assurée malgré les hésitations de M. Sobernheim qui, du reste, tout compte fait, lui accorde avec raison la préférence. Elle est, d'ailleurs expressément confirmée par la partie grecque qui nous présente l'auteur de la dédicace comme étant ἀρχιερεὺς καὶ συ[μποσί]αρχος « grand-prêtre et symposiarque ». C'est la confirmation éclatante d'une conjecture que j'avais émise autrefois[1] en établissant l'existence, dans une inscription palmyrénienne où il avait été tout à fait méconnu, d'un mot מרזח devant désigner un συμπόσιον ou θίασος, c'est-à-dire une confrérie religieuse à l'instar de celles des Grecs. Je me permets d'insister sur ce point, parce que là encore, à la façon dont M. Sobernheim présente les choses, on pourrait croire que cette découverte, qui m'appartient en entier, serait due à M. Littmann et à M. Lidzbarski, tandis que ces savants n'ont fait qu'adopter mes conclusions. J'avais même alors prédit formellement[2], en

1. Voir mon *Rec. d'arch. or.*, IV, p. 374-381, I, 68 : *Un thiase palmyrénien.* Sur les thiases et *symposia* orientaux, cf. mes démonstrations, *ibid.*, p. 339 et suiv.; p. 343-345; t. III, p. 28-30; t. II, p. 290, n. 2. L'interprétation que j'ai proposée du mot énigmatique מרזח nous a donné la clef d'une série de passages, jusqu'alors incompris, de diverses inscriptions phéniciennes, puniques et néo-puniques. Là encore, on pourrait croire, d'après la référence de M. Sobernheim, que c'est à M. Cooke et non à moi qu'appartient cette découverte.

2. *Rec. d'Arch. or.*, IV, p. 381.

rectifiant[1] ainsi un passage de Waddington n° 2606 *a* : συμποσίαρχον τῶν τοῦ θεοῦ Διὸς Βήλου ἱερέων, qu'un jour apparaîtrait à Palmyre l'équivalent de συμποσίαρχος sous la forme רב מרזחא « chef du Marzih ». L'inscription de M. Sobernheim vient donc, comme on le voit, me donne raison sur toute la ligue. Il n'était pas sans intérêt de le constater, puisque, tout amour-propre d'auteur à part, c'est une preuve qu'en général nos méthodes inductives, taxées parfois de témérité, ne sont pas déjà si mauvaises. On remarquera, au point de vue grammatical, la façon curieuse dont est rendu le titre de la charge, avec les deux formes d'abstrait en ות, tirées normalement de (ן)רב et de מרזח. L'expression est identique à celle que je pense avoir réussi à dégager plus haut, au n° 7 de M. Sobernheim : ברבנות מרזחותה « dans son symposiarchat ». Il se peut qu'ici, du moins, elle vise à la fois la double qualité du dédicant, qui était (כמריא) רב (ἀρχιερεύς), en même temps que (רב) מרזחא (συμποσίαρχος).

Il est bien fâcheux que le numéro suivant (44) soit aussi mutilé ; il ne reste plus que le fragment d'une ligne grecque où il est question de deux *symposia*, ou *marzih*, successifs :

....[συμπ]όσιον καὶ τ(ὸ) πρὸ αὐτῆς ἕτερον συμπόσιον

Notre dédicant répondait au nom de Chalmé, fils de Malikou. Or, un peu plus loin, n° 48, M. Sobernheim publie une petite tessère palmyrénienne, où je relève le nom identique de שלמא מלכו. Je ne serais pas étonné que les deux personnages homonymes ne fissent qu'un, et que le buste figuré sur la tessère fût le portrait de notre grand-prêtre et symposiarque, représenté de face, entre les deux palmes symboles peut-être de sa double charge. Depuis longtemps, en effet, j'incline à croire que parmi ces nombreuses tessères palmyréniennes parvenues jusqu'à nous, certaines séries se rapportent aux associations religieuses et aux

1. *Études d'arch. or.*, II, p. 106. M. Sobernheim, qui cite ce texte ainsi rectifié, aurait pu rappeler à qui était due la rectification, puisqu'il prend la peine de citer M. Mordtmann pour repousser, du reste à juste titre, la lecture que celui-ci avait proposé de substituer à la leçon de Waddington.

divers collèges sacerdotaux de Palmyre. Ce seraient des sortes de jetons, soit à titre individuel comme celle-ci, soit à titre collectif, comme les deux tessères dont j'ai parlé plus haut (p. 12) et où j'ai proposé de lire כמרי בל « les prêtres de Bel[1] ».

N° 45. — Épitaphe bilingue = Wadd. 2622, Vogüé 71. Relevée à nouveau, avec quelques petites variantes. A la fin, Waddington avait copié et restitué ΚΑ[τὰ τὸ γεγραμμένον]; M. de Vogüé : κ[ατὰ τὸ πρόσταγμα] La nouvelle copie porte ΚΑC..... Cette leçon me paraît exclure les restitutions jusqu'ici proposées. Je restituerais plutôt, sur la base paléographique ΚΑC = ΚΑ(Θ) : κα(θ)' [ὃ ἔγραψα (ou ἐγράφθη)][2], ce qui répondrait beaucoup mieux à la contrepartie palmyrénienne : כדי|כתבת « selon ce que j'ai écrit » ou « selon qu'a été écrite ».

N° 46. — Épitaphe bilingue. C'est le n° 2617 de Waddington, beaucoup plus complet pour le grec. La partie palmyrénienne est entièrement inédite. La transcription qu'en donne M. Sobernheim, faite un peu trop rapidement, doit être corrigée sur quelques points — בת עלמא, et non בית (ταφὴν αἰώνιον). — Entre אסטוא (transcription intéressante et nouvelle de στοά) et קדמוהי, rétablir די, qui a été sauté : « et le portique qui est devant elle ». — Au lieu de לה ולבנוהי « für sich und seine Söhne und seine Enkel », lire : להון ולבניהון et traduire en conséquence : « für sie und ihre Söhne und ihre Enkel ». Cette lecture, réelle sur la pierre, est d'ailleurs exigée par le contexte, le sépulcre ayant été construit par deux frères.

N° 47. — Épitaphe trilingue — la première du genre trouvée à Palmyre latine, grecque et palmyrénienne. Malheureusement, le texte palmyrénien est tout à fait illisible.

N° 49. — « Dreimal » est apparemment une inadvertance pour « viermal ».

1. Sur la tessère Vogüé n° 148, je serais assez tenté de lire : רב ou בני מרזחא « le symposiarque » ou « les membres du symposion ».

2. Ou κα(θ)[ώς], κα(θ)[άπερ etc.

II

Deux ans avant la visite de M. Puchstein à Palmyre, une grande expédition archéologique américaine y avait recueilli quelques nouveaux textes qui viennent d'être publiés par M. Littmann[1]. La récolte y a été plus maigre, l'expédition n'ayant fait sur ce point qu'une très courte halte (deux jours, 4 et 5 mai 1900). Les inscriptions n'ont pu être photographiées, ni estampées; elles ont été seulement copiées, avec beaucoup de soin du reste, par M. Littmann dont la main et l'œil sont également exercés. Quelques-unes d'entre elles sont déjà plus ou moins connues, mais les nouvelles copies apportent plus d'un utile contrôle. Les n°s 5 et 6, dont la découverte appartient en propre à l'expédition américaine, offrent un intérêt exceptionnel.

— **N° 1.** C'est le n° 10 de la série de M. Sobernheim examinée plus haut. La copie de M. Littmann confirme les corrections דנה au lieu de דנא (l. 1) et בנוהי au lieu de בניהי (l. 3). Incidemment, M. Littmann fait remarquer avec raison que, dans le mémoire de M. Euting, *Epigraph. Miscellen*, II, p. 6, l. 10, c'est par erreur que le nom de la tribu des בני כמרא est écrit כומרא. A propos du n. pr. m. כמר (Mordtmann n° 13) que cite M. Littmann, on pourrait, pour le sens étymologique rapprocher le nom gréco-romain assez répandu (en Syrie même) *Sacerdos*, Σαχέρδως ; et, pour la forme, le génitif Χόμρου (Waddington, n° 2389) qui est peut-être bien la transcription de כמר[2].

1. *Part IV of the publications of an American archæological expedition to Syria* 1899-1900. — *Semitic inscriptions*, by E. Littmann, pp. 57-84.

2. Ce pourrait être aussi la transcription du nom congénère כמרא qui apparaît comme n. pr. d'homme isolé dans le n° 5 de M. Littmann ; dans ce cas, on serait amené à induire un nominatif Χόμρης et non Χόμρος. Il ne faut pas perdre de vue, toutefois, que, dans l'inscription précitée de Mordtmann, le nom est susceptible matériellement de la lecture כמד ; il correspondrait alors à Χάμεδος (Waddington, n° 1980).

— N° 2. C'est le n° 11, de la série Sobernheim[1] avec plusieurs variantes : דנה, au lieu de דנא; ...פציא, suggérant la restitution du nom d'homme [פציא[ל] (l. 1) ; בני ז(ב)...., leçon sur laquelle je me suis déjà appuyé tout à l'heure pour restituer le nom de tribu בני ז[בדבול] (l. 2)[2] ; גבל, préférable à tous égards à גבי (l. 3). En revanche, la lecture de M. Littmann : מן [כיסהן בדיל די (ll. 3 et 4) est moins satisfaisante que celle de M. Sobernheim : מן די שפר להון. Il restitue la date l'an 382, ce qui implique qu'il a dû lire dans la partie grecque, non donnée par lui, BΠT, au lieu de BΞT, (362), lecture admise par M. Sobernheim avec M. Puchstein.

M. Littmann insiste avec raison sur l'expression בת אלהיהן (l. 4). « Le temple de leurs dieux ». Il induit de ce pluriel que le grand temple, où l'inscription a été trouvée *in situ* n'était pas exclusivement consacré au dieu Bel; on pourrait peut-être ajouter que le sanctuaire était un véritable *Panthéon* (בת אלהיא).

— N. 3. C'est l'inscription bilingue publiée par M. de Vogüé dans le *Journal Asiatique* (1883, I, pp. 242-244, n° 2) d'après un estampage du prince Abamelek et déjà rectifiée par moi sur quelques points[3]. M. Littmann l'a copiée à nouveau. Tout en faisant état de mes rectifications, sa lecture et sa restitution diffèrent sur plusieurs points de celles de M. de Vogüé. Ces divergences s'expliquent par les graves mutilations qu'a subies l'inscription.

On peut encore imaginer d'autres combinaisons qui s'écartent à la fois de celles de M. de Vogüé et de M. Littmann. Les deux textes superposés sont détruits dans leur partie gauche, de telle sorte que le commencement des lignes grecques a dû perdre sensiblement autant que la fin des lignes palmyréniennes. Il faut

1. M. Littmann malheureusement ne donne pas le texte grec correspondant, celui-ci étant réservé à la *Part III*, n° 352, confiée à M. Prentice et non parue encore.

2. M. Littmann incline à restituer בני כמרא; mais sa propre copie n'est guère favorable à cette restitution.

3. *Études d'Arch. Orient.*, II, n° 106 ; *Rec. d'Arch. Orient.*, IV, 378, 379, notes.

donc, dans les essais de restitution tabler sur des lacunes proportionnelles de part et d'autre. Une première ligne, entièrement disparue, devait contenir la date, à libeller à peu près ainsi, d'après les indications du palmyrénien : [Ἔτους αχτ'[1] μηνὸς Λῴου]. Le début de la dédicace était peut-être : [οἱ ὁμόσπονδ]οι Παλ[μυρηνοὶ καὶ Ἕλληνε]ς. Au lieu de ὁμόσπονδοι on pourrait supposer quelque autre mot analogue, tel que σύμμαχοι, σύνοικοι, ὁμόσκηνοι, σύσκηνοι, etc. A la fin, ou pourrait peut-être restituer ἐπει[δὴ κατεσκο]ύδασεν εἰς τὴν [κόσμησιν ?] τοῦ ναοῦ Βήλου.

J'évalue de 28 ou 30 lettres la justification des lignes du palmyrénien.

— L. 1. En se basant sur ce taux, il est permis de supposer que, dans la date, le nombre des unités n'était pas 1, mais un nombre plus considérable, pouvant comporter une série de signes suffisante pour obtenir la justification normale de la ligne qui, abstraction faite des 6 chiffres conservés, et si l'on admet le texte dont la restitution s'impose, ne compte que 18 lettres.

— L. 3. A la fin, on pourrait peut-être restituer, en s'inspirant du n° 2 (= Sobernheim, n° 11) : [די] אקימו̇ לה גבל תדמריא.

— L. 4. סלוכיא. M. Littmann repousse avec raison l'idée de M. de Vogüé qui pensait trouver là une transcription du nom de la ville de Σελεύκεια. Mais sa propre conjecture, פלוכיא = παροικία, ne vaut guère mieux, et, quoi qu'il en dise, elle prête le flanc à la même objection en ce qui concerne le κ = כ. Celle de M. Lidzbarski, συλλοχία[2], me sourirait davantage ; si la lecture matérielle était assurée, la transcription serait irréprochable. Ce qui peut faire difficulté c'est le sens militaire apparent du mot : « groupement par cohortes ». Mais peut-être ce mot s'employait-

1. Il y a doute sur le chiffre α' des unités, comme je le ferai voir tout à l'heure.

2. M. Lidzbarski soupçonne aussi que le groupe initial, lu פל, pourrait bien indiquer quelque mot grec commençant par παρ ou προ, et c'est sur cette seconde hypothèse que M. Littmann a appuyé la sienne. Mais je ne crois pas que l'exemple invoqué (*Tarif*, I, l. 1) soit probant ; si dans פלהדרותא = προεδρία le premier ρ a été transformé en *l*, c'est par suite d'un phénomène de dissimilation dû à la présence du second ρ ; cette condition n'est pas remplie par le mot פלוכיא, ni par son prétendu correspondant παροικία.

Dans le palmyrénien, rien ne prouve qu'à la fin de la l. 1, le patronymique restitué fût מלכו ; ce pouvait être tout autre nom commençant par מ, par exemple מקימו, מלא etc. La généalogie pouvait se prolonger jusqu'au second degré, voire au delà. Puis, devait venir la définition des titres et qualités du personnage. Tout cela implique une longueur de lignes beaucoup plus considérable que celle admise par M. de Vogüé, et cette conclusion paraît confirmée par l'étendue qu'il nous a fallu attribuer à la dernière ligne grecque, du côté gauche.

— L. 2. Après le כ, dernière lettre figurant dans la transcription de M. de Vogüé, je distingue encore nettement, sur le fac-similé, l'amorce d'un מ. J'ai déjà proposé (cf. *supra*, p. 20) de restituer : כ(מ)[רי] « les prêtres de » suivi d'un nom de dieu, Bel, 'Aglibol ou autre.

J'inclinerais, en conséquence, à disposer ainsi l'ensemble des deux textes avec les compléments que j'ai essayé d'y introduire :

[Οἱ ἱερεῖς ....[1] .... Μάλιχον ....[2] .... τοῦ ...[3] ....]
[........................... καὶ πο](λείτ)ην ταῖν (δυ)αῖ(ν) (*sic*)
[πόλεων .... τειμῆς χάριν. Μηνὶ] ....ιῳ τοῦ ζμυʹ ἔτους.
צלם מלכו בר מ . . . .]
[די] עבדו לה כ(מ)[רי (n. de divinité) .... בדיל]
[די שפר ל]הון ו.............. בירח ..... שנת 447]

Grecs. Les prêtres de (*n. de la divinité*) (ont honoré d'une statue) Malichos fils de M . . . fils de. . . . . et citoyen des deux villes (de Palmyre et Rome?). Au mois de. . . .]ios de l'an 447.

Palmyr. Statue de Malikou fils de M. [. . . . . , fils de . . . . . , fils de . . . . . que] lui ont faite les pr[êtres de . . . . . parce qu'il leur a rendu service et a . . . . . Au mois de . . . . . de l'an 447].

C'est par inadvertance que M. de Vogüé a traduit la date par « 437 des Séleucides = 116 J.-C. ». Il faut lire 447 = 135 J.-C. Notre dédicace est donc, à une année près, contemporaine du décret édictant le grand Tarif. Rien ne prouve qu'il faille resti-

1. Ici, un nom de divinité au génitif.
2. Patronymique au génitif.
3. Nom du grand-père.

tuer, comme on l'a fait, le nom du mois en Δαισίῳ « juin », la désinence conservée pouvant appartenir à huit des noms du mois du calendrier gréco-macédonien usité à Palmyre.

— Nos 5 et 6. Ces deux inscriptions extrêmement importantes avaient déjà été publiées par M. Littmann dans le *Journal Asiatique*, 1902, II, 374-381. Je n'ai pas à y revenir, l'auteur ayant adopté, sur presque tous les points les plus essentiels, les amendement que j'avais entre temps introduits[1] dans son interprétation. Je me bornerai à faire remarquer que, malgré ce qu'en dit M. Littmann, il ne semble pas, d'après sa copie même, qu'il y ait au commencement de la l. 10 de l'inscription n° 6, la place suffisante pour restituer le pronom relatif די; l'expression devait être כל מדיע et non כל די מדיע; et cela n'en vaut que mieux pour la grammaire, car avec le pronom on attendrait plutôt כל די ידיע.

Au commencement de la l. 11, je persiste à croire qu'il faut restituer [ה](א)אלן « ceux-là ». A mon estime, la lacune ne comporte pas plus d'une lettre et demie, ce qui exclut la restitution [נשא] proposée par M. Littmann et, à plus forte raison, celles proposées par M. Lidzbarski et par M. Fraenkel : [אנשא] ou [גבריא]. Pour vérifier matériellement la chose, il suffit de calquer le groupe הא, par exemple au milieu de la ligne 9 (dans le mot אלהא), et de le reporter à la place en litige, en se repérant sur le א : la coïncidence est parfaite, le ה incriminé tombe dans l'aplomb des lettres initiales des lignes situées au-dessus.

L. 5. Je me demande encore si מעיתי pour מעיתו (au génitif) n'est pas à mettre au compte de ces flexions casuelles que je soupçonne avoir existé virtuellement dans le nabatéen où elles sont masquées par l'invariabilité orthographique, tandis qu'elles peuvent se manifester parfois dans les transcriptions *phonétiques* du palmyrénien.

— N° 7. Épitaphe déjà connue (= *Répert. d'épigr. sém.*, n° 369). La copie de M. Littmann confirme, à la l. 2, la leçon אתעקב pour

1. *Journal Asiat.*, 1901, II, 521-528. — *Rec. d'Arch. Or.*, IV, 374-381 ; V, p. 179.

עתעקב, leçon qui avait été tenue pour suspecte : elle surprend d'autant plus qu'à la l. 4, le même nom propre réapparaît cette fois sous la forme correcte. Cette variation dans le même texte tendrait à faire croire à une faute pure et simple de lapicide plutôt qu'à un fait orthographique susceptible d'une explication rationnelle telle que celle suggérée, ingénieusement du reste, par M. Littmann.

— **N° 8.** Nouvelle copie de la dédicace aux dieux Arsou et ʿAzîzou (= *Rép. d'ép. sém.*, n°ˢ 30, 131, 286).

Pour l'interprétation du titre אפכלא, que M. Lidzbarski avait reconnu de prime abord et qui doit représenter, ainsi que je l'ai suggéré, quelque chose comme le néocore des Grecs, il faut peut-être tenir compte du fait qu'il apparaît, m'assure M. Chabot, dans quelques inscriptions nabatéennes du Sinaï sous la forme intervertie אכפלא. Cette dernière forme fait songer à la racine كفل ; cf : وكان هارون كافل الهيكل, « et Aaron était gardien du sanctuaire » (Masʿoûdi, *Prairies d'Or*, I, 94) ; cf. aussi اكتفل, « avoir soin », VIIIᵉ forme isolée qui est peut-être bien une métathèse de افتكل.

La date semble bien être écrite matériellement *l'an 25*, sans plus, et il est difficile de prêter aux deux chiffres, comme le veut M. Littmann, la valeur de $5 \times 100 = 500$, des Séleucides = 188 J.-C. Ce mode de comput insolite n'est plus un fait isolé depuis que le P. Lagrange[1] en a trouvé un second exemple dans une nouvelle petite épigraphe funéraire, où on lit clairement : « Au mois de Tichri de l'an 27 ». Celui-ci suppose que, dans les deux cas, il doit s'agir d'une nouvelle ère instituée à Palmyre après la chute de cette ville et la capture de Zénobie par Aurélien (273 J.-C.). Quoi qu'il en soit, il semble bien que, de par leur paléographie même, ces deux inscriptions appartiennent à une période assez avancée de l'existence de Palmyre ; c'est ce que montre leur écriture, rapprochée avec raison par le P. Lagrange de celle du n° 116 Vogüé qui est daté, comme d'habitude, de l'ère des

1. *Rev. Bibl.*, 1905, p. 267.

Séleucides, an 583 = 272 J.-C. J'ai peine à admettre, toutefois, que la vie politique de Palmyre ait continué après la catastrophe de 273 et que cet évènement, qui la raya définitivement de l'histoire, ait servi de point de départ à l'institution d'une ère nouvelle et locale. On peut se demander si par hasard, dans les deux inscriptions en cause, on n'aurait pas tout simplement omis le chiffre du centésime, comme nous le faisons souvent nous-mêmes pour le millésime : « en 48 » pour « en 1848 ». En l'espèce, vu les indications paléographiques, le centésime sous-entendu serait vraisemblablement 500, l'ère employée étant toujours celle des Séleucides. Cela nous donnerait respectivement les dates : [5]25 = 213 J.-C. et [5]27 = 215 J.-C. Que si, malgré tout, il était jamais démontré qu'il s'agit réellement ici d'une ère particulière autre que celle des Séleucides, j'aimerais mieux alors en chercher l'« époque » avant qu'après la chute de Palmyre, en la fixant vers le moment où Odeinat I commençait à fonder la fortune politique de sa famille, soit aux environs de l'an 246. On pourrait même y voir un des actes par lesquels Palmyre affirmait cette indépendance qui devait amener à bref délai sa perte. Mais encore resterait-il à expliquer comment cette ère particulière — même instituée après coup — pouvait être employée concurremment avec l'ère des Séleucides. Il semble qu'une fois admise, elle aurait dû faire évincer celle-ci. Or ce n'est pas le cas, comme le montre l'existence, entre 246-274 J.-C., d'inscriptions datées normalement de l'ère des Séleucides. Cette considération m'engage à m'en tenir, jusqu'à nouvel ordre, à la première hypothèse, celle d'une notation abrégé de l'ère des Séleucides.

M. Littmann donne quelques détails intéressants sur le curieux bas-relief qui accompagne cette inscription et qui malheureusement n'est connu que par une photographie tout à fait insuffisante de M. Sobernheim. De sa description il résulte qu'il contient sept personnages distribués en deux groupes : 1° à gauche, un jeune enfant nu, assis sur un trône et portant sa main à sa bou-

che[1]; trois femmes, dont une porte sa main à sa tête ; 2° à droite, un homme à pied, et deux autres montés, le premier sur un chameau, le second sur un cheval ou sur une mule. M. Littmann incline à voir dans l'enfant le dieu ʿAzîzou mentionné par l'inscription, et dans les trois personnages du second groupe l'auteur de la dédicace et ses frères. Sans vouloir forcer les choses, je ne puis m'empêcher de remarquer que cette scène ainsi décrite présente de singulières analogies avec celle de l'adoration des Mages. Qui sait si ce ne sont pas des images de ce genre qui ont pu exercer une influence, non seulement iconographique mais *iconologique*, sur la formation de la légende relative à Jésus, qui était lui aussi, comme Azîzos, le *deus bonus puer phosphorus* du christianisme ?

— **N° 9.** Bilingue Wadd. n° 2606 *a*. M. Littmann a réussi à déchiffrer quelques mots du texte palmyrénien presque entièrement détruit, dont Waddington s'était borné à signaler l'existence : קרטסטס et דוקנרא, transcription de κράτιστος et δουκηνάριος.

— **N° 10.** Bilingue Wadd. n° 2608. M. Littmann a relevé quelques lettres du texte palmyrénien et il en propose sur cette base étroite, mais suffisamment solide, une restauration intégrale qui est en général assez plausible. Peut-être cependant n'a-t-il pas tenu suffisamment compte de la justification des lignes[2] qui, à l'estimer par la restitution certaine des deux premières, devait être uniformément de 18 lettres environ. Il est aisé de rameuer à ce chiffre la l. 5 en éliminant à la fin le די, qui n'est pas nécessaire entre בירח ניסן et שנת ; de même la l. 3, en supposant que les prénoms *Julius Aurelius* y étaient écrits en abrégé, à la mode romaine, יול·אור·, comme dans l'inscription d'Oxford n° 3. Il est plus difficile de réduire à ce taux la l. 4 qui, dans la restitution de M. Littmann, compte 24 lettres, dépassant ainsi de 6 lettres la justification normale ; je ne vois guère moyen d'y arriver qu'en

1. Cf. le geste puéril caractéristique du petit Horus.
2. D'égale longueur, comme le montre le dispositif même de la copie.

simplifiant en[1] מלכו מלכא la généalogie à deux degrés מלכו בר מלכא נשום, car tous les autres mots semblent être indispensables.

— N° 11. Dalle de 0m,55 de hauteur sur 0m,395 de largeur, arrondie par en haut en forme de stèle ∩. Dans le cintre, deux lignes : חבל מלא בר | נשא חבל « Hélas ! Malé fils de Nesa. Hélas ! » M. Littmann pense que c'est une véritable pierre tombale ; ce serait la première du genre qu'aurait fournie Palmyre. Je croirais plus volontiers que cette dalle devait non pas surmonter une tombe, mais être encastrée dans un hypogée ordinaire ; peut-être servait-elle à obturer la bouche d'un *loculus*. En outre, le champ considérable, aujourd'hui vide, qui s'étend au-dessous de l'épigraphe, pourrait avoir été, comme d'habitude, occupé par l'image du défunt — c'est bien le libellé consacré des légendes funéraires accompagnant ces images. Seulement ici le portrait, au lieu d'être sculpté en relief plus ou moins accusé, pouvait être *peint*, ce qui expliquerait sa totale disparition.

— N° 12. M. Littmann restitue le nom d'homme בג[ר]ן d'après le n° 4 Sachau[2]. On pourrait aussi bien restituer בג[ר]ת, en s'appuyant sur l'existence de ce nom[3] en nabatéen.

— N° 13. Le nom lu [ש]מא ne pourrait-il pas aussi l'être [.]זמא ? Celui de בר־שעד, heureusement rapproché (après coup, p. 219) de Βάρσαδος[4], est nouveau et intéressant.

1. Ou מלוכ(א) (= Μαλωχᾶ)? Cf. Sachau, *ZDMG.*, 1881, p. 744.

2. On me permettra de rappeler que la rectification בגרן (ou בגדן) — M. Sachau avait lu à tort בגרז *Bagoraz* — a été proposée par moi autrefois (*Rec. d'Arch. Or.*, II, 384). Faudrait-il même rétablir là בגרת ?

3. בגרת (*C. I. S.* II, 161-205) est un nom d'homme comme je l'ai montré (*Rec. d'Arch. Or.* I, 56) contre Sachau, peut-être iranien (cf. les *Bagratides* arméniens)? C'est par suite d'une erreur typographique (corrigée à la p. 506) qu'il a été maintenu dans le *Handb.* (p. 233) de M. Lidzbarski comme nom féminin.

4. Chabot, *Notes d'épigr.*, II, p. 76-78, qui en avait tiré par induction une forme originale בר־שעדו, tout en trouvant que שעדו = Σόαδος de la bilingue Vog. n° 24 faisait quelque peu difficulté. L'apparition de la forme originale sans ו supprime cette difficulté, d'autant plus que nous avons de nombreux exemples de transcriptions Σᾶδος, avec vocalisation simple de la première syllabe fermée.

— N° 14. C'est le n° 27 de Mordtmann père (*Neue Beitr.*) et probablement le n° 104 Vogüé. La copie de M. Littmann, combinée avec celles de ses devanciers, donne :

דכרן טב לבריך שמה
לעלמא טבא ורחמ[נ]א
לתרן א[לה]א קדישא
עבד . . . . . .

La formule initiale est, à peu de chose près, celle qu'on trouve constamment sur les petits autels votifs congénères de celui-ci : « Bon souvenir, à celui dont le nom est béni à jamais, le bon, le miséricordieux ». Avec la l. 3 commence une sérieuse difficulté. M. Littmann la traduit, non sans hésitation : « for a throne (?) of the holy God ». Il voit dans le mot énigmatique תרן une transcription de θρόνος. Malgré les ingénieux considérants sur lesquels elle s'appuie et les faits que j'ai moi-même fait valoir concernant l'importance de la notion du trône divin chez les Sémites [1], cette interprétation n'est guère satisfaisante. L'expression אלהא קדישא « le dieu saint », si on la rapproche des similaires dans les dédicaces palmyréniennes et nabatéennes, a tout à fait, à mon avis, le caractère d'une apposition se rapportant au mot précédent qui, logiquement, doit être alors un nom spécifique de dieu. M. Littmann a pris en considération cette hypothèse, mais il l'a écartée pour deux motifs : 1° dans les dédicaces palmyréniennes débutant par la formule לבריך שמה, le nom même du dieu est « usually » omis ; 2° le groupe lu תרן n'est pas susceptible de fournir les éléments d'un nom de dieu plausible. A la première objection on peut répondre que l'emploi de la formule visée n'exclut pas toujours dans la suite des dédicaces la mention ès-noms d'un ou plusieurs dieux autres que la divinité suprême [2] invoquée au début d'une façon systématiquement anonyme (voir Vogüé, n° 93). Après cet hommage d'ordre général préalablement rendu au grand dieu de Palmyre, hommage dont le carac-

1. *Rec. d'Arch. Or.* IV, 247-250 : *Le trône et l'autel chez les Sémites.*

2. C'est le Zeus Hypsistos, ainsi que cela résulte formellement des bilingues Vogüé, n°s 101, 124 *a* et *b*, Oxford n° 3.

tère relativement accessoire est marqué ici par l'intervention du mot דכרן[1], assez rare dans cette formule, le dévot s'adresse au dieu particulier qu'il a en vue, et il le nomme en le qualifiant de de dieu saint. Resterait alors à trouver quelque donnée justifiant l'existence d'un dieu תרן ou, bien entendu, תדן. Ne serait-ce pas, d'aventure, le mâle de la mystérieuse déesse תדה ou תרה dont la personnalité nous est révélée par une vieille inscription nabatéenne (*C. I. S.*, II, 336)[2]? L'apparition à Palmyre d'un dieu peu connu, d'origine proprement nabatéo-arabe, ne serait pas pour nous surprendre après celle, bien inattendue, du dieu שיע אלקום si profondément marqué à ce même coin exotique.

Le chapitre consacré à Palmyre se termine par la rectification de quelques mots dans quatre inscriptions publiées par M. de Vogüé et revues par M. Littmann sur l'original :

— **Vog. n° 15**, l. 7, le dernier mot serait à lire שגיאין, « nombreux », et non שגיאן.

On sait qu'à la l. 7 le nom du préfet du prétoire Julius Philippus (l'Arabe), devenu peu après empereur romain, a été martelé intentionnellemment sur la pierre dans l'antiquité, pour des raisons politiques. La lacune est de 9 lettres. Je crois qu'elle est à combler ainsi : יולים [פלפס אפרכא]. « Ioulios Philippos l'éparque ». La contre-partie grecque a Ἰουλίου [Φιλίππου] τοῦ ἐξοχωτάτου ἐπάρχου τοῦ ἱεροῦ πραιτωρίου ; de cette longue titulature le palmyrénien n'a dû retenir que le titre essentiel ἔπαρχος. Il l'avait probablement transcrit, אפרכא, voire הפרכא comme l'ont fait de leur côté les Nabatéens[3]. Cette conjecture très simple, moyennant la-

1. Cf. Vogüé n° 74, où le mot דכרן est employé, d'une manière un peu différente il est vrai, dans une dédicace où au grand dieu anonyme est associée une autre divinité (ורעדנא טבא). Le cas, sans être identique, est quelque peu analogue au nôtre.

2. L'essence et le nom même de cette déesse sont encore enveloppés d'une grande obscurité, mais son existence ne semble guère douteuse. Aux explications conjecturales dont elle a été l'objet on pourrait peut-être ajouter un rapprochement avec ثريا, le nom arabe des Pléiades. L'énigmatique déesse תא, des inscriptions sinaïtiques nous en aurait-elle conservé le nom abrégé?

3. Qui ont d'ailleurs pu confondre quelquefois ἔπαρχος et ὕπαρχος; en tout cas,

quelle la lacune se comble exactement, nous débarrasse définitivement de l'invraisemblable restitution de J. Derenbourg[1] : [רבא] די ספא, « le préfet du seuil ».

— **Vog. n° 24**, l. 3, la lecture du nom propre, rectifiée par M. J. H. Mordtmann en נבוזבד, *Nebozabad* est confirmée par l'examen de la pierre. Par suite la graphie de Waddington pour le grec est à rectifier elle-même en Νεβοζάβαδος.

— **Vog. n° 25**. La date est 573 et non 574.

— **Vog. 80**. Malgré la nouvelle copie de M. Littmann, le nom propre mutilé de la l. 3 demeure toujours douteux, et l'on pourrait imaginer encore des restitutions autres que celles de M. Mordtmann. La date est bien 514, comme avait lu M. de Vogüé, et moi-même à sa suite, et non pas 524 comme voulait corriger M. Mordtmann. La lecture קנין que j'avais proposée, au lieu de כנון, pour le nom du mois est matériellement confirmée, et ce mois, si longtemps inconnu et découvert par moi, doit occuper la place que je lui ai assignée dans le calendrier palmyrénien[2].

§ 2

Noms propres phéniciens abrégés.

Parmi les textes puniques dernièrement découverts à Carthage par le P. Delattre et communiqués par M. Ph. Berger à l'Académie des Inscriptions[3], se trouve une petite inscription ainsi conçue :

קבר חמלך בן מתנא
בן חמי בן גמן

L'intérêt de cette courte épitaphe consiste dans les noms

le doute n'est pas permis pour leur הפרכיא = ἐπαρχία, dénomination de la *province* d'Arabie.

1. *Notes épigraphiques*, p. 98.
2. *Etudes d'Arch. Orient.*, II, 93 ; *Rec. d'Arch. Or.*, III, 6, III, 202, etc.
3. Séance du 10.3.05.

propres qui, à part celui bien connu de חמלך porté par le défunt, présentent des formes nouvelles et à première vue assez déconcertantes : celui du père מתנא, du grand-père חמי et de l'arrière grand-père גמן. Je propose d'y voir trois noms appartenant à l'onomastique phénicienne courante, mais abrégés suivant un procédé épigraphique dont les inscriptions de Carthage nous apportent des exemples de plus en plus fréquents.

Je considère le premier comme l'abréviation de מתנאלם, dont la prononciation nous est indiquée approximativement par les transcriptions un peu flottantes des inscriptions romaines d'Afrique : *Muthunilim*, *Methunilim*.

Le second me paraît être l'abréviation de חמלך. Ce qui, en l'espèce, tend à confirmer la chose, c'est que nous aurions ainsi une application de la règle de la *papponymie*, en vertu de laquelle le nom du grand-père passe au petit-fils (en général, à l'aîné). Ce nom, ainsi abrégé, me semble devoir être rapproché de celui de חמא qui est gravé sur un vase grec découvert en Égypte (*Rép. d'ép. Sém.*, n° 3) et aussi dans une inscription punique (Euting, *Sammlung der Carth. Inscr.*, n° 25). On avait d'abord cru sur la foi de ce second et jusque-là unique exemple, que ce devait être le résultat d'une faute de lapicide pour חנא. Mais la répétition même de cette prétendue faute en Égypte aussi bien qu'à Carthage, la rendait peu probable. M. H. Derenbourg croyait que ce nom devait être comparé à celui de חם « fils de Noé, ancêtre des Égyptiens selon la Bible ». J'avais proposé une explication toute différente et supposé que ce pouvait être l'abréviation épigraphique d'un nom tel que חמלך, חמלכת. Je faisais déjà remarquer que ce genre d'abréviations, d'un usage courant dans les inscriptions de Carthage, comportait souvent l'addition d'un א au groupe de sigles représentant le radical. La nouvelle forme חמי, avec l'explication qu'elle me semble comporter, est de nature à justifier cette façon de voir. Elle nous montre en même temps, ce que nous avions constaté par d'autres indices, que dans ce système d'abréviation, la désinence י avait une fonction quasi équivalente à la désinence א.

A ce propos, je ferai remarquer accessoirement que le personnage nommé חמא sur le vase grec trouvé en Égypte pourrait bien être d'origine carthaginoise ; c'est ce qu'invite à penser, en dehors même de son nom abrégé à la mode punique, le nom de son père : יתנצד ; ce nom appartient, en effet, pour ainsi dire en propre, à l'onomastique punique.

Reste le troisième nom de notre nouvelle inscription, גמן. Je l'expliquerais par une abréviation de גראשמן, nom qui ne s'est pas encore rencontré sous sa forme originale, mais qui serait très régulièrement formé : « hôte d'Echmoun ». J'inclinerais à en trouver un nouvel exemple dans une autre inscription de Carthage (*C. I. S.*, I, 1116) sous la forme גנן ou גמן (lecture incertaine), où l'on avait cru voir le résultat d'une faute de lapicide à corriger en מגן. Ce nom ainsi abrégé est à comparer à celui de גכן, également à Carthage (*C. I. S.*, I, 1398, cf. *R. E. S.*, 57, n° 28) qui n'est pas un nom numide, comme le supposait M. Lidzbarski, mais l'abréviation épigraphique de גרסכן dont nous connaissions déjà d'autre part l'abréviation phonétique sous la forme גסכן = le *Gisco*, Γέσχων des auteurs classiques.

Sous le bénéfice de ces diverses observations, notre nouveau texte punique pourrait donc être rendu ainsi :

Tombeau de Himilc, fils de Metoun(ilim), fils de Himi(lk), fils de Ge(rech)moun.

§ 3

Le Livre de la Création et de l'Histoire.

M. Huart vient de publier le t. III[1] de l'ouvrage arabe qui porte ce titre[2] et qui, attribué d'abord à Abou Zeîd el-Balkhy, semble avoir eu en réalité pour auteur, ainsi que l'a montré

1. *Publ. de l'Ec. des Langues or. viv.*, IV[e] sér., vol. XVIII, t. III.

2. Le mot بدء serait peut-être plus exactement rendu par « origine » que par « création ».

M. Zotenberg, un certain Motahhar ben Tâher el-Maqdisî ou El-Moqaddesî, originaire de Palestine, sinon de Jérusalem même, comme l'indique son surnom topique. Ce changement de paternité, intervenu au cours de la publication, ne retire du reste rien à l'intérêt de l'œuvre, écrite à peu près vers la même époque[1] que les *Prairies d'Or* de Mas'oudi, la *Chronique* de Tabari, etc. et paraissant avoir utilisé en plus d'un cas des sources similaires, sinon identiques.

Voici quelques observations faites au cours d'une lecture rapide de la traduction et des notes qui accompagnent ce nouveau volume.

— [P. 5 (traduction) = p. 5 (texte)]. Le nom de *Acher*, l'ancêtre de la tribu israélite, est écrit ici : استرقفا, et, plus loin (p. 68 = 66) : اشترقفا. La première partie se corrige tout naturellement, par un simple jeu des points diacritiques, en اشير, transcription exacte du nom hébreu אשר. Mais comment expliquer l'adjonction du néoplasme énigmatique قفا ? Cette forme étrange doit être ancienne, car la leçon de Mas'oûdî (*Prairies d'Or*, I, p. 89) : اشروما, semble en contenir aussi l'équivalent paléographique : قفا = وما. J'avais d'abord pensé à y reconnaître le débris dénaturé de quelque glose marginale indiquant que Acher et son frère Gad, mentionné avant lui, étaient l'un et l'autre fils de Jacob par *Zilpha* (زلفا)[2]. Mais ce serait bien savant pour des auteurs musulmans. La leçon proviendrait-elle d'une source primitive où Gad était nommé après Acher et ce groupe serait-il un débris du nom même de Gad : اشير وقا[ذ][3] ? Ou bien, simplement, l'énumération des douze tribus se terminant sur le nom de Acher (comme c'est le cas chez Mas'oûdî), aurait-on rattaché indûment à ce nom le premier mot ou les premières lettres du mot com-

1. An 355 de l'hégire ; la première rédaction des *Prairies d'Or* est de 336.
2. Eutychius, *Annales*, I, 82.
3. Forme du nom de Gad chez Mas'oûdi ; *alias*, كاد.

mençant la phrase suivante, quelque mot tel que celui qu'on lit par exemple à cette place chez Mas'oûdî : فهاولاء الخ, « et voilà les tribus etc... »? La faute une fois née dans ces conditions par suite de l'étourderie d'un copiste, serait passée là, avec variantes divergentes, dans les divers ouvrages ayant utilisé cette même source ainsi contaminée.

— [P. 6 = 5]. Quel peut bien être au juste le « *Bouchâmâ... A)*... fils de Kâleb », mentionné immédiatement après « Kâleb fils de Youfennâ (Yephounneh) »? C'est sans conteste le même personnage qui nous est présenté plus loin (p. 100 = 97) comme fils et successeur de Kâleb sous le nom de « *Bouchamânîn* » (B), et probablement le même qui, ailleurs encore (p. 95 = 93) est appelé « Toûsâqîn » (C). Ce même fils de Kâleb est nommé « *Yoûsâqoûs* » (D) par Tha'lébî comme le fait remarquer M. Huart (p. 100, n. 2). Ces quatre leçons se présentent sous les formes : (A) بوشاماسن ; (B) بوساقانين ; (C) توساقين ; (D) يوساقوس. M. Halévy (p. 217)[1] a proposé une solution qui me paraît difficilement acceptable : il faudrait lire, suivant lui, *Bouchâmâyîn* qui serait une corruption de *Be'chamayîn*, contraction du nom du fameux dieu syrien *Baal-Chamaïn*. Cette intrusion de la mythologie dans un terrain qui, en l'espèce, est purement historique, ou du moins censé tel, ne me dit rien qui vaille. Sous ces graphies discordantes doit se cacher plutôt quelque nom biblique déformé que je ne réussis pas, je l'avoue, à deviner. Le contexte inviterait à penser à Othoniel, qui succéda à Caleb. Mais ce juge d'Israël fils de Qenaz[2] était le frère[3] et non le fils de Caleb. Ce ne serait pas là une affaire après tout, n'était que les leçons en litige ne prêtent guère à un rapprochement paléographique avec les diverses formes du nom d'Othoniel telles que nous lisons dans d'autres

1. Cf. *Journ. Asiat.* 1903, A., p. 380.

2. Le patronymique, écorché en قينان par Eutychius (*Annales*, I, 118), en قايل par Mas'oûdi, *Prairies d'Or*, I, 100, est correctement transcrit قناز par Abouléda, *Ann. anteisl.*, 36. Cf. Tabari, *l. c.*

3. Tabari, *Annales*, I, 546 : (var. اخ الكالب الاصغر يقال له عتنيل بن قنس (قيس

sources arabes[1]. Tout au plus pourrait-on chercher dans la seconde partie du groupe en litige (قاين, ماس, قوس, قين) une altération du patronymique *Qenaz*, lui-même déjà si maltraité par les copistes arabes (قناز, قيس, قنس, قايل, قينان). Mais la première partie, ramenée aux éléments graphiques وسا est difficilement réductible à l'une quelconque des formes du nom d'Othoniel, sans compter le mot بن qui devrait encore intervenir. A vrai dire, cette première partie du groupe rappellerait beaucoup plus كوشان[2], le nom du roi araméen Kouchân Richataïm[3] qui opprima Israël, précisément à cette époque. Mais comment admettre que le nom de l'oppresseur se serait substitué justement à celui du juge d'Israël qui en secoua le joug[4]? Somme doute, j'estime que la véritable solution est encore à trouver.

Après ce nom énigmatique, le premier groupe de prophètes se clôt par celui de « Georges », qui est bien suspect. Que peut venir faire en pareille compagnie le saint chrétien ? La leçon جرجيس ne serait-elle pas ici une cacographie de حزقيل, *Ezechiel*? On remarquera que l'histoire très succincte d'Ezechiel, حزقيل, suit précisément un peu plus loin (p. 100 = 98) celle de Caleb et de son prétendu fils.

— [P. 6 = 5]. Le nom du prophète Osée, écrit هويسع, est à rétablir en هوسيع ou هوشيع, transcription rigoureusement exacte de הושע. Il faut tenir compte, à cet égard, de ce que l'auteur assure

1. Eutychius, *l. c.* : عبنايل ; Mas'oûdi, *l. c.*, عمبائيل ; Aboulféda, *l. c.* : عتنئال et عتنيال. Cf. Tabari, *l. c.*

2. Surtout si l'on tient compte de la forme ancienne du *kâf*, non pourvu de tige supérieure.

3. Eutychius, *l. c.* : كوشان رشعتايم ; Mas'oûdi, *l. c.* : كوشان الكفرى ; Aboulféda, *l. c.* : كوشان.

4. Le passage de Mas'oûdi prête bien quelque peu à l'équivoque en ce qu'il semble intercaler comme normale la domination de Kouchân entre Caleb et Othoniel.

avoir recueilli ce nom, et ceux des autres prophètes, de la bouche même d'un Juif.

Pour la même raison, le nom du prophète « Abdias » écrit عوبديا dans le manuscrit doit être corrigé en عوبديا = עֹבַדְיָה (עובדיה), plutôt qu'en عوديا (= *Awdiâ* pour *Abdia*(*s*)).

— [P. 6 = 6]. Puisqu'il s'agit évidemment du Μαναήν des *Actes des Apôtres*, XIII, 1, la leçon ماثانيل ne représente pas vraisemblablement un nom *Mathaniel*, forme d'ailleurs inconnue à l'onomastique hébraïque; c'est plutôt une altération graphique de ماناين, مانايل[1] (مانان), transcription littérale de la forme grecque. La même correction est applicable à la variante du nom du même personnage, ماثيل = (مَانَيِّن, مَانَيِّل), qui apparaît plus loin (p. 130 = 128).

— [P. 13 = 12].

« Il (le prophète Idris, ou Enoch) est le premier qui traça des caractères au moyen de la plume après Adam, etc. *Les enfants d'Adam étaient encore vivants*; Dieu l'appela à la prophétie après la mort d'Adam, etc. »

Le membre de phrase que j'ai souligné ne se comprend guère; on ne voit pas comment il se rattache au contexte. Je propose une légère correction, moyennant laquelle on obtiendra un sens plausible : وكان وُلِد [و] آدم حيّ, « et il (Idris) était né alors qu'Adam était encore en vie ».

Peu importe si cette assertion semble être en désaccord avec la chronologie légendaire du patriarche[2]. Ne lisons-nous pas un peu plus loin (p. 18 = 16), à propos de Noé, « qu'il était venu au monde du vivant d'Adam »[3]! Ici, l'expression est quelque peu

1. Le changement du *noun* final en *lâm*, pourrait être aussi bien d'ordre phonétique que paléographique, les finales *l* et *n* s'échangeant fréquemment en arabe, en particulier dans les noms d'origine hébraïque : *Roûbîl*, *Isrâîn*, etc.

2. On sait quelle confusion inextricable règne à ce sujet. On peut s'en faire une idée par les données contradictoires consignées dans la *Chronique de Michel le Syrien* (éd. Chabot, t. I, pp. 3-5, 9, 11, 12, 28, 29).

3. Voir, d'ailleurs, sur ce point la judicieuse protestation que formule Aboulféda au nom du bon sens, *Annales anteisl.*, p. 5).

différente : انّه كان ولد فى حياة آدم, mais le sens est exactement le même.

— [18 = 15]. Noé. « On dit qu'il fut le dernier Adam. » Peut-être vaudrait-il mieux lire الآخر, au lieu de الاخير et comprendre « l'autre, le second Adam », Noé ayant été à vrai dire, par rapport au « premier Adam »[1], le second père de l'humanité.

Le nom de *Sokn*, سكن, qui est attribué ici au patriarche est curieux et mérite d'être relevé. La forme et la signification en sont assurées par l'étymologie même qu'en fournit l'auteur : « parce que les hommes se *reposèrent* en lui (سكنوا اليه) ». Ce nom me paraît être l'équivalent du nom hébreu de Noé נֹחַ, entendu au sens de נוח « repos ». Cette interprétation est contraire, sans doute, à l'étymologie populaire de la Genèse, v, 29 (qui vise la racine נחם « consoler »); mais elle est conforme à la tradition des Septante (qui, avec son διαναπαύσει, semble bien viser une leçon ינ(י)ח « il fait reposer »). Cela n'empêche pas, d'ailleurs, l'auteur d'expliquer en outre directement le nom de *Noûh* par l'arabe : parce qu'il « eut beaucoup à *gémir* (نوح) ». Quoi qu'il en soit, on ne peut s'empêcher de remarquer que ce nom de سكن et la variante ساكن qu'on en relève chez Mîrkhond, rappellent d'une façon singulière celui d'un dieu phénicien סכן, sur l'essence duquel nous ne sommes pas encore bien fixés.

Le même Mîrkhond donne encore à Noé un autre nom, celui de يشكر « *Yachkor* », qui, dit-il, est d'origine syriaque (بزبان سريانى). Je doute que nous ayons là, comme le pense M. Huart, une altération des formes سكن, ساكن, ساكب, سكب. Je croirais plutôt que c'est une transcription littérale de l'hébreu ישכר « il s'enivre », ce serait alors tout simplement un sobriquet légendaire emprunté à l'incident fameux de l'ivresse de Noé. Le mot figure en toutes lettres dans le récit biblique : וישת מן היין וישכר (*Genèse*, ix, 21). La

1. Cf. *Chron. de Michel*, t. I, p. 17, col. B.

forme exacte serait en ce cas *Yichkor*, ou bien *Yaskar* si, malgré l'aveu formel de l'origine exotique du nom, celui-ci a été ramené à son équivalent arabe (يشكر = يسكر).

— [P. 26 = 24]. A propos des vers de Omayya :

C'est lui qui a sauvé les gens de bien au moyen de l'arche de Noé, le jour où le Mont Liban périt tout entier sous les eaux. Son four bouillonna, etc.

Je me permettrai de rappeler que j'ai eu plusieurs fois l'occasion d'insister sur la localisation de la légende du déluge et de ses principaux personnages et incidents dans la région du Liban. La tradition du *tannoûr* ou « four bouillonnant », source du déluge, est également très populaire dans toute la Syrie et se rattache, comme je l'ai montré, au vieux mythe indigène du χάσμα.

— [P. 49 = 48]. Les divers noms attribués à la mère d'Abraham sont à rapprocher de celui que lui donne la tradition talmudique : אמתלאי (fille de Karnebo). L'un d'entre eux, ابيلة en est peut-être bien une déformation. D'autre part, ce nom de *Amathlai*, qu'on n'a pas jusqu'ici réussi à expliquer d'une façon plausible[1], ressemble singulièrement à celui de Ἀμάλθεια, la chèvre nourricière[2] du petit Zeus que Rhéa avait caché dans l'antre du mont Ida pour le soustraire à la voracité de Kronos; il n'en diffère guère que par une simple interversion de lettres [= אמלתאי], laquelle s'explique aisément par la mobilité propre à la liquide ל.

Là ne se borne pas la concordance. La légende arabe, visiblement brodée d'ailleurs sur un fond talmudique[3], rappelle d'une

1. Levy, *Neuhebr. W.* s. v. veut en faire un dérivé de אמתלא et l'explique par « diseuse de paraboles ». Mais cela ne rime à rien. Tout au plus admettrais-je que ce mot du dialecte babylonien a pu contribuer, par voie d'étymologie populaire, influer sur la métathèse subie par la forme primitive du nom : אמלתיא.

2. A noter qu'une variante de la fable grecque (Preller, *Griech. Myth.*, 2e édit. t. I, p. 103), fait d'Amalthée non pas une chèvre, mais la propre fille d'un roi Melisseus.

3. Tous les principaux épisodes de la légende arabe existent déjà dans la légende rabbinique : la terreur et les mesures barbares de Nemrod à l'annonce de la naissance de l'enfant; celui-ci caché dans une caverne et nourri en secret; les premières hésitations d'Abraham se demandant s'il doit adorer un astre; les idoles brisées par lui; la fournaise où il est jeté, etc.

façon frappante le mythe grec pris dans son ensemble : le petit Abraham que sa mère cache et nourrit secrètement dans une tanière pour le soustraire à la férocité de Nemrod qui, averti par les astrologues de la naissance d'un enfant destiné à détruire son royaume, avait ordonné de massacrer tous les nouveau-nés[1]. Le détail même de Zeus nourri de miel[2] et de lait a été conservé dans la légende arabe : « certaines traditions disent que l'archange Gabriel vint trouver Abraham lorsque sa mère l'eut caché dans la tanière et lui donna à téter son index et son pouce; l'enfant suça du lait de l'un de ces doigts et du miel de l'autre » (p. 55 = 53). Enfin, une intéressante variante de cette légende nous fournit jusqu'à l'équivalent de la chèvre nourricière de Zeus dans la « gazelle qui l'allaitait (le petit Abraham) quand sa mère était en retard » (p. 55 = 54).

Cette particularité si caractéristique du doigt nourricier nous reporte à une autre fable gréco-orientale à laquelle cette curieuse légende arabe me semble avoir pu faire aussi quelques emprunts en les combinant avec les données fondamentales du mythe du Zeus crétois. Le pseudo-Plutarque (*de Iside*, §§ 15-17) nous raconte qu'Isis, à la recherche du corps d'Osiris, arrive à Byblos[3]. La femme du roi Malcandre la prend comme nourrice de son fils. La déesse s'acquitte de sa tâche en donnant simplement au bébé son doigt à sucer. Entre temps, elle se change en hirondelle pour voltiger autour de l'arbre sacré qui recèle dans son tronc le cercueil de son époux Osiris. Enfin, voulant assurer à son nourrisson l'immortalité divine, elle brûle son corps dans un brasier,

1. Inutile d'insister sur ce trait qui semble être emprunté littéralement à la légende d'Hérode et du massacre des Innocents.

2. Cf. *Melissa*, la sœur d'Amalthée, chargée du miel, comme celle-ci l'était du lait.

3. Voir sur ce mythe une étude récente de M. Isid. Lévy, *Rev. arch.* 1904, II, p. 385. Je me permettrai de faire remarquer à ce propos que j'avais, il y a déjà longtemps (*Etudes d'arch. or.*, I, p. 10), essayé de mettre en lumière le caractère divin du roi fabuleux Μάλκανδρος et de déterminer son nom et sa place dans le panthéon phénicien (Μάλκ = Moloch). L'explication proposée par M. Lévy pour la seconde partie du nom (ανδρος = אדר) me paraît soulever plus d'une objection. J'aurai occasion, j'espère, de revenir sur cette question.

au grand émoi de la mère qui la surprend procédant à cette scabreuse opération. Je n'insiste pas sur le trait, déjà noté, du doigt nourricier. Mais celui du feu se retrouve encore dans la légende arabe d'Abraham, sortant intact de la fournaise où on l'a jeté et dont les flammes n'ont été pour lui, par l'ordre de Dieu, que « fraîcheur et salut ». La légende ajoute (p. 55 = 44) que l'hirondelle apportait de l'eau et la versait sur le feu — cette hirondelle tutélaire a tout l'air d'être la sœur de celle en laquelle s'était muée l'Isis de Byblos.

— [P. 58 = 57]. Les pratiques des Sodomites de la Pentapole auraient été à l'origine une manière de châtiment, destiné à assurer la protection de leurs fruits et leurs récoltes contre les méfaits des maraudeurs étrangers. Cette légende rappelle d'une façon singulièrement topique le rôle des Priapes rustiques tel qu'il apparaît dans nombre d'épigrammes romaines (voir, par exemple, la série des *Priapeia* dans le *Corp. poet. latin.* de Weber, pp. 1398 et suiv.).

Un peu plus loin (p. 59), entre autres usages plus ou moins incongrus attribués aux Sodomites, il est dit :

ويتزو بعضُهم فى وجه بعض

ce que M. Huart traduit par

ils sautaient l'un sur l'autre en présence des autres.

On pourrait croire qu'il s'agit ici des ébats spéciaux de ces Messieurs. Cependant on nous les a présentés comme n'opérant pas entre eux, mais sur les étrangers. Je pense que le texte est altéré et appelle une correction. Celle que je proposerai est tout à fait paléographique. Je lirais ويبزق, au lieu de ويتزو, et je comprendrais en conséquence : « et ils se crachaient mutuellement à la figure ». Ce petit agrément de société est le digne pendant, en même temps que l'antipode de celui mentionné immédiatement auparavant (وكانو يضرطون فى النادى).

— [P. 60 = 58]. Les noms des deux filles de Loth (les mères

incestueuses de Moab et d'Ammon), *Ratbâ* et *Ra'ourâ*, sont visiblement écorchés. Les leçons ربّا et رعورا, aussi bien que celles de Tabari (ربثا, et رصربا et variantes), doivent être corrigées paléographiquement en ربتا et زعورا, *Rabbata* et *Za'ourâ* (ou زغرتا *Zeghirta*), mots araméens signifiant « l'aînée » et « la cadette ». J'ai traité autrefois cette question en détail [1], et montré, en outre, que nous avons là les éponymes des deux fameuses villes moabites *Rabbat* (Ammon et Moab) et *Segor* (*Zoghar*).

— [P. 61 = 59].

Quand ils avaient abusé d'un homme, ils lui imposaient de payer quatre pièces d'argent, ce qui passa en proverbe à l'égard de Sodome; mais on ne voulut plus s'y soumettre.

Le passage est obscur. La lecture matérielle de plusieurs mots est suspecte. Le petit membre de phrase في حكم سدوم فابوا ne constituerait-il pas le corps même du proverbe, lequel serait cité textuellement par l'auteur?

— [P. 70 = 68]. Zalîkha, la femme de Putiphar,

fit des propositions (à Joseph) et fendit sa tunique lorsqu'il *resta trop longtemps* auprès de la porte ».

Au lieu de استلبث « s'attarder » ne pourrait-on pas lire انسلت [2] « s'esquiver », — « gagner la porte », comme nous disons? Dans ce cas, il faudrait admettre que الباب était précédé d'une préposition qui a été omise par les copistes; la même nécessité existe, d'ailleurs, si l'on préfère maintenir telle quelle la leçon du manuscrit.

— [P. 105 = 102].

Dieu lui (à David) avait fait descendre une chaîne *attachée par des cordes* à la Sakhra, que la victime pouvait tenir, mais non l'oppresseur.

Il s'agit de la vieille légende, très populaire encore à Jérusa-

1. *Rev. archéol.* 1877, *Gomorrhe, Segor et les filles de Lot*, et *Rec. d'Arch. Or.*, t. I, pp. 160 et suiv.

2. Cette VII[e] forme de سلت est étroitemement apparentée à انسل qui a le même sens. La leçon primitive aurait-elle été انسل من الباب ?

lem et consacrée par l'érection, sur l'ordre du calife 'Abd el-Melik, de la Qoubbet es-Selselé, ou coupole de la Chaîne, auprès et à l'est de la Qoubbet es-Sakhra. Le texte porte : انزل له سلسلة بحبال الصخرة. On ne comprend pas bien l'agencement de cette chaîne céleste qui serait attachée par des cordes à la Roche Sainte. Je proposerais de corriger tout simplement بحيال الصخرة et de comprendre : « il lui fit descendre (du ciel) une chaîne *auprès* de la Sakhra ».

— [P. 111 = 108]. Dans le vers où il est question du royaume de Salomon s'étendant « entre *Sarepta* et l'Égypte » (ما بين سرفى الى مصر), il est bien douteux qu'il faille considérer le premier nom comme celui de la ville biblique צרפת, la صرفند de nos jours. L'éditeur suppose, pour expliquer la substitution du س au ص, que le nom serait ici retranscrit du grec Σαρεφθά, Σαρεπτά. Mais c'est là un expédient difficile à admettre. Il est, d'ailleurs, insuffisant, car il faudrait encore expliquer la disparition de la finale θα ou τα. Enfin, le choix, comme point de repère, de cette localité insignifiante, au regard de l'Égypte, n'est guère satisfaisant sous le rapport géographique. Il doit y avoir quelque autre chose à chercher dans cette graphie, en tenant compte, bien entendu, des exigences du mètre. Plusieurs conjectures se présentent, mais je n'ose encore m'arrêter à aucune.

— [P. 112 = 109]. A propos de la huppe, l'oiseau servant de messager à Salomon dont parle le Coran, l'auteur rapporte l'opinion d'après laquelle ce serait une « allusion à un *homme agile*, car il est bien connu parmi les hommes qu'on appelle celui qui est d'un pas léger et qui marche beaucoup, de noms d'oiseaux, par comparaison avec la rapidité de leur allure ». Le texte porte pour les mots que j'ai soulignés une leçon évidemment absurde رجل قبيح ce qui voudrait dire « un homme laid ». M. Huart a corrigé سريع « rapide ». La correction convient sans doute pour le sens, mais elle n'est pas paléographique. Ne vaudrait-il pas

mieux rétablir ainsi la leçon primitive : فيج « exprès, courrier », mot arabe emprunté au persan پيك[1] ?

— [P. 122 = 118]. La destruction de Jérusalem attribuée à Nabuchodonosor est manifestement à reporter à Titus ; c'est ce qui résulte des circonstances mêmes du récit (expiation du meurtre de saint Jean-Baptiste).

— [132 = 128]. Le roi *Bîdosîs*, la légende des Sept Dormants[2], « dont le peuple se livra à des disputes sur la résurrection des âmes et des corps », est l'empereur *Théodose II* sous le règne de qui se produisit en effet cette controverse célèbre où la légende en question, créée pour les besoins de la cause, joua un rôle important. En conséquence la leçon بيدوسيس est à corriger sans autre forme de procès en : تيدوسيس, de même que celle de Tha'lébi *Tandoûsîs* (تندوسيس).

Le nom du propriétaire de la caverne donné sous la forme *Délès* (دلس) doit être rapproché du nom écrit *Aladios* et *Adolios* (אדליס) dans les sources syriaques[3]. De cette dernière forme dérive selon toute apparence la graphie de Tha'léby اولياس, à rétablir en ادلياس.

— [P. 139 = 135]. L'histoire de l'ascète chrétien Djoraïdj a tout l'air d'avoir été empruntée textuellement à quelque recueil hagiographique de récits pieux édifiants dans le genre de l'*Histoire Lausiaque* ou du *Pratum Spirituale*. Je n'ai pas réussi à la retrouver dans ces deux ouvrages, mais il me semble bien l'avoir lue autrefois dans quelque vie de saint. On peut toujours rapprocher du trait du fœtus témoignant en faveur de la chasteté de l'ascète calomnié et nommant son véritable père, l'anecdote

1. Proprement « piéton », sens qu'a aussi du reste le mot arabe رجل et qu'il convient peut-être de lui attribuer ici..

2. Cf. *Rec. d'Arch. Or.*, III, p. 293. Consulter sur les origines juives de la légende chrétienne les observations récemment publiées par M. Heller dans la *Rev. des Ét. juives*, 1904, p. 190 et suiv.

3. Cf. Chabot, *Michel le Syrien*, t. II, p. 19, n. 3.

n° CXIV du *Pratum Spirituale*, et du trait du doigt brûlé pour vaincre l'aiguillon de la chair, l'exploit de Jacques l'ermite se brûlant la main dans les mêmes conditions[1].

— [P. 145 = 139]. Iblis chevauché par Tahmoûras, autrement dit Ahriman servant de monture, *bârak* (باره « cheval, monture) à Tahmuraf, est le prototype immédiat de la *Borâq* fabuleuse de Mahomet, comme l'a élégamment démontré M. Blochet[2].

— [P. 146 = 141]. Étant donné que les sept *mechâra* magiques de Dahhâk, répondant aux sept climats, étaient des espèces de sarbacanes d'or dans lesquelles il lui suffisait de souffler pour agir à distance sur un point quelconque de la terre, il n'est guère probable que le mot مشارة ait quelque chose à voir avec celui, d'origine araméenne, משר, signifiant « couche, planche » d'une culture. Faudrait-il corriger le ش en س et rapprocher مَسَرَّة « tube ou tuyau acoustique », cf. مُسَارَّة nom d'action de la III[e] forme de سرّ « dire en secret, dans le tuyau de l'oreille »?

— [P. 166 = 162]. Le traitement barbare infligé par Sapor à son prisonnier l'empereur (Valérien) a-t-il consisté à lui « faire coudre les souliers »? Dans le passage correspondant de Mas'oûdî[3], le verbe رتق, employé ici aussi, a été traduit par « ferrer ». Ne pourrait-on pas lire à la rigueur زنق qui s'emploie au sens d' « attacher une semelle au pied du cheval »? Cf. l'usage des hipposandales dans l'antiquité. La réflexion ajoutée par Mas'oûdî, à savoir que c'est pour cette raison que « les Grecs (Romains) ne ferrent pas leurs chevaux », peut offrir un certain

1. Je ne puis citer ce fait que de seconde main d'après un vieux livre publié à Paris en 1687 sous le titre de *Histoire de l'Ordre Monastique*, par **** (= Bulteau) de la Congrégation de Saint-Maur (p. 291, avec renvoi à Surius et aux Bollandistes, 28 janvier).

2. *Rev. de l'Hist. des Rel.*, t. XL, pp. 204, 211.

3. *Prairies d'Or*, II, 184.

intérêt pour la question si controversée de l'emploi du fer à cheval par les anciens[1].

— [P. 211 = 209]. Le patronymique de Ptolémée I الاديب « l'Instruit », devant être corrigé, selon l'ingénieuse conjecture de M. de Goeje, en الارنب[2], « lièvre » = Λᾶγος = λαγώς, on peut se demander si le surnom de son fils Ptolémée II Philadelphe écrit ici لغوس est bien, malgré les apparences[3] la transcription de Λᾶγος. Ne serait-ce pas, par hasard, le reste tronqué et déformé de لفوس [فيلد], transcription de Φιλάδελφος[4] donnée concurremment avec la traduction محب الاخ « qui aime son frère »?

— [P. 211 = p. 210]. A propos du surnom de Constantin « le Victorieux », المظفّر, le texte contient une annotation marginale assez curieuse qu'il n'eût pas été sans intérêt de traduire : « dérivé de اليظفور et non de ظفر (victoire), car l'épithète المظفّر ne convient pas appliquée à un immonde infidèle ». L'ombrageux auteur de cette note est choqué par une telle expression, toute victoire venant de Dieu, selon les idées musulmanes; c'est pourquoi

1. Cf. à cet égard le bas-relief démonstratif que j'ai découvert autrefois à Arsoûf (*Arch. des Miss.*, sér. III, t. XI, 1884, p. 165, pl. II, B, et *Rev. Arch.* 1904, II, pp. 428-429).

2. La forme correcte est, d'ailleurs, déjà dans Eutychius, I, 298.

3. Aboulféda, *Histor. anteisl.*, pp. 54 et 104, attribue exactement à Ptolémée I son patronymique sous la forme ابن لاغوس.

4. Le passage correspondant d'Aboulféda, *op. c.*, p. 104, nous indique l'existence d'une recension arabe où, dans la liste des Ptolémées, le surnom de Φιλάδελφος était effectivement transcrit en même temps que traduit : وثانيه فيلوذفوس ومعناه محب اخيه. La leçon primitive doit être, je pense, rétablie paléographiquement, lettre à lettre, en فيلدلفوس, avec le 1[er] و = د et le ذ = ل.

D'autre part, les surnoms qu'Aboulféda donne à ce même Ptolémée I : سشون et المنطق, sont, le premier surtout, bien énigmatiques. Il paraît impossible de voir dans celui-là, avec Hamaker, une transcription de Σωτήρ (transcrit plus loin normalement سوطير). Aboulféda, ou l'un ses copiste, aurait-il confondu Ptolémée I et Ptolémée VII et transféré au premier les surnoms du second : Φύσκων (transcrit سشون = فيسقون) et Φιλόλογος (traduit المنطق)?

il s'évertue à chercher un sens péjoratif « égratigné, lacéré avec les ongles », en visant le mot يظفور = اظفور « ongle, griffe ».

§ 5

Un édit du roi Agrippa II.

Waddington a publié autrefois[1], d'après une copie très imparfaite, un fragment d'inscription grecque découvert en 1866 par M. Girard de Rialle à Yabroûd, l'antique *Iabruda* ou *Iambruda*, située sur la route de Damas à Émèse (Homs), à une vingtaine de lieues dans le sud de cette dernière ville et à une dizaine dans l'est de Baalbek-Héliopolis. La pierre était placée au-dessus de l'égout d'une maison arabe voisine d'un ancien temple romain transformé en église. « On ne peut rien tirer, dit Waddington, de cette inscription que sa position rendait presque impossible à copier ; il faudra que le premier voyageur qui visitera Yabroûd la fasse dégager et nettoyer, car elle est probablement intéressante ». De fait, Waddington n'avait pu reconnaître dans ce débris que quelques mots sans suite, et encore fort sujets à caution, qui ne fournissaient aucun sens plausible. Toutefois son flair d'épigraphiste ne l'avait pas trompé; on va voir qu'il s'agit en effet, si je ne m'abuse, d'un document fort curieux en soi et ayant en outre une véritable valeur historique.

Ce n'est que bien des années plus tard que l'appel de Waddington a été entendu. En 1883, M. Euting, passant par Yabroûd, y a retrouvé la pierre vue par M. Girard de Rialle. Il y a trouvé de plus, à côté de celle-ci, une autre pierre qui fait la paire avec elle et provient certainement de la même inscription : c'est ce que montrent, sans parler pour le moment d'autres considérations, et l'aspect des lettres et la disposition des lignes. Après avoir dégagé et dûment nettoyé les deux inscriptions, il en prit des es-

1. *Inscr. grecques et lat. de la Syrie*, n° 2566.

tampages dont il publia[1] à son retour une reproduction aussi fidèle que possible. Mais il a renoncé à déchiffrer et transcrire ces fragments tronqués dont il ne pouvait tirer aucun sens suivi[2]; et depuis nul, à ma connaissance, ne s'y est risqué. M. Euting se borne à y relever trois noms propres; deux plus ou moins douteux : Ζιββαῖος (n° 115, l. 8) et Μαμβογαῖος (n° 116, l. 8); un troisième, tout à fait certain : Σαμσιγέραμος (n° 115, l. 12 et n° 116, l. 3). Ce dernier est bien suggestif ; il évoque aussitôt le souvenir des princes de la dynastie d'Émèse et il aurait dû suffire, à lui seul, pour recommander à l'attention des épigraphistes de profession l'étude de ce texte qui, publié depuis plus de dix-huit ans, semble avoir jusqu'ici passé tout à fait inaperçu ou, en tout cas, être demeuré lettre close.

On me pardonnera d'avoir, à défaut d'autres mieux préparés que moi pour une telle tâche, essayé d'entreprendre cette étude. Sans être arrivé, tant s'en faut, à un résultat définitif, je crois avoi réussi à déchiffrer certaines parties du texte qui nous éclairent sur son origine et nous permettront tout au moins de nous faire maintenant une idée de son contenu. La brèche une fois ouverte, on pourra, je l'espère, pousser plus loin, en les rectifiant là où besoin serait, les restitutions partielles que je ne propose naturellement qu'avec les réserves commandées par une matière aussi difficile.

Ayant eu, dans ces derniers temps, l'occasion d'examiner à nouveau les fac-similés publiés par M. Euting, que j'avais travaillés autrefois sans plus de succès que les autres savants, je crus pouvoir y reconnaître enfin le nom et le protocole d'un des deux rois Agrippa, suivis de la formule λέγει, caractéristique des édits officiels. Encouragé par ce premier résultat, je repris sur de nouveaux frais le déchiffrement des deux textes et je ne tar-

1. *Sitz. ber. Akad. Berlin* 1887, *Epigraph. Miscellen* II, n[os] 115, 116. La partie copiée antérieurement, d'une façon très imparfaite, par M. Girard de Rialle correspond aux lignes 6-15 du n° 115.

2. « Dadurch kamen die Inschriften in ihrer ganzen Ausdehnung zu Tag, ermöglichten aber darum keinen zusammenhängend lesbaren Text ».

dai pas à me convaincre qu'il devait être possible d'en tirer quelque chose. Je m'adressai alors à M. Euting qui, avec une obligeance dont je suis heureux de le remercier et dont il est coutumier, voulut bien mettre ses estampages à ma disposition et me donner sur les conditions matérielles de la trouvaille tous les renseignements que pouvaient lui fournir ses souvenirs ou ses notes. Ces conditions ayant, à mon avis, une importance particulière en l'espèce, je demande la permission d'y insister quelque peu.

Les deux pierres portant les inscriptions en question forment la partie inférieure des pieds-droits de la porte d'une maison moderne qui appartenait alors à un certain 'Ali el-Ba'ïdj. Encastrées à l'envers, à droite et à gauche du seuil — le n° 115[1], à droite, le n° 116, à gauche — elles s'enfonçaient dans le sol à une profondeur inconnue, ne laissant apercevoir, sur leurs faces antérieures, que les lignes inférieures de leurs textes respectifs. M. Euting dut, pour les dégager, obtenir, non sans peine, du propriétaire, l'autorisation de déchausser la base du mur de la maison et d'enlever les dalles recouvrent un égout qui longeait ce mur et passait devant la porte.

Les faces écrites, évaluation faite d'après les estampages, doivent mesurer :

N° 115 (15 lignes) : $0^m,65$ hauteur, sur $0^m,43$ de largeur.

N° 116 (14 lignes) : $0^m,61$ de hauteur, sur $0^m,40$ de largeur.

M. Euting n'a pu me renseigner sur l'épaisseur des pierres, ayant malheureusement négligé d'en prendre note. On pourrait donc se demander tout d'abord si ce ne seraient pas deux dalles plus ou moins minces. Je ne le crois pas. En raison même du rôle qu'elles jouent dans la construction arabe où elles ont été réemployées, j'estime que ces deux pierres ont une épaisseur au moins égale à la profondeur de la baie dont elles forment les pieds-droits J'en conclus que ce sont deux blocs faisant probablement partie, à l'origine, de l'appareil de quelque édifice an-

1. C'est la pierre vue autrefois par M. Girard de Rialle.

tique, sur une assise duquel devait courir l'inscription dont nous n'avons plus que deux morceaux. La forme actuelle des blocs, hauts et étroits, et non pas allongés, pourrait sembler être une contre-indication à cette façon de voir. Mais, comme nous le constaterons, par l'étude de l'inscription, ces blocs ne doivent pas être considérés comme intacts ; les maçons arabes ont dû les rétrécir en les coupant pour les ajuster dans leur construction ; d'où des pertes de texte dont nous aurons à déterminer l'étendue.

Étant donnée la nature même du document telle qu'elle nous apparaîtra tout à l'heure, je ne serais pas surpris que l'édifice sur une assise duquel il était gravé fût le temple antique dont j'ai parlé plus haut et qui, transformé en église, s'élève tout près de là[1]. Il serait bien désirable, et je signale la chose aux explorateurs futurs, que l'appareil de cet édifice fût soumis à un examen attentif. Sans parler de la chance d'y découvrir quelques nouvelles inscriptions, voire des débris de la nôtre, il y aurait intérêt à relever les dimensions des blocs employés dans les assises courantes ; cela pourrait nous fournir une indication des plus utiles sur les dimensions primitives de ceux qui nous occupent et, partant, sur l'étendue réelle du texte avant les mutilations qu'il a certainement subies.

A défaut de cette indication précise, nous pourrons peut-être arriver au moins à une approximation en considérant nos blocs en eux-mêmes. Sur chacun d'eux les lignes vont jusqu'au ras des deux bords latéraux. Les bords supérieur et inférieur sont brisés irrégulièrement. Les blocs ne sont sûrement pas jointifs. De quelque façon qu'on les combine entre eux, qu'on les juxtapose ou qu'on les superpose, dans l'ordre qu'on voudra, on ne parvient en aucun point à raccorder sans lacunes les mots plus ou moins complets qu'on peut y déchiffrer çà et là. Et cependant, il est

1. M. Girard de Rialle (Waddington, *l. c.*) a remarqué, dans le mur extérieur de droite de l'église, une pierre encastrée, portant un fragment d'inscription latine où il n'a pu lire que le mot CAESAR. D'après le Guide Baedeker (édit. 1882, p. 564), le mur nord de l'édifice notamment aurait conservé une grande partie de l'appareil antique.

évident, on va en avoir bientôt la preuve que ce sont bien les deux fragments d'un même texte.

De l'étude à laquelle je les ai soumis, il résulte que le fragment n° 116, que j'appellerai désormais pour plus de commodité fragment A, doit être placé avant le fragment n° 115, que j'appellerai B, leurs lignes respectives se prolongeant de l'un à l'autre, mais avec des lacunes intermédiaires dont l'étendue, quelle qu'elle soit, est constamment égale. Le fragment A nous donne le début même de l'inscription et, successivement, le commencement réel de toutes les lignes subséquentes, à l'exception de la ligne 15 entièrement disparue ici mais conservée plus loin sur le fragment B. Rien ne nous dit, d'ailleurs, que le texte s'arrêtait à cette 15e ligne; il pouvait continuer encore plus bas, soit sur une partie intégrante des blocs aujourd'hui détruite, soit même sur des blocs appartenant à une assise sous-jacente.

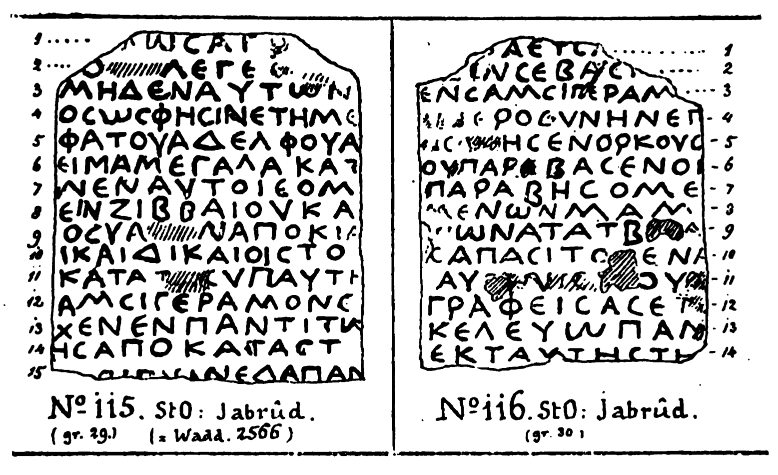
Cette vue me paraît confirmée par la façon dont les mots sont coupés au début des lignes de A : ces coupes, respectant presque toujours l'intégrité des mots ou des syllabes, montrent bien que nous avons affaire à de vraies têtes de lignes, quoiqu'il n'existe aucune marge à gauche. Cette absence de marge s'explique par le fait que le lapicide, gravant son texte sur une assise courante, avait commencé au ras du joint vertical gauche et au niveau du joint horizontal supérieur de la première pierre de taille : celle-ci remplie d'un bout à l'autre, il avait prolongé ses lignes sur une seconde pierre adjacente à la première, à droite, seconde pierre dont fait partie le bloc B, mais partie seulement. Sur celui-ci on observe que toutes les lettres initiales sont généralement intactes tout le long du bord vertical gauche, mais que, néanmoins, les mots coupés ne le sont pas syllabiquement, comme c'est le cas au bord vertical gauche du bloc A. D'où la conclusion logique que nous n'avons plus affaire ici à des débuts réels mais à des suites de lignes, le lapicide ayant seulement pris soin, en passant d'un bloc à l'autre, de ne pas faire chevaucher les caractères sur le joint intermédiaire[1]. Au contraire, on constate qu'en

1. Le fait que les caractères sont généralement intacts le long du bord verti-

plusieurs cas, sur les bords verticaux droits du bloc A aussi bien que du bloc B, les caractères sont mutilés et coupés par la ligne d'arête actuelle. D'où cette seconde conclusion, que cette mutilation est l'œuvre des maçons arabes qui en réemployant les deux blocs antiques en ont enlevé une partie à droite de façon à leur donner les dimensions exigées par leur nouveau rôle. Cette ablation a eu pour résultat des pertes de texte que nous pourrons évaluer à peu près, grâce à la restitution du protocole officiel qui s'étend sur les deux premières lignes et qui, tout en nous donnant la clef même de l'inscription, nous fournit le moyen d'établir, dans de certaines limites du moins, la justification générale des lignes primitives d'un bout à l'autre du texte. Je dois dire pourtant que cette justification n'est encore qu'approximative; elle est subordonnée au plus ou moins d'étendue qu'on attribuera au protocole restitué (voir le commentaire), sans compter que l'écriture est tout à fait irrégulière[1], et l'espacement et le calibre des caractères très variables, ce qui, soit dit en passant, rend souvent fort difficile la restitution de ceux qui ont été détruits ou mutilés par suite d'accidents du second degré. Je crois bien, néanmoins, qu'on ne sera pas éloigné de la vérité, en admettant entre A et B, 15 lacunes totales d'environ 8 à 9 lettres chacune. A la suite de B, c'est-à-dire à la fin des lignes normales, les lacunes totales semblent être plus considérables; je les estime à une vingtaine de lettres au moins : tout dépend sur ce point, je le répète, de la façon dont on concevra la rédaction du protocole initial; l'existence de celui-ci me paraît assurée,

cal gauche de B exclut l'hypothèse, à laquelle j'avais songé un moment, que l'inscription aurait été primitivement gravée sur un seul et très grand bloc, et que le maçon arabe y aurait découpé les deux morceaux A et B. Dans ce cas, il serait extraordinaire que cette coupure en plein bloc eût ainsi respecté toutes les lettres initiales de B; on devrait y rencontrer nombre de caractères forcément sectionnés par une telle opération.

1. L'inscription est gravée sans soin. Le lapicide n'a visiblement pas pris la précaution de régler préalablement sa pierre pour assurer l'horizontalité des lignes dont les caractères dansent d'une façon fâcheuse et parfois déroutante pour le déchiffrement.



Nº 115. StO: Jabrûd. (gr. 29.) (= Wadd. 2566)

Nº 116. StO: Jabrûd. (gr. 30)

	A (nº 116)		B (nº 115)	
1	[Βασι]λεὺς Ἀ[γρίπ	πας ὁ ἐκ βα	[σιλέ]ως Ἀγρ[ίππ]	α, βασιλεὺς μέγας, φιλόκαι-
2	[σαρ], εὐσεβὴς κ[αὶ	φιλορώμα	[ι]ο[ς], λέγει· [ἐπει	δὴ?......................
3	??? Σαμσιγέραμ	ο? Σ......	μηδὲν αὐτῷ ??	....
4	[τὴν] ἱεροσύνην ἐπ	....	ος, ὡς φησίν, ἔτη με	....
5	ἐσύλησεν, ὅρκους	....	φα τοῦ ἀδελφοῦ α	ὐτοῦ ....
6	ου παραβὰς ενοι	....	ιμα μεγάλα κα	....
7	παραβησόμ[ε]	νος	νεν αὐτοῖς ομ	....
8	μένων Μαμ	....	??? Ζιββαίου κα	....
9	ἐτῶν λʹ. ΤΑ[1] τʹβ[λ]ά	ψας τὴν ἱερ	οσύν[η]ν ἀποκα	τασ?[2]............
10	?σα πᾶσι το[ῖς] ενα	....	ι καὶ δικαίοις τε	....
11	Λυσανίου [τ]οῦ Τ	....	κατὰ τ[ὰ]ς ὑπ'αὐτ?	....
12	γραφεὶς ἀσεβ	είας ...Σ	αμσιγέραμον Σ	....
13	κελεύω πάν	τα ἅ κατέσ	χεν ἐν παντὶ τῷ	....
14	ἐκ ταύτης τῆ[ς]	προειρημέν	ης ἀποκατασ[ά]	σεως..................
15	....	....	..???? συνεδαπάν	ησαν..................

1. Τά[λαντα). Je n'introduis pas le complément dans le texte pour conserver la symétrie de celui-ci. Voir le commentaire.

2. Ou ἀποκα[τεστ.....].

mais on peut encore hésiter sur l'agencement et le nombre même des termes qu'il comporte.

C'est sous ces réserves que je proposerai la transcription suivante, dans laquelle les tronçons de lignes hors cadres représentent, dans leur étendue possible, les parties du texte détruites, par les maçons arabes. Pour faciliter le contrôle je reproduis en regard les fac-similés de M. Euting, tout en avertissant que dans plus d'un cas il faut y introduire nombre de corrections matérielles qui résultent de l'examen minutieux auquel j'ai soumis l'estampage et qui seront discutées dans le commentaire.

— L. 1. Les lettres pointées comme incertaines, sont en grande partie reconnaissables sur l'estampage, aussi bien en A qu'en B. La restitution du nom d'Agrippa, bien que mutilée, est confirmée par la répétition, grâce notamment à la leçon plus complète de B. Les désinences conservées du titre βασιλεύς, d'abord au nominatif, puis au génitif, nous montrent qu'il s'agit d'Agrippa II et de son père Agrippa I dont le nom ne peut dès lors figurer ici qu'en qualité de patronymique.

Avant les lettres λεύς, il y a juste la place pour restituer le groupe [βασι] détruit après coup par une fracture du second degré; ce mot nous donne le début même du texte et, par suite, nous indique que nous avons en A le commencement réel des 14 autres lignes sous-jacentes.

Entre le groupe Βασιλεὺς 'Αγρίππας et le groupe βασιλέως 'Αγρίππα devaient intervenir nécessairement un ou plusieurs mots définissant la filiation. Il est peu probable qu'on ait dit : Βασιλεὺς 'Αγρίππας βασιλέως 'Αγρίππα, suivi ou non de υἱός exprimé ou sous-entendu. D'ailleurs, dans ce cas, il faudrait admettre qu'entre A et B, il n'y aurait eu qu'une lacune de 5 lettres [πας βα]; or, la suite le prouvera, cette lacune qui, naturellement, est la même, quelle qu'elle soit, pour les 14 autres lignes sous-jacentes, doit être au moins 8 ou 9 lettres. On est donc amené à restituer entre 'Αγρίππας et βασιλέως,, un mot tel que υἱός, ce qui fixerait à 9 lettres l'étendue de chacune des 14 autres lacunes totales intervenant, d'un bout à l'autre du texte, entre A et B. Je préférerais cepen-

dant, au lieu de υἱός, restituer ici l'expression synonyme ὁ ἐκ, expression plus relevée qui sied mieux à un protocole royal[1] et qui, nous allons le voir dans un instant, est effectivement employée dans des inscriptions congénères de la nôtre. La lacune se trouverait alors ramenée à 8 lettres ; c'est sur cette base que je calculerai[2] toutes les autres lacunes, égales à celles-ci, qui règnent du haut en bas dans cette région de l'inscription.

Ce premier point acquis, il convient avant d'essayer de pousser plus loin nos restitutions, de prendre en considérations certaines inscriptions déjà connues où figurent les noms d'Agrippa I et II. Ces inscriptions sont, sans parler des monnaies : Waddington, nos 2112, 2135, 2211, 2329, 2364, 2365, 2413 *b*, 2552, 2553. Mon *Recueil d'Arch. Orient.*, IV, p. 52[3]. Mes *Archæolog. Researches in Pal.*, t. I, p. 499. Inscription de Sanameîn (*ZDPV*, VII, p. 121 ; *Critical Review of Edinburgh*, 1892, p. 56 ; *Pal. Expl F. Statement*, 1895, p. 58, n° 46). De la comparaison de plusieurs d'entre elles (voir en particulier, Wadd., n° 2365), il résulte que le protocole complet des deux Agrippa était :

Βασιλεὺς μέγας Ἀγρίππας φιλόκαισαρ, εὐσεβὴς καὶ φιλορώμαιος, ὁ ἐκ βασιλέως μεγάλου Ἀγρίππα φιλοκαίσαρος εὐσεβοῦς καὶ φιλορωμαίου[4].

On pourrait croire, à première vue, que ce protocole fait com-

1. Elle est souvent employée dans les protocoles des Séleucides et des Lagides.

2. A 1 ou 2 lettres près, bien entendu, étant donnée la façon irrégulière dont les lettres sont calibrées et espacées dans notre texte.

3. C'est le n° 123 de Euting, *Epigr. Misc.*, qui a lu : ...σιλέως Ἀγρίππ[α] ἔτους τ.... « Königs Agrippa im Jahre 2 ». Il considère le τ comme la lettre numérale 300. Je préférerais lire, en utilisant un second τ qui apparaît à la l. 3 : [Ἐπὶ βα]σιλέως Ἀγρίππ[α], ἔτους τ[ετάρ]τ[ου......] « l'an IV (14, 24, ou 34?) du roi Agrippa ». Peut-être même avions nous ici la double date du règne (τοῦ καὶ), avec l'écart de 5 ans qui apparaît dans l'inscription de Sanameîn et sur quelques monnaies.

4. Le sens, évident semblait-il, de ces titres φιλόκαισαρ, φιλορώμαιος, « aimant César », « aimant les Romains » a été remis naguère en question. M. Th. Reinach (*Rev. des Et. Juives*; 1895, p. 174), exagérant la portée d'un passage de Josèphe (*Ant. J.*, XIX, 5, 3), prétend que ces épithètes ont un sens passif et doivent être entendues « celui qui est aimé par César et par les Romains ». Je ne saurais me rallier à cette vue paradoxale, admise avec trop d'indulgence par M. Schürer (*Gesch. des Jüd. Volkes*, t. I, p. 562, n.). Sans parler de l'ana-

plètement défaut ici; en tout cas, il est certain que les mots Βασιλεύς et βασιλέως n'y sont pas accompagnés de l'épithète μέγας et μεγάλου, puisque les noms 'Αγρίππας et 'Αγρίππα les suivent immédiatement. Toutefois l'apparition, à la l. 2 de A, du mot absolument sûr, εὐσεβής, nous avertit que les adjectifs protocolaires doivent exister réellement dans notre texte; seulement, ils y sont placés un peu autrement qu'à l'ordinaire. Le dispositif était le suivant : Βασιλεὺς 'Αγρίππας; puis, aussitôt, l'indication généalogique : ὁ ἐκ βασιλέως 'Αγρίππα. C'est à partir d'ici seulement que pouvaient se développer dans l'ordre traditionnel, la série des épithètes dont l'avant-dernière seule est conservée : εὐσεβής. Ces épithètes étaient donc au nominatif; par conséquent elles se rapportent à Agrippa II. L'agencement est tel qu'il faut admettre forcément que le nom d'Agrippa I n'était pas accompagné de ces mêmes épithètes auxquelles il avait pourtant droit, lui aussi — le protocole a été abrégé en ce qui le concerne. La chose se comprend d'autant mieux qu'il s'agit, on va le voir, d'un document dans lequel Agrippa II parle en son nom propre, à la première personne, et non pas d'un document où il serait incidemment question de lui, comme ceux que nous connaissons jusqu'ici; le fils juge bon de ne pas insister sur les titres de son père dont les siens sont la reproduction.

La position de l'avant-dernier titre, εὐσεβής, étant parfaitement déterminée peu après le début de la l. 2 en A, nous pouvons restituer, devant lui, φιλόκαισαρ, dont les 3 dernières lettres doivent se loger dans la lacune initiale de cette l. 2. Φιλόκαισαρ devait être lui-même précédé de μέγας, titre qui ne saurait manquer à l'appel. Cela nous donnerait donc pour la l. 1 et le début de la l. 2 :

logie d'expressions telles que φιλόσοφος, φιλοπάτωρ etc., qui ne peuvent guère signifier autre chose que « aimant la sagesse », « aimant son père » etc., la façon dont les Nabatéens rendent le titre royal de φιλόπατρις, רחם עמה, littéralement *qui aime son peuple*, nous montre surabondamment que dans ces divers composés l'élément φιλο était considéré par les anciens eux-mêmes comme ayant bien une valeur active et non point passive. Sans doute, l'amitié suppose naturellement la réciprocité; il n'empêche que l'idée première et fondamentale est, dans ces composés, celle de l'affection active.

Βασιλεὺς Ἀγρίππας, ὁ ἐκ βασιλέως Ἀγρίππα, μέγας, φιλόκαισαρ, εὐσεβὴς etc.

Dans ces conditions, nous aurions à supposer, à la suite de la l. 1 actuelle de B, une lacune équivalant à 13 lettres et, partant, une lacune égale à la suite des 14 autres lignes sous-jacentes. Je pense néanmoins que cette lacune était plus considérable, et cela pour deux raisons. La teneur même du texte, les suppléments dont on y sent successivement le besoin, impliquent dans cette région une série de lacunes un peu plus étendues. D'autre part, la construction du début, avec la suite d'épithètes μέγας, φιλόκαισαρ, etc., qui se rattacheraient grammaticalement à Βασιλεὺς Ἀγρίππας par dessus l'incise généalogique ὁ ἐκ βασιλέως Ἀγρίππα, n'est pas bien satisfaisante. L'intervention de cette incise semble appeler après elle la répétition du titre : βασιλεύς, reprise presque indispensable pour appuyer la série des épithètes qui, autrement, resteraient bien en l'air. La restitution de ce mot porterait à 21 lettres l'étendue de la lacune finale de la l. 1 et, partant, de toutes les lacunes finales sous-jacentes. C'est sur ce chiffre et sur celui de 8 ou 9 pour les petites lacunes intermédiaires entre A et B, que j'ai fondé toute ma reconstitution du texte. Bien entendu, je le répète, ces chiffres n'ont d'ailleurs qu'une valeur de moyennes, vu l'espacement irrégulier des caractères que nous constatons dans les parties conservées. On m'excusera d'avoir insisté si longuement sur ce point; c'est la base même sur laquelle je m'appuierai pour tout le reste.

— L. 2. Devant εὐσεβής, la restitution de σαρ, fin de φιλόκαισαρ s'impose, comme je l'ai déjà montré; de même, après, celle de καὶ φιλορώμαιος, qui ne saurait faire défaut et vient se caser juste à sa place normale en nous fournissant les 8 caractères voulus pour combler la lacune entre A et B. Ces 8 caractères prélevés (φιλορώμα), il nous en reste 3 disponibles (ιος) à reporter sur B. De fait, on discerne encore sur la pierre les restes du O.

Après la désinence [ι]ο[ς], = [φιλορώμα]ιος, sur laquelle se clôt la titulature, il y a un blanc intentionnel, destiné à mettre en vedette le mot λέγει, dans lequel réside en quelque sorte toute l'au-

torité du document et qui introduit les paroles même du roi. Il doit être ponctué d'un point en haut. C'est la formule solennelle employée dans les documents officiels émanant directement du souverain[1]. Je me bornerai à un seul exemple topique, celui de l'inscription de Kanatha[2], édit d'Agrippa I, ordonnant aux habitants du pays, qui vivaient jusqu'alors comme des bêtes fauves, dans des tanières, de bâtir des maisons et de quitter leur genre de vie sauvage. Le mot λέγει s'y retrouve exactement dans les mêmes conditions, et il y est également détaché en vedette par un grand blanc. J'ajouterai en passant que cet édit, qui présente avec le nôtre d'intéressantes analogies, était gravé, comme devait l'être le nôtre d'après mon hypothèse, sur une série de blocs séparés, faisant partie d'une ou plusieurs assises d'un ancien édifice.

Après λέγει, je suppose qu'il y avait la conjonction ἐπεί ou ἐπειδή, introduisant les considérants de l'édit : « Attendu que, etc. ». C'est la tournure ordinaire dans cette sorte de documents. Elle devait être immédiatement suivie du sujet de la phrase au nominatif, vraisemblablement le nom du plaignant au dire duquel il est référé un peu plus loin (l. 5 : ὡς φησίν). On pourrait songer à restituer ici Λυσανίας Τ....., dont le nom apparaît plus bas (l. 11), mais malheureusement dans des conditions qui ne nous per-

1. Sur la formule λέγει, son emploi dans certains documents grecs et romains et ses origines orientales possibles, cf. les observations de Waddington au n° 535, p. 148 (édit de Dioclétien). Aux rapprochements qu'il fait j'ajouterai celui du rescrit de Darius I, découvert depuis entre Magnésie et Tralles (Michel, *Recueil*, n° 32) : βασιλεὺς etc. τάδε λέγει ; c'est l'exact équivalent du כן אמר des documents officiels araméo-perses.

2. Waddington, n° 2329. En tenant compte avec plus de rigueur de la justification des lignes, on pourrait restituer un peu autrement que ne l'a fait Waddington soit :

[Βασιλεὺς 'Αγ]ρίππας φιλόκαισαρ, [εὐσεβὴς]
[καὶ φιλορώ]μαιος λέγει·

Il se pourrait même que le titre de μέγας eût été en outre intercalé entre βασιλεύς et 'Αγρίππας.

Je rappellerai que j'ai publié dans le temps (*Rec. d'Arch. Or.*, t. I, p. 12, n° 10) un fragment provenant de la même localité et qui me semble appartenir à la même inscription.

mettent pas de préciser le rôle joué dans l'affaire par ce personnage. Ensuite, devait venir un verbe régi par ce sujet : « s'est plaint ». A la rigueur, on pourrait supposer une formule plus générale : « Attendu qu'il m'a été rapporté que... ». En tout état de cause, j'incline à penser que la tournure employée pour l'exposé des faits n'était pas indirecte (ὡς, avec une série de participes, ou l'accusatif avec une série d'infinitifs), mais directe, moyennant soit l'intervention de la conjonction ὅτι, soit celle d'un pronom relatif ὅς, soit, à la rigueur, celle de ὡς, mais avec la valeur et les propriétés syntaxiques de ὅτι ; c'est ce que semblent indiquer la série de nominatifs et de verbes à l'indicatif qui suivent et définissent les agissements du personnage visé.

— L. 3. Au début, 3 lettres malheureusement mutilées et très douteuses. Par moment, on croit voir : ? εν, ou peut-être ἐπί ; cela exclurait ὅτι, qu'on attend, justement à cette place, dans une des deux hypothèses envisagées ci-dessus. La lecture : ? εν suggérerait l'idée d'une désinence de quelque verbe à l'aoriste actif. Dans ce dernier cas, on pourrait restituer Σαμσιγέραμο[ν] ou Σαμσιγεράμο[υ régime dudit verbe, à l'accusatif ou au génitif, et le sens général serait : « Attendu que *x*[1] a accusé (?) Samsigeramos ». Cela comporterait l'intervention, après le nom du personnage, de ὅς, ὡς ou ὅτι, à loger dans la lacune médiale entre A et B. Or, cette lacune, limitée à 9 lettres, comme nous l'avons vu plus haut, doit recevoir également le patronymique de Samsigeramos, patronymique qui ne saurait manquer et que la l. 12 nous montre avoir commencé par un Σ. Ce patronymique devrait alors avoir été très court, 5 lettres au plus[2] ; un nom tel que Σεῖλας, au génitif Σεῖλα, ferait assez bien l'affaire. Ce nom de Silas était très répandu en Syrie. Il apparaît comme surnom d'un Samsigeramos homonyme du nôtre dans une inscription de Homs (Emèse) datée de l'an 78 J.-C.[3] ; il pouvait donc être en usage dans la famille, si

1. Nom suivi d'un patronymique au génitif.

2. Dans l'hypothèse où il serait suivi de ὅς ou ὡς. Ὅτι serait décidément trop long, placé ici.

3. Wadd. n° 2567 : Γάϊος Ἰούλιος, Φαβία, Σαμσιγέραμος ὁ καὶ Σεί[λ]ας. Il est fils d'un C. Julius Alexiôn.

tant est qu'il y ait quelque lien de parenté entre ce Samsigeramos et le nôtre. De toute façon, j'incline à supposer que Samsigeramos est le sujet des phrases subséquentes, par conséquent l'auteur des méfaits qui vont être énumérés.

Quant à la façon dont doit être comblée la lacune finale, après B, elle dépend de celle dont on comprendra la l. 4.

— L. 4. Au début, trois caractères tout à fait incertains; puis ιε, assez sûrs, surtout le ε, suivis du groupe ροσυνην très clair. La lecture ἱεροσύνην semble s'imposer. Je dois dire, toutefois, que j'aurais préféré quelque autre mot ayant simplement le sens « d'héritage », ou de « dépôt », par exemple, sens qui cadreraient peut-être mieux avec la suite du texte ; mais je n'ai pas réussi à en trouver de convenable et pouvant s'adapter à la leçon de la pierre. J'ai, en outre, longtemps hésité entre la lecture [ἀρχ]ιεροσύνην (qui entraînerait la restitution τὴν à la fin de la l. 3) et la lecture [τὴν] ἱεροσύνην[1]. Je me suis arrêté finalement à celle-ci, en raison tant de l'aspect même des lettres mutilées que de l'indication matérielle fournie par la lacune limitée de la l. 9 où ce nom de dignité, quel qu'il soit, se trouve répété. Dans le premier cas, il s'agirait de la grande prêtrise, ce qui nous conduirait à faire de notre Samsigeramos un bien gros personnage, étant donné que dans ces petites principautés du Liban et de l'Anti-Liban, le tétrarque semble avoir été en même temps grand-prêtre[2]; il est vrai que la réciproque n'est pas forcée. Tout bien pesé, je pense qu'il s'agit de la prêtrise simple.

Nous entrons, avec ce qui suit, dans le cœur même de l'affaire. Notre Samsigeramos — si c'est bien lui le coupable et non le plaignant — est accusé de s'être emparé de la prêtrise — si c'est bien de la prêtrise qu'il s'agit — à laquelle il n'avait nul droit. A la fin de la l. 3, il devait y avoir, après μηδὲν αὐτῷ, quelque

1. Cette orthographe, pour ἱερωσύνη, ne doit pas surprendre en Syrie ; cf. Wadd., n° 2557 *d*.

2. Cf. les monnaies attribuées à Ptolémée fils de Mennaios, de Chalcis : Πτολεμαίου τετράρχου καὶ ἀρχιερέως ; à Lysanias, son fils et successeur : Λυσανίου τετράρχου καὶ ἀρχιερέως ; à Zénodore, peut-être fils du précédent : Ζηνοδώρου τετράρχου καὶ ἀρχιερέως.

expression qui contenait entre autres, un adjectif ou, mieux, un participe à l'accusatif féminin se rapportant à ἱεροσύνην : « ne lui appartenant, revenant à aucun titre ». Peut-être : μηδὲν αὐτῷ [παρὰ τοῦ πατρὸς προσήκουσαν]? ce qui remplirait exactement la lacune. La prêtrise aurait pu alors être héréditaire dans la famille — nous en avons des exemples — et l'usurpation avoir été commise au détriment d'un frère aîné, peut-être celui dont il est question plus loin, l. 5. Ces accusatifs, quels qu'ils soient, doivent être régis par un participe au moyen, masculin nominatif, dont nous avons le commencement en A et la fin en B. Ἐπ[ιλαβόμεν]ος « ayant pris », et ἐ[πιβαλόμεν]ος « ayant revêtu » rempliraient également bien la lacune; mais le premier verbe se construit ordinairement, au moyen, avec le génitif.

Après avoir ainsi usurpé le pouvoir sacerdotal, notre personnage l'avait détenu pendant de longues années : 45, 42 ou 49 ans, selon que la seconde lettre numérale mutilée est un Є, un B ou un Θ. Cette assertion semble être placée dans la bouche de l'accusateur : ὥς φησίν, « à ce qu'il dit »; ces mots tendent à confirmer que la partie plaignante était expressément désignée au début, dans la lacune finale de la l. 2.

— L. 5. Ἐσύλησεν, « il a pillé ». Lecture et sens certains qui éclairent à la fois tout ce qui précède et ce qui va suivre. La fin de la l. 4 devait contenir le régime, à l'accusatif, de ce verbe; peut-être τὰ τοῦ θεοῦ « le trésor du dieu », ou quelque chose d'analogue. Cette hypothèse est favorisée par ce que nous verrons à la l. 12 où le coupable est convaincu formellement de « sacrilège ». Cela ne suffit pas pour remplir toute la lacune finale de 4 : elle contenait peut-être d'abord un premier verbe à la 3e personne de l'aoriste, suivi de καὶ τὰ τοῦ θεοῦ | ἐσύλησεν. On peut supposer « [il s'y est maintenu] pendant 4 x années et il a pillé [le trésor du dieu] »; ou bien encore : « pendant 4 x années, il a mis au pillage [le trésor du dieu et les biens des particuliers[1]]. »

1. Ou de ses proches? [τὰ τοῦ θεοῦ καὶ τῶν συγγενῶν]??.

῞Ορκους, si le ς, quelque peu indistinct, existe bien[1], est gouverné à l'accusatif par un verbe qu'il faut chercher dans la suite. Παραβάς, au commencement de la l. 6, conviendrait bien pour le sens : « ayant violé les serments » ; mais il est placé un peu loin.

Il est malheureusement impossible de deviner le rôle joué dans la phrase, et dans l'affaire, par un certain frère, de notre personnage vraisemblablement, dont le nom se terminait en φα[2]. Est-ce à titre de complice? est-ce à titre de victime? On pourrait imaginer que c'est envers ce frère que l'accusé avait manqué à la foi jurée, peut-être après la mort de celui-ci, dans des conditions hypothétiques dont je parlerai à propos de la l. 8.

— L. 6. Au début : ου. Terminaison au génitif de quelque participe se rapportant au frère mentionné à la l. 5 et indiquant ce qu'il avait fait ou ce qui lui était arrivé[3]?

Après παραβάς, je ne saurais dire s'il faut couper ενοι.... ou εν οι[κ...]; le ι n'est d'ailleurs pas à l'abri du doute. Ensuite [? ἀνόμ]ιμα μεγάλα « de grandes illégalités »? Puis κα[ί] ou bien κα[τὰ], préposition entrant peut-être dans la composition d'un verbe à la 3e pers. du sing. de l'aoriste : κα[τέπραξεν]??

— L. 7. Le participe futur παραβησόμενος est en symétrie évidente avec le participe aoriste παραβάς de la l. 6. Cela suppose l'intervention d'un καὶ entre les deux membres de phrase, reliant peut-être deux verbes à l'aoriste indicatif. Il semble que nous ayons la fin du second verbe dans le νεν par lequel débute B; mais je ne vois pas au juste comment le restituer. On songe à ἔφανεν, en comprenant : « il a paru devoir transgresser (encore) » ;

1. On peut lire, à la rigueur : ὅρκου ο......

2. Si le nom est sémitique, on pourait songer à Καϊάφας, nom ou surnom juif (cf. Josèphe, *Ant. J.* 18 : 2,2). Mais rien ne prouve le nom ne soit pas hellénique ; cf. Κλεοφᾶς, et autres noms similaires de forme contractée. Il est peu probable que του fasse partie du patronymique : ....φατου ; ce doit être l'article, dont l'intervention est motivée ici par la présence des deux génitifs consécutifs ἀδελφου αὐτου, le premier commandant le second; dans ce cas l'emploi de l'article est de règle.

3. Peut-être était-il mort, et ce, à la suite de quelque drame de famille que notre document nous laisse entrevoir.

mais φαίνω a, d'ordinaire, en prose, le sens actif « faire paraître » ; c'est seulement le parfait 2 πέφηνα qui peut être employé intransitivement au sens de « paraître ». N'était cette difficulté grammaticale, et en admettant le verbe composé [κατέφα]νεν on aurait juste de quoi combler la lacune entre A et B, les 3 premières lettres νος, finale du mot précédent, étant de restitution certaine.

Αὐτοῖς, « apparaissant) à eux »?? Je ne pense pas que ce pronom se rapporte à des tiers précédemment mentionnés. Je croirais plutôt qu'il faut le prendre au sens de « eux-mêmes », en le rattachant au mot suivant, lequel est peut-être : ὁμ[αίμοις] ou ὁμ[ογενέσι]. Faudrait-il comprendre, alors, qu'aux yeux de ses parents eux-mêmes il menaçait de commettre encore de nouveaux et plus grands crimes?

Les noms de ces parents sont peut-être à chercher à la ligne suivante où ils apparaissent précédés du groupe μενων, lequel pourrait être la fin d'un participe pluriel à l'état absolu, dont le commencement terminerait notre ligne 7; quelque chose, *exempli gratia*, comme [αἰτιασα]μένων ayant accusé »?

Vu, d'une part l'étendue de la lacune finale, d'autre part, la nécessité de faire intervenir plus loin une conjonction, ὅτι ou ὡς, pour justifier les nominatifs subséquents, je serais assez tenté de restituer ainsi toute cette fin de ligne : ὁμο[γενέσι, συνεπιμαρτυρησα]-μένων, « s'étant accordés à témoigner en plus.... que ». Cela nous fournirait en tout cas, exactement les 21 lettres requises par la lacune.

— L. 8. Après le participe pluriel au génitif, dont nous avons seulement la fin, viennent au même cas, les noms propres qui le commandent. Le premier est peut-être à restituer Μαμ[βογαίου][1],

1. Bien qu'à moitié détruit, le 3e caractère est plutôt M que Λ. Sans quoi, on aurait pu songer à restituer un nom plus court, tel que Μάλ(χου), ce qui nous aurait donné plus de latitude pour remplir la lacune. Nous avons d'assez nombreux exemples en Syrie du nom Μαμβογαῖος, Μαββογαῖος, qui signifie étymologiquement « l'homme de la ville de Manbug (Hiérapolis »). Cf. *Rec. d'Arch. Or.*, IV, 108 : aux inscriptions qui y sont citées ajouter *Pal. Expl. Fund, Statement*, 1895, p. 58, n° 46, un Μαββογαῖος fils de Φίλων, inscription datée des années 32-37 d'Agrippa II.

comme l'a pensé M. Euting. Cette restitution comblerait presque en entier la lacune entre A et B; il ne nous resterait guère de place disponible que pour un caractère, lequel serait à combiner avec les premiers de B. Malheureusement ceux-ci ont beaucoup souffert, et j'hésite entre plusieurs lectures : IЄN, IЄѠ, IΘѠ, IBѠ, et même KѠ. La lecture ѠN n'est pas impossible. Dans ce dernier cas, on inclinerait à restituer [τ]ῶν, et alors il faudrait chercher dans la lacune qui précède deux noms propres très courts : Μαμ[. καὶ....τ]ῶν, « M... et *x* (fils) de » ; on n'est guère à l'aise pour cela. Je n'ose me prononcer. Puis vient le nom propre Ζιβϐαίου, qu'on peut, avec M. Euting, rapprocher du palmyrénien[1] Ζαϐϐαῖος = זבי[2].

Après quoi, au bord de B, nous avons κα, peut-être κα[ὶ], conjonction précédant un autre nom propre de la série? Pour combler la lacune qui suit on peut imaginer quelque expression telle que ἀνεψιῶν ou ἀδελφιδῶν αὐτοῦ « ses cousins » ou « ses neveux[3] », définissant le degré de parenté, s'il s'agit de témoins à charge parents du coupable. On peut supposer que la ligne se terminait pas ὅτι, régissant au nominatif ce qui suit et se rapporte toujours au personnage visé.

— L. 9. Ce n'est pas sans peine que je suis arrivé à cette lecture, qui me paraît pouvoir être tenue pour à peu près certaine : « ayant dans l'espace de 30 ans causé un dommage de 300 talents ». L'abréviation TA = τά(λαντα) est justifiée par les usages épigraphiques. Il y a un rapport remarquable entre le chiffre

1. Se retrouve aussi, mais toujours avec la vocalisation en *a*, dans la formule sidonienne de l'hypogée de Marissa (Peters et Thiersch, *Painted tombs at Marissa*, p. 55, n° 30).

2. Je m'étais demandé un moment si l'on ne pourrait pas lire Κωζιϐϐαίου ; mais je n'ose m'arrêter à ce pis-aller, d'autant plus que ce nom propre n'a pas une tournure bien engageante, l'analogie avec Χωζιϐα n'étant guère admissible à aucun point de vue.

Je crois devoir avertir qu'il n'y a pas possibilité matérielle de lire Ζιϐϐα τοῦ κα[ι.....].

3. Ce pourraient être alors les fils du frère mentionné l. 5, qui était peut-être mort laissant la tutelle de ses enfants à leur oncle prévaricateur et violateur de la foi jurée. Toutefois, cette conjecture serait contre-indiquée, si Ζιϐϐαίου fait fonction de patronymique.

des années et celui des talents : cela donne une proportion de 10 talents par an. Il s'agit peut-être de certains revenus fixes. On remarquera la différence entre le temps qu'ont duré les prévarications et celui, indiqué plus haut (l. 4) pour l'occupation indue du pouvoir sacerdotal. Cette différence pourrait donner à croire qu'il s'agit ici d'une série d'actes distincts, commis à la suite de l'usurpation ultérieure de quelque autre pouvoir, peut-être de l'ordre civil ou judiciaire.

La restitution [τὴν ἱερ]οσύνην s'impose vu la capacité limitée de la lacune; il n'y aurait pas de place pour y loger [τὴν ἀρχιερ]οσύνην. C'est cette considération qui m'a décidé à opter plus haut (début de la l. 4) pour la même lecture. Je ne saurais dire si cet accusatif est ici sous la dépendance immédiate du participe βλάψας, ou sous celle de quelque verbe ultérieur aujourd'hui disparu.

Il faut compléter ensuite ἀποκα[ταστ....], soit, à un cas quelconque, le substantif même que nous trouverons plus bas (l. 14) au génitif : ἀποκαταστάσεως; soit, à un temps et un mode indéterminables, le verbe ἀποκαθίστημι d'où ce substantif est dérivé. Verbe et substantif correspondent à l'idée de « rétablir » et aussi de restituer » dans l'acception de « rendre ».

— L. 10. Au début :? σα? Est-ce la désinence de quelque pluriel neutre (ὅσα??), ou bien d'un aoriste à la 1re personne? Dans ce dernier cas, c'est le roi qui parlerait; mais cela semble quelque peu prématuré, le roi ne paraissant prendre la parole en son nom personnel que plus bas, à la l. 13, et au présent de l'indicatif (κελεύω). Si l'on ne s'arrêtait pas à cette objection, on pourrait être tenté de suppléer [συνεχωρή]σα (coupé à la ligne) « j'ai accordé »; et, plus haut, l. 8, symétriquement : ἀποκα[τέστησα] « j'ai rétabli » ou « restitué » (le sacerdoce); avec un καὶ intermédiaire assurant la liaison des deux membres de phrase. Τοῖς semble gouverner deux datifs pluriels réunis par καὶ; le second : δικαίοις « aux droits » ou « aux ayants-droits »; le premier se terminant en [σ]ι, peut-être un participe présent en [ουσ]ι précédé d'un adverbe : ἐνα[ντίον], ou combiné avec lui : ἐνα[ντιολογοῦσ]ι (qui

comblerait assez bien la lacune)? Ou encore ἐναπογράφουσι, ou quelque autre verbe dans ce genre, faisant pendant, pour le sens, à δικαίοις? Bien entendu, on est tout aussi autorisé à couper ἐν α...... ; on pourrait même à la rigueur lire ἐν δ....

— L. 11. Le nom de Lysanias peut être tenu pour certain bien que, par excès de scrupule, j'aie cru devoir pointer quelques lettres plus ou moins endommagées. Comme celui de Samsigeramos, il évoque le souvenir de personnages historiques de la région. On pourrait même céder à un mirage en considérant le T à l'extrémité de A comme la première lettre de τ[ετράρχου] et prétendre que nous avons affaire à quelqu'un des Lysanias tétrarques d'Abilène. Ce serait, je pense, une illusion. En pareil cas, le titre ne serait probablement pas précédé de τοῦ. L'intervention de l'article me paraît plutôt due à la nécessité de rattacher le patronymique au nom de Lysanias, celui-ci étant au génitif; dans ces conditions l'article doit être exprimé. Il s'agit donc simplement, selon toute vraisemblance, d'un certain Lysanias fils de T..... En quelle qualité ce personnage intervient-il ici? Est-il partie plaignante? Est-ce lui dont le nom figurait déjà au début du document, dans la lacune finale de la l. 2, cette fois au nominatif : Λυσανίας T......?[1] Est-ce à lui que la prêtrise usurpée par un autre est légalement attribuée? Autant de questions auxquelles nous sommes hors d'état de répondre.

A la fin, on pourrait restituer à κατὰ τ[ὰ]ς ὑπ' αὐτ[ῶν] ou (αὐτοῦ ?) [προϐεϐλημένας μαρτυρίας (ou αἰτίας)], « selon les témoignages (*ou* accusations) émanant d'eux (*ou* de lui) ? ».

— L. 12. « Ayant été accusé » ou « convaincu de sacrilège ». Voilà qui est catégorique et nous montre bien qu'en dépit de tous les tâtonnements qui précèdent, nous n'avons pas fait entièrement fausse route. L'apparition, ici encore, du nominatif γραφείς est une indication précieuse sur l'économie générale du document où d'un bout à l'autre, les faits et gestes du coupable

1. On pourrait songer, entre autres noms, à celui de T[ρύφωνος]. Mais il y a vingt autres possibilités.

semblent être présentés en style direct. Dans la petite lacune A-B : ἀσεϐ[είας... Σ]αμσιγέραμον, il y place encore pour un mot très court ; peut-être διό, « c'est pourquoi » ? Ce serait la transition entre le réquisitoire ou les considérants et la sanction pénale prononcée par le roi. Peut-être dans la lacune finale : « c'est pourquoi je condamne Samsigeramos fils de..... » ? La ligne pouvait se terminer par un καὶ rattachant ce premier verbe au second qui se lit au début de la ligne 13 : [καὶ] κελεύω [et] j'ordonne ».

— L. 14. Je suis tenté de comprendre, comme le fait prévoir déjà ma restitution partielle : « et j'ordonne que tout ce qu'il possédait dans le (pays ?) soit confisqué (δημόσια εἶναι ?) *ou* rendu à qui de droit ? » Bien entendu, on pourrait supposer le contraire : ordre de rendre au plaignant tout ce qu'il possédait avant d'avoir été dépouillé.

— L. 14. « En vertu (*ou* à partir de) la restitution susdite ». Pour ἀποκαταστάσεως, et les sens dont le mot est susceptible, cf. les observations sur la l. 9.

— L. 15. Entièrement emportée par une cassure en A, cette ligne réapparaît en partie en B. Il semble s'agir de certains frais, peut-être ceux du procès, supportés par plusieurs personnes. L'idée de pluralité résulte de la préposition συν combinée avec le verbe, et c'est ce qui m'engage à restituer celui-ci au pluriel plutôt qu'au singulier : συνεδαπάν[ησαν] « ils ont dépensé ensemble ».

Avant ce mot on distingue encore quelques vestiges de lettres très mutilées qui pourraient être ΙΟΥΓ. Cela suggérerait la restitution : [τά(λαντα) ἀργυρ]ίου γ' « 3 talents d'argent » représentant le montant des frais mentionnés.

Bien que le fil soit brisé à chaque instant et que nous ne puissions relier tous ces lambeaux de phrases sans suite, nous pouvons, je crois, nous faire du moins une idée générale du contenu du texte. C'est un édit du roi Agrippa II, rendu à la requête d'une partie plaignante, contre un autre personnage, probablement Samsigeramos fils de S....., qui, ayant usurpé et accaparé le pou-

voir sacerdotal pendant de longues années — probablement bien avant l'avènement du roi en 50 J.-C. — avait profité de sa situation pour dilapider les fonds du trésor sacré et se livrer à des exactions de tout genre au détriment de divers particuliers[1]. Dénoncé par ses parents eux-mêmes, premières victimes de sa cupidité criminelle, il est convaincu de parjure et de sacrilège et forcé de rendre gorge, sans préjudice peut-être de peines plus graves que nous ignorons.

Il est impossible de déterminer la date exacte du document, d'autant plus que le champ est vaste, le règne d'Agrippa II ayant été, comme l'on sait, fort long ; on suppose qu'il a duré de l'an 50 J.-C. à l'an 85 ou 86[2]. On voit donc que nous avons de la marge. Toutefois, je ne serais pas surpris que l'action contre le prêtre usurpateur et prévaricateur ait été introduite au début du règne ; elle avait pu être différée jusque là par suite de la situation politique du pays. L'usurpation ayant duré 40 et quelques années, il en résulterait qu'elle remontait jusque vers le commencement de notre ère, peut-être aux environs de la mort d'Hérode (4 av. J.-C.). Les troubles qui suivirent cet événement dans cette partie de la Syrie, arbitrairement partagée au gré des Romains, entre les fils d'Hérode, Philippe, Hérode Antipas et Archelaüs, puis entre ses petits-fils, avaient pu favoriser une usurpation locale dans le genre de celle-ci. Les petites tétrarchies du Liban et de l'Antiliban, tout en passant de main en main, avaient d'ailleurs encore, pendant cette période confuse, gardé une sorte d'autonomie sous l'autorité de principicules dont l'histoire est très mal connue. Il se peut que Iabruda ait appartenu à la tétrarchie de Lysanias d'Abilène octroyée à Agrippa II par Claude en 53 J.-C., et que ce soit à ce moment que l'affaire ait été évoquée par les intéressés. En tout cas, notre inscription nous prouve

1. Peut-être, entre autres méfaits, le vol de dépôt effectués à titre privé dans le trésor du temple ? L'existence de dépôts de ce genre est attestée par des exemples historiques bien connus.

2. Il a pu fort bien même se prolonger au delà ; car l'inscription de Sanameîn (cf. *suprà* p. 62) est datée, d'une double façon, de l'an 37 et de l'an 32 de son règne, ce qui nous reporte en 92 J.-C.

une chose, c'est que le territoire d'Agrippa II s'étendait au nord[1] jusqu'à Yabroûd, puisque ce roi y fait acte de haute juridiction.

La teneur même du document nous autorise à supposer que l'édifice sur les assises duquel il était gravé n'est autre que le temple antique dont on voit encore aujourd'hui les restes à Yabroûd, à quelques mètres de la maison arabe où nos pierres ont été transportées et réemployées. Rien de plus naturel que l'affichage de l'édit royal sur le mur du sanctuaire même dont il rendait à qui de droit le service liturgique et l'administration financière. Les intéressés ont dû, les premiers, tenir la main à cette publicité. Elle est bien, du reste, conforme aux usages antiques ; car elle est spécificiée expressément dans le corps même de nombre d'inscriptions du même ordre. Elle l'était peut-être à la fin de la nôtre, dans la partie irrémédiablement perdue.

Quant aux personnages figurant nommément dans le texte, Samsigeramos et Lysanias, il serait téméraire, assurément, de prétendre les identifier avec un quelconque des princes homonymes qui pouvaient exister à cette époque dans la région. L'identité des noms n'en demeure pas moins remarquable[2], et il n'est pas inadmissible que nos personnages aient été du moins apparentés aux familles princières d'Emèse et de l'Abilène dont quelques-unes avaient contracté des alliances matrimoniales avec celle des Agrippa.

1. Plus loin encore, par conséquent, que Helboûn qui nous avait déjà fourni une inscription mentionnant Agrippa II (Wadd. 2552) et semblait marquer jusqu'ici l'extrême limite septentrionale de son royaume.

Je rappellerai que, d'autre part, ce territoire s'étendait très loin au sud, jusque dans l'Ammonitide, comme le montre une inscription du Ouâd Gattâr au nom d'Agrippa II, que j'ai fait connaître autrefois (cf. mes *Archaeolog. Researches*, I, 499).

2. Le nom de Samsigeramos s'est, d'ailleurs, maintenu encore longtemps dans ces régions. Sans parler de Palmyre, où on le rencontre sous sa forme sémitique originale, nous le retrouvons dans une inscription de Ma'loûla datée de 182 J.-C. (Wadd. 2564).

§ 6

Inscription grecque et araméenne de Zindji-Dérè.

M. Marquart vient de publier[1] une inscription bilingue, grecque et araméenne, copiée par M. Anastasios Levidis à Zindji-Dérè, localité d'Asie Mineure située à une trentaine d'heures de Césarée de Cappadoce. Les deux textes, disposés dans deux cadres, sont gravés l'un au-dessus de l'autre sur un bloc de rocher taillé; les caractères mesurent 0^{m},15 de hauteur. L'inscription araméenne se continuait, plus loin ou plus bas, mais dans des conditions qui n'ont pas permis d'en dégager la suite.

Mon attention a été appelée sur cet intéressant document par une communication obligeante de M. Cumont. Voici la copie de M. Levidis accompagnée de la transcription de M. Marquart pour la partie grecque.

CAΓΓAPIOC	Σαγγάριος
MAIANOY	Μαιάνου
CTPATHΓOC	στρατηγὸς
APIAPAMI	Ἀριαράμ[νη]
C · MAΓ · ЄYCЄ ·	ς . μάγ(ὸς) εὐσε(βὴς)
MIΘPHι ·	Μίθρῃ .

[illegible] · · · · · ·

Il semble à première vue qu'il s'agisse d'une dédicace au dieu Mithra faite par Sangarios, fils de Maianès, stratège, et par Ariaramnès, qualifié de « mage pieux ». Peut-être, cependant, pourrait-on faire quelques réserves sur certains points de la lecture

1. *Philologus*, Supplementband X, fasc. I, p. 121, n° 3.

de M. Marquart. Je doute que le *sigma* initial de la ligne 5 soit à attribuer à la désinence du nom Ἀριαράμνης. Le lapicide, en effet, évite visiblement de couper ses mots d'une ligne à l'autre; de plus, le C en litige est suivi d'un point, comme les mots abrégés μαγ. et ευσε. Cela paraît donc indiquer que ce C doit être, lui aussi, la lettre initiale d'un mot abrégé. Mais lequel? Serait-ce, par hasard, Σ(αγγαρίου)? On attend justement, après Ariaramnès, un patronymique qui, autrement, fait défaut. Le second dédicant aurait alors été le fils du premier, et cette relation expliquerait que la dédicace soit faite en commun par les deux personnages. Dans ce cas, les suppléments nécessaires du nom Ἀριαράμ[νης] seraient à reporter en entier à la fin de la ligne 4. Quand à ЄΥCЄ., je suis plutôt tenté de le compléter en εὐσε(βοῦντες); ce ne serait plus une simple épithète qualifiant d'une façon assez singulière le titre de μάγος, qui se suffit à lui-même, mais un participe présent ayant une valeur fonctionnelle et se rapportant bien aux deux dédicants père et fils, l'un stratège, l'autre mage, associés dans un même acte pieux.

Dans ces conditions la lecture d'ensemble donnerait :

Σαγγάριος Μαιάνου, στρατηγὸς, Ἀριαράμ[νης]
Σ(αγγαρίου), μάγ(ος), εὐσε(βοῦντες) Μίθρῃ.

Sangarios, fils de Maianès, stratège, et Ariaramnès fils de Sangarios, mage, faisant acte pieux (ont dédié) à Mithra.

La ligne araméenne est très difficile à déchiffrer par suite de l'insuffisance notoire de la copie. Avec des hésitations et des réserves bien naturelles, M. Marquart, propose : סנגר בר (??) מוהי..., *Sangar fils de Mâhi*..., en s'appuyant sur les noms que donne le grec aux lignes 1 et 2. Il suppose, avec toute apparence de raison, qu'il faut chercher, en outre, dans la lacune initiale quelque formule de dédicace, et dans le groupe des 5 dernières lettres quelque mot équivalant au titre de stratège. Il soumet à un minutieux examen philologique les noms de physionomie iranienne Sangarios[1], Maianes, Ariaramnès.

1. Aux inscriptions citées par M. Marquart pour ce nom, M. Cumont me fait

Si l'on tient compte de ses évidentes imperfections, la copie pourrait suggérer une lecture quelque peu différente, soit :

[עבדו ' ס]נגר בר מהיון רב חיל[א]
[ואריורם . . . .]

Ont fait Sangar, fils de Mabyôn, chef de l'armée, et Ariaramn....

On pourrait aussi bien restituer [ש]נגר ; peut-être le nom שגרי des inscriptions palmyréniennes, serait-il à rapprocher? Le nom מהיון, Μαίανης, n'exclurait pas l'ingénieuse explication de M. Marquart par le perse *Mâhyan*, dérivé de *Mâh* « lune » + x; l'*â* long, du second élément indéterminé, *â* confirmé par la transcription grecque, aurait pu être représenté en araméen par un *ô*. Quant au titre רב חיל[א] « chef de la δύναμις (militaire) », il répondrait assez bien à l'apparence des cinq derniers caractères, et serait un équivalent plausible de στρατηγός. Nous le rencontrons dans les inscriptions palmyréniennes (Vogüé, n[os] 28, 29[2]) appliqué aux généraux de l'armée de Zénobie, et aussi dans l'inscription araméenne de Syène, dans la Haute-Égypte (*Répertoire d'épigr. sémitique*, n° 438), où il désigne le commandant de la garnison perse en l'an 7 d'Artaxerxès I[er].

Je dois dire, en terminant, que tout bien considéré, ΜΑΓ · = μάγ(ος) n'est pas sans m'inspirer quelques doutes. Je me demande par moment s'il ne faudrait pas corriger la copie en ΜΑΙ ·, à interpréter alors Μαι(άνου), complétant ainsi la généalogie de Ariaramnès écrite en abrégé : Ἀριαράμ[νης] Σ(αγγαρίου) Μαι(άνου)?

remarquer, dans sa lettre, qu'il faut ajouter Σαγάρις, dans une inscription mithriaque de Venouse, (n° 150 de son *Recueil*).

1. Si l'on admet que le nom est conservé au complet סנגר, on pourrait restituer, au début : [די עבדו] ou סנגר [די קרבו], « qu'ont fait » ou « offert », restitutions qui fourniraient juste le nombre des lettres disparues et représentées par 6 points.

2. Au n° 29, qui est bilingue, רב חולא est rendu par στρατηλάτης.

§ 7

Fiches et notules.

L'inscription grecque de Hazem-el-ser. — Les composés en φιλο.

— *L'inscription grecque de Hazem-el-ser.* — J'ai publié ici même[1], il y a quelques années, le fac-similé de la copie d'une inscription grecque relevée au commencement du siècle dernier par Rousseau, au lieu dit *Hazem-el-ser*, entre Tayibé et Alep. La copie était très défectueuse, et je ne m'étais pas risqué à en proposer une restitution ferme. En l'examinant à nouveau, je serais tenté de rétablir ainsi le texte :

['Ι](άμ)λιχος *ou* (Μά)λιχος (Α)ἰ(λ)ιανοῦ, « Iamlichos *ou* Malichos, fils d'Aelianos ».

Ces noms sont bien connus dans l'onomastique grecque de Syrie. Ils sont suivis d'un dernier mot où il faut peut-être reconnaître ἰατρός ou ἰατροῦ, « médecin ». La leçon de la pierre était peut-être ε[ἰ]ατρο(ῦ), orthographe analogue à celles qu'on rencontre en Syrie : εἱερεύς = ἱερεύς « prêtre », etc.; ou bien encore ὁ [ἰ]ατρός.

— *Les composés de* φιλο. — Dans les observations que j'ai été amené à faire plus haut (p. 52, n. 4) au sujet du sens exact des épithètes officielles φιλόκαισαρ, φιλορώμαιος, je ne me suis peut-être pas exprimé avec toute l'exactitude nécessaire. Sans doute, d'après les habitudes de la langue grecque, dans ce type de composés, le premier élément est déterminant et le second est déterminé; par exemple, dans φιλάδελφος, ἀδελφός n'est pas le régime réel de φίλος mais, au contraire, φίλος est en quelque sorte le qualificatif de ἀδελφός. Le sens est théoriquement « (celui) qui a (son)

1. *Rec. d'Arch. Or.*, III, p. 292.

frère (pour) aimé, (pour) chéri ». Voir à ce sujet les observations d'Adolphe Regnier, *De la formation des mots dans la langue grecque*, § 288. Mais le savant grammairien convient lui-même que la règle est loin d'être absolue et que, dans un certain nombre de ces composés qui commencent par un thème verbal, le second terme joue le rôle de mot déterminant plutôt que de mot déterminé. Cela revient à dire qu'un composé tel que φιλάδελφος équivaut à un hypothétique ἀδελφόφιλος. Cette fluctuation du langage se manifeste clairement dans une série de certains composés de cette espèce où les deux éléments constitutifs peuvent occuper l'une ou l'autre position. En ce qui concerne particulièrement nos deux épithètes, je crois que depuis longtemps ceux qui s'en servaient avaient le sentiment que *philadelphe*, *philocaesar* signifiaient *adelphophile*, *caesarophile*. En tout cas — et c'est cela qui nous intéresse en l'espèce — ce sentiment était celui des Orientaux parlant ou entendant le grec. C'est ce que montre l'exemple nabatéen que j'ai déjà cité : φιλόπατρις = רחם עמה. J'aurais pu en ajouter d'autres qui viennent le corroborer d'une façon bien topique ; c'est le syriaque qui rend φιλόξενος par רחם אכסניא « aimant les étrangers », et φιλόθεος καὶ φιλάδελφος par רחם אלהא ורחם אחֿא : « aimant Dieu et les frères » ; c'est l'arabe traduisant, probablement à travers un prototype syriaque, l'épithète ptolémaïque φιλάδελφος par محب اخيه « aimant son frère », etc.

§ 8

Zeus Naos et Zeus Bômos.

M. Th. Reinach[1] vient d'émettre la supposition que le Ζεὺς Νᾶος, autrement dit Ζεὺς Νᾶιος ou Νάιος, qui était adoré à Do-

1. *Revue archéol.*, 1905, B, p. 102.

donc et dont le vocable, accentué arbitrairement, a été expliqué de diverses façons, pourrait bien n'être autre chose qu'un Ζεὺς Ναός « Zeus-temple » ou « Zeus-arche » — l'arche serait le coffre sacré renfermant les objets du culte et lui-même divinité. Ζεὺς Ναός serait devenu plus tard Ζεὺς Νάιος « Zeus *du* temple », comme le Ζεὺς Κεραυνός « le Zeus-foudre » est devenu ensuite Ζεὺς Κεραύνιος « le dieu *du foudre* ».

On pourrait faire un rapprochement plus topique avec le Ζεὺς Βωμός, « le Zeus-autel », dont j'avais autrefois[1] induit de toutes pièces l'existence en partant du vocable Ζεὺς Μάδβαχος[2] qui apparaît dans les inscriptions de Cheikh Barakât (région d'Alep) et que je proposais d'interpréter par בעל מדבח « Baal-autel ». Depuis, cette conjecture, qui pouvait sembler alors bien risquée, a été matériellement confirmée par une dédicace découverte dans les mêmes parages[3] et portant en toutes lettres le vocable prévu : Διὶ Βωμῷ μεγάλῳ.

On avouera que ce Zeus Bômos fait bien pendant à Zeus Naos. De part et d'autre c'est une conception du même ordre. En Syrie on identifiait le dieu avec son autel, comme en Épire on l'identifiait avec son sanctuaire. Cette dernière identification pourrait même n'avoir pas été étrangère à la Syrie. C'est, du moins, ce que tend à faire croire une inscription d'Admedera[4] où il est question d'un ναὸς Ἀειχάλας ou Ἀεχάλας, si, comme on l'a supposé, Ἀειχάλας est la transcription de l'araméen היכל(א), « temple ». Je dois dire, toutefois, qu'on s'attendrait ici, dans ce cas, à voir intervenir le déterminatif générique θεὸς ou spécifique Ζεὺς. En l'absence de ce déterminatif, il est loisible de se demander s'il s'agit réellement d'un vocable divin et non pas simple-

1. *Etudes d'Archéologie Orientale*, II, p. 49 (janvier 1896).

2. La lecture matérielle Μάδβαχος est aujourd'hui définitivement assurée. C'est à tort que M. H. Lukas (*Byzant. Zeitschr.*, 1905, p. 19) reproduit encore l'ancienne lecture erronée Μάλβαχς ; l'article du *Journ. Asiat.* (1900, B, p. 275, 276) sur lequel il s'appuie prouve justement le contraire de ce qu'il dit.

3. H. C. Butler, *American Journal of Archaeol.*, 1900, n° 4, pp. 415-440. Cf. *Recueil d'Arch. Orient.*, IV, 164.

4. Waddington, *Inscr. gr. et lat. de la Syrie*, n° 2562 *g*.

ment de l'édifice sacré, abstraction faite de toute personnification mythologique.

D'après des légendes locales recueillies par Hérodote[1], la fondation du sanctuaire de Dodone serait d'origine égyptienne et phénicienne. On pourrait être tenté d'arguer de là que la notion du Zeus Naos est une importation orientale. Sans doute, la chose ne serait pas impossible. Néanmoins, il convient d'être prudents. Il faut toujours, en pareille matière, se défiier de ce que j'ai proposé d'appeler les *anthropismes*. Dans plus d'un cas, deux idées, même très particulières, dont l'identité pourrait à première vue faire croire à un emprunt, ont pu prendre naissance indépendamment dans deux groupes humains différents.

Quant à ce qui est des variantes Ζεὺς Ναός et Ζευς Νάιος, il se peut, comme le pense M. Th. Reinach, que la seconde soit une forme d'adjectif dérivée de la première. Mais il se pourrait aussi qu'elle ne fût que quelque forme dialectale du substantif lui-même. Il faut peut-être tenir compte, à ce point de vue, de la forme προνάϊον, dont la coexistence avec πρόναος est attestée par plusieurs inscriptions d'Asie Mineure et de Syrie[2].

§ 9

La Nativité et le bas-relief de Palmyre.

J'ai décrit plus haut (p. 33-34) ce curieux bas-relief, qu'accompagne une dédicace palmyrénienne aux dieux nabatéo-arabes Arsou et 'Azizou, et j'ai indiqué sommairement les singulières analogies qu'il me semble présenter avec l'Adoration des Mages et la Nativité.

On pourrait peut-être pousser encore plus loin le rapprochement en y faisant intervenir certaines données fournies

1. II, 53-58.
2. *Rec. d'Arch. Or.*, t. VI, cf. t. V, 91 et *Études d'Arch. Or.*, t. II, p. 103.

par les Évangiles apocryphes[1]. Ceux-ci font jouer un rôle important, dans la scène de la Nativité, à deux personnages ignorés de la tradition reçue, les deux femmes Salomé et Zelomi qui, appelées par Joseph, viennent constater l'état de la nouvelle accouchée. La seconde, qui nous est présentée comme une sage-femme professionnelle[2], reconnaît à la suite d'une exploration locale et proclame la virginité intacte de Marie. Salomé incrédule, ayant voulu s'assurer à son tour par elle-même de ce fait miraculeux, est punie sur l'heure de son scepticisme : sa main sacrilège est desséchée ; elle n'est guérie qu'en touchant l'enfant divin.

Voilà qui pourrait s'accorder, à un certain point de vue, avec la présence, sur notre bas-relief, des deux femmes figurées aux côtés de celle qui est assise sur la *klinè*, auprès de l'enfant nu, si même elle ne tient pas celui-ci sur ses genoux[3]. Le geste même, assez énigmatique, de la seconde femme, qui lève le bras droit en l'air, répondrait assez bien au rôle prêté par les apocryphes soit à Zelomi, soit à Salomé. Je n'ai pas besoin de dire que je ne prétends pas ici formuler une explication réelle et positive, je signale seulement une interprétation que de telles représentations pouvaient, par le processus iconologique, suggérer à l'imagination populaire.

Il semble, en outre, autant qu'on en peut juger par la gravure malheureusement bien indistincte donnée par M. Sobernheim, que toute cette partie de la scène est placée dans une sorte d'encadrement ovale à bords peu accentués, où des yeux quelque peu prévenus, pouvaient à la rigueur vouloir voir une grotte, en l'espèce le σπήλαιον sacré de la Nativité.

Une fresque copte découverte à Baoûit, dans la Haute-Égypte, par M. Clédat[4], nous montre que cet épisode tout particulier de

1. *Protoévangile de saint Jacques*, XVIII-XX ; *Évangile du pseudo-Matthieu*, XIII. Cf. le fragment d'un évangile apocryphe copte étudié par M. Révillout, *La sage-femme Salomé* (*Journ. Asiat.*, 1905, I, 409 et suiv.).

2. D'après le Pseudo-Matthieu, les deux femmes étaient des « obstetrices ».

3. C'est l'opinion de M. Lidzbarski, mais M. Littmann ne la partage pas.

4. *C. R. de l'Ac.*, 1904, p. 525, pl. 4.

la Nativité, dérivé des évangiles apocryphes, a été réellement traité dans la vieille imagerie chrétienne. On y voit, à côté de la Vierge couchée sur une *klinè*, « la sage-femme Salomé » (son nom est écrit, en copte, au-dessus de sa tête) étendant ses mains vers elle, soit pour recevoir l'enfant[1], soit plutôt peut-être pour procéder, après l'accouchement, à l'examen médical que l'on sait. Pour compléter le tableau, il nous faudrait Salomé — elle semble manquer ici à l'appel.

Ce qui est assez curieux c'est que cette scène de la chapelle de Baouît est immédiatement suivie d'une autre scène, dont M. Clédat ne nous a pas encore fourni la reproduction et qu'il se borne à décrire succinctement en disant qu' « elle nous fait voir deux cavaliers dont l'un est Jean accompagné de ses fils, Naphrho et Paul[2] ». Voilà qui rappelle quelque peu la donnée du groupe des trois personnages masculins du bas-relief de Palmyre, qui sont figurés, l'un à pied, le second monté sur un chameau[3], le troisième sur un cheval ou un mulet, et que j'ai déjà rapprochés des trois Mages[4].

Nous avons donc ainsi sur toute la ligne une même série d'éléments tout au moins similaires, se succédant dans le même ordre et se répondant iconologiquement sinon iconographiquement. Je n'insiste pas. Je crois cependant devoir faire observer

1. C'est l'opinion de M. Clédat ; elle pourrait être favorisée par le fait que le personnage principal de la scène, le nouveau-né, en est absent. Toutefois, M. Révillout fait observer avec raison que, d'après la légende, la sage-femme n'a eu aucunement à intervenir dans l'accouchement même ; elle n'a fait que constater l'état de virginité de la mère déjà délivrée.

2. Il est à supposer que les noms respectifs de ces divers personnages sont, comme d'habitude, donnés par des épigraphes coptes peintes, au-dessus de de leurs têtes. Ils ne nous renseignent guère sur leur identité ni leur rôle.

3. Le chameau ne serait nullement déplacé dans la scène de l'Adoration des Mages. Il figure, d'ailleurs, formellement dans celle qui est sculptée sur le sarcophage du Musée de Latran.

Ne pas oublier à ce propos, que parmi tant de légendes diverses sur l'origine des Mages il en est une, rapportée avec une insistance remarquable par saint Justin, Tertullien et saint Épiphane, qui veut en faire des Arabes.

4. J'ai oublié de faire remarquer, en parlant de cette scène, qu'il s'agit certainement d'un acte d'adoration. C'est ce qu'indique le petit autel sur lequel le personnage à pied semble déposer une offrande.

à ce propos que les Nabatéens, nous le savons par ailleurs[1], adoraient eux aussi un enfant divin, Dousarès, le μονογενὴς του Δεσπότου, né d'une vierge, la Koré arabe Χααβοῦ, et qu'ils en fêtaient la Nativité, à Pétra, à Elousa, et autres lieux probablement, dans la même nuit sacrée où les chrétiens fêtaient celle de Jésus fils de Marie, c'est-à-dire au solstice d'hiver.

Vu l'importance exceptionnelle de ce monument figuré, et le jour nouveau sous lequel il nous apparaît, il serait bien désirable que le premier voyageur qui passera par Palmyre en prît une bonne photographie permettant de vérifier divers détails qui nous donneront peut-être le moyen d'en préciser la véritable signification.

§ 10

Une inscription néo-punique datée du proconsulat de L. Aelius Lamia.

La magnifique inscription que je publie aujourd'hui, et que j'ai, il y a quelques mois communiquée sommairement à l'Académie des Inscriptions[2], a été découverte par M. Méhier de Mathuisieulx au cours de sa dernière exploration en Tripolitaine. Pour des raisons particulières je dois m'abstenir jusqu'à nouvel ordre de désigner plus exactement le lieu d'où elle provient.

M. de Mathuisieulx m'avait remis, à son retour, deux estampages[3] contenant chacun trois lignes de superbes caractères néo-puniques, de taille et de forme vraiment monumentales. Je reconnus au premier coup d'œil que ces deux morceaux devaient être réunis bout à bout et constituaient un seul texte composé de trois longues lignes, gravées à l'origine sur un seul bloc de pierre

1. Cf. le passage, bien connu, de saint Épiphane, *Panarion*, *Haer.*, 51.
2. Séance du 21 octobre 1905 ; *C. R. des séances*, p. 553.
3. Gravés pl. I, A et B.

qui avait été plus tard accidentellement rompu en deux morceaux inégaux.

Les éclaircissements ultérieurs que m'a fournis sur ma demande M. de Mathuisieulx confirment cette conclusion. Les deux fragments, trouvés à quelque distance l'un de l'autre, sont en calcaire fin, d'un gris rosé. Ils mesurent : le plus grand (A), $1^{m},20$; le plus petit, 1 mètre de longueur; l'un et l'autre ont $0^{m},50$ d'épaisseur. Hauteur des caractères : $0^{m},08$. J'estime que, vu sa longueur, le bloc primitif quadrangulaire était un linteau plutôt qu'un élément d'architrave ou d'épistyle. Ce pouvait être le linteau, soit d'une des portes du sanctuaire dont, comme nous le verrons, parle l'inscription, soit de la *cella* contenant la statue dont il y est également question. A la partie supérieure du linteau court un petit listel carré qui forme un rebord saillant et surplombe la ligne du haut.

Les deux blocs gisaient à une dizaine de mètres d'un amas de pierres cubiques, très détériorées, toutes égales en dimension et mesurant $0^{m},60$ de côté. Sur l'une des faces de la plupart de ces cubes on distingue encore, paraît-il, les restes, très frustes, de « quadrillages serrés ». Je suppose que ces pierres nous représentent les matériaux de construction du sanctuaire écroulé, et que les faces ainsi quadrillées sont celles appartenant à la paroi interne destinée à recevoir quelque revêtement de stuc; ces quadrillages ne devaient avoir d'autre rôle que d'assurer l'adhérence de celui-ci. L'explication que je propose ici est éventuellement applicable aux matériaux de construction d'autres édifices africains sur lesquels on pourra, ou on aurait déjà pu observer la même particularité.

En dehors de sa valeur historique et religieuse qui est considérable, cette inscription est d'un rare intérêt paléographique. En effet, non seulement elle est de date certaine mais, gravée avec le plus grand soin, elle nous offre des formes de lettres d'une précision qui ne laisse rien à désirer. C'est une écriture vraiment lapidaire qui contraste heureusement avec l'écriture trop souvent cursive et négligée de la plupart des inscriptions

néo-puniques recueillies jusqu'à présent. Elle est particulièrement instructive en ce qui concerne la sifflante ס qu'on avait si longtemps méconnue jusqu'au jour où j'ai réussi à en déterminer le signe véritable[1]. Elle fixe définitivement l'identité graphique de ce signe telle que je l'avais établie, et cela d'une façon d'autant plus frappante qu'à côté du ס, apparaissent ici, sous des formes nettement distinctes, le צ et le ש avec lesquels on l'a fréquemment confondu. D'autre part, on est quelque peu surpris de constater que, dans cette inscription si soignée, il n'y a pas dans la structure des ח et des ת de différence appréciable, à l'encontre de ce qu'on observe dans d'autres inscriptions néo-puniques d'un type beaucoup plus courant. Dans plus d'un passage la sûreté du déchiffrement souffrira gravement de cette confusion.

1 לאדן לאמן מאש אלם שפער סת ומקדש בתא ו????(את) (אש) (בא)???????

2 בשת רב תאחת רב מחנת בשד לובים לוקי עילי לעמיע תכסף בן

3 ...??ב(ו)? (ש) (בת) תעמרר אש בבתא מ(ע)סתכעו בתצאת(מ)?(ב)תם

1. Au seigneur Amon cette statue divine de . . . . ., et le sanctuaire de son temple et les . . . . . qui sont dans. . . . . . .

2. en l'année du proconsul, chef de l'armée au pays des Libyens, Louqî(us) 'Allî(us) La'mî'a, Taksaph[2] (*ou* Naksaph?) fils de

3. . . . . de Ta'mrar qui est (*ou* sont) dans les . . . . . de Ma'staka'ou (?), aux frontières (?) des . . . .?

— L. 1. לאמן. Bien que la substitution de א à ח soit chose courante en néo-punique, je ne crois pas qu'on doive considérer le nom du dieu comme l'équivalent de חמן ; il manquerait au vocable le premier élément essentiel בעל. Il ne s'agit donc pas, selon toute vraisemblance, du grand dieu africain *Baal Hammon*. On ne saurait non plus s'arrêter à la lecture, matériellement possible, אמת[3] : cette forme à désinence féminine impliquerait une

1. *Rec. d'Arch. Or.*, t. III, pp. 331-334.

2. Je transcris, là et ailleurs, avec des *a* uniquement pour permettre de citer plus commodément les noms propres. Il est bien entendu que cela ne préjuge en rien leur véritable vocalisation, qui, jusqu'à nouvel ordre, nous est inconnue.

3. En comparant le nom de la déesse אמא qui figure dans une inscription de Carthage, *C. I. S.*, I, n° 177, et le vocable אם « mère » appliqué quelquefois à Tanit (*id.*, n°s 195, 380). Mais on n'a jamais rencontré אמת.

déesse; or il s'agit sans conteste d'un dieu, comme le montre le qualificatif אדן[1]. J'inclinerais à y voir une transcription du nom du dieu égyptien *Amon*, *Ammon*, Ἄμμων, tout à fait comparable à celle que nous donne la Bible : אמון. Le culte d'Ammon appartenait à la Libye aussi bien qu'à l'Égypte. Il avait un de ses centres principaux dans la grande oasis de Siouah; l'on comprend donc qu'il ait pu rayonner de là à grande distance parmi les diverses populations indigènes, libyques ou autres. Le fait semble être, d'ailleurs, attesté par des indices positifs. Je ne rappelle que pour mémoire l'existence d'une ville de Ἄμμωνος, mentionnée par Ptolémée (IV, 3, 2) entre les deux Syrtes (cf. la *Statio ad Ammonem* de la Table de Peutinger et la ville de *Ammonis* de l'Anonyme de Ravenne, sur la côte). Mais nous avons des témoignages plus précis. Corippus, dans divers passages de sa *Johannide*, nous montre qu'au v[e] siècle de notre ère le culte d'Ammon était encore prédominant dans toute la région qui est le théâtre des événements chantés par lui. Le chef maure de la Byzacène, Guenfan père d'Antalas, va consulter l'oracle d'Ammon pour connaître les destinées de son fils (*Johann.*, III, 81). Il est probable qu'il n'avait pas eu besoin pour cela de faire le long voyage de l'oasis de Siouah. Procope nous apprend, en effet, qu'il y avait encore à l'époque de Justinien, dans l'oasis d'Augila, dans le désert de Barca en Cyrénaïque, à dix jours de marche dans l'ouest de

1. Il convient toutefois de remarquer qu'on a quelques exemples, très rares il est vrai, du vocable masculin אדן appliqué abusivement à la déesse Tanit, soit en punique (*C. I. S.*, I, n[os] 401, 402), soit en néo-punique (néo-p., n° 86). J'en ai constaté un nouveau cas dans une inscription punique de basse époque trouvée par le D[r] Carton à El-Kenissia, où je lis : לאדן לתנת פנ־בעל נדר אש נדר ארש בן חנא « Au *Seigneur* Tanit Pené-Baal, vœu qu'a voué Arich fils de Hanno ».

En s'appuyant sur ce fait, et sur le vocable cité dans la note 3, p. 88, on pourrait être tenté de couper et de lire dans notre inscription : לאדן לאם, la septième lettre, prise pour un ת, étant considérée comme la particule néo-punique indice de l'accusatif (= אית) qui régirait à l'accusatif les mots suivants : תמאש אלם שפער סת, accusatif commandé par quelque verbe caché plus loin. Mais la façon même dont sont groupées les lettres montre bien que ce ת ou נ est à rattacher matériellement à ce qui précède, non à ce qui suit, et qu'il faut couper לאמן.

Siouah, un grand et ancien sanctuaire consacré à Ammon[1]. Son culte y était associé d'une façon curieuse à celui d'Alexandre; les indigènes leur offraient des sacrifices en commun, des collèges d'hiérodules des deux sexes étaient attachés au temple. Je ne serais pas surpris que le nom même du peuple des Nasamones, dont nous parlent Hérodote (II, 32; IV, 172) et d'autres auteurs moins anciens, et qui évoluaient entre la côte de Cyrénaïque et l'oasis d'Augila, eût quelque accointance étymologique avec celui du dieu Ammon implanté en Libye justement dans cette oasis. Il faut, à ce point de vue, tenir compte de l'intéressant incident que nous rapporte Hérodote et qui semble indiquer l'existence positive de relations intimes, et probablement suivies, entre ces Nasamones et les petits rois des Ammoniens qui régnaient à la grande oasis de Siouah. C'est peut-être bien ce peuple de nomades qui, après l'avoir puisé à sa source même, avait contribué à répandre, dans l'ouest de l'Afrique du nord, le culte du dieu Ammon auquel il aurait dû son propre nom ou surnom ethnique.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de l'apparition, dans l'intérieur de la Tripolitaine, d'une dédicace néo-punique en l'honneur du dieu Ammon, dédicace datée, comme nous l'allons voir, du Ier siècle de notre ère et mentionnant des personnages dont les noms caractéristiques nous révéleront l'origine, non pas sémitique, mais purement africaine. Qui sait s'ils n'appartenaient pas à cette race même des Nasamones adorateurs d'Ammon *ab antiquo*?

מאש אלם שפער סת. — Cette coupe des mots s'impose. Il est difficile de ne pas reconnaître dans le premier le néo-punique מאש « statue » dont l'étymologie est encore obscure[2], mais dont le

1. *De Aedific.*, p. 333 : ἐνταῦθα ἐκ παλαιοῦ τῷ τε Ἄμμωνι καὶ Ἀλεξάνδρῳ τῷ Μακεδόνι ἀνέκειτο ἕδη· οἷς δὴ ἐσφαγιάζοντο μέχρι ἐς τὴν Ἰουστινιανοῦ βασιλείαν οἱ ἐπιχώριοι. L'intervention du nom d'Alexandre nous montre qu'il s'agit bien ici du dieu Ammon adoré dans la grande oasis et non pas du Baal Hammon punique.

2. On a voulu l'expliquer par מעשה, *opus* ; mais l'explication n'est guère satisfaisante. Je n'ose proposer un dérivé de א(י)ש, *vir*, en rapprochant ἀνδριάς

sens paraît assuré, surtout par la bilingue de Sardaigne (*C. I. S.*, I, n° 149) où il est rendu par *statuam*. Le même sens lui est attribuable dans l'inscription de Cherchel n° 2 (l. 3)[1], et ici l'analogie est d'autant plus grande que, dans cette inscription, comme dans la nôtre, il est question en même temps d'un מיקדש ou sanctuaire. Le mot revient encore dans une autre inscription néo-punique de Sardaigne (*C. I. S.*, I, 151), seulement il y est défiguré en מאא, à corriger en מאש comme l'avait déjà soupçonné Renan[2].

Dans les trois inscriptions précitées le mot מאש est suivi immédiatement du pronom démonstratif féminin סת. Ce même pronom apparaît ici, mais dans des conditions un peu différentes : entre lui et son antécédent s'interposent, en effet, deux autres mots sur lesquels je reviendrai tout à l'heure. Si, pour le moment, nous faisons abstraction de ceux-ci, nous obtenons l'expression usuelle : מאש... סת « cette statue ». Le genre de ce pronom ne nous autorise pas à préjuger celui du mot מאש, attendu que, dans nombre de cas, le néo-punique semble en employer indifféremment la forme féminine ou masculine[3]. L'orthographe סת = זת — indubitable ici — confirme définitivement la lecture rectifiée que j'avais déjà proposé d'introduire dans diverses autres ins-

(cf. Genèse, ii, 23, Ève tirée d'Adam, כי מאיש לקחה־זאת), non plus qu'une forme tronquée de משל, *similitudo*. Peut-être bien le mot n'est-il pas sémitique et appartient-il à quelqu'un des dialectes indigènes d'Afrique.

1. *Revue d'Assyr. et d'Arch. Or.*, t. II, pp. 35 et suiv., Ph. Berger.

2. *L. c.* Il est probable que le ש primitif, du type étiré et incliné, a été transformé en א apparent par le prolongement indu, soit fautif, soit accidentel, du petit trait oblique supérieur gauche, prolongement simulant ainsi le jambage droit inférieur d'un א. Quant au 3e *aleph* du groupe, j'estime avec M. Berger (*op. c.*, p. 40) qu'il faut le reporter au pronom démonstratif suivant, en le considérant comme l'équivalent néo-punique de l'article ה ; seulement je lirai ce pronom non pas זת, mais סת (voir sur ce point les observations ci-dessous) ; de sorte que le tout serait à rétablir en ת המא(ש) אסת = (אי)ת המאש הזת, *statuam hanc*,

3. Témoin, par exemple, les variations אבן ז ou אבן זת (= סת) « cette pierre (sépulcrale) », dans les épitaphes néo-puniques. D'autre part, le punique et le phénicien lui-même ne se font pas scrupule d'employer ז avec des mots de forme notoirement féminine.

criptions, dont le nombre pourrait être encore sensiblement augmenté par une revision sévère des textes. A l'appui de cette observation, cf. le *macom syth* du *Pænulus*, qui implique une prononciation populaire מקם סת « locum hunc »[1]. Cette équivalence ז = ס est bien d'accord avec le fait, constant dans toute la famille phénicienne, de סכר = זכר. Ce phénomène phonétique a été dûment constaté depuis longtemps, mais on n'a pas, que je sache, tenté jusqu'ici d'en fournir une explication rationnelle. J'estime, pour ma part, que cette dégénérescenee du son *z* en *s* est le résultat d'une réaction des articulations fortes *k, t* sur la sifflante radicalement douce *z*, qu'elles suivent immédiatemeut; elles ont fait passer celle-ci au même registre qu'elles, c'est-à-dire qu'elles l'ont transformée à leur image en la forte *s*. Si cette explication est exacte, le ז phénicien doit se maintenir sans changement au contact des articulations douces; tel est, en effet, le cas pour זבג, זבח (et dérivés), זיב, זיבק, מזרח, זרע, et autres similaires. La labiale forte *p*, bien entendu, doit être apte, dans les mêmes conditions à exercer la même action sur notre sifflante *z*; c'est ce que semble indiquer la façon dont a été traité le mot זפת « poix » ou « résine », dans les transcriptions de certains noms de plantes données par Dioscoride : ζουορινσιπετ, ἀπιρσίπτη. Le même effet a dû probablement se produire quand le *z* venait au contact des fortes emphatiques propres à l'organe des Sémites : ק et ט; avec cette différence, toutefois, que la sifflante forte ס, en vertu de la loi harmonique des emphatiques que j'ai eu si souvent l'occasion de mettre en évidence, doit être par surcroît susceptible de passer au registre emphatique et, en conséquence, d'être écrite צ[2]. Je crois bien que lorsque notre connaissance des

1. Remarquer ici encore l'indifférence du genre. Par contre, la variante *macum esse*, présentée par une autre recension, pourrait correspondre à : מקם הז (ou הס). Il ne serait pas impossible qu'en vertu de la même loi phonétique, le mot précédent, *sicorathi*, qui a été expliqué de mainte façon, fût à considérer comme = זכרת(י).

2. Un des cas les plus instructifs sur ce point c'est celui de la racine צדק au regard de l'araméen זדק, d'une part, et de l'arabe صدق = سدق d'autre part. J'ajouterai qu'il faut envisager la reversibilité possible de cette loi phoné-

lexiques phénicien, punique et néo-punique sera plus étendue, les faits nouveaux justifieront cette vue d'ensemble qui, je n'ai pas besoin d'y insister, comporte des conséquences philologiques considérables, car elle nous fournit des moyens propres à entamer efficacement la prétendue invariabilité des éléments radicaux des trilitères sémitiques et à ouvrir ainsi la voie à une analyse étymologique sérieuse de ces trilitères eux-mêmes.

J'arrive maintenant aux deux mots que j'avais laissés provisoirement de côté.

Le mot אלם a, en phénicien, une acception particulière. Malgré sa forme de pluriel, peut-être plus apparente que réelle, il se comporte comme un singulier et il désigne la divinité d'une façon générale. Il peut précéder le nom isolé d'un dieu, ou même d'une déesse. Il peut aussi suivre divers substantifs à l'état construit, vis-à-vis desquels il fait alors, suivant une règle commune à toutes les langues sémitiques, fonction d'un véritable adjectif : « de divinité », c'est-à-dire « divin ». Lequel des deux rôles remplit-il ici ?

La question est fort embarrassante ; elle dépend du sens du mot très obscur שפער qui suit אלם.

On pourrait hésiter à première vue sur l'identité paléographique du second caractère de ce mot, dont la structure est exactement celle d'un ב dépourvu de tête. Malgré la rigidité de sa tige, ce ne peut être qu'un פ du genre de celui que nous rencontrons, par exemple, dans la *néop.* n° 2 et sur les monnaies de Leptis Magna[1].

Si שפער est un nom de dieu on pourra considérer אלם comme le vocable lui servant d'introduction et comprendre : « cette

tique. Il y aura lieu de vérifier si, de même qu'un *z* primitif est transformé en *s* au contact des fortes *k*, *t*, *p*, un *s* primitif ne serait pas susceptible de se transformer en *z* au contact des douces *g*, *d*, *b*.

1. Avec les légendes [illegible] et [illegible]. Voir à ce sujet [illegible] l'identité du [illegible], les observations de [illegible], *Phon.* [illegible] n° 32. Je rappellerai que [illegible] forme *Lepcis* = *Lepta* [illegible] nant de cette [illegible]

statue du dieu *Chpâr* »[1]. A vrai dire, un tel dieu nous est absolument inconnu[2]; mais ce ne serait pas une raison pour en nier *a priori* l'existence, d'autant plus qu'il peut appartenir non pas au panthéon sémitique, mais au panthéon indigène africain qui était fort riche et sur lequel nous sommes très insuffisamment renseignés[3]. Quant à ce qui est de la consécration de la statue d'un dieu à un autre dieu, c'est un fait dont l'antiquité nous offre de fréquents exemples.

On peut, au contraire, considérer אלם comme se rapportant à מאש et comprendre : « statue divine ». Mais que faire alors de ושפער. Ce qui complique ici le problème ainsi posé c'est qu'il soulève aussitôt une question subsidiaire qui n'avait pas de raison d'être dans la première hypothèse. Le ש est-il radical, ou bien faut-il le détacher du groupe comme étant la particule indice du génitif : « cette statue divine de...? Mais פער est aussi énigmatique que שפער, qu'on y voie un nom spécifique de divinité ou tout autre chose. Une idée vient, si l'on se place à ce point de vue, qui est assez naturelle ; c'est que nous aurions peut-être là l'indication de la matière dont est faite la statue : métal, pierre, bois, etc. Généralement, en phénicien classique, le nom de la matière suit immédiatement celui de la chose, au génitif direct[4]; si les deux termes sont séparés par l'interposition de quelque autre mot, on fait intervenir une préposition : מ(ן) ou ב[5]; en néo-punique on se servait peut-être à cet effet de la

1. Je transcris ainsi parce qu'en néo-punique, le ע fait très souvent fonction de *mater lectionis* et représente un *a* long ou accentué.

2. Un rapprochement avec le *Sinifere* de Corippus, *Johann.*, IV, 681, serait plus que risqué.

3. Je ne crois pas qu'il y ait lieu de s'arrêter à l'idée que שפער serait un nom d'homme et que nous aurions affaire à un défunt divinisé après sa mort, en s'appuyant sur le fait que j'ai mis en lumière dans la bilingue d'El-Amrouni (*Études d'Arch. Or.*, I, 160, לעלאנא ראפאם correspondant à *Dis Manibus*). Sans parler d'autres objections, l'absence du patronymique suffirait à elle seule, à faire écarter cette idée.

4. Cf. *C. I. S.*, I, n° 1, ll. 4, 5 ; n° 90 ; n° 140 ; n° 143 ; décret du Pirée, ll. 3, 5.

5. Cf. *C.I. S.*, I, n° 11 ; inscr. de Narnaka, l. 7.

particule ש[1]. On pourrait donc se demander si ce dernier cas ne serait pas le nôtre, et s'il ne faudrait pas couper פצר ש, en comprenant le tout : « cette statue divine en... ». Mais, dans cet ordre d'idées, פצר demeure toujours inexplicable, que l'on considère le צ comme radical, ou comme substitut de א, ה, ח, ou même comme une simple *mater lectionis*[2].

Telles sont, sur ce point, les deux hypothèses qui me semblent pouvoir être envisagées, mais entre lesquelles je n'ose me prononcer.

בתא. Je n'hésite guère à lire ainsi, bien que la lecture בנא soit matériellement possible, les נ ne se distinguant pas des ת dans cette inscription. Le verbe « construire » s'appliquerait bien à מקדש, et encore s'attendrait-on à ce que ce mot fût précédé de l'article, voire de la particule ת indice de l'accusatif; mais il s'appliquerait fort mal à la statue du dieu qui, dans ce cas, se trouverait également sous la dépendance de ce verbe. Je comprends donc « le sanctuaire de son temple » c'est-à-dire le sanctuaire maison d'habitation du dieu figuré par sa statue. De cette façon le mot מקדש, qui autrement resterait bien en l'air, se trouve grammaticalement déterminé par le בתא au génitif virtuel sur lequel il vient s'appuyer.

Suivait l'énumération de certaines parties du temple, rattachée à ce qui précède par la conjonction ו « et ». Malheureusement à partir du ו, qui est encore intact, les caractères sont mutilés à leur partie supérieure, et les mutilations vont croissant jusqu'à la fin de la ligne où elles arrivent à une destruction à peu près

1. Grande néop. de Maktar, col. II, l. 4 : חרץ ש; toute réserve faite sur la nature du mot précédent dont la lecture et le sens sont très douteux (cf. *Rec. Arch. Or.*, III, 339).

2. On ne saurait songer sérieusement à l'assyrien *siparri*, « cuivre ». Même en admettant la construction grammaticale directe, sans préposition, malgré l'interposition de אלם, on ne voit pas pourquoi le néo-punique se servirait ici d'un mot étranger au lieu du mot נחשת, d'usage courant en phénicien. Et puis, la transcription ספר que donnent les lexiques est-elle assurée ? On serait plutôt tenté de supposer צפר = صفر, « jaune », nom caractérisant la couleur du bronze.

totale. Au début de cette série ainsi maltraitée, il semble y avoir les deux premiers éléments constitutifs du ה tripartite, suivis d'un vide dans la partie supérieure et disparue duquel pouvait être logé le troisième élément de cette lettre, en forme de petite virgule haut perchée. Puis vient une haste verticale pouvant avoir appartenu à une lettre décapitée : נ, ת, ר ou ס[1]. Puis, une tige recourbée par en bas = ב, פ ou כ. Puis את ou אן. Je considère ces deux dernières lettres, en optant pour la lecture את, comme la terminaison d'un mot féminin pluriel. Ce qui me paraît confirmer cette vue générale c'est le mot suivant : (אש), suffisamment reconnaissable malgré ses mutilations, et nettement isolé en avant et en arrière par un blanc; c'est probablement le relatif « qui »[2]. Après quoi vient un groupe dont la première lettre me semble avoir été un ב, touchant par le pied une seconde lettre indéterminée. Cela nous donnerait quelque chose comme : « et les... qui sont dans... ». « Les » quoi? Si l'on combine les différentes valeurs possibles des lettres décrites plus haut on n'obtient aucun mot offrant nn sens pleinement satisfaisant : חרבאת, חרכאת, חצבאת, חנכאת, etc., admissibles en eux-mêmes[3] jusqu'à un certain point, ne répondraient pas très bien au contexte. De plus, il semble, étant donnée la construction grammaticale, que le mot à chercher devrait être régulièrement précédé de l'article. C'est ce qui m'amène à me demander si, par hasard, la première lettre mutilée ne serait pas un ה. Il est fâcheux que notre inscription ne nous fournisse pas d'exemple du ה; mais nous savons, par ailleurs, qu'il est parfois identique ou très semblable aux deux premiers éléments du ה tripartite. Dans ces conditions, si nous avions réellement affaire ici à un ה, le vide qu'on observe entre lui et la lettre suivante aurait pu contenir, non plus le troisième élément du ה tripartite, mais une

1. Un ע est peu probable, la haste de cette lettre ayant une légère inclinaison à gauche, comme on peut le voir par l'exemple de la l. 3.

2. On distingue encore les pieds caractéristiques du petit ש. Cf. l. 3, où le même mot, parfaitement conservé, est isolé de même.

3. Je n'insiste pas sur les anaolgies que pourrait offrir l'hébreu.

petite lettre indépendante, dépourvue de queue inférieure, telle qu'un ע. Cela nous conduirait tout naturellement à la restitution : והערפאת « et les portiques ». Le mot, bien connu en phénicien[1], conviendrait à merveille ici. Je suis tenté de m'y tenir, jusqu'à meilleur avis, tout en reconnaissant que le ה, sur l'existence duquel repose toute la restitution, demeure toujours quelque peu sujet à caution.

Le ב par lequel commence le groupe suivant me paraît être la préposition « dans » indiquant la position des portiques, si portiques il y a. Le ב vient toucher le pied d'un trait incliné à gauche, lequel, combiné avec un autre trait symétriquement incliné à droite, semble bien avoir appartenu à un א. On pourrait comprendre בא « dans lui », le suffixe se rapportant à מקדש ביתא. Toutefois on pourrait aussi supposer un mot, d'une longueur quelconque, qui commençait par un א ; mais il serait téméraire de prétendre le reconstituer à l'aide des traces des lettres qui suivent et ont disparu à peu près en entier. Peut-être « devant? autour? à côté? derrière? » etc.

A en juger par la justification de la l. 2, il doit manquer à la l. 1, à partir du groupe (בא), environ 7 à 8 lettres. La structure générale du texte, telle que je la conçois, appellerait ici un verbe. En effet, immédiatement après, à la l. 2, s'interpose l'énoncé très détaillé de la date ; puis vient le nom du dédicant suivi d'une série de mots, parmi lesquels il n'y a guère moyen, comme on le verra, de trouver le verbe requis. Il n'est pas impossible que ce verbe, terminant la l. 1, fût קדש ou un dérivé. Les faibles vestiges qu'on croit discerner là répondraient assez bien à ces trois lettres. Devant eux est un vide dans lequel pouvait être logé un י ; puis, toujours en remontant, deux extrémités de traits tendant à s'incliner l'un vers l'autre ; peut-être les deux

1. On me permettra de rappeler que le sens, et même la véritable lecture (entre autres dans le n° 1 du *C. I. S.*, I), du mot phénicien ערפת « portique » ont été établis pour la première fois par moi en 1885 (*Rec. Arch. Or.*, I, p. 82). Il convient donc de rectifier sur ce point l'indication de M. Lidzbarski (*Handb. N. S. E.*, p. 346) qui attribue la découverte à M. Hoffmann (en 1889).

pieds d'un א? Y aurait-il eu איקדש, forme *hiphil* de קדש « a consacré » ? Le *hiphil* régulier de ce verbe en phénicien est יקדש = הקד(י)ש; mais l'orthographe supposée serait justifiable par l'analogie de la forme néo-punique איכרמא « ils ont fait largesse », dans la grande dédicace de Maktar. S'il en était ainsi, le mot mutilé qui précède, et qu'il reste à rétablir, se trouverait réduit d'autant : ??בא, ou même ??בג. Je reconnais que cette hypothèse n'est pas sans soulever des difficultés. Le sujet de ce verbe serait à chercher bien loin, séparé qu'il en est par la longue incise contenant la date. En outre, ce verbe actif régissant naturellement à l'accusatif l'énumération des diverses choses qui le précèdent, on s'attendrait, d'après les habitudes du néo-punique, à ce que le premier terme de cette énumération fût précédé de la particule ת, indice de l'accusatif. Sans doute, on pourrait pour se tirer d'embarras, supposer que le verbe est au passif[1] et que les termes de l'énumération se présentent, en réalité, au nominatif. Mais, alors, on ne voit pas comment on pourrait rattacher convenablement à cette partie de la phrase celle qui reprend au delà de l'incise contenant la date et débute par un nom propre, vraisemblablement celui du dédicant. Peut-être pourrait-on soulager un peu la difficulté, au moins en ce qui concerne ce dernier point, en faisant intervenir avant le verbe hypothétique, איקדש ou autre, maintenu à l'actif, le relatif אש qui libérerait de leur dépendance immédiate à l'égard de ce verbe les termes de l'énumération et permettrait de les regarder comme étant au nominatif. Je dois dire toutefois que l'aspect des traces de lettres vers la fin de la ligne, n'est pas très favorable à cette conjecture — à moins d'assigner ce rôle au אש à peu près certain qu'on trouve un peu plus haut; mais celui-ci semble bien se rapporter immédiatement au mot qui le précède et le mettre en relation étroite avec le mot qui le suit. Somme toute, il y a là un problème qui attend encore sa solution.

1. Pour l'emploi de la tournure par le passif, cf. *R. E. S.*, n° 162 et une des petites dédicaces de Maktar (Berger, *Mém. Acad. Inscr.*, XXXVI, p. 168, n° 2).

— L. 2. Cette ligne est parfaitement conservée d'un bout à l'autre, et cela est heureux pour nous, car c'est elle qui fait tout le prix de l'inscription. A l'exception d'un seul mot que nous aurons à examiner de près, le sens littéral n'est pas douteux : « en l'année du chef... chef de camp au pays des Libyens, Lucius Aelius Lamia ».

Il s'agit incontestablement du personnage historique de ce nom, de l'ami d'Horace[1], qui appartenait à une famille illustre de Rome et, après avoir exercé diverses magistratures auxquelles son rang lui donnait droit, fut nommé par Tibère proconsul de la province d'Afrique[2]. On s'accorde généralement pour placer son proconsulat en l'an 15-16 J.-C., après celui de Nonius Asprenas (14-15). Il ne serait pas impossible, pourtant, que celui-ci, qui avait été consul après L. Aelius Lamia, ait été en réalité son successeur et non son prédécesseur dans le proconsulat d'Afrique[3]. En tout cas, Lamia était déjà remplacé en Afrique par le proconsul M. Furius Camillus en 17 J.-C., au moment où y éclata la grande insurrection de Tacfarinas, chef des Musulamii et de son allié Mazippa. Par conséquent notre inscription est certainement antérieure à cette date et a dû être gravée soit en l'an 15-16, soit en l'an 13-14, selon la place qu'on assignera au proconsulat d'Asprenas[4].

Les prénoms, gentilice et nom de notre personnage ont été très fidèlement transcrits en néo-punique. Les finales *ius* de *Lucius Aelius* ont été, suivant la règle, rendues par le ' simple,

1. Qui lui a dédié deux odes, *Carm.*, I, 26 ; III, 17.

2. Velleius Paterculus, II, 116 : « mox in Africa splendidissimis functus ministeriis ». Tacite, *Annales*, IV, 13 : « Aelius Lamia et L. Apronius, qui Africam obtinuerant ». L. Aelius Lamia mourut en 33 J.-C., comme nous l'apprend un autre passage de Tacite (*id.*, VI, 27). Sur ce personnage, et les divers témoignages qui le concernent, voir la dissertation magistrale de Borghesi, *Œuvres*, IV, p. 445 et 467, et aussi la courte notice que lui a consacrée M. Pallu de Lessert, *Fastes des prov. afric.*, II, p. 97.

3. Pallu de Lessert, *op. c.*, p. 99.

4. Bien que la durée du proconsulat fût régulièrement d'une année, il faut tenir compte aussi de la possibilité d'une prorogation de pouvoirs dont nous avons des exemples en Afrique sous le règne même de Tibère.

avec élimination des désinences : לוקי עילי[1]. On remarquera la *scriptio plena Lucius* = לוקי, au lieu de la *defectiva* rencontrée jusqu'ici : לקי[2]. La façon dont les deux *a* de *Lamia* sont rendus par ע[3] est particulièrement intéressante en ce qu'elle confirme la valeur vocalique de cette lettre quand elle fait fonction de *mater lectionis* en néo-punique[4].

Le titre, ou les titres de notre personnage précèdent ses noms. Les équivalents auxquels a eu recours le néo-punique sont fort curieux. Ils se divisent en deux groupes : 1° רב, « chef », suivi d'un mot difficile, sur lequel je reviendrai tout à l'heure ; 2° רב מחנת בשד לובים, dont le sens littéral est parfaitement clair : « chef de camp (ou « du camp »[5]) au pays des Libyens ». Cette dernière expression paraît répondre terme à terme à la titulature romaine : *proconsul provinciae Africae*, en appuyant surtout sur le pouvoir militaire, l'*imperium* dont le proconsul était exceptionnellement revêtu en Afrique et qui, de toutes ses prérogatives, devait être naturellement celle qui frappait davantage les indigènes plus ou moins soumis à l'autorité romaine[6]. Normalement, comme on le sait, les proconsuls des provinces sénatoriales — et la *provincia Africae* était du nombre — n'avaient que le pouvoir civil. L'exception faite en faveur de celle-ci s'explique par des nécessités politiques, la pacification définitive du pays ayant été fort longue. C'est seulement en

1. Le ל a un peu souffert de la rupture de la pierre, mais on en discerne encore, sur l'estampage du bloc A, la partie supérieure recourbée en crochet arrondi.

2. *Néop.* n[os] 17, 62. Grande néop. de Maktar, col. 8, l. 2. *R. É. S.*, n[os] 162, 166.

3. A noter que dans *Lamia* le premier *a* est prosodiquement bref.

4. Le phénicien omet parfois l'article dans certains cas où on l'attendrait.

5. Le second ע semble être suivi d'un point disjonctif, destiné à bien séparer ce nom du suivant qui appartient à un autre membre de phrase.

6. On pourrait peut-être, à certains égards, rapprocher la formule *imperator Africam obtinens*, employée au lieu de *proconsul Africæ* dans une inscription officielle d'Afrique (*C. I. L.*, n° 16456) mentionnant L. Passienus Rufus, proconsul en l'an 3 J.-C. Cf. l'expression employée par Tacite, dans le passage cité plus haut, en parlant de notre Lamia et d'un de ses successeurs, L. Apronius : *qui Africam obtinuerant*.

l'an 37 J.-C. que Caligula[1] mit un terme à cette anomalie en doublant le proconsul d'Afrique, ramené à son rôle civil, d'un légat impérial chargé du commandement des troupes et des opérations militaires. Par conséquent, c'est à bon droit que le proconsul L. Aelius Lamia nous est présenté par notre inscription comme chef de l'armée.

La signification du mot מחנת, « camp » est suffisamment justifiée par l'hébreu et n'a pas besoin de commentaire. Il a fréquemment dans la Bible le sens plus large d' « armée », qui me paraît convenir tout à fait ici. Toutefois, on pourrait hésiter sur sa valeur propre et prétendre qu'il désigne, dans notre texte, Carthage elle-même, résidence officielle du proconsul, en invoquant une série de monnaies où les légendes puniques : מחנת, עם מחנת, עם המחנת, בעם מחנת alternent avec קרת־חדשת. On attribuait autrefois ces pièces à Carthage elle-même[2]; mais on a reconnu depuis, avec raison, qu'elles doivent être rapportées à la Sicile[3] et, par conséquent, à quelque localité qu'y occupaient les Carthaginois. Je crois donc qu'il convient de s'en tenir à la traduction que j'ai adoptée.

L'expression שד לובים « le pays des Libyens » pour définir l'Afrique *in genere*, au sens à la fois large et étroit auquel on devait l'entendre à cette époque, est tout à fait comparable aux expressions bibliques שדה פלשתים « le pays des Philistins » שדה מואב « le pays de Moab » etc. Elle implique une conception géographique et politique dans laquelle l'élément autochtone reprenait conscience de lui-même et s'affirmait au regard de l'élément punique rejeté à l'arrière-plan par la conquête romaine. La terre des Λιβοφοίνικες était redevenue la vieille terre des Λίβυες. La situation se présente sous un aspect assez piquant dans ce document qui a pour auteur un Africain pur sang, comme nous le

1. Sur cette mesure, et les causes particulières qui la motivèrent, cf. Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*, pp. 23, 24, 112.
2. Cf. Schrœder, *Phön. Spr.*, p. 277, qui partage encore sur ce point les illusions de Judas.
3. Cf. Babelon, *Rech. des ant. dans le nord de l'Afr.*, p. 178.

verrons, soumis à la domination de Rome et se servant encore cependant de la langue et de l'écriture de ses maîtres de la veille. Pour ce qui est de la forme même du mot לובים, elle est identique à la forme biblique. Nous ne la connaissions jusqu'ici qu'indirectement en punique, à l'état d'ethnique employé, avec la *scriptio defectiva*[1], comme nom propre de personne : לבי[2], *Le Libyen*, לבת[3], *La Libyenne*.

J'arrive maintenant à la première partie du titre de notre proconsul que j'avais provisoirement laissée de côté. Elle est fort embarrassante. Le premier mot רב « chef » est clair ; il répond au même mot רב de la seconde partie, qui est peut-être en apposition avec lui. Le second mot peut être lu, vu l'impossibilité de distinguer entre le ת et le נ de forme absolument identique : נאחן, תאחת, נאחת, ou תאחן. Aucune de ces combinaisons ne fournit un sens qui s'impose. L'intervention du א augmente encore la difficulté, car il s'agirait de savoir préalablement s'il est une simple *mater lectionis*, ou bien une radicale et, dans ce dernier cas, s'il n'est pas le substitut de ה, ח, ע, chose toujours possible en néo-punique. Est-ce un adjectif? est-ce un substantif en annexion de génitif avec רב, comme l'est ensuite מחנת? On ne saurait sérieusement chercher un rapprochement avec l'égyptien *nekhet* « fort, puissant », ou bien avec le berbère *âmoukhân*, « chef », ou bien avec l'arabe ناحية « contrée, région ». Le mot rappelle matériellement le נחן du sarcophage d'Echmounazar (l. 12) ; mais celui-ci est lui-même des plus obscurs et les diverses explications qu'on en a proposées[4] ne conviendraient guère, en tout cas, au contexte de notre inscription néo-punique. Un élément de

1. Comparer l'orthographe לבים, au lieu de לובים, dans Daniel, xi, 43.

2. *C. I. S.*, I, 803, et, sur une estampille de potier, *C. R. Acad.*, 1900, p. 96 ; toutefois, dans ce dernier cas, on peut se demander, vu la nature de l'épigraphe, si לבי ne seraient pas les sigles de quelque nom abrégé, par exemple לב(על)י(תן).

3. *Id.*, 470, 1118, 1480.

4. Voir encore une nouvelle conjecture ajoutée à tant d'autres par M. S. A. Cook. *Proc. Soc. Bibl. Arch.*, 1904, 223 (le mot en litige serait le résultat d'une faute du lapicide et devrait être purement et complètement supprimé).

comparaison plus spécieux, sinon plus sérieux, nous est offert par la grande néo-punique de Maktar, où nous trouvons les groupes : לבאתאהה (col. I, l. 3) et לבאהה (col. II, l. 4). Ici encore les ה peuvent être des ב ; cependant, étant donnée, la forme de ces deux lettres, légèrement différente dans cette inscription, la lecture par ה semble plus probable, du moins dans le premier cas ; dans le second cas, la chose demeure paléographiquement plus douteuse, la tête de la lettre ne paraissant pas, du moins sur le fac-similé, être armée du crochet qui, ici, est distinctif du ה. Mais, en tout état de cause, ce serait *obscurum per obscurius*, car de quelque manière qu'on lise ces deux caractères douteux et qu'on coupe les groupes où ils figurent, ces deux passages de l'inscription de Maktar attendent encore eux-mêmes leur explication.

Il ne paraît guère possible, en adoptant la lecture נאחן, d'y voir le pronom de la 1[re] pers. plur. « nous ». Sans doute, l'aphérèse du א initial (אנחן[1]), et, d'autre part, l'intercalation d'un א faisant fonction de *mater lectionis*, seraient à la rigueur admissibles ; mais ce qui ne l'est pas grammaticalement c'est la construction רב נאחן au sens de « notre chef ». Une construction redondante et emphatique : רבן אחן « notre chef à nous » serait plus tolérable, et elle aurait, en outre, l'avantage de respecter complètement la forme du pronom. Par malheur, la coupe matérielle des mots, coupe généralement observée dans notre inscription et très marquée ici, nous interdit absolument cet expédient : רב est nettement isolé par un blanc des quatre caractères suivants, lesquels forment sans conteste un mot complet.

Le second terme de la titulature définissant spécialement, et même exclusivement, le pouvoir militaire du proconsul, pouvoir exceptionnel en l'espèce, comme je l'ai montré, on pourrait se demander si le premier ne définirait pas son pouvoir civil, pouvoir normal et primordial. Aurait-on cherché à rendre par un équivalent plus ou moins littéral le titre même de *proconsul* en

1. Cf. la forme régulière dans l'inscription d'Echmounazar, l. 16.

en prenant à la lettre le sens étymologique apparent : *pro consule*, « qui fait fonction de consul »? Dans cet ordre d'idées on serait tenté de lire : תאחת, et de comparer l'hébreu תחת, « sous » qui peut parfois marquer au figuré la subordination ou la substitution d'une chose ou d'une personne à une autre [1]. Seulement pour justifier ici cette conception de « locum tenens », virtuellement contenue dans le titre *proconsul*, il faudrait que תאחת se présentât dans des conditions grammaticales convenables. Si c'était un adjectif, on s'attendrait à le voir apparaître sous quelque forme appropriée, telle que רב תאחת(ן) ou רב תאחת(י), comme qui dirait « sous-consul ». Or, à supposer toujours que la lecture matérielle soit exacte, le mot demeure à l'état de préposition et, dans ce cas, il doit s'appuyer sur un second mot commandé par lui. Il n'y aurait qu'une ressource, ce serait d'attribuer ce rôle de complément au second רב, en comprenant : רב תאחת רב, mot à mot : « chef sous chef » c'est-à-dire « consul pro consule », ce qui, au fond, est assez bien la signification intrinsèque du latin *proconsul*, telle surtout que pouvaient se la représenter des peuplades africaines peu familières avec les institutions de leurs nouveaux maîtres. Nous aurions là, en quelque sorte, un essai, plus ou moins heureux, de traduction littérale en néo-punique d'un titre romain. Je reconnais qu'en agençant ainsi les mots, la suite de l'expression : *etc.* מחנת, ne se rattache peut-être plus aussi bien à ce qui précède que lorsque le second רב, régissant מחנת au génitif, était indépendant du premier groupe et formait apposition au premier רב. Sans doute, la construction : « chef sous-chef de camp au pays des Libyens » est tant soit peu dure [2]; on aimerait à voir intervenir quelque particule, telle que ש,

1. Par exemple, la succession d'un fils à son père, le remplacement de Vasthi par Esther, etc...

2. Elle pourrait même prêter à l'amphibologie : « chef sous le chef du camp ». Cela impliquerait deux personnalités distinctes, ce qui n'est certainement pas le cas ici, l'année ne pouvant être que celle du magistrat suprême de la province, magistrat unique en l'espèce — le proconsul, et non d'un sous-chef au regard de son supérieur.

par exemple (ש מחנת), rétablissant le contact entre les deux membres de phrase ainsi constitués. Mais il faut tenir compte de la difficulté particulière que devait éprouver le rédacteur de notre texte pour rendre dans sa langue une titulature qui lui était étrangère. Tout bien pesé, et sous réserve d'une meilleure explication, c'est encore à celle-ci que je m'arrêterai. En tout cas, quelle que soit celle qu'on adopte, nous pouvons tenir pour assuré — et c'est là pour nous l'essentiel — que l'inscription nous parle bien de « L. Aelius Lamia proconsul provinciae Africae ».

Je ferai remarquer incidemment que si תאחת = תחת, il y aura lieu de reprendre les deux passages précités de la grande néo-punique de Maktar en se plaçant à ce point de vue, et d'examiner si cette lecture peut s'y adapter. Je me borne pour le moment à de simples indications sujettes à vérification. Dans le premier passage, peut-être pourrait-on lire et comprendre : לשא[1] תאחת שמם « au dieu saint, à celui qui est sous les cieux[2]...... » ; dans le second : ולתאחת[3] יתן « et qu'en échange il donne..... »?

1. Serait alors à décomposer en : ל, préposition ; ש, pronom relatif et démonstratif ; א, suffixe représentant le prénom personnel הא, le tout étant équivalent à לאשר הוא ??

2. Dans ce cas, le mot מלך par lequel commence la ligne suivante pourrait être non pas le nom divin spécifique *Milik*, ni même le titre *melek*, « roi », mais bien le mot מלאך « ange, envoyé », apposition ou complément de ce qui précède. Le tout serait alors à comprendre à peu près ainsi : « au dieu saint, à celui qui est sous les cieux dans le......., le *maleak* de Hatar-Miskar, etc. » La dédicace serait faite, dans cette hypothèse, non pas au dieu Hatar-Miskar lui-même, mais à une certaine entité divine considérée comme son émanation ou son délégué. Cela dit, bien entendu, sous toute réserve et pour indiquer seulement la voie où pourrait entraîner cette conjecture que je ne prétends nullement préconiser.

3. Il ne faut pas oublier toutefois qu'ici la lecture לן אחן est peut-être matériellement préférable ; dans ce cas, ce serait une expression redondante, équivalant, comme je l'avais supposé autrefois (*Rec. Arch. Or.*, III, 340), à : « et qu'il nous donne à nous ».

A ce propos, je dois mettre en garde contre une illusion que j'ai éprouvée moi-même un instant, pour l'interprétation de la l. 4 de la même colonne (II) : באשרלב. On pourrait être tenté, par la comparaison avec notre nouvelle inscription, de dégager de ce groupe : שד לב, « pays de Libye ». Mais לב n'est pas

Les noms de L. Aelius Lamia sont immédiatement suivis d'un autre nom propre de physionomie toute différente, suivi lui-même du mot בן « fils de » annonçant une généalogie qui doit s'achever ou se poursuivre au début de la l. 3 début, malheureusement détruit. Il faut évidemment couper la phrase après les noms du proconsul, soit par une virgule, soit par un point et virgule, selon qu'on rattachera l'énoncé de la date au premier ou bien au second membre de phrase. Il est difficile de se prononcer sur ce point de syntaxe, dans l'ignorance où l'on est du verbe ou des verbes qui pouvaient respectivement figurer, soit dans l'un ou l'autre, soit dans l'un et l'autre de ces deux membres de phrase et qui a ou ont totalement disparu. Ce nom, nouveau dans l'onomastique néo-punique, est susceptible d'une double lecture : תכסף ou נכסף. L'une et l'autre forme pourraient, à la rigueur, être rattachées à une racine sémitique כסף. Toutefois, cette racine n'a guère fourni de dérivés onomastiques, du moins sur le terrain phénicien[1]. J'inclinerais à y voir plutôt un nom indigène, libyque ou numide. Si la première lettre est un נ, on pourrait comparer, pour la structure morphologique, le nom propre d'homme נפתחן, *Niptahan*, qui apparaît dans la bilingue néo-punique de Djebel Mansoùr que j'ai publiée naguère[2]. La lettre נ semble entrer, d'ailleurs, comme préformante dans la composition de quelques noms puniques et néo-puniques[3] tant masculins que féminins. Si, au contraire, la première lettre est un ת, nous trouverions également dans l'onomastique africaine[4] plus d'une analogie. Il y en a une, entre autres, qui se présente assez naturellement à l'esprit, en l'espèce, c'est celle de *Tacfarinas*, nom du chef de la grande insur-

לובים ; la 4e lettre du groupe semble bien être ר et non ד, et enfin il faudrait faire un sort au א qui nous resterait pour compte.

1. En araméen seulement nous trouvons le nom propre de femme palmyrénien כספא.

2. *Rec. Arch. Or.*, t. VI, 377, cf. p. 384. Il y est transcrit, dans la partie latine : *Nyptanis* (génitif).

3. נגבע ?, נבסך, נגבסן. Il faudrait vérifier aussi la liste des noms néo-puniques dans lesquels la première lettre, lue ת, pourrait être parfois נ.

4. Dans les inscriptions tant puniques que romaines.

rection qui devait éclater peu après le départ de Lamia, sous le proconsulat de son successeur immédiat M. Furius Camillus, et qui, après s'être prolongée avec des fortunes diverses pendant plusieurs années sous les proconsulats d'Apronius et de Blaesus, ne fut définitivement écrasée qu'en l'an 24, par la victoire de Dolabella à Auzia[1]. Peut-être même la syllabe initiale *Tak* tout entière est-elle un élément commun aux deux noms תכסף et *Tacfarinas*. Qui sait si l'auteur de notre dédicace, qui s'y montre comme un loyal sujet de Rome, n'était pas un Numide compatriote du chef des Musulamii et s'il n'a pas un peu plus tard secoué avec lui le joug étranger, imitant ainsi l'exemple d'autres Maures chefs de grande tente tels que Mazippa[2]? Tacfarinas, lui aussi, avant d'avoir donné le signal de la révolte, avait été un fidèle partisan des Romains; il avait même servi sous leurs drapeaux, au titre auxiliaire[3].

On pourrait aussi à la rigueur, étant donné qu'on peut lire *ad libitum* בן « fils » ou בת « fille », supposer que תכסף est un nom de femme. Bien que la préformante ת puisse être invoquée en faveur de cette conjecture, je ne pense pas qu'on doive s'y arrêter. S'il s'agissait d'une femme, on s'attendrait, après le nom de son père, à voir figurer le nom de son mari ; or, à la l. 3, il n'y a pas de traces du mot אשת « femme » qui, dans ce cas ne manquerait probablement pas. Tout bien considéré, j'estime donc que nous avons affaire à un homme.

— L. 3. Tout le commencement de cette ligne est détruit par une grande cassure. Le début était probablement dans l'aplomb vertical de celui de la l. 2, laquelle est disposée en retrait de deux lettres par rapport à celui de la l. 1. Il ne subsiste plus çà

1. Pour le détail de l'histoire de cette révolte, voir Cagnat, *L'armée romaine d'Afr.*, pp. 7 et suiv.

2. Entre autres peuplades entraînées dans le mouvement insurrectionnel figurent les Cinithiens qui, selon Pline et Ptolémée, occupaient les bords de la petite Syrte, c'est-à-dire précisément la région d'où provient notre inscription.

3. Tacite, *Ann.*, II, 52 : « Is natione Numida, in castris Romanis auxiliaria stipendia meritus, mox desertor ».

et là que les sommités de quelques caractères plus ou moins reconnaissables. Jusqu'au point où le texte réapparaît à peu près intact (עמרר....), la lacune peut être évaluée à une douzaine de lettres. Je décrirai successivement ce que je crois pouvoir discerner sur cette étendue, en donnant pour plus de commodité un numéro d'ordre à chaque signe ou débris de signe.

1, 2, 3, pour mémoire. Environ trois caractères totalement disparus sans avoir laissé aucune trace. — 4. L'extrémité supérieure d'une haste verticale se terminant *ex abrupto,* sans crochet. — 5. Sommité de lettre légèrement arrondie? — 6. Moitié supérieure d'une tête bouclée de ב ou ר; moins probablement, vu son étroitesse, de ד ou ע. — 7. Tête de ו, *certain*. — 8. Moitié supérieure d'une tête bouclée, un peu plus large que celle du n° 6 et pouvant, par suite, appartenir à ד, ע aussi bien qu'à ר, ב.

— 9. Au milieu d'un grand blanc qui semble être intentionnel et sépare le groupe précédent du suivant, traces indéterminées, soit d'une lettre isolée, peut-être ש? soit de deux lettres dont l'identité m'échappe complètement. — 10 et 11. Après le blanc signalé plus haut, un groupe de deux lettres, suivies d'un petit blanc, qui semblent avoir été soit בן, soit בת. — 12. Un ת ou un נ, début du mot תעמרר ou נעמרר dont l'individualité semble assurée par le petit blanc qui le précède et par celui, très accentué; qui le suit.

Il est plus que probable que notre ligne 3 devait débuter par le patronymique qu'annonce le mot בן terminant la l. 2 : « Taksaph » ou « Naksaph fils de..... ». Mais il est impossible de deviner de combien de lettres se composait ce patronymique. Sans doute, on pourrait supposer qu'il s'étendait jusqu'au caractère 6 inclusivement, et que le caractère 7 (ו certain) est la conjonction introduisant le nom d'un second personnage qui serait associé au premier dans la dédicace et dont le patronymique respectif serait représenté un peu plus loin par בן תעמרר. Mais on s'attendrait, dans ce cas, vu les habitudes de notre lapicide, à ce que ce ו fût précédé d'un blanc; or, il est étroitement bloqué entre deux lettres avec lesquelles il paraît faire groupe. En outre,

les caractères 8 et 9 (même en admettant que celui-ci doive être dédoublé en deux lettres) sont insuffisants — sans parler de leur disposition matérielle (isolement du n° 9) — pour fournir les éléments d'un nom propre plausible.

Faut-il supposer que le patronymique de Taksaph, au début de la ligne, était seulement composé de trois ou quatre lettres et qu'ensuite venait quelque titre constitué par les caractères 4, 5, 6, 7, 8 ou 5, 6, 7, 8? Ce titre, de nature indéterminée, se rattacherait-il à בת תעמרר par la particule isolée ש, indice du génitif : «..... de Bet Ta'mrar » ? Cette hypothèse elle aussi, soulève bien des objections. Nous n'avons guère d'exemples, dans l'Afrique punique, de toponymes dans lesquels entre l'élément בת, si fréquent, au contraire, en terre asiatique. Peut-être le mot est-il à prendre ici comme le nom commun « maison » avec son acception particulière de « famille ». Que si, au contraire, on lit בן, « fils de » on ne voit guère comment rattacher le tout au contexte. Ou bien encore, faut-il supposer que le patronymique comprenait toutes les lettres de 1 à 8, et que le ש isolé serait l'indice du génitif marquant, comme il le fait quelquefois, un lien de dépendance (filiation ? clientèle? affranchissement?) du premier personnage à l'égard du second, lequel serait en l'espèce בנ־תעמרר, à considérer alors comme un seul nom propre d'homme? Tout cela est bien problématique.

Le mot תעמרר, en tout cas, a assez la physionomie d'un nom propre et pourrait être, quelle que soit la façon dont on lise le mot précédent, un nom de personne. Il est peut-être apparenté au nom indigène *Iamrur* qui apparaît dans une inscription romaine provenant justement de la Tripolitaine [1].

1. *C. I. L.*, VIII, n° 37, cf. *add.*, p. 922. J'en ai rapproché autrefois (*R. E. S.*, n° 57 + 46), le n° 1538 du *C. I. S.*, I, où la leçon douteuse י(ש)רר pourrait être à rétablir en ימרר = יעמרר, avec l'orthographe néo-punique. Il faudrait vérifier si, dans l'inscription romaine précitée, la lecture IAMRVR est bien assurée et si, par hasard, ce ne serait pas TAMRVR La première copie, très défectueuse d'ailleurs (prise par un Arabe), portait EAM RVC ; cela autoriserait, dans une certaine mesure, les doutes sur l'identité de la première lettre, I ou T.

D'autres combinaisons peuvent encore venir à l'esprit[1]. Mais elles sont tout aussi précaires, sinon davantage. En définitive, je ne sais à quelle m'arrêter.

Après quoi, nous avons deux mots très clairs en apparence : אש בבתא ou אש בבנא. Le premier est certainement le pronom relatif « qui (est *ou* sont) ». Dans le second mot, le premier ב est non moins probablement la préposition « dans ». Cette préposition est combinée soit avec le mot בת « maison » (au sens propre, ou au sens de « temple » ou même « famille »); soit avec le mot בן « fils. Quelle que soit la lecture qu'on adopte, il s'agirait de savoir quelle fonction grammaticale remplit ici le א final. Ce peut être le suffixe de la 3e personne singulier masculin (ou féminin). Ce peut être aussi la désinence d'un pluriel à l'état construit[2] en rapport de génitif avec le mot suivant. Le choix dépend en grande partie de la nature du mot en question.

Ce mot est מעסתכער ou, bien entendu, מעסנכער. On chercherait vainement à en tirer le radical de quelque verbe ou participe au pluriel, en en éliminant les éléments qu'on pourrait vouloir considérer comme lettres serviles, et en attribuant aux ע les valeurs variées que cette lettre peut avoir en néo-punique[3]. Le ר final, en particulier, serait bien difficile à expliquer, cette lettre n'apparaissant guère comme désinence flexionnelle en néo-punique. D'autre part, il faut accepter tout le groupe en bloc, sans essayer de le résoudre en plusieurs mots : il est nettement isolé

1. Par exemple : ש בן תעמרר « qui a construit la ..... », en considérant תעמרר comme le nom de la chose construite, précédé du ת indice de l'accusatif. Mais cela ne paraît guère probable. D'une part, le verbe serait plutôt orthographié בנא, voire בענא, en néo-punique. D'autre part, le ת, s'il était l'indice de l'accusatif, appellerait après lui l'article ה, d'après les habitudes constantes du néo-punique, et il serait téméraire de prétendre qu'ici ע est pour ה. Enfin, la particule ש ne semble jamais jouer le rôle du pronom relatif אש ; elle intervient toujours comme indice du génitif entre deux substantifs.

2. On sait que c'est bien ainsi que le néo-punique orthographiait le pluriel à l'état construit. Par exemple : בעלא המכתערם, « *les citoyens de* Maktar ».

3. Je m'étais d'abord engagé dans cette voie, mais j'ai dû renoncer à y pousser plus loin. Je ne crois pas utile d'indiquer les diverses hypothèses plus ou moins spécieuses auxquelles elle pouvait conduire.

entre deux grands blancs[1]. J'incline à y voir un nom propre. Il rappelle, à première vue, ces nombreux noms numides ou libyques commençant par *Mas*. Cet élément initial *Mas* est orthographié en néo-punique מס et מעס, et non pas מצ et מעצ, comme on l'a cru à tort jusqu'au jour où j'ai établi l'identité paléographique du ס. On peut comparer, entre autres, *Mastucaranis*[2], *Masticiana*, *Mastraciani*[3], et surtout Μαστίγας[4], nom d'un chef des Maurusiens. S'agirait-il par hasard, d'un nom de tribu, les בנא מעסתכען « les Benê Ma'stika'u »?

Si ce mot est bien un nom propre, cela serait de nature à nous engager à considérer le mot précédent, בתא ou בנא, comme substantif pluriel à l'état construit; autrement, on ne voit guère comment ce nom propre pourrait se rattacher au contexte. Resterait la question de savoir s'il est préférable de lire בתא « les maisons de (familles? tentes de nomades??) » ou bien בנא : « les fils de (les Benê?) ». Avec ce dernier mot la préposition ב s'expliquerait peut-être moins bien. En tout état de cause, il est à présumer, que le mot בת ou בן, qui précède תעמרר, fait le pendant de celui-ci et que tous deux sont à lire de même, l'un au singulier, l'autre au pluriel. Le sens général pourrait être alors pour l'ensemble du passage quelque chose comme : Taksaph fils de X, chef de la fraction de tribu de Ta'mrar qui fait partie de la tribu de Ma's-taka'u ». Ce n'est, bien entendu, que sous toute réserve et en désespoir de cause que je risque faute de mieux cette suggestion.

On aurait pu espérer que la fin de la ligne nous fournirait quelque lumière pour cette partie si obscure. Malheureusement ce sont de nouvelles ténèbres que nous allons y rencontrer. Cette fin de ligne se compose de 10 caractères, peut-être de 11, dont

1. Il semble même que, pour plus de sûreté, le lapicide l'ait fait suivre d'un point disjonctif très visible sur l'estampage et même sur la photographie.

2. *Bull. Arch. du Com.*, 1904, p. 239, n° 34.

3. *C. I. L.*, VIII, *index*, où l'on trouvera toute une série de noms similaires. Cf. encore *Mastalo*, *Rev. arch.*, 1905, B, n° 94.

4. Nom d'une peuplade africaine, Corippus, *Johann.*, III, 408 ; cf. *id.*, VII, 412 : *Mastumus*, nom d'un Maure, et IV, 682 ; VII, 307 : *Mustiman*, nom d'un dieu maure.

les derniers ont passablement souffert. Il n'y a pas d'indication de coupe matérielle de mots, à moins d'admettre qu'entre le sixième caractère du groupe et les trois derniers, région tout à fait martelée, il y avait non pas un caractère entièrement détruit, mais un blanc. Sous cette réserve, on pourrait lire un premier groupe[1] בחצאת, suivi d'un ם qui, s'il appartient réellement à ce mot et non au suivant, peut, en tout cas, être provisoirement laissé de côté comme représentant peut-être un pronom suffixe pluriel.

Ici aussi le premier ב semble être la proposition « dans ». Il nous resterait alors un mot susceptible des lectures חצאת, נצאת נצאן, חצאן. La première se recommande tout de suite à l'attention par la très grande ressemblance qu'elle offre avec le mot hébreu תוצאות « issues » qui, dérivé de יצא « sortir », ne s'emploie qu'au pluriel et désigne spécialement le point où se termine la limite d'un territoire[2]. Ce sens de « frontières » conviendrait assez bien ici, si l'on admettait que notre Taksaph était le chef de quelque goum au service des Romains et qu'il nous donne, avec le nom de sa tribu, l'indication du lieu où il avait sa smala. La place de ces auxiliaires de l'occupation romaine était bien aux « marches » de la province qu'ils étaient chargés de garder en première ligne contre les entreprises incessantes des pillards du désert. Jusqu'aux derniers jours de la domination byzantine en Afrique la protection du *limes* était confiée aux *limitanei*, *fœderati* ou *gentiles*, dont les noms sont caractéristiques. C'étaient des corps in-

1. Avec, comme toujours, la possibilité que les ת soient des נ.
J'appelle l'attention sur la forme tout à fait remarquable du צ, comparée à celle, si différente, des ם de notre inscription. La question paléographique à laquelle j'ai fait allusion à plusieurs reprises se trouve par là définitivement tranchée.

2. Peut-être prétendra-t-on attribuer à notre mot lu תצאת le sens de « dépenser », en s'appuyant sur une acception de יצא « dépenser » (cf. II Rois, XII, 13) et sur les mots talmudiques הוצאה, יציאה, « dépense ». Il s'agirait alors des frais d'exécution des travaux du sanctuaire. J'estime, après l'avoir envisagée, qu'on ne saurait s'arrêter à cette hypothèse; l'ordre d'idées tout autre dans lequel elle nous ferait entrer me paraît impossible à concilier avec le contexte.

digènes formés de contingents, établis sur les confins mêmes où ils devaient faire la police. Les *gentiles* étaient ainsi dénommés des nombreuses *gentes* dans lesquelles se divisait la population libyco-numide ; peut-être avons-nous là l'équivalent de nos mots énigmatiques בתא, בת, ou בנא, בן. Ces troupes indigènes, commandées par des chefs de leur race, étaient sous l'autorité supérieure d'officiers romains, qui portaient le titre soit de *præfecti gentis* ou *gentium*[1], soit de *procuratores ad curam gentium*[2]. Cette organisation militaire, qui s'est maintenue fort tard en Afrique et qui ressemble singulièrement à celle introduite par nous en Algérie, remonte aux premiers temps de la domination romaine[3].

Resterait à savoir maintenant si le מ qui vient après תצאת, et dont on saisit encore assez clairement les linéaments sur l'estampage, bien qu'il ait souffert, appartient à ce mot ou au suivant. Dans le premier cas, ce pourrait être un suffixe pluriel : בתצאתם « dans leurs frontières ». L'expression n'est pas bien satisfaisante, on aimerait mieux pouvoir faire de ce מ la première lettre du mot suivant מ?רתם, מ?בתם, מ?בנם ou מ?רנם. Ce pourrait être alors quelque nom de peuplade ou de localité, précisant la région frontière, ou bien encore quelque mot signifiant : « leur territoire » et définissant les תצאת[4]. La question serait tranchée dans un sens ou dans l'autre selon que le vide repré-

1. Plusieurs d'entre eux nous sont connus par des inscriptions locales. Parmi celles-ci j'en remarque une (*C. I. L.*, n° 9195), du temps de Septime-Sévère, qui mentionne un M. Furnius Donatus, chevalier romain, « ex præf. g(entis ?) *Masat..or..i..* » Le nom mutilé de la *gens* rappelle quelque peu celui de notre מעסתכער, et on serait tenté de le restituer en *Masatocorum*, *Masatacorum*, etc.

2. Ces *gentes* africaines ont joué un rôle de plus en plus important. Nombre d'entre elles, à l'époque byzantine, professaient le christianisme ou le judaïsme. Je me demande si ce c'est pas là qu'il faut chercher l'origine du nom de la fameuse tribu berbère des *Zenata* qui, au dire d'Ibn Khaldoûn, était restée chrétienne jusque sous la domination musulmane après avoir fidèlement servi les Byzantins. On sait que selon M. Moulièras (*Une tribu zénète anti-musulmane*), les *Zkara*, branche des Zenata fixée au Maroc, aurait conservé jusqu'à nos jours des croyances en complet désaccord avec les dogmes fondamentaux de l'Islam.

3. Cf. Cagnat, *op. cit.*, pp. 327 et suiv., 740 et suiv. Diehl, *L'Afrique byzantine*, 133 et suiv. et *passim*.

4. Un mot de ce genre serait d'autant plus le bienvenu qu'en hébreu תוצאות ne désigne pas à lui seul une frontière, mais l'extrémité d'une frontière.

senté dans ma transcription par un point d'interrogation était rempli par une lettre entièrement disparue ou qu'au contraire il est un blanc marquant une coupe de mot après le ב. C'est malheureusement ce qu'il est impossible de décider, le champ de la pierre étant en cet endroit tout parsemé d'épaufrures. D'autre part, j'ai essayé sans succès de tirer quelque sens plausible en dégageant du groupe le mot בתם qui miroite devant les yeux et rappelle les בת et les בתא que nous avons cru lire plus haut. Je dois dire, toutefois, que même si la lecture בנצאת בתם, avec un vide réel, sans lettre intermédiaire, s'imposait matériellement, on pourrait peut-être encore persister dans l'idée de voir là quelque toponyme dont la formation serait quelque peu comparable à celle du toponyme, lui-même fort obscur, שערם בתם, qui apparaît dans plusieurs inscriptions puniques de basse époque[1].

§ 11

La relation de voyage de Benjamin de Tudèle.

Le moyen âge, pour ne pas parler de l'antiquité, avait déjà ses « globe-trotters ». Benjamin de Tudèle est un des plus célèbres, et son nom est familier même à ceux qui n'ont jamais lu son œuvre.

Parti du fond de l'Espagne, sa patrie, vers le milieu du XIIe siècle, le vieux rabbin a parcouru la majeure partie du monde connu à cette époque et poussé, aussi loin qu'on pouvait le faire alors, jusque dans l'Asie centrale. La relation de ses voyages, écrite par lui en hébreu, nous a été heureusement conservée. Elle offre un intérêt particulier pour la géographie de la Palestine, l'histoire des Croisades et la connaissance du monde

1. Cf. *C. I. S.*, I, 295 ; avec diverses variantes ou formes abrégées dans d'autres inscriptions.

musulman. Le texte, imprimé de bonne heure (Constantinople, 1543; Ferrare, 1556; Fribourg, 1583) a été l'objet de nombreuses traductions en diverses langues européennes. Textes et traductions laissaient beaucoup à désirer et fourmillaient d'erreurs qui ont trop souvent égaré les historiens et géographes modernes réduits à puiser à ces sources de pureté douteuse. L'édition Asher, publiée en 1841, marque un progrès notable sur les éditions antérieures : texte hébreu plus correct; traduction généralement fidèle; notes abondantes et érudites. Néanmoins, elle était encore loin d'être parfaite et nombre de passages, évidemment corrompus, demeuraient toujours de véritables énigmes.

Il faut donc savoir gré à M. Grünhut qui a entrepris de nous donner une nouvelle édition de la relation de Benjamin de Tudèle, texte hébreu et version allemande[1], en utilisant des manuscrits inconnus de ses devanciers :

Un manuscrit de la collection Epstein, de 1323;

Un autre du Bristih Museum, sur la date duquel on n'est pas d'accord — les uns l'attribuant au XVIe siècle, les autres au XIIIe — mais qui, en tout cas, contient d'excellentes leçons;

Un troisième, le Casanatensis de Rome, du XIVe siècle;

Enfin, pour mémoire, le n° 216 du catalogue Sacerdote, de date indéterminée et de valeur, du reste, médiocre.

Le plus important de ces manuscrits semble être celui du British Museum, dont M. Adler — M. Grünhut aurait dû le rappeler dans sa préface — nous avait déjà donné un avant-goût en publiant, dans le *Quarterly Statement* (1894, p. 288-300) du *Palestine Exploration Fund*, une traduction anglaise de toute la partie relative à la Terre-Sainte et à la Syrie.

On est quelque peu surpris que, disposant de telles ressources, M. Grünhut n'en ait pas tiré un meilleur parti. Il nous présente

1. *Die Reisebeschreibungen des R. Benjamin von Tudela nach drei Handschriften aus dem 13. und 14. Jahrhundert stammend und älteren Druckwerken editiert und übersetzt, mit Anmerkungen und Einleitung versehen von Dr. L. Grünhut* (Jérusalem) und Markus N. Adler (London). — I und II Teil. — Jérusalem 1903-1904. J. Kaufmann, Frankfurt am Mein.

un texte fautif comme à plaisir. Même lorsqu'elle est — trop rarement — rectifiée dans sa traduction, l'ancienne et mauvaise leçon est systématiquement maintenue dans le texte, tandis que la nouvelle et la bonne est rejetée au bas de la page. Quand, par hasard, la traduction fait état de la variante correcte, il n'y a encore que demi-mal, bien que ce procédé ne soit guère conforme aux exigences d'une critique rationnelle. Mais trop souvent l'éditeur a passé complètement à côté de la vérité sans s'apercevoir que les variantes dédaignées par lui contenaient la solution de difficultés qui ont, jusqu'à ce jour, arrêté tous les commentateurs de Benjamin de Tudèle. Heureusement que, dans presque tous les cas, il nous fournit lui-même — et en cela il faut le louer sans réserve — les moyens de suppléer à ses défaillances par le soin scrupuleux avec lequel il a du moins noté toutes ces variantes. En voici, avec d'autres observations, quelques exemples que j'ai relevés en parcourant rapidement ces deux volumes. Il est probable qu'un examen plus attentif permettrait de les multiplier.

— [*Traduction* p. 21 = *texte* p. 23]. — Antioche est dite être située sur le *Pir* (« am Strome Pir »). Il s'agit évidemment de l'Oronte, que Benjamin appelle aussi le Yabok (ce membre de phrase a été sauté par le traducteur; cf. d'ailleurs p. 44 = 45), le confondant avec le véritable Yabok, rivière de la Transjordane.

Mais qu'est ce nom bizarre, *Pir*, écrit dans les manuscrits : פייר, פור et פיר (édition Asher)? M. Grünhut, non plus qu'Asher, n'a pas répondu à cette question. En réalité, il faut lire *Pher* et y voir la transcription fidèle du mot français *Fer*, l'Oronte étant appelé couramment par les Croisés « le fleuve de Fer »[1].

— [P. 22 = p. 25]. — Les *Assassins* du Vieux de la Montagne sont craints partout « parce qu'ils tuent les rois *avec la scie* (« mit der Säge ») ».

Voilà vraiment un mode d'opérer bien singulier. Je serais

1. Cf. Guillaume de Tyr, *Hist. Occ. des Crois.*, I, p. 164 : « fluvius autem... Orontes appellatur verbo vulgari *Fer* dictus »).

tenté de corriger paléographiquement מסירה (var. מסירות) en מסיבה (מסיבות) et de comprendre : « parce qu'ils tuent les rois en (plein) festin »; ce qui est assez d'accord avec les façons de procéder de ces fameux sicaires, aussi redoutables aux Croisés qu'aux Musulmans orthodoxes.

— [P. 23 = p. 25]. — Le seigneur de Djebaïl, possession des Génois, se serait appelé *Julianus* Embriaco.

Déjà Asher avait supposé que ce prénom devait être corrigé en *Guillelmus*. Il avait raison; c'est ce que montrent les leçons גלאלם, גילילמו que M. Grünhut rejette en note pour garder la leçon fautive גליאנום. On n'aurait pas employé le *guimel* pour rendre le *Iu* initial de *Iulianus*. A l'époque où Benjamin passait à Djebaïl, le seigneur de cette ville était bien le Génois *Guillelmus* Embriacus, comme le prouve un acte officiel de 1154[1] par lequel les consuls de Gênes confirment à ce personnage, moyennant certaines redevances, la pleine possession de Djebaïl. Il apparaît, d'ailleurs, encore dans un acte de 1157[2], avec le titre formel de « dominus Gibeletti »; cet acte nous apprend, en outre, le nom de sa femme Sansa et de son fils Ugo.

Ainsi que je l'ai montré autrefois[3] le monument antique vu par Benjamin à Djebaïl et décrit par lui, avec de curieux détails, comme un reste du culte des « Ammonites » doit être quelque bas-relief ou stèle dans le genre de la fameuse stèle égypto-phénicienne de Yehaumilik, roi de Byblos.

Une des raisons qui a pu déterminer la légende juive à faire de l'antique Byblos une ville ammonite, c'est, je pense, peut-être la confusion du dieu phénicien Moloch (Milik, Malcandre), adoré à Gebal, avec le Milkom, divinité nationale des Ammonites[4].

— [P. 24 = 26]. — A noter l'expression פאגאני, transcription fidèle de *pagani*, dont se sert Benjamin pour désigner les Druzes « païens » (כופרים). Le rapprochement de ces deux mots met

1. *Liber Jurium*, I, n° 917.
2. Paoli, *Codice diplom.*, I, n° 33.
3. *Etudes d'arch. orient*, I, p. 25.
4. I *Rois*, xi, 5, etc.

curieusement en relief la comparaison que j'avais jadis proposée entre *pagus* et *paganus* d'une part, כפר (pagus) et כופר (كافر) d'autre part.

— [P. 26 = p. 28]. — L'église de Saint-Élie, sur le mont Carmel aurait été construite « par *deux* Chrétiens (fils d'*Edom*) ». Il semble qu'il faille corriger « par les Chrétiens », en considérant שני « deux » comme un doublon fautif de שם « là », ou de בני « enfants (d'Edom) », entre lesquels ce mot se trouve.

— [P. 26 = p. 29]. — *Capernaum*, entre le Carmel et Césarée. Comme je l'ai montré autrefois[1] c'est le *Cafarnaom* des Croisés, aujourd'hui *Kefer-Lâm* (*Lâm* = *Nâm*). Cette localité, qui est située sur la Méditerranée, n'a rien à voir avec le Capharnaum évangélique des bords du lac de Tibériade.

— [P. 29 = p. 31]. — A 3 milles (parasanges, lieues) avant d'arriver à Jérusalem (en venant de Naplouse, par conséquent au Nord de la ville sainte), l'Itinéraire mentionne une localité *Gran David*, qu'il identifie avec la ville biblique de Gibeon et dont le nom étrange est demeuré jusqu'à ce jour une *crux interpretum*. Voici le texte tel que le donne M. Grünhut :

ומשם פרסה אחד להר המוריה לגארן דוד היא עיר גבענן הגדולה... ומשם
שלשה פרסאות לירושלים

Eine Meile von dort ist nach *Gran David*, nämlich der grossen Stadt Gibeon... Von dort sind 3 Meilen nach [*dem Berg. Morijah, dem heutigen*] Jérusalem.

Il n'a pas hésité, comme l'on voit, à déplacer, ainsi que l'avait fait déjà Asher (dans son texte seulement, il en a allégé sa traduction), les mots להר מוריה *jusqu'au Mont Moriah*, et à les faire passer de la première phrase, où ils sont en effet absolument inexplicables, à la seconde phrase où ils se rapporteraient à Jérusalem. C'est là un expédient tout à fait arbitraire; sans compter que cela ne nous éclaire en rien sur l'identité du *Gran David*, il n'a même pas l'avantage de donner au texte une teneur plausible, car il semble tout au moins prématuré de parler du

1. Cf. ma note dans l'*Estoire de la guerre sainte* d'Ambroise, éd G. Paris, p. 534.

Mont Moriah au moment où l'on est encore à 3 milles au nord de Jérusalem. D'ailleurs, dans sa description de la ville sainte, Benjamin, qui mentionne le Mont Sion, la Tour de David, l'emplacement du temple, etc., ne souffle pas mot du Mont Moriah lui-même; c'était pourtant le cas, ou jamais, de le nommer.

Je crois qu'il ne faut pas toucher à l'ordre des mots et que la solution du problème nous est fournie par les variantes que M. Grünhut a rejetées en note, sans se douter qu'elles la contenaient :

1° למהור מריא לגרנר; 2° לגראן דוד; 3° לגרנד.

Elles nous autorisent à lire למהומריא לגראנד, transcription très exacte, et fort curieuse par sa physionomie toute française, de « (jusqu'à) *Mahomerie la Grande* », localité bien connue et fréquemment mentionnée dans les documents de l'époque des Croisades[1]. Il y avait, comme nous en aurons une nouvelle preuve dans un instant, deux *Mahomeries* : la Grande et la Petite. L'une d'elles s'identifiait avce *Birra*[2], aujourd'hui *El-Birê*, à environ 14 kilomètres de Jérusalem, ce qui répond bien aux données de notre itinéraire juif[3]. Si celui-ci l'identifie avec la Gibeon biblique, c'est précisément sous l'influence de ce qualificatif *La Grande*, rapproché de Josué, x, 2 (הגדולה).

Quant à la leçon דוד, c'est un néoplasme engendré par un développement indu des graphies primitives לגרנר, לגרנד. Ce qui montre bien le caractère parasitaire de ce mot, c'est qu'il ne figure pas dans les manuscrits qui se rapprochent le plus de la bonne leçon.

— [P. 31 = p. 33]. — Benjamin signale l'habitude qu'avaient

1. C. Röhricht, *Regesta regni Hierosol.*, passim : *Mahumeria major.*

2. « De terra *Birre*, que nunc *Mahumeria* nuncupatur », E. de Rozière, *Cartul. du Saint-Sépulcre*, n° 132.

3. D'après une autre indication de Guillaume de Tyr (*Hist. Occ. des Cr.*, I, p. 572), l'une des deux Mahomeries, située à 5 ou 6 milles au Nord de Jérusalem, se serait appelée originairement *Bilin* : « Bilin qui hodie celebriori vocabulo Mahomeria appellatur ». *L'Estoire de Eracles* écrit *Belin*, variante *Belimes*. Faudrait-il, de part et d'autre, corriger *Betin*, aujourd'hui *Beîtin*, l'antique Bethel, à environ 3 kilomètres dans le nord d'El-Biré? En tout cas, cette Mahomerie semble bien être identique à la *Machomeria* que Baudry (*Hist. Occ. des Cr.*, IV, p. 100, var. n° 13) place entre Jérusalem et Naplouse.

ses coreligionnaires d'inscrire leurs noms sur les parois des vastes substructions du Temple vulgairement connues sous le nom d'*Écuries de Salomon* (sous la mosquée d'El-Aqsa).

Voilà qui doit nous rendre sceptiques au sujet des proscynèmes juifs que M. de Saulcy y a découverts[1] et que, sur son assertion, on a cru être antérieurs à la révolte de Barchochebas ou, pour le moins, contemporains de Julien l'Apostat. La paléographie seule nous inviterait déjà à les faire descendre beaucoup plus bas, et le témoignage de Benjamin nous en explique suffisamment l'origine réelle.

Comparer, un peu plus loin (p. 34 = p. 37), même habitude des pèlerins juifs inscrivant leurs noms sur le Tombeau de Rachel, entre Jérusalem et Bethléem.

— [P. 36 = p. 39]. — Encore un passage qui a donné beaucoup de tablature à tous les commentateurs. Pas plus qu'eux, M. Grünhut n'a réussi à le comprendre. Pourtant ses manuscrits contenaient tous les éléments de la solution, mais il n'a pas su les utiliser. Voici d'abord, pour la curiosité du fait, la traduction d'Asher :

Three parasangs to *Pesipua*, which is Gib'ath Shaoul, or Geb'a Binjamin.

Pesipua est une localité énigmatique qui a défié jusqu'ici tous les efforts de la critique, et cela pour une bonne raison : elle est imaginaire. Le texte d'Asher porte : להר מוריה לפשיפוה ; ici encore, l'éditeur n'a pas hésité, comme il l'avait déjà fait plus haut, à escamoter les mots embarrassants להר מוריה, proprement : « jusqu'au Mont Moriah », en les mettant entre crochets dans le texte et en les supprimant purement et simplement dans la traduction.

Le texte constitué par M. Grünhut porte : להר מוריה לפסיפוה. Il traduit :

Von dort sind drei Meilen) *nach dem kleinem Morijah Berge.*

Un des manuscrits donne en effet, au lieu de לפסיפוה, la leçon excellente que l'éditeur aurait bien dû adopter dans son texte,

1. *Voyage en Terre-Sainte*, II, p. 325; cf. *Notice des monuments provenant de la Palestine*. Mus. du Louvre, n° 13.

comme il l'a fait avec raison dans sa traduction : לפטיטה, transcription rigoureusement exacte du français *La Petite*. Mais alors qu'est-ce que peut bien être ce *petit Mont Moriah* dont jamais personne n'a ouï parler? L'expression est inexplicable en soi et, par surcroît, nous sommes ici encore plus loin de Jérusalem que nous ne l'étions dans le passage où déjà M. Grünhut avait cru à tort reconnaître le nom de la montagne sainte.

Je n'hésite pas à recourir, *mutatis mutandis*, à la même solution que j'ai proposée plus haut et à lire, en utilisant encore ici les leçons écartées par M. Grünhut : למהמריאה (var. למרומריה) לפטיטה « jusqu'à *Mahomerie la Petite* ». C'est le pendant de *Mahomerie la Grande* dont il a été question tout à l'heure, et les deux passages ainsi rectifiés se confirment l'un l'autre.

La *Mahumeria parva*, ou *Mahumeriola*, est également mentionnée dans plusieurs documents des Croisades[1]. Elle était située dans le territoire de *Betsurieh* (peut-être à corriger en *Betsuri*(*c*)*h* = *Beit Souriq*?) : « in cujus territorio fundata est villa que dicitur *Parva Mahomeria* »[2].

Donc, dans ces deux passages rebelles jusqu'ici à toute interprétation, Benjamin nous parle tout simplement, en réalité, de la Grande et de la Petite Mahomerie des Croisés, en conservant à leurs noms les vieilles formes françaises alors en usage.

— [P. 37 = p. 40]. — Après la mention de Yabneh, rétablir le membre de phrase omis dans la traduction et assez important : « jusque-là s'étendait la frontière d'Éphraïm ».

— [P. 44 = p. 45, 46]. — « Chamezen », placée entre Qariatein (région de Palmyre) et Hama, n'est autre que *Homs*.

Entre Hama et Alep, l'Itinéraire mentionne :

A une demi-journée de marche, *Richa* (Riha), qu'il identifie avec la Haçor biblique;

A 3 milles, *Lamdin*;

A 2 journées, Alep.

1. Cf. Röhricht, *op. cit.*, passim.
2. *Cart. du Saint-Sépulcre*, n° 144.

M. Grünhut ne fait ici que suivre les errements d'Asher, qui a corrigé arbitrairement שיחא en ריאה et veut y reconnaître *Rîha*, à une quinzaine de lieues au sud-ouest d'Alep, ce qui, outre la difficulté toponymique, est en désaccord avec les distances données. Or, une variante porte שיזא : je n'hésite pas à lire שיז(ר) et à y reconnaître شيزر, *Cheïzer*, située sur l'Oronte, à environ 6 lieues en aval de Hama, dans le nord-ouest. On remarquera que la restitution du *resch* final est justifiée, en outre, par le rapprochement même, tout arbitraire qu'il soit, que fait l'Itinéraire avec la *Haçor* biblique.

Quand à la prétendue *Lamdin*, Asher la déclare introuvable, et pour cause. M. Grünhut n'en sait pas plus long que lui. Ici encore c'est une des variantes qui va nous permettre de restituer le véritable nom et de déterminer la position de cette énigmatique localité. Parmi les quatre leçons que nous offrent les manuscrits, la bonne est, à mon avis, ללדמין, que les trois autres (ללמדין, ללמדין, לדימין) nous autorisent à ramener à ללדמין; je lis en conséquence « jusqu'à *Lâdmin* », transcription de لطمين, *Lâtmin*, avec une légère altération, parfaitement explicable, du *t* en *d*. Latmîn est située à environ 15 kilomètres au nord-est de Cheïzer, ce qui répond bien aux 3 milles de l'Itinéraire, et, d'autre part, à la distance de deux journées de marche qu'il dit la séparer d'Alep.

— [P. 52 = p. 54]. — L'hospice des fous à Baghdad se serait appelé *Der-al-Morabittan* (*sic*).

M. Grünhut, à la suite d'Asher (*Dar-al-Maraphtan*), explique ce nom invraisemblable par l'arabe مربط, « gebunden », parce que les fous étaient « enchaînés ». Le texte porte ד(א)ר אלמרסת(א)ן, qu'ils ont cru devoir, ne le comprenant pas, changer arbitrairement en דאר אלמר(א)פתאן.

Il faut garder la leçon qui est excellente, étant la fidèle transcription de l'expression arabo-persane دار المرستان (مارستان) « la maison du *Mârestân* » vulgairement *Morestân*, formes abrégées du persan *Bimârestan*), c'est-à-dire « l'hospice des fous ».

— [P. 60 = p. 62.] — « Ein Jahrmakt *Pera* genannt ». Il s'agit de la grande fête annuelle célébrée au tombeau traditionnel d'Ézechiel, au sud-ouest des ruines de Babylone, fête qui est l'occasion d'une foire (יריד), rendez-vous de nombreux pèlerins juifs et marchands arabes.

Le mot que l'éditeur transcrit *Pera*, sans l'expliquer, se présente dans les manuscrits sous ces diverses formes : פיירא, פירא, פיירה et פאריה. J'estime que cette dernière, laissée de côté comme toujours, est la bonne et qu'il faut y voir une transcription fidèle de l'espagnol *feria* « foire ». Benjamin de Tudèle n'a pas hésité à se servir ici d'un mot emprunté à la langue de son pays natal.

— [P. 92 = p. 100.] — Messine est située « sur un détroit qui sépare la Sicile de la Calabre et est appelé *Lunir* ».

Asher était déjà complètement dérouté par ce nom étrange M. Grünhut n'est pas moins embarrassé ; et pourtant, les variantes de ses manuscrits auraient pu, s'il y avait fait plus d'attention, lui fournir le mot de cette petite énigme. En effet, à côté des mauvaises leçons, auxquelles on a à tort donné la préférence, soit dans le texte, soit dans la traduction (לוניר, לוניד, לוניץ), nous avons les leçons לוכר et לופאר, qui, la dernière surtout, nous montre qu'il s'agit tout bonnement du nom traditionnel que porte encore aujourd'hui le détroit de Messine « *Il Faro* », le Phare.

La physionomie de la transcription nous laisse le choix entre la forme italienne ancienne ou bien espagnole : *lo faro*, et les vieilles formes française ou provençale : *le far*, *lou far* ; tout dépend de la nationalité de la galère à bord de laquelle Benjamin a fait son voyage de retour. C'est la forme française qui répondrait peut-être encore le plus exactement à la graphie hébraïque ; comparer *L'Estoire de la Guerre Sainte* d'Ambroise[1] :

Meschines est une cité
Dont li auctor ont mult conté,

1. Edit. G. Paris, vers 511-516. *Meschines* = Messine ; *Sezille* = Sicile ; *Rise* = Reggio. — Cf. encore, *id.*, les vers 1137, 1199 et 2934.

E bien e bel assise vile,
Car el siet el chief de Sezile,
Desus *le Far*, en contre Rise
Que Agoland prist par s'emprise.

— [P. 96 = p. 104.] — Benjamin, à la fin de sa relation, dit quelques mots de la France (*Frânçia*) à laquelle il donne, selon l'habitude juive, le nom biblique de *Çarphat*, et de Paris sa capitale, « la grande ville sise sur la Seine, résidence du roi Louis » (Louis VII, le Jeune). Il ajoute que de *Alsodo* à Paris, il y a six jours de marche.

M. Grünhut, non plus que ses devanciers, n'identifie pas cette ville d'*Alsodo* qui semble avoir marqué un point extrême du royaume de France tel qu'il se comportait à cette époque, c'est-à-dire probablement après son amoindrissement consécutif à la répudiation d'Éléonore de Guyenne en 1152. Le nom est écrit de diverses façons : אלסוד, אלסודו, אלסור, צור. Ne serait-ce pas une transcription plus ou moins exacte du nom d'*Issoudun* (Exoldunum), sous la forme qu'il pouvait avoir à cette époque où le Berry était à la limite du domaine royal?

Ces quelques remarques, qu'il serait facile de multiplier, sont de nature à montrer que l'édition de M. Grünhut, bien qu'en progrès sur celles de ses devanciers, laisse encore beaucoup à désirer. Sans doute, elle contient des matériaux nouveaux et utiles qui devront être mis en œuvre dans une édition définitive ; mais celle-ci est encore à faire. Si M. Grünhut se décide quelque jour à l'entreprendre lui-même sans laisser ce soin à d'autres, je lui conseillerai de la munir de deux dispositifs dont l'absence dans celle-ci se fait vivement sentir : un index réellement digne de ce nom, et une concordance entre les paginations de l'hébreu et de sa traduction. Il ferait bien aussi de nous donner en allemand la substance de ses notes, parfois un peu oiseuses et pas toujours très claires, qu'au grand désappointement, sans doute, de nombre de lecteurs, il a eu la coquetterie de rédiger en hébreu.

§ 12

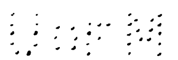
Le pèlerinage de Louis de Rochechouart [1].

Dénicher sur les quais de la bonne ville de Paris, dans une de ces boîtes de bouquinistes où, depuis longtemps, hélas! les bibliophiles ne trouvent plus guère que des rossignols, dénicher là un manuscrit du XVe siècle contenant une relation, complètement inconnue jusqu'ici — et fort intéressante, comme on va le voir — d'un voyage en Terre Sainte accompli en 1461 par un prélat français, voilà vraiment ce qui peut s'appeler une bonne fortune. Cette *rara avis*, dont nous devons la découverte à M. Couderc, ne pouvait tomber en meilleures mains. Après avoir généreusement offert sa trouvaille au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale [2], dont il est un des plus distingués fonctionnaires, M. C. a publié cette relation, en la faisant précéder d'une notice où il établit avec une remarquable sagacité, servie par la plus riche érudition, que l'auteur de cette relation est Louis de Rochechouart, élu évêque de Saintes en 1460 et mort en 1495 ou 1496, dans des conditions assez misérables, d'après d'interminables démêlés, d'abord avec son propre chapitre, puis avec son neveu, Pierre Rochechouart, lequel, à la suite de manœuvres frauduleuses, avait réussi à usurper le siège épiscopal de son oncle.

La relation de Rochechouart, écrite en latin, est accompagnée, dans le manuscrit, de deux traités d'intérêt secondaire, dont il

1. *Journal de voyage à Jérusalem de Louis de Rochechouart, évêque de Saintes* (1461), publié, avec une notice sur sa vie, par Camille Couderc. Paris, Leroux, 1893. In-8, 107 p. — Je reproduis ici, avec diverses additions et corrections, l'étude que j'ai consacrée à ce document dans la *Revue Critique*, 1893, 10 juillet.

2. Le manuscrit y a été inscrit sous le n° 497 des nouvelles acquisitions latines.

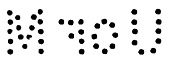


est inutile de parler ici : des Chroniques abrégées d'histoire générale, en français, et le *Flagellum maleficorum*, de Pierre Mamoris, curé de Poitiers, qui était l'ami personnel du prélat et à qui celui-ci avait adressé, en quelque sorte dédié, son récit de voyage. Le texte est une copie faite, à ce qu'il semble, sur le manuscrit de l'auteur, très peu de temps après sa rédaction [1]. C'est probablement aux inadvertances du copiste, un prêtre nommé Jean de Champgillon, que sont imputables certaines fautes, dont la plupart ont été heureusement corrigées par le savant éditeur, mais dont quelques-unes, assez graves, ont cependant échappé à sa perspicacité.

La relation de Rochechouart dénote un esprit cultivé et, ce qui vaut mieux encore pour nous, très observateur. Préparé à son pèlerinage par de sérieuses lectures, il décrit avec beaucoup d'exactitude les lieux qu'il visite, les monuments qu'il voit, les mœurs et les coutumes des populations orientales au milieu desquelles il voyage. Son récit est plein de menues remarques recueillies avec cette curiosité du détail qui est si goûtée de nos jours. A l'occasion, le pieux pèlerin fait preuve de jugement, et même d'un certain sens critique dont l'indépendance ne laisse pas d'étonner un peu à pareille époque. Son guide principal, il nous le dit lui-même, c'est Bède, dont il a avec lui un exemplaire ; certes il fait grand usage — et l'on s'en aperçoit — pour toute la partie traditionnelle, de ce vénérable précurseur des Baedeker futurs, ainsi que de Jacques de Vitry, dont il a lu, ou relu sur place, l'histoire, dans un manuscrit conservé dans le couvent franciscain du Mont-Sion [2]. Mais il sait aussi voir par ses yeux, et c'est là ce qui pour nous fait la valeur de ces notes de voyage, fidèlement transcrites, où l'histoire, et même l'archéologie de la Terre-Sainte peuvent trouver certains éléments d'information inattendus. Ce sont ces renseignements, que

1. La relation avait été rédigée en 1462, c'est-à-dire immédiatement après le retour de l'auteur, et la copie a été exécutée en 1478.

2. Il se sert aussi, à l'occasion, pour les questions d'exégèse, des œuvres de Nicolas de Lyre.



M. Couderc nous livre à l'état brut, sans commentaires ou avec des commentaires parfois insuffisants, que je voudrais essayer de dégager.

Après s'être embarqué à Venise le 25 mai 1461, au lendemain de son élection, sur un dromon ou une gallée, appartenant à Andrea Contarini[1], l'évêque de Saintes débarqua à Jaffa, le 26 juin, après une traversée assez mouvementée[2].

Il nous fait un petit tableau animé du débarquement, des formalités vexatoires auxquelles les autorités arabes soumettent la pieuse caravane, des marchands qui viennent lui apporter à bord les fruits du pays, etc... Il note même, tant bien que mal, les noms des divers indigènes auxquels elle a affaire, drogmans ou moukres (*Callilus*, vulgariter *Kâli* = Khalîl; *Abdecalde* = 'Abd el-Kâder; *Machomet* = Mohammed; *Aplasis* = 'Abd el-'Aziz).

Il relève avec beaucoup de précision l'orientation réelle de la côte de Jaffa et signale les vastes cavernes qui s'étendent sous les ruines de la ville, cavernes qu'il considère comme d'anciennes carrières.

Pendant que la gallée est encore mouillée dans le port, il remarque à main droite (par conséquent dans le sud) un petit rocher « scopulus parvus », sur lequel se tenait Pierre pour pêcher. Le « patronus » lui assura qu'il y avait vu l'empreinte du *pied* de l'apôtre marquée sur le rocher. Ce doit être le *Hadjar Adam*, auprès et au sud de Jaffa, dont le nom a été interprété à tort par les modernes : *La pierre d'Adam*. C'est,

1. Ce capitaine vénitien faisait métier de transporter les pèlerins en Terre-Sainte. Je retrouve son nom dans l'état des frais de voyage transmis par le doge Jean Mocenigo au duc Albert de Saxe qui fit le pèlerinage quinze ans plus tard (1476). — (Cf. Rœhricht, *Deutsche Pilgerreisen*, p. 169; cf. p. 49.)

2. En route, L. de Rochechouart fit escale à Candie. A ce propos, je crois devoir signaler un passage auquel les découvertes sensationnelles de M. Evans, précédées de celles M. Minos Calokerinos, donnent un véritable intérêt d'actualité : « Prope Candidam civitatem est laberinthus Minothauri, Dedalique domus. Interrogavimus incolas qui nobis retulerunt ibi esse facilem aditum, et sepius cum lanternis et facibus illuc se conferunt multa singularia. » Il s'agit, à n'en pas douter, des ruines de Cnossos, voisines de Candie, dont l'exploration souterraine, comme on le voit, ne date pas d'hier.

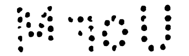
en réalité, *'Adam* = *qadam* « pied », avec la prononciation du *qâf* = *hamzé* courante en Syrie. La légende recueillie par L. de Rochechouart est parfaitement d'accord avec cette dénomination. J'ajouterai que j'ai trouvé dans un ancien manuscrit arabe ce toponyme écrit حجر قادم (pour قدم). L'auteur anonyme prétend que chaque année, à la même saison, un grand banc de sardines شردان y fait son apparition. Cette particularité est déjà signalée à l'époque des croisades, dans un texte occidental que j'ai noté mais sur lequel je ne puis remettre la main en ce moment.

Dans le trajet de Jaffa à Ramlé, il parle du village de *Iasur* (= Yâzoûr) où s'élevait autrefois, dit-il, une belle église en l'honneur de sainte Marie. Le renseignement a son prix, parce qu'à cette époque la tradition franque pouvait avoir encore conservé un souvenir exact remontant au temps de la domination des Croisés. J'ai constaté moi-même[1], autrefois, à Yâzoûr, l'existence des restes d'un vieil édifice d'aspect médiéval, sur le caractère duquel j'étais demeuré hésitant. Il est probable que ces restes sont ceux de l'église mentionnée par Rochechouart, et il ne serait pas impossible que cette église, avec son vocable, fût cette introuvable *Sainte-Marie des Trois Ombres* qui, d'après certains documents des Croisades, appartenait au diocèse de Lydda.

De Ramlé[2] à Jérusalem, Rochechouart dit avoir passé successivement par *Bethumbe*, *Emaus* ou *Emaux*, et *Ramatha*. Il serait intéressant, à divers égards, de déterminer l'identité de ces points et, par suite, l'itinéraire suivi par notre pèlerin.

Le premier nom, *Bethumbe*, est énigmatique. Il faut y voir le résultat d'une mauvaise lecture du copiste[3]; je n'hésite pas à le

1. Cf. mes *Archaeological Researches in Pal.*, t. II, p. 5.
2. Le manuscrit parle du *pater Guardianus*, franciscain du couvent de Ramlé; M. C. corrige à tort *pater* en *frater*; c'était bien, et c'est encore le titre porté par le supérieur.
3. La faute n'est pas imputable à l'éditeur, le manuscrit, comme j'ai pu m'en assurer, portant clairement la leçon incriminée.



corriger paléographiquement en *Bethnube*, et à y reconnaître le village actuel de *Beit Noûbé*, le *Betenubilum* des Croisés.

Il résulte de là que l'*Emaus*, situé entre Beit Noûbé et Jérusalem, ne peut être que *Koubeîbé*, où la tradition monastique, soutenue aujourd'hui encore avec tant d'ardeur par les Franciscains, avait déjà transporté le souvenir de l'Emmaüs évangélique. Rochechouart signale à Emmaüs-Koubeîbé une église ruinée, édifiée sur l'emplacement présumé de la maison de Cleophas ; c'est parfaitement exact ; ce sont les ruines d'une jolie église des Croisés, dont j'ai relevé le plan, en 1874, avec M. Lecomte de Noüy[1].

Ici se place une phrase, en apparence incompréhensible, que la correction adoptée par M. Couderc ne rend pas plus claire, au contraire : *solum apparent reliquie ecclesie jam dicte exscise ⟨et civitas⟩ in odium Machabeorum*. Les mots entre crochets, qui sont dans le manuscrit, ont été supprimés par M. Couderc dans son texte ; le sens obtenu ainsi serait donc : « ... les ruines de cette église détruite en haine des Macchabées ». Il faut avouer que cette façon de dire serait bien bizarre. J'estime qu'il faut conserver intégralement tous les mots du manuscrit et corriger tout bonnement la fausse lecture *in odium* en *modin*[2]. De cette façon, l'on restitue *Modin* (*Modim*, *Modiim*) la fameuse ville des Macchabées : *et civitas Modin Machabeorum*. Nous savons par ailleurs que, d'assez bonne heure, la tradition chrétienne avait associé étroitement l'Emmaüs évangélique au souvenir des Macchabées ; quand Emmaüs fut arbitrairement localisée à Koubeîbé, ce souvenir y fut également transporté. Nous voyons, par le témoignage des pèlerins, contemporains, ou à peu près, de Rochechouart, que Modin était montrée précisément dans ces parages, ce qui confirme pleinement la correction que je propose.

Quant à la prétendue *Ramatha*, c'est sans aucun doute le

1. Cf. mes *Arch. Researches in Pal.*, t. I, p. 475.

2. Le manuscrit, que j'ai vérifié, porte *in odiū*, qu'il est facile de ramener paléographiquement à *modin*.

village actuel de *Neby Chamoûîl* (le Montjoye des Croisés), comme le prouve surabondamment la remarque de Rochechouart : « vocatur a Sarracenis locus iste *Sanctus Samuel.* »

Rochechouart exprime le regret de n'avoir pu savoir le nom de la porte par laquelle il est entré à Jérusalem. Ce simple trait indique bien avec quel soin il s'informait de tout ce qu'il rencontrait sur sa route. Il est facile de suppléer à cette lacune de ses notes; étant donné l'itinéraire suivi, tel que je viens de le déterminer, cette porte ne pouvait être que la porte dite de Damas (*Bâb el-'Amoûd*).

Aussitôt entrée à Jérusalem, la caravane est conduite sans débrider à l'église du Saint-Sépulcre, où elle ne peut pénétrer ce jour-là. Rochechouart en décrit avec beaucoup d'exactitude la façade extérieure, y compris le grand clocher qui la flanque à gauche[1], et les sujets figurés sur les deux beaux bas-reliefs de l'époque des Croisés, surmontant la double porte d'entrée[2].

1. Comme on le sait, ce clocher est de construction médiévale. On y voyait encore au XVIIe siècle une inscription qui en faisait connaître le constructeur : *Jordanes* (ou *Jordanis*) *me fecit*, et qui n'a pas été retrouvée depuis. Elle est donnée par F. von Troilo, en 1666-1668, et par Legrenzi en 1673. A ces témoignages, les seuls cités par Tobler (*Golgatha*, p. 393, note), j'ajouterai celui du P. Morone da Maleo à qui revient en réalité l'honneur de cette découverte, faite par lui plusieurs années avant 1669, date de la publication à Florence de son ouvrage rarissime, *Terra Santa nuovamente illustrata* (I, p. 105). Le passage est d'autant plus intéressant, que l'auteur y signale, en outre, l'existence de signes lapidaires latins, ou marques de tâcherons, sur les pierres de la construction. Le P. Morone rappelle à ce propos qu'il en a également relevé dans l'appareil de l'église du Tombeau de la Vierge (cf. *op. c.*, p. 209). Seulement, il fait erreur lorsqu'il dit qu'il n'en existe pas dans l'appareil de l'église même du Saint-Sépulcre; j'en ai, au contraire, découvert un certain nombre (cf. mes *Arch. Res. in Pal.*, t. I, pp. 12-13).

L'inscription en question se trouvait probablement à l'un des étages supérieurs du Campanile qui ont été détruits en 1719 comme nous l'apprend le P. Elzear Horn dans ses *Ichnographiæ... Terræ Sanctæ*, récemment publiées (Rome, 1902, p. 68). Ce curieux ouvrage contient un intéressant renseignement sur l'endroit où les cloches du Saint-Sépulcre ont été enterrées au moment de la prise de Jérusalem par Saladin et doivent se trouver encore.

2. Rochechouart identifie parfaitement deux des scènes y figurées : Marie-Madeleine baisant les pieds du Christ et l'entrée de Jésus à Jérusalem le jour des Rameaux. A cette dernière scène, aujourd'hui très mutilée, paraît appartenir un fragment que j'ai rapporté au Louvre (*Mission en Palestine et en Phénicie*, 1881, p. 65, n° 20, pl. XI, A) et qui représente Jésus monté sur l'ânesse ;

Il parcourt ensuite la série des sanctuaires que la tradition montrait alors en divers points de Jérusalem, ou de ses environs immédiats. Il ne paraît pas toujours accepter comme paroles d'Évangile les dires du bon frère Laurent de Sicile, — le frère Liévin de ce temps-là — qui sert de guide à la caravane. Il trouve la maison de Pilate médiocre comme construction, et il ajoute avec une assez fine bonhomie : « Satis bene nescio si fuerit sic antiquis temporibus; tamen satis bona est pro uno judice. » Il fait aussi quelques réserves sur la maison d'Hérode, avec son appareil blanc et noir dans le goût arabe : « Quicquid sit, pulcherrima est. » Il est frappé de l'extrême dévotion que les Musulmans ont pour l'église du Tombeau de la Vierge, ce qui est parfaitement juste de nos jours encore. Il considère la grotte où Jésus pria comme une ancienne carrière. Le vieux mur où Malchus fut acculé par saint Pierre peut être contemporain de la Passion, « aut potissimum de ecclesia que alias fuit ibi edificata. »

L'explication du nom de la colline Viri Galilæi (*Galilea*) est assez plaisante : « Quia omnes indulgencie que erant in Galilea illuc translate sunt, ut parcatur labori peregrinorum. » C'est ce qu'on pourrait appeler la Galilée chez soi.

Sur le sommet du Mont des Oliviers, Rochechouart voit le lieu où l'Ange apparut à la Vierge (pour lui annoncer sa fin prochaine), une palme à la main. Ce témoignage est à ajouter à ceux que j'ai discutés dans un volume précédent[1] à propos de cette légende et des données archéologiques et épigraphiques qui s'y rapportent.

Le jour de la fête de l'Ascension tous les chrétiens « Armeni, Greci, *Judi* etc. » se rendent en pèlerinage au sanctuaire de l'Ascension sur le Mont des Oliviers. La leçon *Judi* est faite pour surprendre; on ne saurait, bien entendu, songer à corriger

c'est un beau spécimen de la sculpture des Croisés qui a dû être arraché à la frise depuis des siècles (cf. sur ce sujet mes *Archaeolog. Researches in Pal.*, t. I, pp. 112-115.

1. T. V, pp. 168 et 182-183.

Iud(e)i; je propose *Indi*, les « Indiens », c'est-à-dire les chrétiens Abyssins comme cela résulte de ce que Rochechouart rapporte un peu plus loin : « Indi, qui alio modo dicuntur Abassis » (p. 87); — « Indi, seu Orientales, sub dominio presbyteri Johannis » (p. 89).

La tradition relative à l'emplacement du *Pater noster* est mise en doute par le Frère Laurent lui-même. Voilà de quoi faire tressaillir dans sa tombe la pauvre princesse de La Tour d'Auvergne, qui a voulu reposer dans le sanctuaire construit par elle à grands frais et à l'authenticité duquel elle croyait dur comme fer.

Le « locus Bethleem » près du Temple, où Jacob eut la vision de l'échelle, doit être certainement corrigé en « locus *Bethel* ». Il s'agit de la *Koubbet es-Sakhra*, le *Templum Domini* des Croisés, qui visaient sûrement dans ce nom celui de *Beth-El*= « maison » ou « temple de Dieu », ainsi que la légende qui s'y rattache : ... « ædificavit... Salomon in area *Domino templum, id est Bethel,* » dit en 1165 Jean de Würzburg, tout en protestant en même temps contre l'authenticité de cette tradition, malgré l'inscription médiévale en vers qui la relatait et dont il nous a conservé la copie : « Hic Jacob scalam vidit, construxit et aram. » Jean de Würzburg ajoute : « Quod vero ibidem in lapide eodem Jacob depingitur caput posuisse, quando dormiens vidit scalam... salva templi reverentia, non verum est ». Et il indique très exactement l'emplacement de la véritable Bethel auprès de la *Mahumeria major* (= El-Bîré)[1], c'est-à-dire *Beîtîn*.

Dans le couvent du Cénacle sur le Mon Sion, dont les Franciscains allaient être dépossédés au siècle suivant par les Musulmans, Rochechouart signale des peintures, probablement des fresques[2]; elles existent peut-être encore sous l'épais badigeon dont les Musulmans ont revêtu les parois. Ce qui me le ferait

1. Cf. *supra*, p. 119.
2. Je ne crois pas qu'il s'agisse de mosaïques; autrement, Rochechouart n'eût pas manqué d'ajouter, selon son habitude, « more ecclesie Venetorum ».

croire, c'est que j'y ai recueilli, en 1881[1], deux feuilles de papier, collées sur la muraille et masquées par la couche d'enduit, où sont peints les armoiries et les noms de deux pèlerins allemands, dont l'un, Kuntz Geuder de Noremberg, a eu soin d'ajouter la date de son pèlerinage : *1474* (treize ans après le passage de Rochechouart). Les Musulmans avaient déjà préludé à leur spoliation définitive en détruisant, cinq ans avant l'arrivée de Rochechouart, une belle chapelle élevée aux frais de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, en dehors de l'église, et placée sous l'invocation du Saint-Esprit. Jusqu'ici, nous savions seulement que Philippe le Bon avait envoyé au Cénacle de riches offrandes, entre autres de merveilleuses tapisseries où étaient représentées diverses scènes de la vie et de la Passion de Jésus-Christ[2].

Dans le discours de Jean Germain[3], envoyé du duc de Bourgogne au roi de France (1452), il est dit que les Musulmans menaçaient déjà d'abattre cette chapelle du Saint-Esprit et (*op. c.*, p. 326) faisaient subir mainte avanie aux Cordeliers du Mont Sion. La destruction fut parachevée une trentaine d'années plus tard (en l'an de l'Hégire 896, selon Moudjir ed-dîn, texte arabe, p. 689).

La description de l'église du Saint-Sépulcre offre un intérêt tout particulier. Rochechouart examine tout avec le plus grand soin ; il se réfère même à un plan dressé par un certain architecte qui était son compagnon de pèlerinage (« comperegrinus »). Ce plan qu'il avait fait reproduire dans son manuscrit original, « ut si quis poterit intelligere intelligat », est malheureusement perdu. Un détail qui montre bien avec quelle conscience ce prélat vraiment doué pour l'archéologie a procédé à son étude : « feci ego cum candela accensa summam indaginem quo possim cognoscere quid sibi vellent picture ». Il s'agit de mosaïques très détériorées et enfumées, décorant les parois de la chapelle du

1. Cf. mes *Rapports sur une mission en Pal. et en Phén.*, 1881, p. 44.
2. Félix Fabri, qui, quelques années plus tard, a vu ces tapisseries, dit, dans son *Evagatorium*, qu'elles faisaient l'admiration des Musulmans eux-mêmes.
3. *Rev. de l'Orient latin*, 1895, p. 325.

Calvaire et représentant des scènes religieuses, accompagnées d'inscriptions latines médiévales, dont notre pèlerin déchiffre çà et là quelques mots. Le Saint-Sépulcre lui-même lui suggère de judicieuses observations matérielles et, ce qui dénote un véritable sens critique, des comparaisons avec les sépulcres juifs vus par lui aux environs de la ville Sainte.

Sa description des tombeaux des rois francs de Jérusalem mérite d'être comparée à celle de Quaresmius, à laquelle elle sert de contrôle et qui lui est postérieure de plus d'un siècle et demi : — Rochechouart voit, derrière le chœur de la chapelle grecque, à main droite, quatre ou six de ces tombeaux, sans inscriptions ; celui de Godefroy de Bouillon, sous le Calvaire, à main droite ; celui de son frère Baudouin, à l'opposé, avec des épitaphes qu'il transcrit consciencieusement. Ses transcriptions s'écartent sur quelques points de celles de Quaresmius[1] : *de Billon*, au lieu de *de Bullon* ; *cujus anima cum Christo requiescat*, au lieu de *regnet* ; *Balduinus* au lieu de *Baldewinus* ; *parvo* au lieu de *modico*.

Il est à noter que Rochechouart ne parle pas de l'autre épitaphe de Godefroy de Bouillon, longue inscription en vers latins rimés qui paraît avoir été gravée également sur sa pierre tombale. Diverses relations du XIIe siècle nous en ont conservé le texte assez fidèlement, et M. de Vogüé (*Les Églises de la Terre Sainte*, p. 196) incline à croire que c'était l'inscription originale ; mutilée lors des profanations commises par les Kharizmiens en 1244, elle aurait pu être, suppose-t-il, remplacée au XIIIe siècle par la courte épitaphe en prose, la seule que tous les voyageurs (y compris notre Rochechouart) ont copiée du XIVe au XIXe siècle. Je ferai remarquer, à ce propos, que la copie du manuscrit cité

1. C'est David, disant : « Cornua in manibus ejus, et ante faciem ejus ibit mors » ; c'est Daniel, avec cette légende : « Occidetur Christus etc... » J. de Würzburg omet ces détails dans sa description, d'ailleurs si précieuse. L'exactitude en est confirmée par Quaresmius. Mais il n'est pas indifférent d'avoir un témoignage de plus de l'existence de ces mosaïques détruites par un vandalisme intéressé.

par M. de Vogüé est incomplète ; il y manque trois vers, un au commencement et deux à la fin, qu'on retrouve dans celle reproduite, je ne sais d'après quelle source, par Reinerius Reineccius, cité par Du Cange (*Familles d'Outre-mer*, p. 8). De plus, il se pourrait fort bien que les deux épitaphes fussent contemporaines et eussent été gravées *en même temps* sur les deux faces de la dalle prismatique, en dos d'âne, faisant baldaquin au-dessus du tombeau de Godefroy de Bouillon. C'est du moins ce que me porte à penser un document très intéressant qui nous est récemment connu, l'*Itinerarium breve Terræ Sanctæ* du Père franciscain Du Clou (d'origine limousine, de Compreignac, Haute-Vienne), publié pour la première fois à Florence, en 1891, d'après le manuscrit original de la fin du XVII[e] siècle. A la p. 60, le P. du Clou transcrit intégralement l'épitaphe en vers (douze vers au lieu de neuf), avec quelques fautes de lecture indiquant que le transcription est faite *de visu*. Il dit expressément qu'elle était gravée, *en vieux caractères latins*, d'un côté : « characteribus priscis latinis sepulchro incisum, ex una parte » ; tandis que l'autre, qu'il transcrit également, était gravée sur l'autre côté « ex alia parte legitur ». Ce témoignage explique, il me semble, comment la grande inscription en vers a presque toujours échappé à l'attention des pèlerins : elle devait être sur la face du bloc en bâtière qui, tournée du côté du mur de la chapelle (face sud), était le moins en vue ; tandis que l'autre, au contraire, s'offrait aux regards. Il résulte donc de là que l'épitaphe en vers existait encore au XVII[e] siècle, et il n'y a aucune raison pour ne pas admettre qu'elle a existé jusqu'au moment où les sépulcres des rois francs de Jérusalem ont disparu à la suite du grand incendie de 1808. D'après des informations confidentielles que j'ai recueillies à Jérusalem, il y a quelque trente-cinq ans, ces sépulcres n'ont pas été détruits, comme on le croit, et des négociations adroitement menées permettraient peut-être de les rendre au jour, avec les inscriptions originales qui y étaient gravées.

Les Maronites « habent principem quam *Machademum* vocant,

qui tributarius est soldano ». Ce *Machademus* doit être la transcription de l'arabe مقدم, *moqaddem*, « chef ».

Où notre pèlerin devient tout à fait instructif pour nous, c'est quand il décrit la basilique de Bethléem, beaucoup mieux conservée alors qu'elle ne l'était à l'époque de Quaresmius.

Il remarque que l'absidiole de la crypte de la Nativité est décorée de belles mosaïques, peu visibles bien qu'intactes. J'en ai retrouvé des vestiges en 1871, avec le mot *hominibus* en lettres médiévales, appartenant évidemment à la phrase célèbre [*pax*] *hominibus* [*bonæ voluntatis*], qui devait courir tout autour de l'absidiole recouvrant l'autel de la Nativité.

Il nous donne la copie complète de la très importante inscription latine en mosaïques qui ornait le chœur de la basilique. Cette inscription, qui est un véritable document historique, se compose de huit hexamètres léonins, distribués en quatre longues lignes, de façon à correspondre aux quatre lignes de l'inscription grecque[1] qui en est le pendant symétrique et qui nous apprend que les superbes mosaïques, dont il subsiste encore de remarquables morceaux, ont été exécutées par la main du peintre mosaïste Ephraim, en 1169, sous le règne de l'empereur Manuel Comnène, dans les jours du roi Amaury et de l'évêque de Bethléem Raoul.

Nous ne connaissions de l'inscription latine que quelques fragments informes copiés par Quaresmius, et sur lesquels

1. Ce texte grec a été publié, avec des essais de restitution divers, par Quaresmius, Ducange et M. de Vogüé. Je crois intéressant de reproduire ici la transcription intégrale qu'en donne l'auteur d'une description anonyme des Lieux Saints, de la fin du XIV[e] siècle, publiée par M. Papadopoulos Kerameus dans le recueil de la Société russe de Palestine (fasc. 26, p. 11, 1890). Cette transcription fournit sur certains points de meilleures lectures :

'Ετελείωθη τὸ παρὸν ἔργον διὰ χειρὸς 'Εφραὶμ μοναχοῦ ἱστοριογράφου καὶ μουσιάτορος, ἐπὶ τῆς βασιλείας τοῦ εὐσεβεστάτου μεγάλου βασιλέως κῦρ Μανουὴλ τοῦ Κομνηνοῦ τοῦ πορφυρογεννήτου, καὶ ἐν ταῖς ἡμέραις τοῦ μηγάλου ῥηγὸς 'Ιεροσολύμων κῦρ 'Αμμωρῆ, καὶ τῆς ἁγιωτάτης ἐπισκοπῆς Βηθλεὲμ τοῦ ἁγιωτάτου ἐπισκόπου κῦρ Ῥαοὺλ, ἐν ἔτει ,ϛχογ'.

L'anonyme grec compare la basilique de Bethléem à l'église des Blachernes : ὅμοιος τοῦ κατεμπυρισμένου ναοῦ τῶν Βλαχερνῶν. Il ajoute qu'elle était entièrement ornée de mosaïques surmontées d'inscriptions datées.

M. de Vogüé, avait proposé autrefois des conjectures qui doivent être sensiblement modifiées. Je la reproduis ici, en mettant en italiques les parties copiées par Quaresmius (qui correspondent aux fins de lignes) et en indiquant la distribution, de deux vers par ligne :

ligne 1 Rex Almaricus[1] custos[2] inimicus,
Largus, honestatis *comes, hostis et impietatiS*[3];
— 2 Justicie cultor, pietatis, criminis ultor,
Quintus regnabat, *et Grecis imperitabAT*
— 3 Emmanuelque, dator largus, pius imperitator,
Presul vivebat hic, *ecclesiamque regeBAT*[4]
— 4 Pontificis dictus Radulphus, honore benignus,
Cum manus his *Effran*[5] *fertur fecisse tu autem.*

La copie de Rochechouart est précieuse, puisqu'elle nous fait connaître pour la première fois dans son entier ce texte que l'on pouvait croire à jamais perdu. Elle contient assurément quelques fautes qui s'expliquent par la difficulté que notre docte prélat devait éprouver à déchiffrer les lettres liées ou les abréviations, sans parler des mutilations; ces fautes de lecture pourraient être corrigées, je crois, par un homme du métier qui se donnerait la peine de rétablir le texte dans son aspect paléographique du XII[e] siècle. L'on voit, en tout cas, que l'inscription se composait de huit vers écrits sur quatre lignes[6], et non de dix, écrits sur cinq lignes comme le supposait M. de Vogüé.

1. *Sic.*
2. Un blanc indiquant un mot disparu ou illisible.
3. Les lettres que j'ai mises en majuscules à la fin des vers 2, 4, 6 (fin des lignes 1, 2, 3) existent encore en original et sont reproduites dans la copie de l'inscription grecque donnée par M. de Vogüé (*Église de la Terre Sainte*, p. 93).
4. Quaresmius : *docebat.*
5. Quaresmius : *Efrem*, qui paraît meilleur, ne fût-ce que pour la rime ; la lecture *Effran* est peut-être imputable non à Rochechouart, mais au copiste qui a pu facilement faire un *a* de l'*e* combiné avec le premier jambage du *m*.
6. Ce qui correspond bien à la disposition de l'inscription grecque, pendant de celle-ci, qui est en réalité de quatre lignes et non de cinq, les quelques lettres numériques de l'indiction, rejetées en dehors, ne pouvant pas compter pour une ligne véritable.

Depuis, la publication du Pèlerinage de Jacques de Vérone[1], qui remonte à l'an 1335, nous a fourni de cette inscription une autre copie différant sur quelques points de celle de L. de Rochechouart et parfois plus complète ou meilleure, mais pas toujours :

Rex Amairicus[2], custos virtutis, amicus
Largus, honestatis comes, hostis et impietatis,
Justicie cultor, pietatis, criminis ultor,
Quietus regnabat, et græcis imperitabat
Emmanuelque, dator largus, pius imperiator
Presul vivebat hic, ecclesiam quod docebat
Pontificis dignus Radulphus, honore benignus,
Cum manus hiis Effreni[3] fertur fecisse tu autem

Le *tu autem*, qui termine le huitième et dernier vers, ne saurait être ainsi que l'admettait M. de Vogüé, le commencement d'une nouvelle phrase; il nous marque certainement la fin de l'incription qui, par suite de la disposition matérielle que j'ai expliquée plus haut ne pouvait compter que huit vers répartis en quatre lignes. Ces deux mots, ainsi lus indépendamment par Jacques de Vérone, Rochechouart et Quaresmius, paraissent singuliers au premier abord; ce qu'on attend là, c'est un mot à l'accusatif, régime de *fecisse*, et exprimant l'achèvement de l'œuvre exécutée par le maître mosaïste byzantin. Mes savants confrères Mgr Duchesne et M. G. Paris y ont reconnu très ingénieusement une formule empruntée aux usages liturgiques, le début du verset du Psalmiste : *Tu autem*, *Domine*, *misere* etc., employé couramment pour marquer la *fin* des lectures à l'office divin; de sorte que *fecisse tu autem*, « avoir fait le *tu autem* » équivaut sensiblement à « avoir mené à bonne fin »[4].

1. *Rev. de l'Or. latin*, III, p. 220.
2. Probablement *Amalricus*.
3. Probablement *Effrem*.
4. Je ne saurais mieux faire que de reproduire la savante note que Mgr Duchesne a bien voulu me remettre au sujet de l'expression *tu autem* :
« La fin des lectures, à l'office divin, était indiquée d'une manière ou de l'autre par le président. On sait que Charlemagne se bornait à donner un coup de gosier ; d'autres frappaient dans leurs mains ; à Saint-Martin de Tours on disait au lecteur : *Fac finem*. A Rome l'usage était que le président, le pape, ou un cardinal diacre interrompît la lecture en chantant *Tu autem, Domine, mise-*

Beth Gohe est probablement *Beit Djâlâ*, près de Bethléem; l'interprétation de *Golie* par *Goliath* (la maison de Goliath) et la localisation du combat de David et de Goliath est à noter pour la déviation progressive de la légende, qui a été favorisé par la ressemblance extérieure du toponyme *Djâlâ* avec le nom arabe de Goliat, *Djâloût*.

Rochechouart remarque en chemin l'aqueduc antique qui va de Bethléem à Jérusalem. Il soutient à tort que l'eau devait couler de Jérusalem à Bethléem, et, malgré qu'il en dise, son guide, le frère Laurent, mieux informé, a raison contre lui en soutenant l'opinion contraire[1].

L'église de Saint-Cyprien, sur le Mont du Mauvais Conseil, apparaît dans les documents plus anciens comme une église de saint Procope. Peut-être est-ce ce premier nom qui se cache sous celui défiguré que nous a conservé Moudjîr ed-dîn et que j'ai discuté autrefois[2].

Le grand sépulcre de Acheldamach est bien décrit; et il est intéressant d'apprendre qu'il était à cette époque réservé aux pèlerins arméniens.

Rochechouart reconnaît que le Sépulcre de Lazare qu'on lui

rere nobis. A quoi le chœur répondait : *Deo gratias*! Cet usage est attesté dans les *Ordines Romani* de Benoît et de Cencius Camerarius, tous deux du XII[e] siècle. Il doit remonter beaucoup plus haut. A la longue, quant on se servit pour l'office non des ouvrages *in extenso*, Bible, Homélies, Vies de Saints, mais d'extraits déterminés d'avance, on écrivit à la fin de chacun d'eux les mots *Tu autem*, etc. Ce fut même le lecteur et non plus le président, qui fut chargé d'exécuter cette finale. D'une façon ou de l'autre, la formule *Tu autem* comporte l'idée de fin. « *Fecisse tu autem* équivaut donc à *fecisse finem*. »

Cf., au surplus, Smith, *Dictionary of Christ. Antiq.*, II, p. 953 *a*, s. v. *Lection*. D'autre part, M. Victor Henry me signale un curieux passage de Beroalde de Verville (*Le moyen de parvenir*, LX), où le *tu autem* est mis en scène d'une façon fort plaisante mais qui ne laisse aucun doute sur le sens de l'expression devenue tout à fait populaire.

1. Le frère Laurent est parfaitement renseigné, lorsqu'il dit que cet aqueduc, partant des grandes vasques d'Ortâs, aboutit au Harâm de Jérusalem.

2. *Revue critique*, 29 avril 1876, p. 295-296. — Poloner (éd. Tobler, p. 246), en 1422, l'appelle aussi église de Saint-Cyprien. Jacques de Vérone (*op. c.*, p. 206) lui donne déjà ce nom en 1335.

montre dans l'église de Béthanie, est un monument de construction latine.

L'état du pays, alors troublé par la guerre civile, ne permit pas à Rochechouart de faire l'excursion du Jourdain et de la mer Morte. Notre pèlerin se borne à transcrire quelques renseignements recueillis de la bouche des moines. Deux détails curieux à signaler : l'industrie de l'incubation artificielle des poulets[1], à Jéricho, que l'on vend « au cercle », et l'emploi du bitume de la mer Morte pour préserver les vignes des limaces et des fourmis[2].

Les « fructus qui venduntur peregrinis pro patrenostris » (p. 103) doivent être les jolies graines ou baies, de couleur gris perle, qu'on appelle vulgairement en arabe « *larmes de Job* » et dont l'on fait encore aujourd'hui des chapelets.

Notre auteur observe le phénomène de la source intermittente de Siloé (p. 103).

Je ne devine pas ce qui peut se cacher sous la leçon bizarre *Hesbeofel* ou « portam Vallis », qui serait le nom donné par les Sarrasins à la porte de Saint-Étienne[3] (p. 103).

Rochechouart (p. 104) note que les Sarrasins « dicuntur *Mosseroumy* quod interpretatur salvati ». Ce mot — la chose est confirmée par le sens que lui attribue l'auteur — est évidemment une transcription fautive de *molismin* (*mousoulmîn*, « musulmans »).

Il distingue parmi les Sarrasins : les *Druci*, les *Raphati*, les

1. La correction *ponuntur* pour *ponunt* (ova in fimo) ne me paraît pas nécessaire. La tournure est la même que dans la phrase suivante : *habent* enim circulum unum latum, et quot possunt includere *dant* pro vili precio.

2. Cet emploi du bitume de la mer Morte comme insecticide contre les parasites de la vigne était connu dans l'antiquité; les anciens auteurs arabes en parlent également. A ce propos, Rochechouart rappelle à son ami Mamoris que celui-ci a lui-même employé un procédé analogue inspiré par Palladius, en se servant d'un mélange de graisse et de cendre.

3. Les noms arabes sont *Bâb Sitti Meryem* et *Bâb el-Asbât*. Antérieurement au xve siècle la porte de Saint-Étienne était au *Bâb el-'Amoûd* (Porte de Damas). Aucun de ces noms arabes ne correspond à la transcription de Rochechouart ; à moins qu'on ne veuille voir dans *Hesbeofel* une déformation, qui serait vraiment extraordinaire, de *Bâb el-Asbât*.

Rarandùli et les *Arabes*. D'après les détails qu'il donne, les *Druci* sont certainement les Druzes, et les *Arabes* les Bédouins nomades et à demi-sauvages. Dans les *Raphati* « qui habitant juxta juga Libani », je propose de reconnaître le mot arabe *râfidhi* رافضى « hérétique », désignant ici les Ismaéliens ou plutôt les Nosairis. Quant aux religienx musulmans appelés *Rarandùli*, j'incline à croire que ce sont les *Kalander*, en corrigeant graphiquement *Karanduli* qui, lui-même serait phonétiquement pour *Kalanduri*, avec transposition de *l* et de *r*.

Dans ce même passage l'auteur dit que les Arabes sont divisés en deux partis ayant respectivement pour signe distinctif un drapeau blanc et un drapeau rouge : « Alii unam partem fovent, alteri alteram, et habent bandam albam et rubeam ». Il y a là une observation très intéressante visant les deux grands clans antagonistes entre lesquels se partage la population musulmane de la Syrie, depuis les origines de la conquête, et dont j'ai eu déjà l'occasion de parler[1] : les Yéméniyès et les Qaisiyès, ayant en effet, respectivement pour couleurs distinctives, ceux-là le blanc, ceux-ci le rouge.

Les Musulmans ont un jeûne appelé *Ramatha* (p. 106). C'est une transcription approximative du mot *ramadhân*. On remarquera qu'ici encore le ض est rendu par *th*, comme tout à l'heure dans *Raphati* = رافضى. Ils avaient, dit Rochechouart, commencé leur jeûne, cette année, le 8 juin. En réalité, en 1461, époque à laquelle notre personnage se trouvait à Jérusalem, le premier du mois de Ramadhân tombait le 10 juin.

La grande troupe des pèlerins musulmans en route pour la Mecque « quam suo ydiomate *kanarvam* vocant » (p. 107). *Kanarvam*, ou plutôt *kanaruam*, est évidemment à rétablir en *karuanam*, nominatif *karuana*, قيروان « caravane ». L'interversion est du genre de celle que j'ai constatée plus haut pour le mot *kalandar*.

1. *Rec. d'Arch. Or.*, t. VI, pp. 104-105.

§ 13

Fiches et notules.

L'inscription punique *C. I. S.*, I, n° 293. — Inscriptions judéo-grecques d'Alexandrie. — Anses d'amphores estampillées découvertes à Carthage. — Le cancel du sanctuaire de Némésis à Panias.

L'inscription punique C. I. S., I, n° 293. — Dans cette inscription mutilée apparaît, à la l. 2, un nom propre d'homme dont il ne reste plus que les deux dernières lettres. Les éditeurs les ont lues כך..... et ils se demandent, en s'appuyant sur l'existence d'un nom *Ricoce* porté, semble-t-il, par un sufète sur une monnaie de Carthage[1], s'il ne faudrait pas restituer [ר]כך. Ils marquent toutefois une hésitation prudente, en faisant observer eux-mêmes que la lacune initiale de la ligne comporte un nom plus long. En effet, on voit par la justification certaine de la l. 1 (formule usuelle de la dédicace à Tanit) qu'il doit manquer de 8 à 9 lettres au commencement de la l. 2. Défalquons de ce chiffre les 6 lettres exigées tant pour compléter le mot חמן, dont le ן est rejeté au début de la l. 2, que pour restituer ensuite, à la place voulue, la formule votive ordinaire אש נדר « qu'a voué » : il nous reste encore deux ou trois lettres disponibles à porter au compte du nom cherché. Dans ces conditions, je proposerais de restituer ainsi le tout :

[לרבת לתנת] פן בעל ולאדן לבעל חמ־
ן אש נדר גרס]כן אש צדן [etc.

A la Dame Tanit Penê-Baal et au Seigneur Baal Hammon, ce qu'a voué Gersakoun, Sidonien, etc.

Je lis la seconde lettre conservée de la ligne 2 : ן et non ך, en me guidant sur l'analogie paléographique des ן assurés de אדן et de צדן. Nous obtenons ainsi un nom excellent, très populaire dans

1. Gesenius, *Monumenta*, pl. 16, *c*.

l'onomastique punique, au lieu d'un nom peu vraisemblable, du moins sur le terrain sémitique, en dépit du RICOCE de la monnaie de Carthage. Ce dernier nom, associé à ceux très clairs et très satisfaisants de ARISTO et MVTVMBAL, demeure toujours une énigme[1]. Est-il bien sûr même que c'est un nom propre d'homme, soit celui d'un troisième sufète, soit celui du père du second? Sans doute, les sufètes pouvaient être, dans certains cas, au nombre de trois[2]; mais le nombre de deux semble avoir été le plus ordinaire à Carthage[3].

Le nom de *Mutumbal* est la transcription connue de מתנבעל, avec la transformation ordinaire de *n* en *m* sous l'influence de la labiale *b*. Quant à *Aristo*, il serait une transcription fort exacte du nom ארשת; la difficulté c'est que ce nom (avec sa variante orthographique ערשת; cf. la transcription *Arisuth* que j'en ai trouvée dans une inscription de Tripoli) est d'ordinaire porté par des femmes, la forme ארש, et ses dérivés ארשא, ארשם, étant réservés aux hommes. Ces divers noms semblent être des formes apocopées ou abrégées de ארשתבעל, nom également féminin; il semble cependant avoir été aussi quelquefois porté par des hommes, nonobstant les doutes exprimés par M. Lidzbarski (*Ephem.*, I, 35) au sujet de l'assertion des éditeurs du *C. I. S.* (I, n° 390); en tout cas, la forme dérivée ארשתי du *C. I. S.*, I, n° 1360 y est certainement un nom masculin et non pas féminin, quoi qu'en dise M. Lidzbarski. On ne saurait méconnaître l'analogie de cette dernière forme avec celle de *Aristo* et, d'autre part, la monnaie de Carthage tend à prouver qu'un nom tel que ארשת, + une terminaison vocalique (p. e. ארשתא?), pouvait être réellement porté par des hommes. Je ne crois pas, malgré les apparences,

1. Si c'est bien un nom de personne, on serait plutôt tenté de le rattacher à l'onomastique propre de l'Afrique, en le rapprochant du groupe des noms indigènes commençant par RI : *Ricufonis*, *Rideus*, *Rithulius*, etc.

2. Le troisième était peut-être l'équivalent d'un *consul suffectus* ou *designatus*.

3. Sur cette question du nombre des sufètes dans le monde punique, voir Meltzer, *Gesch. d. Karth.*, II, 62-64 et 479-482; et aussi Berger, *Rev. d'Assyr. et Arch. Or.*, V, 20.

qu'il faille chercher dans *Aristo* une transcription du nom grec Ἀρίστων.

— *Inscriptions judéo-grecques d'Alexandrie.* — A. Cinq lignes, dont les quatre premières dans un cartouche à oreillettes, gravées sur un tronçon de colonne[1] :

Εὐχὴ | Ἰουλιαν(ο)ῦ, | Εἰσὰκ, | Ἀββίβου | εὐλογητ(οί).

La pierre porte ЄΥΛΟΓΗΤCΥ. On pourrait peut-être lire aussi εὐλογητ(ο)ῦ, en considérant Isaac et Abbibos comme le père et le grand-père de Julianus, auteur unique de l'*ex-voto*. Ce dernier nom a fait dans l'onomastique juive, une fortune qui peut s'expliquer historiquement; il a même fini par y subir une altération par assimilation (*Loulianos*) qui témoigne de sa fréquence[2]. Ἄββιβος, représente la forme originale חביבא; nous connaissons plusieurs rabbins anciens de ce nom; cf. nabat. חביבו et palm. חביבי. Le redoublement du β est remarquable; c'est peut-être un expédient orthographique destiné à assurer à la lettre le son *b*, à l'exclusion du son *v*.

On peut comparer à cette colonne votive celle que j'ai découverte autrefois à Gaza[3] et qui porte une dédicace grecque et hébraïque, inscrite également dans un cartouche à oreillettes.

Quant à la formule εὐχή au nominatif, suivie du nom du fidèle au génitif, elle se retrouve chez les chrétiens, cf. par exemple Sterrett, *The Wolfe expedition*, n[os] 283, 301.

— B. Sur un socle de colonne[4] :

[Ὑπ]ὲρ σωτηρίας κυρᾶς Ῥουᾶς θυγατρὸς [τοῦ μα-]
καριωτάτου Ἐντολίου Βοροὺχ Βαραχία. שלום.

M. S. de Ricci considère les deux derniers mots grecs « comme une formule de bénédiction (?) écrite en lettres grecques ». Il

1. Seymour de Ricci, *C. R. de l'Acad.*, 1905, p. 157.
2. Cf. mes *Archaeol. Res. in Palest.*, II, pp. 125, 136.
3. *Id.*, p. 393.
4. S. de Ricci, *ib.*, p. 158.

pense évidemment au verbe ברך « bénir ». Mais c'est une erreur; ce sont, en réalité, deux noms propres, ceux du père et du grand-père d'Entolios, père de la dédicante. Il faut comprendre :

Pour le salut de dame Roua, fille de feu Entolios, (fils de) Borouch (fils de Barachias. — Salut! (*en hébreu*).

Βορούχ est pour Βαρούχ, avec l'équivalence si fréquente de ο = α. Ἐντόλιος est un nom assez bizarre; il paraît bien correspondre au nom אנטולי porté par d'anciens rabbins, qui lui-même semblait tout naturellement être une transcription de Ἀνατόλιος. Cette dernière étymologie est remise en question par la nouvelle inscription. Serait-ce, en réalité, un dérivé de ἐντολή, « ordre, précepte »? Quant au nom de femme Ῥουά, il est nouveau et curieux. Je doute qu'il ait quelque rapport avec le nom biblique de Ruth. Faudrait-il le considérer comme une transcription de רוח « âme »? Ce mot, n'a pas, il est vrai, fait souche dans l'onomastique hébraïque, mais il ne serait pas impossible qu'on l'ait employé, à une certaine époque et dans certains milieux, comme l'équivalent sémantique du nom de femme Ψυχή, *Psyché*. La forme κυρά, pour κυρία, se rencontre également dans l'inscription judéo-grecque d'Ascalon[1].

— *Anses d'amphores estampillées découvertes à Carthage.* — Le P. Delattre a recueilli à Carthage, et publié dans le *Bull. Arch. du Comité* (1904, pp. 483 et suiv.), un certain nombre d'anses d'amphores estampillées, pour la plupart d'origine rhodienne. Les légendes sont du type ordinaire : nom du magistrat ou du prêtre, souvent suivi du nom du mois et accompagné des emblèmes caractéristiques de Rhodes. Quelques-unes ont souffert et ont plus ou moins résisté au déchiffrement. Voici quelques amendements que je proposerai.

— N° 6. ΕΠΙΑΡΑΙ | ΟΦΑΝΕΥΣ. Lire : ἐπὶ Ἀρα(τ)οφάνευς. Le nom se retrouve dans la série des anses d'amphores congénères recueillies dans les fouilles de MM. Bliss et Macalister à Tell Sandahanna (*Excavations in Palestine*, p. 132). — Cf. n° 35.

1. *Rec. d'Arch. Or.*, VI, p. 170. Semble être transcrit קירא dans la trilingue de Tortose (*Rev. Arch.*, 1860, t. II, p. 345).

— N° 12. Le nom du mois est à restituer vraisemblablement [Διοσθ]ύου ; [Πεδαγειτν]ύου est moins probable, vu la justification apparente de la ligne.

— N° 18. **ΕΥ▨ΙΑ**. Peut-être Εὐ[κλεί](τ)α? On pourrait penser aussi à Εὐ[κλε]ί(δ)α?

— N° 21. **EPI**. Corriger ἐπί.

— N° 30. **ΝΙΚΑΣΩΝΟΣ**. Il faudrait vérifier s'il n'y a pas sur l'original un *iota* entre Σ et Ω[1], la forme régulière étant Νικασίωνος. Ce nom de Νικασίων se retrouve peut-être, comme je l'ai indiqué (*Comptes rendus de l'Acad.*, 1899, p. 613), dans une inscription bilingue, grecque et punique, de Carthage.

— N° 32. **ΕΠΙΕΡΕΩΣΕΝΞΟ▨ΩΣΔΑΛΙΟΥ**. Après ἐπ(ὶ) ἱερέως, le groupe **ΕΝΞΟ** suggère l'idée d'une transposition fautive de Ξενο..... Le nom serait peut-être, en conséquence, à restituer Ξενο[φῶντ](ο)ς (Cf. *infra*, n° 45), ou quelque autre similaire (Ξενοφάνευς, par exemple).

— N° 35. **ΕΠΙΠΡΑΤΟΦΑΝΕΥΣ**. A lire ἐπὶ ('Α)ρατοφάνευς. Cf. *supra*, n° 6.

— N° 37. **ΣΑΡΑΣΚΡΑΤΕΥΣ**. A rétablir peut-être en (ἐπὶ Σω)κράτευς?

— N° 44. **ΕΠΙΧΩΔΑΜΟΥ**. A rétablir vraisemblablement en ἐπὶ (Σ)ωδάμου. Le timbre semble être identique à celui du n° 248 de la série Dumont (*Inscr. céramiques*, p. 110). Même coupe de lignes, même attribut (tête radiée du soleil tournée à droite).

— N° 45. ἐπὶ▨**ΕΝΟΡΩΝ**▨**ΠΑΝΑΜΟΥ**. Probablement : [ἐπὶ Ξ]ένο(φ)ῶν[τος], Πανάμου. Ce nom de *Xénophon*, qui apparaît au complet au n° 31, se retrouve sur une des anses de Tell Sandahanna (Bliss-Macalister, *op. c.*).

— N° 46. **ΕΠΙ▨ΕΙΣΙΙΔΑΜΟΥ**. S'il y a réellement la place pour loger le mot disparu ἱερέως, comme le dit le P. Delattre, nous aurions le nom complet Εἰσιδάμου qui se retrouve sur une anse rhodienne de la série Dumont (*op. c.*, p. 92, n° 113).

1. Vérification faite à ma demande par le P. Delattre, il n'y a pas trace d'*iota*. L'omission doit alors être mise sur le compte du graveur antique.

§ 14

L'Heracleion de Rabbat-Ammon Philadelphie et la déesse Asteria.

Les PP. Savignac et Abel[1] ont recueilli, dans les environs immédiats de 'Ammân, l'antique capitale de l'Ammonitide devenue Philadelphie à l'époque macédonienne, une inscription grecque gravée sur un cippe de granit rouge. Le texte a beaucoup souffert « par suite de la disparition des parties calcaires qui remplissaient les failles du granit ». Les Révérends Pères en donnent la copie, sans en tenter la lecture, se bornant à y signaler le nom d'homme Μνασίας et le nom divin Ἡρακλῆς, ainsi que la formule finale facilement reconnaissable. Ils font remarquer, en outre, qu'on ne doit pas être surpris de trouver le nom de Heraclès à 'Ammân, cette ville s'intitulant sur ses monnaies : « Philadelphie de l'Heraclès de Cœlé-Syrie[2] ». Nous allons voir que ce rapprochement, juste en principe, doit être cependant envisagé à un point de vue plus précis. Ce n'est point le nom même du dieu qui apparaît dans l'inscription, mais, ce qui n'est pas tout à fait la même chose, celui de son sanctuaire. Cette distinction a son importance, car elle va nous fournir la clef du texte en apparence désespéré et nous permettre de le restituer dans son ensemble d'une façon sinon certaine, du moins assez plausible. Voici comment je proposerais de le lire, en rétablissant les parties détruites :

1. *Revue Biblique*, 1905, pp. 596-597.
2. Ce qui n'est pas tout à fait exact; cf. ce que je dis *infra*, p. 149.

ΜΑΡ·ΤΑΝΝΟ	Μαρ? ταν (Δι)ο-	1
ΓΞΝΓΥΣ ΥΝ	(γέ)ν(ο)υς [το]ῦ (καὶ)	2
ΜΑΣΙΑ Δ	Μνασία, [ὢς], δ[ι']	3
ΗΜ Ο ΝΝ ΔΥΟ	ἡμ(ερῶ)ν δύο [ἀ-]	4
ΝΑΒ ΕΤΕΡΣΙ	ναϐ[άς], ἐτέ[λ](ε)σε	5
Τ ΗΡΑΚΛΕ	[τὴν εἰς] τ[ὸ] Ἡράκλε(ι)-	6
Ο Η ΚΑ	ο(ν) [ἑορτ]ὴ[ν] κα[ὶ]	7
Π ΝΗ ΛΙ	π[ομπὴ]ν, ἡ [βου]λ(ὴ)	8
ΚΑΙΟΔΗ ΣΗΜΗΣ	καὶ ὁ δῆ[μο]ς, τειμῆς	9
ΧΑΡΙΝ	χάριν.	10

En l'honneur de Martas (?), fils de Diogène appelé aussi Mnasias, parce qu'étant monté pendant deux jours, il a célébré la fête et (conduit) la procession pour l'Heracleion, le sénat et le peuple (ont fait)[1].

— L. 1. Le nom du personnage est sujet à caution; il pourrait y avoir à la rigueur une lettre (voyelle; ι? υ?) disparue entre Ρ et Τ. Tel quel, il a une physionomie assez sémitique; il fait songer au nom d'homme nabatéen מרת, bien que ת = Τ au lieu de Θ fasse difficulté; cf. Μάρτης, nom d'un moine d'Égypte. — Je rétablis paléographiquement le patronymique Διογένους en tirant ΔΙΟ de la copie ΝΟ, et ΓΕΝ des éléments indécis du début de la l. 2.

— A la l. 4, le Ω de ἡμερῶν, à moitié détruit, est en ligature avec le Ν. Le pseudo Ο, très évanide, de la copie nous fournit les éléments du groupe ΕΡ.

— L. 5. Dans ἐτέλεσε le Ρ de la copie représente probablement le groupe ΛΕ en ligature.

— L. 6-7. La leçon primitive pouvait être Ἡράκλεον, cette forme existant à côté de celle plus usuelle Ἡράκλειον.

— L. 8. Π[ομπή]ν, pouvait être, bien entendu, orthographiée π[ονπή]ν.

Ce décret honorifique, rendu en faveur d'un personnage qui s'était acquitté d'une liturgie sans doute onéreuse, comme

1. Je prends quelque liberté dans la traduction en changeant la tournure, afin de conserver à peu près l'ordre des mots dans le texte. Il est possible que la marque d'honneur accordée au personnage consistât dans l'érection de sa statue.

toutes les liturgies, jette un jour intéressant sur le culte d'Heraclès à Philadelphie, culte attesté par les monnaies de cette ville dont il a été question plus haut. Ces monnaies sont des impériales grecques dont on trouvera la description détaillée dans la *Numismatique de la Terre Sainte* de F. de Saulcy (p. 387-392)[1]. Dans le nombre, il y en a trois, deux au nom de Marc-Aurèle, une au nom de Commode, dont le type et les légendes me paraissent avoir un rapport intime avec notre inscription telle que j'ai essayé de la restituer :

— A. (Marc-Aurèle) : carpentum, ou temple tétrastyle de forme ronde, porté sur un char traîné par deux chevaux; dans le char un symbole indéterminé, en contremarque. (Légende en majeure partie détruite, mais facile à restituer d'après celle parfaitement conservée de la pièce suivante).

— B. (Marc-Aurèle) : carpentum traîné vers la droite par quatre chevaux. Légende : Φιλ(αδελφέων) Κο(ίλης) Συρ(ίας), Ἡράκλειον ἅρμα [2].

— C. (Commode) : char traîné par quatre chevaux. Même légende que celle de B, mais autrement abrégée : ΦΙΛ·Κ·C·ΗΡΑΚΛ... Α(ΡΜ)Α.

Eckhel[3] regardait le mot Ἡράκλειον, sur la pièce B, « comme désignant un sanctuaire d'Hercule, que l'on promenait en procession, à certains jours de solennité ». A vrai dire, Ἡράκλειον est ici proprement l'épithète de ἅρμα « le char d'Heraclès », c'est-à-dire le char sacré même qui est figuré sur ces monnaies. Cette rectification ne retire rien de sa valeur à l'explication d'Eckhel qui n'avait pas réussi à déchiffrer le mot ἅρμα; elle ne fait seulement que la confirmer en la complétant. Celle-ci, applicable également aux pièces A et C, concorde d'une façon remarquable avec notre inscription; c'est un de ces cas où l'épigraphie et la numismatique s'éclairent à souhait l'une l'autre.

La fête d'Heraclès à Philadelphie devait comporter un pèleri-

1. Profil d'Heraclès (Titus, ou plutôt Domitien) ; Hadrien ; Marc-Aurèle ; Marc-Aurèle et L. Verus (tête de face, avec la légende ΗΡΑΚΛΗϹ, grav. pl. XXII, 7) ; Heraclès debout (Caracalla, ou peut-être Elagabale).

2. La lecture du mot ἅρμα, qui avait dérouté Eckhel et de Saulcy, a été mise hors de doute, comme M. Dussaud a bien voulu m'en informer, par le nouvel examen auquel M. Wroth a soumis la pièce conservée au British Museum ; cf. son *Catalogue of the Greek coins of Galatia, Cappadocia and Syria*, p. XC, p. 306 et pl. XXXVIII, n° 9.

3. *Doctrina num.*, t. I, III, p. 351. Cf. sa *Sylloge*, p. 55 pour les rapprochements avec les pratiques similaires.

nage fait en grande pompe à quelque lieu de culte situé à une certaine distance, peut-être bien sur une hauteur, s'il faut prendre à la lettre le mot ἀναβάς. D'où le char qui servait à transporter quelque objet essentiel de cette cérémonie, autel, statue du dieu, tabernacle ou arche sainte. Ces chars sacrés servant aux promenades solennelles de divinités jouaient un grand rôle dans l'antiquité, particulièrement dans les religions orientales. Inutile d'en rappeler les exemples bien connus.

Quoique l'inscription et les monnaies de Philadelphie nous fassent descendre à l'époque romaine, on peut supposer que cette cérémonie caractéristique était la survivance d'un ancien usage, et que l'Heraclès ainsi fêté était l'héritier de quelque vieux dieu sémitique qui avait sa *bâma*, son haut lieu, dans la région. Le dieu national des Ammonites, le Milkom à la couronne d'or enrichie de pierreries[1] dont nous parle la Bible, ne pouvait être mieux représenté que par Heraclès, qui nous apparaît ailleurs avec tant de netteté comme l'équivalent hellénique du Melqart phénicien, du Milik propriété commune de toute la famille sémitique.

Je n'insiste pas sur ces rapprochements mythologiques qui pourraient être longuement développés. Je me bornerai à signaler une autre monnaie, également de Philadelphie, qu'il convient de faire entrer en ligne de compte pour la question spéciale qui nous occupe : le culte d'Heraclès en cette ville. C'est une pièce de Lucius Verus[2], sur le revers de laquelle, on lit, au-dessus d'une tête de femme voilée, surmontée d'une fleur : ΘΕΑ · ΑCΤΕΡΙΑ. Qu'est-ce que peut bien être cette déesse Astérie et que vient-elle faire ici?

Je suis bien tenté de voir dans Asteria une adaptation grecque d'Astarté, ou de Astar (cf. la forme moabite, sans ת final), qui serait la parèdre du Milkom ammonite, comme 'Achtar l'était du Chamos moabite. C'est le cas de rappeler la tradition rapportée par Étienne de Byzance, d'après laquelle la capitale moabite s'était

1. La tête d'Heraclès porte toujours une couronne sur les monnaies de Philadelphie.
2. Décrite par F. de Saulcy, *op. c.*, p. 391.

successivement appelée Rabbat Ammana (le vieux nom biblique), puis *Astarté*, et enfin Philadelphie.

D'autre part, cette déesse Astérie nous ramène par une voie différente, mais aussi directement, à notre Heraclès de Philadelphie. Il ne faut pas oublier, en effet, que, dans une certaine mythologie[1], Asteria est la propre mère de l'Hercule auquel on donnait le numéro 4. C'est peut-être bien à ce titre qu'elle figure sur les monnaies de Philadelphie. Les déesses parèdres pouvaient être aussi bien des mères que des épouses ou des filles — trop heureux même quand elles ne sont pas les trois à la fois.

On n'a pas, que je sache, remarqué jusqu'ici que ce dernier renseignement nous fournit l'explication rationnelle d'une singulière légende qui nous a été conservée par Athénée[2] d'après Eudoxe de Cnide. Les Phéniciens, dit-il, sacrifient des cailles à Heraclès, pour la raison suivante : Heraclès, fils d'*Asteria* et de Zeus, étant allé en Libye[3], fut tué par Typhon. Mais Iolaüs, le fidèle compagnon du héros, ayant apporté une caille et la lui ayant fait flairer, le rappela ainsi à la vie.

Voilà qui est vraiment étrange. Pas autant, toutefois, qu'on pourrait le croire. Il faut se rappeler, en effet, que d'après une autre bifurcation du mythe, la nymphe Asteria, sœur de Latone, avait été changée en caille (ὄρτυξ), puis finalement en une île, l'île de Délos, laquelle devait à cette circonstance ses deux noms anciens de *Asteria* et de *Ortygia*. D'où il résulte qu'Asteria, mère d'Heraclès, est identifiée avec la caille. Par conséquent, Iolaüs, pour ressusciter Heraclès, n'avait fait, en réalité, que recourir à celle qui avait déjà donné une première fois la vie au héros. C'est

1. Cicéron, *De Natura deor.*, III, 16.
2. IX, 392. Cf. le proverbe : Ὄρτυξ ἔσωσεν Ἡρακλῆν τὸν καρτερόν.
3. A noter, en passant, que la Libye était elle aussi une Ὀρτυγία. (Et. de Byz.). C'est à bon droit qu'elle méritait cette appellation, si l'on tient compte de la place importante que l'Afrique occupe dans la migration des cailles. Quant à l'île de Délos, il est possible que, comme bien d'autres lieux homonymes, elle doive son nom ancien de Ὀρτυγία « l'île aux cailles » au fait qu'elle est un relais et un lieu de repos excellent pour les grands vols de cailles qui traversent périodiquement la Méditerranee orientale.

la propre mère de celui-ci qui la lui insuffle une seconde fois. Rien de plus logique.

Cette solution très simple d'une énigme qui a plus d'une fois piqué la curiosité des savants modernes a l'avantage de ne mettre en jeu que des données fournies formellement et exclusivement par la légende hellénique elle-même, sans qu'il y ait à les altérer plus ou moins pour les besoins de la cause ou à y faire intervenir des éléments étrangers. Jablonski, suivi par Dupuis et autres, corrigeait arbitrairement ὄρτυγα en ὄρυγα — mais on n'en est pas plus avancé, car il resterait toujours à expliquer à quel titre l'oryx ou, comme le veut Dupuis, la chèvre participerait à l'affaire. Lagarde, partant de la supposition gratuite que Iolaüs = Echmoun, rapprochait le nom de ce dieu phénicien d'un de ceux que l'arabe donne à la caille : *soumâna* — mais ce vocable signifie tout bonnement « la grasse », et d'autre part rien n'autorise à admettre l'égalité Iolaüs-Echmoun, sans compter que dans le mythe Iolaüs n'est qu'un comparse, nettement distinct de l'oiseau cause unique et efficiente de la résurrection.

Il se peut que le nom de ὀρτυγομήτρα, attribué à un certain genre de caille ou à un oiseau d'un autre ordre[1] (*glottis*, le râle ou « roi des cailles ») ait favorisé l'éclosion de cette bizarre légende en y introduisant l'idée maîtresse de maternité. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que Latone, dont l'histoire interfère avec celle de sa sœur Astérie au point de s'y confondre, nous est expressément présentée comme une caille ὀρτυγομήτρα[2]. D'ailleurs, la caille joue un rôle essentiel dans tout ce mythe particulier. C'est sous la forme de cet oiseau que Zeus lui-même en arrive à ses fins avec Latone. Voilà donc un cas où c'est le dieu en personne qui est une caille. En conséquence, Heraclès n'aurait pas dérogé en s'assimilant, lui aussi, à cet oiseau; il restait ainsi fidèle à ses

1. La caille est, comme la perdrix, un genre de gallinacés, tandis que le râle appartient à l'ordre des échassiers en dépit de son nom populaire de « roi des cailles ».

2. Aristophane, *Lys.*, 870 : Λητοῖ Ὀρτυγομήτρᾳ.

origines : fils de cailles (Zeus et Asteria-Latone) et caille lui-même. On serait même tenté de se demander si cette appellation traditionnelle de « roi des cailles » donnée à l'ὀρτυγομήτρα n'aurait pas prêté à quelque paronomasie avec le nom spécifique, *Milik* « roi », de l'Heraclès phénicien. Qui sait même, quand on voit combien vague était l'ornithologie des anciens, si, confondant complaisamment la caille avec la perdrix — à supposer que le קרא biblique soit bien la perdrix — qui sait, dis-je, si le calembour n'a pas porté en plein sur le vocable complet de Melqart מלקרת = מלך קרת? Quant à ce qui est du rôle effectif joué par la caille dans la résurrection d'Heraclès, il rappelle quelque peu celui du vanneau, du *bennou* égyptien, consacré à Osiris et emblème de la résurrection de celui-ci. Sous ce rapport, il faut considérer que le vanneau, comme le râle ou « roi des cailles » = ὀρτυγομήτρα, appartient à l'ordre des échassiers. Le rapprochement serait d'autant plus légitime qu'Heraclès, dans la fable grecque expressément localisée en Égypte, ressemble fort à Osiris succombant lui aussi dans une lutte contre Typhon. L'identité de l'adversaire semble avoir pour corollaire naturel celle des deux dieux également victimes de ses coups, puis rendus miraculeusement à la vie.

J'ajouterai, pour clore cette digression quelque peu aventurée, qu'en parlant des fameuses cailles miraculeuses du désert, la version des Septante se sert du mot ὀρτυγομήτρα, et non du terme ordinaire ὄρτυξ, pour rendre l'hébreu שלו.

Quoi qu'il en soit, il y a dans les éléments de ce mythe, pris en lui-même et restreint au domaine hellénique, de nouvelles raisons pour rattacher étroitement l'Heraclès et la « déesse Asteria » qui figurent sur les monnaies de Philadelphie.

Depuis l'impression des pages ci-dessus, qui ont paru d'abord dans la *Revue Archéologique* (sept.-oct. 1905, pp. 209 et suiv.), j'ai reçu, grâce à l'obligeance du P. Lagrange, l'estampage de l'inscription si mutilée que je viens d'étudier. Cet estampage, pris à la hâte sous la pluie, et enlevé de dessus la pierre avant

d'être sec, est malheureusement des plus défectueux. Pour comble d'infortune, il a en outre souffert dans les divers transports qu'il a subis. Ce n'est plus qu'un chiffon de papier fripé, où l'on ne discerne çà et là que quelques traces de caractères trop souvent défigurés par de faux plis. Tel qu'il est, il fournit cependant quelques indications dont il y a lieu de tenir compte.

— L. 1. La 2me lettre pourrait être un Δ et non un A. Dans ce cas, la première lettre M pourrait être considérée comme la sigle initiale du prénom M(άρκον). Le nom proprement dit commencerait alors par un Δ......., suivi nécessairement d'une voyelle (au lieu du P de la copie).

— L. 1-2. Διογένους demeure probable.

— L. 2-3. Au lieu de τοῦ καὶ Μνασία, l'estampage serait assez favorable à la restitution γυμνασίαρχον ou γυμνασίαρχην. J'avais déjà pensé à cette lecture sur le vu de la copie, mais l'aspect de celle-ci me l'avait fait tacitement écarter. Elle était en soi assez plausible, et elle redevient possible, le vide, à la l. 3, étant en réalité suffisant pour contenir la désinence αρχον ou αρχην. Mais il demeure toujours difficile de savoir si le μ est à la fin de la l. 2, ou au commencement de la l. 3, en ligature avec le N, comme l'indique la copie. Le lapicide aurait-il écrit fautivement γυμμνασια....?

— L. 4-5. On pourrait, à la grande rigueur, lire, en restituant la majeure partie des lettres : τάλαντα δύο ἀναλώσας.

— L. 5. La lecture conjecturale ἐτέλεσε est exclue par l'estampage. Celui-ci semble bien montrer ΕΤΕΡΣΕ. Dans ces conditions, il est possible que la boucle du P ne soit qu'une apparence due à une fracture, et il faut peut-être lire ἔτε(ι)σε = ἔτισε, « il a soldé ». Cela modifierait, en conséquence, les deux mots que j'avais restitués aux lignes suivantes, comme régimes directs du verbe : ἑορτὴν et πομπήν.

L. 6-7. L'estampage prêterait assez à la lecture τ[οῦ] Ἡρακλέο[υς].

Sous le bénéfice de ces modifications, d'ailleurs sujettes elles-mêmes à caution, le texte changerait quelque peu de physiono-

mie. Les honneurs civiques rendus à notre personnage, le seraient en récompense de certaines dépenses faites par lui en qualité de gymnasiarque. Mais il s'agirait toujours d'une liturgie en rapport avec le culte d'Héraklès, dieu national de Rabbat Ammon Philadelphie, et les observations que j'ai présentées sur le caractère et les relations mythologiques de ce dieu local gardent toute leur valeur.

§ 15

Une nouvelle inscription nabatéenne de Bostra.

Les PP. Savignac et Abel viennent de publier[1] une nouvelle inscription nabatéenne recueillie par eux au printemps dernier, à Bostra. Le texte, gravé sur un bloc de basalte mesurant $0^m,32$ de large sur $0^m,28$ de haut, se compose de six lignes. La pierre est intacte sur les côtés, bordés d'une plate-bande ou feuillure formant encadrement. Elle est brisée à sa partie supérieure et inférieure. La fracture du haut ne semble pas intéresser le début de l'inscription; nous avons sans aucun doute la première ligne réelle de celle-ci, à un mot près, dont la restitution se fait sans difficulté. Il n'en va pas de même pour la fracture du bas, quoi qu'en pensent les éditeurs. Il est plus que probable, en effet, comme on le verra tout à l'heure, que cette dernière a fait disparaître entièrement au moins une ligne, contenant la fin du texte.

Voici comment les éditeurs ont proposé de le lire et de le comprendre :

(דנה) מסגדא די קרב	1	Cette stèle est celle qu'a dédiée
(י)מלך בר משכו לדוש	2	Yamlik, fils de Maškou, à
רא אערא על שלמה	3	Doušara A'ra (?) pour son salut
ושלם בנוהי ודא	4	et le salut de ses enfants. Et ceci
צבו מהר בנימן	5	est l'œuvre de MHR (?) Benjamin
שנת [ ] לה	6	en l'an 42 de son âge.

1. *Revue biblique*, 1905, p. 592-595.

La forme du nom propre ימלך = Ἰάμλιχος, Ἰάμβλιχος, est quelque peu imprévue en nabatéen; le palmyrénien faisait attendre plutôt ימלכו; cf. les noms nabatéens analogues יעמרו, ייזידו[1]. Il est vrai que, d'autre part, cette orthographe sans ו final nous fait rentrer dans la règle générale, la désinence nabatéenne ו correspondant normalement au *tanouîn* arabe ٌ, et cette classe de noms étant du type verbal, par conséquent sans *tanouîn* : يَفْعَلُ (cf. يَعْمُرُ, يَزِيدُ).

Les équivalents helléniques Μάσεχος, Μάσαχος, du nom משכו, transcrit *Maśkou*, semblent plutôt indiquer que la première syllabe était longue et la seconde mue par une voyelle : *Mâśikou*, *Mâśekou* مَاسِكُ, comme מלכו, *Mâlikou* مَالِكُ).

L'apparition du vocable divin composé, Douchara A'ra, est d'un haut intérêt. C'est un élément nouveau dans le problème posé par ces deux entités mythologiques qui ont été très discutées et sur lesquelles j'ai eu moi-même l'occasion d'émettre diverses hypothèses[2]. L'absence du ו conjonctif entre les deux vocables semblerait être de prime abord assez favorable à l'une de celles-ci, qui tendait à assimiler A'ra, nom spécifique, et Douchara, vocable topique d'un seul et même dieu, pouvant être l'Orotal d'Hérodote. Toutefois, je suis le premier à reconnaître qu'il ne faudrait pas forcer cet argument; nous avons en phénicien des combinaisons mythologiques similaires aussi étroites, par exemple Echmoun-Melqart, où chacun des deux termes n'en représente pas moins une individualité radicalement distincte. Il peut toujours en être de même ici. Je reviendrai à une autre occasion sur cette question, qui demande à être reprise à fond.

La façon dont les PP. Savignac et Abel ont lu et interprété les lignes 4-6 n'est guère satisfaisante, à mon avis. Sans parler

1. Cf. sur cette question les observations de Nœldeke dans les *Nabat. Inschr.* d'Euting (p. 74).
2. Cf. *Rec. d'arch. or.*, t. II, 374-375; t. III, 272; t. V, 109.

des objections paléographiques, elle est suspecte à plus d'un titre : l'emploi de עבד au sens d' « œuvre » ; le groupe אבא inexpliqué et inexplicable ; le prétendu nom juif de *Benjamin* ; la date de la dédicace déterminée par l'âge du dédicant, etc. ; tout cela est bien singulier.

L'examen du fac-similé me suggère pour la seconde partie de l'inscription une lecture et une traduction tout à fait diffférentes ; soit :

4 .... דא
5 ביום חד בניסן .
6 שנת (?) 42 להפ
7] פ]רכיה

et ce, au premier jour (du mois) de Nisan de l'année 42 (?) de la Province.

Le *yod* de ביום « dans le jour » a, sans doute, un aspect quelque peu déroutant. Le caractère en litige consiste essentiellement en une haste verticale, sans ondulation sensible, comme celle d'un *noun* ou d'un *beth*. Je n'hésite pas, nonobstant, à y reconnaître un *yod* médial en ligature avec le *beth* qui le précède et le *waw* qui le suit ; la forme même de ces deux lettres entre lesquelles il se trouve bloqué a pu exercer une certaine influence sur celle qu'il revêt ici. A cet état il fait pressentir les approches du *yod* médial lié des écritures syriaque et arabe. Il faut, d'ailleurs, toujours se défier de ce caractère protéiforme ; il nous a déjà joué plus d'un tour dans les déchiffrements nabatéens. L'identité en semble être assurée dans notre texte par les autres lettres du groupe qui, lu ainsi, fournit un mot tout à fait en situation. Quant au *mem* dudit groupe, il est visiblement final ; c'est ce qu'indiquent sa forme à la fois fermée et très dilatée, et aussi l'existence d'un petit espace qui le sépare du mot suivant. Comparer, au surplus, le *mem* final de שלם, à la ligne 4.

Pour ce qui est de l'avant-dernière lettre de la ligne 5, ce n'est sûrement pas un *mem* — le caractère est beaucoup trop aplati pour cela — c'est un *samech* incontestable. Sans doute, le type de ce *samech* est tout à fait différent de celui qui apparaît dans le mot מסגדא, à la ligne 1 ; mais nous en avons nombre d'exemples dans la paléographie nabatéenne.

On remarquera — et la chose n'est peut-être pas fortuite — que cette dédicace religieuse est faite précisément au *premier de l'an* des Nabatéens, le mois de Nisan étant le premier de leur calendrier réglé, comme nous le savons par ailleurs[1], sur l'équinoxe du printemps. Il est à supposer que c'était une époque particulièrement solennelle et propice aux dédicaces de ce genre.

Le chiffre des années n'a certainement rien à voir avec l'âge du dédicant. Il ne saurait s'agir que d'une date déterminée, comme à l'ordinaire, soit par une certaine ère, soit par le règne d'un certain roi. Je raisonnerai dans l'hypothèse que le groupe des signes numériques représente bien le nombre 42, quoique l'on puisse encore hésiter à cet égard, ces signes n'ayant pas tout à fait la forme de ceux auxquels nous sommes habitués.

On pourrait se demander tout d'abord — et je dois dire que c'était la première idée qui m'était venue — si le dernier caractère de la ligne 6, lu ה, et assez indistinct sur la gravure phototypique, ne serait pas par hasard un מ. Cela conduirait à restituer, d'après les formules usuelles, soit : למ[לכו מלכא מלך נבטו], soit : למ[ראנא חרתת מלך נבטו רחם עמה]. Dans le premier cas, il s'agirait du roi Malchus III, ce qui n'est guère probable, celui-ci ne paraissant pas avoir régné plus de 32 ans (39-71 J.-C.); dans le second cas, il s'agirait du roi Arétas IV Philopatris, ce qui conviendrait mieux, celui-ci ayant régné au moins 48 ans (de l'an 9 avant, à l'an 39 après J.-C.). Mais, vérification faite sur l'estampage, le caractère en question est bien un ה et la lecture matérielle לה s'impose. Dans ces conditions, je n'hésite pas à reconnaître dans ce groupe, non point, comme l'ont fait les Révérends Pères, le suffixe de la troisième personne du masculin singulier combiné avec la préposition ל, mais le commencement du mot ה[פרכיה], dont la suite se trouvait au début de la ligne 7, entièrement détruite par la fracture dont j'ai parlé plus haut. La brutalité de la coupure du mot n'est pas une objection ; c'est

1. J'ai eu l'occasion de traiter cette question à plusieurs reprises, tant dans mon *Recueil* que dans mes *Études d'archéologie orientale*.

ainsi qu'aux lignes 2-3 le lapicide ne s'est pas fait scrupule de couper tout aussi arbitrairement : לדוש + רא « à Doušara ».

La formule שנת *x* להפרכיה « l'an *x* de la Province (ἐπαρχία) » est bien connue dans le libellé des dates. C'est l'expression même employée à l'instar du grec (ἔτους τῆς ἐπαρχίας) pour définir l'ère de la province d'Arabie, autrement dit l'ère de Bostra, dans l'inscription nabatéenne du Sinaï, *C. I. S.*, n° 964[1].

L'ère de Bostra, partant de 105 J.-C., la date de notre inscription serait en conséquence mars 147 de notre ère.

§ 16

Une *ghazzia* romaine contre les Agriophages.

M. Seymour de Ricci a publié à nouveau[2], il y a quelques mois, une intéressante inscription bilingue latine et grecque, trouvée en Égypte et conservée au musée d'Alexandrie. Le texte, gravé sur une dalle de schiste verdâtre, a beaucoup souffert, et le déchiffrement en est extrêmement difficile. La transcription et la lecture de M. de Ricci sont en progrès sensible sur celles proposées en 1902 par feu Botti[3].

Néanmoins, plusieurs passages (lignes 4, 8, 14) ont résisté à ses efforts. J'ai essayé à mon tour d'en avoir raison, en prenant pour base sa transcription, faite avec beaucoup de soin sur le vu de l'original. Je la reproduis ci-dessous :

PROSALVTEIMPCAESARIS
TRAIANIHADRIANIAVG
DOMININSVLPICSERENVS
ARᴬ...NSTI.....I///·IQVIBIDVO

1. Datée de l'an 85 de l'*éparchie* (להפרכיה).
2. *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1905, pp. 154-157.
3. *Bull. Soc. Arch. d'Alex.*, t. IV, p. 91, n° LI.

S E C V T V S A G R I O P H A G O S N E Q V
I S S I M O S Q V O R V M F E R E P A R S M A I
O R I N P V G N A P E R I T N E Q V E V V L N E R A
E Q V E C // R . . . . I L E P R A E D A M
Q V E T O T A M C V M C A M E L I S A P S T V L I T
ΥΠΕΡCΩΤΗΡΙΑCΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟCΚΑΙCΑΡΟC
ΤΡΑΙΑΝΟΥΑΔΡΙΑΝΟΥCΕΒΑCΤΟΥΤΟΥΚΥΡΙΟΥ
CΟΥΛΠΙΚΙΟCΥΙΟCΓΝΑΙΟΥΚΟΥΙΡΙΝΑ
C Ε Ρ Η Ν Ο C Α Γ Ρ Ι Ο Φ Α Γ Ο Υ C Δ Ε Ι
[redacted]O Z[redacted]A N C[redacted]C[redacted]

Voici comment je proposerais de lire et de traduire le tout :

Pro salute Imp(*eratoris*) *Caesaris Traiani Hadriani Aug*(*usti*) *Domini N*(*ostri*), *Sulpic*(*ius*) *Serenus ar*(*a*)[*m*] *co*]*nsti*[*tuit d*]*i*[*cavi*](*t*), *qui, biduo secutus Agriophagos nequissimos, quorum fere pars maior in pugna perit, neque vulnera* [*n*]*eque* (*d*)[*amnum? acce*](*pit*), *praedamque totam cum camelis apstulit.*

Ὑπὲρ σωτηρίας Αὐτοκράτορος Καίσαρος Τραιανοῦ Ἀδριανοῦ Σεβαστοῦ τοῦ Κυρίου, Σουλπίκιος, υἱὸς Γναίου, Κουιρινᾶ, Σερηνὸς, Ἀγριοφάγους δει[ν]ο(τ)[άτους] ἀν(ε)[λῶν, τὸν βωμ](ὸ)[ν ἀνέθη]-[κεν].

C'est-à-dire :

Latin. Pour le salut de l'empereur César Trajan Hadrien Auguste, notre maître, Sulpicius Serenus a élevé et dédié cet autel. Après avoir poursuivi pendant deux jours les très malfaisants Agriophages, dont la plus grande partie périt dans le combat, il n'a eu ni blessés, ni pertes (d'aucun genre) et a rapporté tout le butin avec les chameaux.

Grec. Pour le salut de l'empereur César Trajan Hadrien Auguste, notre maître, Sulpicius Serenus, fils de Cnaeus, de la tribu Quirina, ayant anéanti les très redoutables Agriophages, a dédié cet autel.

Sur la tribu des Agriophages, ou mangeurs de bêtes sauvages, qui habitaient le désert entre le Nil et la mer Rouge, M. S. de Rici a dit le nécessaire, et je n'ai rien à ajouter. Il a rappelé lui-même les deux inscriptions d'Algérie[1] que je lui avais signalées et qui présentent avec les faits relatés dans celle-ci une remarquable analogie.

1) *C. I. L.*, VIII, 9324, 8924.

L. 4. — M. de Ricci a laissé en blanc ce passage, comme désespéré. Sa transcription *Ara*..., avec A majuscule semblerait indiquer qu'il incline à y voir le commencement de quelque nom propre, entraîné peut-être en cela par l'ancienne lecture erronée de Botti : ARAB... Je crois qu'on ne saurait guère hésiter à y reconnaître tout simplement le mot *ara* « autel »; d'où la restitution que je propose pour les mots suivants.

A la rigueur, on pourrait se demander si la copie QVI ne serait pas à corriger paléographiquement en QV(E) : *dicavitque*. Dans ce cas, on aurait une seconde phrase commençant avec *Biduo*. Mais il n'est pas nécessaire dans cette formule que les deux verbes consécutifs *constituit dicavit* soient rattachés par la conjonction.

J'avais tout d'abord pensé à chercher après *constituit* le nom de la divinité, *Marti*? *Jovi*?, à qui l'autel était dédié; mais j'y ai renoncé sur la juste observation de M. Cagnat. Mon savant confrère aurait préféré restituer *constitui jussit*. Sans doute, cette restitution n'est pas impossible; toutefois, celle à laquelle je me suis arrêté me paraît s'adapter plus exactement aux éléments graphiques de la copie, si tant est qu'on doive faire fond sur sa fidélité. La question ne pourrait être tranchée que par l'autopsie de l'original ou tout au moins d'un estampage.

L. 8. — Le groupe EQVE, lu *eque*[*s*?]*r*... par M. S. de Ricci, influencé peut-être par la lecture arbitraire de M. Botti (EQVESTRE), ne mène à aucun sens plausible, étant donné le contexte. Je propose de restituer *n*[*e*]*que*, soit que le N ait disparu accidentellement à la fin de la l. 7 ou au commencement de la l. 2, soit qu'il ait été omis fautivement par le lapicide et peut-être ajouté par lui après coup, en surcharge, et en petit module. En tout état de cause, ce second *neque* répondrait symétriquement au premier : *neque vulnera*, [*n*]*eque*........, et le sens serait que Sulpicius Serenus était revenu vainqueur de sa *ghazzia*, sans avoir subi aucune perte; ni blessés, ni.....?

Dans le passage mutilé et lacuneux qui suit :

C//R....... ILE

doit se cacher : 1° un mot faisant pendant, pour le sens, à *vulnera* ; 2° un verbe à la 3° personne du parfait singulier, commandant ce double régime. Le verbe pourrait être *accepit* ou *tulit*, dont les finales respectives PIT ou LIT seraient à rétablir paléographiquement d'après la copie ILE. *Tulit* est moins probable qu'*accepit* à cause de la proximité de *apstulit* (l. 9). En tout cas, l'existence du verbe supposé est mise hors de doute par la tournure même : *praedamque totam cum camelis apstulit* ; la conjonction *que* appelle nécessairement avant elle un antécédent, c'est-à-dire, en l'espèce, un premier verbe au même état grammatical que *apstulit*, et ce verbe ne saurait être le *secutus* de la l. 5, lequel, n'étant pas suivi de *est*, fait ici seulement fonction de simple participe : « ayant poursuivi ». Resterait alors à reconstituer le second régime. Le C initial du groupe mutilé où se cache ce régime pourrait faire songer tout d'abord à *c*[*la*](*d*)[*em*] ; mais ce mot ne serait guère en situation après *vulnera* ; de plus, *cladem accepit* ne remplirait pas exactement la lacune, il s'en faudrait d'une lettre au moins. (*O*)[*ff*](*e*)[*nsam*] (*tulit* ou *accepit*) vaudrait mieux à certains égards ; mais, ainsi non plus, la lacune ne serait pas exactement comblée ; il y aurait une lettre de moins ou de trop, selon le verbe adopté. Peut-être est-ce (*d*)[*amnum acce*](*pit*) qui répondrait le mieux aux conditions requises, si l'on tient compte des dimensions des deux M.

L. 14. — Du moment qu'on admet que le nom de la divinité n'était pas mentionné dans la partie latine, la restitution τὸν βωμὸν ἀνέθηκεν s'impose dans la contre-partie grecque ; le (ο) de βωμὸν viendrait en coïncidence avec le /// C /// de la copie. La fin de ἀνέθηκεν était peut-être rejetée au commencement d'une sixième ligne aujourd'hui détruite.

§ 17

La fête de l'empereur Hadrien à Palmyre.

M. Euting a publié dans le temps[1] comme provenant de Palmyre, deux fragments d'inscriptions grecques qui prêtent à des observations de nature diverse.

I

Le premier (n° 122) est conservé au Musée Impérial de Constantinople. M. Euting en a tiré à peu près tout ce qu'on peut en tirer :

["Εδ]οξεν τῇ βουλῇ καὶ τῷ δημῷ
.......ηναῖος ....τει γνώμη τῶ[ν]
.... [ἀ]ρχόντων
[.......... ἀναγραψ..

J'ajouterai seulement qu'après le nom propre mutilé.....ηναῖος, qui peut se compléter de bien des manières, il faut évidemment restituer [ἐπεστά]τει, « était président (de l'assemblée) » — la formule est bien connue. Après ἐπεστάτει, un point en haut. Plus loin, probablement ἀναγράψ[αι], suivi peut-être soit de εὐεργέτην, soit de εἰς στήλην, d'après l'analogie des documents similaires; « être inscrit comme bienfaiteur » ou « être inscrit sur une stèle ».

Sans doute, ce décret pourrait à la rigueur provenir de Palmyre qui était, comme nous le savons par de nombreuses inscriptions, régulièrement organisée en *boulè* et *dèmos*. Néanmoins, je doute fort de la provenance attribuée, et je soupçonne que le monument, indûment classé à Palmyre par suite d'une méprise, provient de quelque point tout différent de l'empire ottoman.

1. Euting, *Epigr. Misc.*, II, nos 119 et 122 (*Sitz.-ber. Ak. Berlin*, 1887).

en tout cas, à celles des parties conservées. Le champ des hypothèses est donc bien vaste et la prudence conseillerait de ne s'arrêter à aucune. Toutefois, ne fût-ce que pour présenter sous une forme tangible le rapport possible des parties détruites aux parties conservées, je risquerai, avec toutes les réserves voulues, une reconstitution tout hypothétique, cela va de soi, qui répond tant bien que mal aux éléments matériels du problème tel que je le conçois. Elle comporte une justification générale des lignes basée sur la restitution assez probable des lignes 5 et 6, où je vois le protocole non pas de Trajan mais de Hadrien :

0 . . . .
1 ? [τὸν ναὸν Ἀγλιβώλου καὶ Μαλα]χβήλου, θεῶν
2 ? [πατρῴων, καὶ τὸν συνάπτο]ντα αὐτῷ κῆπον
3 ? [προσδέξεσθαι τοὺς ἱερεῖς] τοὺς κα(τ)' ἔτος
4 ? [τῇ ἀγαθῇ ἡμέρᾳ θύοντας] ὑπὲρ νείκης τοῦ
5 ? [κυρίου αὐτοκράτορος] Καίσαρος Τραιάν[ου]
6 ? [Ἀδριάνου σεβαστοῦ, ὅς ἔδω]κεν τὴν ἀργυ[ρᾶν]
7 [. . . . . ?? . . . . . .

— L. 0. Là était peut-être la mention du sénat et du peuple de Palmyre (Παλμυρηνῶν ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος) auteurs du décret dont la teneur suit; peut-être avec la tournure au datif : ἔδοξεν ou δεδόχθαι.

— L. 2. Συνάπτοντα ; ou quelque autre mot du même genre, προσέχοντα, etc.

— L. 3. ΚΑΘЄΤΟϹ ne peut être qu'une faute du lapicide pour ΚΑΤЄΤΟϹ = κατ' ἔτος « annuellement » ; car κάθετος « vertical » ne donne aucun sens plausible ici; cf. dans une autre inscription de Palmyre (*Wadd.* n° 2588) : θυσίαν κατ' ἔτος, « sacrifice annuel ». Je ne pense pas qu'on puisse supposer que la faute soit ΚΑΘЄΤΟϹ = ΚΑΤЄΘΟϹ = κατ' ἔθος « selon la coutume » ; dans cette expression l'intervention de l'article serait de rigueur : κατὰ τὸ ἔθος.

— L. 4. La conjecture ἀγαθῇ ἡμέρᾳ, précédée de κατ' ἔτος, m'est suggérée par une autre inscription de Palmyre dont j'ai parlé précédemment (cf. *supra*, p. 18, n° 31).

— L. 5. Il pourrait, bien entendu, y avoir ἡμῶν entre κυρίου et αὐτοκράτορος. Mais ce mot n'est pas indispensable dans la formule protocolaire, et, d'autre part, la justification générale des lignes semble l'exclure.

— L. 6. Je crois bien qu'il s'agit ici non pas de Trajan, mais de Hadrien, dont je n'hésite pas à restituer le nom. Trajan ne semble guère s'être occupé de Palmyre, tandis qu'on sait le rôle considérable joué par Hadrien dans l'histoire de cette ville qui lui doit, entre autres choses, son surnom même de *Hadriana*. Rien donc d'étonnant si Palmyre avait institué dans son sanctuaire national une grande fête annuelle en l'honneur de son impérial bienfaiteur et patron.

Ma conjecture relativement à la première des deux inscriptions étudiées ci-dessus se trouve être maintenant matériellement confirmée. En effet, M. Euting, à qui je l'avais soumise pendant l'impression de ces pages, m'informe qu'il a reçu de M. J. H. Mordtmann, en juin 1887, une lettre où celui-ci lui dit :

N° 122. Wie kommt diese N° nach Palmyra? Es ist ein guter Kyzikenischer Stein, den ich vollständiger bereits edirt habe (in den « Athenischen Mittheilungen »). Interessant wäre es mir zu wissen, wie dieses *quid pro quo* entstanden ».

Ainsi donc, comme je l'avais supposé à bon droit par des raisons purement intrinsèques, ce n'est pas de Palmyre que provient cette inscription, mais de Cyzique.

§ 18

Le *tâdj-dâr* Imrou'l-Qais et la royauté générale des Arabes.

J'ai sommairement indiqué dans un volume précédent (t. VI, pp. 305 et suiv.) diverses raisons qui me portaient à me demander si le Imrou'l-Qais de l'inscription nabatéo-arabe de Nemâra, le « roi de tous les Arabes », « couronné du *tdg* », ou

diadème, symbole de cette souveraineté, aurait reçu son investiture, non point des empereurs byzantins mais des rois perses, et si, par suite, loin d'être un Ghassanide chrétien, il ne serait pas à identifier avec le roi Lakhmide païen, de même nom et même patronymique, qui apparaît dans les traditions arabes à une époque voisine de la sienne.

Deux passages de Jean d'Éphèse, cités récemment par M. Brünnow[1] à propos d'une tout autre question, me paraissent contenir une indication subsidiaire qu'on pourrait encore invoquer à l'appui de cette façon de voir.

Il s'agit du prince ghassanide Abou Karib el-Moundhir, le Alamoundaros[2] des Byzantins, et de la réception brillante que lui fit à Constantinople, en 580, l'empereur Tibère. Celui-ci combla le chef arabe d'honneurs et de présents. Entre autres faveurs, il lui accorda le diadème ou *tâg* royal (תגא ד מלכותא)[3]. L'historien syriaque revient un peu plus loin sur ce dernier point en des termes qui sont pour nous du plus haut intérêt : « il lui octroya en outre le *tâg* royal, chose qui ne s'était jamais faite et n'avait été encore accordée à aucun autre des rois arabes qui jusque-là n'étaient autorisés à porter que le *kelîl* ».

Jean d'Éphèse[4] distingue nettement, comme on le voit, entre le *kelîl* (כלילא), ou simple couronne honorifique, et le *tâg* ou diadème insigne de la royauté suprême. Il emploie le mot même de *tâg* qui apparaît dans l'inscription de Nemâra et dont les accointances perses ne font pas de doute. Si donc il est bien informé — et il y a tout lieu de le croire — aucun prince ghassanide n'avait, avant l'an 580, porté le *tâg* lui donnant, au nom de Byzance, la souveraineté générale sur les Arabes. Il découle de là que le « roi de tous les Arabes » porteur du *tâg*, notre *tâdj-dâr* Imrou'l-Qais, mort en 328, ne devait pas être un

1. *Die Provincia Arabia*, t. II, p. 174. A propos de l'origine du palais de Mechatta.
2. Cf. Wadd., *Inscr.* nos 2110 et 2562 *c*.
3. Jean d'Éphèse, IV, 39, p. 265.
4. *Id.*, IV, 43, p. 271.

Ghassanide et, à moins qu'il ne se le fût arrogé de son chef, ne pouvait tenir le pouvoir royal que du grand roi de Perse, son véritable suzerain.

Il est à présumer que c'est sur les sollicitations mêmes de Alamoundaros que Tibère se décida à lui conférer cette distinction extraordinaire qui, aux yeux des Arabes, constituait la grande investiture royale à la mode perse. Le moment était bien choisi, et la récompense assez légitime, puisque le prince ghassanide venait d'écraser (en 578 ou 579) les Arabes lakhmides soumis aux Perses. On peut dire qu'il avait conquis à la pointe de l'épée, sur l'ennemi héréditaire, ce *tâdj* royal qui était demeuré si longtemps comme un objet d'envie dans la dynastie de Hîra, et qu'à sa demande, l'empereur byzantin consentait à poser de ses mains sur la tête d'un vassal jusque-là simple phylarque et patrice[1], comme l'étaient ses ancêtres. En ce faisant, l'empereur pouvait obéir à des considérations politiques que le bénéficiaire de cette mesure avait su faire habilement valoir. Alamoundaros avait dû lui persuader que par cet acte solennel il affirmerait sa propre souveraineté au regard des tribus arabes qui prenaient plus ou moins directement leur mot d'ordre de la Perse, en leur apparaissant lui aussi comme un haut dispensateur du *tâg*.

L'expérience, d'ailleurs, semble n'avoir guère réussi. Car, deux ans plus tard, le porte-couronne, frais émoulu, qui avait peut-être prétendu jouer son nouveau rôle trop au sérieux, tomba en pleine disgrâce, et fut envoyé en exil, avec sa femme et ses enfants[2], par Maurice, successeur de Tibère. Telle fut la fin de cette éphémère royauté des Arabes que Byzance avait

1. Dans les deux inscriptions que j'ai citées plus haut (Wadd., nos 2110 et 2562 c), et dont la première est datée de 578 J.-C., notre Alamoundaros est qualifié de πανεύφημος πατρίκιος et de φύλαρχος. A propos de ce titre de πανεύφημος, dont Waddington fait remarquer le caractère quelque peu insolite, je ferai observer qu'il est littéralement rendu, dans le premier des passages précités de Jean d'Éphèse, par l'épithète syriaque משבחא donnée à El-Moundhir.

2. Jean d'Éphèse, III, 54. Evagrius, VI, 2; ce dernier indique la Sicile comme lieu de la relégation. Cf. Michel le Syrien, *Chron.*, II, p. 350.

essayé un moment d'instituer pour faire pièce aux Chosroès, en leur en empruntant et l'idée et la forme.

L'autorité des Ghassanides, au dire de Michel le Syrien (*l. c.*), paraît en avoir reçu un coup sensible : « Le royaume des Taiyayê (Arabes) fut partagé entre quinze princes. La plupart d'entre eux se joignirent aux Perses, et dès lors l'empire des Taiyayé chrétiens prit fin et cessa, à cause de la perfidie des Romains ». Et, considération qui touche le plus le pieux écrivain : « l'hérésie se répandit parmi les Taiyayê chrétiens ».

La poire mûrissait pour l'islam qui, dans peu, allait recueillir le fruit des ressentiments semés dans certains milieux arabes par l'imprévoyante maladresse de la politique byzantine. C'était peut-être une faute d'avoir ainsi consenti à ressusciter l'idée d'une sorte d'empire arabe et créé une situation qui pouvait à certains égards faire redouter le renouvellement de la périlleuse aventure de Rome avec la dynastie palmyrénienne si imprudemment associée à l'empire par Gallien. Ce fut une autre faute de vouloir réparer la première en revenant brusquement sur ce qui venait d'être fait, au risque de s'aliéner un élément ethnique avec lequel il fallait compter, et dont on n'avait réveillé un moment les aspirations nationales que pour les frustrer aussitôt. C'était jouer avec le feu et faire la partie belle à Mahomet qui grandissait dans l'ombre — il avait déjà une dizaine d'années — alors que l'infortuné El-Moundhir, déchu de sa royauté d'un jour, prenait le chemin de l'exil. Le véritable roi des Arabes était né enfin et, sans se soucier de quémander le *tâdj* à celui-ci ou celui-là, il allait, l'épée d'une main, le Coran de l'autre, se tailler un empire de premier ordre dans ceux des suzerains antagonistes entre lesquels les tribus arabes divisées et toujours mécontentes avaient flotté pendant des siècles.

§ 19

Le dieu Echmoun.

Le mémoire consacré par M. Baudissin[1] au dieu Echmoun contient une discussion détaillée et consciencieuse des divers éléments de ce vaste et complexe problème de mythologie phénicienne. Sur quelques points l'auteur aboutit — quand il aboutit — à des conclusions qui ne sont pas toujours aussi nouvelles qu'il semble se l'imaginer, et il a une tendance à revendiquer pour lui-même ou à attribuer de préférence à ses compatriotes telle explication proposée antérieurement par des savants d'autres pays.

Pour la question connexe des rapports d'*Astarté* + *Tanit*, déesses mère et fille, il aurait pu dans une certaine mesure faire état de la donnée *Déméter* + *Coré*, donnée importante en l'espèce, puisque nous sommes à Carthage où le couple familial formé par ces deux déesses helléniques était, nous le savons pertinemment, l'objet d'un culte spécial et ancien.

L'idée la plus neuve peut-être du travail, c'est l'assimilation *Echmoun* = *Dionysos*, proposée concurremment avec celle, avérée celle-là, de *Echmoun* = *Asclepios*. Cette idée peut contenir une part de vérité — il y a eu, de l'aveu même des anciens, tant de Dionysos et tant d'Asclepios différant respectivement entre eux-mêmes! On voudrait toutefois des preuves plus convaincantes. L'auteur semble même avoir laissé échapper quelques faits ou indices qui auraient pu servir plus ou moins sa thèse. Par exemple, le passage d'Achilles Tatius (II, 2) qui nous montre les Tyriens pratiquant un culte local et intensif de Dionysos, d'un Dionysos dont ils réclamaient la propriété. Ou bien encore, en faveur de l'égalité *Asclepios* = *Dionysos*, l'identité onomas-

1. *Z. D. M. G.*, 1905, pp. 459 et suiv.

tique de Corônis, mère du premier et nourrice du second, etc. A ce propos, un trait en apparence secondaire de la légende d'Asclepios pourrait peut-être nous aider à comprendre pourquoi les anciens l'avaient rapproché d'Echmoun — si tant est que celui-ci ait quelque chose à voir avec l'Adonis chasseur : Asclepios n'était pas seulement le dieu de la santé, bien que nous ne le connaissions guère que sous cet aspect ; dressé par Chiron, il était lui aussi, à l'origine, un chasseur, à telles enseignes qu'il figure à ce titre, en bonne compagnie, dans la chasse du sanglier de Calydon.

La correction proposée (p. 487, n. 1) par M. Baudissin pour le fameux passage de Damascius, relatif à la mort d'Echmoun et à sa résurrection par Astronoé, est ingénieuse. Le texte est certainement malade en quelque point. Mais la suppression de la virgule entre καλέσασα et νεανίσκον est-elle un remède suffisant? Je croirais plutôt qu'un verbe à l'aoriste est tombé après νεανίσκον, verbe formant antécédent à ἐποίησεν du second membre de phrase ; c'est ce que semble indiquer la conjonction enclitique τε commandant ce second membre et impliquant dans le premier l'existence d'un verbe au même état grammatical. On garderait ainsi l'explication généralement admise à laquelle M. Baudissin, à tort selon moi, reproche une inconséquence. Sans doute, c'est bien la déesse Astronoé qui opère elle-même la résurrection du personnage en le réchauffant. Mais, on ne doit pas l'oublier, et M. Baudissin aurait dû le rappeler, Echmoun était mort pour s'être infligé certaine mutilation (thème favori de nombre de mythes orientaux similaires) qu'il fallait préalablement réparer. C'est pour cette opération délicate, qu'on pourrait qualifier de phalloplastie, qu'Astronoé fait tout d'abord appel à l'intervention du « chirurgien » Paean (Παιᾶνα καλέσασα). M. Baudissin comprend : « ayant donné à Echmoun le nom de Paean » ; et il tire de là un argument quelque peu forcé en faveur de sa thèse. Mais on ne voit vraiment pas la raison de ce prétendu changement de nom. Il est plus naturel, semble-t-il, d'admettre que la déesse voulait son bien-aimé non seulement vivant et déifié — miracle

qu'elle se charge d'effectuer, mais encore « complet » — ce qui était l'affaire d'un homme de l'art. On n'a pas fait jusqu'ici assez attention au « réchauffement vivificateur » auquel la déesse soumet le cadavre : τῇ τε ζωογόνῳ θέρμῃ ἀναζωπυρήσασα. Ce calorique ainsi communiqué est, à mon avis, d'un genre particulier; c'est du feu même de l'amour, et non pas simplement de la vie, qu'il émane. En réalité, c'est dans les embrassements et sous la caresse féminine de la déesse, que renaît Echmoun qui, jusque-là, s'était refusé à partager la flamme de celle-ci. La chose ne pouvait se faire qu'à condition d'avoir rendu au dieu l'arme virile dont il s'était volontairement démuni. Cela nous fait entrevoir tout au moins le sens du verbe que je soupçonne avoir disparu après νεανίσκον.

Les scrupules qu'éprouve encore M. Baudissin à admettre mes lecture et traduction de la deuxième série des dédicaces de Bodachtoret découvertes dans le temple même d'Echmoun à Sidon, sont dissipés, j'espère, maintenant que le texte intégral de ces dédicaces nous a été enfin communiqué, et j'aime à penser qu'il renonce définitivement à y chercher le prétendu nom du dieu Sydyḳ qui, selon les témoignages combinés de Philon de Byblos et de Damascius, était le père d'Echmoun. Ce vocable a, du reste, la physionomie d'une simple épithète « le juste » plutôt que d'un nom spécifique. Une autre indication pourrait peut-être nous mettre sur la voie de la véritable filiation théogonique d'Echmoun, étant donné qu'il répond sans conteste à Asclepios. Cicéron (*De nat. deor.*, 3, 22, 57) attribue pour père à Asclepios, non pas Apollon, comme le fait la tradition courante, mais un certain Arsippos, inconnu par ailleurs. En dépit de son aspect hellénique, *Arsippos* rappelle singulièrement le *Reseph* ou *Arseph* phénicien, lequel était, d'autre part, comme on le sait, expressément identifié avec Apollon (inscriptions bilingues, grecques et phéniciennes). Or, le Sidonien avec lequel Pausanias (7, 23 : 6) discute, dans un des sanctuaires mêmes d'Asclépios, la nature et l'essence de ce dieu, dit avec insistance que, chez eux Phéniciens, il a pour père Apollon — ce qui nous ramène en droite

ligne à notre Reseph, Arseph, l'Apollon phénicien. Il serait assez tentant de conclure de là qu'Echmoun était le fils de Reseph, et que c'est peut-être celui-ci qui se cache sous le vocable banal de Sydyḳ.

§ 20

Inscriptions grecques de Palestine.

I

M. Euting[1] a publié et M. Cagnat[2] a reproduit d'après lui un fragment d'inscription grecque gravée sur un segment de colonne en marbre appartenant à la collection von Ustinow de Jaffa. Antérieurement au passage de M. Euting en Palestine, j'avais déjà relevé, estampé et décrit sommairement ce texte. On trouvera à ce sujet quelques indications précises dans mes *Rapports sur une mission...* 1881 (V[e] rapport, p. 93, n° 1). Les fellahs qui ont vendu le monument à M. von Ustinow prétendaient qu'il provenait d'Ascalon, et cette attribution a été admise. Il résulte des renseignements particuliers que j'ai recueillis sur place, dans le temps, que le monument proviendrait en réalité de Ramlé, des ruines de Djâmé' el-Abiadh, au milieu desquelles s'élève la tour dite des Quarante Martyrs. Cette indication, si elle est exacte, nous reporterait donc du côté de Lydda Diospolis qui a fourni tant de matériaux antiques aux constructions de la Ramlé arabe.

M. Euting a donné un dessin assez fidèle du texte, accompagné d'un essai de transcription que M. Cagnat a adopté sans modification. Les deux premières lignes seules leur ont livré un sens plausible. Les sept autres lignes restent inexpliquées, et sont vraiment inexplicables en l'état. Un examen attentif du

1. *Epigr. Miscell.*, II, n° 81.
2. *Inscr. gr. ad res Rom.* III, n° 1210.

document permet, je crois, de pousser plus loin la lecture rectifiée avec les restitutions qu'elle comporte. Voici celle que je proposerai :

[Ἔ]τους ιϐʹ αὐτοκράτορος)
[K]αίσαρος Κομ(μ)[όδου]
['A]ντωνεί⟨νει⟩ν[ου Σε]-
[ϐ]αστοῦ τοῦ κ(υρίου) · ['Aλε]-
ξαμ(έ)νου [τοῦ 'Aπολ]-
(λ)οδότ⟨τ⟩ου το[ῦ Mιλ]-
τιάδου ἔγερσ[ις?
προέδρου [τοῦ δεῖνος]
ζʹ

En l'an 12 de l'empereur César Commode Antonin Auguste, Seigneur. Erigé (?) par Alexamenès fils d'Apollodotos, fils de Miltiadès ; étant proèdre.....7.

L'écriture est irrégulière et négligée, plus encore que ne peut le faire supposer le dessin de M. Euting. Les lettres, de modules différents et mal alignées, semblent avoir été gravées du premier coup sur le marbre, sans tracé préalable. La surface convexe de la colonne augmentait encore la difficulté avec laquelle le lapicide était aux prises. En outre, il savait mal le grec et a commis plusieurs fautes, tant par inattention que par ignorance.

— L. 1. La justification courante des lignes pouvant être évaluée de 14 à 16 lettres, soit 15 en moyenne, je croirais volontiers que αὐτοκράτορος était écrit en abrégé AYTOK[PAT] ou AYTOK-[PATOP]. L'an 12 de Commode correspond à 187-188 J.-C., si l'on calcule sur la date de son association à l'empire en 176.

— L. 3. La leçon de la pierre ANTωNЄINЄIN[OY] est le résultat d'un doublon, dont on a plus d'un exemple précisément pour ce nom.

— L. 4. Κυρίου était, je pense, écrit en abrégé, par un simple K. De fait, après cette lettre, on distingue encore sur l'estampage un trait incliné à droite, amorce d'une lettre telle que A. C'est sur cet indice, et en tenant compte de la justification des lignes, que je restitue le nom propre chevauchant sur les lignes 4 et 5.

— L. 5. A partir d'ici les lignes semblent avoir leur début respectif intact, ou à peu près. En effet, la coupure longitudinale du segment de colonne n'est pas exactement perpendiculaire au tracé des lignes; tandis qu'elle a enlevé la première lettre de chacune des lignes 1-4, elle épargne celles des lignes 5-8. Le nom que je restitue 'Αλεξαμένου est écrit en réalité avec un η au lieu du second ε; c'est une grosse faute d'orthographe qui ne doit pas trop surprendre dans un texte si négligé. La lapicide a pu y être entraîné par le souvenir intempestif du η apparaissant à la désinence du nominatif 'Αλεξαμένης — c'est ce qui m'a engagé à opter pour cette forme, de préférence à 'Αλεξαμενοῦ, nominatif 'Αλεξαμενός, qui serait ici tout aussi recevable, voire à Δεξαμενός, lequel, en outre, répondrait moins bien à l'aspect de la fin de la ligne 4.

— L. 6. C'est à tort que M. Euting a cru reconnaître un K dans le débris de la première lettre. L'estampage montre clairement que c'est le jambage gauche d'un Λ. D'ailleurs, la leçon ...κοδόττου défie toute explication. Au contraire, ...λοδοττου nous conduit tout naturellement à la restitution du patronymique très vraisemblable ['Απολ]λοδότου. Seulement, il faut admettre ici encore un doublon du lapicide qui, par inadvertance, a répété indûment le T. Nous avons vu, par l'exemple du doublon de la l. 3, qu'il est coutumier du fait. Peut-être a-t-il agi ici sous l'influence de la réduplication λλ à la syllabe précédente. Je ne serais même pas surpris que, par une compensation qui serait une aggravation de sa faute, il eût écrit en réalité ΑΠΟΛΟΔΟΤΤΟΥ.

— L. 7. J'ai restitué [Μιλ]τιάδου; on pourrait peut-être chercher un autre nom. Mais celui-ci me paraît répondre assez bien aux conditions requises.

La restitution ἔγερσις s'impose, si l'on admet la leçon de la pierre. Je ne me dissimule pas toutefois que la tournure qu'elle entraîne est quelque peu insolite. On attendrait plutôt *a priori*, ἠγέρθη « a été érigé », suivi peut-être alors du mot au nominatif définissant la chose érigée ; dans ce cas, le nom de l'auteur au génitif aurait pu être précédé de quelque préposition telle que

ἐπὶ — mais cette hypothèse n'est pas favorisée par les indices matériels constatés à la l. 3. Sans doute, on pourrait prétendre, vu l'impéritie avérée du lapicide, qu'il a écrit ἐγέρθη pour ἠγέρθη, et supposer que le C à la fin de la ligne est un Θ mutilé; mais sur ce dernier point, l'estampage est formel — le *sigma* est certain et, par suite, il est difficile de se soustraire à la lecture ἔγερσις, quelques inconvénients qu'elle puisse offrir.

— L. 8. J'incline à penser que le titre προέδρου précède et introduit le nom disparu d'un second personnage, au génitif.

— L. 9. Le Z isolé ne saurait guère être autre chose que la lettre numérale ζ' = 7. Cette particularité pourrait suggérer l'idée que la colonne sur laquelle était gravée l'inscription était une borne milliaire portant le n° 7. J'avoue pourtant que la teneur même de la formule ne milite pas beaucoup en faveur de cette façon de voir. La colonne pouvait fort bien faire partie intégrante d'un ensemble architectural où entraient un certain nombre de colonnes portant chacune son numéro d'ordre. Je n'ose m'arrêter, malgré la coïncidence, à l'idée que ce chiffre 7, ainsi isolé, serait en relation avec celui de 12 qui, dans le corps même du texte marque l'année de règne de Commode à partir de son association à l'empire par Marc-Aurèle en 177. Seul empereur à la mort de celui-ci en 180, il comptait, en 187-188, 12 années de règne en commun et 7 années de règne individuel.

II

Puisque j'en suis sur ce chapitre, je dirai un mot au sujet de deux autres fragments d'inscriptions grecques appartenant également à la collection von Ustinow et publiés, avec le précédent, par M. J. Euting[1] qui me paraît s'être mépris sur leur date et leur signification historique.

N° 76. Provenant de Gaza :

...ΠΡЄCΒϛ Κϛ Α.....
...CΚϛ ΠΡЄC......

1. *Op. c.*, nos 76 et 84.

M. Euting lit : Πρεσβ(ευτής) κ(αὶ) Α......ς κ(αὶ) πρεσ...... A sa suite, M. Cagnat[1] s'engage encore plus avant dans cette voie en restituant : πρεσβ(ευτὴς) (κ)αὶ ἀ[ντιστράτηγος]. A ce compte, il s'agirait donc d'un légat et propréteur de l'époque impériale. Je ne saurais être de cet avis. A première vue l'écriture et les abréviations rappellent celles des épitaphes chrétiennes des v[e] et vi[e] siècles que j'ai recueillies autrefois à Gaza et publiées ailleurs. J'estime en conséquence que ce texte appartient à la même catégorie et qu'il faut restituer tout simplement πρεσβ(ύτερος) « prêtre ».

— N° 84, Bassa, près de Tyr :

+ Ὑπὲρ σωτερίας (*sic*) Κ(αίσαρος) ...

Ici encore la paléographie s'oppose à cette lecture, sans parler de la présence de la croix et du barbarisme. Il ne saurait s'agir d'un empereur quelconque. C'est une dédicace chrétienne de basse époque faite par quelque fidèle pour son salut ou celui d'un ou plusieurs des siens. La formule appartient aussi bien au christianisme qu'au paganisme. Le Κ peut être le commencement du nom de la personne pour ou par laquelle la dédicace est faite[2], voire celui de la conjonction καὶ introduisant quelque expression complémentaire de la formule eulogique.

§ 21

Nouvelles inscriptions latines et grecques du Haurân.

Les PP. Savignac et Abel viennent de publier[3] un certain nombre de textes relevés par eux au cours d'une nouvelle tournée dans le Haurân. Plusieurs des lectures qu'ils proposent

1. *Inscr. gr. ad res Rom.*, n° 1211.
2. Cf. la formule identique sur une châsse à reliques provenant justement du même endroit (*Rev. Bibl.*, 1905, p. 576).
3. *Revue Biblique*, 1905, pp. 598 et suiv.

m'ont suggéré quelques observations qu'ont trouvera ci-dessous. Il est regrettable qu'ils n'aient pas toujours reproduit le fac-similé de leurs copies mêmes. Là où ils l'ont fait le travail de la critique est sensiblement facilité. Il serait désirable aussi que, copie figurée ou transcription typographique, on indiquât toujours les limites du champ de la face écrite. C'est une indication essentielle pour guider dans la restitution des suppléments.

— [P. 597, n° 4]. *Djizé.* Ἡλίου Ὀνένου est plus probablement « d'Élias (fils) de Onenos » que « d'Élie Onenos ». L'usage des noms doubles simplement juxtaposés est excessivement rare dans ce milieu épigraphique.

— [P. 598, n° 5]. *Ib.* Au lieu de lire κύρ(ι)ο(ς) Ἰωάν(ν)ης « le sieur Jean », ou Κῦρος Ἰωάννου, « Kyros fils de Jean », ne vaudrait-il pas mieux voir là une invocation pieuse; par exemple, le mot κύρ(ιε), suivi peut-être de (β)οήθει (en abrégé — le groupe PO est surmonté d'une barre horizontale) Ἰωάνν(ῃ) οἰκοδόμῳ? Ou peut-être simplement : κύρ(ιε) ὁ [θ(εός)], comme à la fin du numéro suivant? Dans ce cas, bien entendu, le nom, abrégé de la désinence, serait au nominatif, ainsi que le mot οἰκοδόμ(ος).

— [P. 598, n° 6]. *Ib.* L. 3. La lecture Χρ(ιστοῦ) μ(αρτ)υρ(οῦντός) est bien peu vraisemblable, entre le quantième du mois et l'année. Je croirais plutôt que Χ-Ƥ est l'abréviation de χρ(όνοις), ici et aussi dans les autres inscriptions rapprochées de celle-ci, et que c'est l'annonce de l'indiction; dans les caractères indistincts qui suivent, il faut peut-être reconnaître η' ἰνδ(ικτιῶνος) — ou l'inverse; en 485 de l'ère de Bostra = 590 J.-C. on était justement dans l'indiction 8/9.

— [P. 599, n° 8]. *Bosra.* Au lieu de : « d(ecurionis) (titre qui se rapporterait au père du défunt) *parvolus* », ne serait-il pas préférable de voir dans D la sigle de *d(efunctus)*, le tout signifiant « mort en bas âge » (6 mois et 12 jours)?

— [P. 600, n° 9]. *Ib.* L. 3-4 :

[ἠ]νύσθ[ην ὁ] δ(όμος) τοῦ ἁγιωτ[άτου ἐπι]τρόπ(ου) Ἰωάννου

a été achevé le palais du très saint épitropos Jean.

Je proposerais de lire autrement, ici et aussi dans l'inscription étroitement congénère (même teneur, mêmes personnages) de Waddington, n° 1516[1] :

(ἠ)νύσθ(η) δ(ιὰ) τοῦ ἁγιωτ[άτου μη]τροπ(ολίτου) Ἰωάννου

a été achevé par le très saint métropolite Jean.

Il ne s'agirait alors ni de « la sainte métropole » (ἁγιωτάτης μητροπόλεως) comme le supposait Waddington, ni d'un « saint épitrope » comme le pensent les PP. Savignac et Abel, mais bien du métropolite, c'est-à-dire de l'archevêque de Bostra, capitale civile et religieuse de la province d'Arabie. L'emploi du titre de μητροπολίτης est intéressant à côté de celui de ἀρχιεπίσκοπος qui apparaît dans d'autres inscriptions de la même époque et du même lieu (Waddington, n°s 1915, 1916 *a*; Palest. Expl. Fund, *Stat.* 1895, p. 350). Il est probable que la date incomplète doit être la même que celle de Wadd., n° 1516, soit 434 de l'ère de Bostra = 539 J.-C. Quant à l'édifice, commencé (ἐκτίσθη) par Dusarius et Jovius et achevé par l'archevêque Jean, rien dans le texte ne le détermine — la chose est fréquente en épigraphie. En tout cas, ce n'était pas le « palais » du prétendu épitrope.

— [P. 601, n° 10]. *Ib.* Les noms propres Π[έτρ]ου Καιαίννη « Pierre Kaiainné » sont suspects. Les lacunes (initiales) pouvaient avoir plus d'étendue que ne l'admettent les auteurs. Peut-être :

Π...... [τ](ο)ῦ καὶ Αἰ(ν)[είου γυ]νή, ἔζη[σεν ἔτη] ρα'.

Le nom Αἰνείας se retrouve dans l'onomastique du Haurân (Wadd., n°s 1929, 2238; Dussaud, *Voyage... Safa*, p. 185, n° 56).

— [P. 602, n° 11]. *Ib.* Je doute fort que le nom de la défunte soit Αὐρηλία Νήκανα. A en juger d'après la justification générale des lignes, il doit manquer 5 ou 6 lettres après Αὐρηλία, et autant après le groupe NHKANA. Cela inviterait à restituer : Αὐρηλία [Μαρκια]νή ou [Ἰουλια]νή, ou tout autre nom similaire. Il resterait alors le groupe KANA....., dans lequel on pourrait voir le nom

1. Cf. sa transcription épigraphique inscrite par erreur sous le n° 1915.

du père ou du mari de la défunte, par exemple : Καν(δ)[ίδου ? γυνή] ; ou encore, bien que moins probable, l'ethnique Κανα[θηνή].

— [P. 602, n° 12]. *Ib.* Ce fragment désespéré concerne peut-être un personnage officiel d'assez haut rang (*egregius*) et répondant au nom de *Felix* : ..... Φήλικος τ(ο)ῦ κρ[ατίστου] ... ЄΛΗΑΤ[ο]υ τῆς ἱερᾶς..... Peut-être ὑπάτου?? A la dernière ligne je n'ose proposer : [ἐν ἔ]τ(ε)ι ...τῆς ε' Ὑπερ[βερεταίου].

— [P. 603, n° 15]. *Charaba.* Ἄναμος Ὀραίλου. Le patronymique est probablement à restituer [Σ]οραίλου, soit que le Σ ait été détruit accidentellement, soit qu'il ait été omis par suite d'un bourdon du lapicide influencé par le Σ final de Ἄναμος. Je crois que nous avons, pour ce même patronymique, le même bourdon au n° 2203 *d* de Waddington : ὑπὲρ σωτηρίας Ὀραίλου — que je propose de rétablir là aussi en (Σ)οραίλου. Le nom correct, avec le Σ initial, réapparaît au n° 2181 de Waddington.

— [P. 603, n° 16]. *Djoubeb.* Ἄσσαν Ὀσένου = « Hassan fils de Housein ». Ces noms ainsi marqués au coin musulman sont bien invraisemblables au point de vue historique. A première vue il semble que les lettres NOC doivent appartenir au nom du défunt qu'il s'agirait de restituer paléographiquement. Il resterait alors pour le patronymique Ἔνου, qui appartient réellement à l'onomastique du Haurân (cf. Wadd., n°s 2286 et 2191). Je soupçonne même fort que notre inscription n'est autre que ce dernier numéro de Waddington copié par lui à Djeneîné et lu : Ἄσμος Ἔνου. C'est exactement la même coupe en trois lignes. La pierre a très bien pu, entre temps, être transportée de Djeneîné à Djoubeb pour y être utilisée comme dalle dans le foyer où elle est présentement encastrée. Dans ce cas, il faudrait peut-être, en prenant la moyenne paléographique des deux copies, restituer le nom en Ἄσεμος, forme qui se trouve effectivement ailleurs (Wadd., 2061). Ἄσμος et Ἄσεμος semblent être les transcriptions du nom nabatéen עשמו.

— [P. 606]. Pour des raisons qu'on va voir, j'inclinerais à croire que cette inscription de provenance inconnue et appartenant à la collection de M. von Ustinow, à Jaffa, est en réalité

originaire d'Arsoûf. La lecture et la traduction qui en sont données prêtent à de graves et nombreuses objections. D'après l'aspect de la copie, il me semble que toutes les lignes doivent être incomplètes à la fin. Je serais tenté dès lors de restituer l'ensemble d'une façon tout à fait différente ; soit :

Εἷς θεὸς [ὁ ζῶν]. [1]
Μάξιμος Ἰανο[υαρίου?] [2]
τῷ δεσπότῃ [Θεῷ],
εὐσεβίας ἕ[νεκα, σὺν]
Πρισκίῳ [τῷ ......] [3]
καὶ τέκν(οις) ...... [4]
ἐποίησα.

Il ne s'agirait plus du tout d'une dédicace pieuse, dont on ne s'explique guère la nature et l'objet, faite par un certain Maxime « fils de Jan » à « son maître » Priscius et aux enfants de celui-ci, mais d'une consécration faite par Maxime fils de Januarius, avec Priscius son fils (ou frère?) et ses enfants, au Dieu unique et vivant. Pour le qualificatif donné à Dieu, à la ligne 3, cf. l'expression chrétienne usuelle τὸν δεσπότην Θεόν (Wadd., n° 2562 *c*). Quant à la formule initiale que je restitue εἷς θεὸς ὁ ζῶν[5], « un seul Dieu, vivant », elle se retrouve complète au début d'une inscription funéraire que j'ai relevée autrefois dans la même collection von Ustinow et qui a été publiée depuis par M. Euting (*Epigr. Misc.*, II, n° 80). L'auteur de cette inscription, qui provient d'Arsoûf, l'antique Apollonias, au nord de Jaffa, est le fils d'un Maxime lequel pourrait bien être, sinon un parent, du moins un homonyme et compatriote du nôtre.

1. Cette ligne est en caractères plus grands.

2. Ou peut-être Ἰανο(ῦ) pour Ἰαννοῦ? Cf. un exemple de ce nom de Ἰαννῆς en Syrie, dans le même n° de la *Rev. Bibl.*, p. 576.

3. L. 5, peut-être [υἱῷ] ou [ἀδελφῷ]?

4. L. 6, peut-être τέκν(οις) [αὐτοῦ], se rapportant à Priscius ?

5. Sur la formule chrétienne monothéiste εἷς Θεός, si populaire en Syrie, et les diverses adjonctions qu'elle comporte, cf. mes observations générales dans *Premiers rapports Miss. Palest.*, pp. 21-23.

§ 22

Inscription samaritaine de Gaza et inscriptions grecques de Bersabée.

Le 20 septembre dernier, le R. P. Séjourné a bien voulu m'envoyer, pour la communiquer à l'Académie des Inscriptions, la note suivante du R. P. Abel relative à la découverte de trois nouvelles inscriptions intéressantes à divers titres.

I

Jérusalem, le 11 septembre 1905.

Une inscription samaritaine vient d'être découverte à Gaza. Don Gatt, missionnaire latin dans cette ville, ayant eu l'amabilité de nous signaler le fait, le Père M. Abel, professeur à l'École biblique, est allé, le 11 septembre dernier, en compagnie d'un étudiant de la même École, prendre connaissance du nouveau document. Voici la relation que le P. Abel fait de son enquête :

Le texte samaritain se trouve sur un bloc ou plutôt une dalle de calcaire dont la surface mesure 0^{m},55 sur 0^{m},25 environ. Le corps de l'inscription a 0^{m},45 de largeur; sa plus grande hauteur est de 0^{m},13. Les lettres ont des dimensions assez inégales ainsi qu'on peut s'en rendre compte par les représentations ci-jointes[1].

Ce bloc, qui est la propriété d'un fonctionnaire à la municipalité de Gaza, a été trouvé par des ouvriers briquetiers à trois ou quatre minutes à l'est de la grande mosquée, vers l'endroit où, suivant la tradition, la sainte Famille se serait arrêtée lors de sa fuite en Égypte. Avec cette inscription ont été mises à jour une certaine quantité de pierres de tailles provenant sans doute d'un édifice ancien qui pouvait être la synagogue samaritaine de Gaza.

Ainsi se trouve confirmée l'existence d'une colonie de Samaritains dans cette localité. Déjà il était permis de supposer que Ptolémée, fils de Lagos, avait dû y laisser quelques Samaritains quand il transporta en Égypte la grande masse de ce peuple. D'autre part, la mention expresse des Samaritains que fait dans sa prière le martyr gaziote Paul[2], nous autorise à penser que cette secte n'était pas inconnue à Gaza au IIIe siècle de notre ère. Enfin, au dire de Basnage, on trouvait encore des Samaritains à Gaza au XVIIe siècle[3].

1. Voir la reproduction planche II, n° 1.
2. Eusèbe, *De Mart. Palaest.*, VIII, 9.
3. *Histoire des Juifs depuis J.-C. jusqu'à présent* (Paris, 1710, VI), p. 71.

Pour en revenir à notre pierre, il est fort probable qu'elle se trouvait primitivement encastrée dans le mur de la synagogue au-dessus de la porte d'entrée. L'échancrure que la pierre porte dans le bas ainsi que la teneur elle-même de l'inscription permettent de le supposer.

La transcription de notre texte en caractères hébreux ordinaires nous paraît devoir être celle-ci :

בשב יהיה :
אנכי · יהוה · אלהיך · אשר · הוצאתיך
מארץ · מצרים · מבית · עבדם · לא
יהיה · לך · אלהים · אחרים ·
על · פני · לא · תעשה · לך · פסל · וכל
תמונה · אשר ·

Au nom de Jahveh.

Je suis Jahveh, ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude. Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face. Tu ne te feras pas d'image taillée ni aucune figure de ce qui...

La fin du premier précepte du Décalogue dont nous avons ici la partie principale est omise, peut-être comme facile à suppléer par tous. Sauf pour les deux premiers mots qui rappellent le début des inscriptions arabes, notre inscription est la reproduction textuelle d'Exode, xx, 2, 3 et 4 et de Deutéronome, v, 6, 7, 8. La seule différence est que le texte de Gaza omet le י de עבדים qui se trouve dans la version samaritaine.

Les lettres de l'inscription sont en général bien formées et très lisibles. Les ר cependant sont parfois formés absolument comme des ב. Le ד de la seconde ligne présente une forme assez singulière.

II

Nous joignons à l'inscription samaritaine un texte grec que nous avons recueilli au cours de la même expédition. Il se trouve sur une plaque de marbre actuellement en dépôt dans un khan contigu au marché à chameaux de Gaza. Cette plaque provient de Bersabée. Elle mesure $0^m,64$ sur $0^m,67$. L'inscription n'occupe guère qu'un cinquième de sa surface. La lecture en est facile, les lettres étant demeurées en très bon état. Seule la croix du début a été martelée[1].

'Ανεπάη ἐν (κυρί)ῳ 'Ηλιάς
Πρόμου σκριν(ιάριος) μηνὸς
'Ιανουαρίου εἰκάδι ἰνδ(ικτιῶνος) η'
ἔτους κατὰ 'Ελευθερο-
πολίτας ςυ'

S'est reposé dans le Seigneur Élie, (fils) de Promos, greffier, le 20 du mois de janvier, indiction 8°, année suivant les Eleuthéropolitains 406.

1. Voir la reproduction planche II, n° 2.

Le nom de Πρόμος se rencontre dans le « De Martyr. Palaest. » d'Eusèbe (X, 1). C'est le nom d'un chrétien d'Égypte martyrisé à Ascalon avec ses compagnons Élie et Arès. Il est probable qu'on ait tenu à honneur de porter le nom de ces personnages dans la Palestine du sud.

Littéralement, σκρινιάριος indique un employé d'un « scrinium » ou bureau de l'administration byzantine. On trouve des « scriniarii » ou « chartularii » dans l'officium des ducs, des préfets, des exarques, etc. Les attributions des personnages revêtus de ce titre étaient trop multiples pour savoir au juste ce qu'était Élie, fils de Promos.

La forme εἰκάς comme les expressions analogues, est assez rarement employée en épigraphie. L'année 406 de l'ère d'Éleuthéropolis répond à l'an 605 de notre ère, qui tombe dans la 8e indiction.

III

Enfin, nous avons pris au même endroit l'estampage d'un fragment d'inscription provenant aussi de Bersabée. Les mots qui restent, malheureusement en trop petit nombre et incomplets, sont bien gravés sur un morceau de marbre blanc. Les lettres ont un peu plus de 0m,03 de hauteur; elles portent encore des traces de couleur rouge. Voici le fragment en question :

III

.....ΙΟΤΗCΤЄΡЄ...
....ΥΝΤЄΛЄCΤΩ...
...ΟΡΙΟΥΑΡΙΝ...
..ΡΙΟΥΠЄΤΡ...

On ne peut pas tirer grand'chose de ces bouts de lignes. Espérons cependant qu'une prochaine expédition nous mettra sur la piste des autres fragments de la même inscription et qu'ainsi nous pourrons utiliser ce morceau isolé.

Dans la séance[1] où je donnai lecture à l'Académie de la note ci-dessus j'ajoutai, au sujet de l'inscription samaritaine et du petit fragment grec de Bersabée mentionné en troisième lieu, quelques brèves observations que je crois utile de reproduire ici textuellement.

I. — *Inscription samaritaine.*

Cette inscription samaritaine n'est pas la première que Gaza nous ait fournie. J'y avais déjà recueilli, en 1874, et photographié une inscription du même

1. Le 6 octobre 1905.

genre, dont je dis quelques mots dans mes *Archaeological Researches*, t. II, p. 328. C'était également un texte liturgique, sans grand intérêt intrinsèque. Ces deux inscriptions peuvent être de basse époque, la petite communauté samaritaine de Gaza, aujourd'hui totalement disparue, s'y étant maintenue fort tard. Cf. sur ce point les indications de la *Chronique samaritaine*, *Journ. asiat.*, déc. 1869, pp. 441, 444, 449, 457, 461. D'autres groupes samaritains étaient fixés dans les villes voisines, entre autres à Yabné et à Ascalon; dans cette dernière, Benjamin de Tudèle, au XIIe siècle, a trouvé 300 familles samaritaines.

III. — *Fragment grec de Bersabée.*

Ce fragment, si menu qu'il soit, me paraît être fort intéressant. Il pourrait bien provenir de quelque document officiel dans le genre du rescrit impérial byzantin de Bersabée que j'ai fait connaitre autrefois[1], voire de ce document lui-même. Je crois qu'il y est question de contribuables ou tributaires[σ]υντελεστῶ[ν], l. 3), appartenant à la Palaestina III^a, ou Salutaris, à laquelle resssortissait Bersabée. Les limites de la province sont peut-être indiquées aux lignes 4 et 5, que j'inclinerais à lire et à restituer :

.. .... ὁρίου 'Αριν[δή]λων[....
... .[ὁ]ρίου Πέτ[ρων].....

Les génitifs ὁρίου étaient peut-être respectivement commandés par les prépositions : ἀπὸ τοῦ, ἕως τοῦ.

Pétra était la métropole de la Palæstina III^a, à laquelle appartenait également Arindela (cf. Georges de Cypre, *Descr. orbis Rom.*, éd. Gelzer, p. 53; cf. p. 198), aujourd'hui Gharandal, à une dizaine de lieues dans le N.-N.-E. de Pétra. Les limites dont il est parlé ici sont peut-être celles qui séparaient la Palæstina III^a de la province d'Arabie.

A la ligne 2, il faut peut-être restituer :

.... [ἀ](π)ὸ τῆς Τερε[βίνθου]...

Le *Térébinthe* au nord d'Hébron, nous éloignerait quelque peu, il est vrai, de la Palæstina III^a; mais la mention de cette localité pouvait être amenée par la teneur générale du document dont nous ignorons la nature réelle. D'ailleurs, le fait qu'on se servait à Bersabée de l'ère d'Éleuthéropolis, nous montre que cette première ville, située sur les confins nord de la Palæstina III^a, avait des rapports assez étroits avec la Palæstina I^a.

On pourrait être aussi tenté de restituer Τερέ[βων], le nom du chef arabe ou de son petit-fils, dont la *Vie de saint Euthyme* (Migne, t. CXIV, pp. 611 et suiv.) nous raconte la curieuse histoire. Mais c'est là une hypothèse trop risquée et que ne favorise guère la présence, devant **ΤЄΡЄ**, du groupe **ΤΗC**, si

1. *Rec. d'arch. orient.*, t. V, pp. 131-147.

ce groupe est bien ... et non la fin de quelque mot ou nom propre se terminant en ...ιστης. — Cl.-G.

Les prévisions que je formulais dans la note ci-dessus et que je m'empressai de soumettre au R. P. Séjourné n'ont pas tardé à être confirmées. Vérification faite sur les estampages conservés à Jérusalem, on a constaté, en effet, que le nouveau fragment (C) se raccordait exactement avec deux autres fragments (A et B) de même provenance, publiés antérieurement dans *Revue Biblique*[1]. C'est ce qui ressort avec évidence du croquis ci-joint[2] que le R. P. Vincent a exécuté avec son soin habituel, et dans lequel les trois fragments juxtaposés sont ramenés à la même échelle :

—A. Copie prise au pied levé chez le détenteur actuel du fragment;

— B. Copie exécutée d'après un estampage;

— C. Copie exécutée d'après un estampage.

Je n'insiste pas sur la façon dont quelques-uns des suppléments que j'avais proposés *à priori* pour C se trouvent matériellement justifiés par le simple rapprochement des fragments A et B. Je crois devoir ajouter seulement, qu'en me reportant aux annotations inscrites en leur temps sur mon exemplaire de la *Revue Biblique* (1903, p. 279), je vois que j'y avais déjà indiqué comme restitutions possibles, au fragment B : 1° [Κωνσταν-τ](ι)νιανοῦ Σάλτου; 2° Βικάριος δευτέρ(ας) [Παλαιστίνης][3] = *Vicarius Palæestinæ* IIae ; 3° [Ἀριν]δήλων. Les deux premières conjectures avaient reçu plus tard un commencement de vérification par l'apparition du fragment B; celle du fragment C les transforme aujourd'hui toutes trois en certitudes.

1. (A) = *Revue Biblique* 1904, p. 85 (R. P. Savignac). — (B) = *id.* 1903, p. 279 (R. P. Vincent) et p. 429 (R. P. Abel). Déjà le P. Savignac s'était demandé, non sans de grandes hésitations, si le fragment A ne pourrait pas se combiner avec le fragment B. La chose aujourd'hui n'est plus douteuse.

2. Voir la reproduction, planche II, n° 3.

3. Seulement, je supposais que δευτέρας pouvait être suivi de καὶ τρίτης, supposition qui ne paraît guère être favorisée par l'aspect du fragment A, découvert ultérieurement.

La transcription de l'ensemble ainsi reconstitué nous donnerait :

. . . .

1. . . . . Σάλτο?
2 . . . . ρου ἀρχιφύλου τοῦ ἱερο??
3 . ου κοινοῦ τῶν ἀρχιφύλων
4 τοῦ Κωνσταντινιανοῦ Σάλτου
5 τῶν συντελ(εστῶν?)
6 ς α διδοῦσιν ὁ βικάριος δευτέρ(ας)
7 Παλεστίνης ὁ προβ(αλ)λόμενος]
8 ς ἀπὸ τῆς Τερεβίνθου, ἀπὸ τῶν
9 [σ]υντελεστῶν
10 ? ορίου Ἀρινδήλων
11 ? ορίου Πέτρων

— L. 1. Les traces figurées sur la copie inviteraient à restituer Σάλτο[ν]. Mais la photographie même de l'estampage prêterait aussi à la lecture Σάλτο[υ]. D'autre part, le génitif cadrerait peut-être mieux que l'accusatif avec le contexte.

L. 2. La restitution qu'on a proposée [κάστ]ρου est tout indiquée. D'après la trace conservée, le *sigma* serait de la forme ⊏, et non C, comme dans le reste de l'inscription ; mais il semble que nous avons un second exemple de cette forme à la l. 7[1] (*sigma* final de Παλεστίνης).

L. 2-3. Peut-être ἱερ(ω)[τάτ]ου? A la rigueur le ω (mutilé) pouvait être réellement gravé sur la pierre ; d'ailleurs, si c'est bien un ο, l'orthographe ἱεροτάτου n'aurait rien d'inadmissible à une époque aussi basse. L'épithète donnée au *koinon* des chefs de tribus arabes serait assez dans le style byzantin, bien que le superlatif paraisse quelque peu excessif en l'espèce. Aurait-elle quelque rapport avec le toponyme Σάλτων ἱερατικόν, qui clôt la liste des localités de la Palæstina III[a] dans la *Descriptio Orbis romani* de Georges de Cypre (éd. Gelzer, n° 1057)?

L. 4. Κωνσταντινιανοῦ Σάλτου a déjà été rapproché (*Rev. Bibl.*

1. Et peut-être aussi dans un débris de la lettre au commencement de la ligne 1.

1904, p. 86), à bon droit, de Σάλτων Κωνσταντιανικῆς inscrit par Georges de Cypre (*op. c.*, n° 1026) dans la liste des localités de la Palæstina I[a] [1].

L. 6. Nous avons déjà rencontré la sigle ς dans le premier grand fragment du rescrit impérial byzantin de Bersabée (que j'ai rappelé plus haut). La valeur en demeure toujours indéterminée. Le Α, qui la suit est-il une lettre numérale? Ce pourrait être aussi ἅ, pluriel neutre du pronom relatif, ici régime direct de διδοῦσιν. J'hésite à croire toutefois qu'on doive lui chercher son antécédent à la l. 5, en restituant συντελ(εσμάτων), « contributions ».

La mention précise du *vicarius* de la Palæstina II[a] nous montre que celui dont il est question dans le premier grand fragment (l. 9) ne doit pas être, comme on aurait pu le penser, le *vicarius* du diocèse d'Orient, mais, là aussi, le gouverneur de quelqu'une des Palestines. Le lapicide a écrit προβμλόμενος, probablement par suite d'une lecture fautive de son modèle, en prenant le groupe ΑΛ pour Μ. Le sens du mot demeure obscur, étant données les acceptions variées dont il est susceptible, sans compter que le participe peut être au moyen aussi bien qu'au passif. Peut-être indique-t-il que les pouvoirs du *vicarius* de la Palæstina II[a] avaient été étendus aux autres Palestines, notamment à la Palæstina III[a] ?

Ll. 10 et 11. La lecture ὁρίου « de la limite » laisse encore au début des lignes la place libre pour une ou deux lettres détruites. Cela pourrait faire songer à la restitution [χ](ω)ρίου, voire [χ]ορίου, « de la région », si la première lettre conservée de la l. 10 est bien un ο et non la moitié d'un ω.

Vu les mutilations des trois fragments constituant ce groupe, on ne saurait dire au juste si ces 11 lignes forment un texte continu et doivent être lues à la suite, ou bien s'il ne faut pas les regarder comme une colonne à combiner ligne à ligne avec

1. A côté de Σάλτων Γεραϊτικὸς ἤτοι Βαρσάμων qui, malgré qu'on en ait dit, paraît bien nous reporter à Gerar et à Bersabée dans la Palæstina III[a]. Cf. *Rec. d'Arch. Or.*, III, 237.

quelque autre colonne disparue qui était gravée à gauche ou à droite. Cette disposition matérielle rappellerait beaucoup celle que j'ai constatée autrefois dans le premier grand fragment de Bersabée. Si l'on considère, d'autre part, les affinités matérielles telles que la nature de la pierre (plaques de marbe blanc)[1]; l'analogie de l'écriture (forme[2] et module des caractères); la réapparition de la sigle ϛ; la mention répétée du *vicarius*, etc., on est tout naturellement porté à conclure que les quatre fragments font partie d'un même ensemble, c'est-à-dire d'un grand rescrit impérial de l'époque byzantine réglant, comme je l'avais supposé dans le temps, les redevances des contribuables des trois Palestines, probablement celles de l'annone en nature converties en numéraire (*adaerationes*). Les nouveaux fragments tendent à confirmer d'une façon générale cette dernière supposition par la mention expresse qui y est faite des συντελεσταί[3] ou « contribuables ». Mais, pour se prononcer en connaissance de cause, il faudrait avoir sous les yeux les originaux mêmes ou, à défaut, les estampages des quatre fragments.

§ 23

Les comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Je crois utile de placer sous les yeux des lecteurs de ce *Recueil* une lettre ouverte que j'ai adressée, il y a quelque temps à mes confrères de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. La question qui y est soulevée intéresse, en effet, d'une façon générale le public savant qui, bien qu'il s'agisse d'une mesure d'ordre

1. Il y aurait lieu, à ce point de vue, de vérifier l'épaisseur des plaques fragmentaires.
2. Il faut noter toutefois que dans le grand fragment tous les *sigma* sont du type Ϲ, qui ne se rencontre qu'exceptionnellement dans les fragments *A B C*.
3. Cf. les *conlatores* de l'ordonnance de Théodose II dont j'ai reproduit autrefois le texte (*Rec. d'Arch. Orient.*, V, 146).

intérieur dépendant exclusivement de la décision de notre Compagnie, a le droit de connaître et de juger ce que nous faisons, puisqu'il est appelé en profiter. L'amélioration que je réclame dans le mode de publication de nos *Comptes-Rendus* serait particulièrement utile aux études d'archéologie orientale dont le domaine, depuis quelque temps, s'accroît si rapidement par des découvertes presque quotidiennes.

Paris, 28, 10, 05.

Mon cher confrère, le règlement de notre Compagnie, dont les épreuves nous ont été soumises par les soins de notre Secrétaire perpétuel, dit textuellement[1] :

« L'Académie institue des Comptes rendus de ses séances qui seront publiés *de mois en mois* et formeront un volume par année ».

En vertu de cette décision prise par l'Académie en 1885, les Comptes rendus de nos séances ont été, à partir de cette époque, publiés régulièrement à raison d'un volume par an, toutefois sous une forme autre quelle celle prescrite par le règlement. Au lieu des fascicules *mensuels* qu'il visait, la publication s'est faite pendant longtemps par fascicules trimestriels. Depuis quelques années les fascicules sont devenus, et sont actuellement bimestriels. C'est là un progrès, sans doute, un progrès obtenu non sans peine, d'ailleurs ; mais il s'en faut encore que le desideratum auquel l'Académie entendait répondre soit satisfait.

Les motifs qui l'avaient déterminée, il y a quelque vingt ans, à vouloir donner *mois par mois* les Comptes rendus de ses séances, subsistent toujours ; ils sont même plus pressants et plus nombreux que jamais, vu le développement croissant de l'activité scientifique tant au sein de notre Compagnie que dans les milieux extérieurs avec lesquels elle est en relation. Les travaux, les recherches les découvertes intéressant notre ordre d'études vont se multipliant chaque jour, et, alors même qu'ils n'en émanent pas directement, ils viennent se refléchir à notre grand foyer intellectuel comme au centre naturel d'où ils peuvent le mieux rayonner au dehors. Un de nos premiers devoirs est, sans conteste, de tenir le public savant au courant de ce beau mouvement, de lui livrer au jour le jour tous ces résultats nouveaux obtenus, soit par nous, soit par d'autres, et de le faire non seulement avec exactitude, ce qui a eu lieu jusqu'ici, mais aussi avec diligence. L'exemple qui nous est donné par deux autres classes de l'Institut[2], sans parler d'autres corps savants de l'étranger analogues au nôtre, est bien fait pour nous inciter à entrer, ou plutôt à pousser plus avant dans cette voie que nous nous étions à nous-mêmes tracée. L'information à la fois rapide

1. Placard n° 8. Titre V. *Publications de l'Académie*, § 8, article 1er.

2. *Comptes rendus* hebdomadaires de l'Académie des Sciences; *Comptes rendus* mensuels de l'Académie des Sciences morales et politiques.

et précise est une condition de plus en plus nécessaire au progrès de sciences dont la marche va toujours s'accélérant.

Sur ce point de principe nous sommes certainement tous d'accord. Ceux mêmes d'entre nous qui, par suite de scrupules assurément respectables mais peut-être excessifs, hésitent ou répugnent à améliorer le mode de publication de nos Comptes rendus, reconnaissent les avantages qu'il y aurait à le faire si la chose était pratiquement réalisable.

Convaincu qu'elle l'est, et que les difficultés d'exécution qu'elle peut rencontrer, difficultés que j'ai envisagées tout le premier, sont loin d'être insurmontables, je me suis permis d'appeler l'attention de notre Secrétaire perpétuel sur l'opportunité qu'il y aurait, à l'occasion de la revision du règlement, à étudier la possibilité d'en appliquer à la lettre l'article cité plus haut, c'est-à-dire de *publier nos Comptes rendus effectivement mois par mois* et non plus tous les deux mois comme nous avons accoutumé de le faire en violation de cet article.

Nous avons décidé, dans notre avant-dernière séance, que la question méritait au moins d'être prise en considération et elle a été renvoyée à l'examen préliminaire d'une commission spéciale qui en a délibéré vendredi dernier. L'avis de cette commission vous a été aussitôt communiqué. Après avoir pesé le pour et le contre, elle a conclu au rejet de la proposition dont elle avait été saisie et sur le sort définitif de laquelle nous serons appelés à bref délai à nous prononcer en assemblée plénière. Les objections que cette proposition a soulevées au sein de la Commission se ramènent aux quatre chefs suivants :

— A. Surcroît de dépense pour l'Académie.

— B. Difficulté pour obtenir des auteurs des communications la remise en temps utile : 1° du manuscrit à imprimer; 2° du « bon à tirer » sur épreuve.

— C. Délai trop court pour l'exécution des gravures et planches ou le prêt, par l'Imprimerie Nationale, de caractères spéciaux manquant à la typographie de province actuellement chargée de l'impression.

— D. Inconvénient de multiplier les fascicules, au point de vue de la facilité du rangement, du classement, de la réunion en volume, etc., sans parler de l'aspect même de ces fascicules qui se trouveraient ainsi réduits, par l'effet de leur dédoublement, à une trop faible épaisseur et, bibliographiquement parlant, ne feraient pas bonne figure.

A cela on peut répondre :

— A. L'augmentation de dépense consisterait principalement dans les frais supplémentaires de distribution ou d'envoi postal de douze fascicules par an au lieu de six. Que si l'Académie reculait devant ce léger sacrifice, il serait facile d'élever le prix d'abonnement qui est présentement de 12 francs et de le ramener au chiffre de 15 francs qui existait naguère et n'a rien d'exagéré. En tout cas, il serait peu digne d'une Compagnie comme la nôtre de s'arrêter devant une

aussi misérable question d'argent, quand il s'agit d'un intérêt vital, de la publication d'un organe essentiel de ses propres travaux et de ceux auxquels elle fait l'honneur de les accueillir. Nous prodiguons au dehors nos subsides pour encourager la publication de nombre d'ouvrages rentrant dans le cadre de nos études — en quoi nous avons pleinement raison. Mais ne pouvons-nous, ne devons-nous pas faire pour nous, et au plus grand benéfice de la science, ce que nous n'hésitons pas à faire si largement pour les autres? Subventionnons-nous nous-mêmes, si besoin est; nous ne saurions faire meilleur emploi de nos ressources.

— B. Pour obtenir, soit de nous-mêmes, soit des savants étrangers à notre Compagnie, la remise ponctuelle, à date fixe, des manuscrits et épreuves, il suffirait de formuler une fois pour toutes un petit règlement d'ordre intérieur s'inspirant, *mutatis mutandis*, de celui qui a si bien réussi à l'Académie des Sciences pour la publication de ses *Comptes rendus* hebdomadaires, publication autrement difficile et qui se poursuit cependant depuis des années avec une régularité exemplaire. Reproduit sur la couverture, et porté ainsi d'une façon permanente à la connaissance de tous, ce règlement fonctionnerait, si l'on peut dire, automatiquement, sans exiger une mise en demeure parfois délicate pour celui qui a mission de la faire, ou reçue avec plus ou moins de bonne grâce par celui qui en est l'objet. Cet avertissement, qui couperait court d'avance à toute réclamation éventuelle, pourrait être conçu à peu près en ces termes :

« Les manuscrits des communications faites à l'Académie, ainsi que les documents graphiques à l'appui, doivent être remis au bureau avant la fin de la séance. Le « bon à tirer » de l'épreuve envoyée aux auteurs doit être remis à..., au plus tard le ... Faute de quoi, le titre seul de la communication est inséré au Compte rendu de la séance dans laquelle elle a été faite et le texte même en est renvoyé d'office à un Compte rendu ultérieur. »

— C. Grâce aux procédés actuels de gravure, il n'est pas de reproduction qui ne puisse être exécutée dans l'espace maximum de quinze jours. Le fascicule qui contiendrait les Comptes rendus des séances du mois précédent ne devant naturellement paraître que dans le courant du mois suivant, on aurait tout le temps voulu pour faire le nécessaire sous ce rapport, aussi bien que pour permettre à l'imprimeur de se procurer, le cas échéant, les caractères spéciaux pouvant lui faire défaut.

D'ailleurs, il y aurait tout avantage à renoncer à l'impression en province, combinaison qui entraîne — l'expérience ne l'a que trop prouvé — des complications de tout genre et des retards considérables pour la publications de nos fascicules bimestriels. Dans ces conditions nouvelles, nos fascicules mensuels devraient être imprimés à Paris, sous l'œil de la personne chargée d'en suivre de près l'impression. Pour ma part, je serais assez partisan du retour à l'Im-

primerie Nationale, dont les ressources typographiques répondent à tous nos besoins et qui peut, quand elle le veut, exécuter avec une très grande célérité les travaux qui lui sont confiés. Sans doute, qu'on ait recours à l'Imprimerie Nationale ou à telle autre imprimerie parisienne, il faut prévoir de ce chef un nouveau surcroît de dépense. Mais c'est là une question d'argent qui, je ne puis que le répéter, ne doit pas, à mon avis, arrêter une Compagnie telle que la nôtre, soucieuse avant tout des intérêts scientifiques dont elle a la charge glorieuse. Sachons faire les sacrifices nécessaires pour être à la hauteur de la tâche qui nous incombe.

— D. Il semble qu'il n'est guère plus difficile de ranger, classer et assembler douze fascicules que six. Ceux d'entre nous qui reçoivent le *Journal des Savants*, ou tels autres périodiques mensuels, voire hebdomadaires, peuvent s'en rendre compte par eux-mêmes. Quant à ce qui est de l'épaisseur de ces fascicules ainsi dédoublés, elle serait encore, quoi qu'on en ait dit, très respectable, à en juger par celle des fascicules doubles qui nous sont actuellement distribués et qui ont une tendance — ce dont nous ne pouvons que nous féliciter — à grossir de plus en plus.

Je serais heureux, mon cher confrère, si ces quelques considérations que je prends la liberté de soumettre à votre appréciation pouvaient vous décider à appuyer de votre vote une motion qui n'a pour objet, somme toute, que l'application stricte de la lettre du règlement.

Je vous prie d'agréer, mon cher confrère, la cordiale expression de mes sentiments dévoués.

Fiches et notules.

§ 24

Inscription grecque Wadd., nº 2210. — Le dieu Éthaos. — Le « prince héritier » en phénicien et en hébreu. — Ἄϐϐιϐος. — Le *memorion*. — Le comte Patricius. — Gérard, de l'Ordre de l'Hôpital, évêque de Balanée de Syrie. — Histoire d'Égypte, de Maqrîzi. — Deux projets de croisade des XIIIᵉ-XIVᵉ siècles.

Inscription grecque Wadd. nº 2210. — Le patronymique de la défunte lu Ἐπίνου est invraisemblable. Je propose, en utilisant la lacune qui précède, de restituer : ...ЄΤΙΝΟΥ en [Φαυ](σ)τίνου. Le nom de *Faustinus* n'est pas étranger à l'onomastique du Haurân (*Rec. d'Arch. Or.*, IV, p. 161).



ʽΡαβιβήλου est suspect et ne répond à aucune forme sémitique. J'incline à éliminer le ι comme une faute de lapicide ou de copie, la forme normale, garantie par de nombreux exemples, étant ʽΡάββηλος = רבאל.

Μόβρου n'est pas moins suspect. La copie est probablement à corriger paléographiquement en Μο(έ)ρου = Μοαίρου etc. = מעירו.

Le nom de la tribu des ʼΑλιφηνῶν implique l'existence de בני חליפו ou חליפי, dont on trouvera quelque jour la mention.

Le « prince héritier » en phénicien et en hébreu.

A propos de l'expression phénicienne בן־צדק dont j'ai parlé antérieurement (*R. A. O.*, t. VI, p. 349), et à laquelle je prête le sens de « héritier présomptif » de la couronne, je ferai remarquer que cette conception ne paraît pas avoir été étrangère aux Hébreux eux-mêmes. Sans parler du צמח צדיק de Jérémie, j'estime qu'elle a fourni un thème de développement à l'auteur du Psaume LXXII qui, au début du morceau (verset 1), demande à Dieu de donner *sa justice* (צדקתך) *au fils du roi* (בן מלך). Par un procédé fréquent dans la Bible, il équivoque légèrement sur le sens intrinsèque de l'expression consacrée בן־צדק et part de là pour se lancer dans ses variations sur le thème messianique.

ʼΑββιβος (*cf. supra*, p. 144).

Je relève un nouvel exemple de la transcription ʼΑββιβος, au lieu de ʼΑβιβος, dans une inscription de Gerasa, de l'an 258 de notre ère, dont j'ai parlé autrefois (*Rec. d'Arch. Or.*, II, 398) et qu'on trouvera reproduite *in extenso* dans la *Provincia Arabia* de Brünnow, t. II, p. 255, n° 8.

Le « memorion ». — Dans un certain nombre d'inscriptions chrétiennes on rencontre un mot particulier μημόριον, μιμόριν, *memorium*, employé pour désigner le tombeau. Plusieurs de ces inscriptions provenant de Thessalonique et d'autres points de la

Macédoine, M. Perdrizet[1] est amené à en conclure que les « très rares épitaphes non macédoniennes » où figure ce mot hybride doivent être celles de gens originaires de Macédoine.

Je crains que ce ne soit là une conclusion quelque peu hâtive. M. Perdrizet[2] ne semble connaître que deux exemples épigraphiques de ce mot en dehors de la Macédoine, à Rome et à Corinthe. Or, l'existence en est attestée dans l'épigraphie de Syrie. J'ai trouvé jadis, dans un tombeau creusé dans le roc aux environs de Modin, en Palestine[3] : + μιμόριν Γεωργίο(υ). Dans une inscription du Haurân[4], datée de 389 J.-C., on lit τὸ μεμούριν. Enfin, l'ancienne nécropole juive de Jaffa nous a fourni un *titulus* ainsi conçu : μιμόριων Σύμονος Εἰσακίου διάφερον.

On est donc en droit de se demander si ce mot n'aurait pas été simplement apporté dans les milieux chrétiens de Macédoine, par un courant chrétien, voire judéo-chrétien, prenant sa source en Syrie. Il est, en effet, assez difficile d'admettre que les trois exemples syriens que je viens de citer soient attribuables à l'intervention d'éléments macédoniens. C'est encore vers la Syrie, où il est d'un usage si fréquent, particulièrement en Palestine, pour désigner l'appartenance du tombeau, que nous ramène le verbe διαφέρειν apparaissant à plusieurs reprises[5] dans le même groupe des épitaphes chrétiennes de Thessalonique. Il y a dans ces deux faits une convergence visible et, à mon avis, significative.

Le comte Patricius. — Parmi les inscriptions trouvées, il y a quelques années dans la nécropole chrétienne de Thessalonique et publiées par M. Perdrizet[6], il y a l'épitaphe d'un certain Philoxenos qui se dit « serviteur du comte Patricius » (οἰκέτης τοῦ

1. *Mélanges, École Franç. de Rome*, 1905, p. 88 ; cf. *id.*, 1899, pp. 545, 546.
2. *Mél. Éc. Fr. de Rome*, 1899, p. 547, nos V et VI ; 1905, p. 86, no 5.
3. Voir mes *Archæological Researches in Palestine*, t. II, p. 356.
4. *Wadd.*, n° 1965.
5. Euting, *Epigr. Misc.*, I, no 74.
6. *Mél. Éc. Franç. de Rome*, 1899, p. 548, no VIII.

κόμητος Πατρικίου). Ce haut personnage ne serait-il pas, par hasard, l'Arménien Patricius qui fut nommé comte d'Orient par Justinien lors de son avènement au trône en 527 et envoyé pour rebâtir Palmyre avec des instructions prescrivant au commandant d'Emèse de fortifier les postes du *limes*[1]?

Gérard, de l'Ordre de l'Hôpital, évêque de Balanée de Syrie.— [*Rev. de l'Orient Latin*, t. X, pp. 1-15]. M. Bruel publie trois intéressantes chartes datées d'Acre 1289, par lesquelles Adam, abbé de l'église de N.-D. du mont Sion de Jérusalem cède tous ses pouvoirs et droits spirituels et temporels dans le prieuré de Saint-Samson d'Orléans au frère de l'Hôpital de Saint-Jean, Gérard, *episcopus Valaniensis*. On avait fait de ce Gérard un évêque soit de *Valence*, soit même de *Valenciennes*. M. Bruel estime avec raison qu'il s'agit en réalité d'un évêque de *Valanée* ou *Balanée*, la Boulouniâs ou Bâniâs des Arabes, la Leucas-Balanée des anciens, sur la côte de Syrie (cf. *Rec. d'Arch. Or.*, VI, 310). Il relève à ce propos l'erreur dans laquelle est tombé M. Rey qui, égaré par la fausse indication de Dom Joubert, et citant le premier de ces documents (celui coté M. 573) dans une des additions de son édition des *Familles d'Outre-Mer de Ducange* (p. 827), parle de notre Gérard comme d'un « évêque de *Valense* ». Je me permettrai toutefois d'ajouter, ce qui a échappé à M. Bruel, que M. Rey cite un peu plus haut (p. 874) ce même document, à propos des « évesques de Valanie » de Syrie, et qu'il avait déjà parfaitement reconnu que le Gérard en question était évêque de cette ville syrienne et non pas de Valence. Son seul tort est de n'avoir probablement pas contrôlé la double fiche qu'il avait faite à deux titres différents (1° évêque de Valanie; 2° abbaye de N.-D. du Mont Sion), et d'avoir négligé de reproduire à la seconde la correction excellente qu'il avait introduite dans la première. Röhricht (*Syria sacra*, p. 34) ne s'y est pas trompé, et c'est à bon droit que, sur l'autorité de Rey, il a inscrit

1. Malalas, 424, 10. Théophane, année 6020.

Gérard dans la liste, malheureusement trop courte, des évêques de Balanée à l'époque des Croisades.

Histoire d'Égypte de Maqrizi. — [*Id.*, traduction de M. Blochet].

— *La Balqâ et les Ghaurs* [p. 250, n. 2 et *passim*]. Les toponymes البلقا et الاغوار ne doivent pas être considérés, ici et ailleurs, comme des noms de villes : *Balqâ*, *al Aghvâr*; ce sont des noms de régions ou districts, bien connus commes tels : la Balqa, les Ghaurs. Le second est le pluriel de غور; « le Ghaur », c'est-à-dire *in genere* la grande dépression formée par la vallée du Jourdain et la mer Morte, laquelle se subdivise en plusieurs sections ou Ghaurs distingués encore aujourd'hui par des dénominations spécifiques telles que Ghaur es-Sâfié, Ghaur Seisabân, Ghaur Beisân, etc.

— *Le lac de Qédès* [p. 318]. Il faut lire ainsi et non *Qouds* (qui serait Jérusalem) puisqu'il s'agit évidemment de l'antique *Qadech* sur l'Oronte.

Qaratiyâ [p. 324, n. 3]. Je propose de rétablir ainsi la leçon *Ḳarîta*, nom du lieu indéterminé où se rencontrèrent les Francs venus d'Ascalon et les Musulmans venus de Gaza. Paléographiquement : قريتا = قرتيا. La localité se trouve à environ 4 1/2 lieues dans l'E.-E.-S. d'Ascalon. C'est tout à fait à tort que les *Name lists* ortographient le nom كراتيا; l'orthographe de Robinson-Smith قراتيا est un peu meilleure, mais pas encore tout à fait exacte. Cette Qaratiyâ est mentionnée par divers anciens géographes arabes. Comme je l'ai montré autrefois (*Rec. d'Arch. Or.*, I, 384), c'est la *Galatie* des croisades, qui avait déjà joué un rôle stratégique analogue une cinquantaine d'années plus tôt,dans les opérations de Richard Cœur-de-Lion contre les Musulmans. La même correction et la même identification topographique sont à introduire dans le récit de Djemâl ed-Dîn traduit par Reinaud dans la *Bibl. des Croisades*, IVe partie, p. 445 (autre bataille de *Ḳarita*, en 1244, entre les

Kharizmiens, d'une part, les Francs et les Musulmans Syriens leurs alliés, d'autre part).

— *Croisés prisonniers employés aux travaux de construction.* [p. 342]. A noter le fait intéressant que les captifs francs sont employés à construire la forteresse de l'île de Raudha et les colléges Sâlihiya au Caire. Peut-être, en cherchant bien, trouvera-t-on dans l'appareil de ces édifices la trace de cette coopération forcée sous la forme de signes lapidaires occidentaux. Cf. à cet égard les observations dans mes *Archæological Researches in Pal.*, I, 31, à propos des signes lapidaires relevés sur les pierres de l'enceinte d'Alep..

— *Ouarrâdè* [p. 351]. J'inclinerais à corriger ainsi la leçon *al-Vârida* الوارده = الورادة, nom du lieu où débarquent les Francs pour s'avancer ensuite jusqu'à Qatiya. Sur cette région, confins de la Syrie et de l'Égypte, cf. l'observation que je ferai un peu plus loin.

— *Violation des tombeaux des rois francs de Jérusalem* [p. 359]. Les Kharizmiens ayant emporté d'assaut Jérusalem saccagèrent la ville. « Ils ruinèrent toutes les constructions qui se trouvaient dans l'église de la Résurrection, violèrent les tombeaux des chrétiens et brûlèrent les ossements qui s'y trouvaient ». Je crois qu'il faut entendre par là les tombes des rois francs qui s'élevaient à l'intérieur même de l'église du Saint-Sépulcre. Cela pourrait servir à expliquer les mutilations constatées dans les épitaphes royales avant leur disparition définitive au commencement du XIXe siècle.

— *Dâreiyâ* [p. 366]. Telle doit être la forme réelle du nom de la localité appelé *Dâryâ*, sur laquelle se rabattent les Kharizmiens repoussés de Damas. Dâreiya est à 6 kil. S.-O. de cette dernière ville.

Deux projets de croisade des XIIIe-XIVe *siècles* [Kohler, *id.*, pp. 405 et suiv.].

— *Bir el-Qâdhi* [p. 432]. Les deux documents, français et latin,

décrivent en détail, dans les mêmes termes, l'itinéraire de Gaza au Caire. Après l'étape de *Larris*, *Laris*, *Lariis*, *Lariz*, qui est incontestablement *El-'Arîch*, est mentionnée celle de *Bir el Cani* (français), ou *Birelcani*, *Bibelcain*, *Bibelcam*, *Birecalin*, *Birelcain* (latin), que M. Kohler ne peut identifier. Je n'hésite pas à proposer la correction paléographique *Bir el-Cadi*, transcription très fidèle de *Bîr el-Qâdhi* « le puits du cadi ». Cette station correspond exactement à celle que marquent sous ce nom les anciens itinéraires arabes, immédiatement avant ou après El-'Arîch suivant le sens selon lequel ils procèdent. Voir, entre autres, la *Zoubdat kachf el-mamâlik* de Khalîl edh-Dhâhery (texte arabe, édit. Ravaisse, p. 119).

§ 25

Le *sirr* sanctifié.

M. Fischer [1] discute la façon dont il convient d'entendre la formule d'eulogie funéraire dont les Musulmans font volontiers suivre le nom des personnages réputés saints ou morts en odeur de sainteté : قدّس الله سرّه ou, plus brièvement : قدّس سرّه ; « que Dieu sanctifie son *sirr* » ou « que son *sirr* soit sanctifié ». Il repousse la traduction admise par Lane dans son *Lexicon* : سرّه « son âme », et il estime qu'il faut s'en tenir au sens propre du mot « secret, mystère », s'appliquant ici à la vertu miraculeuse du personnage.

Il se peut qu'il ait raison. Il convient toutefois de remarquer que cette eulogie rappelle beaucoup celle qui se lit sur nombre d'épitaphes en Égypte [2] : قدّس الله روحه « que Dieu sanctifie son âme », et qui est suivie toujours de ونوّر ضريحه « et qu'il

1. *Z. D. M. G.*, 1905, p. 834.
2. Van Berchem, *Corp. Inscr. Ar.*, n[os] 69, 70, 87, 96, 101, 216, 434.

illumine son sépulcre ». La première partie de la formule est même employée, dans les mêmes conditions, par les chrétiens d'Égypte[1]. La substitution de روح à سرّ — toutes choses égales, d'ailleurs — tendrait à justifier dans une certaine mesure l'interprétation adoptée par Lane, et c'est peut-être bien cela qui la lui a fait adopter.

Il ne serait pas impossible qu'il y ait eu à l'origine de cette formule quelque conception chrétienne ou judéo-chrétienne. On pourrait même se demander, bien que les preuves lexicographiques arabes nous fassent défaut, si le mot سرّ n'aurait pas eu à un moment l'acception de « tombeau », et si la formule en question ne signifiait pas primitivement : « que Dieu sanctifie son sépulcre ». Nous savons, en effet, que le mot grec μυστήριον, dont سرّ est l'équivalent littéral, désigne quelquefois le tombeau lui-même (cf. le rapport sémantique inverse qui existe entre *arca* et *arcanum*). Par exemple, dans une épitaphe judéo-grecque de Byblos[2] nous lisons : τὸ μυστήρι(ο)ν τοῦτο... « ce *mystèrion* est celui de... ». Dans la *Vie des Prophètes* attribuée à saint Épiphane[3], le tombeau des rois de Juda est appelé le *mystèrion* de David et de Salomon, et la rédaction syriaque du document emploie ici le mot correspondant ארזא « arcane »[4].

Il est curieux de constater, d'autre part, que, dans des formules analogues, روحه s'échange justement avec d'autres mots désignant le sépulcre; on peut dire *ad libitum* : نوّر الله روحه, نوّر الله مرقده, نوّر الله مقبره « que Dieu illumine son âme » ou

1. Entre autres exemples, en voici un qui m'est tombé encore tout récemment sous les yeux : *Jour. Asiat.*, 1905, II, p. 519.
2. Renan, *Miss. de Phénicie*, p. 189 et 836.
3. *Rec. d'Arch. Orient.*, II, 289.
4. Serait-ce ce mot qu'il faudrait reconnaître dans les ארדים, רדים, רדין, ארדין dont parle le Talmud (Levy, *Neuhebr. W.*, I, p. 567, III, p. 40, IV, p. 438), où l'on recueillait les ossements des suppliciés, mot qui a été très diversement interprété (cf. mes *Nouveaux ossuaires juifs*, 1873, p. 4, n. 3) ?

« sa sépulture » ou « sa couche funèbre »[1]. Le lien caché qui rattacherait ainsi روح à سرّ et l'un et l'autre à l'idée de tombeau serait-il par hasard à chercher dans l'araméen נפש qui, comme nous le montrent les inscriptions nabatéenes, avait le double sens de « âme » et de « tombeau » ? La chose paraîtra moins extraordinaire si l'on se rappelle que le mot ضريح, qui figure dans la seconde partie d'une des formules citées plus haut, appartient lui aussi au vocabulaire nabatéen = צריח. A noter, en outre, qu'il a pu y avoir sur le terrain arabe une contamination[2] entre les racines سرّ et, رسّ et que celle-ci nous offre les acceptions suggestives de « cacher » et « inhumer ».

§ 26

La Province d'Arabie[3].

La publication du bel ouvrage de M. Brünnow, dont j'ai déjà analysé ici le premier volume[4], se poursuit avec une louable activité. Le tome II, qui paraît aujourd'hui, ne le cède en rien

1. Je n'ai pas besoin de faire remarquer que c'est en vertu de cette notion de l'illumination du tombeau saint que Médine, lieu de sépulture de Mahomet, a reçu l'épithète distinctive et consacrée de منوّرة « l'illuminée ».

2. La contamination est évidente à la VI[e] forme, تسارّ et ترازّ signifiant l'un et l'autre « [se confier mutuellement des secrets ». D'un autre côté رسّ a des adhérences non équivoques avec رزّ, et cette dernière forme nous rapproche du syriaque ארזא et du talmudique רזין dont j'ai parlé plus haut.

3. *Die Provincia Arabia, auf Grund zweier in den Jahren 1897 und 1898 unternommenen Reisen und der Berichte früherer Reisender beschrieben von* R. E. Brünnow *und* A. von Domaszewski. — Zweiter Band : *Der äussere Limes und die Römerstrassen von El-Ma'ân bis Bosra.* — Strasbourg, Trübner, 1905, in-4°.

4. *Rec. d'Arch. Or.*, VI, pp. 318-337.

au précédent pour l'intérêt général, la richesse de l'illustration[1], l'abondance et la sûreté de l'information. Entre temps, le plan primitif de l'auteur s'est sinon modifié, du moins élargi. La description de la province romaine d'Arabie devait comprendre en tout deux volumes. Ce cadre s'est montré, à l'exécution, trop étroit pour contenir toute la matière recueillie, et l'adjonction d'un troisième volume a été reconnue nécessaire. A celui-ci est réservée l'étude de Bosra, l'antique métropole de la province d'Arabie, de la partie du Haurân explorée par M. Brünnow et du *castellum* de Doumeir.

Le tome I, divisé en quatre sections, nous menait de la Mer Rouge, à Ma'ân, à la hauteur de Petra environ. Dans le présent tome II, l'auteur, procédant méthodiquement du sud au nord, nous conduit jusqu'aux portes de Bosra, soit un parcours d'à peu près 70 lieues, divisé en trois sections, qui font suite aux quatre premières du tome I; à savoir : section V, le *limes* extérieur, de Ma'ân à Qastal (à la hauteur de Hesbân, l'antique Hesbon); section VI, le palais de Mechatta; section VII, la voie romaine entre Qastal et Bosra.

On regrettera que l'auteur n'ait pas dressé une petite carte schématique qui aurait permis de suivre plus commodément sur le terrain les nouveaux itinéraires parfois compliqués d'*excursus* adventices et de se rendre compte d'un coup d'œil des régions visitées ou laissées de côté.

Un appendice considérable contient : un routier de Damas à Jérusalem, passant en majeure partie en dehors des limites de la province d'Arabie; les inscriptions grecques et romaines recueillies à Djerach et Der'ât; un relevé détaillé de Qasr el-Abiadh, dans la Rouhbé; l'examen critique, par le professeur Kunze, des éléments géodésiques et hypso-barométriques ayant servi à la construction de la carte ; l'itinéraire du profes-

1. 174 gravures en simili photographique ; 3 planches doubles en héliogravure ; 1 planche en phototypie ; 5 planches doubles et 142 dessins et plans gravés sur zinc.

seur Adam Smith de Karak à Mâdeba[1]; la discussion des théories du professeur Strzygowski sur le palais de Mechatta; le relevé de la voie romaine entre Bosra et Philadelphie, par le R. P. Germer-Durand; de nombreuses additions et corrections au contenu des tomes I et II, ainsi qu'à la bibliographie. Pour cette dernière partie, M. Brünnow a fait état des importantes rectifications, principalement toponymiques, publiées[2] par M. A. Musil, qui connaît admirablement toute cette région. Il a bien voulu aussi, à l'occasion, y tenir compte des diverses observations qui ont été en leur temps présentées dans le *Recueil d'Archéologie Orientale* (l. c.).

Comme dans le tome I, c'est à M. von Domaszewski, compagnon de voyage et collaborateur de M. Brünnow, qu'a été dévolue la description des nombreux *castella* ou camps permanents romains et byzantins, plus ou moins bien conservés, qui jalonnaient le *limes* de la province d'Arabie : El-Hammâm, Motrâb, Da'djâniyé, Chaubak, Qal'at el-Hesa, Leddjoûn, Qasr Becheîr, Oumm er-Resâs, Zîzé, etc. Il était particulièrement qualifié pour cette tâche, et il doit, dans le tome III, nous donner une étude d'ensemble sur le *limes* ainsi qu'une monographie des travaux de siège des Romains à la forteresse de Masada sur la Mer Morte.

Tous ces relevés[3] ont d'autant plus de prix pour nous que ces restes de l'antiquité sont menacés d'une disparition prochaine, par suite de la construction de la ligne du chemin de fer de Damas à la Mecque. C'est ainsi que le camp fortifié si curieux d'El-Qastal vient d'être en majeure partie détruit (en 1903; cf. p. 100).

1. J'y signalerai, en particulier, un plan du site de Dhîbân, l'antique Dibon, intéressant pour la compréhension de certains passages de la stèle de Mesa qui en provient.

2. *Wiener Zeitschr. für die Kunde des Morgenl.* (1904, pp. 379-404).

3. Il eût été seulement désirable que les plans dressés, avec beaucoup de soin d'ailleurs, par M. v. Domaszewski fussent accompagnés de l'indication des échelles, comme le sont ceux dressés par M. Brünnow. L'indication des cotes partielles n'y supplée qu'imparfaitement et nécessite chaque fois un calcul qu'il eût été facile d'épargner au lecteur.

Je me permettrai de signaler à ce propos un document épigraphique fort important pour la question et qui aurait pu être utilisé avec avantage par les auteurs. C'est un fragment d'inscription romaine copié par le R. P. Savignac à Qal'at ez-Zerqa et publié par lui dans la *Revue Biblique* (1905, p. 94), à l'état brut, sans essai de lecture. Ils l'ont reproduit tel quel à l'appendice (p. 336), mais également sans essai de lecture. Ce texte, mutilé, mérite cependant à tous égards qu'on s'y arrête, car il me semble contenir de précieuses indications sur un transfert de troupes de Palestine dans la province d'Arabie et sur la construction ou réfection des *castra* appartenant justement à notre *limes*.

On pourrait en tirer au moins ceci :

.... *Augg., tu[t]e[l]ae gratia, ex Palaes[tina in provinciam Arabiam?]*....... *tra[nstul]erunt, [cas]tra [q]uo[q]ue [a] solo oppo[rtunis locis... erunt et...? exstr]uxerunt, per Aur(elium)...* ....*m leg(atum) Aug[g pr. pr.?]*[1].

Bien entendu, les suppléments proposés ici ne le sont qu'à titre d'indication provisoire et on peut en imaginer d'autres plus ou moins longs, dans le même ordre d'idées (par exemple *disposuerunt*; *vallis*, ou *fossis*, ou *vallo fossaque obduxerunt*, etc.) De toute façon, l'inscription devait débuter par les noms et titres des empereurs au nominatif, commandant l'ensemble de la phrase.

M. Brünnow, à qui j'ai soumis cet essai de lecture, m'écrit qu'il s'y rallie et suppose avec raison que le nom du légat peut être (*Aelius*) *Aurelius Theo*[2], gouverneur d'Arabie connu par d'autres inscriptions de la région (Waddington, n[os] 1949, 1950). Dans ce cas, nos empereurs seraient Valérien et Gallien.

On lira avec un intérêt particulier l'étude détaillée consacrée

1. Septembre 1905, p. 472.
2. C'est par inadvertance que j'ai imprimé *Asclepiades* dans le *Journal des savants*. J'avais alors en tête le personnage de ce nom qui apparaît, comme *præses* de la province d'Arabie, sous la tétrarchie, dans une autre inscription latine de Qasr Becheîr (Brünnow, *op. c.*, II, p. 58).

par M. Brünnow au fameux palais de Mechatta. Elle forme à elle seule une partie notable du volume (VI^{er} Abschnitt, p. 105-176) et est complétée à l'appendice par une critique des théories qu'a émises entre temps à ce sujet M. Strzygowski et dont M. Van Berchem a parlé naguère dans le *Journal des Savants*[1]. Il y a là une véritable énigme aussi bien au point de vue de l'histoire proprement dite qu'à celui de l'histoire de l'art, énigme qui attend encore sa solution. Je me propose d'y revenir prochainement d'une façon spéciale. Je me bornerai pour l'instant à indiquer deux données qu'il y aurait peut-être lieu de faire intervenir dans le débat :

1° Possibilité d'attribuer la construction à l'initiative d'un prince arabe, non pas Ghassanide, vassal de Byzance, mais Lakhmide, vassal des Sassanides ;

2° La merveilleuse décoration de la façade semble devoir être interprétée comme l'apothéose de la vigne. C'est une sorte de texte en images qui a son unité, à condition d'être « lu » de droite à gauche et non, comme on l'a fait jusqu'ici, de gauche à droite. La vigne est d'abord représentée en fleurs, puis se développant graduellement, à divers états de maturité, jusqu'au moment où elle est envahie par toutes les bêtes de la création qui se régalent de ses grappes. Au sommet du dernier (et non du premier) panneau triangulaire et dominant ainsi tout l'ensemble, émerge des pampres une figure humaine, coiffée d'une sorte de bonnet phrygien et ayant un caractère dionysiaque, peut-être bien orphique (motif très populaire en Syrie, qu'on retrouve au temple de Si'a et autres lieux et qui, dans certains cas, peut avoir un rapport avec le culte de Dusarès, le Dionysos nabatéen).

Les nombreuses gravures qui illustrent les pages relatives à ce palais seront d'autant plus les bienvenues qu'elles ont été exécutées d'après les photographies prises par M. Brünnow, sur le terrain même, avant l'enlèvement de la façade monumentale

1. Septembre 1905.

dont les deux tiers ont été depuis transportés et remontés à Berlin.

Je doute fort que les parties de la décoration laissées inachevées l'aient été intentionnellement, ainsi que le suppose M. Brünnow avec plus d'ingéniosité que de vraisemblance.

Dans les anciens vers arabes cités par lui (p. 172), je ne suis pas convaincu qu'on doive reconnaître dans le mot *qastalaîn* le nom de l'ancien château fort de *Qastal*, dans la région de Mechatta. Le contexte semblerait plutôt indiquer qu'il s'agit là simplement de réservoirs ou autres travaux d'art hydrauliques. Il ne faut pas oublier, en effet, que le mot *qastal*, emprunté au latin *castellum*, avait à l'origine, et a gardé longtemps chez les Arabes, le sens particulier « de château d'eau », réservoir d'aqueduc, sens technique qu'il a souvent en latin.

[P. 38.] *Khirbet el-Fityân*. Je ferai remarquer que le nom de ce château est cité textuellement comme celui d'une localité du district de Karak, dans une addition marginale au *Mochtarik* (éd. Wüstenfeld, p. 17).

[P. 195.] *El Kahf*. Il n'aurait pas été inutile de rappeler l'ancienne et curieuse légende arabe qui, ainsi que je l'ai montré autrefois[1], a localisé là, de très bonne heure, la Caverne des sept Dormants; d'autant plus que cette légende rend compte d'une particularité singulière d'un des sépulcres antiques décrits par M. Brünnow.

[P. 247.] *Deir el-'Achâ'ir*. Peut-être la fin de l'inscription est-elle à rétablir en ἐγένετο (ὁ να)ός? Dans le groupe mutilé qui suit θεῶν se cache peut-être le nom antique de la localité, au génitif : ...ειας? Cf. une expression analogue dans une inscription de 'Arné, localité voisine (*Bull. Corr. Hell*, 1897, p. 63, n° 73) : θεοῦ Διὸς κώμης Ὠρνέας.

[P. 250.] *Khisfîn*. Le début de l'inscription semble être δεσπό(τ)ῃ θ(ε)ῷ; l'expression est usuelle (cf., par exemple, Waddington, n° 2562 *c* et aussi *Rec. d'Arch. Or.* VII, p. 182). Le mot

1. *Recueil d'Arch. Or.*, III, pp. 293 et suiv.

abrégé ΚΑΘ', avant ἐκ(κ)λησίας ἐπέκτισεν, est peut-être à compléter καθ(ύπερθεν), plutôt que καθ(ολικός)?

[P. 257.] *Gerasa.* L'épitaphe est évidemment métrique et composée de trois hexamètres dont nous n'avons plus que les fins. Je pense que le sens général devait être quelque chose de ce genre :

Ne t'étonne pas, ô passant, si ce sépulcre porte deux stèles (en restituant : [στή](λα)ς δύ(ο)). *Un tel y repose avec ... ianos, son frère* (lire σὺν ὁμαίμῳ, en deux mots). *Un seul tombeau* (je n'hésite pas à restituer de toutes pièces εἷς devant τάφος) *contient leurs ossements réunis* (ὀστέα κοινά)[1].

Je n'ai pas le loisir, mais il est facile de vérifier dans les recueils spéciaux si nous n'avons pas des épitaphes métriques roulant sur la même idée.

[P. 258; cf. p. 338.] *Der'ât.* La correction de la mauvaise lecture διατειμοτάτου en διασημοτάτου (= le titre officiel *perfectissimus*) avait déjà été proposée par moi il y a une huitaine d'années (*Rec. d'Arch. Orient.*, II, p. 243).

§ 27

Inscription grecque de Esdoûd.

Le P. Germer-Durand a publié, il y a quelque temps[2], une inscription grecque byzantine passablement énigmatique, découvertes sur la côte de Palestine, à Esdoûd maritime[3]. Gravée sur

1. M. Brünnow m'écrit qu'il se rallie d'une façon générale à cette façon de voir. Il lit maintenant κλ(ε)ῖνον, au lieu de κλινόν, ce qui appellerait naturellement, au début du premier vers, quelque chose comme ὄμματα, voire ὄσσε πάλιν (*Iliade*, III, 42) : « Tourne les yeux vers ces deux stèles, ô voyageur! » Il restituerait les deux vers suivants : [ἱσταμένας (ou ἱδρυμένας, δειμαμένας) Γαίῳ καὶ Βασσ]ιανῷ (ou tels autres noms] συνομαίμῳ· | [κρύπτει γὰρ τούτων κοινὸς] τάφος ὀστέα κοινά.
2. *Echos d'Orient*, 1901, t. V, p. 74.
3. Mînat Esdoûd, la Ἄζωτος πάραλος ou παράλιος de Georges de Cypre et de Hiéroclès. Sur le site et ses ruines, cf. Guérin, *Judée*, II, p. 72, et mes *Archæol. Res. in Palest.*, II, p. 186, 191.

une plaque de marbre, elle offre la disposition matérielle que voici :



Une brisure a emporté toute la partie droite du marbre. L'étendue de la partie détruite peut être évaluée assez exactement si l'on admet, comme le fait avec apparence de raison le P. Germer-Durand, que la croix était sinon au milieu de la plaque, du moins à égale distance de ses deux bords latéraux. Dans ces conditions, on est en droit de supposer avec lui que les rectangles, régulièrement espacés et surmontés de lettres numérales, étaient à l'origine au nombre de 6 et devaient être respectivement numérotés : α', β', γ', δ', [ε', ϛ'.]. Ces rectangles, mesurant chacun $0^m,12 \times 0^m,03$, représentent autant de trous régulièrement percés et traversant la plaque de part en part. Il est bien difficile de deviner quel était leur rôle réel. On pourrait penser soit à une *tabula lusoria*, soit à un *sèkôma* ou étalon de mesures. La forme même des ouvertures, sans parler d'autres particularités, est, à vrai dire, peu favorable à l'hypothèse d'un *sèkôma*. Si c'est à une *tabula lusoria* que nous avons affaire, elle différerait sensiblement de celles connues jusqu'ici. Le dispositif, dans ce cas, rappellerait quelque peu le principe du « tonneau », et l'on pourrait supposer que le jeu, si jeu il y a, consistait à lancer, d'une certaine distance, des billes ou des palets, voire des pièces de monnaies, de façon à les faire tomber dans une de ces étroites ouvertures numérotées, chaque coup amenant un nombre de points plus ou moins élevés, ou nuls, selon l'adresse du joueur combinée avec la chance. Je croirais, en tout cas, que, quelle que

fût sa destination, cette plaque fenestrée devait être posée non pas verticalement, mais à plat, comme une sorte de table ou abaque horizontal[1].

Toute réserve faite sur la question archéologique, qui attend encore sa solution, comment doit-on lire et comprendre les trois lignes qui constituent le corps même de l'inscription proprement dite? Le P. Germer-Durand est tenté de restituer : Αὐξίτω ὁ κόμης δι' [ἰδίων]. Ἐπὶ Μελτιάδου [καὶ ....] τῶν εὐφ[ημοτάτων?]. Il inclinerait à considérer Αὐξίτω comme un nom propre[2], celui du comte, bien que la finale ω du nominatif semblerait être caractéristique d'une forme féminine, ainsi qu'il le reconnaît lui-même. La seconde phrase contiendrait la mention de deux personnages, qualifiés de εὐφημότατοι, ou quelque autre épithète honorifique du même genre; ce seraient deux magistrats sous lesquels le monument aurait été exécuté, aux frais du dit comte Auxitô. Mais une telle épithète ne se rencontre guère dans le protocole officiel byzantin[3].

Les difficultés auxquelles se heurte cette explication m'engagent à en hasarder une autre. Voici comment je lirais et traduirais le tout :

αὐξίτω ὁ κόμης Δι[ο.....]	Vive le comte Dio. ...!
+	+
α' β' γ' δ' [ε' ϛ']	1 2 3 4 5 6
ἐπὶ Μελτιάδου [καὶ.....]	Sous M(iltiadès[et......
τῶν Εὐφ[......]	(enfants) de Euph......

La première ligne n'est autre chose, à mon avis, qu'une acclamation en l'honneur du comte dont le nom est mutilé. Je considère αὐξίτω = αὐξείτω, que j'ai traduit librement par « Vive! », comme la troisième personne du singulier de l'impératif d'un verbe αὐξεῖν, qui sans doute est inconnu, du moins sous cette

1. Il est permis de se demander, en l'absence d'indication formelle à cet égard, si la plaque ne serait pas également incomplète à sa partie inférieure et si, au-dessous de la dernière ligne, il n'y avait pas une autre rangée de 6 trous rectangulaires, numérotés de ζ' à ιβ'. Ce chiffre de 12 serait alors de nature à suggérer certaines conjectures sur la destination possible de la table.

2. Déjà Waddington était tombé dans la même erreur, à propos de ce même mot, en lisant à son n° 2037 le prétendu nom propre Τι. Κλ. Αὐξίτω.

3. Je ne connais que πανεύφημος.

forme, à la langue classique, mais dont j'ai jadis démontré l'existence et le fréquent emploi dans l'épigraphie syrienne[1]. Il y avait été jusqu'alors tout à fait méconnu, et tenu indûment — quand il se présentait, par exemple, à la seconde personne de l'impératif, αὔξι = αὔξει — comme un nom propre au vocatif, ou comme l'élément intégrant de prétendus noms propres. Il a le sens neutre de « croître, grandir, prospérer », qu'affecte souvent le verbe, à forme intensive, αὐξάνω « augmenter », auquel il est d'ailleurs étroitement apparenté. On sait que ce dernier verbe tire plusieurs de ses temps d'un verbe primitif αὔξω (congénère du latin *augere*) qui, pour son compte, n'est usité qu'au présent et à l'imparfait. Nos inscriptions syriennes nous montrent que αὔξω était traité, en réalité, par le populaire comme un verbe contracté en έω = αὐξῶ. Il en est de même, du reste, du verbe αυξάνω = αὐξανῶ, comme le prouve l'impératif acclamatif αὐξόνι = αὐξάνει au n° 2359 de Waddington qui, là encore, a pris ce verbe pour un nom propre au vocatif[2].

Cette formule d'acclamation devait être à la mode en Syrie. Je ne serais pas éloigné de croire que nous en avons une trace plus ou moins marquée dans le mot syriaque encore inexpliqué אוכסיום, cri de joie dont on saluait trois fois l'évêque en se portant à sa rencontre. Le *Thesaurus* (s. v.) dit : « vox forte corrupta ex εὐκταῖος ». Ne serait-ce pas plutôt une transcription de notre impératif αὔξει prononcé αὔξι? Les cinq premières lettres אוכסי le représentent très exactement. Resterait toutefois à trouver la clef de l'adjonction de la finale ום[3].

1. *Rec. d'Arch. Or.*, IV, 119, n. 1 ; V, 368 ; VI, 298. On me permettra de revendiquer la paternité de cette démonstration, M. Perdrizet ayant émis plus tard (*Bull. Corr. hell.*, 1900, p. 293), une opinion analogue à propos du n° 2415 de Waddington, que j'avais déjà moi-même expressément rectifié dans ce sens. L'antériorité, en ce qui me concerne, est matériellement établie par le fait que M. Perdrizet cite immédiatement auparavant, et par conséquent connaît l'ouvrage de M. Dussaud, *Voyage au Safa* (p. 183); or, celui-ci, quelques pages plus loin (p. 191), dit textuellement (en renvoyant au *R. A. O.*, IV, 119, n. 1) : « La place de αὔξι (*accentuer* αὖξι) confirme la remarque de M. Clermont-Ganneau qui y a reconnu l'impératif de αὐξάνω ».

2. Cf. *Rec. Arch. Or.*, VI, 298.

3. Je me demande par moment si l'ensemble du groupe ne formerait pas

Si l'on tient compte de la symétrie manifeste des lignes et de leur disposition en retrait, il doit manquer à la fin de la première environ 6 lettres. Il faut donc que le nom du comte acclamé, vraisemblablement un nom théophore en Διο, satisfasse à cette condition. Par exemple Διογένης, Διομήδης, etc. conviendraient également bien. Ce dernier me tenterait assez, étant donné que nous connaissons un certain Diomède, silentiaire, qui était, en 528, duc de Palestine[1]. Sans doute, duc n'est pas comte; mais le premier titre, qui représentait la fonction, fonction effective et temporaire, de gouverneur d'une province, n'excluait pas le second titre, qui était permanent et attaché à la personne. On pouvait être, et l'on était souvent à la fois comte et duc. Si c'est réellement de ce Diomède historique qu'il s'agit ici, l'inscription se trouverait datée à peu de chose près et cette date s'accorderait bien avec les indications paléographiques.

Le nom de Μιλτιάδης, dont nous avons probablement ici une variante orthographique vulgaire, s'est déjà rencontré, semble-t-il, dans une inscription grecque plus ancienne, mais originaire de la même région, dont j'ai parlé plus haut[2]. Il était suivi du nom d'un second personnage, rattaché au précédent par καὶ et ne devant pas compter plus de 6 ou 7 lettres. J'estime que nous avons affaire à deux frères, dont le patronymique est annoncé par τῶν à la dernière ligne. Plusieurs restitutions sont possibles de celui-ci : Εὐφ[ημίου], Εὐφ[ρασίου], etc., noms en vogue à l'époque byzantine. Le second mériterait la préférence, vu l'étendue de la lacune qui, mesurable grâce à la symétrie linéaire, paraît comporter 6 lettres plutôt que 5.

une petite phrase complète, à décomposer en אוכסי + וס(ו), en admettant que le dernier *yod* a été confondu paléographiquement avec la petite queue du *samech* syriaque transformé ainsi en final. Cela donnerait αὔξει, ὦ σύ, ou peut-être mieux αὔξει, ὅσιε. On sait que les évêques étaient par définition des ὁσιώτατοι; c'est le titre officiel qui leur est constamment attribué dans les inscriptions.

1. Malalas, 434, 19. A propos d'un démêlé entre ce gouverneur et le phylarque Aréthas.

2. Cf. *supra*, p. 176.

§ 28

L'Expédition américaine dans la Syrie centrale.

MM. Butler, Prentice et Littmann viennent de faire connaître dans un rapport sommaire[1] les résultats de la nouvelle expédition archéologique entreprise par eux dans la Syrie centrale sous les auspices de l'université de Princeton. Je crois utile d'enregistrer ici certains résultats intéressants concernant particulièrement la région du Haurân, résultats qu'ils se bornent à signaler brièvement en attendant la publication intégrale des documents recueillis.

Le bilan épigraphique, pour cette région seule, comprend : 45 inscriptions latines ; 776 inscriptions grecques ; 105 inscriptions nabatéennes ; 1295 inscriptions safaïtiques ; 65 inscriptions syriaques ; 138 inscriptions arabes, dont une pré-islamique (à Oumm el-Djemâl) ; 1 inscription hébraïque. Quelques-uns de ces textes étaient déjà plus ou moins exactement connus, mais l'immense majorité est inédite.

Latin. — A Qouseîr el-Hallâbât (à environ 9 heures sud-sud-ouest de Bosra), inscription latine relative à la construction, par la troupe, d'un *castellum novum*, à l'époque d'Antonin le Pieux, et sous le commandement du légat impérial Phirnius[2] Julianus. Au même endroit, inscription grecque relatant la réfection et l'agrandissement de cette forteresse, en l'an 421 de l'ère de Bostra, par ordre du duc Fl. Anastasius.

1. *American Journal of Archaeology*, 1905, p. 389-410. Cf. à ce sujet, en ce qui concerne particulièrement l'exploration de Si'a, *Rev. Arch.*, 1905, I, p. 404-412 ; II, 355 et *Rec. d'A. O*, VI, 316 sqq. Les nouvelles inscriptions grecques recueillies dans cette localité ont été en outre soumises dans ma conférence d'Archéologie Orientale à l'Ecole des Hautes-Etudes (*Annuaire*, 1906, p. 94), à un examen critique dont je donnerai le résultat un peu plus loin.

2. Probablement *Furnius* Julianus, bien connu par nombre d'autres inscriptions (voir Brünnow, *Prov. Arabia*, I et II, *index*).

A Deir el-Kahf, deux inscriptions latines, dont l'une reproduisant plus complètement le texte copié en deux parties par M. Dussaud[1] (*Mission Syrie*, 267, 268 = *C. I. L.*, 14381, 14382).

Grec. — A noter la forme κάστελλος = *castellum* (confirmée par *hunc castellum*, à Deir el-Kahf).

A Tîsiyé épitaphe d'un certain Σακκ·ης Γοσαμου, chargé de son vivant d'une mission à Rome : μετὰ πρεζβίαν[2] εἰς Ῥώμη(ν).

Sur une stèle, à 'Atamân, près de Der'a, squelette sculpté après l'épitaphe.

A Qouseir el-Hallâbât, 33 fragments d'une ou deux très longues inscriptions grecques mentionnant diverses catégories d'officiers et fonctionnaires militaires et ayant trait, entre autres choses, à la solde mensuelle[3]. Mention des *limites* (λιμιτω[ν]).

A Qasr el-Bâ'èq (et aussi à Oumm el-Djemâl), inscription de l'an 306 de l'ère de Bostra mentionnant un *dux* de la province : Flav. Pelagios Antipatros.

A Oumm el-Djémâl, dédicace à un θεῷ Σολμῳ, que M. Littmann rapproche du dieu צלם[4], et apparition d'un autre dieu sémitique

1. Cf. ses premières copies dans *Voyage, Safâ*, p. 179, 180, n[os] 50, 51.

2. Le changement du σ en ζ, sous l'influence du β est intéressant pour la phonétique du grec populaire de Syrie. Le fait est à rapprocher de l'équivalence phénicienne ס = ז, qui est du même ordre (cf. *supra*, p. 92, n. 2). — Cf. Κοζμᾶς = Κοσμᾶς, fréquent en Syrie, et confirmé par la transcription nabatéenne קזמס (*C. I. S.*, II, n° 433) ; κόζμος = κόσμος, en gréco-palmyrénien (Wadd., n° 2413 *b* et Lajard, *Culte du Cyprès*, pl. III, n° 1) ; ἐκοζμήθη = ἐκοσμήθη, dans une inscription de l'Anti-Liban (*Bull. Corr. hell.*, 21, p. 68, n° 73).

3. A en juger par ces quelques indications, je croirais volontiers qu'il s'agit d'un édit impérial, peut-être bien de l'empereur Anastase I, analogue sinon identique à ceux dont des fragments plus ou moins étendus ont été déjà découverts à Bostra et à Mothana (Wadd., n[os] 1906, 2033) et aussi en Cynéraïque (Wadd., n° 1906 A). A comparer également les fragments de l'édit de Bersabée dont je me suis occupé à plusieurs reprises (cf., en dernier lieu, *supra*, p. 186).

4. Auquel j'ai eu jadis la bonne fortune d'ouvrir le premier les portes du vieux panthéon araméen (*Rev. Crit.*, 1884, n° 40, p. 265 et n° 48, p. 442). Il ne faudrait pas toutefois ici perdre de vue la possibilité que le nouveau vocable Σολμος (équivalant peut-être à Σαλμος dans la phonétique gréco-syrienne) soit à rattacher à la racine שלם (cf. le nom divin שלמן), voire au radical סלם (cf., plus loin, l'ethnique הסלמי qui apparaît dans les inscriptions safaïtiques).

Ααρρα, dans lequel il propose de reconnaître l'énigmatique אערא nabatéen[1].

Nabatéenne. — 4 bilingues grecques : 1° à Si'a (funéraire); 2° à El-Ghâriyé (= Dussaud, *Miss.*, p. 309, n° 7); 3° à El-Mou'arrébè (stèle); 4° à Oumm el-Djémâl, autel dont Waddington avait relevé seulement la partie nabatéenne[2].

Noms de personnes nouveaux : אעיתל, שושנת, אטרו (Ατρη), יטור (Ιατουρος), רצות (Ρασαουαθος)[3], אמתלגא (cf. les génitifs Αϐδαλγου, Αϐδαλγους), עקרב (féminin et masculin, cf. Ακραϐος et Ακραϐη).

Noms propres théophores : תימיתעו (« serviteur du dieu *Yathi'* », le יתע safaïtique et arabe méridional) ; עבדעמנו (peut-être « serviteur de Ammon »)[4].

Mention de divinités : אלעזא ; בעל שמן אלה מתנו ; אלת רבת אלאתר.

1. La valeur de *resch* serait ainsi confirmée pour la troisième lettre comme je l'avais supposé en rapprochant autrefois, non sans réserve, ce nom, lu *A'ra* au lieu de *A'da*, du premier élément du nom de l'ancien dieu arabe Οροταλ dont nous parle Hérodote (cf. *supra*, p. 156).

Ce rapprochement reprend maintenant d'autant plus de consistance que, d'autre part, une des principales objections qu'on pouvait faire aux conséquences que j'en tirais vient de disparaître. Je me demandais, on s'en souvient, si *Douchara* ne serait pas un simple surnom topique du dieu — le seigneur du Chara dieu qui, de son nom spécifique, se serait appelé אערא = *Oro* (*Ara*). Toutefois l'inscription *R. E. S.*, n° 83, faisait difficulté à cet égard, les mots דושרא et אערא semblant être séparés par la conjonction ו et, par suite, représenter deux divinités distinctes. Or, d'après une communication privée que je dois à M. Dussaud, M. Lidzbarski a récemment constaté que ce prétendu ו n'existe pas en réalité ; les deux vocables sont donc étroitement unis en un seul comme dans l'inscription que j'ai étudiée plus haut (pp. 155 et suiv.). Reste toujours, dans cette hypothèse, à expliquer l'élément ταλ du nom conservé par Hérodote sous la forme Οροταλ. Faudrait-il faire entrer en ligne de compte les divinités nabatéennes, d'ailleurs fort énigmatiques, תא ou תדה, en recourant à quelque correction épigraphique ΤΑΛ = ΤΑΑ ou bien ΤΑΔ ?? D'autres hypothèses tout aussi précaires, sinon plus, viennent à l'esprit : אערא אלהא = Ορο(ε)λα(α)? ou אערא גא = Ορο(γ)αα (cf. la divinité sinaïtique אלגא)? ou encore אערא גד = Ορο(γ)α(δ) ??

2. Doit correspondre à l'un des quatre n°s 190-193 du *C. I. S.*, II. Mais lequel ? Peut-être le n° 190, gravé sur un מסגד qui serait le « Altar » ?

3. Θαμαρη μήτη(ρ) Ρασουαθου (*Raṣouat* ou *Radhouat*).

4. La transcription du nom divin Ammon, avec le ו désinentiel nabatéen, est faite pour surprendre. N'aurions-nous pas affaire à un de ces noms pseudo-théophores d'origine servile, dont le second élément est un nom d'homme et non pas de divinité ? La lecture עמנו est-elle sûre ? Serait-ce עמרו ??

Dédicace d'un חמנא [1], datée de l'an 7 de l'empereur Hadrien (הדרינס קיסר), à un dieu אשרֹון אלהא אלה מעינו (le nom divin douteux pourrait être lu אשדול, אשדת, avec ר ou ד *ad libitum*).

Objets ou construction dédiés : רבעתא [2] et ארבענא.

Safaïtique. — Une inscription datée de l'an 18 des Romains (סנת תמן עשרת רמן. Une autre : « de l'an 3 dans la province (?) » (פאילת סנת III). « L'année de la guerre des Nabatéens » (סנת חרב נבטו) doit se rapporter à la campagne de Trajan [3]. On ne saurait dire quel est le roi qui imposa à la tribu ʿAouîdh une taxe ou amende laquelle fit époque (סנת קנס המלך אל עוד). Cette tribu, qui est la plus fréquemment mentionnée, semble avoir joué un rôle important au Safa. Dans les cas où il est parlé d'Arabes se sauvant du *Sultan* (הסלטן ou מלך סלטן), il s'agit probablement de l'empire romain.

Mention de diverses localités : *Nemâra* (הנמרת) ; *Oryza*, près de Palmyre (הערץ̄) ; *Palmyre* (תדמר) ; *Yemen* (ימן) et peu-être : *Têma* (תם) ; *Nêla*, El-Mouchennef (נל) ; *El-Mâlikiyé* (מלכת) ; *Sâleh*, ethnique Σαλαμανήσθιοι (הסלמי, ethnique).

Dieux : *Douchâra* (דשר et דשר) ; *Baal Chamin* (בעל סמי).

Animaux : *lion* (כלמה האסד [4], « le lion l'a blessé ») ; *loup* ou *chacal* (דאב).

1. Il est intéressant de retrouver en nabatéen ce mot connu seulement jusqu'ici par les inscriptions palmyréniennes (Vog., n° 123 *a*, et *supra*, p. 10). Je profiterai de l'occasion pour faire remarquer que, d'après la teneur de cette dernière inscription (עבד.... כלה), le חמן était peut-être bien quelque chose de plus compliqué qu'une simple pierre en forme de cippe.

2. Le mot רבעתא s'est déjà rencontré deux fois en nabatéen : *C. I. S.*, 160, et *R. É. S.*, n° 88 (la lecture, dans cette dernière inscription, pouvait sembler douteuse d'après la première copie ; elle a été confirmée depuis par un estampage, cf. Dussaud, *Mission... Syrie*, p. 313, n° 19). Le sens est encore incertain. Aux conjectures émises à ce sujet on pourrait ajouter celle de quelque édicule caractérisé par « quatre » colonnes, ou galeries, ou portes, etc. ; cf. τετράστυλον, τετράπυλον, τετράστοον (= *atrium*).

3. On peut ajouter que, d'après la conception antique, dans l'expression *bellum X*, le nom du peuple *x* désigne toujours l'ennemi qu'on a combattu. Par suite, cette façon de dire » la guerre des Nabatéens », impliquerait que les tribus yéménites du Safa, avaient pris les armes contre ceux-ci, peut-être bien à la solde des Romains.

4. On sait que l'arabe كلم a le double sens de « blesser » et de « parler ». Y aurait-il eu, par hasard, à tout le moins dans la pensée populaire, quelque rapport sémantique analogue entre *verberare* et *verbum*??

Le verbe חרץ, s'échangeant avec נטר, doit avoir le même sens de « veiller, observer ».

A signaler, notamment à Oumm el-Djémâl, quelques textes soigneusement gravés, avec des formes de lettres vraiment lapidaires comparables à celles du sabéen et du minéen.

Syriaque. — Une vingtaine d'inscriptions ont des dates comprises entre 433 et 791 J.-C.

Hébreu. — La fameuse inscription en caractères hébraïques anciens, gravée deux fois sur le rocher, à A'râq el-Emîr, et si discutée, a été copiée et photographiée. La lecture טוביה « Tobie » est mise hors de doute[1].

§ 29

Inscriptions de la Haute-Syrie et de Mésopotamie.

M. Lucas a publié récemment, dans la *Byzantinische Zeitschrift*[2], 111 inscriptions grecques, latines et médiévales recueillies par M. von Oppenheim au cours d'un nouveau voyage entrepris par celui-ci dans la Haute-Syrie et la Mésopotamie occidentale. La lecture et l'interprétation d'un assez grand nombre de ces textes soulèvent des difficultés qui n'ont pas été résolues par M. Lucas, ou l'ont été d'une façon soit insuffisante, soit même inexacte. C'est ce que j'ai essayé de montrer dans un article publié dans la même revue[3], article que je reproduis ici

1. C'est celle que j'avais formellement adoptée autrefois (mes *Archæol. Res. in Pal.*, II, 261 et suiv.; cf. *Rec. A. O.*, II, 205), en essayant en outre de montrer, à l'aide de divers arguments historiques, que Tobie n'était autre chose que le nom juif du célèbre Hyrkan qui s'était retranché à Arâq el-Emîr et dont Josèphe nous a conté la tragique aventure.

2. *Byzantinische Zeitschrift*, 1905, pp. 1-72 : *Griechische und lateinische Inschriften*, etc., von Dr Max Freiherr von Oppenheim. — Cf. les *Nachträge* de M. Lucas (*ib.* p. 755) et quelques observations présentées, sur le n° 6, par M. Draeseke (*ib.* p. 586), et sur le n° 23 par M. Mercati (*ib.*, p. 587).

3. *Ib.*, 1906, pp. 279-284. M. Deissmann ayant publié entre temps dans le *Philologus* (15 oct. 1905, Heft III, pp. 475-478) une note (*Verkannte Bibelzitate in Syr. und mesopot. Inschriften*) dans laquelle il arrive sur quelques

en y ajoutant d'autres observations qui me sont venues depuis à l'esprit.

N° 1. Damas. Les lignes 1-3 de la copie de Mastermann, laissées de côté par Murray, avaient été déjà en partie restituées par moi (*Pal. Expl. Fund. Quart. Stat.*, 1897, p. 84 et *Études d'Archéologie Orientale*, II, p. 149). Ces restitutions ont été confirmées plus tard par la copie du P. Germer-Durand. J'ajouterai que l'expression ὁ πρῶτος [ἀρχιε]ρέων proposée par celui-ci et adoptée par M. Lucas est quelque peu étrange; elle implique, en effet, tout un collège de *grands-prêtres*. Ne vaudrait-il pas mieux restituer [τῶν ἱε]ρέων?

Notre Métrophanès fils de Philippe aurait été alors tout simplement chef des prêtres et, à ce titre, il pourrait être identique à son homonyme Métrophanès qui apparaît comme ἀρχιερεύς dans une autre inscription provenant également de Damas (Waddington, n° 2549).

L. 2. D'après l'étendue de la lacune, on peut supposer que le patronymique était écrit [Φιλ]ίπου, avec un seul π; nous avons des exemples de cette orthographe dans l'épigraphie grecque de Syrie.

L. 1, début; peut être: [Θεῷ Δ](ι)ὶ ?

N° 2. Au lieu des lectures :

I(ovi) O(ptimo) M(aximo) Hora[ti]u[s] (?) *Rufus* (Lucas),

ou : ꟗ BARBIVS RVFVS (*C. I. L.*, III, suppl. n° 13607, lecture acceptée ensuite par M. Lucas *B. Z.*, 1905, p. 755),

on pourrait, en s'appuyant sur les diverses copies très divergentes, penser à :

Q. (ou *C.*) *Baebius Rufus.*

Le personnage aurait ainsi les *tria nomina*.

N° 5. Inscription déjà relevée, mais moins complètement par

points aux mêmes résultats que moi, je crois devoir faire remarquer que mon travail a été envoyé à M. Krumbacher, éditeur de la *Byz. Zeitschr.*, le 17 septembre et, d'autre part, lu publiquement à l'Académie des Inscriptions le 29 septembre 1905. J'indiquerai, chemin faisant, les points sur lesquels nous nous sommes rencontrés, M. Deissmann et moi.

Dussaud, *Voyage en Syrie*, 1896, p. 5, puis par Perdrizet et Fossey, *Bull. de Corr. hellén.*, 1897, p. 66.

N° 6 (cf. *B. Z.*, p. 586). Le rapprochement des κάτοχοι de Baetocaece avec ceux de Memphis avait déjà été fait dans les *Inscr. graecae ad res romanas* III, n. 1020, sur une indication que j'avais fournie à M. Cagnat.

N° 10. J'inclinais d'abord à restituer le début avec un verbe en tête :

[Εκτίσθη ὁ ναὸς τῆς] ἁγίας Τριάδος.

Mais, réflexion faite, je trouve que le verbe serait trop éloigné de ἐκ θεμελίων, qui n'apparaît qu'à la fin de la l. 5, et je crois préférable de restituer, comme l'avait déjà fait M. Hartmann (*Z. D. P. V.*, XXIII, p. 110): [+ Ἐν ὀνόματι τῆς]. Le verbe suivait probablement ἐκ θεμελίων, et l'inscription se poursuivait dans une seconde colonne, gravée à droite du grand cercle crucifère qui devait occuper le milieu du linteau, brisé ultérieurement en deux morceaux. Cette seconde colonne contenait sans doute le nom de l'auteur du travail et la date.

N° 13. L'addition de la formule ὁ σταυρωθεὶς δι' ἡμᾶς au *trisagion* serait fort intéressante si elle était certaine ici, car elle prouverait que la doctrine monophysite, favorisée par l'empereur Anastase, prédominait dans cette région. Sur le jeu de mots populaire qu'avaient fait les adversaires des monophysites : ὁ σταυρωθεὶς Δημᾶς « le mauvais larron crucifié », voir *Recueil d'Archéologie Orientale*, t. V, p. 390.

N° 15. Πάντα ἐκ Θεοῦ. Cf. la locution très répandue chez les Arabes كل شي من الله « toute chose vient de Dieu ». Comme l'a très justement fait remarquer M. Deissmann (*op. c.*), l'expression est textuellement empruntée à l'épître aux Corinthiens, II, 5:18.

L'inscription est datée du 20 Artemisios, indiction 8. Quant au chiffre des années, comptées comme dans toutes les inscriptions de la région selon l'ère des Séleucides, il demeure douteux. La copie figurée donne le groupe incertain I + ΣΛ ; M. Lucas

(cf. p. 16) y voit ϚΨ' (= 706 Sél.) = 394 J.-C., ce qui, dit-il, correspond bien à l'indiction 8[1].

Cette solution se heurte à plus d'une difficulté. D'abord, l'emploi de l'indiction à une époque relativement aussi haute, est quelque peu surprenant. M. Lucas a lui-même fait remarquer que le premier exemple de l'indiction dans l'épigraphie de ces parages ne remonte pas au delà de l'an 510 J.-C.[2]. D'autre part, ce qui est plus grave, c'est que le signe des centaines ⩚, qui nous était déjà connu par ailleurs[3], semble bien être le *sampi* et avoir, par conséquent la valeur 900. C'est cette valeur qu'il a incontestablement, M. Lucas l'admet lui-même, au n° 35, où la condition indictionnelle se trouve, à ce compte,

1. En effet, l'année séleucide commençant le 1er octobre 394, la date exacte serait le 20 mai (Artemisios) 395 J.-C., et l'indiction 8 va du 1er septembre 394 au 31 août 395.

2. En effet, l'indiction n'est employée dans aucune des 14 inscriptions chrétiennes de la collection, dont les dates comptées en ère des Séleucides s'échelonnent de 368 à 509 J.-C.

3. Aux exemples cités par M. Lucas, ajouter *Z. D. P. V.*, XVI, 178, fig. 8 (inscription de Liftâya), et peut-être une inscription inédite de Baalbek dont je retrouve dans mes notes une mention insuffisante.

Dans l'inscription de Liftâya précitée, la concordance indictionnelle est parfaite; AK⩚ = 921 = oct. $\frac{609}{610}$ J.-C., indict. 13 (1er sept. 609 au 31 août 610 J.-C.

Il y a désaccord indictionnel dans une autre inscription (fig. 5) du même endroit, si on lit avec l'éditeur, M. van Kasteren : ἔτους ϛμω' ινδ. ια', « 846, indict. II » (en Hyperberetæos = octobre); on rétablirait l'accord en lisant (ζ)μω', ἰνδ. ι(δ') = 847 = 535 J.-C. ind. 14.

Enfin, dans une autre inscription du même groupe (fig. 7), l'éditeur a lu, à tort : (ἔ)τους ξω' ἔτους ἰνδι(κτιῶνος) ιβ', « année 860, indict. 12 ». Il faut lire certainement : τοῦ (ε)ξω' ἔτους, « de l'an 865 ». Comme, d'autre part, nous sommes au mois de Panemos, cela nous met en juillet 554 J.-C., moment où l'on était en l'indiction 2. En conséquence, au lieu de IB = 12, restitution *supposée* par l'éditeur (sa copie porte simplement P), on est conduit à rétablir sa graphie INΔI//P en INΔI[KT](B), ἰνδι[κτ](ιῶνος) (β'), « indict. 2 ». Tout devient ainsi parfaitement en règle.

Puisque j'en suis sur ce chapitre, j'ajouterai que le débris d'inscription énigmatique copié au même endroit (*ib.* p. 180) me paraît contenir la formule δόξα Πατρὶ καὶ Υἱῷ καὶ ἁγίῳ Πνεύματι, peut-être répétée deux fois (aux lignes 1 et 2)? Puis, à la troisième ligne, peut-être : [ἐν ὀνό]ματι τῆς [ἁγίας Παρθένου]? (au lieu de l'invraisemblable μαθήτης, qui serait écrit ματίτης!).

exactement satisfaite[1]. Il serait vraiment étrange qu'on eût prêté à ce signe tantôt la valeur de Ψ = 700, tantôt celle de *sampi* = 900. Il se peut que, paléographiquement, ce ⩚ soit un Ψ retourné; mais, de toute façon, il ne saurait avoir qu'une seule et même valeur. Or, celle de *sampi* étant avérée[2], j'estime qu'il convient de la lui conserver ici. Pourquoi M. Lucas ne l'a-t-il pas fait? Pour l'unique raison qu'en lisant la date ϛϡ' 906 = 594 J.-C. (595, en l'espèce, étant donné que nous sommes au mois de mai), l'indiction devrait être 13, alors que nous avons 8. Mais, l'argument n'est pas à l'abri de la critique. A supposer que la lettre numérale de l'indiction ait été bien lue H = 8[3], et ne soit pas par hasard le groupe IΓ ou ΓΙ = 13, il est permis d'avoir des doutes sur l'identité du signe ou du groupe de signes, malheureusement très incertain, précédant celui du centésime en litige ⩚, et représentant le chiffre des dizaines, peut-être même aussi le chiffre des unités. De ce groupe compliqué I + ϡ M. Lucas, un peu pour les besoins de la cause, tire un simple ϛ = 6. On avouera que cela n'est pas bien satisfaisant, paléographiquement parlant. Il semble, à première vue, que nous avons là trois éléments, deux au moins, et non pas un seul.

En raisonnant dans l'hypothèse, la plus vraisemblable jusqu'à nouvel ordre, à savoir que le ⩚ a ici sa valeur ordinaire de 900, on pourrait poser ainsi la question : étant donné que nous sommes au 20 mai d'une année des Séleucides dont le centésime

1. L'inscription est datée du mois de Dios, indiction 6, année 914 = novembre 602 J.-C. L'exemple du n° 22 ne peut entrer en ligne de compte, l'indication de l'indiction ayant été accidentellement détruite. Pour les besoins de la cause, et invoquant des considérations paléographiques bien sujettes à cautions, M. Lucas y attribue au groupe I⩚ la valeur de 710 = 398 J.-C., et suppose que l'indiction disparue devait être ιβ' = 12. J'estime que là aussi il faut interpréter 910 = 598 J.-C., et que l'indiction était 2 ou 3, selon que le mois, non exprimé, était octobre-août ou bien septembre.

2. Un des exemples les plus décisifs est celui fourni par une inscription de Salamia (Hartmann, *Z. D. P. V.*, 23, p. 108) datée de juin, indict. 7, année EI⩚. Si on lit : 915, on tombe en 604 J.-C., moment où l'on était bien en indiction 7. Que si, au contraire on prétend lire 715, on tombe en 403 J.-C. et dans l'indiction 1 qui est impossible.

3. M. Lucas dit formellement (p. 16) : « der Stein angibt ansdrücklich die 8 (Indiktion) ». Il a pour se prononcer l'autorité d'un estampage.

est 900 = 589 J.-C. (1er oct. 588-30 sept. 589), quelles sont les années concordant avec l'indiction 8 dans la période qui s'étend de 900 = 589 J.-C. à 1000 = 688 J.-C.? Le calcul nous montre que ce sont les années des Séleucides :

901 916 931 946 961 976 991

correspondant respectivement aux années de l'ère chrétienne :

590 605 620 635 650 665 680

Notre date doit être une des 7 années énoncées ci-dessus et être figurée par une des notations suivantes :

Aϡ ϛIϡ AΛϡ ϛMϡ AΞϡ ϛOϡ AΠϡ

Les vraisemblances historiques nous invitent à ne faire entrer en ligne de compte que les 4 première dates et à ne pas franchir l'année 635 J.-C., à cause de la conquête arabe, encore que nous ayons en Syrie quelques exemples d'inscriptions grecques postérieures à cette conquête. N'était cette considération, le 5e groupe (AΞϡ 961 = 650 J.-C.) offrirait quelque analogie paléographique avec les éléments douteux I+ Σϡ[1]. Le rapprochement avec le troisième groupe (ϛIϡ 916 = 605 J.-C.), serait assez tentant, si l'on pouvait admettre une interversion dans l'ordre des chiffres respectifs des dizaines et des unités. Mais ce serait là une hypothèse bien risquée. Il y a lieu d'examiner de nouveau l'estampage en se plaçant au point de vue que j'indique et de chercher quelle est la combinaison qui s'adapterait le mieux aux éléments graphiques qu'il contient. En tout cas, je persiste à croire que le signe en litige est un *sampi* et non un Ψ et que toute lecture doit être subordonnée à cette condition nécessaire.

N° 16. La date exacte est 876 = 565 J.-C., août, indict. 13.

N° 17. La date exacte est mai ou mars 816 = 505 J.-C., que l'on lise μ(ηνὸς) 'Αρ(τεμισίου), ou [μηνὸς] Μαρ(τίου).

N° 20. La νίκη associée aux quatre vertus théologales indique peut-être que celles-ci sont considérées dans leur rôle militant :

1. Avec le Ξ incomplet, et retourné comme dans une des inscriptions précitées de Liftâya (*l. c.*, fig. 6).

le combat des Vertus et des Vices, thème favori de la symbolique et de l'art chrétiens.

N° 21. Ce fragment en apparence désespéré n'est autre chose que la reproduction textuelle du Psaume LXXX (Septante LXXIX), verset 2. L'inscription peut se restituer à peu près à coup sûr sur cette base :

1 [ὁ ποιμαίνων τὸν Ἰσραὴλ πρόσχες, ὁ ὁδηγῶ]ν ὡσεὶ πρό-
2 [βατα τὸν Ἰωσήφ, ὁ καθήμενος ἐπὶ τῶ]ν χερουβεί[μ]
3 [ἐμφάνηθι . . . . τοῦ ἔτου]ς αοω ἰνδ. η'

M. Deissmann (*op. cit.*), est arrivé de son côté à la même restitution que moi.

La lacune médiale de la l. 3 devait contenir la mention très brève de la construction faite. Vu la longueur des lignes, la pierre était probablement un linteau de porte.

N° 22. La date ΙΨ, lue 710 = 398 J.-C., me paraît devoir l'être 910 = 598/599 J.-C. Voir à ce sujet les observations que j'ai présentées plus haut à propos du n° 15.

N° 23. M. Mercati (*B. Z.*, 1905, p. 587) et, après lui, bien qu'indépendamment, M. Deissmann (*op. c.*) ont reconnu avec raison dans ce fragment une citation du *Cantique des Cantiques*, IV, 1, 3, 4, 7.

N° 24. M. Deissmann précise heureusement la citation biblique laissée dans le vague par M. Lucas. C'est le Psaume 99 (=100) : 4.

N° 25. N'est autre chose qu'une citation textuelle du *Cantique des Cantiques*, V, 2. C'est ce qu'a reconnu également de son côté M. Deissmann (*op. c.*). Voici comment je rétablirais le fragment, en adoptant pour la première ligne, qui m'avait quelque peu dérouté, et pour la coupe des lignes 1-2, sa façon de voir :

[φωνὴ ἀδελφι]δοῦ μου κρούει επὶ τὴν θύραν· ἄνοι-]
[ξόν μοι, ἀδελφή] μου, πλησίο[ν μου, περιστερά μου]
[τελεία μου, ὅτ]ι ἡ κεφαλή μ[ου ἐπλήσθη δρόσου]
[καὶ οἱ βόστρυχ]οί μου ψ[εκάδων νυκτός . . . .]

On remarquera que l'article ἡ a été omis devant πλησίον μου, et qu'en outre, cette expression est placée avant et non après

ἀδελφή μου contrairement au texte courant des Septante. Cette position, conforme d'ailleurs à l'ordre du texte hébreu, se retrouve dans certains manuscrits.

M. Deissmann suppose que le texte n'a pas ici un sens profane, mais allégorique et conforme aux idées chrétiennes sur le rôle de Jésus. On peut se demander, cependant, si dans le choix d'un tel passage, ainsi que dans celui du n° 23 (même localité), il n'entrait pas quelque considération d'un fait de la vie réelle, par exemple construction d'une maison destinée à recevoir un jeune ménage. Cf., dans ce même ordre d'idées, l'acclamation : εὐτυχ(ε)ῖτε · ὁ γάμος διὰ βίου, que j'ai relevée autrefois[1] sur un linteau, à Emmaüs-Nicopolis.

N° 29. La date exacte est 854 = 543, J.-C., mars, indict. 6.

N° 36. Parmi les diverses sigles symboliques sculptées à l'intérieur du cercle central, il faut peut être grouper CE⳨[2] et interpréter Σέρ(γιος) ; cf. ce même nom abrégé exactement ainsi au n° 16. On pourrait y voir le nom du saint, si vénéré en Syrie — mais alors on attendrait le qualificatif ἅγιος. C'est plutôt le nom d'un des auteurs de la construction. Dans ce dernier cas, on pourrait peut-être lui rattacher le groupe des deux sigles *EI* et lire le tout : Σέρ(γιε), ε(ὐτύχε)ι « prospère, ô Sergius ! ».

N° 37. La date exacte est mai 551 J.-C.

N° 38, *a*. Au lieu de σύ χ(αῖ)ρ[ε] ... Θεοτόκε Μ(α)ρ(ί)α etc., formule insolite, il serait peut-être préférable de lire : (ε)ὐχή (ou εὐχῆς, cf. n. 37) τῆς Θεοτόκ(ου) Μαρίας. L'auteur d'une note signée Π. Ν. Π et insérée dans le même n° de la *Byz. Z.* (1906, p. 278) arrive sur ce point aux mêmes conclusions que moi.

La date exacte est 881 = 570 J.-C., 10 juillet, indict. 3.

N° 39 (cf. n° 46, 84). Pourquoi qualifier de « koptisch » les sigles ϤΘ = ἀμήν? Il est depuis longtemps acquis que ce sont les lettres grecques numérales 90 + 9 = 99, représentant par isopsé-

1. *Premiers rapports sur une mission en Palestine, etc.* 1881, p. 35. — Cf. aussi le n° 2451 Wadd., dont le caractère nuptial est manifeste.

2. Le P est barré obliquement, et non en forme de chrisme.

phie : α' + μ' + η' + ν' — 99. Sur ces jeux d'esprit, cf. *Rec. d'Arch. Or.*, V, p. 81 : *Le chrisme constantinien* ☧ *selon Mas'oûdy.*

M. Deissmann (*op. c.*) fait remarquer avec raison que la formule Ἐμμανουὴλ μεθ' ἡμῶν ὁ θεός est empruntée littéralement à l'évangile selon saint Mathieu, ɪ, 23.

La pierre de fondation[1] de l'édifice a été posée au mois d'Artémisios de l'indiction 13, et le linteau de la porte au mois de Gorpiæos de l'indiction 14 ; l'année des Séleucides n'est pas indiquée. M. Lucas estime d'après cela que la durée totale du travail a dû être de 1 an et 4 mois. Mais cela n'est pas possible. Les indictions 13 et 14 étant consécutives, du mois de mai de l'une au mois de septembre de l'autre l'intervalle est de 5 mois au maximum, ce qui donne une idée plus avantageuse de l'activité des constructeurs.

N° 44. Je préférerais lire tout autrement les lignes 2-4 :

ἔτου(ς) β(μω') (μ)(ηνὶ)[2] Ὑπερβερ(ετ)(αίῳ) κζ'.

« De l'année 842, le 27 du mois Hyperberetaeos ».

On pourrait penser aussi à lire : Ὑπερβερ(εταίῳ) (ἰνδ)(ικτιῶνος) ζ'. Mais il y aurait alors désaccord indictionnel, l'indiction étant 9 et non pas 7 en octobre 530 J.-C.

Ll. 5-6. Lire : Συ(μ)εώνης Ἠλία, « Siméon fils de Elias ». Puis, peut-être : ἔ(κτισεν) ἐκ τ(ῶν) [ἰδίων] ??

N° 45. La date exacte est 879 = 568 J.-C., mai.

N° 49. Comme l'a reconnu M. Deissmann (*op. c.*), la formule πάντα εἰς δόξαν θεοῦ est empruntée textuellement à l'Épître aux Corinthiens, ɪ, 10 : 31.

N° 52. Construction d'un *kastron*. Pose de la première pierre : le 20 mai 869, indiction 6 : pose du linteau de la porte : le 1er novembre 871, indiction 8. Cela ferait, selon le calcul de M. Lucas, un intervalle de 2 1/2 ans, qu'il compte du 20 mai 557 J.-C. au 1er novembre 559 J.-C. Le point d'arrivée est juste, mais le point

1. *Grenzsteines*, p. 38, l. 7, est évidemment une simple faute d'impression pour *Grundsteines*.

2. Le H de la copie serait la sigle M, ou même M ; ces deux lettres y sont plusieurs fois confondues.

de départ ne l'est pas. En effet, le 20 mai 869 des Séleucides tombe non point en 557 mais bien en 558 J.-C.; dans le premier cas, l'indiction devrait être 5 et non 6; dans le second cas, la concordance indictionnelle est parfaite. Les deux dates sont donc respectivement :

20 mai 558 ind. 6 + 1er novembre 559, ind. 8. Soit pour la durée totale du travail 17 mois et 11 jours, et non pas 2 1/2 ans. L'erreur commise ici est du même ordre et dans le même sens que celle que j'ai relevée plus haut au n° 39.

N. 59. Pour la formule προσένικα ὑπὲρ, cf. une inscription judéo-grecque d'Ascalon (*Recueil d'Arch. Or.*, VI, p. 170).

N° 61. Δομετίου Μαρέα est rendu par « des Dometius Mareas ». Je croirais plutôt que le second nom est le patronymique et non pas un surnom : « de Domitius fils de Mareas ». Sur le nom de femme *Synklètikè*, cf. mes observations *Rec. A. O.*, VI, 316, n. 1.

N° 70. Aux « Inschriften mit κτίσμα » ajouter l'inscription de Khirbet Sa'îdé publiée dans mes *Archaeological Researches in Palest.*, t. II, p. 221 : καὶ τοῦτο κτῆσμα (sic) Μαρίνου διακό(νου), que j'inclinerais aujourd'hui à traduire un peu autrement que je n'ai fait, soit : « Ceci *aussi* est une fondation de Marinus le diacre ». Cf. tournure analogue au n. 86, avec καὶ τοῦτο initial.

N° 72. On pourrait restituer et comprendre autrement, soit :

[...... ὁ θ]εὸς· ἀνηγέρθη τὸ κ[τίσμα].

On conserverait ainsi intégralement la leçon de l'estampage, au lieu de corriger [ὁ λί](θ)ος; le texte aurait débuté par une formule pieuse, et le sujet du verbe suivrait celui-ci.

L'invariabilité de ΙΧΘΥC après διὰ est à noter; elle montre que l'auteur de l'inscription avait encore pleine conscience de la valeur des mots traditionnels représentés par les cinq sigles sacrées et ne *prononçait pas* ἰχθύς.

N° 73. Peut-être la copie très suspecte ΕΤΟ-ΡΗΞΨ est-elle à rétablir paléographiquement en ΕΤΟ(ΥC) ξψ'? La date serait alors 760 = 448 J.-C. (ou 449, si le mois est réellement Xanthicos = avril).

N° 74. Peut-être la copie est-elle à rétablir en : ἐκτίσθη ὁ πύργος (ou ἡ πύλη)· ἔτους ζιω' ἰνδ. ει'? La date serait alors 817, indict. 15, soit du 1er oct. 505 au 30 sept. 506 J.-C. Le jeu de l'indiction nous permettrait même de déterminer le mois non indiqué : *septembre* 506 J.-C. [1].

N° 84. Peut-être : (ἀ)κοή κυ(ρ)ί(ου)??

N° 86. Les copies forcent à lire 'Αϐραχμίου et non Αϐραάμου. Cette forme existe, d'ailleurs, réellement dans l'onomastique chrétienne de Syrie ; cf., entre autres exemples, mes *Arch. Res. in Pal.* t. II, p. 408, n. 9 et *Comptes-Rendus Acad. des Inscr.*, 1904, p. 299.

Les deux lignes pourraient peut-être se restituer ainsi :

+ Καὶ τοῦτο τὸ ἔργον τ(ο)[ῦ θεοσεϐε]στάτου
'Αϐρααμίου πρεσϐ(υτέρου) κ[αὶ 'Ηλία[2] διακόν]ου, ἰνδ(ικτιῶνος) ε'

M. Lucas a restitué l'épithète θεοφιλεστάτου. Je préfère celle qui je lui ai substituée (= *religiosissimus*), en m'appuyant sur les nos de Waddington 2090 [3] et 2091. La tournure implique l'existence

1. C'est par inadvertance que j'ai parlé, dans la *Byz. Z.* d'un chiffre indictionnel γι'.

2. Ou tout autre nom ne comportant pas plus de 4 lettres.

3. Waddington, dans sa lecture, a omis toute la quatrième ligne de sa copie figurée, faute probablement de pouvoir lui trouver un sens plausible. Je proposerais de lire de cette façon : Μνήσθητι Κ(ύρι)ε πό[ν]των (pour πάντων) τῶν ἀδε[λφῶν] [τῶν] κοπο(ύ)[ν](τω)[ν]. Ainsi se trouverait précisé le rôle de ces « frères » qui, autrement, restent en l'air. Il s'agit des fidèles qui ont coopéré au travail en payant de leurs personnes ou de leurs deniers. Ce verbe est à prendre ici dans le sens de la formule fréquente en Syrie : ἐξ ἰδίων κόπων (cf. — πόνων, — καμάτων). C'est ce même verbe, ou son congénère κοπιάω, que je proposerais de reconnaître, avec la même acception, dans une inscription de Bâb el-Ouâd (entre Jérusalem et Jaffa), publiée par le P. Germer-Durand dans la *Revue Biblique* (1894, p. 256) : + ὑπὲρ σωτηρίας κ(αὶ) βο(η)θ(ε)ίας τῶν κοπιώντω(ν). 'Αμήν. L'éditeur, s'appuyant sur saint Matthieu, xi, 28, traduit : « Pour le salut et le secours de ceux qui souffrent. Amen ». Il ajoute qu'il serait intéressant de savoir si cette formule votive a été rencontrée ailleurs et si elle ne s'appliquerait pas aux âmes des défunts. M. S. Reinach (*Chron. d'Orient*, II, p. 338), estime que l'hypothèse κοπιῶντες : *defuncti* est intéressante et peut se justifier par l'analogie de l'homérique καμόντες. Je ne puis souscrire à cette double opinion qui, si l'on se place sur le terrain chrétien, serait grosse de conséquences pour la question dogmatique des âmes du Purgatoire. Les mots de la formule σωτηρία et βοηθεία excluent tout caractère

d'une autre inscription corrélative de celle-ci et antérieure à elle, qui pouvait contenir la date selon l'ère des Séleucides, avec l'indiction précédente, soit δ' = 4. L'intervalle entre les deux dédicaces et, partant, entre les deux ordres de travaux auxquels elles se rapportaient, aurait été alors de quelques mois; il aurait tenu dans le cours d'une même année séleucide et c'est pour cela que dans notre seconde inscription on n'aurait pas répété le chiffre de cette année déjà exprimé.

N° 88. En combinant avec ce numéro le n° 89 qui semble être à peu de chose près identique, on pourrait peut-être restituer :

1 [...... ἐκτίσθη σὺν θ(ε)ῷ καὶ] ἡ δυ(τι)κὴ πᾶσα (πτέρυ)[ξ]? ἐκ (θ)[εμ]ε-[λίων]
2 [εὐτυχ]ῶς? ἐκ τῶν εὐσεβῶν φιλοτιμιῶν τοῦ γαληνοτάτου [καὶ φιλοχρίσ-του ?]
3 [ἡμ]ῶν δεσπότου Φλ(αουίου) Ἰουστινιανοῦ τοῦ αἰωνίου Αὐγούστου καὶ Αὐτοκρ[άτορ]ος,
4 [πρ]ονο[ία] Λογγίνου τοῦ ἐνδοξ(οτάτου) καὶ πανευφήμου ἀπὸ [ἐ]πάρχων ...ων.....]
5 καὶ στρατηλάτου, καὶ Ἀνα[σ]τασίου τοῦ ἐνδοξ(οτάτου) ἀπὸ ὑπάτων, καὶ Ἰσιδώρου τοῦ
6 μεγαλοπρ(επεστάτου) ἰλλουστρίου κα[ὶ μ]ηχανικοῦ, ἐν ἰνδ(ικτιῶνι) ιδ' τ(οῦ) βξω' ἔτους.......

L. 1; il y avait peut-être au début une courte formule eulogique. A la fin, πτέρυξ est loin d'être certain, mais le mot répondrait assez bien aux éléments de la copie; il s'agirait alors de l'aile occidentale d'une certaine construction, ou d'un certain ensemble de constructions. Aurions-nous affaire à une enceinte de ville ou bien à quelque travail d'art militaire qui exigeait le concours d'un μηχανικός? Le fait que l'inscription est à peu près textuellement répétée au n° 89, semblerait indiquer que la construction était d'une notable étendue puisqu'on avait jugé néces-

funéraire; ils ne sauraient s'appliquer qu'à des vivants; ces vivants ce sont, ici aussi, les coopérateurs anonymes d'un travail qu'ils ont exécuté ἐξ ἰδίων κόπων.

saire d'y encastrer la même dédicace à deux places différentes et probablement assez distantes.

L. 2; εὐτυχῶς est un peu court pour l'étendue de la lacune initiale. On pourrait penser à [μέχρι ὕψο]υ(ς) ou [μέχρι τέλο](υ)ς, qui la rempliraient mieux[1]. Si le ω est sûr, il faudrait chercher autre chose; [ἀπὸ δύσε]ως? A la fin, la seconde épithète καὶ φιλοχρίστου, justifiée épigraphiquement[2], répond bien au nombre des lettres détruites.

L. 4; pour les titres de Longin, voir plus loin les observations sur le n° 89.

L. 6. La date peut correspondre à 550 ou à 551 (J.-C., selon le mois dont le nom suivait vraisemblablement le mot ἔτους, mais est trop mutilé pour qu'on puisse en risquer une restitution.

N° 89. Comme je l'ai dit plus haut, nous avons ici un véritable double de l'inscription précédente[3]. J'en ai déjà tiré parti pour les restitutions de celle-ci qui, à son tour, va nous permettre de pousser sensiblement plus loin que ne l'a fait M. Lucas les restitutions de celle-là, tout en nous écartant de lui sur plusieurs points. Les lignes y étaient, ainsi qu'on va le voir, beaucoup plus longues (une cinquantaine de lettres en moyenne) qu'il ne l'admet dans son essai de lecture. Seule, la coupe des lignes différait; les variantes se réduisent à assez peu de chose.

1 Ἐκτίσθη σὺν Θ(ε)ῷ καὶ ἡ δυ[τ]ικὴ [π]ᾶσ[α πτέρυξ? ἐκ θεμελίων .....? ως],
2 ἐκ τῶν εὐσεβῶν φιλοτιμιῶν τοῦ [γαληνοτάτου καὶ φιλοχρίστου ?]
3 ἡμῶν δεσπότου Φλ(αουίου) Ἰουστινιανοῦ [τοῦ αἰωνίου Αὐγούστου καὶ Αὐτο-]
4 κράτορος, [πρ]ον[ο]ίᾳ Λογγίνου τοῦ [ἐνδοξοτάτου καὶ πανευφήμου]
5 ἀπὸ ἐπά[ρχω(ν) ΠΑΤS κ(αὶ) στρατηλάτ(ου), [καὶ Ἀναστασίου τοῦ ἐνδο-ξ(οτάτου) ἀπὸ]
6 ὑπάτ(ων), ἐργοδοτήσαντος Ἰσιδώρου το[ῦ μεγαλοπρ(επεστάτου) ἰλλουσ-τρίου καὶ]
[7] [μηχανικοῦ, ἐν ἰνδ(ικτιῶνι) .. τ(οῦ) ... ἔτους, μηνὶ .....]

1. Cf., pour la première expression, Wadd., n°s 2036, 2110; pour la seconde, n°s 2438, 2446.

2. Wadd., n° 1916 : ἐκ φιλοτιμίας τοῦ φιλοχρίστου ἡμῶν δεσπότου Ἰουστινιανοῦ.

3. C'est à tort et par inadvertance que j'ai parlé dans la *Byz. Z.* d'un chan-

L. 5; il est assez tentant de compléter, avec M. Lucas : ΠΑΤS = πατ(ρικίου), d'autant plus que le titre de πανεύφημος semble avoir été particulièrement affecté aux patrices byzantins[1]. L'ancien éparque Longin aurait donc été patrice et commandant militaire. Toutefois, j'éprouve encore quelques doutes à cet égard. L'abréviation, avec élimination du Ρ ne serait peut-être pas bien régulière. D'autre part, cette leçon du n° 89 concorde difficilement avec les éléments correspondants du n° 88[2]. Je me demande par moment si l'on ne devrait pas lire (ὑ)πατ, à compléter en ὑπάτων ou ὑπατικοῦ[3]? Il y aurait lieu de revoir attentivement les estampages pour ces deux passages.

M. Lucas fait certainement erreur en rattachant immédiatement les uns aux autres les fins et commencements des lignes dans leur état actuel :

2-3 (τοῦ-ἡμῶν),
3-4 ('Ιουστινιανοῦ [Αὐτο-]κρατορος)
4-5 (Λογγίνου τοῦ -ἀπὸ ἐπάρχων),
5-6 (στρατηλάτου-ὑπάτου).

Il n'a pas tenu compte des lacunes considérables qui interviennent nécessairement. Entre autres conclusions erronées, cela l'a conduit à admettre que Longin était tout à la fois « gewesener Præfekt und Patricius und Feldherr sowie Konsul »; il lui attribue ainsi un des titres qui appartiennent en réalité au second personnage, Anastase, dont il oublie l'existence et dont la réapparition est imposée ici aussi par la comparaison du n° 88.

N° 90. Au lieu du nom tout à fait suspect 'Ε[χ]έσημ(ος), j'avais

gement dans la personne de l'ingénieur; il n'y a, en réalité, qu'une variante dans le titre qui lui est donné.

1. Voir sur ce point Waddington, n° 2110, avec ses observations.

2. Dans la *Byz, Z.* j'avais avec beaucoup d'hésitation suggéré ἐπάρχων [νήσ]ων. Mais, réflexion faite, je crois qu'il faut y renoncer, d'autant plus qu'après le groupe isolé ωΝ, il y a encore place pour 4 ou 5 lettres à la fin de la ligne.

3. Il y aurait peut-être lieu de comparer le n° 1882 Wadd., mentionnant un ἐνδοξότατος qui est στρατοπεδάρχης et ὕπατος. Il s'agit du personnage historique du v° siècle, Anatolios, que d'autres documents qualifient aussi de στρατηλάτης καὶ ἀπὸ ὑπάτων πατρίκιος, et encore de ἀπὸ ἐπάρχων.

songé tout d'abord à lire Εὐσέβιος. Un nouvel examen de la copie me fait me demander si l'on ne pourrait pas rétablir ainsi le tout: μέγιστον θεὸν Ἑ(ρμ)ῆ(ν) (copie : ЄKЄCHM) Ἀδρειανὸ(ς) ἐποίησεν. Cette conjecture est à vérifier sur l'estampage. Resterait à expliquer mythologiquement le bas-relief où le taureau est associé au dieu qui n'est pas nécessairement, comme on l'a supposé, Mithra ou Jupiter Dolichenus.

N° 91. Très curieuse mosaïque, à El-Mas'oùdiyé, sur la rive gauche de l'Euphrate, entre Bir Edjik et Raqqa. Elle représente l'Euphrate sous la forme classique du fleuve personnifié : homme barbu, couronné de roseaux « sur son urne penché », appuyé sur une rame et assis entre deux femmes figurant la Syrie et la Mésopotamie. Dans un cartouche, quatre lignes que M. Lucas lit ainsi :

Βασιλεὺς ποταμὸς Εὐφράτης. Εὐτυχὴς
Βαρναβίωνος ἐποίει Θα[ψ](ακηνός ?).

Dans le champ au-dessous, en caractères syriaques du type estranghelo disposés en deux lignes verticales[1] : פרת מלכא « le roi Euphrate » équivalent exact de l'expression grecque.

J'ai des doutes sur la lecture des trois derniers caractères grecs, ΘΑΦ, où M. Lucas croit reconnaître l'ethnique abrégé d'Eutychès auteur de la mosaïque, qui se dirait originaire de l'antique Thapsaque, située un peu plus bas, sur l'Euphrate. D'abord, on s'attendrait à ce que cet ethnique fût placé avant ἐπόιει, à la suite du patronymique. Or, non seulement le groupe en litige vient après ce verbe, mais il en est intentionnellement séparé par un point. Ensuite, n'est-il pas bien arbitraire de supposer que la troisième lettre de ce groupe, qui est clairement un Φ, aurait été « verschrieben für Ψ »? Je croirais plutôt que nous avons là tout simplement une date — ce qui pour nous est beaucoup plus intéressant. Dans ce cas, j'amenderai légèrement la lecture ΘΑΦ en ΘΛΦ[2] = θλφ' = 539. Un chiffre aussi élevé ne saurait appartenir

1. Nouvel et frappant exemple de l'écriture syriaque verticale, sur la réalité de laquelle on a passablement discuté.

2. Les caractères se détachent en blanc sur champ foncé. Il suffit de la

qu'à l'ère des Séleucides. Cela nous mettrait en 227-228 J.-C., c'est-à-dire sous le règne d'Alexandre Sévère, au moment de la fondation de la dynastie Sassanide. Cette donnée chronologique n'est en désaccord ni avec les indications historiques, ni avec la nature toute païenne de la composition. Elle est d'un haut intérêt à la fois pour l'histoire de l'écriture syriaque et pour celle de l'art antique en Mésopotamie.

Je rappellerai que nous avions déjà dans cette région du haut Euphrate des mosaïques accompagnées d'inscriptions syriaques[1]. Le nouveau spécimen, ainsi interprété est maintenant de nature à fixer nos idées sur leur âge possible. Il ne faudra pas perdre de vue, toutefois, que l'école des mosaïstes mésopotamiens a pu se maintenir jusqu'à l'établissement du christianisme dans ces parages.

Nº 93. Ll. 1-2 ; peut-être : καὶ Ἰσαάκου ἀ[ρχιδιακ(όνου) τοῦ] (Ζ)αβινᾶ? Il est rare, à vrai dire, que les dignitaires ecclésiastiques indiquent leur parenté ; toutefois, le fait n'est pas sans exemple ; cf. Waddington, *op. c.*, nº 2477 : Ἡλία ἀρχιδ(ιακόνου), γένους Μαιουρίνου, et aussi nº 2631 *a* (à Sergiopolis) : Σεργίου ἐπισκό(που) τοῦ συγγεν(οῦς) Μαρωνίου. Ici aussi, on pourrait, à la rigueur, supposer une formule analogue : ἀ[ρχιδ(ιακόνου), γένους] (Ζ)αβινᾶ. Il faut tenir compte, pour l'évaluation de la lacune entre les lignes 1 et 2, de l'observation de Chapot (*Bulletin de Corresp. hell.* 1902, p. 200) disant qu'il doit manquer quelques caractères à droite, aussi bien qu'à gauche des lignes actuelles. Cette même considération me porte à croire qu'à la fin de la l. 3, après APTEM, il y avait ETους, suivi de deux ou trois lettres numérales.

Ll. 2-3 ; peut-être : κ(αὶ) ἀνε[νεώθη ὁ τό](π)ος (*ou* οἶκος)?? Ou peut-

disparition de deux ou trois petits cubes du fond noir ou brun de la mosaïque pour que le Λ primitif ait pris sur la photographie l'aspect d'un A.

1. Voir la curieuse mosaïque d'Edesse que j'ai fait connaître autrefois dans mes *Rapports sur une mission... 1881*, p. 132, nº 116, pl. IX (cf. Renan, *Journ. Asiat.*, 1883, I, 246). Une autre mosaïque du même genre y a été découverte en l'année 1901. Elle va être publiée par M. l'abbé Chabot qui en a reçu une assez bonne photographie (cf. *Acad. des Inscr.*, séance du 30 mars 1906).

être bien encore : [ὁ οἶκος (*ou* ναὸς) οὗ]τος, comme dans Waddington, n° 2092?

La résolution du monogramme en Νεάπολις, proposée par Strzygowski, est loin d'être sûre ; cette lecture laisse sans emploi le H central qui est comme la clef de voûte de tout le monogramme. On pourrait tout aussi bien en dégager : Ἡλίας ἐποίησεν. L'une et l'autre lecture pèchent, d'ailleurs, en un point : l'absence de l'élément O dans le monogramme, à moins qu'on n'attribue ce rôle à l'élément ◊ contenu dans le A. On pourrait, il est vrai, à la décharge de la mienne, admettre comme pis-aller l'orthographe vulgaire et barbare ἐπίησεν, qui s'explique par l'iotacisme dont on a des analogues en Syrie (par exemple ἐπύησεν).

N° 94. A propos de la forme πανδοκεῖον = πανδοχεῖον, dans cette inscription et autres de Syrie, il est bon de remarquer que l'araméen פונדק et l'arabe فندق, « hôtellerie », qui dérivent directement du mot grec, nous garantissent le κ = ق ; le χ aurait été rendu par כ et خ.

N° 95. La lecture Καιούμας, au lieu du καὶ Οὔμας de Chapot (*op. c.*, p. 201), a déjà été proposée par moi depuis longtemps (*Rec. d'Arch. Orient.*, t. V, p. 369, août 1903), avec les explications nécessaires sur l'origine sémitique de ce nom propre et de son congénère Καίουμος.

N° 99. L. 1 ; je préférerais restituer Ἰουλειανοῦ (ει = ι ; cf. n° 90. Ἀδρειανοῦ), au lieu de Οὐλπιανοῦ. Ce nom convient mieux à un diacre et il répond tout aussi bien que l'autre aux éléments graphiques des copies très fautives.

Comme l'a fait remarquer M. Deissmann, *op. c.*, il faut lire : ὧ[ν] τὰ ὀνόμ(ατα) ἐν β(ί)β(λῳ) (et non βιβλίῳ) ζω[ῆς] « dont les noms sont (inscrits) au livre de vie », et l'expression est empruntée textuellement à saint Paul (*Philippiens*, IV, 3).

N° 100. J'ai donné, il y a longtemps (*Rec. d'Arch. Or.*, IV, p. 75, avril 1900), la lecture de la dernière phrase qui avait complètement dérouté Sterrett, ainsi que les éditeurs du *C. I. G.* (n° 8898), et que M. Lucas lui-même n'a pu déchiffrer en entier ; c'est : διαμ(εί)νῃ τὸ (γέν)[ος] τῶν Ῥωμαίων « que la race des Romains

soit durable ! » J'ai montré que cette formule doit être rapprochée d'une inscription de la côte de Syrie où l'on avait cru à tort reconnaître une épitaphe (Dussaud, *Voyage en Syrie*, p. 7) : διαμίνῃ τὸ γένος τῆς συνκλήτου. Dans cette dernière acclamation le Sénat remplace les Romains. Quant à la salutation impériale πολλὰ τὰ ἔτη, elle survit encore aujourd'hui dans l'acclamation militaire en l'honneur du sultan de la moderne Byzance : ***Pâdichâh tchoq yâcha***, ou ***bîn yâchâ !*** « que l'empereur vive de longues années » ou « mille ans ».

N° 102. J'ai étudié (*l. c.*) cette inscription en même temps que la précédente, d'après la copie de Sterrett. La lecture de M. Lucas, d'après les copies plus complètes de Puchstein et de v. Oppenheim, me paraît préférable à la mienne. Quant au nom du défunt, je persiste à le lire 'Αδείου = 'Αδαίου ; il est marqué au coin syriaque אדי) comme le patronymique lui-même Μαρώνιου (מרון, מרוניא).

N° 103. L. 2 ; peut-être le nom propre ΑΚΑΜΟΥ est-il incomplet d'une ou deux lettres au commencement ? Ensuite, ΚΟΜ pourrait être quelque nom de métier ou ethnique en abrégé (cf. *supra* n° 102, ἀπὸ Καμπ. ?, ο = α, si fréquent en Syrie). Puis, viendrait CAPPEO... τοῦ τέκνου αὐτοῦ, de sorte que le fils du dédicant serait mentionné avec son nom, ce qui vaudrait mieux.

L. 3, peut-être ἐπ[οίησεν] ou ἐπ[οίει], au lieu de ἔ[κτισεν] ?

L. 4. Le véritable nom de l'archimandrite n'est pas Χρ(υ)σοῦ, mais ΓΟΥΡΙΑ = Γουρία, groupe qui apparaît un peu plus loin et que M. Lucas, ne sachant qu'en faire, a laissé de côté dans sa transcription et sa traduction ; c'est le génitif de Γουρίας, transcription fidèle de גוריא, nom connu dans l'onomastique syriaque (porté, entre autres, par un martyr d'Édesse, 228 J.-C. ; fête au 15 novembre, cf. la « Bibliotheca Hagiograph. graeca » des Bollandistes, Bruxelles 1895, p. 52). Au commencement de cette ligne, ΕΠΧΡΣΟΥΕΥΛΣ (d'où M. Lucas a tiré son Χρ(υ)σοῦ) est peut-être à lire : ἐπ(ὶ) χ(ω)ρ(επι)σ(κόπ)ου εὐλ(αβεστάτου) ; ou bien encore, en prenant les deux premières lettres du groupe ΕΠ = ε(ν) pour la fin du verbe ἐποίησεν, dont le commencement serait à la ligne précédente, on pourrait penser à : χ(ει)ρ(ὶ) (τ)οῦ etc. ? Ou en-

core : ἐπ(ι)χ(ει)ρ(οῦντος) (ou ἐπιχειρήσαντος) (τ)οῦ εὐλ(αβεστάτου) ? ?

N° 108. A la l. 4, ne pourrait-on pas lire [*m*]*on*(*t*)[*i*]*bus c*(*ae*)-*si*(*s*)? L'opération s'expliquerait à merveille, étant donnée la position de l'inscription gravée sur le roc, au débouché nord-ouest des défilés de Cilicie. On préférerait peut-être *montibus excisis*; mais l'aspect de la copie ne se prête pas à cette lecture; d'ailleurs, on dit bien *caedere montes.*

L. 5, au lieu de [*aeq*]*uiorem fecit viam,* on pourrait penser aussi à [*lae*]*viorem* ou [*bre*]*viorem;* [*la*](*t*)*iorem* conviendrait assez à la situation, mais la copie, qui donne le V comme certain, s'y oppose. La restitution *planiorem,* qui m'est suggérée par le Prof. Hülsen, est encore celle qui répondrait le mieux aux éléments de la copie, si l'on suppose le groupe (AN) en ligature.

Sous le bénéfice de ces diverses observations, l'ensemble de cette intéressante inscription pourrait se rétablir ainsi :

Imp(*erator*) *Caes*(*ar*) [*M*]*arcus Aurelius Antoni*[*n*]*us, pius, felix, invictus augustus,* [*m*]*on*(*t*)[*ib*]*us c*(*ae*)*si*(*s*), *viam* [*pl*](*an*)*iorem fecit.* — Ὅ[ρ]οι Κι[λί]κων.

N° 111. L'inscription médiévale des Croisades n'est pas « mehrfach fehlerhaft ». Les anomalies supposées par Lucas ne proviennent que de mauvaises lectures.

L. 1, la leçon TENS est très claire sur la gravure, comme l'a déjà reconnu Nöldeke (*B. Z.*, 1905, p. 756).

La faute même qu'a commise Burckhardt, au commencement du siècle dernier, en copiant TEDS, nous prouve que le 3e caractère est bien un *n* médiéval, facile à confondre avec *d* dans une inscription mal conservée (il est tombé dans la même erreur paléographique à la ligne 2 en transcrivant DICIO au lieu de NICIO = NICHO). *Tens* est, d'ailleurs, l'orthographe régulière, à cette époque, de « temps ».

Ll. 2-3. *Nichole*; il est probable que, sur la pierre, le groupe lu *CIO* est écrit réellement CHO, avec HO en ligature.

L. 3. Il y a sur la pierre LORNE et non LORNC = *Le Lorgne.* Ici encore la copie fautive de Burckhadt est instructive. Il a

transcrit LORDC au lieu de LORNЄ, et son *d* = *n* nous garantit l'identité de la 4e lettre.

La lecture exacte de l'inscription est donc :

Au tens de fre(re) Nichole Lorne fu fete ceste barbacane.

La « barbacane » était cette partie de la fortification que les Arabes appelaient, à la même époque : « la *bâchoûra* » (mot tiré du syriaque בר שורא, « fils du mur »).

Puisque l'occasion s'en présente, je rappellerai que Rey (*op. c.*), a relevé à la forteresse de Husn el-Akrâd, à côté de l'inscription médiévale en vers copiée à nouveau par v. Oppenheim (n° 110), un autre texte des Croisés, également en vers, dont il a renoncé à trouver la signification :

Ultima sit prima,
Sit prima secunda,
Sit una in medio posita,
Nomen habebit ita.

Le mot de cette curieuse petite devinette pourrait bien être le nom propre *Odo*, très répandu au moyen âge.

§ 30

Fiches et notules.

Le comte Anthimos, gouverneur d'Arabie. — Inscription byzantine de Sinope. — L'édit d'Agrippa II. — Abdalgas et Olbanès. — Ostrakon araméen Cowley.

Le comte Anthimos, gouverneur d'Arabie. — Burckhardt a copié autrefois à Mélîhet el-'Atach, dans l'Auranite, une inscription grecque que les éditeurs du *C. I. G.* (n° 4575) et Waddington (n° 2412 *q*) ont lue ainsi :

Ὑπὲρ σωτηρίας τοῦ ἐνδοξοτάτου κόμιτ(ος) Ἀνόμο[υ] ?, διὰ σπουδῆ[ς.....

Toutefois, Waddington fait remarquer que le nom du *comes* est douteux. Je suis de son avis, car ce nom ainsi lu Ἄνομος =

Ἄναμος (cf. W. n° 2562 *l*) impliquerait que ce haut personnage, comte et peut-être duc de la province d'Arabie, serait d'origine indigène, ce qui n'est guère vraisemblable. Je propose de corriger paléographiquement Ἀν(θ)[ί]μο[υ]. Le nom de *Anthimos* était fort en vogue à l'époque byzantine, et il est peut-être ainsi désormais à introduire dans la liste des gouverneurs d'Arabie à cette époque.

Inscription byzantine de Sinope. — M. David M. Robinson a publié[1] une inscription provenant des environs de Sinope et gravée en deux exemplaires identiques. Il la lit ainsi :

+ Ἀνενεώθησαν οἱ ὅροι ἐπὶ τοῦ εὐσεβεστάτου καὶ φιλοχρίστου ἡμῶν βασιλέως Ἰουστινιάνου τοῦ αἰωνίου Αὐγούστου καὶ αὐτοκράτορος παραφαύστου τοῦ ἐνδοξοτάτου ἰλλουτρίου +

La lecture παραφαύστου, répétée dans le commentaire aussi bien que dans les deux transcriptions, est inadmissible. Par la façon dont il l'a traité, l'auteur semble considérer le mot comme une sorte d'épithète de formation hybride qui, grammaticalement, ne saurait se rapporter qu'à αὐτοκράτορος. Il faut évidemment arrêter le protocole impérial à ce dernier mot et lire ensuite : παρὰ Φαύστου τοῦ, etc..., en comprenant « par Faustus le très glorieux et illustre ». C'est le nom du personnage par les soins de qui la réfection du bornage a été exécutée. Les titres officiels de *gloriosissimus* et *illustris*, bien connus dans le protocole byzantin, qui lui sont donnés ici indiquent suffisamment, quoique sa fonction ne soit pas mentionnée, que nous avons affaire à un haut fonctionnaire de l'administration impériale; peut-être était-ce le gouverneur de la ville, voire de la province.

Il s'agit peut-être de la délimitation générale des domaines ecclésiastiques ordonnée par Justinien, à laquelle paraissent se rapporter d'autres inscriptions similaires; cf. Cumont, *Rev. des Ét. Gr.*, 1902, p. 321, n° 23, à Tchèkèrekdjé, dans le Pont, et

1. *American Journal of Archaeol.*, 1905, p. 325, n 70 et 71.

celle de Babali citée à ce propos, ainsi que la Novelle VII de Justinien, de 535, interdisant l'aliénation des biens ecclésiastiques.

L'édit d'Agrippa II. — D'après un renseignement que je dois à l'obligeance de M. Dussaud, les deux fragments grecs de Yabroûd que j'ai étudiés plus haut[1], et où j'ai proposé de reconnaître les restes d'un édit d'Agrippa II, ont été copiés à nouveau par M. Moritz, quelques années après le passage de M. Euting :

	a) links	*b*) rechts
1.	ιος ἄγι(ος	ιαευς
2.	λέγε(ται	εὐσεβής
3.	μηδὲν αὐτ	σαν σι..ρα
4.	οεως φησίν ἐτημ(?)	ο(?) σβυνημ
5.	φάτου ἀδελφοῦ	ησεν ὁρκοῦ
6.	ιμα μεγάλα κα(ὶ	πι... βασενο
7.	νεν αὐτοῖς ὁμ	ιαρ..ηεομ
8.	εν Ζιββαίου κα(ὶ	νων μαλ
9.	ος υμ..λι ἀπὸ κα	γ · ν? λ? ταυβ.ν?
10.	ι καὶ δικαίοις το	α(?) πᾶσι τὸν ἐνα
11.	κατὰ τ.. ὑπ' αὐτο	λυσαν...ου
12.	Σ)αμσιγέραμον α(?)κ	γραφείσας ε
13.	κεν ἐν παντὶ τῷ	κ(?)ελενου παν
14.	η(?)σαι πο(?)καπαστ	Θ Κ . νυτησθη.
15.	νεδα παν	

et publiés par lui dans les *Mitth. d. Seminars für Orient. Spr., Berlin* (1898), I, pp. 148-149. M. Moritz ignore l'existence de la copie de M. Euting et il cite seulement la publication partielle de Waddington, n° 2566. Il se borne, du reste, à une simple trans-

1. *Rec. d'Arch. Or.*, VII, 54-76.

cription en caractères minuscules qui, malheureusement, ne peut être d'aucun secours pour l'élucidation des passages encore douteux de ce texte dont il n'a, d'ailleurs, reconnu ni la disposition générale, ni la nature, ni la portée historique. Cependant ses lectures, même défectueuses, confirment matériellement çà et là quelques-unes des miennes. Bien qu'il n'ait pu et qu'on ne puisse en tirer, à cet état, aucun sens suivi et plausible, je ne crois pas inutile de reproduire ici sa transcription (p. 238) à titre de contrôle. Il faut, bien entendu, intervertir les deux colonnes notées *a* et *b*.

M. Moritz à copié aussi à nouveau, et un peu plus complètement, le petit fragment latin qui est encastré dans l'église voisine et dont j'ai parlé incidemment en note (cf. *supra*, p. 57), soit :

IMP · C · CAESAR

Entre temps, M. Fossey (*Bull. Corr. hell.*, 1897, p. 59), l'avait également relevé sous cette forme :

IMP · G · CAE · AR

La lecture qui ressort de ces copies : *Imp*(*erator*) *C*(*aius*) *Caesar*... nous montre qu'il s'agit de Caligula, grand ami d'Agrippa I. Le document se classe donc entre 37 et 41 J.-C. ; il est par conséquent antérieur au moins d'une dizaine d'années au règne d'Agrippa II. Peut-être était-il relatif à quelqu'un des faits visés dans l'édit de celui-ci et concernant le principal personnage qui y est en cause, à moins qu'il n'eût trait à la concession de la tétrarchie de Lysanias concédée par Caligula à Agrippa I (Josèphe, *Ant. J.*, 18, 6 : 10).

Abdalgas et Olbanès. — Ayant eu occasion de revoir dernièrement l'inscription de Bourd, près de Bosra, que j'ai publiée autrefois (*Rec. A. O.*, I, p. 16, n° 20), d'après une copie imparfaite de M. Löytved, je me demande aujourd'hui s'il ne faudrait pas lire :

.....Γάλϐας ὁ κα(ὶ) Ὀλ[ϐ]άνης Ἀϐδάλγου.

Je n'ai pas à revenir sur le nom Ἀϐδάλγου, où j'avais déjà

proposé de reconnaître le nabatéen עבדאלגא, si ce n'est pour ajouter qu'il vraudrait mieux supposer un nominatif, 'Αϐδάλγας que "Αϐδάλγος ; cette première forme représenterait plus fidèlement la transcription du prototype sémitique ; c'est ainsi que se comporte, au point de vue de la désinence, 'Αϐδάλλας (*Rec. A. O.*, II, pp. 12, 176, 378) qui, au génitif, fait 'Αϐδάλλου (dans Dussaud, *Miss. Syrie*, p. 262, n° 67).

Quant au nom restitué 'Ολϐάνης, il est à rapprocher de celui de "Ολϐανος aux n°s 2110, 2111 de Waddington. Il rappelle le nom palmyrénien עלבן (*R. E. S.*, n° 44), si tant est que cette dernière lecture soit exacte. En tous cas, il est possible qu'on ait été guidé dans le choix du double nom du personnage par une certaine assonance entre *Galba* et *Olbanès*, surtout si ce dernier correspond réellement à غلبان. Le ע = غ peut être traité comme un simple ع et, à ce titre, normalement supprimé dans les transcriptions grecques; cf., par exemple, le nom de lieu 'Αρινδηλα correspondant à la forme actuelle غرندل, laquelle suppose une forme ancienne ערנדל, où le ע = غ, a été considéré par le grec comme n'ayant pas plus de valeur qu'un simple ع.

Ostrakon araméen Cowley (*Rec. A. O.*, VI, p. 160). — Malgré la difficulté philologique ז = ד qui m'avait arrêté, je crois devoir aujourd'hui admettre, avec Sayce et Halévy, דרע = זרע « bras ». En dehors des divers témoignages de l'antiquité classique relatifs aux marques que l'on imprimait sur le corps des esclaves, voir Lévy, *Neuhebr. Wœrterb.*, s. v. נמוסא. J'inclinerais dès lors à comprendre ainsi l'ensemble des ll. 3-8 :

Pour ce qui regarde (אן חזי) Tetousri[1] (n. pr. f.) qui nous appartient (די לן — *comme femme esclave*), qu'on l'inscrive sur son bras au-dessus de l'inscription qui est (*déjà*) sur son bras; pour qu'on ne (?) vienne pas dire : on ne trouve pas (ישכחן = ישכחון) son esclave (*la dite Tetousri*) inscrite à son nom.

1. Nom égyptien signifiant, selon Spiegelberg (*Orient. Stud.-Noeldeke*, p. 1107) : « celle que donne Osiris », pendant du nom masculin *Petousri* « celui que donne Osiris ». Cf. aussi les n. pr. f. transcrits avec l'élément initial Τετ(ε), symétrique de Πετ(ε).

§ 31

Les stratèges nabatéens de Madeba.

La vieille ville moabite de Madeba, à laquelle l'archéologie est redevable de maint document précieux — à commencer par la grande mosaïque représentant la carte de la Palestine byzantine — nous avait livré, il y a une quinzaine d'années, une belle inscription nabatéenne qui compte au nombre des plus importantes de cette épigraphie spéciale. C'est celle qui figure au *Corpus Inscr. Semit.*, t. II sous le n° 196, et à laquelle j'ai consacré[1] en son temps une étude détaillée. Elle se compose de 8 lignes gravées, dans un cartouche rectangulaire défoncé en creux, sur un bloc de basalte mesurant environ : long. $0^m,60 \times$ haut. $0^m,46 \times$ épaiss. $0^m,30$. La pierre, exhumée des ruines d'une ancienne église dans la construction de laquelle on avait réemployé des matériaux antiques, fut transportée à Rome pour être offerte au feu pape Léon XIII à l'occasion de son jubilé et elle est actuellement conservée au Musée du Vatican.

Par une bonne fortune inespérée, on vient de découvrir, au même endroit, un second exemplaire de ce texte funéraire, qui en est, sous tous les rapports, un véritable doublet.

Grâce à des concours dévoués sur lesquels je suis, à mon grand regret, tenu de garder une réserve discrète, — ὧν ὁ κύριος γιγνώσκει τὰ ὀνόματα —, nous avons réussi à nous assurer la possession de ce monument et à en enrichir les collections du Louvre qui, sur ce point, n'a plus désormais rien à envier à celles du Vatican. J'en donne ci-joint la reproduction photographique (pl. III).

Le bloc du Louvre, également en basalte, mesure environ $0^m,90$ de longueur, sur $0^m,54$ de hauteur[2]. L'épaisseur demeure

1. *Recueil d'Archéologie Orientale*, t. II, pp. 189 et suiv.
2. Ces mesures et les suivantes sont approximatives, le bloc étant taillé et le cadre tracé assez irrégulièrement.

indéterminée, par suite de l'excision qu'on a dû pratiquer à la face postérieure de la pierre pour en diminuer le poids et en faciliter le transport. Le champ rectangulaire, défoncé sur une profondeur de $0^{m},005$ environ constitue un cartouche creux de $0^{m},57$ de longueur, sur $0^{m},42$ de hauteur, laissant ainsi deux larges marges saillantes à droite et à gauche ($0^{m},14$), et deux autres plus étroites ($0^{m},05$ et $0^{m},045$) en haut et en bas.

L'angle supérieur de droite a été brisé au cours des diverses manipulations subies par la pierre; mais l'accident, qui intéresse les premières lettres de la l. 1, n'a pas eu de conséquences graves, la fracture étant franche et le fragment jointif ayant pu être remis exactement en place par les habiles marbriers du Louvre.

Une particularité curieuse, c'est que la face écrite n'est pas plane, mais légèrement concave, formant ainsi un segment de cylindre creux, de très grand rayon, dont la génératrice est dans le sens vertical. La flèche est à peu près de $0^{m},04$ pour une longueur de corde de $0^{m},90$. Vérification faite à ma demande, grâce à l'obligeance de M. le Prof. Guidi, la pierre du Vatican présente la même particularité, non encore signalée : la face écrite en est aussi légèrement cintrée. Il y a donc là une disposition voulue qui devait avoir sa raison d'être dans la forme même des deux *nephech* se faisant pendant.

Le texte est absolument identique à celui de l'inscription du Vatican. Les lignes même, à l'exception de 1-2[1], présentent les mêmes coupes, respectant l'intégrité des mots, lesquels sont ici aussi séparés par des blancs marqués. Jusqu'à la forme des lettres qui est scrupuleusement reproduite, par exemple les variétés calligraphiques du א[2]. Évidemment les deux textes dérivent d'un patron commun que le lapicide s'est efforcé de copier de part et d'autre avec une grande fidélité. Je donne, par

1. די עלא — מנה, au lieu de די — עלא מנה.

2. Sauf dans un cas, l. 3 : le א final de אסרתגא est du type fleuri dans l'exemplaire du Louvre, tandis qu'il est du type courant dans l'exemplaire du Vatican.

acquit de conscience, la transcription de ce nouvel exemplaire, en y joignant la traduction que j'avais déjà proposée du premier et qui est valable pour le second :

1 דא מקברתא ותרתי נפשתא די עלא[1]
2 מנה די עבד עבדעבדת אסרתגא
3 לאיתיבל אסרתגא אבוהי ולאיתיבל
4 רב משריתא די בלחיתו ועברתא בר עבדעבדת
5 אסרתגא דנה בבית שלטונהם די שלטו
6 זמנין תרין שנין תלתין ושת על שני חרתת
7 מלך נבטו רחם עמה ועבידתא די
8 עלא עבידת בשנת ארבעין ושת לה

Ce tombeau et les deux stèles (funéraires) qui sont au-dessus de lui (sont ce) qu'a fait 'Abd 'obodat le stratège, pour Itaïbel le stratège, son père, et pour Itaïbel, chef du camp qui est à Louhito (?) et 'Abarta (?), fils du dit stratège 'Abd 'obodat; au siège de leur gouvernement, gouvernement qu'ils ont exercé en deux fois[2] pendant trente-six ans sous le règne de Haritat Philopatris, roi de Nabatène. Le travail susdit a été exécuté en l'an quarante-six de son (règne) (= 37 J.-C.).

Je ne reviens pas sur les diverses questions philologiques ou historiques que soulève ce texte et que j'ai déjà suffisamment traitées dans le temps. Je me bornerai à quelques observations nouvelles sur certains points.

— L. 1. (א)אסרתג. Cette transcription, constante en nabatéen[1], du grec στρατηγός est remarquable au regard de celle, non moins constante en palmyrénien : אסטרטג[3]. L'élimination du *t* entre *s* et *r* s'explique facilement par la loi phonétique générale en vertu de laquelle, par exemple, בצרא est devenu inversement *Bostra*. Mais pourquoi le *t* est-il rendu par ת et non par ט ? Je pense que cela vient de ce que le mot grec a pénétré en nabatéen plus tôt qu'en palmyrénien, à une époque où la règle τ = ט, devenue depuis dominante dans les langues sémitiques, ne s'était

1. Ces trois dernières lettres sont à peu près effacées.
2. C'est-à-dire : successivement, l'un après l'autre.
3. Les formes différentes et anormales qu'on a cru en relever (*C. I. S.*, II, 319 *a*, 238) reposent sur la lecture de copies extrêmement douteuses. Au nº 287, je crois qu'il faut lire normalement אסרתגא, en ne tenant pas compte d'un faux trait de la copie et en considérant le prétendu ר comme la hampe du ג.

pas encore établie. La même considération d'ordre historique est peut-être à faire entrer en ligne de compte pour déterminer l'âge des emprunts : הפסתיון (nab.) = Ἡφαιστίων, et תגמא (palm.) = τάγμα. Le phénomène a sa contre-partie sur le terrain phénicien, où à l'équivalence τ = ת ne succède que plus tard (punique avancé et néo-punique) l'équivalence τ = ט.

— L. 3. איתיבל. Bien que les éditeurs du *C. I. S.* se soient ralliés à la transcription de M. Noeldeke *Aitibel* et à l'étymologie qu'elle comporte (« quem Bel adduxit »), je crois devoir, pour les raisons que j'ai précédemment invoquées, maintenir celle de de *Itaïbel* qui implique un sens différent (« Bêl existe »).

— L. 4. בלחיתו. Le nouvel exemplaire confirme pleinement, au point de vue matériel, la lecture rectifiée que j'avais dès le début proposée de ce nom de lieu et qui a été adoptée dans le *C. I. S.* Je dois cependant faire remarquer que le rapprochement avec la Louhît biblique pourrait être remis en question par l'apparition ultérieure de l'inscription palmyrénienne *R. E. S.*, n° 285, où on lit : משריתיא די ענא « le camp de 'Ana », sans l'intervention de la préposition ב. Strictement, cela nous inviterait à considérer ici aussi le ב initial comme radical et pouvant faire partie intégrante du nom de lieu. Il faut avouer toutefois que ce nom aurait alors une physionomie assez singulière. Il convient de comparer encore sous ce rapport l'inscription nabatéenne découverte depuis (*C. I. S.* II, 442) où, comme je l'ai montré[1], il faut lire le nom d'un autre camp nabatéen. Malheureusement la mutilation de la pierre ne permet pas, là non plus, de déterminer si le ב qui suit משריתא est la préposition ou bien la première radicale du nom de lieu. Tout bien pesé, je continue à incliner vers la première hypothèse, malgré l'expression palmyrénienne qui, somme toute, n'a pas nécessairement force de loi pour le nabatéen.

— L. 5. שלטונהם, « leur gouvernement ». Les éditeurs du *C. I. S.* estimaient que ce devait être une erreur de lapicide pour שולטנהם. Le fait que la leçon est répétée telle quelle ici milite

1. *Rec. d'Arch. Orient.*, II, 379 : רב משריתא די ב..ציתא.

en faveur de sa correction. L'anomalie apparente n'est pas inexplicable. Il suffit d'admettre qu'en nabatéen la forme שלטון, qui a en effet d'ordinaire en araméen le sens de « dominateur, chef », pouvait y avoir également le sens abstrait de « domination »; c'est exactement le cas du mot arabe congénère سلطان, qui veut dire « pouvoir, empire » aussi bien que « prince, *sultan* ». Ce *processus* sémantique se retrouve encore en phénicien, où ממלכת « royauté » a la valeur de מלך « roi »; il semble même n'avoir pas été inconnu à l'hébreu, précisément pour ce dernier mot, si l'on en juge par le passage de I Samuel, x, 18[1].

Le sépulcre (מקברתא) était surmonté de deux *nephech*, une pour chacun des deux défunts. C'est ce qui ressort du texte même. J'ai longuement parlé autrefois (*l. c.*) de ce genre de monuments funéraires en forme de stèles ou pyramides, que les Araméens appelaient *nephech* et j'ai insisté sur leur caractère *individuel* par définition, en montrant, par des exemples topiques empruntés au monde sémitique, que leur nombre était en rapport avec celui des personnages ensevelis dans un même tombeau : cf. les 7 pyramides du mausolée des Macchabées, les 3 pyramides de celui de la reine Hélène d'Adiabène et des deux rois Izatès et Monobaze. Il en est de même ici, et le fait que la dédicace commune se trouve répétée deux fois ne fait que mieux accentuer les conclusions auxquelles j'étais arrivé touchant cette intéressante conception de l'esprit sémitique en matière eschatologique. L'aspect même de nos deux pierres portant l'inscription répétée — simples blocs plus larges que haut — ne nous permet guère de croire qu'elles représentent, à elles seules, les deux *nephech*. Elles devaient probablement faire partie intégrante de deux massifs construits, affectant la forme traditionnelle de pyramides et constituant les deux *nephech* proprement dites, symétriquement érigées au-dessus du sépulcre, l'une pour Itaïbel I, l'autre pour Itaïbel II[2].

1. מיד כל הממלכות הלחצים אתכם.
2. Cf. le dispositif des *nephech* figurées dans Brünnow, *Prov. Arabia*, I, p. 407, nos 459, 460, avec inscriptions sur le socle.

Les deux défunts s'appellent Itaïbel. Ce nom, porté par le père et par le fils de l'auteur de la double dédicace, avait passé de l'un à l'autre par dessus la tête de celui-ci, en vertu de cette transmission onomastique, si fréquente dans l'antiquité, à laquelle j'ai proposé de donner le nom de *papponymie*[1]. Il est permis d'en induire que, si toutefois les choses avaient suivi leur cours normal, le grand-père de 'Abd'obodat s'appelait lui-même 'Abd'obodat. Il semble résulter en tous cas de notre texte que la charge de stratège était héréditaire[2] et apparemment selon l'ordre de primogéniture. Il est probable que, du moins à Madeba, l'héritier présomptif de la charge avait le grade inférieur de maître de camp. C'était une sorte de poste d'attente, que notre 'Abd'obodat avait dû occuper lui-même du vivant de son père Itaïbel, avant de recueillir sa succession comme stratège. Il est regrettable que nous ne sachions pas comment se répartit cette période de 36 ans (de l'an 1 à l'an 37 J.-C.), embrassant en bloc les deux stratégies consécutives de Itaïbel I et de son fils 'Abd'obodat. Il est à supposer que Itaïbel I était mort avant son petit-fils Itaïbel II, et il avait dû s'écouler un certain temps entre les deux décès puisque Itaïbel II avait pu, dans l'intervalle, devenir maître de camp à la place de son père 'Abd'obodat, tandis que celui-ci était promu au grade de stratège. C'est seulement à la mort de son fils que 'Abd'obodat aura fait élever le monument funéraire dans lequel il ensevelit également son père.

La mort prématurée de Itaïbel II, qui n'a pas rempli sa destinée, peut sans doute être due à bien des causes. Cependant, il est peut-être permis de risquer à cet égard une hypothèse, suggérée par le rapprochement des dates. L'érection du monument a eu lieu en l'an 37 J.-C. Or, justement en l'an 36, avait éclaté entre Hérode Antipas et son beau-père le roi nabatéen Arétas — Arétas IV Philopatris, le Haritat de notre

1. Par analogie avec le mot μαμμωνυμικός, employé par les Grecs eux-mêmes pour désigner la transmission du nom de la grand'mère à la petite-fille.

2. La même conclusion se dégage, comme je l'ai fait voir (*l. c.*), de l'inscription de Oumm er-Resâs, *C. I.* S., II, 195.

inscription, — à l'occasion de la répudiation de la fille de celui-ci supplantée par la trop fameuse Hérodias[1], une guerre qui débuta par un désastre pour le tétrarque juif. Les Romains, commandés par Vitellius, gouverneur de Syrie, allaient intervenir pour soutenir celui-ci quand leur mouvement offensif fut arrêté par l'annonce de la mort subite de l'empereur Tibère (16 mars 37 J.-C.). Dans le premier choc entre les deux adversaires c'étaient leurs stratèges respectifs qui avaient été aux prises[2]. Le stratège de Madeba et son fils, placés à la frontière juive, avaient dû marcher en première ligne. Le maître de camp Itaïbel II n'aurait-il pas par hasard succombé, aux côtés de son père, au cours de ces premières opérations qui coûtèrent sans doute quelques pertes aux vainqueurs eux-mêmes?

§ 32

La chiliarchie d'Héphaestion et les Nabatéens.

Un des sépulcres sculptés les plus remarquables de la nécropole d'El-Hidjr porte une inscription nabatéenne[3], datée de l'an 17 du règne d'Arétas IV Philopatris (= 8 J.-C.), qui commence ainsi :

דנה כפרא די עבד מלכיון פתורא על חנינו הפסתיון כלירכא אבוהי ולנפשה etc.

Les éditeurs du *Corpus* traduisent :

Hoc est sepulcrum, quod fecit Malkiôn Patûra (?) super Ḥonainu Hephaestion chiliarchum, patrem suum, et pro semet etc.

Le nom du défunt, Honainou, et celui de son fils Malkiôn, ne

1. Voir sur le détail de ces événements, qui intéressent directement l'histoire de saint Jean-Baptiste, ma dissertation précitée (*Rec. d'Arch. Orient.*, II, p. 200). Y ajouter l'indication que j'ai donnée plus loin (*id.*, p. 378) sur le nom de la princesse nabatéenne femme d'Hérode Antipas, nom jusque-là inconnu qui devait être, si ma conjecture est juste, soit Phasael, soit Cha'oûdat.

2. Josèphe, *Antiq. J.*, XVIII, 5 : 1 : στρατηγοὺς ἀπεσταλκότες ἀνθ' ἑαυτῶν.

3. *C. I. S.*, II, 201.

font pas difficulté. Il n'en va pas de même du mot פתורא qui suit ce dernier nom. Est-ce un titre, un déterminatif indiquant la condition sociale du personnage? Ou bien est-ce un second nom porté par lui? Les avis sont partagés. A première vue, la physionomie même du mot, avec son א final rappelant celui du titre du père, כלירכא, « le chiliarque » ferait pencher pour un autre titre également à l'état emphatique. Mais alors lequel? M. Noeldeke[1] écarte l'explication par l'hébreu פתור *interpres*, la racine פתר étant, lui paraît-il, trop spécifiquement hébraïque. Peut-être est-ce se montrer bien strict. Quant au sens de « changeur », c'est tout à fait à bon droit qu'il rejette cet expédient proposé assez malencontreusement par M. D. H. Müller, en faisant remarquer qu'il faudrait tout au moins פתוריא. Il conclut que ce doit être un *cognomen*, d'origine inconnue, peut-être égyptienne, et c'est aussi à cette conclusion qu'on s'est arrêté dans le *Corpus*[2].

M. Noeldeke raisonne ainsi : le père ayant un double nom, arabe (*Honainou*) et grec (*Hephæstion*), il est probable qu'il en est de même du fils et que celui-ci, à son nom arabe grécisé (*Malkiôn*)[3], en joint un autre non sémitique (*Phatoûra*). Mais ce raisonnement est-il bien fondé? Le postulat qu'il implique, à savoir que le père s'appelait *Honainou Héphaestion*, n'est-il pas lui-même quelque peu sujet à caution? On ne connaît guère

1. Euting, *Nab. Inschr.*, p. 36.

2. Je laisse en suspens la question de פתורא, n'ayant pas de solution nouvelle à proposer sur ce point. Je me bornerai, par acquit de conscience, à indiquer une hypothèse dont je suis le premier à reconnaître la fragilité. Si c'est, non pas un surnom de Malkiôn, mais un titre, pendant symétrique de כלירכא, on pourrait être tenté d'y chercher la transcription de quelque autre mot grec ou gréco-latin se terminant en τωρ, *tor*. Dans ces conditions, πραίτωρ, *prætor*, se présente à l'esprit; mais il faudrait alors admettre que le lapicide a commis une faute et sauté un ר dans פ(ר)תורא; le τ, *t*, rendu par ת, comme dans הפסתיון = Ἡφαιστίων. Pour la nature même de l'emprunt à l'organisation militaire romaine, cf. קנטרונא = κεντουρίων, *centurio*, dans une autre inscription d'El-Hidjr à peu près de la même époque (*C. I. S.*, II, 217). Peut-être faudrait-il chercher dans une autre voie, et le titre, si titre il y a, serait-il d'origine perse, quelque chose comme *patvar*??

3. Hybride tiré de מלכו = Μαλχίων, si tant est que ce ne soit pas un diminutif de formation proprement sémitique.

d'exemple en nabatéen de deux noms propres ainsi étroitement juxtaposés. Sans doute, de telles juxtapositions se rencontrent généralement en palmyrénien [1]; mais alors c'est que le second nom fait fonction de patronymique, avec une construction au génitif virtuel imitée du grec : « X (*fils de*) Y ». Le nabatéen ne paraît pas avoir connu cet usage et il indique constamment la filiation par le mot בר « fils ». En tout cas, cette explication ne serait pas applicable à notre Malkiôn פתורא, puisqu'il est dit expressément avoir pour père Honainou. L'est-elle davantage à Honainou lui-même, et pourrait-on considérer Hephæstion comme le nom de son propre père ? C'est bien peu vraisemblable, étant données les habitudes de la langue nabatéenne. Aussi personne ne s'est-il avisé de recourir à ce pis-aller, et l'on s'est accordé à voir dans Hephæstion un second nom porté par Honainou. Mais là encore on se heurte à une objection philologique à laquelle on n'a pas fait suffisamment attention. Lorsqu'il s'agit d'un véritable double nom, l'usage, en palmyrénien et surtout en nabatéen est d'interposer entre les deux noms la formule די מתקרא[2], « qui est appelé », équivalent du grec ὁ καὶ, ὁ ἐπικαλούμενος etc. En conséquence, on attendrait ici normalement : חנינו די מתקרא הפסתיון, et de même, si פתורא est un nom propre : מלכיון די מתקרא פתורא ; soit : « Honainou appelé aussi Héphaestion », « Malkiôn appelé aussi Phatoûra ».

Il y a donc là, à mon avis, une difficulté sérieuse qui nous invite à examiner de plus près les nom et titre donnés au défunt. Notre Honainou — abstraction faite pour le moment du mot הפסתיון, sur lequel je reviendrai tout à l'heure — avait un haut commandement militaire, il était chiliarque. כלירכא est la transcription fidèle du grec χιλίαρχος ou χιλιάρχης, littéralement « commandant de mille hommes ». Le mot grec a été employé plus tard comme équivalent du latin *tribunus*, au sens militaire ;

1. Je laisse de côté naturellement le cas où il s'agit de prénoms, voire de *cognomina*, à la mode romaine.
2. Plusieurs fois : מקתרי, au Sinaï.

c'est avec cette dernière acception qu'il a passé dans l'araméen juif et en syriaque sous les formes כלירכא. כילירכא, כאלירקא, etc., identiques ou analogues à la forme nabatéenne. Mais nous savons pertinemment que l'existence de la χιλιαρχία est bien antérieure à l'intervention des Romains dans l'histoire grecque, puisqu'on la trouve déjà dans l'organisation de l'armée macédonienne à l'époque d'Alexandre, et même auparavant. Il est permis de supposer que c'est à la hiérarchie militaire des Séleucides ou des Ptolémées que les Nabatéens avaient emprunté l'institution de la chiliarchie, comme celle de la *stratégie*[1]; la façon même dont ils ont transcrit le grec στρατηγός, אסרתגא — titre si fréquent chez eux — montre bien que l'emprunt est ancien puisqu'il remonte à une époque où l'on rendait encore le τ par ת et non par ט[2]. Au contraire, la façon dont ils ont traité le τ *t* = ט dans le mot précité (cf. *supra*, p. 248, n. 2) קנטרינא = κεντουρίων, *centurio*[3], montre bien que cet autre emprunt est d'âge plus récent. D'où il résulte que, dans notre inscription, כלירכא = χιλίαρχος ne doit pas être nécessairement entendu au sens romain de *tribunus*, mais peut être considéré comme un grade d'origine macédonienne, adopté avec sa valeur propre, en même temps que στρατηγός, par les Nabatéens, valeur qu'ils lui conservaient sans doute encore au Ier siècle avant notre ère, à en juger par les données chronologiques que nous fournit notre inscription.

Cela posé, abordons maintenant l'examen du mot en litige הפסתיון. C'est à bon droit, assurément, qu'on y a reconnu la transcription littérale du nom propre Ἡφαιστίων. Je ferai remar-

1. Et aussi, probablement, celle de l'*éparchie*; cf. le nabatéen הכרכא = ἔπαρχος.

2. Voir à ce sujet les observations présentées *supra*, p. 243 sur la manière radicalement différente dont les Nabatéens et les Palmyréniens ont transcrit στρατηγός et sur les raisons de cette différence.

3. Peut-être, toutefois, faut-il tenir compte de l'influence emphatique exercée sur le *t* par le ק.

A noter que la transcription de la désinence ιων par ין et non par יון, semblerait indiquer que cette désinence se prononçait déjà vulgairement ιον avec la contraction si fréquente en ῖν.

quer incidemment que, là encore, l'emploi du ת, au lieu du ט, pour rendre le τ, semble indiquer que ce nom a dû passer de bonne heure en nabatéen. Ce qui surprend un peu, s'il ne s'agit réellement, comme on l'a cru jusqu'ici, que d'un surnom pur et simple de Honainou, c'est qu'on ait été choisir dans l'onomastique grecque un nom qui y est relativement assez rare et dont, en tout cas, on n'a retrouvé encore aucun autre exemple dans l'épigraphie, soit grecque, soit sémitique de la Syrie. D'ordinaire, les noms grecs adoptés par les populations syriennes forment des groupes dont la vogue est attestée par de nombreuses répétitions dans les inscriptions. Ici, rien de pareil. Un tel isolement est bien fait à lui seul pour éveiller quelques soupçons. Si, d'autre part, on tient compte de la singularité signalée plus haut — absence de la formule די מתקרא, caractéristique de l'ἐπίκλησις — on est amené à se poser cette question : en dépit des apparences, *Héphaestion* est-il vraiment dans notre texte le second nom de Honainou? Ne serait-il pas, par hasard, à rattacher au mot כלירכא qui le suit, plutôt qu'au mot חנינו qui le précède ou, tout au moins, ne serait-il pas avec lui dans un certain rapport? La question peut sembler tant soit peu bizarre à première vue; mais voici quelques faits qui pourraient la justifier.

Si le nom d'Héphæstion n'est pas un des plus fréquents chez les Grecs et si, de ce fait, il ne se recommandait guère au choix des Nabatéens, il n'est pas un des moins illustres. C'est celui que portait le fameux compagnon d'armes et favori d'Alexandre, dont il est superflu de rappeler ici l'histoire et la fin prématurée. Cet Héphæstion, ἑταῖρος et σωματοφυλάξ du conquérant macédonien, commandait, en qualité de hipparque, un corps d'élite, formant une χιλιαρχία à part. Il était χιλίαρχος par excellence. Arrien[1] nous donne à cet égard d'instructifs détails.

Lorsque Héphæstion mourut, Alexandre fut au désespoir de

1. Arrien, *Anabase d'Alexandre*, VII, 14, 10 : οὐδὲ ἄλλον τινὰ ἔταξεν ἀντὶ Ἡφαιστίωνος χιλίαρχον ἐπὶ τῃ ἵππῳ τῇ ἑταιρικῇ Ἀλέξανδρος, ὡς μὴ ἀπόλοιτο τὸ ὄνομα τοῦ Ἡφαιστίωνος ἐκ τῆς τάξεως, ἀλλὰ Ἡφαιστίωνός τε ἡ χιλιαρχία ἐκαλεῖτο καὶ τὸ σημεῖον αὐτῆς ἡγεῖτο τὸ ἐξ Ἡφαιστίωνος πεποιημένον.

la perte de son grand favori et s'ingénia à honorer sa mémoire. Entre autres marques de son attachement et de sa douleur, il décida qu'il ne serait pas donné de successeur à Héphæstion comme chiliarque commandant la cavalerie hétaïrique, afin que le nom de celui-ci ne disparût pas de l'armée. Il voulut que sa chiliarchie continuât à être appelée « la chiliarchie d'Hephæstion » et conservât le fanion personnel adopté par celui-ci.

C'est Perdiccas qui, après la mort d'Alexandre, recueillit la succession d'Héphæstion : Περδίκκας δέ τὴν Ἡφαιστίωνος χιλιαρχίαν[1], chiliarchie privilégiée qui, selon quelques auteurs[2], assurait la régence à son titulaire. Puis, lorsque Perdiccas devint l'administrateur général de l'empire (ἐπιμελητὴς αὐτοκράτωρ), sa charge de chiliarque de la « chiliarchie d'Héphæstion » passa à Séleucus[3], qui préludait ainsi à de plus brillantes destinées. Un peu plus tard, nous voyons Antipater, sentant sa fin prochaine, attribuer cette chiliarchie, qui était en quelque sorte le marche-pied du pouvoir suprême, à son fils Cassandre[4], en même temps qu'il acceptait pour successeur à la régence même Polyperchon désigné par ses titres et son ancienneté[5].

Diodore de Sicile nous fournit à ce propos d'intéressants renseignements sur la nature et sur l'origine de cette chiliarchie instituée par Alexandre, et dont le premier titulaire avait été Héphæstion. En réalité, c'est aux rois perses qu'Alexandre, grand imitateur en nombre de choses de ses adversaires vaincus, avait emprunté l'idée, la forme et le nom même de cette institu-

1. Dexippe, Fr. *ap.* Photius, cod. LXXXII. Je cite d'après Sainte-Croix, *Examen crit. des hist. d'Alex.*, p. 572.

2. Περδίκκαν δὲ χιλιαρχεῖν χιλιαρχίας ἧς ἦρχεν Ἡφαιστίων · τὸ δὲ ἦν ἐπιτροπὴ τῆς ὅλης βασιλείας (Arrien, Fr. *ap.* Photius, cod. XCII, p. 216).

3. Diodore de Sic., XVIII, 3.

4. Diodore, XVIII, 48 (cf. 39) : χιλίαρχον καὶ δευτερεύοντα κατὰ τὴν ἐξουσίαν. Ἡ δε τοῦ χιλιάρχου τάξις καὶ προαγωγὴ τὸ μεν πρῶτον ὑπὸ τῶν Περσικῶν βασιλέων εἰς ὄνομα καὶ δόξαν προήχθη, μετα δὲ πάλιν ὑπ' Ἀλεξάνδρου μεγάλης ἔτυχεν ἐξουσίας καὶ τιμῆς, ὅτε καὶ τῶν Περσικῶν νομίμων ζηλωτὴς ἐγένετο.

5. Perdiccas dut avoir, pour ce dernier choix, la main forcée par l'opinion publique. Ne pouvant décemment réserver la première place à son fils, il lui en assura une qui mettait du moins celui-ci en bonne posture pour donner carrière à des desseins ambitieux, ainsi que ne tarda pas à le montrer l'événement.

tion. Le chiliarque macédonien, ainsi entendu, avait toutes les attributions et les privilèges du commandant de la garde des rois Achéménides, chef des 1.000 μηλοφόροι, le *hazahrapatiš*[1].

Après l'époque des diadoques et la répartition de l'empire d'Alexandre en royautés définitives, la chiliarchie, qu'on pourrait appeler héphæstionienne, cessa d'exister. Du moins, il n'en est plus question chez les historiens. Les chiliarques, dont ils ont parfois occasion de parler, sont rentrés dans le rang et redevenus de simples chefs de bataillon. La chiliarchie n'est plus qu'un grade ordinaire de la hiérarchie militaire; et, lorsque plus tard, les Romains furent maîtres du monde grec, le χιλίαρχος fut officiellement assimilé au *tribunus militum*.

En présence de ces faits, il n'est peut-être pas trop téméraire de se demander si, dans notre inscription nabatéenne, le rapprochement si étroit du nom de Héphæstion avec le titre de chiliarque est purement fortuit. N'aurait-il pas pour but d'indiquer que le titulaire n'était pas un simple chiliarque, un tribun militaire à la mode romaine, mais un chiliarque en quelque sorte héphæstionien? La distinction pouvait sembler d'autant plus nécessaire que les Nabatéens commençaient, justement à cette époque, à emprunter des titres et grades à l'organisation de l'armée romaine, témoin le קנטרינא = κεντουρίων, *centurio*, qui apparaît dans l'autre épitaphe d'El-Hidjr, datant du règne du même roi Arétas IV, que j'ai citée plus haut. Bien que la chiliarchie héphæstionienne ait disparu de bonne heure de l'organisation militaire des diadoques, il se peut que les Nabatéens en aient conservé le souvenir traditionnel et aient eu, à une certaine époque de leur histoire, la prétention de faire revivre l'institution, *mutatis mutandis*. La beauté exceptionnelle du sépulcre de Honainou s'accorderait bien avec l'importance du personnage revêtu d'une telle dignité. En tout cas, si l'on répugne à admettre l'interprétation littérale de הפסתיון כלירכא = « Héphæstion-chiliarque », comme un véritable titre composé de ces deux termes,

1. Sur le titre de chiliarque, cf. l'article de Brandis, dans la *Real-Encycl.* de Pauly-Wissowa, s. v.

et si l'on persiste à voir, malgré tout, dans *Héphæstion* un surnom pur et simple de Honainou, on m'accordera peut-être tout au moins que notre nouvel Héphæstion n'avait pas reçu ce surnom à sa naissance, mais qu'il l'avait choisi lui-même, à un certain moment de sa carrière, pour se réclamer en quelque sorte de l'illustre chiliarque d'Alexandre.

§ 33

Ancien rituel grec pour l'abjuration des Musulmans.

M. Montet vient de publier à nouveau dans la *Revue de l'Histoire des Religions* (1906, pp. 145-163) le texte de ce curieux document dont les éléments, tirés de trois manuscrits, lui ont été fournis par M. Cumont. Cette édition critique remplacera avec avantage celle qu'avait donnée Sylburg à la fin du XVIe siècle et qu'il est difficile de se procurer aujourd'hui. Cette longue formule d'abjuration, dont la rédaction semble remonter au IXe siècle, procède, comme l'on sait, par anathèmes visant successivement les principaux points des croyances musulmanes; elle nous fournit ainsi un tableau détaillé de ces croyances telles que pouvait se les représenter à cette époque l'Église byzantine. M. Montet a accompagné le texte d'une traduction et de commentaires qui, tout consciencieux qu'ils soient, m'ont paru laisser encore certains points dans l'ombre.

— [P. 149]. Τοὺς λοιποὺς ἄπαντας συμμύστας καὶ συνεργοὺς καὶ διαδόχους τοῦ Μωάμεδ. La traduction est un peu vague. Les deux premiers termes semblent répondre littéralement aux deux catégories des اصحاب et انصار de Mahomet. Le troisième pourrait représenter soit les تابعون, soit les خلفاء.

— [P. 150]. Il est excessif de qualifier de « calomnieuse » la peinture ultra-réaliste des délices du Paradis musulman. Les

traits les plus accentués s'en retrouvent dans divers *hadiths*; cf., par exemple, *Le Livre de la création*, édit. Huart, I, 179.

— Les collines saintes de Ṣafâ et de Meroua ne sont pas prises par le rituel pour des « (anges) vénérables » de Dieu, bien que mentionnées immédiatement après les anges rebelles Hâroût et Mârout. Il faut, avec M. Cumont, considérer ἐκ τῶν σεβασμίων τοῦ θεοῦ, comme un pluriel neutre; le grec traduit ici littéralement l'expression coranique (sourate II, 153) appliquée aux deux collines en question qui sont dites: من شعائر الله, « des rites de Dieu ».

— Le nom du prophète Δουαλ(ι)κιφ(λ reproduit la forme du nominatif ذو الكفل, et non de l'accusatif ذا الكفل.

— [P. 151]. Mahomet aurait dit que le soleil et la lune étaient des « cavaliers » (καβαλλαρίους). M. Montet estime qu'il n'y a rien dans le Coran qui corresponde à cette légende. Il n'a pas regardé d'assez près la sourate XIV, 37 où ces deux astres sont qualifiés de الدآئبين, de la racine دأب « pousser une bête de somme ». C'est évidemment cette expression que vise le texte grec en employant le mot καβαλλάριοι, « palefreniers, écuyers ». S'il avait entendu parler de « cavaliers », il se serait servi du mot ἱππεῖς.

— Le *pittakion* (= بطاقة) qui doit servir pour ainsi dire de ticket d'entrée au Paradis pour les croyants, même pécheurs [p. 151], rappelle le petit morceau de papier (*qartâs*), avec la simple profession de foi y écrite, lequel, selon certaines traditions (*Livre de la Création,* I, p. 194, avec la rectification de Goldziher, *ZDMG*., 1900, pp. 396 et suiv.) l'emportera, dans la balance du jugement dernier, sur les 99 gigantesques rouleaux contenant le relevé des fautes de chaque pécheur.

— [P. 152]. « Dieu induit en erreur qui il veut et conduit au bien qui il veut ». On ne voit pas bien les raisons pour lesquelles M. Montet met en doute à ce propos la doctrine musulmane de la prédestination. Il est clair, en tout cas, que ce passage catégorique reproduit les termes mêmes de la sourate VII, 177 : πλανᾷ = يضلل ὁδηγεῖ = يهد.

— « Jésus-Christ est né de Marie, sœur de Moïse et d'Aaron, sans génération du Verbe de Dieu et de l'Esprit ». Cette traduction donne une fausse idée du texte; il faut ponctuer ἐγεννήθη, ἄνευ σπορᾶς, ἐκ τοῦ λόγου, etc. et comprendre : « a été engendré — sans semence — du (= par le) Verbe, etc... ». Telle est bien la doctrine musulmane, tout à fait d'accord sur ce point avec la chrétienne : Jésus est le *logos* et le *pneuma* émanant de Dieu même (روح من الله كلمة الله); cf. entre autres, sourate IV, 169.

— [P. 153]. La mosquée de la Mecque est appelée « sanctuaire de l'observation », προσκυνητήριον τοῦ παρατηρήματος; ce dernier mot, selon M. Montet correspondrait à هدًى « direction dans le bon chemin ». C'est peu vraisemblable. L'expression paraît plutôt être un essai de traduction littérale de *mesdjid el-harâm*, nom consacré de cette mosquée; il faut y faire intervenir une nuance analogue à celle qui existe entre nos mots « observation » et « observance ».

— L'*ektypôma* d'Aphrodite sur la pierre noire et, un peu plus loin (p. 154), l'adoration de l'étoile du matin, Lucifer et Aphrodite, sous le nom arabe de Χαβαρ = μεγάλην « semblent être des traits empruntés par le rituel à des documents plus anciens concernant les croyances des Arabes avant l'Islam. M. Montet rapproche Χαβάρ de كبير, « grand »: mais le vocalisme n'y trouve pas son compte. L'explication par l'invocation *Allahou akbar* est, à cet égard du moins, plus satisfaisante. Voir sur toute cette question les observations de M. Mordtmann, *ZDMG.*, XXIX, 566 et suiv.

— [P. 154]. Le geste des dévots se tenant l'oreille [p. 154] rappelle quelque peu le geste rituel dans la partie de la prière dite *takbîr et-taḥrîm* (les pouces touchant les lobes des oreilles).

— Les chrétiens sont appelés des « négateurs, des faiseurs de compagnies et d'associations » : ἀρνητὰς, κοινωνητὰς, ἑταιριαστάς. M. Montet voit avec raison dans les deux derniers termes l'équivalent de *mouchrik*, trinitaire ou polythéiste. Il convient d'ajou-

ter que le premier traduit littéralement *kouffâr* « infidèles, mécréants », dont le sens propre est « négateurs ».

[P. 155]. « L'homme a été formé de terre (χώματος), et d'une goutte de liquide (σταγόνος), et de sangsues (βδελλῶν), et de matière mâchée (μαστήματος) ». On ne saisit pas bien à première vue ce que les sangsues viennent faire dans cet amalgame embryogénique. M. Montet inclinerait à y voir le résultat d'une interprétation erronée du mot مضغة « morceau de chair ». Ce n'est certainement pas là la solution de l'énigme. Le grec suit ici mot à mot la sourate XXII, 5 : « Nous vous avons créés de poussière *(tourâb)*, puis d'une goutte (de sperme, — *noutfa*), puis d'un grumeau de sang (*'alaqa*), puis d'une bouchée de chair formée et informe. » Tout, comme on le voit, se correspond terme à terme ; donc, la *moudhgha* représente le μάστημα, qui en est du reste la traduction parfaitement adéquate ; elle ne saurait par conséquent représenter les βδέλλαι, « sangsues ». Celles-ci sont en réalité l'équivalent du second terme, le mot علقة, qui a justement le double sens de « grumeau de sang » et de « sangsue ». L'erreur de l'auteur du rituel — erreur peut-être intentionnelle et tendant à mieux ridiculiser la croyance adverse — prouve du moins une chose intéressante, c'est que, lui, ou ceux qui le renseignaient savaient assez l'arabe pour opérer sur le texte original du Coran.

§ 35

L'Édit byzantin de Bersabée.

Le grand fragment d'inscription grecque que je publie aujourd'hui[1], et qui est, comme on va le voir, d'un rare intérêt, m'a été obligeamment communiqué par le P. Lagrange. Il vient d'être

1. Voir pl. IV.

mis au jour dans des conditions sur lesquelles la prudence me commande de garder jusqu'à nouvel ordre une entière réserve.

C'est une plaque de marbre blanc mesurant : 0^{m},804 de longueur, sur 0^{m},355 de largeur en haut, 0^{m},445 en bas. La hauteur des lettres est de 0^{m},03 à 0^{m},04. L'épaisseur n'a pas été notée. C'est quelque peu regrettable, car ce détail pourrait avoir son importance pour la question de savoir si ce fragment fait réellement partie de l'ensemble de la grande inscription de Bersabée dans laquelle j'ai cru reconnaître autrefois un rescrit impérial byzantin relatif aux contributions de la Palestine, en particulier de la Palæstina III^{a} Salutaris, inscription dont d'autres fragments, semble-t-il, sont successivement sortis des mains qui les détiennent et en détiennent peut-être d'autres encore. Tout paraît d'ailleurs indiquer, à première vue, qu'il en est bien ainsi : la provenance du document; la nature du marbre, la forme et le module des lettres, l'emploi de certaines sigles caractéristiques, enfin la teneur même du texte. Du reste, quelque différence d'épaisseur dans les divers morceaux ne constituerait pas forcément une objection dirimante contre cette façon de voir, car ce texte officiel, d'une étendue certainement considérable, pouvait être gravé, non pas sur une dalle unique, mais sur une série de dalles de marbre juxtaposées, d'épaisseur variable.

Pour plus de commodité, je désignerai dorénavant les fragments antérieurement connus, et que je considère comme congénères, par les n^{os} d'ordre I, II, III, IV, en attribuant au nouveau venu le n° V, avec l'espoir que cette série ne s'arrêtera pas là. J'ajoute que si I et V demeurent jusqu'à présent isolés dans l'ensemble, II, III et IV se raccordent exactement entre eux et forment un tout cohérent, ainsi que je l'ai montré plus haut (p. 186)[1].

1. Je rappelle que ces numéros correspondent respectivement aux fragments étudiés aux endroits suivants :
N° I : *Recueil d'Archéologie Orientale*, t. V, pp. 130-147; cf. *Rev. Bibl.* 1803, p. 276; N°s II, III, IV (= A, B, C) : *Rec. d'Arch. Or.*, t. VII, pp. 186-190; cf. *Rev Bibl.* 1904, p. 85; 1903, pp. 279 et 429; 1906, p. 87-91.

TRANSCRIPTION ET TRADUCTION

a	b	c	d
1 ἀπ(ὸ) Αδρωων[1]	νο(μίσματα)	ξε'	(καὶ) τ[οῖς . . . .
2 ἀπ(ὸ) Αυαρων	νο(μίσματα)	μγ'	(καὶ) τ[οῖς . . . .
3 (ἀπὸ) Ζαδι? δ)ακαθων	νο(μίσματα)	λϐ'	(καὶ) [τοῖς . . . .
4 (ἀπὸ) Αμμαθων	νο(μίσματα)	κδ'	(καὶ) τ[οῖς . . . .
5 (ἀπὸ) Αριδδηλων τῆς Γρα?...	[? νο(μίσματα) . .		
6 (ἀπὸ) Καρκαριας	νο(μίσματα	ιε'	(καὶ) [τοῖς . . . .
7 (ἀπὸ) Σοϐαειας ὁρίου Αριδ(δηλών)	[νο(μίσματα) . .		
8 (ἀπὸ) Ῥοϐαθας	νο(μίσματα)	μγ'	(καὶ) τ[οῖς . . . .
9 (ἀπὸ) Ελλεϐανων	νο(μίσματα)	λϛ'	(καὶ) τ[οῖς . . . .
10 (ἀπὸ) Αφρους	νο(μίσματα)	κδ'	(καὶ) τ[οῖς . . . .
11 (ἀπὸ) Σιρθας	νο(μίσματα)	κδ'	(καὶ) τ[οῖς . . . .
12 (ἀπὸ) Φαινους	νο(μίσματα)	ιε'	(καὶ) το[ῖς . . . .
13 (ἀπὸ) Μωας	νο(μίσματα)	ιε'	(καὶ) το[ῖς . . . .
14 (ἀπὸ) Τολοανων	νο(μίσματα)	ιε'	(καὶ) το[ῖς . . . .
15 (ἀπὸ) Εισειϐων	νο(μίσματα)	ιε'	(καὶ) το[ῖς . . . .
16 (ἀπὸ) τοῦ Πραισιδίου	νο(μίσματα)	ιϐ'	(καὶ) το[ῖς . . . .
17 (ἀπὸ) Θομαρων	νο(μίσματα)	ε'	(καὶ) τοῖ[ς . . . .
18 (ἀπὸ) Αιναυαθας	νο(μίσματα)	κ'	(καὶ) τοῖ[ς . . . .

II

a	b	c	d
1 De Adroa,	pièces d'or :	65,	et pour les . . . . . .
2 De Auara,	pièces d'or :	43,	et pour les . . . . . .
3 De Zadakatha,	pièces d'or :	32,	et pour les . . . . . .
4 De Ammatha.	pièces d'or :	24,	et pour les . . . . . .
5 De Ariddèla de la Gra?....,	pièces d'or :	..,	et pour les . . . . . .
6 De Karkaria,	pièces d'or :	15,	et pour les . . . . . .
7 De Sobaeia de la limite de Ariddèla,	pièces d'or :	..,	et pour les . . . . . .
8 De Robatha,	pièces d'or :	43,	et pour les . . . . . .
9 De Ellebanà,	pièces d'or :	36,	et pour les . . . . . .
10 De Aphrô,	pièces d'or :	24,	et pour les . . . . . .
11 De Sirtha,	pièces d'or :	24,	et pour les . . . . . .
12 De Phainô,	pièces d'or :	15,	et pour les . . . . . .
13 De Môa,	pièces d'or :	15,	et pour les . . . . . .
14 De Toloana,	pièces d'or :	15,	et pour les . . . . . .
15 De Eiseiba,	pièces d'or :	15,	et pour les . . . . . .
16 Du *Praesidium*,	pièces d'or :	12,	et pour les . . . . . .
17 De Tomara,	pièces d'or :	5,	et pour les . . . . . .
18 De Ainauatha,	pièces d'or :	20,	et pour les . . . . .

1. Je laisse à dessein sans accentuation les noms géographiques, cette accentuation étant sujette à controverse.

Notre plaque n° V semble être complète en haut, en bas et à gauche. Elle est brisée à droite, sur une étendue qu'on ne saurait évaluer.

Le texte de 18 lignes offre la même disposition en colonnes que sur le frag. I. Comme sur celui-ci, il doit se lire d'une façon continue, *a*, *b*, *c*, *d*, sans qu'on s'arrête aux blancs, parfois considérables, qui interviennent entre les colonnes : *a* nom de ville au génitif, précédé de la préposition ἀπὸ, plus ou moins abrégée; *b*, rubrique des νο(μίσματα) ou pièces d'or; *c*, montant de la contribution exprimé en lettres numérales; *d*, attribution, subsidiaire ou complémentaire, à certaines parties prenantes, uniformément précédée de la conjonction καὶ, abrégée en ϛ à partir de la ligne 2. Telle est l'économie générale du texte.

Les analogies avec I sont des plus étroites, et, comme on le verra, plusieurs points de celui-ci, et aussi de II, III, IV, demeurés encore obscurs, se trouvent définitivement éclaircis par des rapprochements qui s'imposent.

Après avoir donné la transcription et la traduction du morceau, j'en commenterai brièvement la teneur; je traiterai ensuite à part la question proprement géographique, qui en constitue le principal intérêt.

L. 1, *a* : Ἀπὸ. On distingue nettement sur l'estampage, ici et à la l. 2, le petit *omicron*, peu visible sur la photographie, qui surmonte le π. A partir de la l. 3, jusqu'à la l. 18, cette préposition est remplacée systématiquement par la sigle abréviative ₳ qui nous avait fort embarrassés sur le fragment I, où elle précède également une série de noms géographiques. Je soupçonnais déjà que cette sigle devait représenter une préposition gouvernant le génitif [1]. La forme même, inexactement figurée sur la seule copie que j'eusse à ma disposition, me faisait penser alors à διὰ, l'élément principal y ayant l'aspect d'un Δ plutôt que d'un A. Mais la structure du A, déjà perceptible dans une

1. *Rec. d'Arch. Or.*, V, p. 142 : « διὰ, *ou autre* ».

meilleure reproduction publiée depuis[1], est nettement reconnaissable dans notre nouveau fragment. D'autre part, la *scriptio plena* ἀπὸ, répétée deux fois dans le groupe II-IV, l. 8, pouvait faire prévoir le fait mis définitivement hors de doute par le fragment V.

Il convient donc désormais d'attribuer la valeur de ἀπὸ à la sigle en question, dans tous les passages de I où elle apparaît, y compris celui de la l. 10 où elle précède un mot qui n'est peut-être pas un nom géographique (ἀ(πὸ) τοῦ ν...). Cette proposition indique d'une façon générale les villes, éventuellement certaines catégories de personnes, *desquelles* devaient être perçues les sommes énoncées.

L. 1, *b* : νο(μίσματα). Le petit *omicron* surmontant les sigles abréviatives N est parfaitement visible, du haut en bas de la colonne[2]. Il l'était déjà dans la colonne *b*, correspondante, de I; du moins d'après la seconde reproduction du fragment donnée par la *Rev. Bibl.* 1903, p. 276, car il avait été omis dans la première copie sur laquelle j'avais dû opérer, ce qui ne m'avait pas empêché, du reste, de déterminer la véritable valeur de la sigle.

L. 1, *d* : καὶ τοῖς... Cette formule, plus ou moins conservée, mais malheureusement toujours incomplète, se répète littéralement du haut en bas de la colonne *d*. Seulement, à partir de la l. 2, la conjonction καὶ y est remplacée par la sigle abréviative *S*. Cela nous donne la clef définitive de cette sigle qui, également employée, soit dans la même formule, soit dans d'autres expres-

1. *Rev. Bibl.*, 1903, p. 276. Je profite de l'occasion pour noter ici les améliorations que cette reproduction photographique a apportées au texte de I, en faisant état, d'autre part, des observations dont l'a accompagnée le P. Vincent :

L. 1, *A* : τοῖς δουλ ς.. — *B C* : νο(μίσματα) β'. — L. 2, *B* : νο(μίσματα) ν' S. — L. 3, *B* : νο(μίσματα) λ' S.

Il faut, en outre, ajouter une 12e ligne, dont le P. Vincent a discerné des traces sur l'original : L. 12. . . . . N (ρ ?) ν' (Α͓χ ?). . . . . .

2. Même à l'extrémité de la l. 7, je crois distinguer sur l'estampage les traces de N, qui, par suite de la longueur exceptionnelle de la ligne, se trouve rejeté en dehors de l'alignement normal de la colonne. Il en était de même vraisemblablement à l'extrémité de la l. 5; mais, vu la longueur encore plus grande de cette ligne, il n'est pas permis d'être aussi affirmatif.

sions, dans I, *passim*, et dans II, ll. 6, 8, y était susceptible de différentes valeurs[1]. Il est probable que le mot manquant ici après l'article τοῖς, qui en annonce l'état grammatical, devait être ΔΟΥΛ*S*, comme dans I. La lecture et l'interprétation du mot ainsi abrégé n'en demeurent pas moins toujours douteuses : δοῦλ(οις)? ou quelque dérivé du même radical? Quel qu'il soit, il désigne, semble-t-il, certaines catégories de parties prenantes, auxquelles étaient assignées diverses allocations. Ces allocations, indiquées parfois dans I, manquent complètement ici; elles devaient figurer dans les prolongements respectifs des 18 lignes; par conséquent cela nous indique que V a perdu une partie notable du texte à droite, et ce du haut en bas.

Ce dispositif uniforme nous montre, entre autres choses, que dans I, *a*, l. 1, les νο[μίσματα] κϐ', « vingt-deux pièces d'or », devaient être précédés d'un nom de ville, gouverné au génitif par ἀπὸ, et que ce chiffre représente le montant de la taxe de ladite ville. De même, dans II, l. 8, il faut lire : καὶ ἀπὸ τῆς Τερεβίνθου. Même conclusion pour II, l. 6 : la lecture καὶ ἃ διδοῦσιν s'impose; dans ce cas, il est possible que le verbe au pluriel fût suivi d'au moins deux sujets, dont nous n'avons plus que le premier, au singulier : ὁ βικάριος δευτέρ(ας)... On pourrait alors admettre qu'il intervient une lacune assez considérable entre δευτέρας et Παλεστίνης, malgré la tentation qu'on peut avoir de rattacher ces deux mots l'un à l'autre : « le *Vicarius de la Palæstina II*ª ».

OBSERVATIONS GÉOGRAPHIQUES

Notre texte de 18 lignes nous donne les noms de 18 villes, chaque ville formant un article distinct avec le montant de la contribution afférente, contribution sur la nature de laquelle je n'ai pas à revenir, ayant déjà essayé de montrer dans ma première étude sur le fragment I, qu'il s'agit vraisemblablement

1. Soit καὶ, soit le signe numéral = 6, soit marque d'abréviation du mot précédent.

de l'*adæratio* ou conversion en espèces de la taxe de l'annone exigible jusque-là en nature. Toutes ces villes semblent, ainsi que nous allons le voir, appartenir à la *Palæstina III*[a], comme Bersabée elle-même d'où provient le document émanant de l'autorité supérieure qui règle l'assiette du nouveau mode de taxation.

J'ai essayé de mon mieux de déterminer l'identité de ces villes en recourant aux divers témoignages antiques que nous possédons et parmi lesquels celui-ci vient prendre place au premier rang. Quant à leur localisation sur le terrain, c'est souvent chose fort malaisée, parfois impossible, toute cette région de la *Palæstina III*[a], qui correspond à l'ancien pays d'Edom et englobe une partie de l'Arabie Pétrée, étant encore quasiment une *terra incognita*, et les cartes qu'on en a publiées jusqu'ici, tout à fait insuffisantes. Bientôt, il est vrai, cette lacune sera comblée, grâce au professeur A. Musil, qui a exploré à fond tous ces parages pendant plusieurs années et en a dressé une carte détaillée dont l'apparition fera époque dans la science. Avec une obligeance à laquelle je suis heureux de rendre hommage, il a bien voulu me communiquer une épreuve de cette carte gravée pour le compte de l'Académie des Sciences de Vienne[1]. C'est un admirable travail qui fait à son auteur le plus grand honneur. J'y ai apprécié surtout la fidélité impeccable avec laquelle y sont transcrits ces centaines de toponymes arabes qui sont souvent si difficiles à saisir pour une oreille européenne, et dont pourtant la forme exacte est la base première et indispensable de toute étude de géographie historique. J'aurai à y recourir dans certains cas, là où les cartes ordinaires sont en défaut; toutefois, je ne le ferai qu'avec une réserve que m'imposent la discrétion envers l'auteur qui a bien voulu me confier ce document inédit et son désir bien naturel de se réserver la solution de diverses

1. *Karte von Arabia Petræa, nach eigenen Aufnahmen von Professor Dr. Alois Musil, mit Unterstützung der K. Akademie der Wissenschaften.* La carte, à l'échelle du 1/300.000, se compose de quatre feuilles, plus une feuille des environs de Pétra, à grande échelle.

questions géographiques et archéologiques, devenue possible grâce à lui.

Les noms de nos 18 villes se présentent tous au génitif; j'ai cru devoir, dans le commentaire, en rétablir les nominatifs, qui sont intéressants par les formes qu'ils affectent (distinction des pluriels neutres et des féminins singuliers également terminés par un α qui peut prêter à l'équivoque; féminins singuliers en ω). Il ne paraît pas que cette liste soit ordonnée d'une façon rigoureusement géographique, et il ne faudrait point, du voisinage des noms, se hâter de tirer des conclusions sur la position topographique des villes l'une par rapport à l'autre. Comme je le ferai ressortir, chemin faisant, plus en détail, l'ensemble a l'air de se diviser en trois groupes, ABC, classés plutôt au point de vue fiscal, par ordre décroissant d'importance de taxe : A, ll. 1-7; B, ll. 8-17; C, ll. 18-*x*. Il est possible, d'ailleurs, que ces groupes, tout au moins, correspondent respectivement à certaines circonscriptions administratives et par conséquent régionales. De fait, la liste nous donne d'abord un groupe de localités appartenant au Charâ actuel; puis, nous passons au Djebâl, au nord du Charâ; enfin, semble-t-il, nous obliquons vers l'ouest dans la direction de Bersabée. Mais tout cela n'est pas franchement marqué, et c'est la fiscalité qui demeure la règle dominante de l'énumération. Je dois ajouter que cette règle ne s'observe pas, ou peut-être est moins apparente, dans la liste de I qui comprend des villes appartenant à la *Palæstina I*[a] et même *II*[a].

1. — Αδρα (pluriel neutre). Bien entendu, il n'y a pas à songer, malgré l'analogie des noms, purement apparente d'ailleurs, à l'antique *Adraa*, située bien loin de là, dans le Haurân. Ce ne saurait être davantage Εδραϊν, de la carte mosaïque de Mâdeba, qui appartient à la région immédiate de Gaza. Pas plus pour cette ville que pour les suivantes, nous ne devons sortir de l'Arabie Pétrée et, en particulier, des limites de la *Palæstina III*[a]. C'est, en réalité, *Odhroh*, اذرح, à une vingtaine de kilomètres dans l'est de Pétra.

On a reconnu, depuis longtemps, l'identité de *Odhroh* avec la Αδρου de Ptolémée; cette dernière transcription n'est pas pour nous étonner : l'aspirée finale a disparu normalement (comme dans Αδροων = Αδροα), de telle sorte qu'il n'est plus resté que le groupe ου affectant l'aspect d'un génitif. Ce pseudo-génitif ne doit pas faire illusion; ου représente, en fait, pour ainsi dire à nu, la vocalisation de la dernière syllabe, vocalisation garantie par l'ancienne forme arabe أذرُح. On remarquera que cette forme arabe, avec sa vocalisation en *a* de la première syllabe, *Adhroh*, concorde avec notre forme 'Αδροων et celle de Ptolémée 'Αδρου et prouve que la vocalisation en *o* ou *ou* est le résultat d'une altération populaire[1].

Cette ville ne figure pas dans la liste de la *Notitia dignitatum imp. Rom.*, qui nous a conservé la répartition des garnisons dans la *Palæstina III*[2]. On peut en être d'autant plus surpris qu'on voit encore à *Odhroh* les ruines d'un remarquable camp fortifié de l'époque romaine et byzantine[2]. Peut-être s'y cache-t-elle sous quelque autre nom, ou bien son nom même y est-il plus ou moins estropié. On pourrait être tenté de le reconnaître dans l'énigmatique *Ueterocaria* ou *Ueterocania*, où tenaient garnison les *Equites primi felices Palæstini.* Mais la chose demeure douteuse; d'autant plus que le texte porte : *Sabure siue Ueterocariæ,* sans qu'on puisse savoir si *Sabure* est une localité distincte, ou simplement un homonyme de la seconde[3].

La place occupée par Adroa dans notre inscription, en tête d'une série qu'elle ouvre par le chiffre de contribution le plus

1. Réaction de la voyelle de la seconde syllabe sur celle de la première. La vocalisation correcte *Adhroh* semble cependant s'être encore conservée chez certains Bédouins, comme le montre la notation *Adroh* de Sauvaire (duc de Luynes, *Voyage d'expl. à la mer Morte,* II, p. 156), qui était un arabisant expérimenté.

2. Brünnow, *Die Provincia Arabia,* I, pp. 431 et suiv.

3. Au point de vue purement toponymique, *Sabure, Sabura,* fait songer au *Szobara* de Seetzen, *Sŭbrah* des listes de Robinson (Charâ), le ouâdi *Sabra* de Laborde, à environ deux lieues dans le sud de Pétra, avec des ruines assez importantes. Voir, au surplus, sur cette question, les notes 2 et 3 du n° 6, *infra*, p. 274.

élevé (65 pièces d'or) témoigne de son importance. Cette importance est confirmée, d'autre part, par les dires des auteurs arabes[1] qui nous parlent de Adhroh comme étant, au moment de la conquête de l'Islam, le chef-lieu du district du Charâ. Les Ghassanides y avaient fait des constructions. Elle fut une des premières villes conquises par les Musulmans (l'an 9 de l'Hégire). Elle capitula, en même temps que la ville voisine de Djarba[2], moyennant l'imposition d'un tribut de 100 dinars, chiffre qui est à rapprocher de la redevance de 65 pièces d'or dont parle notre inscription. On y conserva longtemps le manteau du Prophète et l'instrument de la capitulation écrit sur cuir.

Il se peut que les Arabes n'aient fait que garder à Adhroh un rang administratif qu'elle avait à l'époque byzantine et que Adroa fût déjà à cette époque le chef-lieu d'un district antique correspondant au Charâ actuel. S'il en est ainsi, on serait amené à en induire que la série des localités 1-7 de notre inscription, classées par ordre décroissant d'importance financière — de 65 à 15 et à *n* pièces d'or — sont à chercher dans la région sud du Charâ et non dans la région nord du Djebâl. Cette induction géographique serait importante, notamment pour la question de Ariddela dont je parlerai plus bas (n[os] 5 et 7); mais elle se heurte toutefois, comme on le verra, à des difficultés.

Le nom de *Adhroh* ne correspond à aucune localité biblique. Je le crois cependant fort ancien. En vertu de ce procédé d'éponymie chorographique si répandu en Syrie et sur lequel j'ai eu mainte fois l'occasion d'attirer l'attention, ce toponyme me paraît être étroitement apparenté au nom de personne *Zerah* qui revient à trois reprises dans le fameux chapitre de la Genèse (xxxvi, cf. I Chr., i) sur les origines des Édomites descendant d'Ésaü : Zerah, petit-fils d'Ésaü et de Basmat, par Re'oûel

1. Voir les passages dans Le Strange, *Palestine under the Moslems*, pp. 35, 39, 384; cf. Brünnow, *l. c.*

2. C'est la localité du même nom جربا, à une bonne lieue au nord de Odhroh, la *Gerba* de Guillaume de Tyr (XXII, 15); cf. ce que je dis de celle-ci plus loin, p. 290.

(vv. 13, 17, 33)[1]. La concordance phonétique de זרח et أذرح est aussi parfaite que possible; ذ = ז primitif est rigoureusement conforme à la règle; quant à la prosthèse de l'*elif*, déjà très naturelle en soi, elle est justifiée à merveille, en l'espèce, par l'existence de la forme biblique אזרחי = זרחי, patronymique dérivé du nom זרח.

2. — Αυαρα (plur. neutre). C'est la Αυαρα de Ptolémée, que ce géographe place au-dessous de Αδρου, après Ζαναχθα[2] (*Zadagatta*), dont il sera parlé au n° 3). C'est également la *Hauarra* de la Table de Peutinger, figurée à 20 milles dans le sud de Zadagatta, elle-même à 18 milles au sud de Pétra. C'est, enfin, la *Hauara*, de la *Notitia* où tenait garnison un détachement des *Equites sagittarii indigenæ*. Les formes convergentes de notre inscription, de Ptolémée et de la Table de Peutinger, prouvent définitivement que, des deux leçons de la *Notitia* : *Hauare* dans le tableau d'ensemble des places fortes, et *Hauanæ* dans la liste particulière des garnisons, c'est la première qui est la bonne, et que, dans la seconde, le *n* est le résultat d'une simple faute de copiste pour *r*.

L'identification topographique de cette ville est encore un problème. Je reviendrai sur la question à propos du n° suivant, qui en est un des éléments essentiels.

3. — Ζαδ(? δ)αχαθα (plur. neutre). L'estampage et la photographie semblent montrer, à la base du second Α, une barre horizontale fermant la lettre par en bas. Si ce n'est pas une illusion, ou un faux trait de gravure, nous aurions alors affaire à un Δ combiné avec un Α, et la forme réelle serait Ζαδδαχαθων,

1. Ce système qu'on pourrait définir d'un mot, *choroprosopopée*, me paraît particulièrement applicable à l'interprétation rationnelle de la postérité d'Esaü-Edom, laquelle, à mon avis, contient nombre de noms virtuellement géographiques, qu'on peut retrouver encore vivants dans des toponymes arabes de la région (cf. *infra*, p. 288, deuxième partie de la note 3.

2. Pour comprendre les positions relatives du groupe Θοανα = *Toudné*), Πετρα, Αδρου, Ζαναχθα, Αυαρα, d'après les coordonnées de Ptolémee, et les faire concorder à peu près avec avec le terrain, il faut faire décrire à son orientation générale presque un quart de cercle sur la gauche et convertir son nord en ouest.

avec une réduplication du *d* qui pourrait, à la rigueur, se justifier étymologiquement.

Quoi qu'il en soit, notre localité s'identifie sans aucun doute avec la *Zadagatta*[1], dont j'ai parlé déjà, par anticipation, au n° précédent, et que la Table de Peutinger montre, à 18 milles au sud de Pétra. On a reconnu depuis longtemps que cette *Zadagatta* n'est autre que la Ζανααθα placée par Ptolémée au-dessous (= au sud) de Αδρου (= Adhroh). Les copistes de Ptolémée ont évidemment estropié le nom, comme pouvaient le faire soupçonner *a priori* les nombreuses variantes des manuscrits : Ζανααθα, Ζαναθα, Ζανασθα, Ζαμαραθα. Cette dernière nous fournirait même les éléments d'une correction paléographique (**ΖΑΜΑΡΑΘΑ = ΖΑ(ΔΔ)Α(Κ)ΑΘΑ**) nous ramenant à la forme possible dans notre inscription : Ζαδδακαθα.

Notre localité figure dans la *Notitia* sous la forme *Zodocathæ*, lieu de garnison d'un détachement des *Equites promoti indigenæ*. La variation vocalique *a* = *o* n'a rien d'anormal; elle est fréquente dans la phonétique syrienne et, en l'espèce, elle a pu être favorisée par la double influence des emphatiques צ et ק qui, représentées régulièrement par le ζ et le κ de la transcription grecque, figurent sans aucun doute dans la forme sémitique originale, forme garantie par le toponyme arabe. La position de la localité a été fixée, de bonne heure et avec toute raison, au lieu dit *Es-Sadaqa*[2] الصدقة, à moins de 18 kilomètres au sud de Odhroh.

L'accord des transcriptions de Ptolémée, de la Table de Peutinger, de la *Notitia* et de notre inscription, en ce qui concerne la première radicale du toponyme = *Z*, et non *S*, semble indiquer qu'il a été noté sous une forme nettement aramaïsante : זדקתא = צדקתא. L'arabe, au contraire, a gardé ou rétabli dans sa pureté cette sifflante initiale : صدقة

1. *Zadagatta* est peut-être à corriger paléographiquement en *Zadacatha*. Sur la forme sémitique originale elle-même, voir ce que je dis plus bas.

2. Ou *'Ain es-Sadaqa*, avec une source, un tell et un ouâdi du même nom. Pour les restes antiques qu'on y remarque, cf. Brünnow, *op. c.*, I, p. 469 ; sur la forme exacte du toponyme cf. t. II, p. 332, l'observation de Musil.

Maintenant que nous sommes assurés de l'identité des nos 1 et 3, Adroa et Zadakatha, et de la région dans laquelle nous nous trouvons, le moment est peut-être venu de nous occuper un peu de celle du n° 2, *Auara*, qui intervient entre eux. On remarquera qu'à la juxtaposition de notre inscription Αυαρων-Ζαδακκαθων, correspond la même juxtaposition : 1° chez Ptolémée, Αυαρα-Ζανακαθα; 2° dans la Table de Peutinger, Hauarra-Zadagatta; 3° dans la *Notitia,* Zodocathæ-Hauaræ. Il y a là peut-être une indication topographique qui n'est pas à négliger. Elle est encore précisée par les deux premiers témoignages desquels il résulte cartographiquement que notre Auara, voisine de Zadakatha, devait être dans le sud de celle-ci. La distance en est même fixée, par la Table de Peutinger, à 20 milles, soit, en chiffres ronds une trentaine de kilomètres. Cela nous mènerait à peu près à Houmeïmé qui est certainement un site antique; mais la concordance toponymique n'existerait pas et, d'un autre côté, nous verrons que Houmeïmé prête à une autre identification peut-être plus plausible. Un peu au nord de Houmeïmé, il y a bien une El-Beidha, « la blanche », à laquelle on pourrait songer, en supposant que l'arabe aurait traduit l'ancien toponyme *Auara* = *Hauar* (le *h* initial est garanti par la transcription latine de la Table de Peutinger), transcription d'une forme araméenne primitive חור, « blanc »[1]. Mais ces cas de traduction, en matière de toponymie, bien qu'ils ne soient pas sans exemples, sont rares, parfois même contestables, et, par surcroît, la distance serait sensiblement inférieure à celle de 20 milles romains. Au point de vue purement toponymique, il y a une localité, ou une région, qui ferait assez bien l'affaire, c'est la Rîchet el-*Hawwar*, que mentionne incidemment M. Musil[2] dans un de ses itinéraires, entre 'Ain Gharandel et

1. Cf., pour le nom, la Αυαρα (Λευχὴ χώμη), sur la Mer Rouge, qui, bien entendu, n'a rien de commun topographiquement avec notre localité.

2. *Anzeiger*, Acad. des Sc. de Vienne, 21 février 1906, n° VII, p. 3 de l'extrait.

Je vois par une citation de Thomsen (*Zeitschr. d. D. Paläst.-Ver.*, 1906, t. XXIX, p. 112) que Musil, dans une autre note que je ne connais pas

El-Ghamr. Le nom conviendrait à merveille. Je n'ose en dire autant de la position, car, réserve faite aussi sur la distance, l'indication de M. Musil semblerait nous rejeter dans l'ouest de Es-Sadaqa (= Zadakatha), tandis que nous serions tentés de chercher dans le sud.

4. — Αμμαθα (plur. neutre). Peut-être est-ce la *Admatha* de la *Notitia*, où tenait garnison une *ala Antana* (= *Antoniniana?*) *dromaderiorum* (« de minore laterculo »)[1]? La graphie de la *Notitia* serait alors à corriger en *Ammatha*.

Notre localité est peut-être à identifier avec la *Houmeîmé* de nos jours, à environ 7 lieues dans le sud de l'Es-Sadaqa = Zadakatha. Le toponyme arabe حميمة affecte la forme d'un diminutif de حمام *hammâm*, « bain, thermes », ou plutôt de حمة, *hamma*[2], même sens, vocable qui pourrait être ici, comme il l'est ailleurs, l'équivalent congénère d'un ancien toponyme araméen חמתא *Hammeta*, *Hammata*, même sens, assez répandu en Syrie. Houmeîmé est mentionnée à plusieurs reprises par les auteurs arabes comme une ville du Charâ, possessions des Abbassides, à une journée de marche de Chaubak.

5. — Αριδδηλα (plur. neutre). Le rapprochement, du moins onomastique, s'impose avec la *Arieldela* de la *Notitia*, où tenait garnison la *cohors secunda Galatarum* (« de minore laterculo »). La graphie *Arieldela* est certainement fautive. L'on a toujours cru, vu les divers témoignages dont je parlerai dans un instant, qu'il fallait la corriger en *Arindela*. Notre inscription remet en

(*Anzeiger*, Acad. de Vienne, 1903? p. 12, cf. p. 6) a déjà fait lui-même le rapprochement. Thomsen, de son côté, propose d'identifier *Auara*, *Hauara* avec *Qoueîrè*; mais nom et distance (43 kil. S. de Es-Sadaqa) ne sont guère favorables à cette identification.

1. Le rapprochement malheureux de Seeck avec la Αμμαθα, *Amathar* de l'*Onomasticon* (tribu de Zabulon), et avec la Αμαθα de Josèphe (sur le Jourdain) est à écarter sans hésitation.

Thomsen (*op. c.*, p. 123) inclinerait, comme le duc de Luynes, à localiser la *Admathra* de la *Notitia* au *Oudd el-Yithm*, au N. E. et tout près de 'Aqaba. Mais le rapprochement est bien précaire.

2. Yâqoût, *Mochtarik*, p. 146, dit expressément : الحميمة كأنه تصغير الحمة.

question cette conjecture. Paléographiquement *Arieldela* se ramènerait bien à une leçon primitive *Ariddela*; les éléments du premier *d* ont pu être dissociés indûment en *cl*, puis, ce groupe n'étant pas prononçable dans les conditions où il se trouvait, en *el*[1].

La localité de la *Notitia* a été depuis longtemps rapprochée de l'évêché de la Palæstina III[a] dont le nom figure dans la *Descriptio* de Georges de Cypre[2], le *Synecdemus* de Hieroclès, les souscriptions de divers conciles, les Ethniques d'Etienne de Byzance, etc., sous des formes très variées et plus ou moins correctes : Αρινδηλα, Αρινδελα, Αριϐηλων (génit.), Αρϐδηλων ou Αραϐδηλων (*id.*), Αρινδηλων (*id.*); cf. ethnique au génitif : Ερενδηληνῶν. Quelques-unes de ces formes cacographiques seraient susceptibles d'être ramenées à la nôtre, Αριδδηλα; en tout cas, certaine transcription latine d'une de ces souscriptions, *Ariddelon*, reproduit celle-ci exactement.

Le nom Αριδδηλων que nous avons ici, et qui va se répéter en abrégé, un peu plus bas, l. 7, est-il une simple variante de celui que nous avions déjà rencontré dans le fragment II-III, Αρινδηλων, et qui, lui, est entièrement conforme au nom traditionnel? S'agit-il de la même localité sous deux noms similaires, ou bien de deux localités distinctes? En tout état de cause, il est plus que probable que les deux formes représentent un même toponyme original, étant donné le phénomène phonétique, si fréquent dans toute la famille sémitique, de l'assimilation de *n* au *d* qui le suit : *nd* = *dd*[3]. Mais ce toponyme pouvait appartenir, à la rigueur, à deux localités différentes, quasi homonymes, entre lesquelles on distinguait peut-être précisément à l'aide de cette légère différenciation dans la prononciation.

Un premier indice pourrait être invoqué en faveur de cette

1. Le changement a pu, en outre, être favorisé chez le copiste par une réminiscence intempestive du vocable *Ariel*.

2. Edit. Gelzer, cf. p. 198, où l'on trouvera les références aux sources.

3. Phénomène réversible, *dd* pouvant dans certains cas devenir *nd*, à l'instar de *bb* = *nb*, *mb* (à côté de *nb*, *mb* = *bb*).

façon de voir; c'est le déterminatif qui suit ici notre nom de lieu : ἀπὸ Αριδδηλων τῆς ΓΡΑΙ▨[1], et par lequel on semble avoir voulu déterminer, pour éviter une confusion, la région ou la catégorie à laquelle appartenait la localité. Malheureusement, le mot est trop mutilé pour que je puisse le restituer. En tout cas, la Αρινδηλα de III-IV, et la Αριδδηλα de V, à supposer qu'elles soient différentes, paraissent avoir eu une égale importance, puisque l'une et l'autre (V, l. 7) sont prises comme repère d'une ligne de démarcation (ὅριον)[2].

Ce qui vient encore compliquer la question, c'est que justement le terrain nous offre deux points qui peuvent, à égal titre toponymique, revendiquer l'identification géographique. Nous avons en effet, un 'Ain *Gharandel* à une douzaine de lieues dans le nord de Pétra, et un autre 'Ain *Gharandel* à environ neuf lieues dans le sud de cette ville. Ils appartiennent par conséquent à deux régions bien distinctes : le premier au Djebâl; le second au Charâ. Dans un cas comme dans l'autre, *Gharandel*, غرندل (= ערנדל), est aussi fidèlement représenté par la transcription Αρινδηλα que par la transcription Αριδδηλα[3]. En présence de nos nouveaux documents et du dualisme possible de la Αρινδηλα de III-IV et de la Αριδδηλα de V, il est permis de se demander si ces deux *Gharandel*, homonymes ne doivent pas être mis en ligne de compte. Seulement, dans ce cas, quelle serait la correspondance respective, terme à terme, de nos deux Arindela, Ariddela, d'une part, et de nos deux Gharandel d'autre part? Généralement c'est dans le Gharandel du Djebâl qu'on incline à reconnaître la Arindela classique, celle de la *Notitia* et des listes administratives et ecclésiastiques. La chose est possible,

1. La haste ne paraît pas appartenir à un P; peut-être à I, M ou N??

2. La lecture ὁρίου Αρινδηλων et, par suite, ὁρίου Πετρων, que je n'avais proposée qu'avec réserve dans III-IV, ll. 10, 11, paraît désormais assurée, grâce à la teneur de V, l. 7.

3. Le toponyme *Gharandel* est, d'ailleurs, assez fréquent dans la Syrie arabe, en particulier dans le sud. On le retrouve, entre autres, au Sinaï (Ouâdi *Gharandel*, côté occidental; cf. les Γαρινδαῖοι de Strabon, les Γαρυνδανεῖς de Diodore de Sicile, qui habitaient peut-être ces parages).

mais elle n'est pas démontrée. Sans prétendre trancher cette question délicate, je ferai observer que le groupe du fragment V où figure Ariddela semble, pour certaines raisons que j'ai indiquées plus haut, appartenir à la région du Charâ. Cela ferait pencher ici la balance en faveur du Gharandel du sud; on pourrait même supposer que le déterminatif qui, à la l. 5, suit Αριδδηλων (τῆς Γρα?...) était, s'il est géographique, le nom même donné, dans l'antiquité, au district appelé aujourd'hui Charâ. S'il en est ainsi, la mutilation de ce nom n'en serait que plus regrettable. Dans ce cas, la *Arieldela* de la *Notitia*, que j'ai ramenée paléographiquement à *Ariddela*, serait, comme celle-ci le Gharandel du sud. Quant à la Αρινδηλα de III-IV, et peut-être aussi la Arindela épiscopale, ce serait le Gharandel septentrional, celui du Djebâl. Mais tout cela, je le reconnais, est fort sujet à caution, car il y a, je ne me le dissimule pas, certaines contre-indications que je relèverai plus loin.

Quoi qu'il en soit, il est sûr que le Gharandel du Djebâl avait encore une réelle importance au moment de la conquête musulmane. Il était même, au dire de certains auteurs arabes[1], le chef-lieu de ce district, gardant peut-être ainsi un rang qu'il avait eu à l'époque byzantine, comme cela semble avoir été le cas pour le Adroa-Adhroh, chef-lieu du district du Charâ.

6. Καρκαρια (féminin singulier). C'est incontestablement la Καρκαρια, *Carcaria*, que l'*Onomasticon* mentionne avec un φρούριον, *castellum*, à une journée de marche de Pétra, à propos de קרקר,

1. Voir les références dans Le Strange, *op. c.*, pp. 35, 395. Le nom est écrit tantôt غرندل, tantôt عرندل, sans qu'on puisse affirmer que cette dernière forme, qui répondrait encore mieux à la transcription Αρινδηλα, ne soit pas le résultat d'une négligence de copiste.

Selon d'autres auteurs arabes (*id.*, pp. 35, 41), le chef-lieu du Djebâl ne serait pas Gharandel, mais une autre ville dont le nom est tellement massacré dans les manuscrits qu'on n'a pu jusqu'ici le restituer : روات, رواث, رواد, دراب, قاب, etc. Je propose de lire زراب et d'y reconnaître *Zarâb*, placée sur la carte Musil à 2 1/2 kil. S. O. de Chaubak, tout près de *Nedjel*, l'antique Νεκλα (Ptolémée), *Negla* (table de Peutinger), dont elle représente peut-être le site réel.

Qarqor de Juges, VIII, 10[1]. On remarquera l'emploi de la même forme du féminin singulier. Il est quelque peu surprenant qu'une localité, ainsi caractérisée au point de vue militaire, ne figure pas dans la *Notitia*. Peut-être s'y cache-t-elle sous quelque autre nom[2].

Jusqu'ici, on n'avait su où localiser la Carcaria de l'*Onomasticon*. Burckhardt avait proposé Chaubak, conjecture tout à fait arbitraire, que rien ne justifie. M. Musil veut bien m'autoriser à faire savoir qu'il a reconnu le nom et le site dans la Kh'reîbé et le Seil *Qarqoûr*, au N.-O. et tout près de Bouseîra[3]. Si cette identification fort séduisante est exacte, il faudrait en rabattre de l'ordonnance géographique que j'avais cru reconnaître dans le groupe 1-7; Qarqoûr-Carcaria, semblant appartenir financière-

1. Je dis « à propos », car, ici comme ailleurs, Eusèbe et saint Jérôme n'entendent nullement avancer une identification géographique qui, en l'espèce, serait absurde. Ils se bornent à un simple rapprochement *onomastique* qui, ainsi conçu, est parfaitement légitime. C'est ce qu'indique très souvent chez eux cette formule : καί ἔστι νῦν, *et est usque hodie*, sur laquelle la critique moderne s'es plus d'une fois méprise, en lui prêtant une valeur qu'elle n'a pas et en imputant aux deux auteurs des confusions *géographiques* qu'au demeurant, ils n'ont pas commises.

2. Par exemple, un des deux *Præsidium*? Je doute qu'il faille la chercher dans l'énigmatique *Ueterocariæ* (var. *Ueterocania*), dont j'ai parlé plus haut (n° 1); voir, cependant, sur cette question, l'hypothèse que j'envisage dans la note suivante.

3. Si Qarqoûr représente bien Carcaria, son extrême proximité de Bouseira me donne à réfléchir au sujet de l'identité possible de *Carcaria* et de la *Ueterocaria* de la *Notitia*, identité que j'ai peut-être un peu trop vite écartée plus haut. Tablant sur la leçon *Sabure siue Ueterocariæ*, on peut se demander si *Sabure* ne serait pas une forme intervertie de *Bouseîré* = la Bosrah édomite de la Bible, et *Ueterocariæ* une altération de *Carcariæ*, (*Corcariæ*? *Carcoriæ*?), compliquée d'un doublon de copiste ayant répété indûment devant *terocariæ* le groupe final *ue* du *siue* qui précède. Toute la leçon serait alors à rétablir à peu près ainsi : *b(u)sure siue* [*ue*](*ca*)*r*⌊*o*⌋*cariae*. Par suite les deux localités tant anciennes que modernes n'en feraient bien qu'une : Bouseîra, ou Qarqoûr, d'une part; *Busura sive Carcaria*, d'autre part. S'il en va bien ainsi, il en résulterait que le nom isolé qui apparaît d'abord dans le tableau topographique placé en tête de la *Notitia* sous la forme *Ueterocania* (pour *Ueterocaria*) aurait été repris après coup dans la liste détaillée qui, seule, peut expliquer graphiquement la naissance du groupe initial parasite *ue*. Cette dernière conséquence serait d'un intérêt général considérable pour l'exégèse du document puisqu'elle tendrait à démontrer que la rédaction du tableau est en réalité subordonnée à celle de la liste, bien que le premier précède la seconde.

ment à ce groupe, nous fait sortir brusquement du Charâ, pour nous rejeter en plein Djebâl.

7. — Σοβαεια (fém. sing.). Devait être dans la région de la Ariddela du n° 5, puisque sa position est précisée par le déterminatif ὁρίου Αριδ(δηλων), « de la limite de Ariddela ». Peut-être est-ce l'existence de quelque autre localité homonyme qui rendait nécessaire cette détermination. Le chiffre de la contribution est irrémédiablement perdu. C'est fâcheux, parce que, selon qu'il aurait été égal, inférieur ou supérieur, soit à 15 (n° 6), soit à 43 pièces d'or (n° 8), nous aurions vu s'il fallait le rattacher au groupe 1-6 ou bien au groupe 8 et suivants, dont il serait, en ce dernier cas, la tête de ligne. Je n'ai pas besoin d'ajouter que la première hypothèse est d'ailleurs beaucoup plus vraisemblable, puisque Sobaeia est étroitement associée à Ariddela.

Notre *Sobeia* s'identifie tout naturellement à la *Sabaia*[1] de la *Notitia*, où tenaient garnison les *Equites promoti indigenae*. La localisation demeure incertaine. Plusieurs toponymes arabes offrent des ressemblances qui ne sont peut-être que des mirages[2]. Par exemple, Biyâr es-*Saba*ʿ ou Bîr *Seba*ʿ[3], à quelque 6 lieues dans le N.-E. de Chaubak, qu'il ne faut pas confondre, malgré l'analogie du nom, avec Bir es-Sebaʿ, la fameuse Bersabée, située bien loin de là, dans la direction de Gaza, et lieu de provenance de notre inscription. Mais ce Bir Sebaʿ pourrait peut-être bien correspondre plutôt au *Birsama* de la *Notitia*, où tenaient garnison les *Equites Thamudeni Illyriciani*.

8. — Ροβαθα (fém. sing.). Le chiffre élevé de la contribution (43 pièces d'or), comparé au faible chiffre de Carcaria (n° 6 : 15 pièces d'or), semble indiquer que la ville était assez importante. Il nous avertit, en outre, que nous entrons, ou que nous sommes entrés dans une nouvelle série financière, et peut-être

1. L'échange *o* = *a* est, comme on le sait, normal dans la phonétique gréco-syrienne.

2. De cette catégorie semble être le rapprochement de Thomsen (*op. c.* p. 124), avec *Ed-daba* (= *Ain Ṭâba*) à une cinquantaine de kilomètres N. de ʿAqaba.

3. Liste de Robinson (Djebâl) : بير سبع cf. Brünnow, *op. c.*, I, 112, et II, 328, 334 (avec les observations de Musil rectifiant la position).

géographique; en effet, les contributions vont aller désormais régulièrement en décroissant, jusqu'au n° 18 exclusivement, où elles remonteront brusquement de 5 à 20 pièces d'or.

Notre *Robatha* est évidemment la *Robatha* de la *Notitia,* où tenaient garnison les *Equites sagittarii indigenae.* Il ne serait pas impossible que ce fût la localité visée par l'*Onomasticon*, lorsqu'à propos de la *Rehobôt* biblique[1], ville originaire d'un des vieux rois édomites, il rapproche de Ροωϐωθ un φρούριον, *vicus grandis*, du même nom, sis dans la Gabalène. Quelle que soit la valeur exégétique du rapprochement, nous pouvons du moins en retenir le fait de l'existence réelle dans ces parages, d'une localité dont le nom rappelle assez celui de la nôtre. Le changement de *o* en *a* ne serait pas pour nous arrêter. Une objection plus grave c'est que, si le toponyme de l'*Onomasticon* comportait un ח au milieu comme semblent l'impliquer et la transcription Ροωϐωθ et la forme même du nom hébreu considéré (רחבות), on s'attendrait à trouver une trace de cette aspirée dans les transcriptions latines; par exemple, *Rohbatha*, voire *Rohobatha.* Il est vrai qu'Eusèbe se contentait quelquefois de peu dans ses rapprochements onomastiques, et il se peut au demeurant que sa Ροωϐωθ, biblique ou non, soit bien notre *Robatha.* Je ne crois pas qu'il y ait lieu de s'arrêter à un rapprochement avec la *Rabbat* moabite, qui aurait l'inconvénient grave de nous dépayser complètement.

Je ne vois rien à proposer de sérieux sur le terrain. Je ne cite que par acquit de conscience, et sans oser m'y arrêter, le Ouâd et Naqb er-*Roubâ'i*[2], au S.-O. et non loin de Pétra[3].

1. Genèse, xxxvi, 37.
2. Brünnow, *op. c.*, I, 427 ; cf. II, 332.
3. On pourrait aussi penser à *Rioudth*, à environ 1 lieue au sud de Bouseïra, en plein Djebâl ?

M. Thomsen (*op. c.*, p. 122), s'appuyant sur le dire de l'*Onomasticon*, n'hésite pas à identifier la Robatha de la *Notitia* avec *Er-Rouheïbé*. Mais cette *Rouheïbé*, qui a des titres sérieux à représenter la Rehoboth de Genèse xxvi, 22, est située dans le SO. de Bersabée, tandis que l'*Onomasticon* vise la Rehoboth de Genèse xxxvi, 37 et parle expressément d'une localité de la *Gebalène* c'est-à-dire d'une région tout à fait différente, le Djebâl édomite.

9. — Ελλεβανα (plur. neutre). Je n'hésite pas à localiser ce nom, de forme si caractéristique, au Ouâd *El-La'bân* ou *El-La'bâni* [1], affluent du grand Ouâd el-Hesâ, au N.-E. et non loin de Et-Tefîlé. La concordance onomastique est aussi parfaite que possible. On remarquera même que le toponyme semble avoir déjà reçu l'article arabe, rendu par Ελ dans la transcription grecque[2]. Ce qui me confirme dans cette identification, c'est un renseignement qu'a bien voulu me donner ensuite M. Musil, à savoir l'existence dans ces parages, d'une ruine de même nom, Kh'reîbet *El-La'bâni*, qui doit nous marquer l'emplacement du centre autrefois habité.

10. Αφρω (nominatif féminin singulier, impliqué par le génitif Αφρους). On y reconnaît sans peine la *Afro* de la *Notitia*, où tenait garnison la *cohors duodecima Valeria* (« de minore laterculo »). *Afro* n'a que les apparences d'un datif[3] ; c'est proprement la transcription lettre à lettre du nominatif féminin Αφρω.

Le Seil *'Afra* (عفرة)[4], affluent du Hesâ, comme le El-La'bâni, mais plus occidental que celui-ci, me paraît nous avoir fidèlement conservé le nom et nous marquer approximativement la position de *Aphrô*. Les identifications, à peu près assurées, de cette ville ainsi que de la précédente, Ellebana, nous montrent que, dans ce nouveau groupe, nous sommes bien, comme je l'avais induit d'autres indices, en plein Djebâl, par conséquent dans la région au nord de Pétra.

11. — Σιρθα (fém. sing.). Il ne serait pas impossible que ce fût la *Cartha* de la *Notitia*, où tenait garnison la *Cohors decima Carthaginensis* (« de minore laterculo »). Le nom a pu être altéré

1. Cf. Brünnow, *op. c.*, I, 14, 107, 108 ; II, 328 (واد اللعبانى ; observation de Musil).

2. On peut hésiter toutefois sur ce point, vu l'existence des dérivés لعوبة, العبان, avec *elif* prosthétique. Cf. sous le rapport purement onomastique, la لعباء du *Mochtarik* (p. 379), avec son ethnique لعبانى.

3. C'est donc à tort que Thomsen (*op. c.*, p. 125), qui d'ailleurs a renoncé à identifier la localité, suppose un nominatif *Afrum*.

4. Cf. Brünnow *op. c.*, II, 329 (observation de Musil).

par les copistes, influencés peut-être par la proximité du mot CARTHA*ginensis*. En tout cas, on est frappé de voir que, dans la *Notitia*, Afro et Cartha se suivent immédiatement comme Αφρω et Σιρθα dans notre inscription. Peut-être pourrait-on rapprocher Es-*Sirré*, au N. de Tafîlé[1]?

12. — Φαινω (nominatif féminin singulier, impliqué par le génitif Φαινους, comme, plus haut (n° 10) Αφρους = Αφρω). Ici, pas d'hésitation possible. Nous avons incontestablement affaire à la fameuse *Phînon*, *Phounon* biblique, dont le nom et l'emplacement, signalé par d'importantes mines de cuivre exploitées par la main-d'œuvre pénitentiaire, étaient encore bien connus à l'époque de l'*Onomasticon*. C'était un évêché de la Palaestina III[a] dont il est fait fréquemment mention dans les documents ecclésiastiques[2]. Je relève dans ceux-ci, à côté de formes différentes, les formes Φαινω (nomin.), Φαινους (génit.) ou Φενους (simple variante orthographique de la précédente), exactement semblables à celle de notre inscription.

Seetzen[3] avait recueilli par ouï-dire un toponyme de ces parages, « Kalaat *Phenân* », dans lequel on a de bonne heure[4] et très judicieusement reconnu notre *Phinon*, *Phaeno*; mais ce n'est que beaucoup plus tard qu'on a eu l'occasion d'en fixer la position sur le terrain[5]. Le véritable nom moderne est *Fênân*, فينان identique à la forme Φαινων notée par Eusèbe; il a conservé avec une admirable fidélité le nom biblique qui, lui aussi, semble

1. A une distance qu'on peut évaluer à 9 1/2 kilomètres, d'après la carte de Musil.

Je ne rappelle que pour mémoire, la position ne paraissant guère convenir, un es-*Sirr* au N. O. de Kournoûb.

2. Voir les textes cités par Gelzer dans ses notes à la *Descriptio* de Georges de Cypre, p. 205.

3. *Briefe*, XVII, p. 137.

4. Voir, par exemple, Winer, *Bibl. Realw.* (1848) II[3], p. 260 (toutefois avec une certaine réserve compréhensible); Riess, *Bibl. Geogr.* (1872), p. 75 (le nom est quelque peu écorché (*Kulat Phenan*), mais l'identification est proposée ferme).

5. P. Lagrange, *Revue Bibl.*, 1898, p. 112; 1900, p. 284 (avec plan croquis des ruines). M. Musil, si je ne me trompe, avait déjà visité et reconnu le site en 1896.

avoir fourni un aliment à ce goût de choroprosopopée que j'ai déjà signalé à propos des vieilles traditions édomites[1].

Le site de Fênân, à environ seize kilomètres N. N. O. de Chaubak[2], nous reporte vers l'extrémité méridionale du Djebâl; mais, quoique près des confins du Charâ, nous sommes bien encore sur le territoire de ce premier district, ce qui est conforme aux inductions formulées plus haut.

Ici encore, on a lieu d'être surpris que la *Notitia* ne fasse pas mention de Phæno, d'autant plus que ce centre minier, avec sa population de condamnés, devait nécessiter la présence d'une force armée respectable. Peut-être la localité y figure-t-elle sous un nom autre, ou défiguré. Dans ce dernier cas, on pourrait penser à *Iehibo* (var. *Ihehibo*), avec sa *cohors secunda Gratiana.* Mais j'avoue que l'altération serait excessive; d'ailleurs, nous aurons peut-être tout à l'heure (n° 15) à tirer autrement parti de cet énigmatique *Iehibo*.

13. — Μωα (fém. sing.). C'est la Μωα de la carte mosaïque de Mâdeba, dont la leçon, quelque peu douteuse[3], est ainsi confirmée. La position qui lui est assignée sur cette carte, au sud et près de Θαμαρα, elle-même au sud et près d'un Πρα(ι)σίδ(ι)ον (homonyme de notre Πραισίδιον du n° 16), ne nous sert pas à grand'chose pour l'identification. Elle nous avertit seulement que nous nous rapprochons sensiblement de la région adjacente au sud de la Mer Morte. On ne saurait songer à Ma'ân, ce qui nous rejetterait beaucoup trop au sud, en plein Charâ, alors que nous sommes certainement de plus en plus dans le Djebâl. En désespoir de cause, on pourrait se rabattre sur un rapprochement avec Khirbet *Noḥ*, (نوح), à une demi-heure à l'ouest de

1. Cf. Genèse, xxxvi, 41, *Phinon*, un des onze *allouph* d'Esaü.

2. La position est donc bien, comme le dit l'*Onomasticon*, entre Pétra et Zoara (Segor). Ailleurs, à propos de la ville (?) édomite de Dedan (Jérémie, xlix, 8), il mentionne une Δαιδαν, *Dadan* à quatre milles de Phaeno, dans le nord. La localité qu'il a en vue est peut-être bien *Dâna*, à une douzaine de kilomètres dans l'est de Fênân, en dépit des discrépances pour l'onomastique, la distance et l'orientation.

3. On pouvait supposer que la dernière lettre était Δ ou Λ, voire que le nom était incomplet.

Roudjm Abou Chôq (non loin de Teflé, dans le N. E.)[1]. Le changement de *m* initial en *n*, n'est pas sans exemple en matière de toponymie syro-biblique, témoin le cas probant qui m'a permis de retrouver la *Mêphaat* lévitique dans la *Nêfa'* des Bédouins[2]. Mais c'est peut-être aller chercher bien dans l'est le site de notre localité. — Cf. le Μοκα de Ptolémée?

14. — Τολοανα (plur. neutre). C'est probablement la *Toloha* de la *Notitia*, où tenait garnison la *ala Constantiana* (« de minore laterculo »). Si l'on peut s'en fier à la transcription latine, le toponyme sémitique sous-jacent aurait un ח comme troisième radicale. Serait-ce Et-*Tlâh*[3], à une vingtaine de kilomètres au sud de la Mer Morte? La transcription serait excellente sous le rapport des radicales, la forme arabe étant طلاح, et le virement $o = a$ justifiable par les précédents. Le nom aurait seulement été allégé de la nasalisation finale qui se manifeste dans Τολοανα, mais qui est déjà effacée dans *Toloha*. La position géographique indiquerait que nous obliquons dans l'ouest, ce que la suite semble confirmer. Le site offre les vestiges d'un *castellum* avec pierres à bossages[4]. Je préférerais, en tout cas, cette identification à celle de *Touânê* ou de Hala et-*Toulâniyé*[5], qui pourraient solliciter l'imagination, mais me paraissent beaucoup moins satisfaisantes phonétiquement[6].

15. — Εισειβα (plur. neutre). Rien de commun, bien entendu, avec la célèbre Hesbon, malgré ce fallacieux génitif Εισειβων qui miroite tout d'abord aux yeux. Nous sommes bien loin du pays

1. P. Lagrange, *Notre expl. de Pétra*, pp. 28, 33.
2. *Recueil d'Archéologie Orient.*, IV, 57 ; V, 118.
3. Musil, *Anzeiger*, etc., p. 3 : « von El-*Ḥosob* über *at-Tlâh* nach Fênân ». Le toponyme me paraît avoir déjà été recueilli par Seetzen (*ap.* Ritter, *Erdk. Sinai-Halbins.*, I, p. 995) sous une forme assez curieuse *el Tloch*, où l'on remarquera la vocalisation en *o*.
4. Musil, *ap.* Brünnow. *op. c.*, II, 330.
5. *Id. ib.*, II, 335.
6. Le duc de Luynes (*op. c.*, I, p. 252) a déjà proposé de reconnaître dans le nom de *Tlâh* celui de la *Toloha* de la *Notitia*. M. Musil (*ap.* Thomsen, *op. c.*, p. 125) est du même avis. Thomsen lui-même (*l. c.*) rapproche le nom du *Oudd Abou Talha* ; mais l'identification est topographiquement peu vraisemblable (beaucoup trop dans le sud).

d'Ammon. La graphie ει équivaut phonétiquement à *i* = *Isiba*, et, si on dépouille la transcription du *a* désinentiel dont on l'a affublée : *Isib*. J'incline à reconnaître le nom dans celui transcrit de diverses manières par les différents explorateurs : *Hasb*, *Ḥusab*, *Hosob*. Cette dernière forme notée par M. Musil[1], me paraît être la plus exacte ; elle équivaut à celle que nous emploierions pour les besoins de notre oreille française : *Heŭseŭb*, et implique, en conséquence, une forme originale حِصِب, ou حِصِب [2] *Ḥisib*, qui correspondrait rigoureusement à Εισειб(α). Le nom s'applique à la fois à un ouâdi, affluent du Ouâd el-Djeib qui vient se jeter dans la Sabkha de la Mer Morte, à une source et aussi à une ruine[3] située à quatre lieues et demie dans le O. O. S. de *Tlâh*. Si Tlâh est bien Τολοανα (n° 14), tout cela serait très cohérent géographiquement, et la progression dans l'ouest irait s'accentuant.

Le *Iehibo*, ou *Ihehibo*, de la *Notitia*, dont j'ai parlé plus haut (n° 12), serait-il, par hasard, une déformation de notre toponyme ? Le groupement de l'inscription : Εισειδων et τοῦ Πραισιδίου, rapproché du groupement de la *Notitia* : *Præsidio* et *Iehibo*, serait sans doute une présomption assez favorable à cette conjecture ; il faudrait supposer alors quelque graphie primitive telle que *hisib*... *heisib*... *heiseib*... Mais la désinence *o* fait difficulté[4], et somme toute, l'hypothèse demeure très précaire. Non moins précaire le rapprochement auquel on pourrait songer avec la *Hasta* de la *Notitia*, en supposant une faute pour *Hasba* (cf. 'Ain *Hasb*)[5].

1. *Id.*, *l. c.*, supra, n. 1.

2. Dans ces conditions, le *kesra*, doublement influencé par l'aspirée et l'emphatique, vire vers *eu*, *o*.

3. Robinson, *Palästina* (éd. allemande), II, 43, signale ces ruines d'après le témoignage des Bédouins.

4. Dans le *minus laterculum* de la *Notitia* les toponymes apparaissent généralement au nominatif et, normalement la terminaison *o* devrait correspondre à un nomin. fém. en ω (exemple *Afro* = Αφρω). Seul, *Præsidio* fait exception sous ce rapport ; la forme a peut-être été influencée justement par la proximité immédiate du *Iehibo* en litige, ce qui garantirait alors dans une certaine mesure que, dans ce dernier toponyme, le *o* est primitif et partant légitime.

5. Je vois, par une citation de M. Thomsen (*op. c.*, p. 124) que cette dernière hypothèse a déjà été envisagée par M. Musil.

16. — Πραιτίδιου. L'expression τοῦ Πραιτιδίου nous apporterait, si elle était nécessaire, la preuve que tous les noms de lieux de la liste, avec leurs terminaisons variées, sont bien réellement des génitifs d'où il faut déduire comme je l'ai fait les nominatifs respectifs tantôt en α, pluriel neutre, tantôt en α, féminin sing., tantôt en ω, fém. sing.

La *Notitia* nous offre, dans le *minus laterculum*, deux *Præsidia* entre lesquelles nous pouvons choisir :

1. *Ala secunda felix Valentiana, apud Præsidium,*
2. *Cohors quarta Frygum, Præsidio.*

Le premier *Præsidium* se recommande par sa proximité de *Toloha,* si cette localité représente bien Τολοανων (n° 14); le second par sa proximité de *Iehybo*, au cas où cette localité représenterait Εισειβων. L'un des deux peut-être — mais alors lequel? — correspond au P(*ræ*)*sidio* inscrit sur la Table de Peutinger à 21 milles de *Ad Dianam* (= [G]*addianam* = 'Ain *Ghadhiân?*), à 24 milles au delà de *Hauarra*, ce qui nous reporte dans une région tout à fait méridionale, du côté du golfe de 'Aqaba... à moins que nous n'ayons là un troisième *Præsidium*!

Il est plus que probable, en tout cas, que notre Πραιτίδιον, mentionné peu après Μωα (n° 13) et immédiatement avant Θομαρα (n° 17, = Θαμαρα), n'est autre que le Πρασιδιν[1] = Πραισίδιον, groupé avec Θαμαρα et Μωα, au sud de la Mer Morte, par la carte mosaïque de Mâdeba.

Nous n'en sommes, d'ailleurs, guère plus avancés pour l'identification sur le terrain, *præsidium* « poste militaire » étant à l'origine une dénomination banale qui a pu et a dû (cf. la *Notitia*) s'appliquer comme nom propre à des localités différentes, présentant les conditions requises pour le recevoir. Vu son origine exotique, il n'avait guère de chance de se maintenir dans la toponymie arabe. Tout ce qu'on peut conjecturer, c'est que notre Πραισίδιον, identique à celui de la carte mosaïque, est à chercher

1. Au sujet de ce nom qui avait dérouté les premiers éditeurs, voir ma démonstration dans *Rec. d'Arch. Orient.*, II, p. 171.

vraisemblablement, au S. S. O. et non loin de l'extrémité méridionale de la Mer Morte, dans les parages de Thamara (voir la ligne suivante, n° 17).

17. — Θομαρα (plur. neutre). Un premier point qui ne saurait souffrir de difficulté, c'est que ce nom équivaut à Θαμαρα, par application de la règle $a = o$, dûment constatée dans la phonétique gréco-syrienne. Le nom une fois ramené à cette forme, les rapprochements abondent. C'est indubitablement la Θαμαρα de la carte mosaïque, dont je viens de parler (n° 16), et de l'*Onomasticon*; la Θαμαρω de Ptolémée et la *Thamaro* de la Table de Peutinger. La *Notitia* ne la mentionne pas[1], chose assez surprenante, l'*Onomasticon* nous disant expressément que c'est un poste militaire(φρούριόν ἐστι τῶν στρατιωτῶν, *ubi nunc romanum præsidium positum est*).

Nous avons des indications matérielles qui, semble-t-il, devraient permettre de localiser assez facilement Thamara sur le terrain : la position marquée sur la carte mosaïque vers l'extrémité sud de la Mer Morte, entre Præsidium et Môa, dans l'est de Mampsis; celle marquée sur la table de Peutinger, entre l'extrémité sud de la Mer Morte et Elusa, avec un chiffre de distance de 53 milles qu'on ne sait malheureusement pas au juste à quel autre point rapporter; les coordonnées astronomiques de Ptolémée, toujours si décevantes, il est vrai, avec leur apparente précision; enfin, et surtout, le dire de l'*Onomasticon* plaçant Thamara à une journée de marche de Mapsis[2], sur la

1. A moins de supposer que la *Thamana* de la *Notitia*, où tenait garnison la *cohors quarta Palæstinorum* (« de minore laterculo »), ne doive être corrigée paléographiquement en *Thamara*. A cet endroit de la liste la *Notitia* paraît remonter brusquement dans le nord (*apud Jordanem fluvium — inter Aeliam et Hierichunta*). Mais, au fait et au prendre, ce serait retomber dans le même inconvénient. En effet, si *Thamana* disparaissait ainsi de la liste, c'est la Θαιμαν, autre poste militaire important, à 15 miles de Pétra, selon l'*Onomasticon*, qui n'y serait plus représentée. Mais où localiser cette Θαιμαν ?

2. Μαψις, *Mampsis*, position inconnue et identité historique douteuse. La carte mosaïque la place à l'est et non loin de Thamara, entre cette ville et Bersabée. C'est la Μαψ iduméenne de Ptolémée, qu'il mentionne après Elousa. Je n'ose penser, malgré une vague analogie de nom, à *Mechâch*, près de Tell el-Milh, dans l'est de Bersabée.

route allant de Hébron à Aila (ʿAqaba). En dépit de ces indications, la question géographique demeure encore indécise. Robinson a proposé autrefois de mettre Thamara à Kournoûb, à moins d'une dizaine de lieues dans le S. E. de Bersabée. Sans doute, l'identification est possible topographiquement parlant, mais elle manque de sanction toponymique. *Præsidium* pourrait tout aussi bien, sinon mieux, être un candidat pour Kournoub. L'identification avec le *Qasr* de Zoueîra, sur le bord sud-ouest de la Mer Morte n'est pas moins sujette à caution.

18. — Αιναυαθα (fém. sing.). Le toponyme sémitique sous-jacent se décompose tout naturellement en deux éléments. Le premier est facile à reconnaître : Αιν = עין « source ». Le second qui constitue le nom spécifique même, peut représenter אות, הות, חות, ou עות. Je ne vois pour le moment aucun rapprochement à faire, soit dans les documents anciens, soit sur le terrain, du moins aucun rapprochement quelque peu plausible[1]. Je me bornerai à faire remarquer qu'avec cette localité nous changeons de circonscription fiscale et nous entrons peut-être dans une autre catégorie géographique. En effet, le chiffre des contributions qui, aux articles précédents, était tombé successivement de 43 pièces d'or (n° 8) à 15, 12 et 5 (n° 17), se relève brusquement ici à 20. Ce doit être le commencement d'une nouvelle série de localités dont l'énumération se poursuivait sur une autre colonne qu'on retrouvera peut-être un jour. Ce dernier groupe, débutant par un maximum de 20 pièces d'or, devait être moins riche que le précédent (nos 8-17 : maximum initial 43 pièces d'or). Il se peut même que les trois groupes : A 1-7, B 8-17, C 18-x aient été classés entre eux dans cet ordre, eu égard à leur importance respective, caractérisée par la contribution maxima de la localité ouvrant la marche dans chaque groupe : A, 65 > 15 (ou un chiffre encore moindre); B, 43 > 5; C, 20 > x pièces d'or.

1. Par exemple cf. la Αυαθα d'Arabie, d'Étienne de Byzance? Cf. aussi, au point de vue purement toponymique, la *Anatha* de la *Not. dignit.*

§ 36

La marche de Saladin du Caire à Damas avec démonstration sur Kerak.

A la demande du P. Lagrange, j'ai exposé devant l'Académie, à la séance du 25 mai 1906, les résultats de la dernière reconnaissance exécutée par les PP. Dominicains de Nakhel à Pétra, en passant par 'Ain Qedeîs[1]. Pour plus de clarté, j'avais tracé au tableau un relevé schématique de l'itinéraire. Cette communication achevée, mon confrère M. Derenbourg crut devoir faire observer qu'à son avis, cet itinéraire aurait pu, et devait être rapproché de celui suivi par Saladin pour se rendre d'Égypte en Syrie, tel qu'il est détaillé dans le *Kitâb er-raudhateîn* d'Abou Châma. Je lui répondis que cette observation ne me paraissait pas fondée et qu'autant que mes souvenirs me permettaient de me le rappeler, le trajet de Saladin n'avait aucun rapport avec celui qui venait d'être décrit. J'ajoutai que la confusion commise par mon savant confrère devait provenir d'une méprise portant sur le toponyme du *Ouâdi Moûsa* (« vallée de Moïse »), qui est, en effet, le nom ordinaire de l'emplacement de Pétra, mais qui dans l'itinéraire de Saladin est, selon moi, un homonyme désignant une localité toute différente et située bien loin de là.

Cette petite controverse m'a amené à reprendre l'étude de cet itinéraire de Saladin qui présente de réelles difficultés et n'a jamais été expliqué d'une façon satisfaisante, comme on peut le voir en constatant le parti insuffisant ou inexact qu'en a tiré M. Röhricht[2], l'un des derniers historiens qui se sont occupés de la question.

Je commencerai par donner le passage d'Abou Châma, tel qu'il est traduit dans le *Recueil des Hist. des crois.* (*Hist. arabes*,

1. Publiée depuis, *Rev. Bibl.*, pp. 443 et suiv.
2. *Gesch. des Königreichs Jerusalem*, p. 396. Cf. Schlumberger, *Renaud de Châtillon*, p. 251.

t. IV, p. 217), passage qui n'est autre chose que l'extrait textuel d'un rapport ou d'une lettre de 'Imâd ed-dîn, secrétaire de Saladin et, par conséquent, bien placé pour être parfaitement renseigné :

Le 5 Moharrem de cette année[1] (11 mai), le sultan partit d'El-Birkeh (l'« étang », quartier du Caire) pour se rendre en Syrie, et il ne revit plus l'Égypte jusqu'au jour de sa mort. Il suivit la route de Sader et d'Eïlah par le désert; il passa d'abord la nuit à Bowaïb, puis il fit halte successivement à El-Djisr, Wadi Mousa, Hatha et Sader. En arrivant, au bout de cinq nuits, sur la colline d'Eïlah (*'Aqabat Eïlah*), il apprit que les infidèles se rassemblaient à Kerek afin de fermer les routes. Après avoir mis bonne garde sur les postes frontières, il poursuivit sa route par Hima, la colline de Chitar, et El-Karyeteïn (les deux villages). Il fit alors plusieurs incursions sur le territoire ennemi, puis il réunit l'élite de son armée et se dirigea à sa tête, par la voie de Kerek, jusqu'à El-Hisa. Il avait donné le commandement du reste de ses troupes à son frère Tadj el-Molouk Boury avec l'ordre de se diriger sur la droite, et quelques semaines après, ils se rejoignirent à El-Azrak.

Ibn el-Athîr[2] relate les mêmes événements, mais plus succinctement et sans entrer dans aucun détail topographique. Il se borne à dire que Saladin fit route sur Aïla (Eïlah). Je crois donc inutile de reproduire son récit. Je lui emprunterai cependant, le moment venu, quelques renseignements complémentaires, qui ne sont pas dépourvus d'intérêt, sur la composition du corps expéditionnaire et sur les conditions stratégiques dans lesquelles Saladin opéra sa marche hardie.

Quand Abou Châma mentionne une première fois *Sader* et *Eilah*, la mention anticipée de ces deux localités ne fait pas encore partie de l'itinéraire proprement dit; elle est destinée seulement à marquer la direction générale du trajet par le désert, et ce serait une erreur que de voir dans ces localités deux points situés entre El-Birkeh du Caire et Bowaib. Elles réapparaîtront un peu plus loin à leur place normale, et c'est alors que nous aurons à nous en occuper.

La première étape est *Bowaïb*, ou *Bouaîb*, localité d'Égypte bien connue par ailleurs[3].

1. 578 de l'Hégire = 1182 J.-C.
2. Texte arabe, t. XI, p. 314, édit. Tornberg.
3. Cf., entre autres, Ibn Khordâdbeh et Qodâma (édit. de Goeje, p. 111-149

La seconde est *El-Djisr*. Elle porte un nom identique à celui du seuil rocheux que coupe aujourd'hui le canal de Suez, au nord d'Ismaïlia. Cependant, ce point semble être situé un peu trop au nord, étant donné l'objectif évident de Saladin qui était de gagner directement à l'est le fond du golfe de Suez, en passant au plus près. Il ne devait guère s'écarter de la route traditionnelle des pèlerins de la Mecque qui va, droit à l'est du Caire, à 'Adjroûd[1], au nord-ouest et non loin de Suez. Y avait-il, y a-t-il encore à présent, sur ce trajet, un El-Djisr homonyme de l'autre? En tout cas, un fait certain, c'est que nous n'avons pas encore quitté le sol égyptien.

Cela étant, il est clair que la station suivante, *Ouâdi Moûsa*, ne saurait être le ouâdi homonyme de Syrie, la « Vallée de Moïse », qui marque l'emplacement de Pétra. Je n'hésite pas à y voir une légère variante des *'Oyoûn Mousa*, « les sources de Moïse », localité célèbre par le souvenir biblique qu'y rattache la tradition, sur la côte est de la pointe du golfe de Suez.

Viennent ensuite les deux points appelés *Hatha* (حثا) et *Sader* (صدر). Je propose d'y reconnaître respectivement le Ouâd el-*Ahtha* (prononciation vulgaire de حثا, avec un *a* prosthétique) et le Ouâd *Sadr*[2], qu'on trouve successivement en descendant au sud la côte orientale du golfe.

De Sadr ou Sader, Saladin se rend à *'Aqaba Aïla*, après un trajet de cinq nuits à travers le désert. Le point d'aboutissement est incontestablement *'Aqaba*, au fond du golfe de ce nom, l'antique Elath (*Aïla*)[3]. Ce trajet est représenté par une ligne droite orientée à peu près exactement ouest-est et tirée du Ouâd Sadr à 'Aqaba. Elle coupe la péninsule Sinaïtique un peu plus bas que

texte; p. 150-190 texte) « de Fostât (Le Caire) à El-Djobb ['Amira]; puis à Bouaïb etc. » (route des pèlerins du Caire à la Mecque).

1. Cf. les deux auteurs cités ci-dessus.

2. A l'embouchure du Ouâd, un Râs *Sadr*, du même nom ; à son origine, un lieu dit Tâset *Sadr*. C'est peut-être en remontant ce ouâdî que Saladin a franchi la chaîne du Djebel er-Râha, pour couper de l'ouest à l'est le désert de la péninsule sinaïtique, ainsi que je l'explique un peu plus loin.

3. *Aïla* est la vocalisation savante. La prononciation actuelle est *Ila*.

ne le fait la ligne actuelle de la route du Pèlerinage de la Mecque et est, par conséquent, un peu plus courte que celle-ci, du moins pour cette région. Ce dernier avantage avait dû la recommander au choix de Saladin, malgré le petit crochet préalable supplémentaire (de 'Oyoûn Moûsa à Sadr) qu'elle nécessitait; il s'agissait, en effet, d'assurer l'alimentation en eau du corps expéditionnaire et de réduire au minimum la traversée de cette zone aride[1].

C'est donc à Aïla seulement que nous prenons pied en Syrie proprement dite. A partir de là, Saladin va marcher du nord au sud, sur son objectif lointain, Damas, en suivant la route de Kerak. On voit en conséquence, dès à présent, que son itinéraire ne saurait en aucun point concorder avec celui des PP. Dominicains; tout au plus a-t-il pu toucher Nakhel au passage — et encore[2]!

De 'Aqabat Aïla, Saladin poursuit sa marche sur Kerak, où, comme il l'avait appris, les Croisés se concentraieut pour lui barrer la route. Il traverse d'abord *Hima* (واجاز بحمى), localité qu'on n'a pu jusqu'ici fixer géographiquement, non plus que les deux suivantes, dit M. Röhricht (*l. c.*). Un manuscrit a la variante جاز بحسمى, « il traversa *Hisma* ». C'est à mon avis, cette leçon qui est la bonne et qui aurait dû être adoptée par les éditeurs. Il faut entendre par là la montagne *El-Hesmâ*[3] qui fait partie du

1. D'ailleurs, cette route de Sadr à Aïla semble avoir été assez usitée à cette époque. Ibn El-Athîr (*op. c.*, p. 326) la mentionne dans les même termes (على طريق صدر وايلة) à propos d'un autre incident militaire qui avait eu lieu l'année précédente (combat entre les Francs et les Musulmans à l' « eau » dite El-'Ouseïla).

2. En effet, au lieu de remonter dans le nord jusqu'à Nakhel, Saladin, parti du Ouâd Sadr, a parfaitement pu maintenir sa direction plus bas au sud, en passant par les points d'eau de 'Ain el-Djaghâmilé et Bîr eth-Themed, au sud-est de Nakhel.

3. Cette montagne, habitat de la tribu Djoudhâm, est fréquemment mentionnée par les vieux géographes arabes. Entre autres, l'auteur du *Mochtarik*, p. 81, y place un défilé de *Tourbân*, qui se retrouve encore aujourd'hui dans le Ouâd et le 'Ain *Tourbân* (à environ 7 lieues O. S. O. de El-Houmeïmè), et un point d'eau العرندل (corriger غرندل = *Gharandel*), un peu plus au nord. Je con-

massif oriental d'Édom, à l'extrémité sud du Charâ, et sur laquelle court la vieille route de 'Aqaba à Kerak.

Saladin, s'élevant toujours dans le nord, arrive à la montée de *Chitâr* (عقبة شتار). C'est incontestablement *Chetâr*, un peu à l'est de la route actuelle, à une quinzaine de kilomètres au sud de l'Es-Sadaqa, le *Naqb Chitâr* du *Mochtarik* (p. 420).

La dernière étape de cette portion de l'itinéraire serait *El-Karieteïn*, القريتين. Telle est, du moins, la leçon du texte. C'est en vain qu'on chercherait, dans la région où nous trouvons une localité de ce nom, lequel semble vouloir dire « les deux villages ». Je n'hésite pas [1] à le corriger paléographiquement en القرين *El-Qourein*, et j'identifie la localité avec *El-Qereîn*, à 9 1/2 kilomètres au nord de Chetâr [2].

A partir d'ici, la relation arabe ne nous donne plus de détails géographiques. Elle se borne à dire que Saladin ravagea le territoire de l'ennemi, puis, après une habile disposition stratégique que nous examinerons tout à l'heure, qu'il se dirigea, par la voie de Kerak, jusqu'à *El-Hisâ*, c'est-à-dire le *Ouâd el-Hesâ* ou *H'sâ*, qui forme et a toujours formé la limite entre le pays de Moab et celui d'Édom.

Guillaume de Tyr (XXII, 14, 15) nous fournit la contre-partie de cette relation, et son récit parallèle, intéressant à rapprocher du récit arabe, nous permet de compléter un peu celui-ci en ce qui concerne la marche ultérieure de Saladin, entre El-Qoureîn et le Ouâd el-Hesâ.

L'historien occidental, de son côté, n'est pas moins bien ren-

sidère *Hesmâ* comme un très ancien toponyme qui se rattache, ou auquel se rattache, par choroprosopopée, procédé si fréquent dans la tradition syrienne, le nom du roi édomite, plus ou moins fabuleux, de la postérité d'Esaü, *Houchâm*, du pays du Teïmani, fils de Yobab (Genèse, xxxvi, 34 ; I Chr. i, 45, cf. *Hachmanah*, Nombres, xxx, 29.

1. Il faut se garder du mirage que pourrait produire la ressemblance de ce prétendu toponyme avec le nom de la ville moabite *Qiriataïm* (la *Qiriatên* de la stèle de Mesa, l. 10), située bien loin de là dans le nord.

2. La même correction est à introduire, je pense, dans un passage ultérieur de Abou Châma (p. 261) où il dit que Saladin, ayant bloqué Chaubak et dévasté ses environs, se porta à « *El-Karieteïn* », à la rencontre de l'armée d'Egypte avec laquelle il opéra sa jonction (en mai 1187). J'y vois encore notre *El-Qereîn*.

seigné qu'Abou Châma sur les opérations que nous discutons. Il insiste à plusieurs reprises sur les difficultés de la marche de Saladin qui, dans son genre, a été un véritable tour de force. En effet, outre son corps expéditionnaire, le sultan traînait à sa suite, pour les rapatrier, une quantité de Syriens musulmans précédemment émigrés en Égypte[1]. Le ravitaillement de cette masse d'hommes et de bêtes n'était pas chose commode ; la question de l'eau, surtout, était vitale pendant ce trajet de vingt jours[2] à travers des régions désertiques.

A la première nouvelle de l'approche de Saladin, les Croisés, dégarnissant de troupes le reste du royaume latin cis-jordanien, vinrent prendre position à la *Petra Deserti* (Kerak). C'était Renaud de Châtillon, seigneur de Kerak, qui avait décidé le conseil de guerre à adopter ce plan, parce qu'il se sentait directement menacé dans ses possessions par l'invasion de Saladin, lequel avait en outre à venger sur lui des griefs personnels. Cette faute, d'ailleurs, coûta cher aux Croisés, car cela permit aussitôt à Ferroukh-Chah de faire de Damas une heureuse diversion en ravageant le nord de la Palestine laissée ainsi sans défense (cf. Abou Châma, *op. c.*, pp. 218 et suiv.).

Saladin était à ce moment déjà parvenu à une dizaine de milles du *Mons Regalis* (Chaubak). Les deux camps n'étaient plus séparés que par une distance de 36 milles. Guillaume de Tyr critique

1. Abou Châma (*l. c.*) dit seulement que Saladin était accompagné d'un grand nombre de « marchands ». La raison de cette émigration syrienne en Egypte était, nous apprend Guillaume de Tyr, une famine qui avait sévi en Syrie les années précédentes. Ibn el-Athîr (*l. c.*) est pleinement d'accord sur ce point avec Guillaume de Tyr : « Il avait avec lui une multitude de marchands, habitants des pays (اهل البلاد), et de gens qui s'étaient rendus en Égypte à cause de la disette qui avait régné à Damas et ailleurs. »

On remarquera l'analogie que présente ce fait avec celui de l'émigration en Égypte de la tribu des Jacobites suivie, elle aussi, d'un retour qui fut, il est vrai, quelque peu plus compliqué que l'exode de nos Syriens Arabes.

2. « Transversa cum suis expeditionibus solitudine, quod iter, cum multa difficultate, vix diebus viginti confecerat. » Saladin avait dû s'avancer à marches forcées, car, dans une lettre de lui citée par Abou Châma (p. 218), il dit lui-même que la distance qu'il a couverte « n'est pas moindre de trente journées pour qui marche doucement ».

vivement l'inertie des Croisés, qui semblent n'avoir pas su s'arrêter à un parti décisif, tiraillés qu'ils étaient par des avis opposés répondant aux intérêts personnels des hauts comtes et barons. Ils auraient dû, estime-t-il, se porter beaucoup plus promptement à la rencontre des Musulmans, encombrés par l'immense caravane que convoyait leur armée, les attaquer et les refouler sur le désert où ils auraient pour la plupart péri de soif et de faim. Au lieu de cela, on eut l'imprudence de leur laisser pousser leur pointe jusqu'à *Gerba,* où ils trouvèrent de l'eau en abondance et d'où ils détachèrent un corps qui vint dévaster les environs de Chaubak. Il eût été encore temps de leur barrer la route, ajoute Guillaume de Tyr, en allant leur disputer, avec chance de succès, le passage à *Ras el Rassit,* comme on en avait eu d'abord l'intention. On renonça malheureusement à cette idée. Saladin put ainsi arriver, sans coup férir, à l'aiguade de Ras el Rassit, et de là, gagnant son propre territoire, parvenir en toute sûreté à Damas, but de son expédition[1].

La *Gerba* de Guillaume de Tyr, que M. Röhricht déclare introuvable n'est autre que *El-Djarba* (ou *Djeurba*), à une bonne lieue dans le N. N-E. de Odhroh. La position de Ras el Rassit est plus difficile à déterminer, étant donnés les éléments du problème et la nécessité de concilier le récit occidental et le récit arabe. Si on les compare, voici ce qui semble s'être passé. Saladin, parvenu à El-Qoureîn, dont j'ai déterminé plus haut la position, divise son armée en deux groupes. Il prend avec lui un « corps d'élite », et laisse le gros, comprenant la caravane (الناس) et les *impedimenta,* sous le commandement de son frère Tâdj el-Moloûk avec ordre de se diriger sur la droite, c'est-à-dire vers l'est. C'est ce qu'explique Ibn El-Athîr, beaucoup plus clairement que ne l'a fait Abou Châma. Il est donc bon ici de lui donner la parole :

Lorsque Saladin fut près de leur territoire (des Francs), il expédia (سير) sur

1. « Et inde, sine contradictore fines suos cum omni incolumitate ingressus, Damascum pervenit. »

Damas les invalides (*ou* les non-combattants) et le train (الضعفاء والاثقال) avec son frère Tâdj el-Moloûk Boûri, tandis que lui restait uniquement à la tête des soldats en état de combattre (الساكر المقاتلة لا غير).

On voit qu'il ne s'agit pas seulement d'un « corps d'élite », comme ont traduit les éditeurs d'Abou-Châma. Il faut entendre proprement par كماة tous les hommes valides pouvant porter les armes.

Qu'a fait alors Tâdj el-Moloûk?

Il a dû prendre, avec son troupeau de non-combattants et de bagages, le chemin de traverse qui se détache, à l'est, de la vieille voie romaine menant à Kerak, pour gagner à la hauteur de Ma'ân le Darb el-Hâdjj ou route des pèlerins qui monte au nord, parallèlement à la voie romaine, mais à une notable distance, en bordure du désert. Évitant ainsi les atteintes de l'ennemi, il s'est enfoncé de plus en plus dans l'est pour gagner *El-Azrak*, c'est-à-dire le *Qasr el-Azraq* (à vingt-six lieues dans l'est de Hesbân). C'est là que vint plus tard le rejoindre Saladin, après avoir opéré avec son corps d'armée active les divers mouvements qu'il nous reste à discuter.

Pendant ce temps, pour masquer et protéger l'habile manœuvre commandée à son frère, qui se dérobait ainsi aux prises de l'adversaire avec la partie la moins maniable de l'armée, Saladin, à la tête ses troupes aguerries, pousse au nord une forte démonstration sur la route même de Kerak. Guillaume de Tyr nous le montre successivement à El-Djarba, puis devant Chaubak; Abou Châma nous apprend qu'il est même parvenu jusqu'au Hesâ.

Le but de sa démonstration offensive était alors atteint. Tenant en respect les Croisés, déconcertés par cette manœuvre imprévue, il avait donné à son frère tout le temps nécessaire pour filer dans le nord-est, et il ne lui restait plus qu'à suivre à son tour la même direction afin d'opérer sa jonction avec lui à El-Azraq.

Où placer, dans tout cela, notre énigmatique *Ras el Rassit*,

c'est-à-dire le point où, selon Guillaume de Tyr, les Croisés avaient formé tout d'abord le projet, ensuite abandonné, d'essayer d'arrêter la marche de Saladin en lui livrant combat? Malgré la physionomie bien arabe de ce toponyme, je n'ai pu réussir à le fixer avec certitude sur le terrain. On pourrait se demander s'il ne correspondrait pas à *Oumm Râs*, adjacent à El-Qereîn. Dans ce cas, Ras el Rassit et El-Qereîn ne feraient qu'un. Sans doute, les deux noms, qui ont en commun l'élément *râs*, présentent une certaine analogie et, d'autre part, les Croisés méditant d'attaquer l'armée de Saladin avant qu'elle ne fût divisée en deux corps[1], il serait assez naturel qu'ils eussent choisi le point où semble s'être opérée cette disjonction. Mais il y a à cela une objection grave. La teneur même du récit de Guillaume de Tyr implique, en effet, que Ras el Rassit était au nord de El-Djarba, puisqu'il dit expressément que les Croisés avaient déjà laissé échapper le moment propice pour attaquer les Musulmans dans ces conditions, tandis que ceux-ci étaient encore à ce dernier point. S'il n'y a pas eu quelque confusion dans le récit du chroniqueur occidental, c'est donc au nord d'El-Djarba qu'il faut chercher notre localité. Mais alors à quelle distance? Le terrain, jusqu'au sud du Ouâd el-Hesâ ne nous offre aucun toponyme répondant à *Ras el Rassit*. A la rigueur, on pourrait penser à *Dhât Râs*, au nord du Hesâ. Nous savons par Abou Châma que Saladin poussa jusqu'à ce ouâdi, par la voie de Kerak. Mais le franchit-il, et le franchit-il en face de ce point, ou bien sur un point plus à l'est, par exemple à la hauteur de Qal'at el-Hesâ, là où le Darb el-Hâdjj, qui devait être sa nouvelle ligne de marche, traverse le ouâdi[2]? J'avoue que la marche sur Dhât Râs eût été bien risquée

1. Ils pensaient profiter du désarroi de la masse de non-combattants, souffrant de la soif, que Saladin traînait à sa suite : « infinitam imbellis populi multitudinem... nam procedere non poterat et cum nostris periculosum erat committere ».

2. Si l'on se place au point de vue stratégique, c'est là, semble-t-il, près de son origine que Saladin aurait dû franchir le Hesâ. Par moment même je me demande si la leçon de Guillaume de Tyr *el Rassit* ne nous cacherait pas tout simplement une transcription déformée ($R = H$) ou inexacte du nom même *El-Hesâ* (الحسى) ; noter que l'article a la forme *el* et non *er*.

pour Saladin. Et l'on n'a même pas la ressource de supposer qu'il ne s'agissait que d'une feinte, à laquelle se seraient laissé prendre un moment les Croisés, car Saladin, de l'aveu même de Guillaume de Tyr, réussit à occuper sans résistance les eaux[1] de Ras el Rassit.

Peut-être, il est vrai, Saladin, informé par ses espions et ses éclaireurs, savait-il qu'il pouvait impunément pousser jusque-là, puisque les Croisés, informés peut-être, de leur côté, du dédoublement de l'armée de Saladin et de son plan consistant à filer sur Damas sans viser réellement Kerak, ne donnaient plus suite à leur projet, devenu inutile, de lui disputer le passage sur la route qui menait à cette ville. Dans ce cas, l'identification avec Dhât Ras deviendrait un peu moins invraisemblable. Quoi qu'il en soit, ce point de topographie, le seul peut-être maintenant de l'itinéraire de Saladin, demeure encore douteux.

Il serait intéressant, à certains égards, de comparer cet itinéraire de Saladin à celui du Sultan Beibars qui, environ quatre-vingts ans plus tard, se transporta du Caire à Pétra[2] et semble avoir suivi un autre chemin[3]. Mais la place et le temps me manquent pour faire aujourd'hui cette comparaison. J'espère pouvoir y revenir à une autre occasion.

§ 37

Deux alabastra israélites archaïques découverts à Suse[4].

Au cours de sa nouvelle campagne de fouilles à Suse, M. de

1. Ces « eaux », dans l'hypothèse que j'envisage, pourraient être les sources abondantes de El-'Aina, entre le Hesâ et Dhât Râs.

2. Voir Ritter, *Erdk. Sinaï-Halbinsel*, I, pp. 58-63, avec les références, qu'il faudrait contrôler en remontant aux textes cités, ce que je n'ai pas les moyens de faire en ce moment.

3. C'est cet itinéraire, plutôt que celui de Saladin, qu'on pourrait essayer de rapprocher plus ou moins de celui des PP. Dominicains, Beibars paraissant avoir abordé, comme eux, Pétra du côté ouest, après avoir coupé obliquement du sud-ouest au nord-est, le désert du Tîh et la 'Araba.

4. Note communiquée à l'Académie des Inscriptions, séance du 8 juin 1906.

Morgan a recueilli deux tout petits fragments de vases en albâtre portant quelques menus caractères d'apparence sémitique qui attirèrent à juste titre son attention. Il a bien voulu les soumettre à mon examen et me faire connaître ensuite, sur ma demande, les conditions matérielles dans lesquelles ils avaient été trouvés. Voici ce qu'il m'écrit sur ce dernier point :

A 5 mètres de profondeur, dans la couche qui, tout en renfermant des débris élamites (parfois fort anciens), ne contient pas d'achéménide. Il est impossible d'assigner une date exacte à cette couche ; mais je puis dire qu'elle est certainement postérieure à la destruction de Suse par Assourbanipal et antérieure à l'arrivée des Perses.

Je me bornerai aujourd'hui à communiquer succinctement à l'Académie le résultat de mon examen, me réservant de traiter ailleurs plus en détail les questions très importantes soulevées par l'apparition de ces documents archéologiques qui, à première vue, ne payent guère de mine[1].

Le fragment A nous a conservé en partie le haut d'un alabastrum à col assez court, à goulot étroit, bordé d'une lèvre épaisse, recourbée et largement épanouie. Nous n'avons plus qu'une moitié longitudinale de ce goulot et de son rebord ; elle suffit pour nous indiquer que le diamètre de l'orifice ne dépassait pas $0^m,03$. Le col est brisé à peu près au point où il se raccordait à la panse ; en examinant le fragment sous son profil le plus avantageux, on saisit même le point de départ de la courbe de la panse, malheureusement sur une étendue trop minime pour qu'on puisse en restituer le tracé intégral. Au milieu de la face supérieure de la lèvre, et parallèlement à son contour, court une ligne contenant dix-huit caractères de dimensions exiguës, incisés peu profondément et assez difficiles à déchiffrer.

Le fragment B, beaucoup plus petit, me paraît appartenir, lui aussi, bien qu'il ne reste plus aucune trace du goulot, au bord externe de la lèvre d'un alabastrum. Il porte quatre caractères

1. Voir planche V. A et B sont reproduits avec un agrandissement de 1/5. La coupe C est grandeur nature ; la hauteur du goulot, dans son état actuel, mesurée à l'intérieur est de $0^m,025$.

semblables à ceux de A, mais beaucoup plus nettement gravés et parfaitement conservés. Malgré les analogies matérielles de A et de B, j'estime que les deux fragments, avec leurs épigraphes respectives, proviennent de deux vases distincts, quoique similaires. C'est ce que montrent les différences et de l'albâtre et de l'épaisseur de la lèvre.

L'écriture des deux épigraphes est phénicienne, mais phénicienne *israélite*. J'y reconnais, en effet, toutes les caractéristiques des inscriptions spécifiquement hébraïques antérieures à l'exil (anciens cachets israélites, inscription de l'aqueduc d'Ézéchias à Jérusalem, inscriptions gravées sur le roc au village de Selouân, etc.). Les formes qu'affectent en particulier les lettres *bet*, *waw*, *he*, *khet*, *yod*, *lamed*, *tsade*, sont tout à fait démonstratives à cet égard. Ce diagnostic paléographique qui s'impose d'emblée est, comme nous le constaterons dans un instant, pleinement confirmé par la philologie : la langue que va nous donner le déchiffrement est de l'hébreu pur, de l'hébreu biblique, aussi bien pour le lexique que pour la grammaire. Nous pouvons donc affirmer que ces deux épigraphes ont été gravées par une main israélite, à l'époque où le royaume de Juda, sinon celui d'Israël, existait encore ou, du moins, venait à peine de cesser d'exister. Voici comment je les lis :

A הן 1 וחצי הלג ורבעת הלג
B . . . . ת הלג

A : 1 *hin*, et un demi-*log* et un quart de *log*.
B : . . . . [et un] *n*me de *log*.

L'épigraphe A est complète. L'épigraphe B est en majeure partie détruite ; il n'en reste plus que les quatre dernières lettres, identiques aux quatre dernières de A. Le mot הלג « du *log* » y était, selon toute vraisemblance, précédé lui aussi d'un nom de nombre fractionnaire affectant, comme d'habitude, la forme féminine dont nous avons encore dans le ת, épargné par l'accident, l'indice final. Il se peut que l'épigraphe B débutât, comme l'épigraphe A, par la notation de la grande unité de

mesure : 1 הן « 1 *hin* », suivie de וחצי הלג « et un demi-*log* ». Quant au dernier nombre fractionnaire était-il, ici aussi : ר[בע]ת = 1/4 ? C'est possible, mais c'est loin d'être sûr; ce pouvait être tout aussi bien 1/3, 1/5, 1/6, etc., ש[לש]ת, ח[מש]ת, ש[ש]ת, car rien ne nous prouve que les alabastra A et B, dont nous ne possédons plus que ces débris, fissent la paire et eussent exactement la même capacité. Occupons-nous donc spécialement de l'épigraphe A, qui est intacte, tout en ne perdant pas de vue que les observations générales auxquelles elle prête sont, toutes proportions gardées, applicables à l'épigraphe B et au vase qui la portait.

Il est clair que nous avons affaire à une indication de jauge. Le *hin* et son sous-multiple, le *log*, sont, en effet, deux mesures de capacité pour les liquides, mesures dont il est fréquemment fait mention, sous ces mêmes noms, dans la Bible, et sur la valeur desquelles je reviendrai tout à l'heure. La tournure employée, avec l'article devant le nom de la mesure et la forme féminine du nom de nombre exprimant la fraction inférieure au 1/2 : חצי הלג, רבעת הלג, littéralement « moitié DU *log* », « quarte DU *log* », sont identiques de tout point à la tournure et à la forme qu'emploie en pareil cas l'hébreu classique; cf., par exemple : חצי ההין « moitié DU *hin* » (Nombres, xv, 9, 10); רביעית ההין « quarte DU *hin* (Exode, xxix, 40, etc.), au sens de « un demi-*hin* », un quart de *hin* ».

On remarquera, en outre, cette façon de dire, quelque peu enfantine dans son procédé analytique : « 1/2 *log* et 1/4 de *log* », ce qui équivaut proprement à « 3/4 de *log* ». Elle est bien conforme à ce que nous savons de l'esprit antique qui, en Orient comme en Occident, a mis longtemps pour s'élever à une conception rationnelle des fractions ramenées à un commun dénominateur par rapport à l'unité. Pour rester sur le terrain sémitique, je citerai seulement ce passage du Talmud[1] :

לוג וחצי לוג ורביעית לוג

Un *log* et un demi-*log* et un quart de *log*.

1. *Menakhot*, 9, 2.

En d'autres termes : « 1 *log* 3/4 ».

Le rapprochement est d'autant plus frappant que, par une curieuse coïncidence, nous avons justement, dans ce passage talmudique, et la mesure appelée du même nom et la même fraction de cette mesure que sur notre alabastrum[1].

Bien entendu, on ne saurait s'arrêter à l'idée que nos deux alabastra seraient deux mesures étalons, deux σηκώματα hébraïques. Dans ce cas, les deux capacités auraient été naturellement en fonction simple du système métrologique auquel elles sont rapportées. La nature même des épigraphes, avec leurs nombres fractionnaires, nous montre qu'il s'agit simplement, en réalité, de deux vases quelconques dont on a cru devoir determiner, par un jaugeage fait après coup, et noter le volume intérieur. On s'explique fort bien la chose pour peu que l'on se souvienne de l'usage le plus ordinaire des alabastra antiques, destinés à contenir des parfums précieux dont il importait d'évaluer la quantité avec le plus de précision possible[2].

Le système métrologique des anciens Israélites, en général, et celui de leurs mesures de capacité, en particulier, ont été l'objet de nombreux travaux dans le détail desquels je n'ai pas à entrer. Il me suffira, pour ce que j'ai à dire, de rappeler les dernières conclusions auxquelles s'est arrêtée la critique exégétique en ce qui concerne l'échelle des mesures de capacité, avec leurs valeurs relatives et leurs valeurs absolues. Le *log* hébraïque est considéré comme étant le 1/12 du *hin*, et leurs contenances respectives sont évaluées couramment[3] :

1. La seule différence — et l'on pouvait s'y attendre *a priori* — c'est l'orthographe *plena*, à la moderne, et l'absence de l'article dont l'emploi, en l'espèce, constitue une sorte d'archaïsme.

2. Le ἀλάβαστρον, d'après ce que nous apprend saint Épiphane (p. 182), avait même fini par donner son nom à une mesure fixe de capacité, équivalant à un demi-*sextarius*, soit une cotyle (= l. 0,270).

3. Ces chiffres sont ceux reproduits par Benzinger, *Hebr. Arch.*, p. 184, et par Nowack, *Lehrb. d. Hebr. Arch.*, t, I, pp. 205, 206 (celui-ci omet la valeur du *log*, mais elle se déduit naturellement de celle qu'il attribue au *hin*). Les chiffres donnés par G. F. Hill dans l'*Encyclopædia bibl.*, s. v. *Weights and Measures*, diffèrent légèrement : *hin* (ordinaire) = 6 l. 60; *log* = 0 l. 505.

pour le *log*, à litres 6,074;
pour le *hin*, — 0,5062.

Ces évaluations reposent sur un ensemble de données extra et post-bibliques, très complexes, qui sont trop connues pour que j'aie besoin de les citer. On les trouvera, avec les discussions idoines, dans les ouvrages spéciaux et dans tous les manuels d'archéologie biblique.

A ce compte, notre alabastrum A,
jaugeant : 1 *hin* + 3/4 de *log*
aurait contenu 6 l. 074 + 0 l. 37965 = 6 l. 45365.

Il est infiniment regrettable que la panse même du vase ait à jamais disparu. C'eût été une occasion unique de vérifier les contenances attribuées jusqu'ici au *hin* et au *log* et, par suite, celles de tous les multiples de l'échelle des mesures de capacité hébraïques à partir de l'unité maxima : *khomer-kor*, *letek*, *bat-ephah*, *seah*, *hin*, *'omer*,-*'issaron*, *qab* et *log*. A défaut de cette vérification, il est, néanmoins, permis de tirer à cet égard, certaines inductions de notre fragment, même dans l'état où il nous est parvenu. Ces inductions ne tendent, comme on va le voir, à rien de moins qu'à remettre en question tout le système adopté par la critique moderne.

Étant donné que le goulot de notre alabastrum n'avait que $0^m,03$ de diamètre, il me paraît bien dificile, pour ne pas dire impossible, d'admettre que le vase afférent ait eu une capacité qui, à très peu de chose près, approcherait de *six litres et demi*. Sans doute, les anciens ont excellé dans ce tour de force qui consistait à évider dans un bloc d'albâtre, puis à excaver ces vases élégants, à parois peu épaisses, qui semblent être la traduction en pierre des formes des vases céramiques, voire métalliques. Nombre d'alabastra se distinguent par l'étroitesse relative

Beurlier, dans le *Dict. de la Bible* de Vigouroux, s. v. *Mesures*, fixe : *hin* = 6 l. 49 et *log* = 0 l. 29 (*sic*). Ce dernier chiffre, qui ne correspond pas au 1/12 du chiffre du *hin* (valeur relative du *log*), est-il le résultat de quelque erreur matérielle? Quelques lignes plus haut (col. 1043), et ailleurs encore (s. v. *log*), l'auteur calcule, comme tout le monde, le *log* à 0 l. 50.

de leur orifice comparée à la largeur maxima de leur panse. Mais encore, quelle que fût l'habileté des tourneurs d'albâtre, l'ingéniosité de leurs procédés, leur tour de main dont on n'a pas jusqu'à présent tout à fait pénétré le secret, y avait-il des limites qu'ils ne pouvaient pas matériellement franchir. Il ne faut pas oublier que le diamètre de l'orifice commandait le jeu des outils, mèches ou forets, droits, courbes, coudés ou à crochet, qui, employés au taraudage intérieur du vase, placé problablement sur un tour, ne pouvaient pas dépasser une certaine ligne d'obliquité. Plus le col était long et plus naturellement cette difficulté augmentait. Aussi observe-t-on que les alabastra ont généralement le col assez court[1]. Leur panse affecte le plus souvent une forme allongée et étroite qui se prêtait mieux à ce genre de travail. Quelques-uns, cependant, sont un peu plus ventrus et se rapprochent de la forme de l'aryballe; d'autres même, s'élargissent notablement à la base où la courbe du profil s'arrête brusquement, offrant ainsi un galbe peu gracieux; mais alors ces vases sont de dimensions assez exiguës et perdent en hauteur ce qu'ils gagnent en largeur, tout en gardant un rapport nécessaire entre le diamètre de l'orifice et le diamètre maximum horizontal de la panse. Je mets de côté, bien entendu, les alabastra en forme d'*olla*, de grande capacité, lesquels ont toujours une large bouche qui a laissé aux outils excavateurs l'amplitude voulue pour leurs mouvements.

Somme toute, nous n'avons pas, que je sache, d'exemple d'alabastrum ayant une capacité de près de 6 1/2 litres et un goulot de $0^m,03$ de diamètre, et je doute fort qu'on en trouve jamais. Un tel vase serait une véritable dame-jeanne en albâtre. Comment aurait-on pu l'exécuter? S'il est ainsi, la valeur attribuée jusqu'ici au *hin* hébraïque devient singulièrement su-

1. La hauteur intérieure du goulot de notre alabastrum, d'après les indices qu'on y relève, ne devait guère dépasser $0^m,03$. De plus, on constate qu'il s'évase légèrement en descendant, avant même d'avoir atteint le niveau de la panse; cet évasement devait faciliter le jeu oblique de l'outil en élargissant d'autant son champ d'action.

jette à caution en présence de notre alabastrum expressément jaugé et n'ayant que trois centimètres d'orifice. Les bases mêmes sur lesquelles on a édifié tout le système de la métrologie hébraïque s'en trouvent ébranlées. On sait, d'ailleurs, que ces bases, fournies par divers témoignages tardifs, parfois contradictiores, ne sont pas d'une solidité à toute épreuve. Je ne puis aujourd'hui que poser cette grave question. Elle devra être reprise à fond. Je me bornerai à dire que le nouveau document introduit dans le problème tendrait à faire assigner au *hin* une capacité bien moindre que celle généralemènt admise. Dejà, certain auteurs[1], tout en conservant la valeur du *log* avaient cru devoir, d'après le témoignage d'Eusèbe et de saint Épiphane, distinguer chez les Israélites trois genres de *hin* de capacité variant dans de fortes proportions, soit:

Le grand *hin* = 18 *log* = 9 l. 090 ;
Le *hin* ordinaire = 12 *log* = 6 l. 060 ;
Le *hin* sacré = 9 *log* = 4 l. 545.

Même en supposant que nous aurions affaire ici au *hin* sacré, s'il a jamais réellement existé, la capacité de 4 l. 545[2] me paraît encore excessive pour notre alabastrum à orifice si étroit. A ne considérer que le goulot seul, et eu égard en même temps à la largeur de sa lèvre, abstraction faite de l'épigraphe, on supposerait *a priori*, en se rappelant les modules connus, un vase d'une capacité de beaucoup inférieure. Il serait assurément téméraire de prétendre déterminer celle-ci et, partant, de calculer de combien il conviendrait d'abaisser la valeur couramment attribuée au *hin* hébraïque. Il y a peut-être lieu toutefois de faire entrer en ligne de compte une donnée métrologique dont on n'a guère jusqu'ici tiré qu'un parti philologique. Il semble bien, on l'a constaté depuis longtemps, que le nom même du *hin* a été emprunté par l'hébreu à l'égyptien. En égyptien, le mot *hen*[3]

1. Entre autres G. F. Hill, *l. c.*
2. A laquelle il faudrait ajouter, en l'espèce, la fraction de 3/4 de *log*, soit une capacité totale d'environ 4 l. 923 ; donc, bien près de 5 litres.
3. Vocalisation variable : *hen*, *hon*, *hun*, *hanou*, *hinnou*, *hin*.

désigne une certaine mesure de capacité pour les liquides; il s'écrit [hieroglyphs], ce qui correspond lettre pour lettre à notre הן hébraïque, avec l'orthographe défective archaïque que nous offre notre fragment. On remarquera que la graphie phonétique [hieroglyphs] est accompagnée de son déterminatif idéographique [hieroglyph], et que ce déterminatif est précisément un vase du type ordinaire des alabastra, tel que pouvait être celui du nôtre. Or, la capacité du *hen* égyptien est connue, grâce à des vases intacts portant l'indication hiéroglyphique de leur jauge[1]; elle est évaluée, en chiffres ronds, à 0 l. 455[2]. Si les Israélites ont emprunté aux Égyptiens le nom de leur *hin*, il est assez vraisemblable qu'ils aient pu leur emprunter en même temps la valeur de cette mesure. Qu'ils aient ensuite changé cette valeur en l'augmentant, même dans une proportion considérable, la chose est également admissible. Le tout serait de savoir de combien ils l'ont augmentée, et à quelle époque ou, si elle a été progressive, à quelles époques cette majoration s'est effectuée. Je n'entends nullement dire que le *hin* qu'on a employé pour jauger l'alabastrum israélite de Suse ait été le *hen* égyptien de 0 l. 455, bien que cela nous conduirait, avec le petit supplément de fraction de *log*, à une capacité assez en rapport avec les caractéristiques du vase. Mais je me demande si cette capacité ne se rapprochait pas beaucoup plus de celle de ce *hen* que de celle de 6 l. 074 attribuée par la critique moderne au *hin* hébraïque. Sans avoir les moyens d'évaluer même approximativement cet écart, j'incline à croire qu'il existe et que la question ainsi posée mérite considération[3].

1. Voir, entre autres, le vase de la collection Posno, grand alabastrum de forme allongée, *à large ouverture*, contenant de 18 à 19 litres, et jaugé à 40 *hen* d'après l'inscription hiéroglyphique gravée sur sa panse. Cf. les alabastra égyptiens similaires du Musée de Leyde.

2. Chabas : 0 l. 455; Eisenlohr : 0 l. 4523.

3. Dans ces conditions, il y a un passage biblique qui pourrait prendre une importance particulière en ce qui touche la valeur minima au-dessous de laquelle, tout en abaissant la capacité attribuée au *hin* hébraïque, on ne saurait raisonnablement descendre. C'est celui où Ézéchiel (iv, 6, 16, 17), traçant un tableau

Je dois me borner aujourd'hui à l'indiquer, me réservant de la reprendre ultérieurement et d'y faire intervenir certains éléments de comparaison dont il serait trop long de parler aujourd'hui[1].

Il y a un dernier point dont je dois toutefois toucher un mot. Comment expliquer la présence à Suse de ces deux alabastra israélites? Si c'était à Babylone qu'ils eussent été trouvés, on serait amené tout naturellement à supposer qu'ils auraient pu y avoir été transportés de Jérusalem, après la prise et le pillage de cette ville par Nabuchodonosor, en 586 avant J.-C., en même temps que les trésors et les vases sacrés du Temple dont la Bible nous a conservé l'énumération. On pourrait même, quoique avec moins de vraisemblance, les attribuer au produit non pas du pillage de Jérusalem par les Chaldéens, mais de celui de Samarie par les Assyriens en 720. Seulement alors par quel

poignant de Jérusalem assiégée et affamée, parle du rationnement de l'eau réduit à 1/6 de *hin*. Au taux admis couramment, cela ferait encore plus d'un litre. Sans doute, un litre ce n'est guère, mais pourtant c'est encore quelque chose, et nous avons des exemples historiques de rationnements autrement rigoureux. D'autre part, si l'on faisait intervenir ici le *hen* égyptien de 0 l. 455, cela ferait tomber la ration à moins de 0 l. 08, chiffre invraisemblable en soi, — à peine une petite gorgée d'eau. — La vérité est peut-être à chercher entre ces deux chiffres extrêmes. Et encore convient-il de faire ici, en faveur de la plus extrême exiguïté possible du chiffre, la part de l'exagération professionnelle du prophète qui charge à plaisir le tableau et peut dire en quelque sorte qu'on n'aura plus qu'une « goutte d'eau » à boire.

Il y aura lieu également de tenir compte d'autres indications analogues, par exemple des données numériques découlant de la recette pour la préparation de l'huile parfumée, telle qu'elle est décrite dans l'Exode (xxx, 23-25) et se résumant dans une proportion de 1 hin d'huile pour un poids total de 1.500 sicles d'aromates divers.

1. Entre autres le fameux alabastrum dit d'Albertas, conservé à la Bibliothèque nationale, et portant une épigraphe phénicienne qu'on a cru à tort funéraire et qui, à mon avis, se rapporte simplement à la jauge du vase définie en mesures propres au système métrologique phénicien ; un second alabastrum inédit de la même collection, également avec une double inscription phénicienne (et, en plus, la lettre A) spécifiant aussi la jauge; un troisième alabastrum de Chypre, avec épigraphe phénicienne toujours relative à la jauge, dont mon regretté ami Georges Colonna-Ceccaldi m'a remis, il y a quelque trente-cinq ou trente-six ans, un dessin fidèle et un estampage. J'ai déjà eu, du reste, l'occasion de traiter cette question, à propos de ces alabastra phéniciens et autres congénères dans mes leçons du Collège de France en janvier 1898.

concours de circonstances nos vases auraient-ils été transportés ultérieurement de Babylone ou de Ninive à Suse? Nous n'avons à cet égard aucun indice historique. Il ne faut pas oublier, en outre, que ce second transfert, si tant est qu'il ait jamais eu lieu, serait en tout cas antérieur à l'époque achéménide, comme le montrent la profondeur et la nature de la couche où nos fragments ont été mis au jour. Cette limite chronologique doit être prise en égale considération, même si l'on prête à nos alabastra une origine plus modeste et des aventures moins dramatiques. Par exemple, on pourrait se demander s'ils n'avaient pas été exécutés à Suse même, par des ouvriers israélites qu'y auraient amenés les besoins du commerce ou les hasards de la déportation après la conquête. Je dois dire que la chose me paraît peu probable. Il serait peut-être plus simple, si l'on s'en tient à l'hypothèse pacifique, et si l'on fait abstraction de la question du transfert ultérieur à Suse, d'y voir des vases plus ou moins spontanément offerts en présent ou tribut, contenu et contenant (parfums précieux), par quelqu'un des derniers rois de Jérusalem à l'un de ses suzerains assyriens ou chaldéens. Qu'on se rappelle les richesses et objets de prix, offerts dans ces conditions, au détriment du trésor du temple, par Achaz et par Ézéchias (II Rois, xvi, 18; II Chr., xviii, 15, 16; xxviii, 21). A noter que dans les trésors d'Ézéchias, que celui-ci avait eu l'imprudence de montrer aux envoyés du roi de Babylone, au risque d'exciter leurs convoitises, la Bible signale expressément la présence de baumes, d'aromates et d'huiles parfumées (II Rois, xx, 13). Les récipients qui contenaient ces essences précieuses devaient singulièrement ressembler à nos deux alabastra. Qui sait même si ceux-ci n'ont pas eu l'honneur de faire partie de la collection royale?

§ 38

Un épitrope nabatéen à Milet[1].

Les fouilles fructueuses que poursuit à Milet la mission allemande dirigée par M. Wiegand, pour le compte des Musées Royaux de Berlin, viennent d'amener une découverte assez imprévue, celle d'une inscription bilingue, grecque et... nabatéenne! La pierre qui la porte a été exhumée auprès du Delphinion, ou sanctuaire d'Apollon Delphinios[2]. A vrai dire, ce n'est qu'un fragment composé de deux lignes nabatéennes surmontant[3] deux lignes grecques, également mutilées toutes quatre au commencement et à la fin.

Il serait vivement à désirer que l'on en publiât le plus tôt possible quelque fac-similé ou copie figurée permettant de se rendre un compte exact de la disposition générale du texte ainsi que de la forme et du calibre des caractères grecs et nabatéens. On pourra peut-être arriver alors à une restitution approximative de l'ensemble; dans les conditions actuelles, il serait téméraire de l'essayer. Jusqu'à nouvel ordre il faut nous contenter du résultat du déchiffrement confié à M. Mordtmann, qui se borne à nous donner une transcription du texte sémitique en caractères hébraïques. La voici, avec la traduction proposée par lui[4] :

? קלו אחמלכא ברתים■
? מדרתא עׄל חיו עׄבדתמלכא בירח ט[בת

.. klû, Bruder des Königs, Sohn des Taim[u
... für das Heil des Königs Obodat, im Monat T[ebet]...

1. Cf. ma note succincte dans le *Journ. Asiat.*, 1906, janv.-févr., p. 159, et ma communication à l'Acad. des Inscr., 23 mars 1906. J'ai, en outre, traité la question à mon cours du Collège de France, le mois suivant.

2. *Sitz.-Ber. Akad. Berlin*, 1905, p. 260 (Rapport n° V).

3. Telle est, du moins, la disposition que semble indiquer la description malheureusement trop sommaire.

Il transcrit ensuite ainsi le texte grec, en y introduisant deux suppléments qui s'imposent naturellement :

....αιος ἀδελφὸς βασιλ[έως....
ἀνέθηκεν Διὶ Δου[σάρει....

Il suppose que le roi 'Obodat dont parle le nabatéen est le premier de ce nom, celui qui régnait sur la Nabatène au commencement du Ier siècle avant notre ère, et il nous assure que cette date s'accorde avec les indications paléographiques du grec. On ne s'explique guère dès lors ce qu'il ajoute, à savoir que notre inscription serait contemporaine de celles des marchands nabatéens de Pouzzoles; celles-ci, en effet, sont datées, l'une (*C. I. S.*, II, 158) de l'an 14 d'Arétas IV = 5 J.-C.; l'autre (*id.*, n° 157) de l'an 20 du même roi = 11 J.-C.

Quant au groupe ...αιος, M. Mordtmann le considère comme la fin d'un nom propre nabatéen qui pourrait être Ζαββαῖος, זבי.

L'identité du dieu auquel est faite la dédicace, n'est pas douteuse, en dépit de la mutilation qu'il a subie; c'est incontestablement le grand dieu national des Nabatéens, le fameux Dusarès. M. Mordtmann l'a bien reconnu. Il convient d'ajouter toutefois, qu'il est intéressant, au point de vue mythologique, de constater que Dusarès est assimilé ici à Zeus, alors que les témoignages de l'antiquité à nous parvenus jusqu'à présent semblaient lui donner pour équivalent Dionysos. Sans doute, cette assimilation, nouvelle pour nous, repose sur une conception particulière de Dusarès tendant à le présenter au regard de l'étranger comme le dieu suprême. Elle nous prouve une fois de plus combien toutes ces équations imaginées par la tradition antique entre panthéons différents étaient sujettes à variations selon les temps, les lieux et les circonstances, et elle nous montre avec quelle circonspection il faut procéder quand on prétend en tirer des conséquences pour déterminer l'essence respective des divinités ainsi mises en relation.

Il s'agirait donc, en somme, selon M. Mordtmann, d'une dédicace faite à Dusarès par un certain « ...klû, frère du roi et fils

de Taim[û], pour le salut du roi Obodas (Ier), au mois de Tebet... » Cette lecture et le commentaire qui l'accompagne prêtent à plus d'une critique.

D'abord, il y a désaccord entre le nom que M. Mordtmann restitue [Ζαβδ]αῖος et celui qu'il lit קלו.... en le considérant comme mutilé au commencement. Or, il s'agit sans conteste du même personnage, puisqu'il est qualifié, de part et d'autre, de « frère du roi... », ἀδελφὸς βασιλέως ... = אח מלכא. Pour rétablir la concordance, il faudrait admettre que ...αιος est la terminaison, non pas d'un nom sémitique transcrit en grec, tel que Ζαβδαῖος, mais de quelque nom hellénique, équivalent onomastique du nom nabatéen קלו... ; nous aurions alors affaire à l'un de ces cas fréquents de doubles noms gréco-sémitiques. Ou bien encore on pourrait supposer que c'est la terminaison d'un ethnique tel que Ναβαταῖος, Πετραῖος, et que le nom lui-même précédant l'ethnique a complètement disparu. Mais je n'insiste pas sur ces diverses possibilités, ayant à mettre tout à l'heure en ligne une solution du problème toute différente.

Notre personnage, quel que soit son nom véritable, se présente comme le « frère du roi » et en même temps comme le fils d'un certain Taim[û]. Ce roi, celui-là même pour le salut duquel est faite la dédicace, serait d'après M. Mordtmann Obodas I, qui régnait vers 90 av. J.-C.[1]. A ce compte, Obodas I serait, lui aussi, fils de Taim[û]. Or, bien que l'histoire ne nous ait pas conservé le nom du père d'Obodas I, il est bien peu vraisemblable que ce nom ait été Taim(û) ou tout autre nom commençant en *Taim*... Nous savons, en effet, que toute l'onomastique de la série royale nabatéenne roule à travers les siècles exclusivement sur les noms dynastiques : 'Obodat, Malikou, Haritat et Rabel. Il est donc présumable que c'est l'un de ces quatre noms que portait le père et prédécesseur d'Obodas Ier[2], et non pas le

1. Adversaire et vainqueur du roi juif Alexandre Jannée, vers 93 av. J.-C.

2. Si, comme j'ai essayé de le montrer autrefois (*Rec. d'Arch. Or.*, II, 234), Obodas I a eu pour fils et successeurs : 1° Rabel I ; 2° Haritat III, on pourrait en induire qu'en vertu de la transmission papponymique, son propre père était un

nom, qu'on pourrait, par opposition, dire « roturier », de Taim... Nous aurons à rechercher ce qui se cache au juste là-dessous, et nous verrons ce que vaut cette prétendue fraternité royale que M. Mordtmann semble prendre pour argent comptant.

Les indices paléographiques qu'il invoque pour attribuer le monument au commencement du Ier siècle avant notre ère, me paraissent assez faibles et, en l'absence de toute reproduction figurée, il est permis d'hésiter à le croire sur parole. Les lettres qu'il vise, sans nous les montrer, (B, E, K) ne sont pas, en tout cas, de celles qui fournissent d'ordinaire un critérium chronologique tant soit peu sûr. La présence à Milet d'une dédicace nabatéenne qui remonterait à une aussi haute époque est bien difficile à expliquer historiquement. Rien ne prouve, somme toute, qu'il s'agisse d'Obodas I plutôt que de quelque autre de ses successeurs homonymes. Il en est un, comme je vais essayer de l'établir, qui répondrait beaucoup mieux aux conditions requises.

Enfin, à la l. 2, la lecture על חיו « pour la vie de » est des plus suspectes. D'après toutes les habitudes du nabatéen, on attendrait, au lieu de cette forme extraordinaire et injustifiable, la forme חיי, état construit régulier de חין, telle qu'elle apparaît dans nombre d'autres inscriptions; tout au moins חיא, comme en palmyrénien. Je ne crois pas trop téméraire de supposer que la leçon de la pierre doit être réellement חיי, et que M. Mordtmann aura pris pour un *waw* le second *yod* final. Nous verrons si les reproductions figurées, qui malheureusement font encore défaut, me donnent tort ou raison. On sait combien le *yod* nabatéen, qui affecte des aspects si variés, est perfide dans les déchiffrements; il a été déjà la cause de plus d'une méprise grave dans les travaux antérieurs. La confusion avec le *waw* est aisée, surtout quand le caractère est final. J'insiste sur ce point, parce que

Rabel ou un Haritat (dans ce dernier cas ce pourrait être Arétas II (97 av. J.-C). Bien entendu, tout ce numérotage est conventionnel et correspond à l'état de nos connaissances en ce qui concerne l'histoire, très obscure encore, de la dynastie nabatéenne.

j'aurai bientôt à tirer parti de cette faute présumée de lecture pour la restitution du véritable nom du personnage.

Ces diverses considérations m'ont amené à reprendre l'étude de ce document, en me plaçant à un point de vue très différent de celui de M. Mordtmann.

En premier lieu, réserve faite sur son nom que je discuterai plus tard, qu'est-ce que ce personnage qui se dit « frère du roi..... », avant même de donner le nom de son propre père, lequel n'est pas un des quatre noms dynastiques réservés à la série séculaire des rois de Nabatène? Je n'hésite pas à répondre que c'est l'épitrope ou premier ministre du roi Obodas (quel que soit le numéro d'ordre de celui-ci), pour le salut duquel il fait une dédicace au dieu Dusarès. Cette fraternité royale est purement fictive; il s'agit d'un simple titre dont j'ai déjà démontré autrefois[1] la nature et l'origine à propos d'une autre inscription nabatéenne qui avait également dérouté ses premiers interprètes et où figure un certain 'Oneîchou se disant « frère de Chouqailat, reine de Nabatène » et « fils de... »

ענישו אח שקילת
מלכת נבטו בר

On remarquera qu'ici aussi l'expression « frère de la reine » précède le patronymique. De la position même qu'elle occupe dans la phrase, en étant ainsi intercalée entre le nom et le patronymique, j'avais déjà induit que cette expression constituait, non pas une indication de parenté réelle, mais un véritable titre officiel, les épitropes des rois de Nabatène étant, en raison même de leur charge, appelés « frères du roi », comme nous le dit formellement Strabon[2]. J'en concluais que notre 'Oneîchou, fils d'un père quelconque, n'était autre chose que le premier ministre de

1. *Rec. d'Arch. Or.*, II, 380 (cf. I, 61) = *C. I. S.*, II, 351.
2. Strabon, XVI, 21. Je crois inutile de reproduire à nouveau ce passage décisif que j'ai cité textuellement en son temps, en faisant remarquer que cette fiction de parenté royale pouvait avoir été empruntée par les Nabatéens, comme tant d'autres choses, aux coutumes des Ptolémées.

la reine régente Chouqaîlat, mère tutrice du jeune Rabel II. J'ajoutais textuellement ceci :

Semblablement nous pouvons prévoir que, si jamais on à la chance de trouver une inscription relative au fameux Syllæos, épitrope du roi Obodas II (ou plutôt III, du moins à mon compte), le protocole se présentera ainsi :

שלי (ou סלי) אח עבדת מלך נבטו בר...

« Choullaï, *frère* de 'Obodat roi de Nabatène, fils de... »

Comme on le voit, la découverte de l'inscription de Milet vient apporter à cette conjecture, à dix-huit ans d'intervalle, une confirmation inespérée. La légère différence qu'on observe entre le dispositif du protocole prévu et celui du protocole effectif, tient à ce que l'inscription sur laquelle je raisonnais est une épitaphe, tandis que celle de Milet est une dédicace religieuse; dans la première, le nom de la reine ne devant pas apparaître plus loin, il fallait l'introduire dans le protocole même du personnage — « frère de la reine *Chouqailat* », et non : « frère de la reine » tout court; dans la seconde, au contraire, le roi étant nommé à la fin de la dédicace faite pour son salut, il suffisait de dire : « frère du roi », d'une façon absolue, ceci s'entendant de soi qu'il s'agit du roi régnant[1].

1. Il y a une autre inscription nabatéenne qu'on pourrait être tenté de faire entrer en ligne de compte pour la question qui nous occupe. C'est le n° 231 *C. I. S.*, II, qu'on a lu :

שלם שעדו בר||אח מלכו

Pax! Sa'du filius fratris Maliku

Les éditeurs ajoutent qu'on pourrait peut-être aussi comprendre : « filius Akhmaliku ». Ce dernier nom, sans exemple ni analogue dans l'onomastique nabatéenne, est peu vraisemblable. D'autre part « filius fratris » ne laisse pas de surprendre, et, en outre, le fait qu'un simple particulier aurait porté le nom dynastique de Malikou, réservé aux rois, serait contraire à tous les précédents *nabatéens*. Le texte ne serait-il qu'un fragment incomplet à gauche, à restituer :

שלם שעדו בר[.....]||אח מלכו [מלכא....]

Paix! Cha'dou, fils de [*X*], frère du roi Malikou?

Dans ce cas, le *X*, père du personnage, aurait été l'épitrope ou premier ministre d'un des rois de Nabatène ayant porté le nom de Malikou, probablement Malikou III d'après les vraisemblances historiques. Cet épitrope pourrait être alors le prédécesseur du 'Oneichou, épitrope de la reine Chouqailat; il ne serait même pas impossible que ce fût 'Oneîchou lui-même lequel, à la mort

Le raisonnement qui précède s'applique au protocole nabatéen de notre inscription. Le protocole grec correspondant semble avoir procédé un peu différemment. En effet, l'absence de l'article τοῦ devant βασιλέως tend à faire croire que le titre n'était pas exprimé d'une façon absolue : « frère du roi »; il est probable que βασιλέως était immédiatement suivi du nom du roi : ἀδελφὸς βασιλ[έως 'Οβόδα], « frère du roi Obodas ». La tournure se rapprocherait alors sensiblement de celle employée dans l'inscription nabatéenne du *C. I. S.*, II, n° 351, où la reine est immédiatement nommée : « frère de la reine Chouqailat ». Cette différence peut provenir de ce que le rédacteur de l'inscription de Milet, dans la partie qui s'adressait spécialement aux étrangers, tenait à indiquer, dès le début, de quel roi il s'agissait.

J'espère que, sur ce point du moins, on acceptera sans objection cette interprétation qui tend à nous présenter l'inscription de Milet sous un jour tout nouveau.

Mais il y a plus. Je me demande maintenant si, d'aventure, notre épitrope royal nabatéen de Milet ne serait pas précisément le Syllæos historique que je visais autrefois dans l'hypothèse que je viens de rappeler. Je m'explique.

J'ai donné plus haut les raisons qui me faisaient suspecter la lecture קלו... = [Ζαβδ]αῖος, admise par M. Mordtmann pour le nom de notre personnage. La terminaison du nom grec suggère très naturellement, *a priori*, la restitution [Συλλ]αῖος. Reste toujours, il est vrai, le désaccord avec le nom correspondant dans la partie nabatéenne. Mais examinons de plus près ce nom, tel que l'a lu M. Mordtmann. Nous avons constaté précédemment, par le cas de חיו = חיי, qu'il avait dû certainement confondre un *yod* final avec un *waw*. N'aurait-il pas, par hasard, entraîné en cela par la fréquence des noms propres nabatéens terminés en *waw*, fait la

de son premier maître Malikou III (vers 71 J.-C.), a pu garder ses hautes fonctions auprès de Chouqaïlat, sœur et femme du roi défunt, qui assuma la régence au nom de son jeune fils Rabel II. Malheureusement on ne saurait rien affirmer à cet égard, car la lecture matérielle même du n° 231 est loin d'être assurée. Il y aurait lieu de soumettre l'estampage à un nouvel examen.

même confusion paléographique pour la dernière lettre de son prétendu gronpe קלו... ? Ce qu'il a pris pour un *waw* ne serait-il pas, ici encore, un *yod* final en ligature avec le *lamed*? S'il en est ainsi, ce serait déjà un grand pas de fait dans le sens où tend ma conjecture, קלי se rapprochant singulièrement du שלי postulé par elle. Seule, la première lettre fait encore obstacle. Mais cette lettre est-elle bien un *qoph*, comme l'a transcrite M. Mordtmann? Je vois qu'il l'a fait précéder d'un point d'interrogation; il semble marquer par là qu'elle est au moins douteuse, peut-être parce qu'elle se trouve au bord de la fracture et que, par suite, elle a, ou elle a l'air d'avoir quelque peu souffert. Or, comme l'on sait, le *chin* et le *qoph* nabatéens prêtent à de faciles confusions pour peu qu'on ait affaire à des textes mal conservés; il suffit du moindre éclat de la pierre pour qu'on hésite entre ces deux lettres; rien ne ressemble plus qu'un *chin* à un *qoph* dont la boucle serait légèrement mutilée. Je suis bien tenté de croire que le *qoph* de M. Mordtmann, qui, de son aveu même, est loin d'être sûr, n'est autre qu'un *chin*. Nous obtiendrions ainsi le nom cherché, שלי, *Choullaï*, et ce sous la forme même où il apparaît dans plusieurs inscriptions nabatéennes[1]. Inutile d'ajouter qu'en ce cas, ces trois lettres ne sont pas la fin d'un nom dont le commencement manquerait, mais qu'elles constituent un nom complet, correspondant à celui que je restitue [Συλλ]αῖος dans la partie grecque.

Je ne sais si l'autopsie de la pierre justifiera ces corrections toutes théoriques. Je ne m'en dissimule pas la hardiesse, mais on reconnaîtra qu'elles ne sont pas pourtant dénuées de quelque vraisemblance. Jusqu'à plus ample informé, je demande la permission de raisonner sur cette base et de développer mon hypothèse, quitte à faire amende honorable si la vérification, que je souhaite prochaine, me donne tort.

Une des premières conséquences de cette façon de voir serait d'abaisser sensiblement la date attribuée au monument par M. Mordtmann. Il ne s'agirait plus, en effet, du roi Obodas I,

1. Par exemple *C. I. S.*, 208, 221, 243, 367.

mais de celui de ses successeurs homonymes auxquels on attribue communément le n° II et qui a régné environ de l'an 28 à l'an 9 avant notre ère. Le monument n'y perdrait pas pour cela en importance, au contraire; car il nous reporterait à un des moments les plus intéressants et les mieux connus de cette histoire nabatéenne sur laquelle nous sommes en général si mal renseignés, et il y projetterait même une lumière nouvelle. Syllæos, épitrope de Obodas II et portant en cette qualité le titre officiel de « frère du roi », est une des rares figures de cette histoire qui nous apparaisse avec quelque relief et couleur, grâce aux informations abondantes et concordantes que Nicolas de Damas, Strabon et surtout Josèphe[1] nous fournissent sur le caractère et le rôle politique de ce personnage qui a été intimement mêlé aux affaires juives à l'époque d'Hérode. Il ne sera pas inutile, pour l'objet qui nous occupe, de rassembler ici les détails qui le concernent.

Vers 25-24 av. J.-C., Aelius Gallus, qui était peut-être déjà préfet d'Égypte, reçut d'Auguste l'ordre de diriger une expédition contre l'Arabie Heureuse. Un contingent de 500 Juifs, fourni par Hérode, et un autre de 1.000 Nabatéens faisaient partie du corps expéditionnaire comptant une dizaine de mille hommes. Le contingent nabatéen était commandé par notre Syllæos, lequel se fit fort, grâce à sa connaissance des lieux, d'assurer le succès de

1. Nicolas de Damas, *Fragm. histor. græcor.*, t. III, p. 351. — Strabon, VXI 4 : 23, 24; VII, 1: 53. — Josèphe, *Ant. J.*, XVI, 7 : 6; 9 : 1, 2, 3, 4; 10 : 8, 9; XVII, 3 : 2; 4 : 1, 3; 5 : 7. — *Guerre J.*, I, 24 : 6; 28 : 6; 29 : 3; 30 : 1; 31 : 2; 32 : 3.

Il est regrettable qu'aucun de ces auteurs ne nous ait conservé le nom du père de Syllæos; cela nous aurait permis de trancher du coup la question de l'identité ou de la non identité de l'épitrope de notre inscription, *fils de Taim....* Par une coïncidence assez curieuse je relève dans un proscynème nabatéen de El-Hidjr (*C. I. S.*, II, 243) le nom d'un *Taimou fils de Choullaï*. Je ne prétends nullement, bien entendu, qu'il s'agisse ici de l'un ou de l'autre de nos deux personnages; d'autant plus que ce Choullaï n'est pas le fils d'un Taimou mais d'un Hazaph. Toutefois il ne serait pas impossible qu'ils appartinssent à quelque branche de la même famille. En tout cas, cet exemple nous montre que les noms de Taimou et de Choullaï pouvaient alterner ataviquement dans une lignée.

l'expédition. Il était, déjà à ce moment, l'épitrope du roi Obodas II, et il est à supposer qu'il occupait cette charge dès l'avènement de celui-ci, vers l'an 28, sinon auparavant. Profitant de l'indolence et de l'incapacité de son royal maître, il avait accaparé tous les pouvoirs civil et militaire; c'était un véritable maire du palais. Son ambition ne connaissait pas de bornes; et, comme le montra la suite des événements, il aurait même aspiré à la royauté, ne reculant pas devant le crime pour se l'assurer.

En dépit des belles promesses de Syllæos, Aelius Gallus ne tarda pas à s'apercevoir qu'il s'était mis à la merci d'un traître, lequel n'avait qu'une idée, celle de conduire l'expédition à un désastre et d'en recueillir pour lui les bénéfices. Peu s'en fallut que ce calcul ne réussît. Trompés par leur guide perfide, qui, dans la première partie de la campagne, les avait égarés à plaisir, les Romains subirent des pertes énormes et ne parvinrent qu'à grand'peine à atteindre leur objectif. Syllæos devait payer plus tard de sa tête, à Rome même, cet acte de félonie auquel vinrent s'ajouter, entre temps, ainsi que nous le verrons, d'autres méfaits qui comblèrent la mesure.

Après cet épisode qui le montre déjà sous un aspect plutôt fâcheux, nous perdons de vue notre personnage pendant assez longtemps. Nous le voyons réapparaître vers l'an 11 (?) avant J.-C., à la cour d'Hérode, à Jérusalem, où il était venu pour traiter une certaine affaire avec le roi de Judée[1]. Josèphe nous le dépeint comme un homme fort habile, jeune encore et portant beau, qui dirigeait toutes les affaires du roi Obodas, jugé aussi sévèrement par l'historien juif (ἀπράγμων καὶ νωθής) qu'il l'est par Strabon. Ayant eu l'occasion de voir à table Salomé, sœur d'Hérode, il en tombe amoureux, ou feint d'en tomber amoureux, car la belle, qui s'était déjà débarrassée de deux maris, son vieil oncle Joseph en 34 av. J.-C., puis l'Iduméen Costobaros une

1. Peut-être pour négocier l'emprunt des 60 talents qu'Hérode prêta à Obodas et dont la réclamation ne fut pas étrangère au conflit qui, peu après, éclata entre le roi juif et le roi nabatéen.

dizaine d'années plus tard, devait être quelque peu mûre. Celle-ci répond complaisamment à ses avances, et cette flirtation en règle fait scandale à la cour. Certaines mauvaises langues prétendaient même que Salomé, sans attendre de justes noces, s'était rendue au premier assaut de l'entreprenant Nabatéen, qui devait être fort expéditif en pareille besogne, car Josèphe l'accuse ailleurs d'avoir mis à mal nombre de femmes, non seulement en Syrie, mais à Rome même où nous le retrouverons plus tard.

Quant à la princesse juive, il est permis de supposer qu'elle n'éprouvait guère de scrupule quand son cœur ou ses sens étaient en jeu, elle qui, au dire même de son propre neveu Alexandre, n'avait pas craint de venir une nuit surprendre celui-ci pour le forcer à céder à ses désirs.

Quoi qu'il en soit, Syllæos, qui, après cette première passe d'armes probablement victorieuse, avait quitté la cour d'Hérode, y revient au bout de deux ou trois mois, sous prétexte de reprendre les pourparlers de l'affaire qui l'y avait précédemment amené. Il demande alors formellement au roi la main de Salomé qui, consultée par son frère, accepte sans se faire prier, comme bien on pense. Le rusé Nabatéen avait fait miroiter aux yeux d'Hérode les avantages politiques d'une alliance avec un personnage tel que lui, dont la puissance, déjà grande dans le royaume nabatéen, promettait de grandir encore.

Il semble que Syllæos laisse déjà là percer le bout de l'oreille et trahit ses projets ambitieux qui consistaient à supprimer son royal et fainéant maître pour se mettre officiellement en son lieu et place. Assurément, une alliance qui l'aurait fait entrer dans la famille d'Hérode ne pouvait que servir son dessein. Qui sait même s'il ne cachait pas d'autres arrière-pensées encore plus vastes ? Le roi juif était vieux, malade ; sa succession pouvait s'ouvrir d'un moment à l'autre sans être légalement assurée à aucun des membres de cette famille déchirée par les drames que l'on sait... Il y avait là une belle place à prendre pour le futur beau-frère d'Hérode; il pouvait caresser l'espoir

de faire coup double et de joindre un jour à la couronne de Nabatène, usurpée par lui, sinon le sceptre même de Judée, du moins quelque grosse tranche du royaume juif, par exemple la Pérée, adjacente à la Nabatène et constituée aux dépens de celle-ci.

Tous ces beaux projets, s'ils ont jamais été conçus, vinrent se briser contre un obstacle qui surgit tout à coup. Notre prétendant, dûment agréé, est mis en demeure d'embrasser le judaïsme; c'était la condition *sine qua non* de son mariage avec la princesse juive[1]. Il recule, au dernier moment, devant cette conversion, disant qu'elle le ferait lapider par ses compatriotes. Comment se fait-il qu'il n'ait pas prévu que ce sacrifice lui serait demandé? Son refus n'était-il qu'un prétexte mis en avant par lui pour se dégager d'une combinaison matrimoniale qui avait cessé de lui plaire ou à laquelle, par suite de considérations à nous inconnues, il avait trouvé finalement plus d'inconvénients que d'avantages? Était-ce, au contraire, Hérode lui-même, ou ses conseillers[2], qui, lisant dans le jeu de l'aventurier, avait imaginé cette échappatoire de la dernière heure? Il est difficile de se prononcer. Cependant la seconde hypothèse demeure plus probable, car Syllæos semble avoir été réellement déçu dans ses calculs et en avoir conservé contre Hérode, comme la suite le montre, un ressentiment mortel. Le fait est que tout fut rompu et que Syllæos dut s'en retourner en Nabatène, laissant là Salomé fort marrie du dénouement. Car elle, du moins, était sincère dans sa passion. Elle avait supplié son frère de lui laisser épouser l'homme dont elle raffolait littéralement. Il fallut, pour la décider

1. Il est intéressant de constater à ce propos que la loi religieuse des Nabatéens n'était pas moins rigoureuse en matière d'abjuration, que celle des Arabes musulmans, leurs successeurs à plus d'un titre.

2. Du nombre desquels devait être le frère d'Hérode, Phéroras, qui voyait ce mariage d'un fort mauvais œil. Tétrarque de Pérée, par conséquent voisin immédiat de la Nabatène, il était mieux placé que quiconque pour percer à jour et redouter les plans de l'astucieux Nabatéen. Nous savons, d'ailleurs, que Syllæos avait pris ses mesures pour se débarrasser de cet obstacle à l'aide de son arme favorite, le poison. Voir dans les récits de Josèphe les curieux détails sur la mort de Phéroras (vers l'an 5 av. J.-C.), empoisonné par l'entremise d'une femme nabatéenne, émissaire de Syllæos.

à renoncer à cette union, l'intervention de l'impératrice Julie (Livie)[1] elle-même qui, après l'avoir soutenue d'abord dans ses instances, finit par lui conseiller de s'incliner devant la raison d'État et d'obéir à son frère. Pour plus de sûreté, et afin de mieux couper court à ce petit roman, Hérode força sa sœur à prendre pour troisième mari un de ses amis appelé Alexas. Il est permis de penser que ce remède héroïque ne fut pas radical et que Salomé ne cessa pas pour cela d'avoir des relations avec son prétendant évincé. Il paraîtrait même, s'il faut en croire l'avis que lui donna son neveu et gendre Aristobule, lui-même sous le coup d'une accusation capitale, qu'elle fut un moment menacée d'être mise à mort par Hérode parce qu'on l'accusait formellement d'entretenir des intelligences avec Syllæos et de trahir par amour pour lui les secrets de l'État. La chose n'est pas invraisemblable. La terrible Salomé était certainement femme à entreprendre, non seulement sur les intérêts, mais au besoin sur la vie de son frère, pour satisfaire la passion qui la dévorait.

Syllæos, ainsi éconduit, ne tarda pas à se venger. Voici à quelle occasion. Hérode, quelques années auparavant, avait reçu d'Auguste la Trachonite, peuplée de brigands qu'il dut mettre non sans peine à la raison. Peu après la rupture des pourparlers de mariage, le roi juif s'étant rendu à Rome[2] pour accuser devant l'empereur son fils Alexandre et recommander à sa bienveillance son autre fils Antipater, on profita de son absence pour faire courir le bruit de sa mort. A cette nouvelle, une insurrection éclata dans la Trachonite mal soumise et une quarantaine de chefs de brigands, pourchassés par les stratèges d'Hérode qui avaient

1. Une certaine Akmé, femme de chambre juive au service de l'impératrice, semble avoir joué dans toute cette intrigue, doublée d'un complot ourdi par Antipater contre sa tante Salomé, un rôle actif et fort louche qui, du reste, finit par lui coûter la vie.

2. Il est difficile de fixer sûrement l'époque de ce troisième voyage d'Hérode à Rome. La date 10 av. J.-C. demeure encore la plus probable. Sur cette question voir Schürer, *Gesch. des Jüd. Volkes*, I, p. 37, n. 17.

vivement mené la répression de ce mouvement, se réfugièrent en Nabatène. Ils y furent accueillis à bras ouverts par Syllæos, qui leur assigna pour résidence un lieu fortifié d'où ils purent, grâce à son appui, se livrer à des attaques réitérées contre la Judée et la Cœlé-Syrie, partageant avec lui le fruit de leurs razzias. A son retour de Rome, Hérode dut entamer contre eux une campagne en règle, tout en faisant appel à l'intervention des autorités romaines représentées par les préfets impériaux Saturninus et Volumnius. En même temps il mettait en demeure les Nabatéens de lui livrer les transfuges de la Trachonite et de lui rembourser la somme de soixante talents qu'il avait prêtée au roi Obodas par l'entremise de son épitrope Syllæos, la dette étant arrivée à l'échéance. Mais Syllæos, qui était le véritable maître de la Nabatène, fit la sourde oreille. Au lieu de s'exécuter dans le délai d'un mois que lui avaient fixé les préfets impériaux, il prit le parti d'aller à Rome plaider sa cause auprès d'Auguste. Alors Hérode, dûment autorisé par les préfets à revendiquer ses droits les armes à la main, pénètre en Nabatène, prend et détruit la forteresse de Raipta[1] qui servait de repaire aux bandits, défait et tue, avec 25 des siens, le stratège nabatéen Nakebos[2] accouru pour repousser l'invasion, et rétablit l'ordre dans la Trachonite qu'il fait occuper par un corps de 3000 Iduméens.

Cependant Syllæos, aussitôt avisé à Rome de ces événements, porte plainte à Auguste avec une mise en scène dramatique, accusant Hérode d'avoir profité de son absence et de la faiblesse

1. La position de cette localité est encore à déterminer. Les troupes d'Hérode l'atteignirent après avoir fait sept étapes en trois jours. Le nom de Ῥαιπτα a une physionomie quelque peu suspecte avec le groupe πτ; peut-être a-t-il été estropié par les copistes. Serait-ce la forteresse de Ῥαγαβα (Josèphe, *Ant. J.*, XIII, 15 : 5); assiégée autrefois par Alexandre Jannée et sise dans le territoire de Gerasa? Il me paraît difficile de songer à Er-Ramtha (à une dizaine de kilomètres S.-O. de Der'ât), tant à cause de la position que de la forme arabe رمثا, رمثة, qui demanderait pour équivalent quelque chose comme Ραμθα.

2. Sur le stratège nabatéen Nakebos, ou Nakebas, voir *Rec. d'Arch. Or.*, II, p. 220.

du roi Obodas pour attaquer contre tout droit et ravager la Nabatène; d'avoir tué son parent et ami le stratège Nakebos avec 2.500 Nabatéens; pillé la place de Raipta, etc. A cet exposé tendancieux des faits, l'empereur entre dans une violente colère contre Hérode, et celui-ci tombe en complète disgrâce. C'est en vain qu'il envoie à Rome une première ambassade chargée de le disculper. Auguste irrité refuse de la recevoir et Syllæos triomphe sur toute la ligne. Encore un peu, et il va toucher au but suprême qu'il poursuit depuis si longtemps. En effet, sur ces entrefaites, arrive la nouvelle que le roi Obodas vient de mourir (vers l'an 9 av. J.-C.) et qu'il a été remplacé sur le trône par un certain Aeneias, lequel, à cette occasion, a pris le nom dynastique de Arétas (Arétas IV Philopatris)[1]. Aussitôt Syllæos, qui aspirait lui-même à la succession royale, met tout en jeu pour perdre le nouveau roi dans l'esprit d'Auguste, d'autant plus prévenu contre Arétas que celui-ci s'était permis de prendre possession de la couronne sans son autorisation préalable. Arétas, à son tour, envoie à Rome une ambassade avec de riches présents et une lettre dans laquelle il charge Syllæos de tous les crimes, l'accusant en particulier d'avoir empoisonné son roi et maître Obodas afin de se mettre définitivement en son lieu et place, après avoir en réalité usurpé le pouvoir de son vivant. Peine perdue; Auguste refuse de recevoir les envoyés.

De son côté, Hérode désespéré envoie à Auguste une nouvelle ambassade, dirigée cette fois par son grand ami, l'habile diplomate Nicolas de Damas (vers l'an 8 ou 7 av. J.-C.). Celui-ci, très adroitement, commence par lier partie avec les ambassadeurs d'Arétas et réussit à retourner complètement l'esprit d'Auguste en faveur d'Hérode, après avoir dirigé un réquisitoire écrasant, dont les envoyés nabatéens lui avaient fourni les principaux éléments, contre Syllæos, ce misérable qui avait fait périr son

1. Comme j'ai essayé de le montrer autrefois *Rec. d'Arch. Or.*, II, pp. 375, 377), ce personnage est peut-être le Arétas, parent du roi Obodas, qui commandait à Leucé Kômé au moment de l'expédition d'Aelius Gallus dans l'Arabie Heureuse dont il a été question plus haut.

roi et nombre de ses compatriotes; emprunté de l'argent pour les besoins de ses menées ténébreuses; suborné des femmes en Syrie et à Rome même; enfin, surpris la religion de l'empereur par ses calomnies contre Hérode. En ce qui concerne ce dernier, Nicolas remet les choses au point. Il établit, preuves en main, qu'il n'a fait qu'user de justes représailles, avec l'assentiment même des préfets de Syrie, devant qui Syllæos avait juré, par la fortune de César, de rembourser dans le délai d'un mois le prêt consenti[1] par Hérode à Obodas et de procéder à l'extradition des transfuges de la Trachonite. Syllæos n'ayant pas tenu son serment, Hérode s'était vu dans l'obligation d'agir par la force. Encore ne le fit-il qu'avec une grande modération, et, si le stratège nabatéen Nakebos a succombé avec 25 des siens, et non 2.500 comme l'a mensongèrement prétendu Syllæos, c'est à la suite d'un engagement où ce stratège avait pris lui-même l'offensive contre les troupes d'Hérode.

Le plaidoyer de Nicolas eut un effet foudroyant. Auguste, furieux contre Syllæos qui a abusé de sa crédulité, fait ouvrir une enquête approfondie, à la suite de laquelle, pleinement édifié sur les agissements du personnage, il le condamne à mort non sans avoir préalablement rendu gorge. Hérode regagne du coup toute la faveur de l'empereur qui, gardant toujours rancune au nouveau roi Arétas à cause du sans gêne avec lequel il était monté sur le trône sans son autorisation, songe même un moment à donner la Nabatène au roi de Judée pour l'annexer à ses états. Mais, réflexion faite, et considérant le grand âge d'Hérode et ses querelles domestiques, il se ravise; il reçoit enfin les envoyés d'Arétas et, après leur avoir vertement exprimé son mécontentement, consentant à passer l'éponge sur la faute commise, il confirme leur maître dans la royauté qu'il s'était un peu trop pressé d'assumer.

La sentence d'Auguste aurait dû, semble-t-il, mettre fin dès

1. Ici (*Antiq. J.*, XVI, 10 : 8), Josèphe évalue la dette à 500 talents, tandis que plus haut (9 : 1) il ne parle que de 60 talents.

alors à la carrière de Syllæos. Et pourtant, nous voyons celui-ci revenir à la charge un peu plus tard, vers l'an 7 ou 6 av. J.-C., au moment même où Antipater, fils d'Hérode, se rend de son côté à Rome, envoyé par son père qui voulait lui assurer sa succession. Sans doute, Josèphe nous dit que Syllæos n'avait tenu aucun compte des ordres d'Auguste. Mais on ne s'explique pas bien, s'il était réellement sous le coup d'une condamnation capitale, comment il a pu, sans être autrement inquiété, quitter Rome, retourner dans son pays, y continuer pendant quelque temps le cours de ses exploits et revenir enfin se jeter de gaieté de cœur dans la gueule du loup. Peut-être Josèphe s'est-il exprimé d'une façon équivoque, et la peine de mort dont il parle était-elle conditionnelle, c'est-à-dire applicable dans le cas où Syllæos, n'aurait pas donné les satisfactions qu'on exigeait de lui[1]. Tel semble bien, d'ailleurs, avoir été le cas. Il est à présumer que Syllæos, acculé à une situation sans issue, à couteaux tirés avec Hérode, traqué dans son propre pays par son irréconciliable ennemi le nouveau roi Arétas, hors d'état de tenir les engagements à lui imposés, avait fait une tentative désespérée et joué son va-tout en venant essayer de nouveau de se disculper devant Auguste à l'aide de quelque tour de sa façon. D'où, le

1. Comparer la façon, très sommaire d'ailleurs, dont Nicolas de Damas rapporte lui-même les choses (*Frag. hist. gr.*, III, 351), et qui peut se résumer ainsi : Hérode ayant entrepris une campagne contre la Nabatène sans l'autorisation d'Auguste, celui-ci se fâcha tout rouge, lui écrivit une lettre très raide et refusa brutalement de recevoir les ambassadeurs chargés de lui expliquer les faits. Mais alors Nicolas, étant allé à Rome, réussit non seulement à laver Hérode de toutes les accusations mais à retourner la colère de l'empereur contre les accusateurs. « L'Arabe (le roi Obodas) était déjà mort, mais (l'empereur), convaincu par l'accusation de Nicolas, condamna dès alors son diœcètès (Syllæos) ; et, plus tard, ayant trouvé qu'il n'était qu'un pur scélérat, le mit à mort : ὁ μὲν οὖν Ἄραψ ἤδη ἐτεθνήκει, τοῦ δὲ διοικητοῦ ἤδη κατέγνω πεισθεὶς τῇ Νικολάου κατηγορίᾳ, καὶ ὕστερον εὑρὼν κάκιστον ἀπέκτεινεν. Le texte n'est pas très clair, mais il semble bien signifier qu'Auguste ne pouvant s'en prendre à Obodas qui n'était plus de ce monde, fit retomber toute la responsabilité sur son premier ministre Syllæos et condamna celui-ci. Il n'est pas dit ici que cette première condamnation fut une condamnation à mort ; celle-ci ne dut être prononcée que *plus tard* (ὕστερον) — ce qui répondrait assez bien à la manière dont je conçois les choses.

second voyage à Rome qui, en tout état de cause, demeure un fait constant.

Arrivé à Rome, Syllæos eut à y faire tête à deux adversaires implacables : d'une part, Antipater, qui reprit contre lui l'ancien réquisitoire de Nicolas; d'autre part, le roi Arétas qui, rentré en grâce auprès d'Auguste, fit accuser de nouveaux crimes l'ex-premier ministre du feu roi Obodas, entre autres du meurtre de plusieurs notables de Pétra, parmi lesquels Soemos, un des personnages les plus distingués de la Nabatène, sans compter Fabatus, le propre *diœcètès* de l'empereur. A quoi venait encore s'ajouter une tentative d'assassinat dirigée contre Hérode par Syllæos, qui avait gagné à prix d'argent un des gardes du corps, du roi juif, un certain Korinthos, Nabatéen d'origine. Le complot dans lequel se trouvaient impliqués deux autres Nabatéens, l'un ami de Syllæos, l'autre phylarque, n'avait échoué que grâce à l'avertissement de Fabatus à qui Syllæos avait eu l'imprudence de se confier[1].

Josèphe ne nous donne pas la suite de l'histoire et nous laisse dans l'ignorance du sort ultérieur de Syllæos. Mais il est à croire que, cette fois, la mesure était comble et que c'est à ce moment qu'il faut placer la condamnation définitive de l'aventurier nabatéen et son exécution rapportée par Nicolas de Damas (*l. c.*) et par Strabon. D'après ce dernier, c'est à Rome même qu'il eut la tête tranchée. Il est probable que l'ancien grief de la trahison envers Aelius Gallus dut peser quelque peu dans la balance[2].

Tels sont en gros, autant qu'on peut les dégager des récits confus et parfois contradictoires de Josèphe, les principaux faits et gestes de ce personnage dont je crois reconnaître le nom dans l'inscription bilingue de Milet. Si ma conjecture est fondée, ce

1. Les coupables, livrés par Hérode à Saturninus, gouverneur de Syrie, furent expédiés à Rome pour y être jugés. Il est permis de supposer que leurs aveux fournirent de nouvelles charges contre Syllæos qui était justement alors sur la sellette.

2. Strabon, XVI, 4, 24; ὁ δ' αἴτιος τούτων ὁ Συλλαῖος ἔτισε δίκας ἐν Ῥώμῃ, προσποιούμενος μὲν φιλίαν, ἐλγχεὶς δὲ πρὸς ταύτῃ τῇ πονηρίᾳ καὶ ἄλλα κακουργῶν καὶ ἀποτμηθεὶς τὴν κεφαλήν.

serait au cours de son premier voyage à Rome, vers l'an 10 av. J.-C., que Syllæos aurait fait cette dédicace pour le salut du roi Obodas, c'est-à-dire quelques mois peut-être seulement avant le jour où celui-ci mourait empoisonné par les soins de son premier ministre. Cette manifestation de loyalisme, faite avec ostentation à la veille du crime déjà arrêté dans l'esprit de son auteur, est bien conforme à ce que nous savons des raffinements de la perfidie orientale dans tous les temps. A l'alibi matériel — l'opération préparée de longue main par lui ayant été exécutée en son absence — Syllæos ajoutait ainsi une sorte d'alibi moral. A ses accusateurs éventuels, il pouvait répondre par la dédicace de Milet. Comment le soupçonner, lui qui, au cours de son voyage, entrepris officiellement pour soutenir les intérêts du roi nabatéen, avait pris le temps d'appeler d'une façon aussi solennelle sur la tête de son bien-aimé maître et « frère » la bénédiction divine! Bien sûr, il n'aura pas manqué, pour se défendre contre les accusations d'Arétas, soutenues par Nicolas et plus tard par Antipater, d'invoquer cet argument topique dont nous sommes à même d'apprécier la valeur maintenant que nous connaissons le personnage.

Reste à comprendre comment il se fait que Syllæos, se rendant de Syrie en Italie, ait pu passer par Milet. Sans doute, tous les chemins mènent à Rome; mais un tel détour n'en paraît pas moins quelque peu surprenant à première vue. Si la dédicace avait été trouvée à Pouzzoles, par exemple, la chose ne ferait pas de difficulté, Pouzzoles étant dans l'antiquité le grand port des arrivages du Levant en Italie et nous ayant déjà livré des inscriptions d'Orientaux, et, en particulier de Nabatéens, appelés en Occident par les besoins du commerce ou de la politique. Mais Milet! Pourquoi ce crochet, vraiment excessif, dans le nord?

On pourrait répondre que Syllæos avait peut-être, dans l'intérêt même de sa mission, certains motifs pour prendre langue en Asie-Mineure avant d'aller plaider sa cause devant Auguste. Qui sait s'il ne désirait pas s'entendre ou s'expliquer sur tel ou tel point avec le roi de Cappadoce Archélaus qui, beau-père de

l'infortuné Alexandre, l'un des fils d'Hérode, se trouvait mêlé à tous ces drames de famille dont le palais de Jérusalem était en ce moment le théâtre?

Mais point n'est besoin de faire intervenir des hypothèses de ce genre. Le passage de Syllæos à Milet peut s'expliquer très naturellement par les conditions ordinaires de la navigation dans l'antiquité. Ces conditions ressemblent assez, d'ailleurs, à celles qui, aujourd'hui encore règlent les itinéraires maritimes entre le bassin occidental de la Méditerranée et la côte de Syrie : nos paquebots, partant de Marseille se dirigent soit sur Smyrne au nord, soit sur Alexandrie au sud et font la navette entre ces deux ports, en desservant alternativement les échelles intermédiaires, de la côte de Syrie. Il en était à peu près de même dans l'antiquité. Pour se rendre d'un port syrien soit à Brindes, soit à Pouzzoles, on ne faisait pas route en droiture, par la haute mer; il fallait ou bien descendre au sud, en touchant à Alexandrie, ou bien remonter dans le nord, en longeant les côtes d'Asie-Mineure usqu'à tel ou tel point d'où l'on prenait sa direction définitive vers l'ouest. L'île de Rhodes était un de ces principaux points[1]; mais ce n'était pas le seul; tout dépendait des occasions de transport qui s'offraient et aussi, quelque peu, des fortunes de mer. On s'embarquait généralement sur des bateaux de commerce, des cargo boats, qui prenaient des passagers mais, bien entendu, ne modifiaient par leur itinéraire pour le bon plaisir de ceux-ci. Il fallait aller là où le bateau allait pour prendre ou laisser sa cargaison, et très souvent les passagers devaient transborder sur un autre bateau en destination de l'Italie.

J'ai relevé dans les ouvrages de Josèphe quelques indications sur la façon dont on se rendait de Syrie ou d'Égypte en Italie, ou réciproquement, indications assez intéressantes pour le cas qui nous occupe. Hérode, se trouvant à Alexandrie et voulant aller à Rome, fait voile pour la Pamphylie, en plein hiver, essuie une

1. Cf. Lucien *Amores*, 6, 7.

furieuse tempête[1] pendant laquelle on est obligé de jeter par dessus bord une partie de la cargaison (c'était donc un navire marchand). Arrivé à grand'peine à Rhodes, il quitte le cargo boat et frète une trirème qui le conduit à Brindes[2].

Une autre fois, revenant d'Italie en Judée avec ses trois fils, il fait escale en Cilicie, à Elæousa-Sebasté[3].

Un des fils d'Hérode, Antipater, après un nouveau voyage à Rome où il avait été justement pour plaider contre notre Syllæos, passe par Tarente et par Celenderis de Cilicie avant d'aborder à Césarée[4].

Plus tard, lorsque Vespasien, proclamé empereur au moment où il combattait l'insurrection juive, veut aller à Rome pour y disputer le trône à Vitellius, c'est à Rhodes qu'il se rend d'Alexandrie. Il fait la première partie du trajet sur un cargo boat (νεὼς φορτίδος). Ce n'est qu'à Rhodes qu'il s'embarque sur des galères, qui le mènent d'Ionie en Grèce, et de là à Corcyre et au cap Iapygium, où il prend terre[5].

Je laisse de côté quelques exemples moins topiques que ceux-ci pour en arriver à un autre encore plus démonstratif. C'est celui du voyage de saint Paul emmené à Rome comme prisonnier d'État, voyage qui nous est décrit dans les plus grands détails par les *Actes des apôtres*[6]. Après deux ans de détention préventive à Césarée, le gouverneur romain Festus se décide à expédier à Rome, pour y être jugé, l'apôtre qui se réclamait de sa qualité de citoyen romain et faisait appel à la justice impériale. Il est

1. Cf. la traversée, aussi longue que mouvementée du grand vaisseau transportant l'annone d'Egypte en Italie, Lucien *Nav.*, 1-9.
2. *Ant. J.*, XIV, 14 : 3; *G. J.*, I, 14 : 3.
3. *A. J.*, XVI, 4 : 6; *G. J.*, I, 23 : 4.
4. *A. J.*, X, 5 : 1; *G. J.*, I, 19 : 3.
5. *G. J.*, VII, 2 : 1.
6. *Actes des Apôtres*, XXVII, XXVIII, 1-14. Je ne rappelle que pour mémoire ses voyages antérieurs, parce que les itinéraires en étaient subordonnés aux nécessités de son apostolat : de Corinthe à Césarée, par Éphèse (XVIII, 18-22); de Philippes en Macédoine à Césarée par Alexandria Troas, Asson, Mitylène, Chio, Samos, Trogyllion, *Milet*, Cos, Rhodes, Patara (transbordement), Tyr (relâche de 7 jours pour décharger la cargaison), Ptolémaïs (XX, XXI, 1-7).

embarqué avec quelques autres prisonniers, sous la garde du centurion Julius, de la Cohors Augusta, à bord d'un vaisseau dont le port d'attache était Adramyttion (πλοίῳ Ἀδραμυττηνῷ), port de Mysie situé, remarquons-le en passant, encore bien plus au nord que Milet. De Césarée le vaisseau fait route au nord vers l'Asie-Mineure. Relâche à Sidon. Passage sous l'île de Cypre, avec vents contraires. Traversée de la mer de Cilicie et de Pamphylie. Débarquement à Myra, en Lycie. Là, le centurion ayant trouvé un autre vaisseau qui venait d'Alexandrie et était en partance pour l'Italie (πλοῖον Ἀλεξανδρινὸν πλέον εἰς τὴν Ἰταλίαν), y transborde avec les prisonniers confiés à sa garde. Il résulte de la suite du récit que ce devait être un cargo boat chargé de blé (l'annone d'Égypte). De Myra, le vaisseau gêné par le vent pique péniblement dans le nord jusqu'à la hauteur de Cnide, sur la côte de Carie et redescend au sud-ouest vers la Crète. A partir de là nous abandonnerons saint Paul à son sort, le reste de la navigation n'ayant plus pour nous d'intérêt particulier[1]. La seule chose à retenir c'est que le voyage avait lieu en plein hiver.

Généralement on évitait autant que possible de se mettre en route pendant la mauvaise saison pour ne pas courir le risque d'une traversée pénible et dangereuse. Pourtant nous voyons, par quelques-uns de ces exemples, qu'on n'hésitait pas à le faire quand les circonstances l'exigeaient. Tel pouvait être le cas de Syllæos qui devait avoir hâte d'arriver à Rome pour engager le plus tôt possible devant Auguste la partie dont il gagna la première manche contre Hérode, précisément peut-être parce qu'il avait réussi à devancer les envoyés de celui-ci. La dédicace de Milet est datée du mois de Tebet. Dans le calendrier syro-macédonien, du moins dans celui mis plus tard en relation avec le calendrier romain, ce mois correspondait à Audynæos-janvier. Si cette concordance est déjà valable à pareille époque, c'est

1. On sait quelles en furent les péripéties dramatiques, à finir par le naufrage à Malte, où les passagers durent attendre pendant trois mois le départ d'un autre vaisseau d'Alexandrie « le Castor et Pollux », qui les prit à bord et les débarqua enfin à Pouzzoles après avoir touché à Syracuse et à Rhegium.

donc au cœur de l'hiver que Syllæos aurait entrepris son voyage Quoi qu'il en soit, il a dû suivre un itinéraire analogue à ceux que nous venons de voir. Il sera parti de quelque port de Syrie, bien entendu autre que ceux appartenant à Hérode son ennemi, c'est-à-dire au nord de Césarée — nous n'avons que l'embarras du choix, depuis Ptolémaïs jusqu'à Séleucie. Il aura pris passage à bord de quelque bateau remontant, comme d'habitude, dans le nord et faisant peut-être escale à Rhodes, et au-delà, en Carie. A la relâche de Milet, soit qu'elle fût dans le programme, soit qu'elle ait été imposée par l'état de la mer et le caprice des vents, Syllæos a pu prendre terre et attendre dans cette ville le passage d'un autre bateau à destination d'Italie.

Dans ces conditions, son séjour à Milet a pu se prolonger assez pour lui laisser le loisir d'aller faire ses dévotions au célèbre sanctuaire d'Apollon, où il aura jugé bon, pour les raisons que nous savons, de laisser un témoignage théâtral de son loyalisme sous la forme de quelque autel dédié pour le salut de son royal maître, au moment même peut-être où celui-ci succombait, victime des machinations criminelles de son premier ministre.

Tels sont les principaux faits sur lesquels s'appuie l'hypothèse que m'a suggérée le monument de Milet. Un point me paraît, en tout cas, désormais hors de cause ; c'est que la dédicace émane certainement d'un épitrope nabatéen. Cet épitrope est-il bien Syllæos, comme je l'ai supposé? Seule l'autopsie de la pierre permettra de trancher la question entièrement subordonnée à la lecture שלי au lieu de קלו.

C'est seulement quand nous aurons sous les yeux une reproduction figurée de ce texte mutilé, que nous pourrons essayer sérieusement d'en restituer l'ensemble. En l'absence de cette base indispensable, il serait hasardeux de se prononcer entre les diverses combinaisons possibles. Je ne puis qu'indiquer sous toutes réserves quelques-unes de celles qui se présentent naturellement à l'esprit. Par exemple, pour le grec :

[Συλλ]αῖος, ἀδελφὸς βασιλ[έως Ὀβόδα, υἱὸς Θαίμου, ὑπὲρ σωτηρίας αὐτοῦ] ἀνέθηκεν Διὶ Δου[σάρηι, μηνὶ Αὐδυναίῳ, ἔτους ιθ′].

Ce n'est là, bien entendu, qu'un à peu près tout à fait provisoire, destiné seulement à fixer un peu les idées. Il s'agirait avant tout de déterminer la coupe réelle du texte réparti en deux lignes et dont nous n'avons pas le moyen d'estimer les pertes à gauche ou à droite. Ces pertes dépendent elles-mêmes de la longueur des deux lignes nabatéennne sur-jacentes, également mutilées. On pourrait supposer, à la rigueur, des pertes plus considérables à gauche et restituer par exemple : [Συλλαῖος Ναβατ]αῖος. Et encore : ὁ, ou ὁ ἐκ au lieu de υἱός; [σωτηρίας τοῦ βασιλέως], au lieu du simple αὐτοῦ qui, ainsi placé, peut être amphibologique etc. L'équivalence du mois est sujette à caution. La date ιθ′ = 19 est toute approximative; je l'ai indiquée en raisonnant dans l'hypothèse que Obodas II est monté sur le trône vers l'an 28 et que Syllæos devait être à Milet vers l'an 9 av. J.-C. Il se peut du reste, que la date grecque ne soit pas comptée d'après le règne du roi, mais d'après l'ère des Séleucides. Dans ce cas, toutes choses égales d'ailleurs, ce pourrait être quelque chose comme τδ′ = 304.

La restitution de la partie nabatéenne est encore plus incertaine que celle de la partie grecque. D'après les analogies des autres dédicaces nabatéennes, on pourrait supposer que celle-ci débutait par la définition de la chose offerte : רבעתא ? מחרמתא ? כפתא ? עלתא ? מסגדא ? etc., précédée du pronom démonstratif : דא ou דנה, et suivie du relatif : די, qui introduirait un ou plusieurs verbes : עבד ? קרב ? etc. ayant pour sujet : שלי. Après la généalogie du personnage, poussée peut-être au deuxième, voire au troisième degré, devait venir la mention du dieu : לדושרא, laquelle pouvait être suivie de qualificatifs plus ou moins étendus : אלהא, avec ou sans épithètes ou déterminatifs (רבא etc., ou אלה מראנא). — Bien que la leçon donnée suggère plus d'une idée, je n'ose rien proposer pour le mot énigmatique מדרתא par lequel débute la ligne 2, d'autant plus que la lecture en est marquée comme douteuse.

Cette ligne s'achevait peut-être ainsi : בירח ט]בת שנת (?) 19 [לה « au moins de Tebet de l'an 19 de son (règne) ». Il résulterait de là que la lacune finale de la ligne 1 serait d'au moins une vingtaine de lettres. Quant à l'étendue des lacunes initiales de ces deux lignes, on ne saurait prétendre encore l'évaluer ; elle dépend de la longueur des lacunes finales des deux lignes grecques, et réciproquement. Pour se prononcer à cet égard avec quelques chance de tomber juste, il faudrait, je le répète, avoir à sa disposition une reproduction figurée. Espérons qu'on ne nous la fera pas attendre trop longtemps.

§ 39

Localités antiques de la Palæstina III[a]

La lecture de la l. 5 de l'édit byzantin de Bersabée est, comme nous l'avons vu, fort embarrassante[1] :

(ἀπὸ) Ἀριδδήλων τῆς ΓΡΑΙ

J'ai supposé que le mot mutilé pouvait nous cacher quelque déterminatif indiquant la *région* à laquelle aurait appartenu notre Ariddela ou Arindela et la distinguant ainsi d'une autre localité homonyme.

A ce propos, le P. Vincent me communique une conjecture que je crois devoir signaler. Elle consisterait à lire : τῆς γ' ῥαι[γιῶνος] « de la 3e région ». La conjecture est assurément ingénieuse ; elle ne va pas toutefois sans soulever quelques objections. L'orthographe ῥαιγιών = ῥεγιών, ῥεγεών, bien que possible à la rigueur, serait néanmoins un peu surprenante[2]. D'autre part, la lettre numérale γ' devrait, semble-t-il, suivre le

1. *Supra*, pp. 272, 273.
2. L'orthographe normale semble s'être conservée même à la basse époque byzantine : ῥεγεωνάριος, ῥεγεονάριος, cf. Schlumberger, *Sceaux byz. inédits*, p. 256.

mot ῥαιγιῶνος plutôt que le précéder ; c'est ainsi, par exemple, qu'on voit dans les listes de Georges de Cypre : Παλαιστίνης γ' = *Palæstina III*[a] (cf. *ib.* : Παλαιστίνης α' et β' — de même, pour cette dernière, dans les listes de Hiéroclès). Il est vrai que l'intervention de l'article pourrait dans une certaine mesure justifier ce déplacement du chiffre ; on disait bien, en effet, avec l'article : τῆς τρίτης Παλαιστίνης[1]. Enfin, les listes de Georges de Cypre ne font mention d'aucune ῥεγεών dans la Palæstina III[a] [2], tandis qu'elles n'en enregistrent pas moins de quatre dans la seule Palæstina I[a]; aucune de celles-ci ne porte, d'ailleurs, de numéro d'ordre, chacune est suivie d'un nom de ville[3].

J'hésite donc encore à me rallier à l'explication du P. Vincent malgré ce qu'elle peut offrir de séduisant à certains égards. Elle pourrait en suggérer une autre, si l'on en retient un point : la dissociation possible du Γ dans le groupe en litige. Ce Γ serait-il l'abréviation de Γ(εβαληνῆς), Γ(αβαληνῆς) ou Γ(αβαλητικῆς), « de la Gebalène », région si souvent nommée dans l'*Onosmasticon*? Cela tendrait à éclarcir un peu la question de savoir à laquelle des deux Arindela nous avons affaire, celle du nord ou celle du sud, puisque nous serions alors probablement dans le Djebâl[4]. J'avoue toutefois que ce mode d'abréviation serait bien insolite. Et puis, dans ce cas, que faire des caractères restant : PAI.....?. Il serait téméraire de chercher là 'Ραιθω, 'Ραιθηνοί[5], d'autant plus que cela nous rejetterait dans une tout autre région, celle du Sinaï et même au delà encore.

1. Et. de Byz., *passim*. Cf. dans les souscriptions des conciles, Mansi VII, 32; VIII, 995, 1022, 1146, etc.

2. On n'y trouve non plus aucun κλίμα; seulement un unique σάλτων ('Ιερατικόν).

3. 'Ρεγεὼν 'Απάθους, — 'Ιεριχω, — Λιβίας, — Γαδαρα.

4. Et encore faut-il faire attention, Eusèbe et saint Jérôme employant le terme *Gebalène* dans un sens plus compréhensif que celui du *Djebâl* arabe et paraissant parfois y englober le Charâ du sud. C'est ainsi que pour eux la région de Pétra, sinon Pétra elle-même, est dans la Gebalène. De même, le mont Se'îr. Ce point de vue semble être celui de Josèphe (avec sa Gobolitis) et aussi des Targums avec leur טורא ד גבלא, qui représente l'Idumée *in genere* (cf. Reland, *Pal.*, p. 82; Neubauer, *Géogr. du Talm.*, p. 66).

5. Ptolémée, V, 16, 3, édit. Müller. Cf. Ritter, *Erdk.*, XIV, p. 82.

On a découvert[1], au nord de Chaubak, sur la section de la grande voie romaine qui va de la Moabitide à la Mer Rouge, à la hauteur du milliaire n° 35, à environ deux lieues dans le SSE. de El-Gharandel, une colonne portant des deux côtés le mot répété et isolé : ὅρος « limite ». On pourrait se demander, et l'on se l'est effectivement demandé, si cette borne limite n'aurait pas quelque rapport avec le ὅριον Αριδ(ηλων) du fragment n° V, et le ὅριον Αρινδηλων du fragment III-IV de l'édit de Bersabée. Sans doute, le rapprochement est assez tentant, vu la proximité d'El-Gharandel, dont l'identité avec notre Arindela se trouverait ainsi assurée du coup. Je doute cependant que cette borne nous marque une limite de nature administrative et urbaine. Il manquerait à l'inscription, qui est complète, un élément essentiel, le nom même de la localité, en l'espèce, celui de Arindela. Il est, en effet, impossible, à mon avis, d'extraire celui-ci, ou tout autre, du groupe de caractères gravés sur les deux autres faces de la colonne. L'ensemble présente la singulière disposition que voici :

face 1	face 2	face 3	face 4
ΟΡΟC	Λ	ΟΡΟ	Λ Є Μ
	ΙЄΙ	C	ΠΙЄΘΡΑ
	ΔΥC		ΜЄCΑ
	Μ		

Les épigraphes 2 et 4 sont encore une énigme. On en a proposé des explications très divergentes dont j'ai déjà essayé de montrer le peu de fondement (*Rec. d'Arch. Or.*, VI, p. 325). Je persiste à croire qu'il faut, en tout état de cause, dégager du n° 2 le mot abrégé δυσ(μαί) « ouest », et du n° 4 le mot également abrégé μεσ(ημβρία) « sud ». La chose, ainsi que je l'ai dit alors, me paraît confirmée par la comparaison d'un autre fragment similaire, découvert à environ 7 lieues plus au nord, à la hauteur du milliaire n° 56, fragment dont je reparlerai tout à

1. *Rev. Bibl.*, 1897, p. 578 ; 1898, p. 168 et p. 440 ; Brünnow, *Prov. Arabia*, I, p. 95. Cf. *Rec. d'Arch. Or.*, VI, p. 325.

l'heure plus au long et où on lit clairement, à la ligne 1, le mot δυσμ... Cela admis, ne pourrait-on tirer des caractères qui demeurent disponibles au n° 4 : πλέθρα; et, par analogie, au n° 2 : πλ(έθρα)? Le plèthre est une unité bien connue de surface ou de longueur, équivalant, en ce dernier cas, au 6e du stade et à 100 pieds, soit une trentaine de mètres. C'est essentiellement une mesure agraire, comparable à l'*actus* romain. Cela achèverait de montrer que ladite borne n'a qu'un caractère purement cadastral, d'ordre privé, et qu'il s'agit des limites d'une parcelle de terrain, d'un champ quelconque, et non pas des limites d'un territoire urbain ou communal.

S'il en est bien ainsi, nous devons avoir, en outre, des lettres numérales donnant de part et d'autre le nombre de plèthres. Au n° 2 : πλ(έθρα) ε', δυσ. « 5 plèthres, du côté ouest », irait assez bien. Au n° 4, la lecture : πλ(έθρα) εμ' μεσ.α « 45 plèthres, du côté sud » est moins satisfaisante. L'ordre με' serait plus naturel, quoiqu'on ait des exemples de l'ordre rétrograde[1]; en outre il nous reste pour compte un A embarrassant. Il est difficile de supposer que celui-ci soit α' = 1 ; ce serait en désaccord avec le pluriel πλέθρα, écrit ici en toutes lettres. Enfin, la proportion, 45 × 5 nous donnerait une bande de terrain bien étroite. Faudrait-il décomposer le groupe ЄM en ε' = 5, + M initiale de quelque mot abrégé? Nous aurions alors un terrain carré de 5 × 5 plèthres, ce qui conviendrait peut-être mieux. Somme toute, à les bien considérer, les épigraphes 2 et 4 semblent avoir sensiblement la même teneur, ou du moins contenir les mêmes éléments diversement combinés :

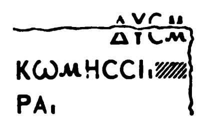
n° 2 : πλ(έθρα) εμ δυσ(μ....)
n° 4 : πλέθρα εμ μεσ(ημβρ..) α

La seule différence c'est un α en plus dans l'épigraphe 4[2]. A

1. Surtout dans les dates.
2. On pourrait, à la rigueur, supposer le pluriel neutre μέσα, se rapportant à πλέθρα, ou même indiquant le milieu de la ligne de démarcation. Mais cet expédient n'est guère acceptable ; le parallélisme avec δυσμαί est entraînant pour le sens.

noter dans l'une et dans l'autre la forme particulière du ʍ, par rapport à celle du M de MЄC. C'est ce qui m'engage, au n° 2 à ne pas compléter δυσμ(...), mais δυσ(μ...), et à rapprocher le ʍ du Є, ces mêmes caractères étant étroitement groupés au n° 4.

Il résulte de là que ce document épigraphique, tout intéressant qu'il soit en lui-même, n'a, selon toute vraisemblance, malheureusement rien à voir avec l'Arindela, Ariddela de l'édit de Bersabée. Par contre, j'inclinerais à penser que l'autre fragment dont j'ai parlé incidemment plus haut, et qui a été découvert à 7 lieues au nord de notre borne, peut avoir avec l'édit un rapport direct. Il se présente à cet état[1] :



A la l. 1, le mot δυσμ... « ouest » est certain, et rappelle singulièrement le même mot qui, selon moi, existe dans l'inscription précédente. A la l. 2, le mot κώμης « du village » est non moins certain. Il était suivi du nom de ce village commençant par Σι, plus un débris de haste verticale pouvant appartenir à un Ρ. Ce début suggère assez naturellement la restitution Σι(ρ)-[θας], localité qui est mentionnée à la l. 11 du fragment V de l'édit (cf. *supra*, p. 277). Si l'on admet l'identification proposée, sous toute réserve d'ailleurs, de cette Σιρθα avec *Es-Sirré*, au nord de Tafîlé, cela conviendrait aussi topographiquement. Le point où a été trouvée la pierre est situé à une quinzaine de kilomètres dans l'est de Es-Sirré. Ici, il doit s'agir d'une véritable ligne de démarcation entre les territoires étendus de deux localités assez distantes l'une de l'autre, dont la première, la plus occidentale, aurait été Sirtha, et dont la seconde resterait à

1. Brünnow, *op. c.*, p. 82. La pierre a été rapportée en Europe, et est conservée au musée de Karlsruhe.

déterminer. Les lettres PA. ?[1], à la l. 3, faisaient peut-être partie du nom de celle-ci.

Puisque l'occasion s'en présente, j'ajouterai, en terminant, un mot sur une troisième inscription grecque trouvée à environ 6 kil. au sud de la précédente et relevée successivement par le P. Germer-Durand[2] et par M. A. von Domaszewski[3]. Les deux transcriptions diffèrent sensiblement. Celle du P. Germer-Durand[4] me paraît préférable. J'estime avec lui qu'il faut lire : Αινα μ(ίλιον) θ', « Aina, mille 9 » et que Aina est le village actuel de El-'Aina, situé à une dizaine de kilomètres dans le nord, au delà du Hesâ. Cette fois, il s'agit d'une mesure itinéraire, appartenant à un système local distinct de celui de la grande voie romaine de Trajan, dont les bornes milliaires portent des inscriptions exclusivement latines, avec les longues formules ordinaires.

§ 40

Le scarabée sigillaire chez les Arabes.

Après M. Myer[5], qui l'avait traitée, non sans talent, il y a une dizaine d'années, M. Newberry[6] vient de reprendre la question si importante du scarabée égyptien, de sa signification symbolique ou religieuse, et surtout de son usage comme cachet. Le sujet n'intéresse pas seulement l'archéologie égyptienne mais l'archéologie orientale en général, ce type de petits monu-

1. Ce groupe rappelle quelque peu le groupe de la l. 5 de l'édit si l'on admet dans celui-ci la coupe Γ PAI. Mais il serait imprudent de faire fond sur ce qui peut n'être qu'une coïncidence fortuite.
2. *Rev. Bibl.*, 1897, p. 582.
3. *C. I. L.*, 14149[21]; cf. Brünnow, *op. c.*, p. 84.
4. Confirmée depuis par une nouvelle revision de l'original, *Rev. Bibl.*, 1905, p. 111.
5. Isaac Myer, *Scarabs*, Paris, 1904.
6. Newberry, *Scarabs, an Introduction to the study of Egyptian seals and signet rings*, Londres, 1906.

ments, d'une forme si particulière et d'une origine certaine, ayant passé, le plus souvent avec son caractère sigillaire, chez nombre de peuples du bassin de la Méditerranée. On ne compte plus, en effet, les scarabées et scarabéoïdes sémitiques, grecs[1], étrusques, etc. Cette diffusion est même, comme je l'ai fait remarquer autrefois[2], un des indices matériels les plus significatifs qu'on puisse invoquer en faveur de la pénétration intime de l'Occident par l'Orient, pénétration qu'une nouvelle école veut aujourd'hui révoquer en doute en renversant les rôles. Le fait a d'autant plus de portée que l'usage du sceau en forme de scarabée, précédé par celui en forme de cylindre, demi-cylindre ou bouton, semble être devenu dominant en Égypte à partir de la XII[e] dynastie, et même peut-être auparavant si l'on en croit M. Maspero[3].

N'étant pas égyptologue, je n'ai pas à donner mon opinion sur l'idée religieuse ou superstitieuse, encore fort discutée, qui a pu conduire les Égyptiens à adopter le scarabée comme type du cachet. Je ne veux m'attacher qu'à un point qui est de mon ressort; c'est qu'après l'avoir adopté ils l'ont transmis à d'autres groupes ethniques. Cette transmission me paraît avoir laissé une trace curieuse, encore vivante, dans un milieu où l'on ne s'attendrait guère à la trouver. Voici le fait, que je verse au dossier de la question.

Contrairement à ce que nous observons chez les Arabes orientaux, les Arabes du Maghreb ne font pas usage de cachet gravé à leur nom pour authentiquer les actes qu'ils dressent ou qu'ils souscrivent. Ils y suppléent par l'apposition de leur signature sous forme d'une sorte de parafe, souvent très compliqué, qu'ils appellent خنفوس, خنفسة, خنفس *khounfous*, *khounfousa*, *khoun-*

1. Cf. le nom de κάνθαρος, donné encore par les Grecs au chaton de certaines bagues sigillaires.
2. *Rev. Crit.*, 1897, 27 déc.
3. *Rev. Crit.*, 6 août 1906, p. 82.

foûsa[1]. Ils en ont même tiré un verbe *khanfas*, « signer, parafer ». Ce mot, et ses variantes ou dérivés, sont complètement inconnus, du moins dans cette acception spéciale, aussi bien à l'arabe classique, qu'à l'arabe vulgaire oriental; ils appartiennent en propre au dialecte maghrebin. Or, le sens véritable, et nous pouvons dire primitif de خنفس et congénères, dans tous les dialectes arabes anciens et modernes, y compris le maghrebin lui-même, est « scarabée » (l'insecte)[2].

Est-il téméraire de conclure de là que les Maghrebins, en raison même de ce qu'ils ne font pas usage du cachet, ont adopté, pour désigner ce qui le remplaçait chez eux, cette singulière expression qui le rappelle si topiquement et dont l'origine se rattache peut-être, par quelque tradition lointaine, à l'emploi du scarabée sigillaire? Ce ne serait point la première fois que l'Afrique arabe du Nord, beaucoup plus archaïque sur nombre de points que l'Orient proprement dit, nous aurait conservé des éléments se rattachant à un passé très reculé. Je l'ai démontré autrefois en ce qui concerne la philologie — la survivance en maghrebin, et seulement en maghrebin, du verbe punique שלך = سلك, avec la forme et le sens fidèlement conservés. Cette fois le phénomène serait d'ordre archéologique.

Je dois, toutefois, par acquit de conscience, faire remarquer qu'on pourrait peut-être prétendre attribuer au mot en litige une origine toute différente, en y voyant une déformation, par voie d'étymologie populaire, d'une locution primitive qui aurait

1. Prononcé aussi *khamfoûsa*, par exemple à Tunis (Stumme, *Gramm. Tun. Arab.*, p. 64), par suite de l'assimilation, si fréquente en arabe vulgaire, du *n* à la labiale suivante *f*.

2. Le mot paraît avoir été emprunté à l'araméen, où nous le retrouvons désignant le même insecte, dans le dialecte talmudique, sous la forme exactement correspondante חפושית *khipphoûchit* (avec insertion du *noun*). Il manque, et doit donc être ajouté aux *Aramaeischen Fremdw. im Arab.* de Fraenkel.

Il se peut qu'un mot congénère ait été connu de l'hébreu biblique lui-même si, comme on l'a supposé, la traduction des Septante pour Habacuc, II, 11 : כפיס = κάνθαρος, implique une leçon primitive, ou tout au moins une lecture arbitraire חפש.

été خطّ نفس, littéralement « écriture personnelle », analogue à خطّ يد « écriture de main », c'est-à-dire « autographe ». On pourrait à l'appui alléguer que, dans les dialectes maghrebins, نفس, *néfs*, se prononce normalement *n'fés*, avec le déplacement ordinaire de la voyelle et de l'accent dans ce type de mots; d'autre part, que ces dialectes ont une tendance à assimiler certaines consonnes finales à la consonne initiale du mot suivant. Cela nous conduirait, par une série de transformations : *khatt néfs, khatt n'fés, kha'n-nfés*[1], à la forme *khanfés*, c'est-à-dire au mot signifiant « scarabée ». Je me hâte de dire que la chose est bien improbable. Jamais on n'a rencontré l'expression خطّ نفس qui, d'ailleurs, serait d'un arabisme contestable. En outre, je ne sache pas qu'on ait des exemples de l'assimilation d'un ط final, surtout redoublé comme il l'est dans خطّ. A supposer même qu'on puisse jamais, ce dont je doute, prouver la réalité d'une pareille étymologie populaire, il n'en resterait pas moins, d'ailleurs, qu'elle aurait pu être singulièrement facilitée par l'étroit rapport qui existe entre le scarabée faisant fonction de cachet et la signature sigillaire.

§ 41

Épigraphie palmyrénienne.

I. Autel inédit. — II. Série Spoer. — III. Série Torrey. — IV. Série Arnold. — V. Tessères palmyréniennes. — VI. Divers.

I. — *Autel inédit.*

M. Delaporte a eu l'obligeance de me communiquer l'estam-

1. Le raisonnement serait le même en partant d'une forme hypothétique خطّ النفس comparable à خطّ اليد.

page[1] d'une inscription palmyrénienne qu'il a eu l'occasion de voir à Damas en 1905. Il a omis de noter la forme de la pierre; il se rappelle seulement que c'était une espèce de « dalle de calcaire, peut-être mutilée ». Il me paraît résulter de la teneur même du texte que ce devait être un de ces petits autels votifs comme Palmyre en fournit par dizaines. Je suppose que la base et le couronnement ont été brisés et que nous n'avons plus que le corps même du cippe, de forme quadrangulaire, portant l'inscription. Celle-ci, malgré l'impression que pourraient donner au premier abord l'aspect de l'estampage et la formule écourtée du début, semble être complète, à peu de chose près. La première ligne est sérieusement endommagée, toute la partie supérieure des caractères, à l'exclusion des deux derniers, ayant été détruite. Quelques lettres ont plus ou moins souffert à la fin des autres lignes, notamment à la l. 3, dont la première lettre aussi est fort avariée. Les trois premières lettres de la ligne 7 sont mutilées à leur partie inférieure. Les *rech*, du moins quelques-uns, paraissent avoir été pointés, particularité paléographique qui serait en accord avec la date relativement basse de l'inscription. Voici ce que je lis :

1 (מודא ירח)י בר
2 נבודע בר מקי
3 (ו)קושי ברת סלוק[וס ?]
4 ושבתי ברת והבלת
5 ובניתא כולהון
6 די קריני וענן
7 (שנת) 570

En action de grâces, Yarhaï fils de Nebouda', fils de Maqqaï, et Qouchi fille de Séleucus, et Chabbeti fille de Ouahaballat, et tous ceux de leur maison (?) parce que nous l'avons invoqué et il nous a exaucés. L'an 570 (= 250/259 J.-C.).

L. 1. On pourrait se demander si au-dessus de cette ligne il n'y en avait pas d'autres, aujourd'hui détruites, contenant la formule complète : עבד ו]מודא, etc. [לבריך שמה. Je crois que cette

1. Voir la reproduction, pl. V, D.

hypothèse n'est pas nécessaire. Nous avons, en effet, des cas de dédicaces congénères débutant ainsi *ex abrupto* par le simple מודא = εὐξάμενος[1] ou plutôt εὐχαριστῶν[2], suivi immédiatement, comme ici, du nom du dédicant, sans aucune mention de la divinité et sans le verbe עבד. Telle est l'inscription Vog. 87 *b*; il est vrai que là cette dédicace en accompagne une autre plus explicite, et l'on pourrait alléguer que celle-là n'est en quelque sorte que le complément de celle-ci. Un exemple plus démonstratif nous est fourni par l'inscription *R. E. S.* 392, qui débute ainsi : מודא בורפא « en action de grâces, Borrepha etc. ». Ici, pas de verbe, pas de vocable divin[3], et surtout pas d'autre dédicace pouvant suppléer à ces omissions certainement voulues. Le rapprochement est d'autant plus probant que la date de ce monument (551 des Séleucides) se rapproche sensiblement de celle du nôtre (570)[4]. L'autel Vog. 87 *b* est également daté de l'an 551. On peut donc conclure de là qu'à cette époque relativement tardive, la formule écourtée à laquelle, si je ne me trompe, nous avons affaire dans notre nouvelle dédicace, était devenue d'un emploi assez courant et que, par conséquent il ne manque rien au début de ladite dédicace.

L. 2. Le nom de נבודע est nouveau et intéressant. Je le considère comme la forme contractée d'un nom נבוידע, lequel ne s'est pas encore rencontré, mais qui serait régulièrement constitué par la combinaison du nom du dieu *Nebo*, *Nebou* avec le verbe ידע « connaître ». Cf. le nom quelque peu similaire ידיעבל, *Yedî'bel*, et surtout בלידע (de l'inscription Chabot, *Notes d'ép.* I, n° 16[5]),

1. Wadd. 2573, 2574, 2577 (Palmyre). Εὐξάμενος me paraît plutôt répondre à la formule די קרא « qui a invoqué ».

2. Wadd. 2575 = Vog. 101. Εὐχαριστ[ῶν] (et non εὐχαρίσ[τως], Vog.), correspondant expressément à [מו[דא dans la partie palmyrénienne.

3. On peut être d'autant plus affirmatif à cet égard que nous avons le monument original, rapporté à Strasbourg par M. Euting (*Epigr. Misc.*, I, n° 7). Un des côtés de l'autel porte un bas-relief représentant le dédicant debout en adoration, au-dessous des trois bustes de la triade divine de Palmyre.

Le patronymique mutilé peut être ח[לפת]א, ח[בור]א, ח[ניג]א ou ח[גג]א.

4. Les *rech* y sont également pointés.

5. Malgré l'analogie indéniable du nom biblique בעלידע, cité avec raison

où l'élément verbal occupe la même place et a exactement la même forme[1]. Le nom נבודע vient prendre place naturellement dans le groupe des théophores homologues : נבוזבד (et son abrégé נבוזא)[2], נבוגדי, נבולא[3].

L. 3. קושי. Ce nom de femme est nouveau. Sans parler de l'hébreu שרי *Charai*, la fameuse *Sara*, nous avons en palmyrénien tout un groupe de noms de femme terminés ainsi en י : מרתי[4],

par M. Chabot, on peut douter que le בל palmyrénien soit, comme il le pense, une contraction de בעל. C'est plutôt, semble-t-il, בול qui joue ce dernier rôle, בל, Βῆλος, correspondant directement au *Bel* babylonien.

1. Étant donné la coexistence de בלידע et ידיעבל, on peut prévoir que le nom ידיענבו apparaîtra quelque jour.

2. *Rec. d'Arch. Or.*, VI, 113; cf. un autre exemple, mais douteux, que M. Lidzbarski a cru reconnaître dans une inscription très mutilée (*Eph.*, II, 287).

3. Je crois que c'est ce dernier nom, נבולא, qu'il faut restituer à la fin de la l. 1 dans la bilingue si difficile que j'ai discutée autrefois (*Rec. Arch. Or.*, III, 163 et suiv.). Le nom correspondant dans la partie grecque me paraît devoir être lu, comme je l'avais fait, Νεβουλας, qui en est une très exacte transcription. Ainsi se trouvent écartées la fin de non recevoir opposée à cette lecture par M. Lidzbarski (*Eph.*, I, p. 83) et son hypothèse gratuite NЄBOYNAC. De la comparaison des copies Waddington, Bertone et Sterrett (*Wolfe Expedition*, *n° 643*), il semble bien résulter que le passage à la fin de la l. 2 est à rétablir en : Θαιμαῖος καὶ Νεβουλας οἱ Βηλσούρου. La construction avec οἱ = « enfants de », malgré les scrupules qui ont arrêté M. Chabot, est parfaitement régulière après cette énumération de quatre frères. Reste maintenant à découvrir l'étymologie véritable du nom נבולא. M. Lidzbarski (*Eph.*, II, p. 311) ne semble pas jusqu'ici y avoir réussi plus que moi. Aux possibilités envisagées, soit par moi, soit par lui, on pourrait ajouter encore celle d'un primitif *נבולנא, formé comme עתילנא, voire même *נבולי, avec la première personne du singulier au lieu de celle du pluriel. Qui sait si le nom לשמש ne doit pas s'expliquer semblablement par שמש + לי? Devant ces pronoms au datif : « à nous », « à moi », il faut peut-être sous-entendre quelque verbe ayant le sens de « accorder, favoriser ». Je ferai remarquer en passant que la structure de עתילנא justifie dans une certaine mesure la décomposition du nom similaire בולנא en ב׳ל + לנא, repoussée par M. Lidzbarski qui lui préfère celle de בול + נא. Dans ce dernier cas, on pourrait considérer בולנא comme abrégé, non pas de בול + ענא (Lidzb., *Handb.*) ou de בול + נורי (id. *Ephem.*, II, 311), mais tout simplement de בול + נתן, formé comme le similaire palmyrénien עתנתן.

J'ajouterai, puisque l'occasion s'en présente, que dans l'inscription précitée le nom assez étrange BAA (génit.) = בעא (de l'inscription suivante, Chabot, *op. c.*, n° 20), quoiqu'il puisse s'expliquer directement par une racine araméenne fournissant un sens plausible, pourrait bien être une forme abrégée du nom fort en vogue בלעקב (autre abréviation possible : בלבקי??).

4. Vog., n° 13. *Rec. d'Arch. Or.*, I, 128. *Rev. Bibl.*, 1905, p. 267, *a*.

שבחי[1], בתי[2], נבי[3], (?) ממי[4], עתי[5]; nous en trouverons encore un autre exemple, שבתי, à la ligne suivante. Nous ne savons au juste s'il faut vocaliser la finale en *î*, *ê*, ou *aï*, et s'il y avait à cet égard une différence distinguant les noms féminins des nombreux masculins terminés de même[6]. La bilingue (Vog. 13) où on lit מרתי = Μαρθειν (accusat.) serait en faveur de י = *î*; mais il y a des contre-indications, par exemple Αθθαια, si cette transcription représente bien עתי comme le pense M. Fraenkel[7].

Quant à l'étymologie même du nom קושי, elle demeure encore obscure[8]. Est-ce la forme abrégée de quelque nom plus complet? Mais alors lequel? Je n'ose m'arrêter l'idée d'un nom circonstanciel à rattacher à l'araméen קושי, קשי, et destiné à rappeler un enfantement laborieux (cf. la naissance de Benjamin qui coûta la vie à sa mère, et le jeu de mot *Ben-Oni*, Genèse xxxv, 16-18).

A la fin de la ligne, la restitution [סלוק[וס = Σέλευκος, qui se présente tout naturellement (cf. Vog. 17), semble trop longue pour la justification normale de la ligne. Il est possible que le *samek* fût rejeté sur la face latérale adjacente du cippe — cela arrive quelquefois en épigraphie. Le caractère mutilé qui suit le *qof* a bien

1. Euting, *Epigr. Misc.* II, n° 104.
2. *Rec. d'Arch. Or.*, II, p. 122, n° 4.
3. *Etudes d'Arch. Or.*, II, p. 55; Chabot, *Notes d'ép.*, I, n° 11; *R. E. S.*, 41.
4. Mordtmann, *Palmyrenisches* (1899), p. 3, qui propose de lire ainsi, au lieu de מקי, connu jusqu'ici surtout comme nom d'homme; cf. cependant *R. E. S.*, 141, et Chabot, *Notes d'ép.*, III, n° 57, avec la conjecture de Lidzb., *Eph.*, I, 347; mais ces deux derniers exemples sont sujets à caution.
5. *R. E. S.*, 40, 156. Peut-être encore un autre exemple, *Rec. Arch. Or.*, VII, 19.
6. Parmi ceux-ci il en est d'ailleurs chez qui la prononciation *î* est attestée par la désinence εις des transcriptions, à côté d'autres où la prononciation *ai* résulte des transcriptions terminées en αιος.
7. *J. Asiat.*, 1901, I, 191. Peut-être pourrait-on reconnaître une transcription du n. pr. m. עתי dans *Attaeus* (inscription romaine d'Afrique citée au *Journal officiel*, 1902, p. 3572, col. 3).
8. Un dérivé de קוש = קום n'est guère probable. Les noms safaïtiques קש et קוסת n'offrent que des ressemblances trop incertaines. L'arabe قويسة « sauge » conduirait à une étymologie sans doute assez galante pour un nom de femme; mais le mot a-t-il un âge suffisant pour être pris en considération?

l'air d'être un *waw*, ce qui exclut l'hypothèse d'une graphie, possible en soi, סלוקס. A l'extrême rigueur, ce caractère pourrait être un reste de *aleph*; nous aurions alors une graphie סלוקא, avec élimination de la désinence grecque — mais c'est moins probable.

L. 4. שבחי est nouveau et, de plus, assez inattendu comme nom féminin. S'il était porté ici par un homme on serait bien tenté de lui assigner une origine juive[1], d'autant plus que l'existence à Palmyre d'un élément juif important est, comme on le sait, attestée par l'épigraphie elle-même. Malgré tout, j'hésite à le rattacher au nom hébreu du Sabbat. Le masculin שבת, déjà rencontré dans l'onomastique palmyrénienne[2], pouvait quelque peu faire prévoir son apparition. Le rapprochement avec le nom d'homme nabatéen du Sinaï שבחי (*C. I. S.*, II, 846 = Euting. *Sin. Inschr.* 370) est subordonné à l'exactitude des copies. Une inscription palmyrénienne (Euting, *Epigr. Misc.*, II, n° 104) porte le nom de femme שבחי, dont la graphie rappelle quelque peu שבתי; bien que la copie et le dessin de M. Euting donnent le *het* comme sûr, il serait peut-être bon de vérifier la lettre sur l'original, qui est conservé au Musée de Berlin.

On remarquera une particularité paléographique intéressante, qui a peut-être une certaine portée philologique. C'est que le *taw* final de ברת est lié formellement au *hé* initial de והבלת; on dirait que le lapicide considérait ce mot comme faisant corps avec le patronymique[3].

L. 5. בניתא ne laisse pas d'être embarrassant. D'après les formules ordinaires, on attendrait quelque chose comme בני ביתא (בנא) « les enfants de la maison (famille) ». Est-ce cette expres-

1. Les noms שבתי, Σαββάτιος, Σάνβατιος, etc., « né le samedi » sont fréquents dans l'onomastique juive. Cf. Σαββαθαῖος au Haurân (Dussaud, *Voy. au Safâ*, p. 201, n° 85).

2. Vog. 3. A noter que le nom שבת intervient dans une lignée généalogique à tendance papponymique où se rencontre, à deux degrés de distance, le nom ancestral שבא, auquel il est peut-être appparenté. Cf. aussi le nom שבי (= Σαβεις, Chabot, *op. c.* I, n° 19).

3. Je crois me rappeler, sans pouvoir préciser autrement, que ce n'est pas la première fois qu'un pareil fait est constaté en palmyrénien.

sion que nous avons ici condensée, soit que le lapicide ait commis quelque erreur[1], soit qu'il n'ait fait que reproduire une locution réellement autorisée par l'usage populaire? Il paraît bien difficile d'obtenir un sens plausible en tirant directement le mot du verbe בנא, bien que la forme serait grammaticalement correcte. Le mot כולהון = כלהון, qui vient ensuite et qui se retrouve dans deux des formules que je vise, m'incline vers la première idée. On peut comparer, par exemple :

Vog. 86 ובני ביתה
Vog. 87 ובני ביתה כלה
Vog. 92 ובנוהי ובניה || ביתה כלהן[2]
Vog. 100 ובנא ביתה.....

Une différence, entre autres, c'est que notre בניתא, quelque mot qu'il soit, affecte la forme emphatique, tandis que dans ces exemples בית est accompagné d'un suffixe pronominal. La chose peut s'expliquer par le fait que notre dédicace est collective et que ses auteurs, un homme et deux femmes, ne sont même pas frère et sœurs. Il est probable toutefois que, pour s'associer ainsi dans un même acte de dévotion, ils devaient être unis par un lien de parenté quelconque ; peut-être même vivaient-ils en commun — d'où l'expression בני ביתא « les enfants de la maison », c'est-à-dire, au sens large, les *famulares*, et non pas une progéniture réelle des uns ou des autres.

L'orthographe כול = כל est un indice de basse époque ; elle annonce celle que nous offriront bientôt l'araméen talmudique et syriaque. C'est la première fois, si je ne me trompe, qu'on ait à la signaler en palmyrénien. Je crois pourtant que nous en avions déjà un exemple dans une inscription où elle a passé

1. En admettant dans le modèle une leçon primitive ב⟨נ⟩יתא, ou, au contraire ב[ני ב]יתא.

2. On remarquera, outre la redondance des deux premiers mots qui semblent faire double emploi, la singularité de la construction du second avec le troisième. Faudrait-il faire intervenir devant ביתה un *waw* ou, mieux encore, un די qui, gravé à la fin de la ligne, a pu disparaître? On devrait alors comprendre : « ses enfants et tous les enfants de sa maison (בניה (די) ביתה) », en entendant par ces derniers les *famulares*.

inaperçue. C'est dans Vog. 103, l. 5, où l'on a lu un groupe de lettres absolument incompréhensible[1] :

.....קריה בבולאזור וענוה

Je propose de lire, en corrigeant paléographiquement :

[די] קריה בכול אתר ועניה

parce qu'il l'a invoqué en tout lieu et qu'il (le dieu) l'a exaucé.

Nous obtenons ainsi, avec une variante nouvelle, la formule invocative si fréquente dont j'aurai à reparler tout à l'heure. Il est à supposer que Waddington aura dans sa copie pris un *kaph* pour un *bet* — la confusion est facile — et qu'il aura indûment dissocié les deux éléments du *taw*, peut-être mutilé, de אתר pour en faire à tort le groupe זו. A noter que cette inscription, datée de 500 et quelque des Séleucides, est sensiblement contemporaine de la nôtre et que, par conséquent l'orthographe tardive כול = כל y est parfaitement justifiée.

Je reconnais encore la même expression בכל אתר dans une inscription non religieuse, le n° 29 Chabot, *op. c.*, II, à la l. 4 demeurée jusqu'ici indéchiffrable ; j'y lis :

בכל אתר כלה en toute espèce de lieu.

Cette lecture me paraît formellement confirmée en l'espèce par le texte grec qui accompagne le palmyrénien. J'y distingue en effet nettement, à la l. 4, l'équivalent hellénique de notre locution : πανταχο[ῦ][2].

Je rappellerai enfin que nous avons déjà rencontré ailleurs[3] le mot isolé אתר qui, par conséquent, appartient bien au lexique palmyrénien.

1. M. Lidzbarski (*Handb.* pp. 234, 338) avait proposé, en désespoir de cause probablement, d'admettre בול = בעל et אזור = עזר ; mais cela ne conduit à aucun sens plausible pour l'ensemble, sans parler de l'invraisemblance de ces équivalences considérées en elles-mêmes.

2. Il faut comparer encore Vog. 93 : מודן כל יום et l'inscription Mordtmann n° 14 (ap. J. Mordtmann, *Palmyrenisches* (1899), p. 31) : מודא כל יום. La formule rentre dans le même ordre d'idées : « chaque jour » est le pendant de : « en tout lieu », la notion du temps étant connexe de celle de l'espace.

3. Cf. *supra*, p. 10.

L'expression, dans son ensemble, rappelle quelque peu celle que nous relevons dans l'inscription Vog. 93 : מודן כל יום « faisant des actions de grâce chaque jour[1] ». L'idée est la même; la notion de lieu fait pendant à la notion de temps. Celle-là est encore plus accentuée dans Vog. 79 : בימא וביבשא, « sur la mer et sur la terre », formule dont il ne faut pas forcer le sens en lui attribuant une portée circonstancielle; c'est simplement une façon plus imagée et plus énergique de dire « partout, en tout lieu ». C'est l'équivalent des formules consacrées : κατὰ γῆν καὶ κατὰ θάλασσαν, et analogues, si fréquentes dans l'épigraphie grecque.

L. 6. Nous avons là, à n'en pas douter, la formule invocative finale qui se lit sur plusieurs autels du genre du nôtre. Seulement, ici elle se présente dans des conditions particulières qui ne sont pas sans offrir quelque difficulté. Je donnerai d'abord quelques termes de comparaison :

Vog. 79	די כרה הו [2].....
Vog. 92	די קר לה ועניה
Vog. 103	[די] קריה בכל אתר [3] ועניה
Vog. 111	[די] קר לה ועני.....
Vog. 116	(ד)י?..ה ועניה י [4]

On voit que le verbe קרא, diversement orthographié, peut se construire avec le régime indirect aussi bien qu'avec le régime

1. Même formule dans Mordtm. n° 14 (lecture rectifiée par J. Mordtmann, *Palmyr.* (1899), p. 31) : מודא כר יום.

2. Je préfère cette coupe à celle.... קרהה ו, admise jusqu'ici, et je comprends : « qui l'a invoqué, lui (et)..... ».

A la fin de la l. 3, peut-être à lire : ק(ר?)הי plutôt que ק[ימ]הי; peut-être ק[רוהי], comme ענוהי (cf. l'observation relative au n° 116)? La lacune de six lettres qui vient ensuite pourrait être comblée par quelque chose dans ce genre : הו [וכל מרז]חה, ou peut-être tout bonnement : [ובני בי](ת)ה, en supposant dans la copie la confusion d'un ת avec un ה?

A la fin de la l. 2, peut-être un n. pr. théophore en [אל]ה + ? Waddington ne semble pas malheureusement avoir copié cette inscription avec son soin habituel, car les omissions לע(ל)כיא et רחמ(נ)א, aux ll. 1 et 2, sont probablement imputables non pas au lapicide mais au copiste moderne.

3. Avec les corrections que j'ai proposées plus haut, p. 344.

4. La copie inviterait plutôt à lire ענוהי.

direct. Il en est de même en hébreu[1]; cf. Ps. XVII, 16 : אני קראתיך, et surtout Ps. XCI, 15 qui offre avec notre formule l'analogie la plus frappante : יקראני ואענהו. Je pense que nous avons ici la même construction avec le régime à l'accusatif et que קריני est la 1re personne du pluriel du parfait combinée avec le suffixe de la 3e pers. du masc. sing. se rapportant au dieu : « nous l'avons invoqué ». La forme correspond à l'araméen classique קריניהי qui, en syriaque, par le jeu de la *linea occultans* équivaut à קריניי. Le palmyrénien a encore simplifié en réduisant les deux *yod* à un seul. Le ן suffixe, 1re pers. plur., joint au verbe ענ(ה), achève de nous montrer que notre inscription emploie bien la tournure du style direct, contrairement à l'usage observé d'ordinaire en pareil cas. Cette exception s'explique par le caractère collectif, également exceptionnel, de notre dédicace, jusqu'ici unique sous ce dernier rapport.

II. — *Série Spoer*[2].

[P. 314, I] Épitaphe de Hannâ fils de Nebouzabad. Nouvel exemple de la forme masculine נפשא דנה. A noter la façon dont sont disposés les éléments de la date :

בשנת 548 בירח סיון יום 18[3]

Le n. pr. m. כילי assure la lecture de Vog. 82, contestée à tort par Mordtmann qui voulait lire כיני (Vogüé, *op. c.*, p. 154). Cook *Glossar aram.*), a rapproché le nom hauranien Χαϊλος (Wadd.

1. Cf. dans la langue post-biblique : ד קרי ליה ועני (*Megilla*, 18 *b*) « que l'on invoque et qui répond », phrase qui reproduit textuellement les termes de la formule palmyrénienne. Le premier verbe est employé ici avec le régime indirect, le second à l'état intransitif. Nous trouverons plus loin un exemple palmyrénien de cette dernière tournure, sans compter celui de Vog. 83 (*a* = *b*), d'après la rectification de Mordtmann (*ib.* p. 154). Ordinairement en palmyrénien ענה gouverne l'accusatif; au n° Vog. 105, il est peut-être construit avec le datif, mais ce n'est pas sûr, car il se peut qu'il n'y ait jamais eu de ל gravé dans le fruste initial de la l. 4 et que cette dernière ligne ait été mise à dessein en retrait.

2. H. H. Spoer, *Palmyrene inscriptions found at Palmyra in April* 1904, dans le *Journ. of. Amer. Orient. Soc.*, t. 25 (1904), pp. 314-319, n° I-III. Cf. Lidzbarski, *Ephem.*, II, pp. 313-316.

3. Lidzbarski : « 15 ? »

2140). Celui-ci semble être apparenté au nom de même provenance apparu depuis[1], Χεεῖλος, qu'on a voulu expliquer par le safaïtique[2]. Il ne serait pas impossible toutefois, malgré la vocalisation de la première syllabe, que ces formes grecques répondissent à כהילו, nom assez fréquent en nabatéen et en palmyrénien. Notre כילי en serait-il un dérivé contracté ? Le rapprochement de Chajes (*Beitr. Onomat.*, p. 27) avec le nom talmudique כילול est sujet à caution.

[P. 315, II]. Fragment de tablette votive (ou petit autel ?). Dédicace bilingue ; texte palmyrénien incomplet par en haut ; le grec au-dessous, complet, lu ainsi :

Αὔβαθα καὶ Αγγαθ
Ῥαββήλου τοῦ Εια-
θου εὐξάμενοι
ἀνέθηκαν

J'ai peine à croire que le second nom soit ainsi écrit sans désinence, sous sa forme sémitique nue, Αγγαθ. D'un autre côté, l'aspect même du fac-similé ne permet pas de corriger Αγγα(ς). Peut-être comme cela arrive quelquefois sur les cippes quadrangulaires, la désinence (ας, ος, ης[3]), a-t-elle été gravée par le lapicide en rejet sur la face latérale adjacente ? La chose est à vérifier sur l'original. La restitution du texte palmyrénien proposée d'une part par M. Spoer, celle que propose d'autre part M. Torrey[4], suivi par M. Lidzbarski, laissent place encore à d'autres

1. Dussaud, *Voy. Arch.*, p. 155, qui propose en conséquence de corriger Χεεγλου en Χεειλου, dans W. 2410, correction certainement préférable à celle que j'avais hasardée moi-même (*Rec. Arch. Or.*, IV, 120, n. 1) ne connaissant pas encore l'existence du nom Χεειλος. Un nouvel exemple (id. *Miss. Syr.*, p. 262, n° 67).

2. Dussaud, חייאל ; Lidzbarski (*Ephem.* I, 328) : חל, en faisant justement remarquer que le rapprochement précédent est exclu par le fait que la première radicale safaïtique est خ et non un ح.

3. Je ne prends pas en considération les désinences féminines α, η, le nom, comme il sera dit plus loin, semblant être celui d'un homme.

4. Qui s'appuie exclusivement sur la formule de Vog. 92, bien que les termes קרא et עבה y soient disposés tout autrement, rapprochés et suivis de régimes.

combinaisons. La seconde a l'inconvénient de mettre bien loin l'un de l'autre les deux termes corrélatifs די קרו et וענה, de la formule ordinaire. On pourrait, par exemple, aussi bien sinon mieux, penser à restituer :

1 [עבדו ומודן חבתא ?
2 וחנת ? בני רבאל
3 בר חית ? לבריך שמה]
4 לעלמא רחמנא טבא
5 (די ?) ענה בירח טבת
6 [ש]נה 536

Pour la tournure finale, comparer Vog. 83 *a* (= *b*), avec la lecture rectifiée de Mordtmann (Vogüé, *op. c.*, p. 154) : ד ענה. Dans cette dernière inscription, qui est sensiblement contemporaine (an 532 des Séleucides) de la nôtre, aussi bien que dans Vog. 105, le verbe ענה est employé sans son antécédent habituel יקרא[1]. Il peut en être de même ici, si le début mutilé de la l. 5 nous cache non pas un ו, mais la particule די, écrite peut-être ד comme dans les inscriptions précitées[2]. C'est encore un point à vérifier sur la pierre. La construction serait assurément plus satisfaisante ainsi.

J'ai admis dans cet essai de restitution les noms palmyréniens tels qu'on les a reconstitués d'après leurs transcriptions grecques. Les formes obtenues par ce procédé sont sans doute possibles, mais elles ne sont pas certaines. Le Α initial, dans chacun des deux premiers noms peut correspondre aussi bien à א, ה, ע, qu'à ח, ce qui conduirait à d'autres thèmes radicaux, susceptibles, eux aussi, de s'appuyer sur des analogies qu'il est superflu de rappeler[3]. En tout cas, vu la désinence Α du premier nom au nomi-

1. De plus, le verbe ענה, dans Vog. 83, fonctionne comme ici d'une façon absolue, sans aucun régime direct ou indirect.

2. Malgré les apparences de la lettre, d'ailleurs mutilée, on peut soupçonner qu'elle est un י et non un ו. Une inscription dont je parlerai plus loin (cotée *P. 105, 1*), prouve que ces deux lettres étaient confondues quelquefois par les lapicides eux-mêmes.

3. Par exemple, pour le premier on pourrait supposer une forme אבת, équivalent féminin du n. pr. m. אבא (*RES.*, 33, 37) peut-être apparenté, soit directement, soit par un intermédiaire אבי, à 'Αϐϐαῖος (*Rev. Bibl.*, 1899, 16), d'une

natif, je pense avec M. Lidzbarski que c'est un nom de femme; par suite, le second est forcément un nom d'homme, étant donné que le grec correspondant εὐξάμενοι est au masculin. Pour le troisième, חוית — si telle est bien la forme induite, on pourrait comparer, au point de vue du mode de transcription, le judéo-grec, peut-être congénère : חייא = Ειας[1]. Mais il se pourrait fort bien que nous eussions là la transcription d'un nom tout différent et assez fréquent en palmyrénien : יעת, יעתו. M. Lidzbarski (*Handb.*, 289), il est vrai, explique ce dernier par يغوث, mais cette identification n'est rien moins que démontrée ; elle appellerait semble-t-il, l'intervention d'un ו médial qui fait toujours défaut. La vocalisation *Ya't*, *Ya'tou* demeure donc toujours possible; elle serait très exactement rendue par notre Ειαθου, le groupe ει = *i*, représentant le י initial dans les mêmes conditions que dans Ειακο(β)[2], transcription de יעקוב[3].

— [P. 317, III]. Autre fragment de tablette votive (ou autel ?). La gravure, malheureusement très mal tirée, n'est d'aucun secours pour contrôler la lecture de M. Spoer. M. Lidzbarski a pu le faire grâce à une photographie qui lui a été communiquée. Il s'écarte sur plusieurs points des lectures et restitutions de M. Spoer, et admet en général une justification plus longue, 17 lettres à la ligne au lieu de 13 en moyenne. Je préférerais m'en tenir à la seconde, avec M. Spoer; cela nous débarrasserait de la difficulté de remplir convenablement la lacune de la l. 2. entre רחמנא et עבדת. On pourrait restituer alors, aux lignes 3, 4 : ברת *X* בר||מרקלא.

Nous aurions ainsi tout simplement le nom du père *X* (celui-ci de 3 lettres environ) et du grand-père (*Marcellus*, l. 4) de la dédicante. Cela, il est vrai, nous mettrait peut-être un peu à

inscription de Gerasa; à moins que ce dernier nom ne réponde au palm. חבי de Chabot (*Notes d'épigr.*, III, p. 124, n° 45 A).

1. Clermont-Ganneau, Palest. Expl. F. *Statement*, 1900, p. 115, n° 13.

2. *Ib.*, 1893, pp. 290, 300 (inscription judéo-grecque de Jaffa).

3. Ce nom juif, soit dit entre parenthèses, se retrouve dans l'onomastique palmyrénienne, porté entre autres par un כילו homonyme de celui qui apparaît dans l'inscription précédente cotée *P. 314, 1*.

l'étroit pour introduire à la fin de la l. 4 l'antécédent nécessaire de ושמע ; peut-être pourrait-on le réduire à ד ענה, avec ד = די et ענה sans régime, conformément à des exemples connus[1].

A la l. 5, le signe ʌ ne saurait être autre chose qu'une marque de ponctuation ; M. Spoer aurait dû s'arrêter à cette première idée qui lui était venue et que M. Lidzbarski adopte avec raison. Il est suivi d'une dédicace complémentaire introduite par un mot incomplet dans lequel, en dépit des apparences de א qu'affecte, paraît-il, la 3e lettre mutilée, j'incline à voir : מו(ד)[א], ou même מו(ד)[ן]. Cinq personnages — et peut-être davantage, si la l. 10 n'est pas la dernière du texte, s'associent à l'acte de piété de la dédicante. Leurs cinq noms forment une sorte de liste disposée en colonne, avec une symétrie évidemment voulue, comme le montrent les ו conjonctifs par lesquelles débutent uniformément les lignes 7-10. Chaque nom était suivi de son patronymique respectif, sans plus, et ce dernier groupe de lignes pouvait fort bien rester au dessous de la justification normale de 13 lettres, chaque mention étant mise à la ligne. Par suite, je compléterais :

ומרקלא (ב)[ר] *X* (l. 8); ורפא (ב)[ר] *X* (l. 9); ו [*X* בר *Y*] (l. 10).

A quel titre ces cinq personnages peuvent-ils participer à l'acte de piété de la dédicante? Je suppose que c'est à titre de parents, plus ou moins proches. J'en vois un premier indice dans le patronymique de celui qui ouvre la liste (l. 6). Cet Atphani, étant fils d'un Marcellus, pouvait être de ce chef l'oncle paternel de la dédicante, laquelle était *petite-fille* de Marcellus si l'on admet ma façon de comprendre les ll. 3-4.

Le second personnage de la liste, רוחא fille de מקימו ou מקי, pouvait être la sœur de la dédicante ; cela nous permettrait de restituer en מקי le patronymique de la dédicante qui est entièrement détruit, et ne devait pas, à mon estime, compter plus de trois lettres.

Le troisième personnage (l. 8) est un Marcellus, fils d'un

1. Cf., entre autres, l'inscription précédente.

père inconnu. Eu égard à l'hérédité papponymique, je serais disposé à croire que c'est un Marcellus II, petit-fils du Marcellus I. Il pouvait être soit le frère, soit le cousin-germain de la dédicante. Dans le premier cas, le patronymique serait à restituer מקי ; dans le second, soit אתפני, soit le nom inconnu d'un autre enfant quelconque de Marcellus I.

La mutilation de l'inscription interdit de pousser plus avant dans cette voie conjecturale en ce qui touche les deux derniers personnages ; mais il est à supposer qu'ils étaient, eux aussi, plus ou moins apparentés à la dédicante, le groupe étant vraisemblablement ordonné selon le degré décroissant de la consanguinité.

Sous le bénéfice de ces observations et, bien entendu, avec la réserve qu'elles comportent, on pourrait, à côté des restitutions d'ensemble de M. Spoer et de M. Lidzbarski, en imaginer une troisième qui ne laisserait plus aucune lacune pour les huit premières lignes :

1 לבריך שמ[ה לעלמא]
2 טבא ורחמנא עבדת
3 הדירא ברת [מקי בר]
4 מרקלא מודיא [ד ענה]
5 ושמע בקלה ∧ מו[דן]
6 אתפני בר מרקלא
7 ורוחא בת מקי
8 ומרקלא (ב)[ר אתפני]
9 ירפא (ב)[ר X]
10 ו [X בר Y]

A celui dont le nom est béni pour l'éternité, le bon et le miséricordieux, a fait Hadîrâ fille de Maqqaï, fils de Marcellus, en action de grâce parce qu'il l'a exaucée et a écouté sa voix. — En action de grâces : Etphani, fils de Marcellus ; Roûhâ, fille de Maqqai ; Marcellus, fils de Atphani ; Rephâ, fils de X ; X, fils (*ou* fille) de Y.

La formule ושמע בקלה, nouvelle en palmyrénien, est fort intéressante. M. Spoer l'a justement rapprochée de la formule phénicienne si fréquente, dont elle ne diffère que par l'intervention

de la préposition ב, d'ailleurs grammaticalement très correcte en l'espèce. — A noter le nouvel exemple de la forme contractée בת = ברת « fille », à l'état isolé [1].

Noms propres nouveaux : מרקלא = Μάρκελλος; à noter la sémitisation de la désinence, assez rare, mais non sans exemples. — רוחא, n. pr. f., vocalisé *Rûhâ* par M. Spoer, *Râwhâ* par M. Lidzbarski. Peut-être faut-il comparer le nom de femme juive Ῥουα que j'ai relevé plus haut (p. 145) dans une inscription d'Alexandrie, et rapproché du nom grec Ψυχή, par l'intermédiaire de רוח « âme [2] ».

Le nom אתפני est connu. Nous ne sommes guère plus avancés par ce nouvel exemple, pour l'étymologie. Sans doute, avec un peu de bonne volonté, on pourrait l'expliquer par un radical sémitique. Mais qui sait s'il n'est pas d'origine étrangère? Je me suis demandé parfois si ce ne serait pas Ἀντιφάνης, avec τ = ת [3] comme dans τάγμα = תגמא (au lieu de טגמא) — orthographe archaïque qui indiquerait un emprunt palmyrénien assez ancien — et avec l'assimilation usuelle du *n* au *t* suivant, redoublé : *Attiphani*. Mais c'est peut-être chercher là midi à quatorze heures.

Le nom de מקי est également connu. Qu'il soit ou non une forme apocopée de מקימו (= Μοκειμος, Μοκιμος) *Moqîmoû*, comme je serais porté à le croire avec M. Lidzbarski, il n'y a pas en tout cas à hésiter sur sa forme phonétique : *Maqqaï*; elle nous est garantie par une bilingue d'Égypte que j'ai fait connaître naguère [4] et dans laquelle מקי est rendu par Μακκαι...

1. Le premier exemple signalé de בת = ברת, dans ces conditions, l'a été, si je ne trompe, par moi, il y a déjà longtemps (*Rec. d'Arch. Orient.*, I, p. 132; n° 14 A, inscr. republiée plus tard par Simonsen *Sculpt. et inscr.*, n° 39 *b*, cf. *ib.*, n° 2 *a*, un autre cas, mais douteux). Nous en trouverons tout à l'heure un nouvel exemple dans une des inscriptions suivantes. Entre temps, on en a relevé d'autres (*RES.*, 34, 136 B, 385, 394 C) cités par M. Torrey à propos de cette dernière inscription.

2. Tenir compte, toutefois des noms d'hommes Ρουαιου (Wadd. 2034) et Ροεος (Dussaud, *Miss.*, n° 94), רוחוא (*R. E. S*, 285) est un ethnique.

3. Cf. *supra*, p. 250, le cas du nabatéen הפסתיון = Ἡφαιστίων et les observations qu'il m'a suggérées.

4. *Rec. d'Arch. Or.* V, 300.

III. — *Série Torrey*[1].

— [P. 320, I]. Buste de femme : חבל||שגל||ברת בורפא||מצרית

On ne peut que partager l'étonnement de M. Lidzbarski ; on attendrait l'état emphatique מצריתא, si le dernier mot indique bien l'origine de la défunte : « l'Égyptienne », ce qui me semble être l'hypothèse la plus simple et la plus plausible. Je répugne comme lui à admettre une omission pure et simple du fait du lapicide. Mais je ne puis croire, ainsi qu'il est tenté de le faire, à quelque nom propre de personne, ce qui expliquerait dans une certaine mesure l'invariabilité grammaticale du mot ; encore moins, à un adverbe, qui indiquerait que la défunte avait été embaumée « auf aegyptische Art », *à l'égyptienne*, comme nous dirions. Il faudrait examiner soigneusement la pierre[2] pour voir si le א réglementaire n'est pas gravé quelque part dans le champ[3] et masqué par le pli du voile retombant sur l'épaule gauche de la femme. Si l'on peut s'en fier à l'aspect de la reproduction, l'angle droit de la dalle sur laquelle se détache le bas-relief a dû être brisé, puis recollé. La ligne oblique de la fracture que je crois distinguer passe juste au dessous du pied gauche du ת. L'accident, voire l'opération même pratiquée pour y remédier a pu faire disparaître une lettre qui suivait celle-ci et qui, en l'espèce, serait celle dont le besoin se fait si vivement sentir. A supposer même que le א existe encore sur la pierre, plus ou moins conservé, l'estampage a fort bien pu ne pas le toucher, à cause de la difficulté de faire jouer la brosse contre le bord sail-

1. C. C. Torrey, *Four Palmyrene epitaphs* dans le *J. of Amer. Or. Soc.*, t. 25, pp. 320-323, nos I-IV. Pour le n° I, cf. Lidzbarski, *Ephem.*, II, 316.

2. A noter que l'éditeur n'a pas vu le monument lui-même, mais seulement une photographie et un estampage.

3. Le א cherché aurait pu être aussi gravé en rejet, au-dessous du mot מצרית. L'épigraphie palmyrénienne nous offre des exemples de pareils rejets d'une lettre isolée. Cf. le cas que j'ai signalé autrefois (*Études d'Ar. Or.*, I. p. 121) : ||[א]||גומה ; un autre (*R. E. S.*, 159 B) : ||ה||זבדעת ; un autre encore (J. Mordtmann, *Palm.*, p. 2, n° 199) : ||א||אלקמ.

lant du voile. C'est une difficulté que connaissent tous ceux qui ont eu à estamper des inscriptions flanquant ainsi des bustes palmyréniens. En tout état de cause, j'opine pour la lecture מצרית[א], « l'Égyptienne ».

Quant à ce qui est d'une origine égyptienne attribuable à notre Palmyrénienne, rien de plus naturel. Il y avait en Égypte une population palmyrénienne importante, dont la présence y est attestée épigraphiquement. Je ne parle pas seulement des Palmyréniens servant dans l'armée romaine et amenés en Égypte par les hasards de leur carrière militaire, tel le *vexillarius* des archers montés mentionné dans une inscription que j'ai expliquée autrefois[1]; je parle de Palmyréniens y résidant d'une façon permanente pour les besoins de leur commerce et ayant constitué à Denderah une véritable hanse dont l'existence nous a été révélée par la bilingue citée plus haut (p. 352, n. 4). Revenus dans leur patrie, morts ou vifs, ces résidants palmyréniens avaient tout droit à recevoir le qualificatif de « Égyptiens ».

— [P. **321**, II]. Buste de femme :

חרתא ברת||בידא שגל||בת חבא חבל

Il est est à supposer que l'inscription, gravée verticalement, à droite de la tête, était commune à deux bustes juxtaposés, puisqu'elle parle de deux femmes distinctes.

חרתא, n. pr. f. M. Torrey aurait pu se dispenser de faire le procès à la forme « חדתא? queried by Lidzbarski », attendu que celui-ci avait déjà expressément et avec raison annulé cette alternative dans les *Berichtigungen* de son *Handbuch* (p. 505, « streiche (חדתא?) »).

בידא, n. pr. m. (= Βαιδα). Les étymologies proposées par M. de Vogüé (nº 4) : < בידא(ע); par moi-même[2] dans le temps : = ב + יד(א); par M. Cook (*Glossar aram.*) : < בידא(ז)?, prêtent toutes à des objections graves. Je me demande si ce ne serait pas une forme syncopée de < בלידע; ce nom, qui existe réellement[3], est

1. *Rec. d'Arch. Or.*, II, 118.
2. *Rec. d'Arch Or.*, I, 136.
3. Chabot, *Notes d'ép.*, I, nº 16.

comparable à celui נבידע que j'ai fait connaître plus haut (p. 339) et où la contraction a commencé déjà à s'exercer par l'aphérèse du *yod* dans l'élément verbal ידע. Par analogie on pourrait peut-être poser aussi : בזי[1] < בלחזי[2]; plus probable que <*בלזבד, un tel nom ne s'étant pas encore rencontré, bien qu'il ne soit pas impossible.

— [P. **322**, III]. Buste d'homme. Épitaphe en grande partie détruite, sauf la date, ainsi libellée :

ביךה סיון שנת 497

— [P. **323**, IV]. Buste d'homme. Épitaphe de עבדא בר מרה. Ces deux noms masculins sont nouveaux dans l'onomastique palmyrénienne, du moins sous ces formes. Le second semble être le pendant des noms féminins מרא, מרתי, מרתהון.

IV. — *Série Arnold*[3].

— [P. **105**, I]. Buste de femme.

חבל תדביר || אתת || מקימו בר || נורבל || אמנא || מיתת י(ו)ם || 29 || בסי(ו)ן ||
שנת || 457

Remarquer le libellé tout particulier de la date, sans le mot ירח devant le nom du mois[4]. Le ו, dans יום et סיון, affecte la forme d'un י. Cette particularité paléographique serait en faveur de la lecture conjecturale que j'ai proposée à la l. 5 d'une des inscriptions précédentes (*supra*, p. 348, cote [*P. 315, II*]).

1. Le rapprochement que l'on fait couramment avec Βιζζος est très sujet à caution, ce nom n'étant pas encore attesté dans le milieu proprement palmyrénien.

2. *R.E.S.*, 147. — Un autre exemple cité par Mordtmann (*Z. f. Assyr.* 1898, p. 183) qui, en outre, a reconnu avec raison le même nom sur une petite tessère (Vog. 137; cf. 141), d'une interprétation jusqu'alors très difficile comme le montre la tentative plus ou moins heureuse de M. Lidzbarski (*Handb.*, p. 501, n° 1) dont j'aurai à reparler plus loin (p. 361, n. 1). La lecture de M. Mordtmann pour le dernier mot : חבא, n'est pas certaine; en tout cas, il semble qu'on doive avec lui y voir un second nom propre.

3. W. R. Arnold, *Additional Palmyrene inscriptions in the Metropolitan Museum of Art, New York*, dans *J. of Amer. Orient. Soc.*, t. 26 (1905), pp. 105-112, nos I-VIII.

4. La même particularité s'observe dans les inscriptions grecques de Palmyre, où l'on peut à volonté exprimer ou omettre le mot μηνὸς, μηνί, devant le nom du mois.

תדמר. Sur ce curieux nom de femme déjà connu voir mes observations consignées dans *RES.*, 46. Les analogies que j'ai invoquées alors (Παλμυρίς et surtout *Julia Palmyra*[1]) ne permettent guère de douter, malgré les réserves de M. Lidzbarski (*Eph.*, I, 207), que ce nom n'est autre que celui de la ville même de Palmyre, *Tadmor*. Comme le fait justement remarquer M. Arnold, l'orthographe même de ce nom qui réapparaît dans l'inscription suivante sous la forme תדמור, lève le dernier doute à cet égard en tendant à exclure l'explication par تَذْمُر d'un thème verbal fréquemment usité dans l'onomastique de l'Arabie méridionale. Il se peut, d'ailleurs, que le nom même de la ville soit apparenté à ce radical ذمر; là n'est pas la question; il s'agit de savoir si c'est en tant que nom de ville que ce nom était porté par des Palmyréniennes. Je persiste à le croire. J'ajouterai que le nom sémitique de Palmyre est orthographié couramment תדמור dans l'hébreu post-biblique; cette orthographe se maintient même dans la forme métathétique תרמוד.

אמנא, « l'artiste ». Le mot, par la comparaison de l'inscr. V, semble bien se rapporter à Moqîmou, plutôt qu'à son grand-père Noûrbel.

— [P. 106, II]. Bas-relief funéraire, cintré[2], représentant

1. Cet exemple est d'autant plus topique que la localité d'Afrique, le *Calceus Herculis*, d'où provient l'inscription contenant ce nom, était occupé par une garnison permanente qui comptait de nombreux soldats notoirement palmyréniens (cf. entre autres la bilingue y trouvée).

2. Semble être incomplet à gauche. La scène pouvait se développer de ce côté et contenir l'image de la mère *assise*, comme sur des bas-reliefs du même genre (cf. entre autres un de ceux du Louvre); peut-être même, et aussi, celle d'un quatrième enfant dont il sera question plus loin, (Cha'adel, au nº V).

Comparer surtout le beau bas-relief Post-Porter que j'ai étudié autrefois (*Rec. d'Arch. Or.*, III, p. 167) et qui représente le défunt accoudé, la coupe en main, sur son lit d'apparat, ayant à ses côtés ses trois jeunes frères debout et sa mère *assise*. J'ai établi alors la véritable lecture des noms de ces divers personnages. Seul le nom de la mère est encore à déterminer. En revoyant à cette occasion les copies très divergentes et fort incertaines de M. Post et de M. Porter, je me demande aujourd'hui si ce nom ne serait pas עלית comme dans notre présente inscription et dans la suivante (nº III). La première ligne, dans la copie de Porter, apparemment plus fidèle que celle de Post, serait alors à rétablir : ע(לי)ת (ר)[בת].

le défunt accoudé sur un lit luxueux, tenant de la main gauche une coupe ciselée. Derrière lui trois enfants debout, un garçon au milieu de deux filles. Contre le coude gauche du défunt :

זבדבול||בר מקימו||בר נורבל||בר זבדא||[ב]ר עבדי||[בר ...[בול||........

A droite de la 1re fille : תדמור[1] ברתה

id. du garçon : מקימו ברה

id. de la 2e fille : עלית ברתה

Comme le fait remarquer l'éditeur, les trois enfants figurés aux côtés du défunt le sont à titre de survivants. En effet, nous allons retrouver (au n° III), le buste de la petite ʿAliyat devenue femme et décédée ultérieurement. Le fait est intéressant par les conclusions qu'on peut en tirer sur le caractère de ces représentations funéraires où le mort est entouré de divers membres de sa famille.

Je crois bien que le nom de l'ancêtre, à la ligne 6, doit être restitué זבד[בול], le défunt l'ayant reçu par transmission atavique. Celui de זבדא, porté par un des aïeux intermédiaires (l. 4) en est probablement, pour la même raison, l'équivalent abrégé. Comme pendant à cette transmission papponymique nous avons, je pense, un cas de transmission mammonymique dans l'homonymie de la Tadmor du n° I et de la Tadmor du n° II.

— [P. **107**, III]. Buste de jeune femme :

עלית||ברת||זבדבול

Cf. le n° précédent.

— [P. **107**, IV]. Buste de jeune homme :

חבל||נורבל בר||מקימו נורבל||בקנין שנת||492

Probablement un frère du Zabdibol défunt n° II, malgré l'absence du qualificatif אמנא après le nom du grand-père מקימו. Noter encore, comme au n° I, l'omission de ירח devant le nom du mois. Ce mois est ici le fameux קנין dont j'ai enrichi autrefois le calendrier palmyrénien et qui ne saurait être autre

1. Les lettres ור en ligature. La tige du ר affecte une forme ondulée que M. Arnold rapproche de celle qu'il offre dans Vog. 30, *a*, l. 3, dans le mot בנו.

que l'équivalent de Tammouz. On me permettra de rappeler à ce propos (*Rec. d'Arch. Or.*, V, 184) les considérations mythologiques qu'on peut induire de cette singulière équivalence pour l'interprétation de Ézéchiel VIII, 3-5. M. Arnold ne paraît pas les connaître. Il attend peut-être qu'elles aient reçu l'estampille « made in Germany », qui paraît décidément faire prime chez la jeune école américaine[1].

— [P. 108, V]. Jeune garçon debout. A droite :

חבל || שעדאל || בר זבדבול || בר מקימו || אמנא || מית יום 3 || בכנון שנת || 484

Double, rigoureusement exact, du n° *RES.*, 59.

Ce Sa'adel (cf. les n. pr. nabat. שעדאלה, שעדאלהי et שעדאלת), semble bien être, de par sa généalogie, le Zabdibol du n° II. Comme d'autre part, il ne figure pas parmi les enfants de celui-ci groupés sur le bas-relief, on pourrait se demander si sa naissance n'avait pas été posthume, ou bien, au contraire, si ce n'était pas un aîné mort prématurément et, par suite n'ayant plus droit à prendre place au milieu de ses frères et sœurs survivants. Il ne faut pas oublier toutefois que, comme je l'ai fait remarquer, ce bas-relief semble être incomplet à gauche. Le morceau disparu pouvait fort bien avoir contenu l'effigie de notre jeune Cha'adel, qui alors ne manquerait à l'appel que par suite d'un accident.

Noter encore ici l'omission de ירח devant le nom du mois.

Tous les personnages des n[os] I-V paraissent bien avoir appartenu à une même famille, dont M. Arnold a dressé un tableau vraisemblable.

[P. 109, VI]. Buste d'homme :

מתני בר || זבדא הבל

[P. 110, VII]. Buste de jeune homme imberbe, tenant de la main gauche une coupe ciselée :

מלכו ב[ר] || זבא בר.. || ..

1. Je ferai remarquer accessoirement que, dans l'inscription citée (= *RES.* 284), c'est moi qui ai proposé de voir dans la série de groupes de noms propres immédiatement juxtaposés, sans l'interposition de בר, des généalogies individuelles ; M. Littmann y voyait d'abord des noms de tribus.

P. 110, VII. « Votive stele » (plus exactement, autel, βωμὸς, עלתא). Ce n'est autre chose que le monument si intéressant que j'ai fait connaître pour la première fois, il y a dix ans (*Études d'Arch. Or.*, II, p. 58 (pl. I, A) et qui m'a permis, combiné ensuite avec d'autres documents, d'établir finalement l'existence du mois de קנין inconnu jusqu'alors, dont il a été question plus haut. M. Arnold ne semble pas connaître mon mémoire ; il s'en tient à la reproduction de l'inscription que M. Lidzbarski m'a empruntée dans son *Handb.*, p. 476 n° 10, où les travaux originaux perdent facilement leur personnalité par suite d'un système de références, sans doute exact, mais quelque peu abstrait. Peut-être eût-il eu avantage à en prendre connaissance. Il y aurait trouvé déjà formulée, et plus exactement qu'il ne le fait, la conclusion qu'il tire de la comparaison de ce texte avec son congénère Vog. 90, en ce qui touche la chronologie et l'accroissement de la famille que je supposais être intervenu entre les deux dédicaces émanant du même personnage.

L'original conservé maintenant au Metropolitan Museum of Art de New-York, permet aujourd'hui de déchiffrer avec une entière certitude la date quelque peu douteuse sur mon estampage d'ailleurs excellent. J'avais proposé de la lire 543. L'événement me donne raison. Quoi qu'il en pense, M. Arnold n'a rien ajouté, sur ce point, pas plus que sur d'autres, à ma lecture du texte [1]. Il a cru, sur la foi de la reproduction de M. Lidzbarski, lequel n'avait pas jugé à propos de reproduire la date telle que je la donnais [2], que la dernière ligne contenant cette date était « wanting or illegible ». En réalité, il n'a fait qu'enfoncer une porte ouverte.

M. Arnold accepte pour Vog. 90 la date 572 admise par M. de Vogüé ; il en conclut que nos deux dédicaces jumelles sont séparées par un intervalle de 29 ans (572-543). Un si long intervalle est improbable. Comme je l'avais déjà fait remarquer en son

1. J'avais rectifié moi-même entre temps la lecture מנין = קנין, sur laquelle on pouvait alors hésiter.

2. Il ne garde que le chiffre des centaines (5) et remplace par deux points les chiffres des dizaines et des unités.

temps, le chiffre des dizaines doit être certainement abaissé; il n'y a pas, dans la copie de Waddington, place pour plus d'*un* signe 3 (= 20) dans le petit fruste entre le premier 3 et les signes II⊃ (= 12). La date est donc en réalité :

$$5 \times 100 + 20\,[+ 20] + 10 + 2 = 552.$$

Par conséquent l'intervalle entre les deux dédicaces se trouve réduit à neuf années — ce qui est en soi beaucoup plus vraisemblable. A la fin du mémoire de M. Arnold, M. Torrey ajoute une note au sujet du n° *RES.*, 159 B qui, vérification faite sur l'original, doit se lire :

חבל||■גא||[ב]ר זבדעת||ה

Cela confirme les corrections conjecturales de M. Chabot, sauf pour le premier n. pr. qui est vraisemblablement à restituer [ע]גא.

V. — *Tessères palmyréniennes*[1].

— [P. 113, I]. Tessère carrée. Face A, dans l'angle supérieur gauche, symbole du soleil [ou astre radié], à huit rayons, avec petites boules interposées entre les rayons. — Face B, au dessous des deux lignes de la légende, une rangée de cinq annelets.

A בני||תימרצו — B אגן בל||בעלתך

La formule, déjà rencontrée sur d'autres tessères, demeure toujours énigmatique. La traduction de M. Spoer :

May Bel protect Baaltak

et celle que M. Torrey propose, en note, de lui substituer :

Protect, o Bēl, « *for thine own sake!* »

ne sont guère plus satisfaisantes que celles qui ont été mises en avant jusqu'ici pour les mots בל בעלתך, engagés dans des formules ainsi disposées :

1. Spoer, *J. of Americ. Or. Soc.*, t. 26 (1905), pp. 113-116 (planche).

Vogüé, nº 156	בל ב[ע]לתך	Bel en ta puissance
(face B)	בני	(sont) les Beni
	תימרצו	Thaimartso
Mordtmann nº 52[1]	בל בעלתך	Bel, deine Herrschaft (sind)
(face B)	בני	die Kinder
	תימרצו	Theima (Theimarso)

La comparaison de ces formules nous montre une première chose, c'est que le mot אגן peut s'en détacher sans qu'il en résulte un inconvénient visible pour la construction de la phrase, si c'est bien d'une phrase qu'il s'agit et non pas d'éléments plus ou moins indépendants les uns des autres. D'autre part, nous retrouvons sur d'autres tessères אגן בל tout court, non suivi de בעלתך. Ce mot אגן est-il l'impératif ou bien la 3ᵉ pers. du parfait du verbe *pael* signifiant « protéger »? Est-ce même bien ce verbe, sur l'état grammatical duquel les avis sont partagés et qui, chose singulière, n'apparaît nulle part ailleurs dans les consécrations religieuses que Palmyre nous a fournies en si grand nombre? J'ai encore des doutes sur ce point, bien que je n'ose m'arrêter ni à אגן = ἀγών[2], ni au mot hébreu et araméen signifiant « cratère », ni à d'autres conjectures aussi risquées[3] qui peuvent se présenter à l'esprit.

Peut-être pourrait-on s'attaquer avec plus de succès au groupe בעלתך. Je me suis parfois demandé, et je profite de l'occasion pour livrer à la critique cette hypothèse, sans me dissimuler ce qu'elle a de risqué, je me suis demandé, dis-je, si par hasard, il ne faudrait pas distraire du groupe le ע, en le considérant comme la lettre numérale = 5. Cela nous donnerait : ב 5 לתך. A la rigueur, on pourrait appliquer le même procédé au ך final et

1. Transcription rectifiée par Euting (*Epigr. Misc.*, II, p. 6), puis par Lidzbarski, *Handb.*, p. 489. La traduction est celle de Mordtmann, amendée pour la forme du nom du clan

2. Des jeux publics placés sous l'invocation de Bel ?? On pourrait prétendre faire valoir à l'appui le caractère de congiaires que semblent avoir certaines de ces tessères, ou bien encore y voir des billets d'entrée avec indication de places réservées. Mais dans ce cas on attendrait la transcription אגון.

3. Par exemple une abréviation, bien peu vraisemblable, de ἀγορανόμος.

y voir la lettre numérale = *20*; il viendrait alors : 20 לת 5 ב, et les chiffres seraient précédés de sigles abréviatives annonçant les choses dénombrées. Il vaudrait mieux, toutefois, s'en tenir à la première combinaison, d'autant plus que la seconde, sans parder l'autres considérations, serait paléographiquement plus contestable. La première aurait, en effet, l'avantage de nous fournir un mot complet לתך, qui serait assez en situation, le *letek* étant une mesure de capacité[1] bien connue, le demi *kor-homer*, évaluée à 181 litres. Le ב isolé pourrait être alors la sigle de (ת)ב, le *bat* étant une autre mesure = 1/5 du *letek*. La proportion de 1/5 coïnciderait bien avec notre chiffre *5* intervenant entre les deux mots. Le tout serait alors à interpréter *bat 5 letek*, c'est-à-dire : *5 bat* (= *un*) *letek*[2].

On pourrait encore, si l'on entre dans cet ordre d'idées, relever une autre coïncidence, celle des *5 annelets* alignés au bas de la face B. Sans doute, on attribue à ces annelets, disques, ou points, qui apparaissent en nombre variable sur beaucoup de nos tessères, une valeur symbolique spécialement sidérale[3]. Mais est-ce toujours bien sûr ? Sur notre tessère tout au moins, ne joueraient-ils pas le même rôle que les boules analogues marquées en ligne sur les vieux *as* italiques et y exprimant, à n'en pas douter, la valeur de la pièce par onces sous-multiples : *deunx*, *dextans*, *dodrans*, *bes*, *septunx*, etc. Notre dispositif serait tout à fait comparable à celui qu'on voit sur le *quincunx* (5 boules alignées comme ici). Je n'insiste pas, cependant, sur cet argument, car il est subordonné à l'examen des autres tessères palmyréniennes où se trouvent des annelets ou des boules similaires, en nombre variable et plus ou moins diversement disposés. Je me

1. Le *hapax legomenon* de Osée, III, 2, ne s'applique qu'à une mesure pour les grains ; mais il est permis d'admettre que cette mesure pouvait s'employer aussi pour les liquides.

2. Ou bien : « un *bat*, 1/5 (de) *letek* » ?

3. Tel semble bien être, par exemple, le rôle des petites boules (planètes ?) semées dans le champ intérieur du zodiaque sculpté sur le plafond du grand temple de Palmyre (voir la planche de Wood, que je ne cite que de mémoire, n'ayant pas l'ouvrage sous la main).

bornerai à rappeler les tessères où on lit les mots : חמרא, שמנא, לחמא, « vin », « huile », « pain », toutes choses susceptibles d'être mesurées ou pesées.

Peut-être cet ensemble de faits, que je ne puis qu'indiquer succinctement, nous autorise-t-il à nous demander si, par hasard, cette partie de notre légende énigmatique n'aurait pas réellement une signification métrologique. La chose ne serait pas inconciliable avec la partie de la formule où intervient la mention de Bel, pris peut-être en quelque sorte à témoin de la justesse du poids. On sait l'importance que les Sémites attachaient au bon aloi des poids et mesures, à telles enseignes que les Juifs le plaçaient sous la sauvegarde divine[1]. Il pouvait en aller de même à Palmyre où le commerce jouait un si grand rôle. Peut-être pourrait-on étendre cette interprétation à certaines autres tessères palmyréniennes[2]. Mais je ne saurais aborder au-

1. Proverbes, xvi, 11 : « Le peson et les balances justes sont à Jehovah, et toutes les pierres (poids) du sac sont son œuvre ». Cf. les anathèmes contre l'usage de poids et mesures adultérés.

Peut-être M. Lidzbarski serait-il en droit de tirer de là quelque argument en faveur de son explication ingénieuse en soi, mais dont on ne voyait guère jusqu'ici la raison d'être, pour Vog. 137 (*Handb.*, p. 501, nº 1) : בל חזי גנבא, « Bel, lass sehen den Dieb ! ». De même dans la formule, évidemment similaire, de Vog. 141 : עגלבול חזי גריבא. On pourrait prétendre y voir des formules destinées à appeler le châtiment divin sur le commerçant prévaricateur. Mais qui sait si le גריבא de Vog. 141 ne serait pas ici encore un nom spécifique d'une mesure de capacité, celle que nous retrouvons exactement semblable dans l'araméen juif pour désigner l'équivalent du *seah* ? Il en est peut-être de même du mot גנבא de Vog. 137, à supposer qu'il ait été bien lu et que ce ne soit pas, là aussi, גרבא = גריבא. Ces formules ainsi comprises perdraient le caractère comminatoire par trop brutal d'une apostrophe à un voleur éventuel; elles signifieraient simplement que le dieu, Bel ou 'Aglibol, a l'œil sur les mesures employées. Reste encore cependant l'hypothèse la plus plausible, c'est que בלחזי et עגלבולחזי sont des noms propres; pour le premier, le fait semble être aujourd'hui démontré par *RES*, 147. Elle n'est pas inconciliable, d'ailleurs, avec celle qui chercherait dans le mot suivant le nom spécifique de quelque mesure, sans toute cette mise en scène des dieux.

2. Par exemple, mais sous toutes réserves, bien entendu : Vog. 157 : ||| מ[די]ן, « 3 modius ? (cf. *Tarif*, מדא, מודיא). — Vog. 151 : מדיא דבל « *modius*, de Bel » ?? — Mordtm. 67 (lecture rectifiée, Lidzbarski, *Handb.*, p. 489) : מריא et רבע = « *modius* (מדיא ?)... » « un quart (רבע ?) » ?? Je rappellerai que M. de Vogüé s'était déjà demandé si, sur sa tessère nº 147, au lieu de עז[י] « Ouzzi »,

jourd'hui un tel sujet et je me contente de livrer pour ce qu'il vaut — c'est-à-dire, peut-être pas grand'chose — ce simple *hint* dont, je le répète, je ne me dissimule pas la témérité, un peu excusable en l'espèce, vu l'extrême difficulté de la question.

— [P. **113**, II]. A, personnage couché, accoudé; grenadier en fruits sous un berceau de lauriers. — B, scène compliquée (dans le genre de celle de Vog. 152); grand vase et deux plus petits entre deux personnages debout; au-dessus, empreinte de gemme représentant une figurine nue devant un autel. Deux noms propres :

A אלהש[א ?] תימשא

[P. **114**, III]. A, personnage couché, accoudé; petit génie ailé lui présentant un objet indéterminé; empreinte de gemme (figurine debout). — B, trois bustes d'hommes, rangés en file :

A ...שא ברפא
B כמריא די || בל אלהא

les prêtres du dieu Bel.

Je m'étonne que l'éditeur ne fasse aucune réflexion au sujet de l'inscription B, qui est cependant d'un intérêt exceptionnel. Elle vient, en effet, confirmer d'une façon inespérée, grâce à sa rédaction explicite, l'interprétation que j'avais proposée des tessères portant la légende jusque-là énigmatique כמרי בל = « les prêtres de Bel », légende où l'on voyait un prétendu nom propre d'homme en faisant un bloc des deux mots. Je me borne à renvoyer à ce que j'ai dit plus haut (pp. 12 et 24) sur ce sujet à propos de l'inscription monumentale où j'ai montré qu'il fallait reconnaître la même expression. Les trois personnages figurés

il ne faudrait pas lire et comprendre : « $5 + 1 = 6$ ». Mais tout cela est bien problématique.

Je dois faire remarquer à ce propos que le ע de בעלתך, certain sur la nouvelle tessère, est douteux sur les congénères Vog. 156, et Mordtmann 52. Sur le facsimilé on ne distingue guère qu'un trait oblique et isolé. Serait-ce là par hasard le chiffre *1* ? Dans ce cas, la variation numérique *1* et *5* assurerait l'individualité du mot לתך. Toutefois l'identité complète des trois légendes demeure plus probable. Voir plus loin, n° VII, peut-être un autre exemple de ce mot לתך à l'état isolable.

ici en buste, au dessous de l'épigraphe doivent nous représenter les trois membres constituant en quelque sorte le bureau du collège sacerdotal. Peut-être avons-nous leurs noms en A?

— [P. 115, IV]. Tessère ronde. A, tête d'homme coiffé du *modius*, de profil à gauche. Derrière la tête, un gros point où M. Spoer incline à voir un symbole du soleil [c'est loin d'être sûr].

B מלכו ו|| עתעקב

Le second ו étant marqué comme douteux, je me demande s'il ne faudrait pas lire [ר](ב), la première lettre ayant porté en partie, la seconde en entier, en dehors du flan d'argile trop petit? Nous n'aurions alors affaire qu'à un seul personnage, Malikou, fils de Ate'aqab, dont la face A nous offrirait le portrait authentique.

Je suis frappé de l'aspect monétaire qu'offre cette tessère, tant par sa forme que par la disposition du type et de la légende. Elle rappelle quelque peu à cet égard la tessère Vog. 134 = Eut. 108.

— [P. 115, V]. A, deux personnages couchés, accoudés sur un même lit; l'un tient un objet indéterminé. — B, même figuration. Légendes disposées, de part et d'autre, à angle droit:

A (?) רח.י — B בני || רחי

Les lectures de M. Spoer et sa traduction « the sons of Rahi (?) » sont fort sujettes à caution. Malheureusement la reproduction est insuffisante pour permettre de les contrôler. *A priori* on serait plutôt tenté de dégager de là le nom bien connu ירחי. J'inclinerais à croire que cette tessère n'est qu'un autre exemplaire de celle de Mordtmann, *Neue Beitr.*, n° 36 (cf. le déchiffrement de Lidzbarski, *Handb.*, p. 488). A défaut d'une reproduction, la description de Mordtmann répond bien au sujet répété également ici sur les deux faces, et les éléments épigraphiques des deux monuments sont susceptibles d'être ramenés les uns aux autres. Un troisième exemplaire nous est peut-être fourni par Vog. 154[1] (légendes complètement effacées).

1. M. Sachau (*ZDMG*, 1881, p. 745), considère son n° 15 comme identique à Vog. 154. C'est possible, quoique la forme des flans soit différente. En tout cas,

— [P. 115, VI]. A, personnage étendu, accoudé, sous une large branche d'arbre à fruits. — B, grand buste de personnage radié regardant à droite, chevelure abondante. Devant lui, un petit génie à quatre ailes, deux levées, deux abaissées, la main droite posée sur une roue à quatre rais ou sur un globe.

A. בידא — B זבדבול

M. Spoer indique, sans se prononcer, comme lectures possibles pour A : בידא, [ז]בידא ou [ז]ביד(ת).

— [P. 116, VII]. A, figuration semblable à celle de II, A. Légende illisible. — B, entre deux oiseaux (aigles?) une grande couronne de lauriers, liée d'un large nœud [lemnisques] et entourant un médaillon indistinct. Légende presque entièrement effacée dont on ne peut tirer que

ל..ך של▒ || שנ▒ (restes de chiffres)

Le n. pr. של[מא]? Le mot שנ[ת] « année », $n \times 100 + 20...$? A ces conjectures de M. Spoer je n'oserais rien ajouter, la reproduction du texte mutilé étant insuffisante. Peut-être, si la lacune médiale du premier mot, évaluée à deux lettres, n'était que d'une seule, pourrait-on songer à restituer ל[ת]ך, ce qui pourrait introduire dans la question que j'ai discutée plus haut un élément d'information important en justifiant l'autonomie de ce mot dégagé du groupe בעלתך.

VI. — *Divers.*

[*Mordt.*, n° *10* et *Vog.*, n° *88*]. — Tout en renonçant à en expliquer les singularités, M. J. Mordtmann[1] rapproche avec raison : A, la dédicace publiée par son père (Mordtm., n° 10), et B (Vog. 88) :

A עבד גדא ומודא בר חליא[2]
B עבד ת[ימ]א ומודא

les quelques caractères déchiffrés dans la ligne verticale à gauche par M. Sachau (עבא) paraissent concorder avec ceux, disposés de même, que M. Lidzbarski (*l. c.*) a déchiffrés sur la tessère Mordtm., n° 36, face B.

1. J. Mordtmann, *Palmyrenisches*, 1899, p. 30.

2. La copie invite à lire ainsi, au lieu de חניא. L'onomastique palmyrénienne offre des formes congénères.

Assurément le rapprochement s'impose au point de vue de la structure insolite de la formule. Mais je ne crois pas qu'on doive, comme le fait M. Mordtmann pour rendre l'accord plus complet, substituer au תימא de B le גדא de A, dans lequel il voit un élargissement de la formule même. La lecture et l'interprétation de M. de Vogüé pour B semblent tout à fait justifiées, et le mot en litige תימא est bien le nom même du dédicant; mais il est, par exception, inséré ici entre le verbe et le participe. Que cette tournure ait été autorisée par l'usage, ou qu'elle soit le résultat d'une inadvertance du lapicide, c'est la même que nous avons dans A. Là aussi, גדא[1] n'est autre chose que le nom du dédicant; seulement le cas est compliqué par l'addition du patronymique, intervenant après מודא. Il en résulte un agencement quelque peu embrouillé, ce qui serait de nature à faire supposer que l'anomalie est imputable au lapicide.

Aux ll. 3-4 de A un passage demeuré jusqu'ici énigmatique :

ו[ח]י[א] || בנוה(י) וגדה דיפין

Ne pourrait-on pas comprendre : « et (pour) le salut de ses fils et de son oncle... », en corrigeant [ד]דה dans la copie? On pourrait supposer aussi גרה « son hôte »; mais c'est moins probable, la vraie forme palmyrénienne étant orthographiée גיר (*RES.*, 285). Ensuite viendrait, soit le nom de ce parent, nom peut-être d'origine grecque d'après sa physionomie[2], soit tout bonnement une mauvaise copie de ...בירח? La seconde hypothèse, ou quelque autre encore, est plus vraisemblable, car il serait assez surprenant que, ne nommant pas ses propres enfants, le dédicant ait cru devoir nommer son oncle.

Le nom Sampsigeramos. — Le nom propre d'homme שגרי s'est rencontré deux fois en palmyrénien (Vog., n° 124 et Chabot, *Notes d'épigr.*, I, p. 28, n° 15). On peut à la rigueur, et on l'a fait, l'expliquer par l'arabe شجر « arbre » (Vogüé *l., c.*), voire

1. La copie est peut-être à corriger en גדיא?

2. Elle rappelle quelque peu celle de דיגים (*RES.*, 351). Mais il faudrait faire trop de violence à la copie pour y restituer ce nom même.

par le syriaque שגר « envoyer » (S. A. Cook, *Aram. Glossary*, p. 111). Je me demande toutefois s'il ne vaudrait pas mieux y voir une forme abrégée du nom très répandu שמשגרם, Σαμψιγέραμος.

[*Palm. Vog. 116*]. — Le patronymique indéchiffré à la l. 6, me semble devoir être lu : בר נבוזא « fils de Nebouzâ. Nous aurions alors là, un nouvel exemple de ce curieux nom que j'ai déjà proposé (*Rec. Arch. Or.*, VI, 113 et cf. *supra*, p. 340) de considérer comme une abréviation ou contraction du nom complet נבוזבד, *Nebozabad*, équivalant terme à terme à Ἑρμόδωρος ou Ἀπολλόδωρος, selon qu'on voudra voir dans Hermès ou Apollon le représentant mythologique du dieu Nebo.

[*Palmyrénienne, Vog. 118*]. — A la l. 3 de cette dédicace très mutilée, au lieu de la lecture proposée, et inadmissible à tous égards : ....לכיסר.... « à César (?)..., je crois qu'il faut lire simplement : ....[בר מ]לכו בר... » fils de Malikou fils de... » La 3e lettre du groupe n'a pas la forme et l'attitude d'un *yod*, mais bien celles d'un *waw*. Cela nous débarrasse de l'invraisemblable כיסר = קיסר.

[*Simonsen*[1], *nos 49, 50*]. Le n. pr. m. écrit טמים au n° 49, טמום au n° 50, semble bien être le même, malgré cette différence d'orthographe d'ailleurs peut-être plus apparente que réelle. Le ו du n° 50 pourrait n'être autre chose qu'un י en ligature avec le מ. Cette transcription nous cache évidemment quelque nom grec. M. Simonsen propose Τομεύς. Au point de vue matériel, cela irait assez bien, d'autant plus que la forme Τομεύς coexiste justement avec une forme Τόμις. Il y a toutefois une difficulté grave, c'est que Τομεύς, Τόμις est un nom de ville — la fameuse Tomi de la Petite Scythie — et l'on n'a pas d'exemple qu'il ait jamais été employé comme nom de personne. N'aurions-nous pas là plutôt la transcription de quelque nom tel que Τίμιος, Τίμαιος, Ταμίας? Le nom, très répandu, de Τίμαιος ou Τιμαῖος avait péné-

1. *Sculpt. et inscriptions* (1889), p. 40.

tré dans les milieux orientaux, témoin le Juif aveugle de l'Évangile (Marc, x, 46) : ὁ υἱὸς Τιμαίου Βαρτιμαῖος.

§ 42

Fiches et notules.

Saint Tarabô et la rage. — La piscine Probatique et la Béthesda. — Chebîn « parrain ». — Saint Georges. — Le roi Dacianus. — Jezabel. — Le mont 'Aûf et le prophète Élie. — Les poissons et la violation du sabbat. — Itinéraire de Gaza au Caire. — Modestus et l'histoire de l'orgue. — Augustus, fils de Julius. — Le 12e mois copte. — Béthanie. — La semoule. — Cierges de Noël. — 'Ali, le *mazkîr* de Mahomet. — Le stratège nabatéen Elthemos. — L'aétos sémitique. — Dauphins et poissons volants. — Noms puniques nouveaux ou inexpliqués. — Le Mons Syna de Césarée. — Jésus dans la tradition samaritaine.

— *Saint Tarabô et la rage*[1] [p. 112 et suiv.]. — Ce saint avait, selon les croyances copto-arabes, le pouvoir de guérir la rage. M. Galtier explique assez vraisemblablement son nom ترَبوا par Θεράπων; il rapproche une légende grecque qui survit encore à Lesbos et paraît attribuer la même vertu à ce dernier saint.

La légende ne serait-elle pas née d'une étymologie populaire jouant sur les mots θεράπων et θεραπεύων?

— *La piscine Probatique et la Béthesda* [p. 122]. — « Et il y avait à Jérusalem (près de) la Broubatikî Qoutin Batra (une piscine) dont le nom en hébreu signifie Bait-ar-raḥma et qui avait cinq portiques ».

Corriger *Qoutîn Batra* = *Qoulînbetra*, قولين بترة transcription de κολυμβήθρα. Pour la transcription de Προβατική = ابروباتيكى, comparer celle identique que j'ai reconnue jadis dans le récit arabe de la prise de Jérusalem par les Perses (*R. A. O.*, II, 156).

L'arabe بيت الرحمه est une traduction intéressante du nom de

1. Cette observation et les suivantes se rapportent à une étude publiée par M. Galtier, sous le titre de *Contribution à l'étude de la littérature arabe-copte*, dans le *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale* du Caire, t. IV, fasc. 2 (1905) pp. 105-221.

Βηθεσδά, entendu comme בית חסדא « La maison de la Miséricorde ». J'ai essayé de montrer autrefois que c'est de ce dernier toponyme qu'est issue la vieille légende localisant là la *maison de sainte Anne* (= בית חנא « la maison de grâce, de miséricorde » et, d'autre part, qu'il faut comprendre le fameux verset de saint Jean y relatif comme parlant de deux choses bien distinctes qu'on a toujours confondues à tort :

1° Un *édifice hospitalier*, vaste hall de cinq galeries qui constituait proprement la *Bethesda*;

2° Une *piscine* dite *Probatique*, adjacente à cet hôpital.

— *Chebîn* « parrain » [p. 145]. — Ce mot arabe, شبين ou اشبين, qui paraît surprendre M. Galtier, n'est nullement particulier au dialecte égyptien. Il est d'un emploi courant chez les chrétiens de Syrie, ainsi que شبينة « marraine » et شبينة « compérage », et c'est en Syrie qu'il a pris naissance. Cette dernière forme permet, en effet, de le rattacher directement à l'araméen שושבין, שושבינותא etc., même sens. Voir aux articles correspondants : Dozy, *Suppl.*; Levy, *Neuhebr. W.*; Payne-Smith, *Thes.*; Brockelmann, *Lex. Syr.* Les lexicographes syro-arabes ont même enregistré les formes sans aphérèse شوشبين et ششبين. Jensen a rapproché l'assyro-babylonien *usap(b)inu* (?).

— *Saint Georges* [p. 153]. — M. Galtier veut bien citer mon ancien mémoire sur *Horus et saint Georges*. L'a-t-il lu? A-t-il lu davantage les observations complémentaires que j'ai publiées à ce sujet dans mes *Études d'Arch. Orient.* (I, pp. 78 et 187)? Je me le demande, en voyant avec quelle confiance il endosse le jugement tranchant rendu par M. Strzygowski, qui aurait « démontré contre M. Clermont-Ganneau que le type du saint cavalier n'est pas spécial à saint Georges, mais peut représenter tous les saints ». Loin de nier ce dernier fait, j'en ai apporté, avant M. Strzygowski, plus d'un exemple, en insistant sur l'enrôlement

mythologique sous les drapeaux romains, arme de la cavalerie, de nombre de saints, voire de dieux exotiques. Cela ne touche en rien aux affinités étroites d'Horus et de saint Georges, cas particulier de cette assimilation dont j'avais à m'occuper spécialement, et qui est caractérisé : 1° par le faciès et l'uniforme des deux cavaliers mythiques; 2° par l'identité du monstre qu'ils combattent (le crocodile). Il conviendrait d'examiner à ce point de vue un manuscrit arabe de la Bibliothèque Nationale (*Cat.* n° 153, fol. 102-112), qui manque au relevé fait par M. Galtier et dont le titre est singulièrement suggestif : « Discours sur la mort d'Abou Timsâh (= *l'homme au crocodile*) *qui souffrit le martyre sous Dioclétien.* »

— *Le roi Dacianus* [p. 159]. — Dans la légende arabe musulmane ce n'est plus Dioclétien qui fait subir le martyre à saint Georges ; c'est un « roi de Mossoul » appelé *Zâdâna* (زادانه ; variantes : دازانه, رازانه). On a reconnu depuis longtemps que ces diverses formes provenaient de lectures fautives du texte syriaque, qui a là דדינא. Quelle peut être l'origine de ce nom étrange? Bien entendu, il n'y a à prendre en considération que la forme syriaque, sans faire entrer en ligne les transcriptions arabes diversement corrompues. Si l'on se reporte au vieux texte latin dit de Pasicras, qui a avec la relation syriaque d'étroites affinités, on constate qu'il parle d'un « empereur des Perses » nommé *Dacianus.* On pourrait penser, pour ce dernier nom — et on l'a fait — à une altération de *Diocletianus*; mais cette conjecture se concilie mal avec la forme syriaque dont il faut évidemment tenir compte. L'explication de A. v. Gutschmid, par le nom du daeva ou démon perse (*Aji*) *Dahâka*, est encore moins acceptable.

En partant de l'idée que le syriaque et le latin procèdent d'une source commune, un texte grec, on pourrait se demander si ce texte ne portait pas simplement δουκιανός = δουκικός, mettant ainsi en jeu non l'empereur lui-même, mais quelque fonctionnaire impérial exécuteur de ses ordres, un *ducianus*. De là, serait

issue sur le terrain latin, par une faute très paléographique, la forme *Dacianus*. De son côté, la transcription primitive syriaque דקינא aurait été altérée en דדינא — la confusion du *qoph* du type carré en *dalet* est assez facile. Cette dernière faute, si faute il y a eu, a dû être commise de bonne heure puisqu'elle a contaminé non seulement les dérivés arabes, mais aussi le dérivé copte dont le prétendu « roi *Tatien* » dépend visiblement de דדינא (TT = DD); à noter en outre la vocalisation de la finale *ien*, *ian*, indice qui est en faveur d'une terminaison originelle ינא = *ian*(us) qu'implique mon hypothèse.

J'ajouterai à ce dernier propos que la terminaison en ינא s'explique bien s'il s'agit d'un nom *commun* gréco-romain transcrit en syriaque; beaucoup moins bien, s'il s'agit de la transcription d'un nom *propre*, en l'espèce Διοκλητιανός — dans ce cas, quelle qu'eût été la déformation subie par le nom, il serait surprenant qu'il ne fût pas resté trace de la désinence en ος = וס qui, là, est essentielle.

— *Jezabel* [p. 161]. — Dans le passage de Tha'labi sur le martyre de saint Georges, le saint oppose à la vierge Marie une certaine *Arabîl*, adoratrice d'Afoulloun (Apollon — dans la version syriaque il s'agit, si ma mémoire ne me trompe, d'Héraclès), laquelle, malgré sa puissance, a été livrée aux chiens et déchirée par eux. Il faut évidemment corriger اربيل en ازبيل, conformément à la leçon de Tabari qui est la bonne, et y reconnaître la fameuse reine *Jezabel* (cf. ازبل dans Eutychius, *Annales*, I, 220).

— *Le mont 'Aûf et le prophète Élie* [pp. 199, 203]. — Sur cette montagne, qui n'est pas « près » de Jérusalem, mais bien loin de là, de l'autre côté du Jourdain, et sur la légende qui y est attachée, voir mes *Études d'Arch. Orient.*, II, p. 139-140 (*Thisbé, la ville d'Élie et le mont 'Aûf*), où j'avais déjà tiré parti des deux manuscrits arabes de la Bibliothèque Nationale nos 147, 281

cités par M. Galtier. J'ajouterai qu'Aboulféda (II, ɪɪ, 6) parle du Mont 'Aûf et de la forteresse de 'Adjloûn dominant le Ghaur, qu'y avait construite l'émir Ousâma pour tenir en respect des habitants turbulents; il le place au nord-ouest de la montagne de Salt. Ibn Chaddâd, dans le *Barq ech-Châm*, cité par M. van Berchem (*Mitth. u. N. D. Pal.-Ver.*, 1903, p. 54), dit que la montagne a pris son nom des Beni 'Aûf, dont une fraction était venue s'établir là à l'époque des Fatimites; il la place entre le Saouâd et le Charâ et en donne la longitude et la latitude.

— *Les poissons et la violation du sabbat.* — La singulière légende coranique[1] où les poissons sont mis en relation étroite avec la violation du repos sabbatique et sur laquelle s'est exercée l'imagination des exégètes musulmans, me paraît avoir pour point de départ l'incident relaté dans Néhémie, xɪɪɪ, 15-21 (les vendeurs de poissons le jour du sabbat), incident dont l'écho plus ou moins confus sera venu aux oreilles de Mahomet par l'entremise de quelqu'un des Juifs auprès desquels il se renseignait.

— *Itinéraire de Gaza au Caire.* — J'ai déterminé plus haut (p. 200) l'identité d'une des étapes de cet itinéraire tel qu'il est décrit dans deux documents des Croisades, c'est celle de *Bîr el-Qâdhi.* Il est une autre étape du même itinéraire très déroutante au premier abord, celle de *Heus* (var. *Hens*) nommée entre la *Zahque* (= Ez-Za'qa) et *Larriz* (= El-'Arîch). La comparaison avec la *Devise des Chemins de Babiloine* montre que ce point s'appelait, en réalité, le *Karrobler* = le Caroubier; c'est incontestablement la *Kharroûbé* des anciens itinéraire arabes, la *Oumm el-kharoûba* de nos jours, à environ 15 kil. S. O. de Za'qa et 18 N. E. d'El-'Arîch. Mais comment expliquer la substitution au toponyme arabe de cet énigmatique toponyme occidental? Je me demande si la graphie *Heus* ne serait pas à rétablir *Hous*, la

1. Sourate VII, 163-166; cf. II, 61 et V., 65. Cf. parmi les divers commentaires, celui de Beidhâoui; et d'Herbelot, *Bibl. Orient.*, p. 440.

vieille forme française du nom du « houx », et si le Franc, auteur de l'itinéraire, n'aurait pas remplacé tout bonnement, sans plus de souci de la botanique, le caroubier par un arbre qui lui était plus familier.

Dans l'itinéraire de la *Zoubdat* que j'ai cité plus haut (*l. c.*), l'étape entre Refah et Gaza est appelée السلقة *Es-Selqa* ; elle répond au *Daron* que l'itinéraire franc place entre *Rafah* et *Gadres* (Gaza) et qui, si souvent mentionné dans l'histoire des Croisades, a été identifié tantôt avec le Deîr el-Belah, tantôt avec le Khân Yoûnès[1] de nos jours. Le toponyme arabe *Es-Selqa* me paraît s'être conservé dans le nom actuel du *Ouâd es-Selqa* qui se jette dans la mer à environ 7 kilomètres dans le nord de Khân Younès, tandis qu'il est tout près de Deîr el-Belah. Cela fixerait définitivement à ce dernier point l'emplacement du Daron médiéval[2].

Puisque j'en suis sur ce terrain, j'ajouterai un mot au sujet d'un passage de Qodâma (édit. De Goeje, p. 172 = texte 228), où il nomme, comme dernier relais de la province de Palestine, après Ramlè (chemin de la poste, quand on se rend en Égypte), une certaine « Sikkat al-*Mo'aiyana* » non identifiée jusqu'ici. La leçon du manuscrit المغينه me paraît devoir être rétablie non pas المعيّنة, mais plutôt المعينة *El-Ma'îné*. Le nom, ainsi vocalisé, répondrait assez exactement à celui de la localité de *Ma'în*, à une vingtaine de kilomètres au sud de Gaza. Ce point serait donc un de ceux marquant, à cette époque, la limite entre la province de Palestine et le district du Djéfâr. Un autre point de cette limite, le point extrême à l'ouest, sur la mer, était Refah.

A ce propos, je crois devoir citer un passage du *Mochtarik* (p. 431) particulièrement intéressant pour la connaissance de la

1. C'est l'identification adoptée par M. Kohler.
2. Cf. sur cette question les observations que j'ai déjà présentées dans le *Rec. d'Arch. Or.*, I, 373, et qui trouveraient ainsi leur confirmation.

limite nord de cette région assez vague que les anciens auteurs arabes appelaient le Djefâr :

واد السباع فى آخر رمل الجفار فى شرق رفح

« Le Ouâd es-Sebâ', à l'extrémité des sables du Djefâr, dans l'est de Refah ».

Ce ouâdi est évidemment la section de la grande vallée qui descend de Bîr es-Seba' (Bersabée) — d'où son nom — et forme en aval le Nahr Ghazzé qui vient se jeter dans la mer au sud et non loin de Gaza, après avoir changé plusieurs fois de nom sur son parcours. On remarquera l'orthographe سباع au lieu de سبع ; elle est peut-être le résultat d'une fausse étymologie (« les lions »). Il est à supposer que la limite du Djefâr suivait le ouâdi jusqu'à la hauteur du Tell el-Fâra, et que là elle l'abandonnait pour suivre une ligne idéale aboutissant à Refah, situé au droit ouest de ce tell.

— *Modestus et l'histoire de l'orgue.* — Les anciens auteurs arabes[1] mentionnent un personnage d'origine grecque qui aurait composé un ou plusieurs traités sur l'orgue. Le P. Cheikho[2] a publié récemment le texte arabe de trois opuscules qui semblent être la traduction du texte grec de ce, ou de ces traités inconnus par ailleurs et aujourd'hui perdus. Le nom de l'auteur est tout à fait incertain. Le P. Cheikho s'est arrêté, faute de mieux, à la lecture *Mauristos*; Fluegel penche pour *Myrtos* (Μύρτος), ou *Myritos*. M. H. Derenbourg[3], sans se prononcer entre ces formes, constate après ses devanciers, que le personnage est impossible à identifier historiquement. Tout ce qu'on peut dire de lui, c'est qu'il était médecin, mathématicien et artiste et qu'il vivait probablement à l'époque byzantine.

Mauristos, *Myrtos* et *Myristos* sont des noms également peu vraisemblables. Étant données les deux graphies, مورسطس et مورطس, je propose de retenir la première, évidemment plus

1. En-Nedîm, Ez-Zauzeni, Aboulféda.
2. *El-Machriq*, janvier 1906.
3. *Rev. Musicale*, 1906, 16 avr.; cf. *Rev. Hist. des Rel.*, 1906, II, 421.

complète, et de lire avec une très légère correction paléographique : موديسطس. C'est la transcription rigoureusement exacte d'un nom fort répandu : Μόδεστος = *Modestus*, telle qu'on la trouve, par exemple, chez Eutychius[1]. Cette détermination du nom aidera peut-être à la détermination historique du personnage.

— *Augustus fils de Julius.* — Maqrîzi, parlant de l'empereur Auguste, l'appelle اغسطس بن يوحس. M. Casanova[2] transcrit : *Auguste fils de Boûḥas*, en rappelant en note que, dans le passage correspondant de Al-Bîroûni, le patronymique est écrit يوجس, mot dans lequel M. Sachau a cru reconnaître une transcription déformée de *Gaius*. C'est là, je crois, une erreur, Auguste, qui avait pour père naturel C. Octavius et pour père adoptif son oncle maternel C. *Julius* Cæsar, ne s'étant jamais, dans son protocole, nommé « fils de Gaius », mais « fils de Julius » (*Imp. Caesar divi Juli f.*). Je crois donc que ces graphies fautives doivent être rétablies en يوليس, يولس = *Julius*. L'altération pourrait s'expliquer, à la rigueur, par les errements de la paléographie arabe. Cependant le changement direct du ل en ح fait quelque peu difficulté. Il est possible que l'erreur initiale provienne d'une mauvaise lecture d'une forme syriaque יולס, יוליס, un *lamed* initial pouvant, dans cette dernière écriture, se confondre assez facilement avec un *guimel*. Le nom de *Gaius* est, au contraire, transcrit غايوس (Eutychius, I, 301); غالوس, غائيوس (Mas'oûdi, *Pr. d'or*, II, 286; *Tanbîh*, 123); غائيوس (Aboulféda, *Hist. anteisl.* 106) etc., formes auxquelles il est paléographiquement impossible de ramener يوحس et يوجس, tandis que celles-ci se classent tout naturellement à côté de توليس, كوليوس (*Prair. d'or*), يوليوس (*Tanbîh* et Aboulféda) = *Julius*.

1. *Annales*, II, 249. Ici, c'est le nom du célèbre patriarche de Jérusalem. Il faut peut être corriger de même (*id.* II, 89) en موديسطس, *Modestos*, le nom de l'évêque d'Ancyre écrit موردسطس et transcrit *Mordastus*.
2. *Mém. Inst. fr. d'Arch. Or. du Caire*, t. III, partie III, p. 36.

— *Le 12e mois copte.* — Maqrîzi[1] énumère dans leur ordre traditionnel les 12 mois du calendrier copte, en en transcrivant assez exactement les noms en arabe. Seul, le nom qu'il donne au 12e mois, ابيقا *Abîqa*, est inexplicable ; la forme se retrouve dans Al-Bîroûnî. On attendrait normalement مسرى, *Mesri, Mesori*, le dernier mois de l'année égyptienne. Je soupçonne que l'erreur provient d'une ancienne liste où les 12 mois coptes étaient suivis de leur correspondance respective avec les 12 mois du calendrier syro-arabe, comme on le voit dans Mas'oûdi *Pr. d'or*, III, 399 : مسرى هو اب « Mesri qui est *Ab.* » Le nom du mois égyptien aura été sauté par un copiste, et celui de son correspondant syrien اب maintenu, mais engagé indûment avec un groupe ها appartenant à la suite du contexte. Maqrîzi dit lui-même plus loin (*op. c.*, p. 65) que le 1er *Misrâ* coïncide avec le 8 *Ab*. Peut-être le document original portait-il, dans le passage en litige : اب ثما (ثنية), devenu, par coalescence : اب ثما, اب ىا, ابيقا ?

— *Béthanie.* — Maqrîzi, parlant de l'origine de la fête de l'Ascension connue, dit-il, chez les Syriens sous le nom de *Mislâq* (מסקא = מסלקא), ajoute, d'après la traduction de M. Casanova[2] : « ils disent que le Messie, quarante jours après sa résurrection, alla vers la *maison de 'Aînâ*, عينا, tous ses disciples avec lui, etc. » A lire et traduire : بيت عنيا, « vers *Béthanie* » ; cf. saint Luc, XXIV, 50-53.

— *La semoule.* — Ce que les Arabes appellent سميذ, *semîdh*, *semîd*[3], n'est pas le *bourghoul* (le blé mondé), mais la fleur de farine, la *semoule*. C'est le mot grec σεμίδαλις, même sens, passé en arabe par l'intermédiaire araméen סמידא (cf. l'égypt. *smit*).

1. *Op. c.*, *l. c.*
2. *Id.*, *id.*, p. 40.
3. *Id.*, *id.*, *id.*

— *Cierges de Noël.* — « On y vend (à la fête de la Nativité) des cierges colorés des plus belles teintes et de fines *statuettes* par sommes incalculables [1]. » Je ne sais, n'ayant pas le texte arabe sous les yeux, quel est le mot que M. Casanova rend par *statuettes*. Mais il semble plutôt qu'il doive s'agir ici d'*images peintes*.

— *'Ali, le* MAZKIR *de Mahomet.* — La *Nouvelle chronique samaritaine*, que j'ai étudiée dans un volume précédent (t. VI, pp. 85 sqq.) contient le passage suivant (p. 78) qui n'est pas sans présenter quelque difficulté :

ויכתוב מחמד ברית מן כיר עלי בן אבו טאלב בן דוד מחמד ויכתב בו

Les éditeurs l'ont rendu ainsi :

Mahomet, fils d'Abdallah, fit écrire à Ali, fils d'Abou Talib, son cousin, ce qui suit.

Il s'agit de la charte de garantie obtenue du prophète musulman par l'envoyé samaritain Zahar Sarmasa (cf. *R. A. O.*, t. VI, p. 101).

M. Hirschberg [2] vient de proposer une explication des mots énigmatiques מן כיר qu'on lit dans ce passage et que les éditeurs ont laissés de côté. Il propose de les corriger en מן כּטּ, qui serait la transcription de من خطّ = « de l'écriture », et il part de là pour conclure que toute la phrase ne serait autre chose que la reproduction littérale de l'*explicit* du document arabe original, à restituer ainsi sur cette base hypothétique :

وكتب على ابن ابو (*sic*) طالب بخطّه الخ

et a écrit de sa main 'Ali fils de Abou Tâleb, etc.

La correction de M. Hirschberg et, partant, les conséquences qu'il en tire me paraissent bien difficiles à admettre. Je crois qu'il faut ici rester strictement sur le terrain hébraïque, sans faire cette pointe aventureuse sur le terrain arabe. Je proposerai

1. *Id.*, *id.*, p. 41.
2. *ZDMG.*, LX, 397.

une correction toute simple et très paléographique : les mots en litige. מז כיר. ne sont autre chose qu'une mauvaise lecture ou une mauvaise graphie de מזכיר, le mot biblique si fréquemment employé au sens de « historiographe, secrétaire ». Ce titre répond bien à ce que nous savons du rôle joué par 'Ali auprès de Mahomet. Quant au mot ויכתב — forme différente de יכתב, « il écrivit », qu'on lit un peu plus loin — c'est encore une faute de lecture ou d'écriture ; il faut corriger ויכתיב (*hiphil*) « il fit écrire ». Toute la phrase est alors à traduire ainsi :

et Mahomet fit écrire une charte (par son) *mazkir* (secrétaire) 'Ali, fils d'Abou Tâleb, etc.

On remarquera le détail de l'apposition, sur le document, de « l'image de la main » (תמונת כף ידו) de Mahomet en guise de signature. C'est, à peu de chose près, le procédé suivi encore aujourd'hui par les Bédouins illettrés qui, pour authentiquer un acte, y appliquent leur doigt trempé dans l'encre. Cf. la griffe de nos seigneurs du moyen âge et la marque de l'ongle sur les contrats assyro-babyloniens.

— *Le stratège nabatéen Elthemos.* — Vers l'an 31 av. J.-C., Hérode, ayant déclaré la guerre aux Nabatéens à l'instigation de Cléopâtre, remporta sur eux une grande victoire, auprès de Philadelphie, en Ammonitide[1]. Ils étaient commandés par un stratège que Joseph appelle Ἔλθεμος. A première vue, ce nom a une assez bonne physionomie sémitique. Mais, si l'on y regarde de plus près, il est difficile d'en déterminer la forme originale. On pourrait supposer qu'il correspond à אלתימ(ו)ן; mais un pareil nom ne s'est pas encore rencontré jusqu'ici dans l'onomastique nabatéenne et il est douteux qu'on l'y rencontre jamais[2]. Tout

1. *G. J.*, I, 19 : 5. Dans le passage correspondant des *Ant. J.* (XV, 5 : 2-5) le stratège nabatéen n'est pas nommé.

2. Sans compter que, d'après les précédents, on s'attendrait dans ce cas à ce que l'article arabe fût transcrit αλ et non ελ. Voir, toutefois, *supra*, p. 277, le toponyme Ἐλλεβάχνων.

bien pesé, la leçon des manuscrits me paraît être suspecte. Faudrait-il corriger :

ϹΤΡΑΤΗΓΟϹЄΛΘЄΜΟϹ en στρατηγὸς [ε] (Ἄ)θεμος

en considérant le premier Є comme un doublon du Ϲ final de στρατηγός et le λ comme un Α primitif? Le nom Ἄθεμος se retrouve dans une inscription de Batanée : Σάϐχος Ἀθέμου[1]. Mais, à supposer que la lecture soit certaine, ce nom, attesté par un exemple unique, n'en demeure pas moins rare[2]. Aussi, pourrait-on peut-être songer à une correction, également d'ordre paléographique, qui nous fournirait un nom offrant plus de garanties. La leçon primitive aurait-elle été ϹΤΡΑΤΗΓΟϹϹΟЄΜΟϹ, στρατηγὸς Σόεμος, d'où serait issue la leçon fautive στρατηγὸς (Ἔ)⟨λ⟩(θ)εμος? Le 3ᵉ Ϲ aurait été indûment transformé en Є et le 2ᵉ Ο en Θ. Quant à l'intervention du λ parasite, elle pourrait provenir de quelque signe de correction indiquant l'intercalation d'un Ϲ (devenu Є), sauté par suite d'un bourdon initial; soit :

Ϲλ
ϹΤΡΑΤΗΓΟϹΟЄΜΟϹ.

Le nom de Σόεμος est bien connu dans l'onomastique sémitique (un prince d'Émèse; un Ituréen qui joue un rôle important dans l'histoire d'Hérode); Σόαιμος, dans des inscriptions de la Damascène, Wadd. 2565, 2569 *a*; Dussaud, *Miss.*, p. 294, n° 165, etc.). Bien qu'il n'ait pas encore paru dans une inscription sous sa forme originale (peut-être שחימו?), il était certainement usité aussi chez les Nabatéens. C'est ce qui appert de deux autres passages de Josèphe[3] où un certain Soemos, tué par Syllæos, le terrible épitrope de Obodas II, nous est présenté comme un des personnages les plus puissants et les plus considérés de Pétra, ami de Arétas IV. Peut-être bien était-il, sinon le stratège même battu une vingtaine d'années auparavant par Hérode, du moins son petit-fils, voire son fils.

1. Wadd., n° 2387.

2. On pourrait être tenté de le rapprocher du nom nabatéen אתמו, malgré l'explication courante par أتم, *Atammou.*

3. *A. J.*, XVII, 3 : 2; *G. J.*, I, 29; 3. Cf. *supra*, p. 322.

— *L'aetos sémitique.* — M. Fraenkel[1] signale un texte arabe où le mot نسر, *nesr*, proprement « aigle », lui semble avoir la valeur d'un terme technique d'architecture, inconnu jusqu'ici comme tel à nos lexiques. C'est un passage de la très curieuse description des villes de Syrie publiée autrefois par Reinaud[2], d'après un manuscrit du XIII[e] siècle de la Bibliothèque Nationale[3]. L'auteur anonyme, après avoir donné les dimensions de la grande mosquée de Damas (soit 288 coudées de large sur 180 de longueur), ajoute :

ارتفاع النسر تسعون ذراعاً .

ce que M. Fraenkel comprend évidemment ainsi :

La hauteur « du *nesr* » est de 90 coudées.

Le mot *nesr*, écrit-il, est certainement ici identique au mot syriaque נשרא « faîte » (d'un édifice).

Il n'est pas douteux que le mot syriaque *nechrâ* signifie à la fois « aigle » et « faîte » — je montrerai tout à l'heure l'origine de cette double acception — et que, dans ce premier sens, l'arabe *nesr* en est l'équivalent littéral. Mais est-ce à dire que, dans le passage cité, le mot *nesr* soit pris dans le second sens, celui de « faîte »? La chose me paraît loin d'être démontrée. Je croirais plutôt qu'ici *Nesr* doit être considéré comme un nom propre, le nom spécifique d'une certaine partie de la mosquée de Damas, la grande coupole appelée *Qoubbet en-Nesr* « la coupole de l'Aigle », sur laquelle les auteurs arabes nous fournissent d'abondants renseignements[4]. Ils font eux-mêmes remarquer que ce nom pittoresque lui a été donné parce que l'ensemble formé

1. *ZDMG*, LX, p. 369.
2. Reinaud, *Relation des Voyages*, t. II, p. 158 du texte arabe imprimé par les soins de Langlès. Il serait bien désirable que ce document très intéressant, rédigé avec une extrême précision en 1169 par un ingénieur au service du sultan Noûr ed-dîn fils de Zengui, fût traduit et commenté, après une sévère revision du manuscrit original.
3. Fonds arabe, n° 2281.
4. Voir, par exemple, Le Strange, *Palestine under the Moslems*, pp. 244, 257, 268.

par la haute coupole dominant les ailes adjacentes ressemble à un aigle à l'essor, la coupole représentant la tête, et les autres parties de l'édifice le corps et les ailes. Je traduirais donc plutôt, tout simplement : « la hauteur du *Nesr* (c'est-à-dire de la coupole appelée *Qoubbet en-Nesr*) est de 90 coudées. » On voit la nuance. De fait, à la page suivante (p. 159), on lit en toutes lettres : ارتفاع قبة النسر ثلثة وتسعون ذراعاً قاسمي « la hauteur de la *Qoubbet en-Nesr* est de 93 coudées *qâsemi.* » Je pense que les deux passages visent le même édifice. Le second, qui est tout à fait explicite, est peut-être une glose ou une rectification du premier, ajoutée à la fin du morceau. Le léger écart de 3 coudées dans les hauteurs cotées peut provenir de la différence de la coudée employée dans l'un et l'autre cas; l'auteur est généralement d'une minutie extrême dans ses mesures et se plaît à donner leur équivalence dans tel ou tel système métrique (cf. *passim*, tout le traité). Par conséquent, il faudrait pour admettre comme le fait M. Fraenkel, que le mot *nesr* a été réellement emprunté à l'araméen par l'arabe avec l'acception technique de « faîte », acception qu'il a incontestablement en araméen, un témoignage moins sujet à caution que celui-ci.

Et maintenant, une question qui, pour être subsidiaire, n'en a pas moins son intérêt et à laquelle M. Fraenkel ne touche pas. Comment le mot syriaque *nesrâ* a-t-il pu passer du sens propre de « aigle » au sens métaphorique et technique de « faîte »? J'estime que le syriaque n'a fait que suivre en cela les errements du grec, lequel emploie techniquement le mot ἀετός « aigle », aussi bien que son dérivé ἀέτωμα, pour désigner le *fastigium*, fronton, frontispice, tympan d'un édifice, surtout religieux. Nous avons donc affaire à un véritable emprunt sémantique de l'araméen au grec. La dénomination hellénique paraît avoir pour origine l'aigle qni est si fréquemment sculpté au milieu du *fastigium* triangulaire et qui lui-même, comme je l'ai indiqué autrefois[1], procède de l'épervier ou globe ailé égyptien, décoration

1. *Horus et saint Georges*, p. 19, n. 3.

traditionnelle de l'architrave ou *hyperthyrion* de la façade. Ce dernier dispositif se retrouve encore dans l'architecture phénicienne de la Syrie, à l'époque ptolémaïque, tandis que plus tard, après l'adoption du fronton triangulaire, nous y voyons souvent l'aigle véritable figurer au milieu de celui-ci[1]. On comprend ainsi pourquoi l'oiseau caractéristique a fini par donner son nom au membre même d'architecture dont il était l'ornement courant Le syriaque a suivi le grec dans cette voie; mais, jusqu'à preuve contraire, je me permettrai de douter que l'arabe y ait suivi le syriaque.

— *Dauphins et poissons volants.* — L'auteur de la relation arabe connue sous le titre inexact de « Chaîne des Chroniques », décrivant le poisson volant de l'Océan indien, s'exprime ainsi[2] :

> On trouve dans la même mer un poisson dont la face ressemble à la face humaine, et qui vole au-dessus de l'eau. Ce poisson se nomme *al-meydj*. Un autre poisson, qui se tient sous l'eau, l'observe, et si le premier tombe, l'autre l'avale. Celui-ci s'appelle *el-anketous.*

A ce sujet le Dr Roulin, à qui l'on doit d'excellentes annotations sur les passages de ce document concernant l'histoire naturelle, fait la remarque suivante[3] :

> Je ne saurais dire quel est l'animal que Soleiman a voulu désigner sous le nom d'*al-anketous*, et, quoiqu'il en parle comme d'un poisson, je ne m'étonnerais pas qu'il s'agît ici d'un mammifère, puisque les marsouins, auxquels il n'eût pas hésité sans doute à appliquer cette expression, sont au nombre des ennemis les plus redoutables des poissons volants. A la vérité, lorsqu'ils se livrent à cette chasse, les marsouins ne se tiennent pas *sous l'eau*, et, au contraire, ils restent autant que possible à la surface, afin de suivre des yeux la direction que prend le troupeau volant.

Cette observation d'un naturaliste aussi qualifié me paraît contenir la solution même du petit problème philologique qui l'a

1. Cf., entre autres exemples, le tombeau sculpté dans le roc que j'ai découvert jadis près de Modin (*Archæological Researches in Pal.*, t. II, p. 355). Voir aussi certains tombeaux nabatéens de Pétra et de El-Hidjr.

2. Reinaud, *Relat. des Voyages*, I, p. 3 = p. 4 du texte arabe édité par Langlès.

3. *Ib.*, t. II, p. 91.

arrêté, ainsi que Reinaud. Étant donné que le marsouin n'est autre que le dauphin, je crois que c'est le nom de celui-ci qui se cache sous la graphie incorrecte du manuscrit, transcrite par Reinaud : *Al-anketous*. La désinence même du mot arabe lu العنقتوس trahit à première vue une origine grecque ou gréco-romaine; par suite le *'ain* initial, incompatible avec une telle origine, devient immédiatement suspect et autorise l'hypothèse d'une altération graphique. Je propose, en tenant compte des infirmités naturelles de l'écriture arabe, de corriger le tout en الدلفنوس ou الدلفينوس = *delphinus*, δελφίς, génit. δελφῖνος[1]. Quant à la petite réserve que fait Roulin sur la position occupée dans l'eau par le marsouin, il ne faut pas s'en exagérer la portée; l'auteur arabe a simplement voulu dire que celui-ci ne quitte pas l'élément liquide comme le fait la proie ailée qu'il guette.

Pour ce qui est du nom même donné au poisson volant, *al-meydj* الميج, je me demande si ce ne serait pas tout simplement une transcription de μύξος, cf. *mugil*, le *muge* ou mulet; en effet, un des genres de poissons volants, l'exocet, est souvent désigné par le nom vulgaire de « *muge* volant ».

Un peu plus loin (p. 21 = 22 du texte arabe) l'auteur, parlant à nouveau du poisson volant, dit qu'on l'appelle « sauterelle d'eau » (*djarâd el-mâ*). Le Dr Roulin insiste avec raison sur l'exactitude de cette appellation. Je suis heureux de pouvoir joindre mon témoignage au sien. La première fois que j'ai eu l'occasion de voir évoluer une bande de ces minuscules poissons volants, pendant une croisière dans la Mer Rouge, en 1886, j'ai eu l'impression d'un véritable vol de sauterelles.

J'ajouterai qu'au cours de cette croisière, nous pratiquâmes sur le requin la même expérience que celle relatée par Soleimân (p. 2 = p. 4 du texte arabe) et celle rapportée, à ce propos, par le Dr Roulin (p. 85) d'après Audubon. Ayant ramené dans

1. Cf. la forme vulgaire du nominatif δελφίν, de laquelle sont issues directement les formes arabes ordinaires دلفين, درفين, etc.

nos filets un énorme requin femelle, nous lui fîmes subir l'opération césarienne, et l'accouchâmes d'un petit requineau très vivant qui se débattit pendant longtemps sur le pont de notre croiseur (« Le Champlain »).

— *Noms puniques nouveaux ou inexpliqués.*

— חתלת. Nom de femme fréquent à Carthage. Ne serait-il pas l'abrégé < חת(מ)ל(כ)ת, nom de femme non moins fréquent, abrégé déjà lui-même de אחתמלכת, « sœur de la déesse Milkat » ? On pourrait penser aussi à < חתמלקרת.

— כבדת. Nom de femme punique, non moins fréquent que le précédent. Peut-être abrégé < כבדעשתרת n. pr. f. (*C. R. Acad.*, 1899, pp. 426, 562), plus probable que < כבדמלקרת, qui, jusqu'ici n'est connu que comme nom d'homme.

— ככי (*CIS*, I, 2022). N. pr. m. Peut-être à rectifier en (פ)כי < פכנעם ? La copie de Maltzan (n° 15) est sujette à caution et autorise une correction paléographique telle que celle-là. Si l'on maintenait la leçon, on pourrait penser à < * כבדסכן, nom purement hypothétique, il est vrai, mais qui serait à la rigueur justifiable par des formations analogues.

— עבל (*CIS*, 636, 2073). N. pr. m. Peut-être < עבדבעל ?

— מחז (*CIS*, 2082). N. pr. m. Serait-il possible de lire מחי qui, alors, pourrait être < * מלקרתצלח, ou mieux < מלקרתחלץ, qui existe et est assez fréquent ?

— מסא (*CIS*, 2131). N. pr. m. Peut-être < מלכרתעסס ? < מסלח, moins probable.

— גדא (*CIS*, 2156). N. pr. m. Peut-être < גדנעם, ou < נעמגדא ?

— מכי (*CIS*, 2198). N. p. m. Peut-être < מלכיתן ?

— *Le Mons Syna de Césarée.* — Le Pèlerin de Bordeaux (édit. Gelzer, p. 19) signale à Césarée de Palestine un bain qui, selon la tradition du temps, était celui de Cornelius, le pieux et charitable centurion des Actes des Apôtres (ch. x), et, à une distance

de trois milles, un certain *Mons Syna*, avec une source ayant la vertu de féconder les femmes qui s'y baignaient :

Ibi est balneus Cornelii centurionis, qui multas aelymosinas faciebat. In tertio milliaris est *mons Syna*, ubi fons est in quem mulier si lauerit, gravida fit.

L'apparition de ce Mont Syna, homonyme exact du fameux Sinaï, est vraiment déroutante, et la singulière légende de la source qui y coulait n'aide guère à résoudre l'énigme. Dans ses annotations à la traduction anglaise de l'itinéraire (*Pilgrims' text Society*, 1887, p. 17, n. 3), feu le général Wilson supposait que par cette montagne il fallait entendre l'éperon du Carmel, au N.-E. de Césarée, et que le village de *Sindiané* qu'il porte pourrait représenter le nom de *Syna*. Au pied de la hauteur, il y deux sources, le A'in Isma'în et les 'Oyoûn Mâmâs, cette dernière la plus importante, dont l'une pourrait correspondre à celle visée par le pèlerin.

Je doute de la valeur de cette explication toponymique. *Sindîané* est un mot purement arabe qui désigne une espèce de chêne. Il est peu vraisemblable qu'il appartînt au dialecte sémitique qu'on pouvait parler dans cette région au IVe siècle de notre ère. De plus, la distance paraît être trop grande, le village étant à une dizaine de kilomètres dans le N.-E. de Césarée (distance comptée à partir de l'enceinte de la ville antique). Je me demande si la leçon *mons Syna* ne serait pas, par hasard, le résultat d'une faute, quelque copiste ayant pu être influencé par la présence du mot *aelymosinas* « aumônes » (variante : *elymosynas*) qui apparaît un peu plus haut et contient les éléments *mosynas* ressemblant singulièrement à *monssyna*. Le souvenir du célèbre mont Sinaï ne pouvait que favoriser la faute. Dans ces conditions, il est bien difficile de deviner quel était le toponyme primitif auquel celui-ci est venu se substituer indûment. Il est possible qu'il eût avec lui une certaine analogie graphique; dans ce cas, on pourrait supposer *Maiuma(s)* = Μαιουμᾶς, la ville de Césarée, comme nombre de villes syriennes ayant son Maioumas, dont le nom s'est conservé dans celui de *Ma'mâs*, cité plus haut. Mais ce pourrait être un tout autre nom.

Si l'on écarte l'élément toponymique comme décidément suspect, pour ne retenir que la distance donnée et la légende caractéristique de la source, on pourrait peut-être chercher celle-ci dans les *'Oyoûn el-Benât* qui sont situées à environ 5 kilomètres dans le S.-E. de l'antique Césarée et dont le nom « Sources des filles » est assez suggestif en l'espèce.

— *Jésus dans la tradition samaritaine.* — Dans la *Chronique samaritaine* publiée et traduite par M. Neubauer on lit[1] :

Au temps de Jehonathan fut mis à mort Jésus fils de Miryam, fils de Joseph le charpentier *ben Hanahpheth*, à Jérusalem, sous le règne de Tibère, par Palitah (Pilate) son gouverneur[2].

Le traducteur semble ne pas s'être rendu compte de ce que signifient les mots בן הנהפת qu'il se borne à transcrire : *ben Hanahpheth*, comme s'il s'agissait d'un nom propre. Je crois qu'il faut considérer le second comme l'équivalent samaritain de l'hébreu הנאפת, en vertu de la règle א = ה, et comprendre le « fils de la courtisane ». La chose me paraît expressément confirmée par la version arabe juxtalinéaire qui porte ici, en caractères samaritains : בן אלזאניה ; retranscrit en arabe, cela nous donne lettre pour lettre بن الزانية « le fils de l'adultère, de la courtisane ». D'où, il résulte que la légende samaritaine se place au même point de vue que la légende juive[3] en ce qui concerne l'origine infamante attribuée à Jésus.

Il est remarquable que le scribe ait cru devoir, dans son texte arabe, écrire exceptionnellement le métronymique péjoratif en caractères samaritains et non en caractère arabes. J'attribue le fait à une mesure de précaution. Si, d'aventure, le manuscrit

1. *Journ. Asiat.*, 1869, II, p. 439 (= p. 402, texte).

2. Au lieu de « *son* gouverneur, il aurait mieux valu traduire « *le* gouverneur », littéralement « l'archonte ». Dans ארכונה, le ה n'est pas le suffixe pronominal, qui d'ailleurs ne se rapporterait à rien ici, mais l'équivalent orthographique du א marquant l'état emphatique araméen qui fait fonction d'article, exactement comme un peu plus haut נגארה « *le* charpentier » = נגארא, نجار.

3. Cf. Eisenmenger, *Entdecktes Judenthum*, I, aux articles, *Jésus*, *Joseph*, *Marie*.

était tombé entre les mains des Musulmans, à l'occasion d'une de ces avanies qu'ils ont fait subir plus d'une fois à la communauté samaritaine de Naplouse, celle-ci aurait pu passer un mauvais quart d'heure à cause de ce dire blasphématoire, بن الزانية qui, sous cette forme, leur aurait sauté aux yeux. Le respect des Musulmans pour Jésus ne le cède pas, comme on le sait, à celui des chrétiens. Il importait donc de soustraire l'expression incriminable à une inquisition éventuelle en la dissimulant sous une graphie samaritaine qui, en cas d'accident, serait demeurée lettre close pour les Arabes musulmans.

§ 43

Sur une inscription grecque du Haurân.

Parmi les inscriptions grecques recueillies par M. Dussaud[1] dans le Haurân, il en est une gravée sur un linteau de porte, qui offre un intérêt particulier à divers égards. Voici, d'abord, la lecture qu'il en donne :

'Εκ [π]ρονοίας καὶ σπουδῆς 'Οβέβου ββ καὶ Μαξίμου υἱου αὐτοῦ ἐκτίσθη τὸ μνημῖον καὶ [ἀ]νήλωσαν ἐξ ἰ[δ]ί(ω)ν ὅτι το(ῦ)τον (sigle n° 1) (δηνάρια) αωσ', (sigle n° 2) ἐ[λ](αί)ου (δηνάρια) φ' καὶ (sigle n° 3) οἴνου (δηνάρια) ϡ'.

Le n. pr. 'Οβέβου pourrait à la rigueur s'expliquer par telle ou telle forme sémitique. Néanmoins il ne laisse pas d'être suspect; aussi, vu les incertitudes de lecture que présente çà et là le texte, est-il permis de se demander si la copie ΟΒЄΒΟΥ ne doit pas être corrigée en ΟΒЄΔΟΥ, nom fréquent dans l'onomastique de la région.

Il est suivi de deux BB. Cette notation abrégée soulève à nouveau une question qui s'était déjà posée à propos d'autres inscriptions congénères. Il ne sera pas inutile de les rappeler ici :

a. — Αὖσος 'Ιαλόδου ββ (Wadd. 2061).

1. *Mission dans les rég. dés. de la Syrie*, p. 256, n° 46.

b. — Αὐρ. Φίλιππος ββ... καὶ Φίλιππος Φαλετάθου ββ (id 2293).

c. — Φλάβιοι Καπίτων καὶ Ναιραῖος Νατάρου Καπούνου ββ (id. 2537 *b*)[1].

A ces trois inscriptions il faut en ajouter, sans compter la présente, encore une autre également recueillie par M. Dussaud (*op. cit.*, p. 250, n° 27) :

d. — Αὐρ. Μοντανὸς Θεοδώρου ββ ἀπὸ π[ισ]τῶν (?).

Waddington a renoncé à expliquer ces ββ, disant avec raison qu'ils n'ont probablement rien de commun avec le β = δίς, si usité dans les généalogies d'Asie Mineure. M. Dussaud fait remarquer qu'on pourrait prétendre que dans son inscription *d* (et aussi, aurait-il pu ajouter, dans l'inscription *c*) ces deux lettres sont l'abréviation de β(ουλευταί), Aurelius Montanus et son frère Theodoros ayant pu être, l'un et l'autre, sénateurs. Mais, comme il le fait aussitôt observer lui-même, cette interprétation est inapplicable au cas (*b*, et la présente inscription) où cette double sigle suit un nom propre isolé. Là, il faudrait évidemment un seul β = β(ουλευτής), au singulier.

Je me demande malgré tout, vu la mention si fréquente des « sénateurs » locaux dans l'épigraphie grecque du Haurân, s'il n'y aurait pas dans la première idée de M. Dussaud une part de vérité, et si ββ ne serait pas la notation abrégée, non point de βουλευταί, encore moins de βουλευτής, mais bien de β(ε)β(ουλευκώς), « ancien sénateur » ? Je ne sais si ce participe parfait de βουλεύω « être sénateur » est justifié par des exemples. Mais il serait régulièrement formé comme les analogues dont l'existence est attestée épigraphiquement : ὑπατευκώς, tiré de ὑπατεύω et ayant le même sens que ὑπατικός, *consularis* ; δημαρχικώς, *tribunatu functus* ; κεχιλιαρχηκώς, *id.*, dans l'acception militaire ; τεταμιευκώς, *quæstoricius*, etc.[2].

1. Publiée à nouveau, d'après une meilleure copie et un estampage, par le P. Séjourné, *Rev. Bibl.*, 1898, p. 97. Faudrait-il corriger Να(τ)ραῖος ?

2. Peut-être rencontrera-t-on un jour ces deux derniers titres représentés par les sigles TT, KX.

Autre question. Notre inscription offre une particularité curieuse. Les deux personnages qui ont fait construire le monument ne se contentent pas, comme d'ordinaire, de nous faire connaître en bloc la somme qu'ils y ont dépensée. Ils entrent dans le détail et spécifient le coût de l'huile et du vin, c'est-à-dire des rations allouées aux ouvriers pendant la durée du travail. Je crois devoir comparer sous ce rapport une inscription syriaque datée de l'an 556 de l'ère d'Antioche (= 507 J.-C.), et également gravée sur un linteau de porte, que M. Littmann[1] a publiée naguère. Il s'agit là d'une église, pour la construction de laquelle il a été dépensé, dit le texte : « 85 dariques et 430 *modii* de fèves, blé et lentilles, en plus des frais principaux ».

M. Littmann cite à ce propos un passage du *Memoratorium de mercedibus Commacinorum*, du roi lombard Luitprand (713-744 J.-C.), que lui a signalé le Prof. Frothingham et où il est question d'allocations en nature aux ouvriers : tant de seigle, lard, vin, légumes et sel. Il aurait pu citer avec avantage notre inscription syrienne, qui appartient au même milieu et à peu près à la même époque que la sienne. Il doit y avoir et il serait intéressant de les réunir, d'autres exemples épigraphiques d'indications de cette nature. Cette préoccupation était bien dans l'esprit des anciens comme le montre un curieux passage d'Hérodote assurant sérieusement, sur la foi de son drogman indigène, qu'on avait inscrit en caractères égyptiens, sur la pyramide de Chéops, que les ouvriers avaient consommé pour 1.600 talents d'argent, rien qu'en *syrmaia*, oignons et aulx[2].

La dépense serait évaluée, d'après M. Dussaud, à 871 deniers en argent, 500 deniers d'huile et 900 deniers de vin. Ces deux derniers nombres paraissent être exacts. Il n'en est pas de même

1. Americ. archæol. exped. Part IV, *Semitic inscriptions*, p, 15, n° 6 : ונפק עליה דרכונא תמנאין וחמשא וגומא חטא וטלפחא מדותא ארבעמא(א) ותלתין לבד מן נפקת רישא.

2. Hérodote, II, 125. Cf. Diod. de Sic., I, 64. Je reviendrai plus loin sur le passage d'Herodote et, en particulier, sur le sens qu'il convient d'attribuer au mot συρμαίην.

du premier. Sans compter qu'il est bien faible en proportion des deux autres, la notation αωο' pour 871 serait anormale; l'ordre des lettres numérales devrait être alors ωοα'[1]. La position exceptionnelle assignée au A ne peut s'expliquer que d'une façon, c'est que cette lettre est ici fonction non pas des unités, mais des milliers; par conséquent, le nombre est à lire en réalité : ͵αωο' = 1870 deniers[2].

Avant le premier nombre ͵αωο', précédé de deux sigles, l'une indéterminée (n° 1), l'autre ✱ sigle de δηνάρια, il y a deux mots qui, lus ὅτι το(ῦ)τον, sont absolument incompréhensibles. De quelque façon qu'on s'y prenne on ne peut les faire entrer dans la construction de la phrase. Cette lecture appelle évidemment une correction, d'autant plus que la graphie ΟΤΙΤωωΤΟΝ autorise à penser que la pierre a dû souffrir quelque peu à cet endroit.

La première idée qui vient c'est de chercher là quelque substantif au génitif pluriel se rapportant au mot précédent ἐξ ἰδίον = ἰδίων, avec la désinence orthographiée de la même façon : ον = ων. Mais aucun des mots auxquels on pourrait songer : χρημάτων, ἐξόδων, δαπάνων, etc., ne répond aux éléments graphiques. Force est donc d'admettre que la formule est ἐξ ἰδίων, employée, comme elle l'est très souvent, d'une manière absolue = ἐκ των ἰδίων « à leurs frais ». Je me demande si la première partie du groupe en litige, soit ΟΤΙ, soit ΟΤΙΤ, ne serait pas à restituer en ἐπί. Il nous resterait alors à tirer du restant quelque mot commandé par cette préposition. Τοῦτον ne conviendrait guère; il faudrait τοῦτο, se rapportant au neutre μνημεῖον. A la rigueur on pourrait admettre τούτον = τούτων, d'après l'analogie de ἰδίον = ἰδίων. Mais l'expression ἀνήλωσαν ἐξ ἰδίων ἐπὶ τούτων serait bien vague et languissante. Ne faudrait pas, par hasard, lire ἐπὶ σίτον = σίτων, ou σίτου — voire avec l'orthographe σείτον, σείτου?

1. Ou, à la rigueur : αοω'. Toutefois l'ordre rétrograde ne semble pas être applicable en l'espèce, les deux nombres suivants étant chiffrés selon l'ordre direct.

2. Je vois que M. Chabot (*Rev. de l'Hist. des Rel.*, 1904 (t. 49, p. 218) est arrivé de son côté à la même conclusion sur ce point d'arithmétique.

Nous aurions ainsi le prix des rations de blé, prix tout à fait en situation à côté de celui des rations d'huile et de vin, et mis en première ligne, ce qui est assez naturel. Comparer sur ce point l'inscription syriaque citée plus haut. Dans ce cas, en effet, le nombre de 1870 deniers, qui suit immédiatement, représenterait en réalité le coût des rations de blé.

Ce passage ainsi compris nous fournirait peut-être le moyen de résoudre une autre question, celle de la signification des sigles qui interviennent dans l'énoncé des dépenses pour l'huile et le vin, énoncé qui se présente sous cette forme :

(Sigle) ἐλ(αί)ου (δηνάρια) φ'
καὶ (même sigle) οἴνου ϡ'

Ces deux sigles affectant à peu près la forme ⊁, rappellent tout à fait, comme M. Dussaud l'a bien vu, tout en renonçant à les interpréter, l'une de celles que j'avais signalées dans l'édit de Bersabée[1]. J'inclinais déjà à y voir l'abrégé de quelque préposition ayant le sens de « pour » et commandant au génitif les mots qui la suivaient respectivement. Je pense qu'il doit en être de même ici. La symétrie de nos énoncés semblerait nous inviter à voir dans cette sigle la préposition ἐπὶ, écrite en toutes lettres la première fois, puis en abrégé les deux fois suivantes : 1° ἐπὶ σίτων, etc. ; 2° (ἐπὶ) ἐλαίου etc. ; 3° (ἐπὶ) οἴνου, etc. L'ordre suivi serait constant : 1° la préposition, ou la sigle équivalente ; 2° le nom de la matière alimentaire, au génitif ; 3° la sigle des δηνάρια ; 4° le chiffre en lettres numérales.

Il resterait encore, il est vrai, dans cette hypothèse, à rendre compte d'une autre sigle, de forme un peu différente, qui intervient entre le groupe restitué ἐπὶ σίτων et ✱ (= δηνάρια), αωο'. Je dois avouer que je ne sais trop qu'en faire. Serait-ce un signe destiné à indiquer qu'il s'agit d'un millier de deniers, et à suppléer ainsi à l'absence de toute notation diacritique avertissant que le A numéral a la valeur non pas de 1 mais de 1 000 — fait qui, en tout

1. Cf. *supra*, p. 260, et t. V, p. 142. Je songeais alors à ὑπὲρ.

état de cause, demeure acquis? Je n'oserais l'affirmer. On pourrait toujours dire, si l'on préfère s'en tenir à la lecture ἐπὶ τούτων, que la sigle en question annonce que la première somme de la série représente une dépense en numéraire, par opposition aux deux autres représentant une dépense en nature.

Je terminerai par une dernière observation au sujet du passage d'Hérodote que j'ai cité plus haut et qui est conçu ainsi :

ἔς τε συρμαίην καὶ κρόμμυα καὶ σκόροδα [1].

Il s'agit, comme on se le rappelle, des quantités de vivres consommés par les ouvriers pendant la construction de la pyramide de Chéops. Pour les deux derniers articles, aucune difficulté ; ce sont bien les oignons et les aulx. Mais que faut-il entendre au juste par συρμαίην, forme ionique pour συρμαίαν ? On y a vu tantôt des « raves », tantôt des « poireaux », tantôt du « persil », etc. En somme, on n'est pas d'accord.

Les lexiques grecs donnent à συρμαία le sens courant de « purgatif », préparation dont les Égyptiens faisaient grand usage et où il entrait, suppose-t-on, certaines plantes antiscorbutiques (?) telles que la moutarde, le raifort, etc. ; ce devait être à proprement parler, une sorte de « bouillon aux herbes » rafraîchissant (cf. σύρμιον, espèce de persil doué de propriétés purgatives). Ce n'est certainement pas à titre de médicament, mais bien d'aliment que ce mot figure dans le passage d'Hérodote. J'estime qu'il doit être pris ici au sens général de « légumes verts », la « verdure » comme on dit en langage de cuisine. Il faut noter que le mot est au singulier, tandis que les deux suivants, désignant les oignons et les aulx, sont au pluriel. Cela indique, à mon avis, que nous avons affaire, non pas à un nom spécifique d'un légume quelconque, mais à une appellation générique.

Le passage d'Hérodote me paraît offrir un rapport frappant avec celui des Nombres, xi, 5, où nous voyons les Israélites, écœurés de la manne du désert, soupirer après « le *khaçir*, les

1. Diodore de Sicile, *l. c.* ne faire guère que paraphraser Hérodote tout en l'abrégeant : εἰς λάχανα καὶ συρμαίαν.

oignons et les aulx » d'Égypte : ואת־החציר ואת־הבצלים ואת־השומים.
Les trois choses se correspondent terme à terme, dans le même ordre. Le parallélisme ressort encore plus nettement si l'on se reporte à la version des Septante : καὶ τὰ πράσα, καὶ τὰ κρόμμυα, καὶ τὰ σκόρδα.

Bien que les Septante aient traduit *khaçîr* par « poireaux » et que ce sens, appuyé par l'usage talmudique, ait été généralement admis dans l'antiquité comme de nos jours, j'ai peine à croire qu'il soit justifiable ici. Le mot présente exactement la même particularité que le mot correspondant du texte d'Hérodote, συρμαίη ; il est, comme lui, au singulier, tandis que les noms spécifiques qui précèdent (courges, pastèques), ou qui suivent (oignons, aulx), sont tous au pluriel. De cet état grammatical je tire la même conclusion : *khaçîr*, littéralement « vert » n'est pas ici le nom spécifique d'un légume particulier ; c'est l'appellation générique des légumes verts, de « la verdure ». C'est par suite du sens propre du mot, « vert », que les Septante ont été conduits à le rendre par πράσον la couleur verte étant caractéristique du poireau. Le mot hébreu, ainsi entendu, est étroitement apparenté à ses congénères étymologiques, l'arabe خضر, خضرة, خضروات « légumes (verts) »; l'accord est encore plus complet avec la forme خضير, également usitée. Cf. sous le rapport purement sémantique naturellement, l'hybride turco-arabo-persan سبزوات, « légumes verts » (du persan سبزه, سبز, « vert »).

ADDITIONS ET RECTIFICATIONS

— P. 10, dernière ligne. Le mot אתר semble avoir été employé, en nabatéen aussi au sens de « lieu consacré ». Sans parler de *C. I. S.*, II, 350, l. 3, où אתריא est pris dans une acception plus générale et s'applique à un tombeau et à ses dépendances, il est très probable qu'au n° 235, אתריא דנה désigne un sanctuaire. Cf., dans une autre inscription que je cite p. 215, l'expression אלת רבת אלאתר qui semble bien vouloir dire « Allat, dame du sanctuaire », avec un curieux emploi de l'article arabe, à moins que אלאתר ne soit ici quelque toponyme spécifique.

— P. 11, l. 9. Au lieu de אדרמבא, M. Lidzbarski (*Ephem.* II, 281), lit אדרונא « cella » (cf. ἀνδρών). Il doit avoir raison, sur ce point comme sur quelques autres, ayant eu l'avantage de disposer de tous les estampages Puchstein, dont je n'ai pu obtenir jusqu'ici communication.

— P. 12 (n° 7). כמרי בל, « les prêtres de Bel »; comparer maintenant la preuve fournie *infra*, p. 364.

— P. 14, n° 14, M. Lidzbarski (*op. c.* 287) propose de lire : דמיא עתיק[י]א « altes Geld » en comparant Vog. 6. On éviterait ainsi l'inconvénient d'admettre un mot coupé à la ligne, chose plutôt rare dans l'épigraphie palmyrénienne.

— P. 16 (n° 23). Vérification faite sur l'estampage, M. Lidzbarski (*op. c.* 291) a constaté que la première ligne palmyrénienne, était interrompue, à 10 caractères de distance, par l'intercalation d'un C et d'un H latins, qu'il laisse d'ailleurs sans explication. Je crois qu'il faut voir dans ces deux lettres, placées dans cet ordre : H C, les sigles abréviatives bien connues *h(onoris) c(ausa)*. Elles se rapportent, en réalité, à la dédicace latine gravée au-dessus du palmyrénien, et la façon dont elles sont enchevêtrées avec celui-ci prouve que c'est le texte latin qui a été gravé en premier. Une fois éliminées, il nous reste la leçon :

אלם קלכתקס קטריונא

Je renonce, dans ces conditions, aux combinaisons compliquées ט = *T(iberius)* et קם די חילא. Le nom de centurion honoré demeure toujours indéterminé. Les hypothèses de M. Lidzbarski (un nom grec commençant en κλεις, ou bien une cacographie de Καλλισθένης) ne me paraissent guère meilleures que celles de mises en ligne par M. Sobernheim ou par moi. Peut-être pourrait-on lire קל (פ)תקס *Cl(audius) Pythicus* ? Le nom est rare, mais non sans exemple. Pour le grade du personnage, cf. l'inscription latine d'Afrique (*RES.* 52) donnant le *curriculum vitæ* du centurion palmyrénien Agrippa, fils de Themus, ayant appartenu successivement à la *Cohors III*ª *Thracum Syriacæ* et à la *I*ª *Chalcidenorum.*

— P. 17 (n° 24). Le nom, jusqu'alors nouveau, de אעבי a réapparu depuis dans une autre inscription de Palmyre (Chabot, *J. Asiat.*, 1906, I, 295). Notre transcription Ααβει montre que dans celle-ci la lecture אעבי est préférable à אעבו et qu'il faut transcrire *A'bi* et non *A'bai*.

— P. 17, l. 10, d'en bas. Au lieu de : **n° 25** lire : **n° 27**.

— P. 18 (n° 29). La restitution du nom א[ירחבול], faite par M. Lidzbarski (*op. c.*, p. 204) au commencement de la l. 2, est très vraisemblable. Par contre, je pense que dans la partie correspondante du texte grec (l. 3) il faut restituer : [Σαλμ]άλλαθον [Ἰαριβωλέους τοῦ], sans l'intervention de l'article τοῦ entre le nom et le premier patronymique ; l'usage de la langue aussi bien que la justification de la ligne nous y invitent. — L. 4. Je répugne à admettre que אלת soit, comme le suppose M. Lidzbarski, une forme particulière du pronom démonstratif pluriel = אלן, employée sous une influence sabéenne. Du moment que la lecture matérielle est imposée par l'estampage, mieux voudrait en revenir à la première idée : אלת = אל « famille, tribu » (cf. آل et آلة); à moins de supposer, mais ce n'est là qu'un pris-aller, que le ת ne soit pas une lettre réelle, mais quelque signe explétif comme le ◄ qui le suit (cf. à la fin de l. 1, l'emploi de deux signes explétifs consécutifs). Ensuite, il pouvait y avoir : בני מעזין, qui remplirait exactement la lacune initiale de la l. 5. La répétition pure et simple du nom même de la tribu serait en soi très naturelle. D'après les traces qu'on peut discerner encore sur le fac-similé, à la fin de la l. 4 du texte grec, j'estime que le surnom de Nourbel se terminait en η (sur cette forme de génitif, cf. mes observations *supra*, p. 7, n. 2). Considérant, d'un autre côté, l'étendue de la lacune correspondante du palmyrénien, début de la l. 3, j'inclinerais à restituer, de part et d'autre : Θαιμῆ et תימא (de préférence à Ἀλαινῆ = עלינא).

— P. 19, l. 2. Au lieu de *dant*, lire : *dans*:

— P. 19 (n° 34). Dédicace A. M. Lidzbarski (*op. cit.*, 296) lit, au commencement de la l. 1 : ....ד[כרן]; puis comme moi קדם בריך. Je ne puis, pour le premier mot, que m'incliner devant l'autorité de l'estampage. J'ai quelque peine toutefois à croire que l'inscription débutât par un verbe, קרב ou עבד, commandant דכרן; la tournure serait, en tout cas, insolite.

— Dédicace B. Malgré les exemples, assurément plausibles, invoqués en faveur de l'expression absolue מרא כל = παντοκράτωρ, *omnipotens*, il se peut que la lacune initiale de la l. 2 contînt un ou plusieurs déterminatifs de כל. M. Lidzbarski fait remarquer lui-même que le débris de caractère visible au bord gauche de la lacune ne ressemble guère au א qu'exigerait sa restitution. A le bien considérer, j'y verrais plutôt le jambage gauche d'un מ. Peut être la formule était-elle :

etc. מרא כל[ן ...] וכל ..]ם מודא.

Si la lecture אנשוהי est matériellement attestée par l'estampage à la fin de la l. 3, au lieu de *seiner Leute*, « ses gens », je préférerais, en m'appuyant sur les errements du syriaque, traduire par « ses parents ». Zabdibol, l'un des τέκνα mentionnés en bloc par l'auteur de la première dédicace A, aurait plus tard, devenu grand, ajouté à celle-ci une autre dédicace de son crû pour appeler à son tour la bénédiction divine sur la tête de ses parents, c'est-à-dire probablement de son père et de ses oncles (sa mère peut-être morte alors, ne figure pas dans l'inscription A). Dans la lacune initiale de cette même ligne, y aurait-il eu, après le patronymique זבדבול, la formule [על (ארך ??) חי[ו]תא « pour (la

prolongation ? de la vie de ses parents ? Sans doute, ce sont là des termes jusqu'ici sans exemple : mais il en est de même de la restitution proposée par M. Lidzbarski : בשיזבותא, bien qu'elle rendrait fort exactement ὑπὲρ σωτηρίας (ordinairement = על חיא). — Au commencement de la l. 4, il y avait peut-être quelque chose comme : טבן ונדיבן « bons et généreux », épithètes se rapportant aux parents du dédicant. L'expression se retrouve textuellement dans l'araméen juif, appliqué à des parents (cf. Levy, *Neuh. W.*, I, 348). Si le complément est un peu court ainsi, il est loisible d'admettre soit qu'il y avait trois épithètes au lieu de deux, soit que la première était autre et plus longue que טבן, mais de signification analogue.

— L. 5. Du moment que l'estampage permet de lire à la fin de la lacune initiale : בב........, la restitution proposée par M. Lidzbarski est tout indiquée et entraîne dans le sens qu'il adopte celle du début de la l. 6 : pénalité pour celui-ci qui dégraderait l'inscription dédicatoire. Bien que ce soit le premier exemple que l'on ait à Palmyre d'une formule comminatoire de ce genre, celle-ci serait en parfait accord avec l'esprit de l'antiquité, aussi bien chez les Sémites que chez les Grecs. Peut-être la formule était-elle ici : etc. ויקנס] קנס ונדבול. Je croirais volontiers que les lacunes qui intéressent tous les commencements des lignes étaient un peu plus courtes que ne l'admet généralement M. Lidzbarski dans ses divers suppléments hypothétiques.

— P. 20 (n° 39). Le début de la l. 2 contenait peut-être le considérant de la dédicace honorifique : [בדיל די....] « parce qu'il... » Le mot הלכם... a une physionomie grecque; je n'ose penser à une transcription de ὠφέλησις, ὠφελήσας ou quelque autre formule dans ce sens.

— P. 21, n. 1, l. 5. Au lieu de : *le faisant*, lire : *la faisant*.

P. 22 (n° 43). M. Lidzbarski (*op. c.*, p. 304) comprend à peu près comme moi la première ligne; seulement il lit en plus, à la fin, le mot שתא « six ». Il est possible que l'estampage autorise cette lecture. Mais s'en suit-il forcément qu'il faille restituer עמודיא « colonnes », au lieu de צלמיא « images »? Sans doute, le nombre « six » est en désaccord avec celui des quatre personnages honorés : l'empereur, ses deux fils et sa femme. Mais, d'autre part, le texte grec est formel : ἀνέστησεν, avec le nom des personnages à l'accusatif, indique bien qu'il s'agit de l'érection de statues. Peut-être pourrait-on tout concilier en admettant que dans la lacune initiale de la l. 5, qui est d'environ 16 lettres, on doive restituer Βήλου, σὺν ταῖς κίοσι ς'[ ] ?

— P. 24 (n° 46), l. 9, d'en bas : au lieu de : *für sie*, lire : *für sich*.

P. 50. *La Coupole de la Chaîne*. Dans un petit manuscrit arabe de ma collection (*El-mountakheb fî fadhâïl Beit el-maqdès*, p. 43), la Chaîne céleste est décrite à peu près dans les mêmes termes : معلقة من السماء الى الارض (*sic*) بخبال الصخرة. Bien que fautive, elle aussi, d'une autre façon, la leçon بخبال confirme ma correction au texte de M. Huart : بحبال = بخبال, en nous fournissant les deux points voulus pour le *ya*.

— P. 82, n. 2. L. 3, au lieu de : Μαλβαχς, lire : Μάλβαχος.

— P. 83, l. 7. Au lieu de : *prudents*, lire : *prudent*. — L. 8, au lieu de *défiier*, lire : *défier:*

— P. 156, n. 2. Au lieu de : *V, 509*, lire : *V, 109*.

— P. 176. Pour le nom de *Miltiadès* en Palestine, cf. *infra*, p. 209.

— P. 227, n° 84. M. Prentice, qui a pris une meilleure copie de l'inscription, propose (*Amer. Journ. of Archæol.* 1906, p. 145) comme moi la lecture ἀκοή, où il voit un nouvel isopséphisme de (ἀμήν) = *99*.

— P. 223, n° 90. M. Smirnoff (*Berliner Philol. Wochenschr.*, 18 août 1906), propose de reconnaître dans les deux grandes sigles ωπ gravées à côté de μέγιστον θεόν, au début de l'inscription, l'isopséphisme *880* = (Δία Κύριον Μείθραν). Peut-être pourrait-on trouver quelque autre combinaison isopséphique qui conduirait au nom d'un dieu différent, mieux en rapport avec la représentation figurée, dans laquelle M. Puchstein voit un Jupiter Dolichenus plutôt qu'un Mithra. Je dois dire que j'avais moi-même cherché dans cette voie d'isopséphie, mais sans arriver à un résultat satisfaisant. C'est pourquoi je m'étais abstenu. Le résultat obtenu par M. Smirnoff est-il décisif? Je n'oserais encore l'affirmer. On n'ignore point à combien de mirages prêtent toutes ces combinaisons isopséphiques quand on n'a pas, pour s'y appuyer, l'aveu même des anciens. Le cas le plus édifiant est celui du fameux nombre de la bête = *666* dans l'Apocalypse (XIII, 18). Dieu sait que de solutions on a imaginées. Est-ce à dire qu'on ait épuisé la série des possibilités? Par exemple, si je venais avancer que *666* est tout bonnement l'isopséphisme de Ὁ Σέραπις, ou si l'on préfère Ὀσέραπις (cf. Ὀσόραπις), en invoquant l'antagonisme existant alors à l'état aigu entre les deux grands cultes païen et chrétien qui se disputaient le monde antique, que pourrait-on m'objecter matériellement? L'isopséphisme serait parfait. Est-ce à dire qu'il soit réel? Il faudrait le démontrer. C'est pourquoi si ingénieuse qu'elle puisse être, je n'accepte qu'avec réserve la solution proposée par M. Smirnoff pour nos sigles mystérieuses ωπ. Je crois bien toutefois qu'elles nous cachent le nom spécifique du dieu, quel qu'il soit. En tout cas, j'inclinerais maintenant à rétablir ainsi la dédicace, en introduisant dans la copie, certainement inexacte, de M. Lucas, les corrections paléographiques voulues : Μέγιστον θεὸν ωπ ἐ(ὐσεβῶν), Ἀδρειανὸ(ς) ἐποίησεν, etc.

De cette façon, la construction deviendrait tout à fait régulière. L'intervention du mot εὐσεβῶν, dont la copie nous fournit tous les éléments nécessaires, nous débarrasse de la difficulté qu'il y avait à faire régir, comme on le faisait, l'accusatif θεὸν par ἐποίησην.

— P. 232, n. 1. La nouvelle mosaïque d'Édesse a été publiée depuis, avec un fac-similé, dans le *Journ. Asiat.*, avril 1906, p. 281. S'appuyant sur la date que j'ai proposé de reconnaître dans la mosaïque de El-Mas'oûdiyé et sur l'âge que j'attribue en général aux mosaïques syriaques de la région de l'Euphrate, M. Chabot classe avec raison celle d'Édesse au IIIe siècle.

— P. 338, l. 4, d'en bas. Au lieu de *250*, lire *258*.

— P. 344. Pour la répétition de כל qui donne à l'expression une énergie toute particulière et qui équivaut à peu près à « tout espèce de », cf. Vog. 1 et Euting, *Epigr. Misc.*, II, 104 : בכל צבו כלה, « en toute espèce d'affaire »; et aussi, Sobernheim-Puchstein, n° 29 : בכל גנם כלה « sous toute espèce de rapport ».

— P. 356, note, dernière ligne. Au lieu de רבת, lire : ברת.

— P. 358, l. 12. Lire : *le fils du Zabdibol.*

TABLE DES FIGURES DANS LE TEXTE

Pages.
60. Inscription grecque de Yabroûd (édit. du roi Agrippa II).
77. Inscription araméenne de Zindji-Dérè.
148. Inscription grecque de 'Ammân (l'Heracleion de Rabbat-Ammon Philadelphie).
164. Inscription grecque de Palmyre.

TABLE DES PLANCHES HORS TEXTE

I. A et B, inscription néo-punique datée du proconsulat de L. Aelius Lamia.
II. N° 1, inscription samaritaine de Gaza. — N°s 2, 3, inscriptions grecques de Bersabée.
III. Inscription nabatéenne de Madeba.
IV. Édit. byzantin de Bersabée.
V. A, B, C, alabastra israélites. — D, autel palmyrénien.

TABLE DES MATIÈRES

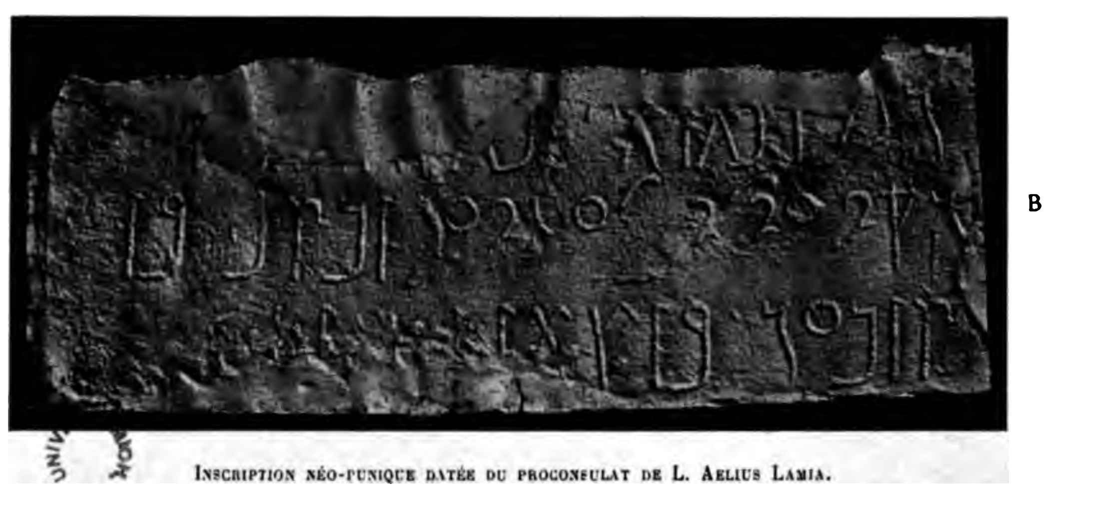
Pages.
§ 1. — Épigraphie palmyrénienne 1
§ 2. — Noms propres phéniciens abrégés 38
§ 3. — Le Livre de la Création et de l'Histoire 40
§ 4. — (*Omis*).
§ 5. — Un édit du roi Agrippa II. 54
§ 6. — Inscription grecque et araméenne de Zindji-Dérè. 77
§ 7. — *Fiches et notules*. L'inscription grecque de Hazem-el-ser. — Les composés en φιλο 80
§ 8. — Zeus Naos et Zeus Bômos 81
§ 9. — La Nativité et le bas-relief de Palmyre 83
§ 10. — Une inscription néo-punique datée du proconsulat de L. Aelius Lamia. 86
§ 11. — La relation du voyage de Benjamin de Tudèle 114
§ 12. — Le pèlerinage de Louis de Rochechouart. 125
§ 13. — *Fiches et notules* : L'inscription ou punique *C. I. S.* I, n° 293. — Inscriptions judéo-grecques d'Alexandrie. — Anses d'amphores estampillées découvertes à Carthage. — Le cancel du sanctuaire de Némésis à Panias. 142
§ 14. — L'Heracleion de Rabbat Ammon Philadelphie et la déesse Asteria. 147
§ 15. — Une nouvelle inscription natabéenne de Bostra. 155
§ 16. — Une *ghazzia* romaine contre les Agriophages 159

§ 17. — La fête de l'empereur Hadrien à Palmyre 163
§ 18. — Le *tâdj-dâr* Imrou'l-Qais et la royauté générale des Arabes . . . 167
§ 19. — Le dieu Echmoun 171
§ 20. — Inscriptions grecques de Palestine 174
§ 21. — Nouvelles inscriptions latines et grecques du Haurân 179
§ 22. — Inscriptions samaritaines de Gaza et inscriptions grecques de Bersabée 184
§ 23. — Les Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres 191
§ 24. — *Fiches et notules* : Inscription grecque Wadd. n° 2210. — Le dieu Ethaos. — Le « prince héritier » en phénicien et en hébreu. — Ἄββιβος. — Le *memorion*. — Le comte Patricius. — Gérard, de l'Ordre de l'Hôpital, évêque de Balanée de Syrie. — Histoire d'Égypte, de Maqrîzi. — Deux projets de croisade des XIIIe et XIVe siècles 194
§ 25. — Le *sirr* sanctifié. 200
§ 26. — La Province d'Arabie. 202
§ 27. — Inscription grecque de Esdoûd 208
§ 28. — L'expédition américaine dans la Syrie centrale. 213
§ 29. — Inscriptions de la Haute Syrie et de Mésopotamie 217
§ 30. — *Fiches et notules* : Le comte Anthimos, gouverneur d'Arabie. — Inscription byzantine de Sinope. — L'édit d'Agrippa II. — Abdalgas et Olbanès. — Ostrakon araméen Cowley 236
§ 31. — Les stragèges nabatéens de Madeba 241
§ 32. — La chiliarchie d'Héphaestion et les Nabatéens 247
§ 33. — Ancien rituel grec pour l'abjuration des Musulmans. 254
§ 34-35. — L'Edit byzantin de Bersabée. 257
§ 36. — La marche de Saladin du Caire à Damas avec démonstration sur Kerak 285
§ 37. — Deux alabastra israélites archaïques découverts à Suse 294
§ 38. — Un épitrophe nabatéen à Milet 305
§ 39. — Localités antiques de la Palaestina III^a 329
§ 40. Le scarabée sigillaire chez les Arabes. 334
§ 41. — Épigraphie palmyrénienne 337
§ 42. — *Fiches et notules* : Saint Tarabô et la rage. — La piscine Probatique et la Béthesda. — Chebtn « parrain ». — Saint Georges. — Le roi Dacianus. — Jezabel. — Le mont 'Aûf et le prophète Élie. — Les poissons et la violation du sabbat. — Itinéraire de Gaza au Caire. — Modestus et l'histoire de l'orgue. — Augustus, fils de Julius. — Le 12e mois copte. — Béthanie. — La semoule. — Cierges de Noël. — 'Ali, le *mazkîr* de Mahomet. — Le stratège nabatéen Elthemos. — L'aétos sémitique. — Dauphins et poissons volants. — Noms puniques nouveaux ou inexpliqués. — Le Mons Syna de Césarée. — Jésus dans la tradition samaritaine 369
§ 43. — Sur une inscription grecque de Haûran 388
Additions et rectifications 394

ANGERS. — IMP. A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.



A



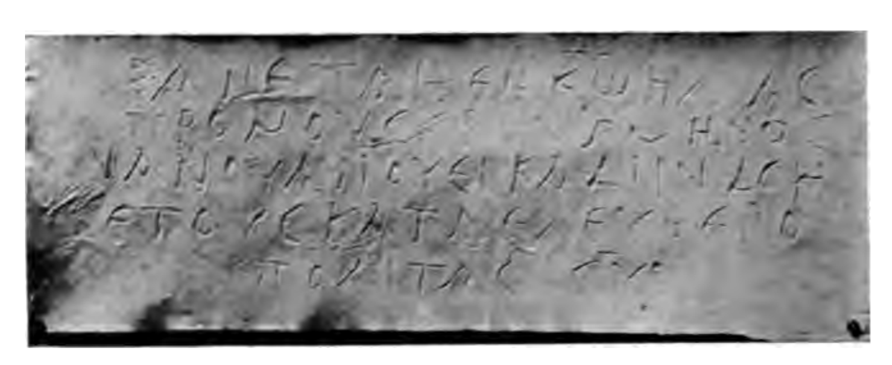
B

INSCRIPTION NÉO-PUNIQUE DATÉE DU PROCONSULAT DE L. AELIUS LAMIA.

N° 1



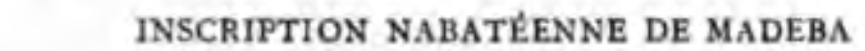
N° 2



N° 3



N° 1. Inscription samaritaine de Gaza. — N°s 2, 3. Inscriptions grecques de Bersabée.



INSCRIPTION NABATÉENNE DE MADEBA



Édit byzantin de Bersabée

